This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

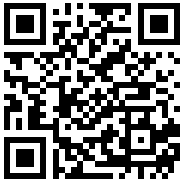

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Per. 1824 - 24

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

<36625225930012

<36625225930012

Bayer. Staatsbibliothek

Digitized by Google

Digitized by Google

# L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

Nouv. Sér. 27 1898

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XXVII.

15 JANVIER — 15 AVRIL 1898

*ON S'ABONNE :* **A Lyon,** FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.

**A Paris,** chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.

**A Londres,** chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.

**A Madrid,** chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.

**A Montréal (Canada),** chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

245 D

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

Digitized by Google

# L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

15 JANVIER — 15 AVRIL 1898

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18

Digitized by Google

# L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XXVII.

15 JANVIER — 15 AVRIL 1898

*ON S'ABONNE :* **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.

A **Paris**, chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.

A **Londres**, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.

A **Madrid**, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.

**A Montréal (Canada)**, chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

Digitized by Google

LA

# PRESSE POLITIQUE A LYON

## PENDANT LA LIGUE

(24 FÉVRIER 1589-7 FÉVRIER 1594)

Suite et fin (1)

---

### V

La Ligue a eu trois imprimeurs à Lyon de 1589 à 1593 : Jean Pillehotte, Louis Tantillon et Jean Patrasson ; celui-ci vendait aussi beaucoup de livrets politiques édités à Paris. Pillehotte surtout, libraire de la Sainte Union, du consulat, de l'archevêché et des jésuites, peut être regardé comme le plus actif propagateur des idées de la Ligue dans la province, et on dit qu'à ce commerce il gagna une grosse fortune. Pillehotte avait obtenu du duc de Mayenne un privilège, daté du 17 octobre 1589, qui lui permettait « d'imprimer ou faire imprimer tous Edicts, Ordonnances, Declarations, Lettres patentes ou closes, Arrests, Accords, Mandemens, Advis, Harangues, Prinses de ville, et generalement tout ce qui peut concerner l'Estat public et affaires de France et de la S. Union. Avec deffenses tres expresses à tous libraires, imprimeurs et autres de n'imprimer ou

(1) Voir le numéro d'octobre 1897.

Digitized by Google

faire imprimer aucune des choses susdictes, sans le vouloir et consentement dudict Pillehotte, à peine de confiscation de tout ce qui se trouveroit d'imprimé, vendu et distribué au préjudice dudict privilege, dommages et interests dudict Pillehotte, et d'amande arbitraire. Veut en outre ledict Seigneur que, mettant ledict Pillehotte un extraict dudict privilege au commencement ou à la fin desdictes impressions, il soit tenu deuëment notifié. » L'emportement des passions politiques et religieuses était alors monté à un tel degré, qu'on n'est pas surpris de lire ce privilège, accompagné quelquefois de l'approbation d'un pieux docteur, à la fin d'abominables pamphlets.

On peut dire que la plupart des écrits de la Ligue sont des pamphlets, en cela qu'ils sont les actes d'une faction, que leur contenu et leur forme accusent les exagérations d'un état révolutionnaire, et d'un conflit aigu avec la royauté héréditaire. Rien n'est plus commun que de rencontrer tout à coup une injure brutale contre le roi dans un récit qui s'annonçait d'abord comme assez raisonnable (1). Quand le parlement de Rouen, par un arrêt motivé, ordonne que le serment de la Sainte Union sera renouvelé *tous les mois*, et que des gibets seront dressés en permanence pour y attacher quiconque refuserait obéissance à la Ligue (2), il parlait comme un libelliste aux gages des Seize, et la gravité du style juridique n'empêchait pas son arrêt d'être un simple factum.

Le caractère général des livrets de la Ligue est donc la violence, du moins dans les deux premières années qui suivirent les États de Blois. Plus tard, lorsque la diplomatie entre dans la voie des négociations sérieuses, que les moins exaltés commencent à espérer, à désirer un accord avec le roi de Navarre, on trouve des écrits plus modérés, et où les partis consentent à se traiter avec quelque décence et quelque considération.

(1) Voy., par exemple, la *Defaicte des trouppes Hereticques du Daulphiné par Monsieur d'Ampuys*. Lyon, Tantillon, 1590.

(2) *Arrest de la court du Parlement de Roüen contre Henry de Bourbon et ses adherans*. Lyon, Tantillon, 1592.

Digitized by Google

Les pièces dont Jean Pillehotte a pour Lyon le monopole et le privilège — privilège qu'il peut d'ailleurs céder accidentellement à ses confrères (1) — sont les actes officiels. Mais où s'arrête alors la conception d'acte officiel ? On ne peut certainement la reconnaître dans les « Prinses de villes », énumérées cependant par les lettres patentes du duc de Mayenne entre les documents dont la publication est réservée à Pillehotte. Beaucoup d'autres livrets ont un caractère douteux, et nous avons bien de la peine à rien voir d'officiel dans une remontrance du recteur de l'Université de Paris au duc de Mayenne, une harangue, une « exhortation », une « proposition », une lettre pastorale. Mais les arrêts des parlements ralliés à la Ligue, les édits, déclarations, instructions du duc de Mayenne, lieutenant général de l'état royal et couronne de France, les résolutions et ordonnances du Conseil de la Sainte Union, les règlements d'utilité générale, les traités de trêve et suspension d'armes, les monitoires du pape, les pouvoirs d'un légat enregistrés au parlement de Paris, etc., sont des actes publics.

Sans essayer du reste de faire entre ces documents une distinction qui ne peut être trop rigoureuse, tous, officiels ou à demi officiels, ont une valeur historique de premier ordre (2) ; ils nous apprennent l'histoire légale, administrative, juridique et diplomatique de la Ligue, j'aurais dit son histoire régulière, si ce mot ne paraissait pas ironique dans une telle anarchie des pouvoirs. Quelques-uns ont, pour l'histoire de Lyon, du Lyonnais et des provinces avoisinantes, un très grand intérêt, et nous font connaître des faits qu'on ne trouverait nulle part, s'ils ne s'étaient réfugiés dans ces modestes cahiers. Où chercherait-on ailleurs les traités de Chazelles et de Tournon (3), les

(1) On trouve en effet quelques pièces véritablement officielles publiées par Tantillon de 1590 à 1592.

(2) Les livrets qui les contiennent, souvent très courts, forment de minces cahiers, et sont imprimés en gros caractères.

(3) *Les Articles de la trefve accordee* (à Tournon) *entre noz Seigneurs le Duc de Nemours, et monsieur le Duc de Montmorancy* (Lyon, Pillehotte, 1589) existent en original aux archives de la Diana, à Montbrison.

Digitized by Google

articles arrêtés en la conférence de Saint-Genis-Laval le 20 août 1591, le manifeste du consulat lyonnais pour se justifier de la prise de Vienne?

Quand les actes de l'autorité publique intéressaient directement la ville de Lyon et y avaient force obligatoire, ils y étaient notifiés publiquement par le crieur en titre d'office; cette cérémonie, bien qu'elle se renouvelât assez souvent, ne manquait pas d'attirer les oisifs. Les articles de la trêve de Tournon, signés le 6 septembre 1589, ratifiés par Montmorency à Pézenas le 16, à Lyon par le marquis de Saint-Sorlin le 28, furent promulgués à Lyon le 8 novembre, et il fut certifié que lesdits articles avaient été lus et publiés à haute et intelligible voix, cri public et son de trompe, aux deux bouts du pont de Saône et autres lieux accoutumés, « par Iaques Bigaud, crieur publicq et iuré du Roy nostre Sire en ceste ville de Lyon, accompaigné de Iean Glatard, Archer et Trompette ordinaire dudict Sieur, le huictiesme iour de Novembre 1589 ».

Les actes du Saint-Siège étaient publiés dans une forme différente. En 1591, le pape Grégoire XIV avait adressé des Lettres apostoliques à la noblesse de France pour l'inviter à quitter le service du roi de Navarre, et un Monitoire au clergé d'avoir à abandonner sa cause. Le 24 juin, Jean Livet, notaire royal et secrétaire de l'archevêché de Lyon, se transporta devant le portail de l'église Saint-Jean à l'issue de la grand'messe, et y notifia authentiquement les deux actes pontificaux, en présence d'un grand nombre de témoins qualifiés (1).

Une autre sorte de livrets s'adresse principalement aux ligueurs théoriciens, qui prétendent rendre raison de leurs actes, et expliquer pourquoi ils ont les armes à la main. Les

(1) *Lettres de nostre S. Pere le Pape Gregoire XIIII du nom, exhortatoires et monitoires aux Princes, Ducs... suyvans le party d'Henry de Bourbon.* Lyon, Pillehotte, 1591; *Monitoire de N. S. P. le Pape Gregoire XIIII.* Lyon, Pillehotte, 1591. On y trouve les procès-verbaux de publication; Jean Pillehotte, libraire de la Sainte Union, est au nombre des témoins.

Digitized by Google

principes exposés dans ces œuvres de doctrine descendent un peu confusément jusqu'au peuple, qui se contente de retenir deux conclusions très simples : qu'on a bien fait de refuser l'obéissance à Henri III, parce que c'était un tyran et l'assassin des Guises; qu'on ne peut reconnaître Henri IV pour roi, parce que c'est un hérétique et un excommunié.

Les écrits de polémique sont généralement plus étendus que les autres livrets ; quelques-uns sont d'assez longs traités, où sont examinés les arguments pour et contre la Ligue. Ils portent les titres de Déclarations, Manifestes, Avis, Avertissements, Exhortations, Remontrances, Causes, Raisons, Réponses. Souvent ils affectent du pédantisme, se hérissent de textes qui ne prouvent rien, de témoignages sans valeur, d'analogies boiteuses tirées de l'histoire ancienne, même de comparaisons mythologiques. L'auteur de l'*Advis sur ce qui est à faire tant contre les Catholiques simulez que les ennemis ouverts de l'Eglise Catholique* (1) allègue les lois des Douze Tables, les guerres de Pyrrhus et d'Annibal avec les Romains. Son érudition historique ne l'empêche pas d'ailleurs de mêler à ses citations des avanies contre Henri IV, le « bastard d'Albret. Il n'y a bandoulier si adonné à larcin qu'il a touiours esté des sa jeunesse. C'est un paillard infame, c'est un fedifrage, etc. » Dans les *Causes qui ont contrainct les Catholiques à prendre les armes* (2), on provoque presque ouvertement au meurtre de Henri III. Un Jacques Clément n'est pas un monstre sous ce ciel chargé de tempêtes; c'est le produit normal d'un air surchauffé de haines et de colères.

Il est juste de reconnaître que, dans les polémiques de la Ligue, on rencontre souvent de la force et même du style. Ces œuvres, écrites par des hommes intelligents, sont, à tout prendre, les meilleures du parti. Claude de Rubis a été à Lyon le plus éloquent et le plus vigoureux des apologistes de la Ligue (3). Sans doute sa phrase est embar-

(1) Lyon, Pillehotte, 1590.
(2) S. L. [Lyon, Pillehotte], 1589.
(3) Voy. la *Declaration des consuls, eschevins, manans et habitans de la ville de Lyon.* Lyon, Pillehotte, 1589; *Le Bouclier de la reunion*

Digitized by Google

rassée d'interminables incidentes qui chevauchent les unes sur les autres; mais sa polémique a de la puissance, son exposition de l'ampleur et une certaine majesté. On pourra juger de sa manière par le début de la *Declaration des consuls de la ville de Lyon*, qui est un exposé des raisons pour lesquelles les Lyonnais ont adhéré à la Ligue (1) : « Parce que, par le malheur de ce temps, la malice des hommes, la multitude de nos pechez et la corruption des mœurs de ce siecle, nostre pauvre France est divisee en tant de factions et partialitez qu'elle peut à bon droit estre dite une vraie tour de Babel et confusion, par le moïen des grandes divisions dont elle est pleine; c'est la cause pour laquelle les consuls, eschevins, manans et habitans de cette ville de Lyon, bien asseurez que leurs mal-veuillans les voudront calomnier, et interprester sinistrement la sainte et catholique resolution qu'ils ont prise et executee ces iours passez, se sont resolus faire publier leur presente declaration, et manifester à chacun les justes occasions qui les ont meus à ce faire; aux fins de faire voir qu'ils n'ont rien fait ou entrepris que pour l'honneur de Dieu, la conservation de la religion catholique, apostolique et romaine, et pour le repos et seurté commune de la ville et du païs. »

La polémique de la Ligue contre la royauté, de 1588 à 1594, peut se partager en trois phases; car on ne pouvait utiliser tout à fait les mêmes arguments contre Henri III, contre Henri IV hérétique, et contre Henri IV converti, mais toujours suspect, et non absous par le Saint-Siège. La première est surtout marquée par le livre fameux du prédicateur Jean Boucher, *De justa Henrici tertii abdicatione*, publié à Paris en 1589, et réimprimé ensuite par les presses lyonnaises. La thèse de Boucher est que l'Église et le peuple ont le droit de déposer les méchants rois.

*des vrais Catholiques*. Lyon, Pillehotte, 1589. Nous croyons qu'on peut lui attribuer aussi : *Responce à l'Anti-Espagnol, semé ces iours passez par les riues et carrefours de la ville de Lyon*. Lyon, Pillehotte, 1590; *Responce des habitans de Lyon à une certaine Remonstrance*. Lyon, Pillehotte, 1590.

(1) Nous citons d'après CIMBER et DANJOU, t. XII, p. 302.

Digitized by Google

L'Église doit déposer Henri de Valois, parce que c'est un parjure, un sacrilège, un fauteur d'hérésie, un schismatique, un simoniaque, un impie, un magicien. Il doit être déposé par le peuple, parce que c'est un homme inutile au gouvernement, un tyran, un assassin, un ennemi de la patrie, un infâme souillé des vices les plus honteux, « pire que les Cyclopes ». Mais il n'est pas nécessaire d'attendre une déposition régulière : tout moyen est bon pour se débarrasser de cette bête malfaisante. Et juste au moment où Boucher achève son factum, il apprend une heureuse nouvelle : un jeune moine a renouvelé l'œuvre justicière de Judith contre Holopherne. De Thou a dit (1) de ce traité que rien de plus ignominieux n'avait paru en ces temps de licence sans frein. Il est certain qu'on y trouve des calomnies ineptes, des lazzis populaciers, des bouffonneries dignes des tréteaux d'un bateleur; mais on ne peut lui refuser de la vigueur et une logique serrée. On dit que des théologiens, des juristes, des hommes d'État y avaient collaboré. Quoi qu'il en soit, ce livre exerça sur l'opinion une sérieuse influence, et, bien que la mort de Henri III lui eût enlevé son opportunité, il resta longtemps encore un arsenal où les ligueurs allèrent chercher des armes; car, Henri III disparu, restait le Béharnais, restaient les politiques ralliés au roi de Navarre (2).

Pendant la seconde période de la polémique, tous les efforts des théoristes se tournent contre Henri IV. La discussion est trop complexe pour que je puisse même la résumer ici. Beaucoup de ligueurs attaquent le principe de l'hérédité, et vont jusqu'à prétendre que le royaume de France est, en droit, électif. La loi salique est « chose fantastiquement inventée et ne fut oncques ». En fait, dans les cas où le pouvoir a passé d'une branche à une autre, c'est quelquefois l'autorité des pairs ou des États qui a conféré la succession; François Ier fut *élu* par les États généraux

(1) Livre 95.

(2) Voy. LABITTE, *De la Démocratie chez les Prédicateurs de la Ligue*, p. 91 et suiv.

Digitized by Google

de Tours, en 1506, pour être roi après Louis XII, et celui-ci, pour plus de sûreté, lui fit épouser sa fille Claude (1). Si on tient pour incontestable le principe de l'hérédité, dans ce cas, la couronne doit revenir au cardinal de Bourbon; il est vrai qu'il n'est pas *l'aîné en la maison de Bourbon,* mais il est *l'aîné en la maison de France,* comme plus proche parent du roi défunt (2). Au reste, à quoi bon disputer sur les droits que le roi de Navarre peut tenir de la constitution française, quand cette constitution même l'exclut du trône? Henri IV est hérétique notoire, déclaré, hérétique relaps, formellement et nommément excommunié par jugement du Saint-Siège, et, par suite, forclos de la succession à la couronne par l'ancienne loi du royaume. On dit qu'il se fera catholique; il s'agit de ce qui est, non de ce qui pourra être : pour le moment, il est hérétique et ne peut être roi de France (3).

La religion de Henri IV était l'argument décisif de la Sainte Union; si décisif, que l'abjuration du roi amena la fin de la Ligue. On pouvait se demander s'il était permis de le reconnaître avant qu'il eût été relevé par le pape de l'excommunication, et ce fut le dernier refuge des doctrinaires endurcis du parti. Mais la discussion de ce point n'avait plus qu'un intérêt secondaire.

Les livrets les plus nombreux sont ceux qui racontent les événements de la Ligue, surtout les événements militaires et municipaux : batailles, villes prises, trahisons. Tels sont les Discours au vrai, Brefs discours et véritables, Défaites, Nouvelles défaites, Avis de la défaite, Victoires, Rencontres, Prises de villes, Reprises de villes, Délivrances

(1) *Discours par lequel il apparoistra que le Royaume de France st electif et non hereditaire.* S. l. [Lyon, Pillehotte], 1591.

(2) *Sommaire des raisons qui ont meu les François Catholiques de recognoistre nostre Roy Charles dixiesme.* Lyon, 1589.

(3) *Les raisons pour lesquelles Henry de Bourbon ne peut et ne doit estre receu Roy de France.* Lyon, Pillehotte, 1591. Cf. *Raisons des Politicques qui veullent faire Henry de Bourbon Roy de France.* Lyon, Pillehotte, 1590; *Le Fourt des Heretiques, Politicques et traistres de la France.* Lyon, Tantillon, 1590; etc.

Digitized by Google

admirables, Entreprises découvertes, Déloyales trahisons. Ces cahiers portent des enseignes triomphales, qui donnent une grande idée des succès de l'Union, et rassurent le peuple. Voici, comme exemple, le titre pompeux de la relation en quatre pages d'un médiocre incident de la guerre : *Defaicte des Huguenots Albigeois devant la ville de Lautrech, par Monseigneur le Duc de Ioyeuse; avec le nom des chefz et Principaux de l'armee Huguenotte, qui apres le combat ont esté trouvés morts ou prins prisonniers. Prins d'une lettre escripte par un Gentil-homme Tholosan à un sien amy de la ville de Lyon, du XXIX. de May 1592* (1).

Les livrets narratifs, écrits par des soldats, ou quelquefois peut-être par l'imprimeur lui-même d'après le bruit public, sont sans aucune prétention littéraire; mais par là même, malgré l'emphase du titre, ils ont une simplicité relative qui repose du pathos savant des pédagogues du parti. Ces relations sont souvent extraites de lettres véritables ou imaginaires (2), qu'on dit avoir été apportées du camp par un affidé.

Les affaires sont toujours à l'avantage de la Sainte Union. C'est une règle que les ligueurs ne sont jamais battus. On ne comprend pas que les royaux puissent encore tenir la campagne, ayant perdu toutes leurs villes, et leurs bataillons ayant été exterminés presque jusqu'au dernier. Le but de ces mensonges ou de ces grosses exagérations — que d'ailleurs les imprimeurs du roi ne se refusaient pas plus que ceux de la Ligue — est facile à deviner : « Pour entretenir le peuple es grandes esperances, dit un contemporain (3), les ligueurs publièrent à Paris, Rouan, Orleans, Lion et par tout ailleurs, que le duc de Nemours avoit mis en route les troupes du comte de Soissons; que

(1) Lyon, Pillehotte, 1592.

(2) En voici un seul exemple : *Coppie d'une lettre d'un Gentilhomme... contenant la deffaicte des Compagnies du Marquis de Mirebeau.* Lyon, Pillehotte, 1591.

(3) GOULART, *Mémoires de la Ligue*, édit. de 1590-1599, t. IV, p. 107.

Digitized by Google

le mesme Nemours avoit taillé en pièces cinq ou six cens hommes des troupes du Roy; qu'un nommé Sainct Pol avoit fait merveilles pour la Ligue en Champagne (1); qu'en Provence le sieur d'Ampuis et autres avoyent desfait vingt et cinq compagnies envoyees par le mareschal de Montmoranci au secours du sieur de la Valette (2). Il y avoit parmi tant de mensonges quelques grains de veritez. Le Duc de Mayenne et ses adherans faisoyent courir et crier à toutes les heures par les carrefours de leurs villes tels paquets, partie pour faire danser le peuple, partie pour crocheter à petit bruit et plus agreablement les coffres et les bourses des ecclesiastiques et des seculiers. » On imprimait qu'au premier assaut donné à Dreux, les habitans avaient fait une boucherie des soldats de l'armée royale, et que, si le roi n'était pas tout à fait mort, il n'en valait guère mieux. Toutes ces bonnes nouvelles, qu'on ne prenait pas la peine de vérifier, réjouissaient fort le peuple, et les meneurs ne cessaient de lui crier : Courage! mes amis; vous voyez bien, la Sainte Union prospère malgré les maheutres, huguenots et politiques; le Béharnais est perdu. On fabriquait de grossières impostures, entre autres certains articles supposés consentis au roi de Navarre par la noblesse catholique de son parti : que les gentilshommes qui avaient servi sa cause recevraient en propriété les biens des églises les plus voisines de leurs châteaux; qu'il ne serait loisible à personne « de baptiser enfans, mariages, sepultures » (*sic*) sans en avoir averti les ministres de la religion réformée (3).

Tromper le peuple, c'était quelque chose, mais il fallait aussi l'amuser par un peu de merveilleux. Les *baguenauderies* publiées à Lyon sous la Ligue ont été à la vérité peu

(1) *Deffaicte des trouppes huguenottes qu'estoient en Champaigne par Monsieur de sainct Paul.* Lyon, Patrasson, 1589.

(2) *Deffaicte de vingt et cinq Compagnies du Mareschal de Montmorancy par Monsieur d'Ampuis et aultres.* Lyon, Tantillon, 1589.

(3) *Articles accordez, iurez et signez à Melun par Henry de Bourbon.* Lyon, Pillehotte, 1590.

Digitized by Google

nombreuses, ou bien les collectionneurs, méprisant ces pièces puériles, n'ont pas pris soin de les recueillir. Ils ont eu certes tort, s'ils les ont en effet dédaignées ; car elles sont un précieux témoignage de cet état psychique particulier, que créent invariablement les grands malheurs publics.

Je parlerai plus loin de la *Prophetie merveilleuse* (1). Une lettre datée de Bourges, 8 mai 1591, mais peut-être faite à Lyon même, informait le bon populaire que, le jour et le lendemain de l'Ascension, des croix doubles dont la figure, pour plus d'authenticité du fait, était mise devant les yeux du lecteur, avaient été vues sur une aube au collège des jésuites, sur des corporaux, nappes d'autel et surplis de l'église Saint-Ambroise (2).

Une autre relation porte, suivant l'usage du siécle pour cette sorte de livrets, un titre formidable : *Description du grand, horrible et effroyable meteore et vision prodigieuse de deux armees apparues en l'air au dessus de Chastel Charlon en la Franche Comté de Bourgongne et plusieurs autres endroitz des Gaules, le Ieudy, lendemain du iour des Cendres, 8 du Moys de Mars 1590, par le seigneur Guyot Maillard* (3). L'auteur — véritable ou supposé — raconte bonnement qu'étant à Baume en Comté, où il fait sa résidence, il se leva une demi-heure avant le jour pour aller à la foire de Lons-le-Saulnier. En sortant de chez lui, il aperçut dans le ciel, du côté du levant, deux troupes de gens d'armes coiffés du morion, armés de piques et

(1) Quant à la *Prognostication fort utille et profitable à toutes gens, inventee par les bons Peres anciens* (Lyon, Patrasson, 1590), elle ne m'a paru avoir aucun caractère politique. Cf. la *Prediction merveilleuse sur les deux Ecclypses...* (Lyon, B. Rigaud, 1588), et d'autres livrets du même genre parus à Lyon.

(2) *Des Croix miraculeuses apparues en la ville de Bourges le iour et l'endemain de la feste de l'Ascension 1591*. Lyon, 1591.

(3) 1590, sans nom d'imprimeur ni de ville ; mais cette pièce a été imprimée à Lyon, d'après les *Notes inéd. relat. à l'hist. de Lyon* (*Arch. histor. du Rhône*, XII, 162). — On peut en rapprocher cette autre pièce parue trois ans auparavant : *Prodige de deux armees vues en l'air. Le 21 Septembre 1587*. (Lyon, Benoist Rigaud, 1587), et bien d'autres livrets analogues publiés aussi par B. Rigaud. (Voy. BAUDRIER, *Bibl. lyonn.*, 3e série, pp. 325, 370, 374, 375, 416, 492.

Digitized by Google

d'épées, qui cheminaient en bel ordre dans la direction du nord. Il monta vers la croix de Monget, qui regarde le bourg de Château-Chalon ; mais laissons à ce récit sa couleur originale. « Je vis, dit Guyot Maillard, lesdites trouppes armees à plaisir, desquelles chascune sembloit avoir cent pas de front, et puis soudain se ruerent à l'escarmouche les uns parmy les autres d'une grande fureur. Ce que donna grand espouvantement aux spectateurs... Apres s'estre bien entrebatus avec leurs picques, la premiere des armees disparut sur la ville d'Arlay, et l'autre sur Poligny, survenant une nuee espesse tirant sur le rouge qui les enveloppa, et fit perdre de veüe tous les combatans, ne restant que quelque petit bataillon des nuees poussees et agittees des vents, qui rendoyent grosses gouttes de pur sang, qui arrousoyent la terre à plomb (ce nous sembloit) plus de trois ou quatre lieux d'estendue. » Cela est suivi de considérations astronomiques et de mauvais pronostics. Mais il n'était pas besoin d'être grand prophète et de lire des signes dans les nuages, pour prédire des guerres à un pays où presque chaque province était un champ de bataille.

J'arrive au pamphlet, qui surabonde dans cette littérature de feu et de sang ; par là j'entends le livret dont l'objet propre est la calomnie ou l'insulte. On pourrait croire que l'esprit, forme d'opposition si naturelle à notre tempérament national, a été jeté à profusion dans les factums du temps de la Ligue. Hé bien ! non. Le ridicule ne suffit pas à de telles fureurs. On déclame, on invective, on outrage, quelquefois avec verve, mais on ne plaisante pas, ou la plaisanterie n'est qu'une facétie misérable et grimaçante. Les mots perdent leur sens ; les plus nobles et les plus loyaux adversaires — royalistes ou ligueurs — deviennent des suppôts du diable, qui appellent « toutes les furies d'enfer » à leur aide, de « meschans atheistes, infidelles, rebelles et proditeurs de leur patrie » (1). On a fait aux écri-

(1) *Responce à certain pretendu manifeste, publié et semé par ce*

Digitized by Google

vains du parti royaliste une renommée de bonne gaieté qu'ils ne méritent guère plus que les publicistes de la Ligue, car la *Satyre Ménippée* est un exemple presque unique du pamphlet qui réussit par l'esprit et la malice. Voyez plutôt comment un royaliste apostrophe le duc de Mayenne, qui certes, si on sait un peu l'histoire, méritait un autre traitement :

> Traistre, sorcier, lorrain, parricide execrable,
> Rebelle, ambitieux, bastard, marranizé,
> Hypocrite, pippeur, empatenostrizé,
> Sans Dieu, sans loy, sans foy, atheiste damnable (1).

L'assassinat de Henri III, loin de désarmer un moment les colères par l'instinctive pitié que nous accordons à une fin si tragique, fut le signal d'un nouveau débordement d'outrages, avec des apothéoses de Jacques Clément, et des éloges « de sa saincte résolution et très heureuse entreprise ». L'*Admirable et prodigieuse mort de Henry de Valoys* (2) porte cette épigraphe, qui suffit à résumer l'esprit de ce pamphlet : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.* Bien que Henri III fût mort dans des sentiments de piété, en pardonnant à ses ennemis, et en priant son successeur de ne pas venger sa mort, un factum lyonnais lui fait tenir des propos de damné (3) : que ses forfaits sont au-dessus de la miséricorde divine ; qu'il a fait mourir Charles IX, son frère ; qu'il avait résolu de livrer au bourreau quatre cents notables de Paris et d'anéantir le catholicisme en France. Le roi ayant achevé la confession de ses crimes, « son visage devint rouge, enflammé et fort hideux ; il demeura sept heures en agonie avec les plus effroyables regards, battements de mains et grincements de

*Gouvernement de la part des Heretiques de Vienne.* Lyon, Pillehotte, 1590.

(1) *Lettre d'un Gentil-homme françois à dame Jacquette Clement.* Saint-Denis, 1590 (réimprimé dans les *Variétés hist. et litt.*, t. X, p. 55).

(2) Lyon, Tantillon, 1589.

(3) *Les derniers propos de Henry de Valois, iadis Roy et Tyran de France.* Lyon, Tantillon, 1589.



Digitized by Google

dents qui ayent iamais esté veuz. Voyla la fin malheureuse du Tyran de la France ».

Faut-il produire encore un autre factum réimprimé à Lyon? Dans le *Discours veritable de l'estrange et subite mort de Henry de Valois, advenuë par permission divine* (1), on raconte comment l'idée est venue à un pieux jacobin, homme simple, sans exaltation apparente, de dépêcher le roi et d'en débarrasser le pays. « Dieu, une nuict, comme il estoit en son lict, luy envoye son Ange en vision, lequel, avec grande lumiere, se presente à ce Religieux, et luy monstrant un glaive nud, luy dit ces mots : Frere Jaques Clement, je suis messager du Dieu tout-puissant, qui te viens acertener que par toy le tyran de France doit estre mis à mort; pense donc à toy et te prepares, comme la couronne de martyre t'est aussi preparee. » L'auteur détaille ensuite fort paisiblement toute l'affaire : comment le jacobin fut affermi par de saints conseils en sa bonne résolution; comment, après plusieurs jours de jeûne au pain et à l'eau, il se munit « d'un couteau long, bien tranchant et fort pointu, lequel il met en sa manche ». Il termine, ayant narré le coup du bon frère avec une tranquillité admirable, par quelques traits grossièrement facétieux : « Les Politiques de demeurer estonnez, Despernon de pleurer comme un veau, et les Suisses de boire. » Et cependant l'âme de frère Clément « ne laisse de monter au ciel avec les bienheureux. De celle de Henry de Valois, ie m'en rapporte à ce qui en est, et en laisse le jugement à Dieu. » A la fin du pamphlet, est imprimé ce sixain :

L'an mil cinq cents quatre vingts neuf,
Fut mis à mort d'un couteau neuf
Henry de Vallois, Roy de France,
Par un Iacobin qui expres
Fut à S. Clou, pour de bien pres
Lui tirer ce coup dans la pance.

*Telle vie, telle fin.*

(1) Lyon, Pillehotte, 1589 (Réimprimé dans les *Mémoires de la Ligue*, IV, 9, et dans CIMBER et DANJOU, XII, 383).

Digitized by Google

## VI

Dans ce travail de publicité à outrance poursuivi par les presses de Lyon pour le succès de la Ligue, la poésie a aussi sa fonction. Elle raconte, elle dogmatise, elle invective, elle raille, elle amuse; elle revêt les idées en conflit de formules tantôt plus intellectuelles, tantôt plus populaires. Quand elle s'adresse particulièrement à la foule, sa pittoresque trivialité, aidée du chant ou expliquée par l'image, va catéchiser ceux que le livret ne peut atteindre.

Sous l'aspect le plus simple, ce sont de petites feuilles, des *billets*, sur lesquels sont imprimés des Sonnets, Quatrains, Épigrammes, Pasquils, Tombeaux, Regrets (1). Ces pièces fugitives naissaient par centaines sur le pavé de Paris; elles passaient de main en main, étaient distribuées dans les endroits fréquentés, quelquefois collées sur les portes. On doit croire qu'à Lyon, où la vie littéraire n'était alors guère moins intense qu'à Paris, la Ligue avait aussi des poètes qui débitaient en détail l'*Évangile des Seize*. Mais de cette poésie moléculaire, tout a péri, si ce n'est peut-être quelques sonnets recueillis dans la rue, et ajoutés par les imprimeurs au commencement ou à la fin des factums en prose (2).

Si cette littérature caduque était condamnée par sa nature même à rentrer dans le néant, nous avons encore un assez grand nombre de cahiers lyonnais écrits en vers. On y trouve souvent plus d'esprit et de style que dans les pamphlets en prose, à la condition, cela est bien entendu,

(1) Voy. surtout les *Mémoires-Journaux* de Pierre de l'Estoile, *passim*. Beaucoup sans doute étaient simplement manuscrits; mais on ne peut douter qu'un grand nombre fussent imprimés.

(2) *Advertissement des nouvelles cruautez desseignees par le Tyran de France*. Lyon, Patrasson, 1589; *Metamorphose d'Henry de Bourbon*. Lyon, Pillehotte, 1589; etc.

Digitized by Google

d'avoir un peu d'indulgence pour certaines insuffisances de forme, et pour des défauts de goût qui sont ceux du siècle même. N'est-il pas assez curieux, ce portrait du chancelier de l'Hôpital, qui passait pour le précurseur et le prophète de la doctrine des politiques?

L'autheur et le patron de l'erreur politique,
Ce fust un grand vieillard, maigre, ridé, ethicque,
Portant l'œil enfoncé et le have sourcil,
Chargé d'ans et de poil, d'horreur et de soucy.
Comme le teinct d'un mort pasle estoit son visage;
Sa teste ressembloit un arbre sans fueillage,
Une longue toyson de barbe luy pendoit
Qui, bien loin du menton, sur le sein descendoit (1).

Mais ce que j'ai vu de mieux tourné est un livret qui a pour titre : *La Vie et les faits heroicques du Mareschal d'Aumont. Avec la quenouille des Dames d'Autun, aux habitans de leur ville* (2). Le maréchal, dévoué serviteur de la cause royaliste, étant venu attaquer Autun au mois de mai 1591, dut lever le siège après trente-quatre jours, et le bruit s'accrédita que les dames de la ville, debout sur les remparts, s'étaient fait remarquer par la belle énergie de leur résistance. Histoire authentique ou légende, un poète inconnu — lyonnais probablement — prit de là occasion de chanter en vers aimables et faciles la belliqueuse quenouille :

Je veux chanter, d'un ton nouveau,
Et la quenouille et le fuseau
Dont voz dames, au lieu de picque,
Combattent contre l'heretique (3).

Voici maintenant une pièce *à écho;* genre vieillot sans

(1) *Description du Politique de nostre temps*. Lyon, Pillehotte, 1591. Cf. *La Vie des traistres Politicques Navarrois*. Lyon, Tantillon, 1589.

(2) Lyon, Pillehotte, 1591.

(3) On peut comparer, sur la mésaventure des royaux devant Montbard, un autre livret en vers qui pourrait bien être du même auteur : *Truffes de Montbard* [Lyon, Pillehotte], 1590.

Digitized by Google

doute, mais nos bons aïeux goûtaient fort ces petits exercices d'acrobatie littéraire, qui n'ont pas été dédaignés même de quelques bons poètes. Les troupes royalistes du Forez, aidées de Cornaton, Roux, Les Pons, Dusauzay et autres politiques, avaient pris Charlieu en février 1590. Un lettré du pays répondit à cet exploit par l'*Echo sur la prinse et sac de la ville de Charlieu* (1). Le poéte désolé confie aux forêts « ses souspirs, ses larmes et ses voix »; il interroge Écho, qui se charge de blasonner les félons :

Echo, donques dy moy, veritable, les noms
Des traistres et autheurs d'un tel malheur. Respons. — *Les Pons.*
Quel suiect eurent-ils, quell' envie ou quell' haine
Les a faict conspirer chose tant inhumaine ? — *Haine.*
L'effect est dangereux de telle passion ;
Mais n'eurent-ils encor' un peu d'ambition ? — *Si ont.*
O folles passions, o poison de notre ame !
Vostre fin ne fut onc que funeste et infame ! — *Infame.*
De qui fut leur dessein si damnable suyvy ?
Fut-ce d'un populas d'ignorance esblouy ? — *Oui* (2).

Ailleurs, les doctrines de la Ligue sont réduites en formules d'école. Dans les *Syllogismes en quatrains sur l'election d'un Roy* (3), chaque quatrain est un argument dont la conclusion, cent fois et plus répétée comme une sorte de refrain, prend à la longue l'apparence d'un principe irréductible :

(1) S. l. [Lyon, Pillehotte] 1590. Réimprimé en partie dans A. Bernard, *les d'Urfé*, p. 268, et intégralement dans l'*Ancien Forez*, VIII-IX, p. 68. — La ville fut reprise par les ligueurs au mois de mai suivant. Voy. *La Prinse de la ville de Charlieu et des chasteaux de Thizy et d'Arcies.* Paris, 1590 ; ce livret, que nous avons vu à la Bibliothèque nationale, n'a été connu, croyons-nous, par aucun des historiens de Charlieu.

(2) Parmi les autres livrets en vers d'un caractère narratif, notons encore le *Discours veritable de ce qui s'est fait et passé durant le siege de Rouën, par T. G. R. Avec un cocq à l'asne sur ce qui s'est passé audict siege.* Lyon, Patrasson, 1592. Le *Coq à l'âne* annoncé par le titre manque.

(3) Lyon, Pillehotte, 1593. Selon Péricaud, l'auteur serait probablement le Lyonnais André de Rossant.

Digitized by Google

Le peuple et le Roy vont ensemble à l'oraison ;
L'heretiq est exclus de la sainte maison
Ou se fait la priere et chante le cantique :
*Il ne faut donc pour Roy prendre l'homme heretique.*

On ne choisit le loup pour berger au troupeau,
Car il devoreroit et la chair et la peau ;
L'heretique est un loup des ames famelique :
*Il ne faut donc pour Roy prendre l'homme heretique.*

Il n'y a pas de sujet qui ne soit mis en vers. Une *Prophetie merveilleuse* (1), attribuée à « un calis qui n'a esté autre que le bon Effrem», mais évidemment imitée du style sybillin des *Centuries* de Nostradamus, est suivie de son commentaire explicatif. Les parties se déshonorent par des polémiques personnelles qui sont insolentes et grossières. Un politique inconnu jette, la nuit, à la porte de Claude de Rubis, procureur général de la commnne de Lyon, un cartel où l'auteur conseille aux Lyonnais de briser ce *simulé rubis*, qui n'est que de la verroterie sans valeur (2). Le lendemain, un ami du procureur général, ou Rubis lui-même, riposte à ces méchants calembours par une diatribe outrageuse (3), qui donne le ton où était alors montée la discussion entre gens qui s'injuriaient, sans peut-être cesser de s'estimer :

Enrage mesdisant, engence de vipere,
Execrable demon enfanté de Megere,
Arreste toy tout court.... (4)

(1) *Prophetie merveilleuse des affaires et troubles de France.* Lyon, Pillehotte, 1590.

(2) On a pensé, mais sans raison sérieuse, que l'auteur de ce cartel était Antoine du Verdier.

(3) *Responce au Cartel d'un Politique bigarré qui ne s'est osé nommer. Iceté de nuict à la porte du Sieur du Rubis. Par M. C. D. P. Avec la coppie dudit Cartel.* Lyon, 1591. — Un autre factum en vers très violent, le *Testament de la Ligue*, a été imprimé à Lyon en 1594, après le retour de cette ville à la cause du roi.

(4) Aux écrits politiques en vers, on peut rattacher les tragédies de Pierre Matthieu, et particulièrement *La Guisiade, en laquelle au vray et sans passion est représenté le massacre du Duc de Guise.* Lyon, 1589.

Digitized by Google

La chanson est bien voisine du libelle en vers ; ou plutôt la chanson est le pamphlet du peuple, qui ne lit pas les livrets : instrument de propagande politique d'autant plus puissant, qu'elle retentit partout, dans la rue, dans l'échoppe de l'ouvrier et la chaumière du paysan. Toute l'histoire de France serait racontée par la chanson, si nous avions encore les innombrables couplets échappés à la verve de nos pères. Les huguenots en tirèrent un grand parti pour la défense de leurs idées (1).

La plupart des chansons sont pleines de fautes contre la grammaire et la quantité, et la rime est souvent une simple assonance. Elles ont été créées pour l'usage du peuple, mais cela ne veut pas dire qu'elles aient toujours été créées par le peuple. On peut penser du moins que quelques chansons d'un tour très populaire ont été, comme certaines complaintes modernes, l'œuvre d'hommes d'esprit qui se sont ingéniés à prendre le parler de la foule. Ne serait-ce pas un lettré qui aurait fait la *Chanson nouvelle ou est descrite la vertu et valeur des Lyonnois en la deffense de Pontoise* ? (2) Ce qui nous le donne à croire, c'est que l'auteur l'a doctement signée de son anagramme : *Rang tiendrey*.

Plusieurs regiments, commandez
Par grands seigneurs, furent mandez
Dans Pontoise pour la deffendre,
Car l'ennemi la vouloit prendre.

Deux rois (3) usant d'un pied legier,
La vindrent soudain assieger,
Ayans à force infanterie
Et une grand'cavallerie.

Le camp des deux roys a esté
En ce siege tres bien frotté,
Et a veu, assiegeant Pontoise,
Ce que vault force lyonnoise.

(1) Dans *le Chansonnier huguenot du* XVIe *siècle* (Paris 1870, 2 vol.), plusieurs chansons concernent Lyon.

(2) Sur le chant : ESTENDU PARMI LES FLEURS. Voy. cette pièce dans les *Mémoires-Journaux* de l'ESTOILE, t. IV, p. 223. Elle a été réimprimée à 103 exemplaires par G. Willem. Paris, 1873.

(3) Henri III et le roi de Navarre.

Digitized by Google

... Celui qui a faict la chanson
Est un des enfans de Lyon,
Qui commandoit dedans Pontoise
A une bande lyonnoise.

Il est probable cependant que la plupart de ces chansons ont été faites par de pauvres chansonniers ignorants, qui souvent colportaient et vendaient eux-mêmes leur poésie fabriquée à la diable. Par exemple, la *Chanson sur la desolation de la France* (1) est d'un style si naïvement barbare, qu'on ne peut soupçonner un lettré d'y avoir mis la main, et nous en croyons l'aveu ingénu de l'auteur :

Celuy qu'entreprint composer
Ceste chanson, je vous supplie,
Si n'est bien faicte, l'excuser :
Il n'entend rien à la poesie.

On peut remarquer, à propos de ce couplet, que le poète aime à se mettre en scène. Un de nos chansonniers lyonnais raconte à sa manière la révolution du 18 septembre 1593, qui brisa la puissance du duc de Nemours : *Chanson nouvelle sur la prinse des armes et trahisons descouvertes en la ville de Lyon. Et se chante sur le chant :* O PEUPLE DE COINDRIEU (2) :

Le dix-huict septembre dernierement passé,
Dans Lyon, bonne ville, se sont barricadé
Contre ces Savoyars qui ne sont que canailles,
Et maudits Espagnols qui ne valent pas mailles.

Et il finit ainsi son chef-d'œuvre :

Qui a fait la chanson, c'est un vrai Lyonnois,
Et encore davantage un naturel François,
Combattant pour la foy, aussi pour sa patrie,
Jusqu'au dernier soupir y exposant sa vie.

(1) LEROUX DE LINCY, *Recueil de Chants historiques français, XVIe siècle*, p. 512.
(2) *Ibid.*, p. 551.

Digitized by Google

Un autre, sans nous apprendre son nom, s'est désigné assez clairement pour être reconnu par ses contemporains. Après la journée du 7 février 1594, qui rendit la ville de Lyon à Henri IV, le capitaine de Vernaison, un jovial compère, voulut dire son mot sur cet événement. Il y alla donc d'une chanson sur l'air : A MONT-BRISON FORTE MAISON (1), et ne dédaigna pas de signer ses petits couplets patriotiques :

Celuy qui a faict la chanson,
Un capitaine de Lyon,
Menant joyeuse vie
Dans le chasteau de Vernayson,
N'engendrant point melancolie.

La chanson s'imprimait quelquefois en livret, comme les autres pièces dont j'ai parlé jusque-là. Je n'en connais cependant qu'une seule certainement publiée à Lyon sous cette forme, pendant la domination de la Ligue (2). Le poète, si on peut donner ce nom au scripteur inculte qui certes n'a pas pensé à faire œuvre de littérature, raconte en ces termes le crime et la mort de Jacques Clément :

Un seul Iacobin
Ne craint l'escadron mutin
Du tyran plein de vengence ;
C'est un vray Phœnix *(bis)*,
Qui meurt pour le Crucifix,
Et se brusle pour ses filz.

Mais la chanson se publiait ordinairement en placard, imprimé d'un seul côté sur plusieurs colonnes, sans date, sans nom de ville ni d'imprimeur. Ces productions précaires, d'un format incommode, d'ailleurs plus méprisées encore que les livrets, se sont trouvées exposées à toutes

(1) *Chanson nouvelle. Sur la reduction des villes de Paris, Orleans, Rouen et Lyon à l'obeissance du Roy. (Ibid.*, p. 545.)

(2) *Coq à l'asne et chanson. Sur ce qui s'est passé en France puis la mort d'Henry de Valois iusques aux nouvelles deffaictes.* S. l. [Lyon, Tantillon], 1590.

Digitized by Google

les causes de destruction. Pierre de l'Estoile, il est vrai, en a sauvé beaucoup dans son recueil des *Belles figures et drolleries de la Ligue*. Mais les chansons lyonnaises n'ont pas eu la même chance favorable ; aucun collectionneur n'a daigné les ramasser, ou leurs portefeuilles se sont perdus. Heureusement quelques-unes, peu après la fin de la Ligue, ont été imprimées dans de petits volumes. Ces recueils mêmes, faits pour le peuple, traités comme des livres sans valeur, et bannis des bibliothèques sérieuses, sont d'une rareté extraordinaire. C'est cependant d'après les pauvres débris de cette infime littérature de la rue que nous avons pu en donner quelque idée. Mais les recueils n'ayant été imprimés qu'après le triomphe du royalisme, les chansons d'origine lyonnaise faites pour la défense de la Ligue, de 1589 à 1593, ont presque toutes péri. Celles qui ont subsisté nous parlent surtout de la tyrannie de la Ligue, de ses échecs et de sa ruine. Il est cependant certain que, même après la réduction de Lyon, les chansonniers ligueurs n'ont pas gardé le silence. La faction avait encore des partisans, surtout dans les couvents, qui furent les derniers à se soumettre (1). Est-ce par les conseils de leurs directeurs que les dames lyonnaises continuaient à se mutiner contre l'autorité royale ? On fit une chanson assez plaisante : *De l'opiniastreté de certaines dames de Lyon. Et se chante sur le chant :* DAMES D'HONNEUR, JE VOUS PRIE A MAINS JOINTES (2) :

Elles vous font de leur propheteresses,
Vous jugeriez que ce n'est que sagesses
A les ouyr de l'Estat discourir,
Et du danger que prevoyent venir.

On n'a rien faict, disent-elles, qui vaille ;
Nous autres hommes ne sommes que canaille,
Hors de l'Eglise, pour avoir ceste fois
A bon escient crié : Vive le Roy !

(1) Voy. PÉRICAUD, *Notes et Documents*, au 23 mars 1594 et jours suivants.

(2) LEROUX DE LINCY, p. 560.

Digitized by Google

J'aymerois mieux, dit dame Perroquette,
Mourir cent fois et perdre ma jaquette,
Que d'obeir à ce roy Navarrois,
Et l'appeler prince roy des François.

La chanson, imprimée en feuille volante, a dû être souvent affichée dans les endroits publics. En tout cas le placard, sous des formes variées, a joué un rôle important dans les luttes religieuses du XVI^e^ siècle. C'est à la suite d'affiches impies contre la messe et la Sainte Vierge que l'autorité, pour la première fois, essaya d'arrêter par des mesures rigoureuses la propagation des doctrines calvinistes. Aussi le placard politique, blasphématoire et injurieux, est-il expressément interdit par les ordonnances royales sur le régime de la presse. L'édit du 16 avril 1571, entre autres, défendait, sous peine de punition corporelle, « tous placards diffamatoires », et ordonnait qu'il serait procédé extraordinairement contre les auteurs, imprimeurs et distributeurs (1).

On ne tint presque aucun compte de ces prohibitions. Au temps de la Ligue surtout, dans les villes soumises au pouvoir du parti, l'affiche prêche à toute heure la sainte résistance. Après l'assassinat du duc et du cardinal de Guise, « ce ne fut plus dans Paris que placards affichez par tous les carrefours de la ville, pleins d'injures et de vilenies contre le Roy » (2).

Le placard a pris deux formes principales, sans parler de la chanson. Nous avons d'abord le placard véritable, l'affiche officielle de l'autorité elle-même. A Lyon, quand les déclarations du consulat ou du duc de Mayenne, les arrêts du parlement de Paris, un règlement public, une trêve ont été lus et criés à son de trompe et avec le cérémonial consacré, ils sont placardés, pour plus ample notification, à la descente des ponts du Rhône et de la

(1) ISAMBERT, *Anciennes lois françaises*, t. XIV, p. 232. Cf. pp. 31, 124, 150.

(2) Palma CAYET, *Chron. Noven.*, éd. citée, p. 88. Je rapporte ce témoignage parmi vingt autres du même genre.

Digitized by Google

Saône, sur les portes de la ville et les murs des églises. En même temps, l'imprimeur de la Ligue en fait de petits livrets qui se répandent dans la province. Ces placards ne se sont pas conservés. Le plus ancien que je connaisse n'a été imprimé que neuf mois après la fin de la Ligue à Lyon (1) ; il porte au bas l'attestatiou du crieur juré Jacques Bigaud, qui publia les actes du nouveau pouvoir avec la même indifférence professionnelle qu'il avait publié ceux de la Ligue.

Une autre forme de placard bien plus curieuse est l'estampe à tendance politique, accompagnée d'une légende qui est ordinairement en vers. Je lui donne le nom de placard, parce qu'elle est imprimée d'un seul côté d'une grande feuille de papier ; mais elle devait plutôt circuler de main en main. Le « portrait diffamatoire » n'avait pas été oublié dans les lois sur l'imprimerie. On comprend en effet que ces gravures, presque toujours sans art, mais d'une naïveté saisissante, qui livraient à l'idolâtrie ou aux malédictions de la multitude le portrait des martyrs de la bonne cause, la caricature et les forfaits du tyran Henri de Valois, étaient un instrument très efficace pour prêcher la révolte. Les royalistes en usèrent largement aussi, peut-être avec plus de finesse et d'esprit. C'était la presse des illettrés. La gravure mettait sous les yeux de tous ce que le livret avait dit à ceux qui savaient lire (2), et l'image satirique n'était que la traduction des invectives du pamphlet. Quand le peuple avait vu l'image qui représentait *L'histoire au vray de la victoire obtenue par frere Jaques Clement* (3), il n'avait pas besoin de lire ce quatrain imprimé au-dessous :

Un Iacobin, nommé Jacques Clement,
Considerant le mal qu'Henry faisoit en France,

(1) Bibl. de Lyon, fonds Coste, nº 8806 du catalogue imprimé.

(2) Le livret est lui-même, mais très rarement, illustré. Pour n'en citer qu'un seul exemple, on voit le portrait du duc de Mayenne au revers du titre de l'*Origine, Genealogie et Demonstration de ceste excellente et heroïcque maison de Lorraine.* Lyon, Patrasson, 1589.

(3) Paris, Antoine du Breuil. Sans date.

Digitized by Google

Luy porta une lettre, et alors promptement
Luy donna d'un cousteau au travers de la panse.

Les sujets ordinaires de ces estampes sont des portraits, des caricatures, des allégories, des batailles, des scènes dramatiques. Comme elles ne portent presque jamais de nom de ville ni d'imprimeur, il est difficile de distinguer celles qui ont été publiées à Lyon. Nous ne pouvons mentionner avec certitude que la *Description de l'armee des Catholiques campee entre le chasteau d'Arques et la ville de Dieppe* (1).

Après la Ligue, les royalistes lyonnais prirent naturellement leur revanche des insultes qu'ils avaient si longtemps subies. Vers 1594 probablement, Léonard Odet grava le *Pourtrait de la Ligue infernalle* (2). La Ligue est figurée par une abbesse à deux têtes couronnées de serpents, vêtue d'une robe blanche avec un manteau noir, les pieds armés de griffes. Une longue légende en vers donne l'explication de cette allégorie compliquée :

Sire, c'est le pourtrait que l'hideux Lucifer
A tiré du profond des abismes d'Enfer.
Sire, c'est le pourtraict de la Ligue damnable,
Qu'un François doit haïr beaucoup plus que le diable.
Elle a dessus son chef plusieurs serpens tortus,
De furie, de rage et d'horreur revestus.
Sire, c'est le portraict d'une Religieuse
Ayant les yeux sanglans et la cervelle creuse,
Deux faces en un corps, visant de tous costez,
Pour mieux dissimuler ses grandes cruautez, etc.

(1) Lyon, Pillehotte, s. d. (1589); gravure avec légende.
(2) « Faict à Lion, par Leonard Odet. Inventor. F. C. » Sans date. — Nous pourrions mentionner quelques autres estampes politiques publiées à Lyon peu après la Ligue.

Digitized by Google

## VII

Cette revue rapide a suffi sans doute à montrer comment la presse politique, par la publicité sous toutes ses formes, par le livret en prose et en vers, la chanson, le placard, l'image, faisait pénétrer partout et entretenait les idées de la Ligue. Mais, dans les derniers mois de l'année 1593, bien que la ville de Lyon fût encore entre les mains du parti, les excitations de la presse à sa dévotion ne répondaient plus à l'état réel de l'opinion générale, et il était facile de prévoir la chute très prochaine de la Ligue. Le peuple était las de la guerre, des impôts, du chômage, de la tyrannie municipale. Le roi d'ailleurs s'était fait catholique, et sa conversion enlevait tout motif sérieux à la résistance.

Le lundi 7 février 1594, vers trois heures du matin, les barricades se levèrent pour la troisième fois depuis cinq ans; mais il y eut à peine un combat au corps de garde de l'Herberie, d'où fut délogé l'échevin Thierry. On se saisit de l'arsenal, on s'assura des ligueurs les plus en vue, sans oser cependant ce jour-là parler ouvertement de reconnaître le roi, sans doute par un reste de déférence pour l'autorité de l'archevêque.

Mais, le lendemain, la poussée de l'opinion devint irrésistible. Tout le monde voulut prendre la couleur du roi, l'écharpe blanche ; dès le matin, le taffetas et le crêpe manquèrent dans les boutiques. Sur le soir, d'Ornano fit son entrée par la porte du Rhône, suivi d'une multitude ivre de joie, et alla aussitôt rendre grâces à Dieu dans l'église Saint-Nizier. Un grand portrait du roi fut exhibé au peuple devant les galeries de l'hôtel de ville par un capitaine pennon, tête nue, qui dit à haute voix : « Voici le portrait de notre roi. Obéissons-lui, prions Dieu pour sa prospérité, santé et longue vie, et crions tous : Vive le roi ! » Le son des cloches s'éteignit dans une immense acclamation. Le

Digitized by Google

10 février, les *Enfants de la ville* dressèrent sur la place du Change une pyramide à fond rouge, pleine de fagots et de fusées, y mirent le feu par la base, et se donnèrent le plaisir d'une magnifique girandole. Cette fête de la réconciliation du prince et de ses bons Lyonnais dura huit jours : les salves d'artillerie, les fanfares de trompettes, les feux de joie, les cris de : *Vive la liberté française* ne discontinuaient pas. Dans les carrefours étaient tables ouvertes ; le peuple s'amusait à brûler des mannequins qui représentaient la Ligue sous la figure d'une sorcière.

Le roi apprit ces bonnes nouvelles à Melun, le matin du 13 février, étant encore au lit. Il se leva aussitôt, et se jeta à genoux pour en remercier Dieu. Sauf le retour de Paris à son autorité, rien ne pouvait être alors pour lui plus heureux ; en effet l'exemple de Lyon, selon le dire imagé d'un historien du temps, « servit comme d'un clair phanal pour ramener plusieurs autres villes au port de la clémence du roy ». (1)

Ainsi s'acheva, après cinq ans moins dix-sept jours, le règne de la Ligue à Lyon. Le consulat réorganisé en usa assez doucement avec les derniers partisans de la Sainte Union. On se contenta d'envoyer les plus compromis prendre l'air « en leurs maisons des champs », jusqu'à ce que le rétablissement de la tranquillité publique permît de les rappeler.

(1) Palma CAYET, *Chron. novenaire*, éd. citée, p, 542. Entre les autres témoignages ou documents contemporains, nous citerons : Ant. DU VERDIER, *Prosopographie*, éd. de 1603, t. III, p. 2586; Cl. DE RUBIS, *Hist. de Lyon*, chap. LXV; DE THOU, l. CVIII; GODEMAR, *Documents*, p. 56; une lettre d'un Lyonnais à un Parisien dans L'ESTOILE, éd. citée, VI, 325 (relation très importante, qui est peut-être d'Ant. du Verdier). — Citons seulement quelques-uns des nombreux *livrets* relatifs à cet événement : Ant. DU VERDIER, *Discours sur la reduction de la ville de Lyon à l'obeïssance du Roy*. Lyon, Th. Soubron, 1594 (voy. ma notice : *le Bibliographe Antoine du Verdier*, p. 52 et 66); *Les feux de ioye de Lyon, Orleans, Bourges et autres villes qui se sont remises en l'obeïssance du Roy*. Lyon, 1594; *Discours royal... Et la reduction de la ville de Lyon à sa Majesté, par D. T. C.* Lyon, P. Dauphin, 1594; *Coppie d'une Lettre escrite de Lyon par un serviteur du Roy à un sien amy à Tours*. Tours, Mettayer, 1594; etc.

Digitized by Google

Cette révolution eut sur la presse une influence immédiate. Les imprimeurs attitrés de la Sainte Union cessent de publier des pièces politiques. D'autres imprimeurs, Jullieron et Ancelin (1), Gautherin, Morillon, Ferdelat, etc. entrent en scène à leur tour, et travaillent pour la cause qui vient de triompher, mais avec un peu plus de modération, car les haines étaient bien amorties.

Du reste, un des premiers soins du nouveau consulat fut de réprimer les intempérances de la presse : « Ayant esté apperceu que, soit par l'ignorance de certains imprimeurs, ou par la malice d'aucuns particuliers, il s'imprime et vent publiquement des *livrets*, lesquels, soubs beau et honeste tiltre, contiennent quelques fois des parolles injurieuses et mal seantes à la modestie requise en une ville bien pollicée, pour ceste cause est deffendu à tous imprimeurs d'imprimer, et à tous libraires de vendre ou faire vendre desormais aucuns livres ou escrits qui n'ayent esté veuz et censurez, et sans la permission et auctorité des magistrats, soubs les peines de l'ordonnance. » (2) Jean Pillehotte, le plus actif des imprimeurs de la Ligue, fut même pour quelque temps chassé de la ville, et on lui interdit de continuer son commerce de librairie. L'archevêque de Vienne dut demander pour lui l'indulgence des échevins, leur remontrant que le pauvre homme n'avait pas au fond l'âme si factieuse et si turbulente, et que, s'il avait imprimé tant de méchantes choses contre les intérêts du roi, c'était par le commandement des hommes au pouvoir (3).

Je n'ai ni caché, ni excusé les désordres de la Ligue. Mais ce n'est pas un de ces événements qu'on puisse abso-

(1) Libraires associés. Par lettres patentes du 6 avril 1594, Henri IV leur donna la charge d'imprimeurs ordinaires du roi à Lyon, vacante par la « forfaiture et rébellion » de Jean Pillehotte (BAUDRIER, *Bibliogr. lyonn.*, IIe série, p. 240).

(2) *Ordonnances ou articles concluds et arrestez en l'assemblee generale teniie au Consulat de la ville de Lyon.* Lyon, Jullieron et Ancelin, 1594 (art. XX).

(3) Lettre du 26 mars 1594, dans PÉRICAUD, *Notes et Documents*, sous cette date.

Digitized by Google

lument juger d'après les règles ordinaires. La Ligue a-t-elle réussi ? Ou bien n'est-ce qu'une de ces perturbations violentes, sans résultat utile, et dont la seule suite est de laisser des ruines ?

Sous l'ancienne monarchie, ce fut un mot d'ordre, une nécessité de politique et de convenance, de parler avec horreur de ces années funestes où le peuple avait tenu en échec l'autorité royale, et de prononcer avec assurance que la Ligue avait succombé. Depuis, pour des raisons différentes, les historiens rationalistes ne pouvaient guère être favorables à un mouvement dont le principe avait été tout catholique. On affecta de n'y voir que l'intolérance des Seize, le délire d'une multitude imbécile, le fanatisme déchaîné de la chaire et de la presse. La Ligue a donc été, en général, jugée avec peu d'impartialité, soit dans son caractère, soit dans ses résultats; c'est encore une sorte de dogme historique, reçu par tradition, qu'elle a été vaincue. « Cette formidable coalition, dit un écrivain récent, se brisera contre le génie militaire et la diplomatie infatigable du roi de Navarre. » (1) Qu'est-ce à dire ? La diplomatie du duc de Mayenne, de Jeannin, de Villeroy, de l'archevêque de Lyon valait bien, sans doute, celle de Henri IV et de ses conseillers. Quant au génie militaire du roi, on nous parle sans cesse des journées heureuses d'Arques et d'Ivry, comme si elles avaient décidé du sort de la guerre; mais on oublie l'échec devant Rouen, la levée du siège de Paris, et tant d'autres insuccès du Béharnais et de ses capitaines. La vérité est que victoires et défaites se balancèrent à peu près entre les deux partis pendant quatre ans. Ce n'est ni avec son épée, ni avec sa diplomatie que le petit roi de Navarre est devenu roi de France.

Mais, du jour où il eut abjuré le calvinisme à Saint-Denis, le 23 juillet 1593, tout lui devint facile, parce que la résistance n'avait plus de motif dans l'âme de la nation. Elle ne se soutint quelques mois encore que par les inté-

(1) ROBIQUET, *Paris et la Ligue sous le règne de Henri III*, p. 581.



Digitized by Google

rêts engagés, les intrigues espagnoles, et les scrupules de conscience de ceux qui craignaient une conversion simulée, ou attendaient que le roi eût reçu l'absolution du Saint-Siège. L'acte de Saint-Denis a cent fois plus avancé les affaires de Henri IV que la victoire d'Ivry. Pourquoi désormais les Français auraient-ils gardé les armes contre le roi, quand « il a recogneu l'Eglise catholique estre la vraye Eglise de Dieu, et l'a embrassee avec resolution d'y vivre et mourir » ? (1)

Si, par Ligue, on entend les menées de l'étranger, les desseins ambitieux de la maison de Lorraine, la reconstitution de la féodalité, l'émancipation de quelques communes puissantes, oui, la Ligue a été vaincue, et avec elle tout ce qu'elle contenait d'excessif ou de révolutionnaire. Mais la Sainte Union a triomphé dans sa pensée fondamentale, qui était l'exclusion d'un prétendant hérétique; finalement, c'est bien le roi qui a capitulé devant la Ligue. Henri III mourant avertissait son successeur que, s'il ne se faisait catholique, il ne serait jamais reconnu roi de France. Henri de Bourbon déclara d'abord qu'il ne voudrait pas, pour quatre royaumes, renier la religion dans laquelle il avait été nourri; un an avant sa conversion, il disait encore ou faisait dire qu'on ne le ferait pas aller à la messe « à coups de bâton ». Les ligueurs répondaient, lui mettant le marché à la main : « Qui n'espousera la messe de bon cœur n'espousera jamais la couronne de France. » (2) A la veille de l'abjuration, M. d'O avait dit à Henri IV, qui parlait de temporiser encore, que le tiers-parti devenait menaçant, que le remède devait être prompt, que le roi était perdu, s'il ne se hâtait d'aller à la messe. (3)

Il fallut bien y aller, faire le *sault périlleux* contre lequel on regimbait. La sincérité de cet acte est un problème de psychologie intime qu'il est difficile de résoudre. Nous croyons cependant que le roi, une fois éclairé, peu à peu

(2) A. DU VERDIER, *Discours sur la reduction*. Lyon Soubron, 1594.
(2) *Defaicte veritable sur les troupes du Roy de Navarre*. Lyon, Tantillon, 1590.
(3) Pierre de L'ESTOILE, éd. citée, VI, 73.

Digitized by Google

affermi dans sa foi nouvelle, s'accoutuma à s'y soumettre sans réserve. Mais on ne saurait dire exactement quelle fut, au premier moment, la part de la bonne foi, de la lassitude, de la nécessité, de la politique, dans l'abjuration du 23 juillet. Toujours est-il que, si la Ligue n'avait pas forcé le roi de donner cette satisfaction aux croyances religieuses de la majorité du pays, la maison de Bourbon n'aurait probablement pas régné en France.

REURE.

Digitized by Google

LES

# ASSOCIATIONS AGRICOLES

## I

### CRISE OUVRIÈRE ET CRISE AGRAIRE

Crise ouvrière, crise agraire, ce sont là les suprêmes périls de nos sociétés modernes. Ces périls, le socialisme les appelle, la sociologie cherche à les conjurer. Mais en ce qui regarde la crise ouvrière combien délicate est l'œuvre de ceux qui y touchent pour la dénouer pacifiquement! Combien il est difficile de toujours préciser la limite où s'arrête la sociologie, et où commence le socialisme! Certes, les Syndicats mixtes, où patrons et ouvriers se rencontrent, marquent cette limite.

Ce sont les seules associations ouvrières qu'ait suscitées l'initiative catholique.

Notre grand Pape Léon XIII, dans son immortelle encyclique *Rerum novarum*, leur a donné la première place parmi les œuvres destinées au soulagement des humbles et au rapprochement des classes, et le Saint-Père a vu dans ces associations mixtes, des œuvres qui embrassent en quelque sorte toutes les autres.

C'est encore dans les Syndicats mixtes que le généreux fondateur du Musée social, le comte de Chambrun, voit

Digitized by Google

la solution de la crise ouvrière. Mais ils ne s'établissent pas sans de grandes difficultés où se retrouve l'antagonisme d'intérêts entre les patrons et les ouvriers. Ici, ce sont les ouvriers qui repoussent l'ingérence des patrons. Là, ce sont les patrons, même des patrons chrétiens, qui n'acceptent pas la présence des ouvriers dans leur conseil : ils veulent le bien de leurs ouvriers, ils les assistent par des œuvres de prévoyance, mais ils tiennent à maintenir hors de toute discussion leur autorité patriarcale.

L'idée de la corporation, même sous la forme nouvelle que lui donnent nos institutions modernes, a pu paraître peu conciliable avec l'esprit de notre temps. « Pour ressusciter la corporation, nous disait un éminent ecclésiastique, il faudrait ressusciter d'abord la Société chrétienne qui l'a produite. » A cela les défenseurs de la corporation répondent que c'est précisément pour faire revivre la société chrétienne qu'ils font revivre la corporation. Les termes sont renversés. Quelles que soient nos sympathies personnelles pour les Syndicats mixtes, nous n'avons pas à nous prononcer ici sur cette grave question. Nous nous bornerons à constater que si les associations ouvrières ont des adversaires, même parmi les catholiques, il n'en est pas de même des associations agricoles. Rien ici, malgré les efforts des collectivistes, ne risque de toucher au socialisme. Les cultivateurs qui forment ces Syndicats mixtes, propriétaires, métayers, ouvriers agricoles, sont essentiellement conservateurs. La raison en est simple : la plupart sont propriétaires, ne fût-ce que d'un lopin de terre. Ceux-là même qui ne possèdent rien parmi les simples ouvriers agricoles, sont par les conditions de la culture, trop disséminés pour s'agiter, comme le faisait remarquer M. Cheysson (1) ; et le nouveau directeur du Musée social, M. Mabilleau, a très justement dit, dans un remarquable article sur le « Mouvement agraire » : « L'ébranlement qui se fait sentir dans le monde agricole ne provient d'aucune rivalité de classes,

(1) *Le concours entre les Syndicats Agricoles au Musée Social. Journée du 31 octobre 1897.* — Paris, Calmann-Lévy, 1897.

Digitized by Google

d'aucun antagonisme d'intérêts, il ne manifeste qu'un effort de solidarité et d'union pour vaincre la mauvaise fortune générale et pour faire germer plus richement la moisson de vie, où viennent s'alimenter tous les hommes. (1) »

Suivant la belle pensée de M. Kergall : c'est « l'union pour la vie » ; elle ne supprime pas la « lutte pour la vie » (2), elle est le plus utile et le plus généreux auxiliaire de cette lutte qui, trop souvent pour les Syndicats purement ouvriers, n'a d'autre issue que la révolution sociale. Et le secrétaire général de l'Union des Syndicats des Agriculteurs de France, M. Boullaire, a pu dire avec une légitime fierté : « Là où d'autres ont cherché une arme de guerre destinée à soulever les haines sociales, les Syndicats agricoles ont trouvé un gage d'union et de paix » (3).

Et cependant la misère du paysan est bien plus grande que celle de l'ouvrier. Tandis que les salaires industriels n'ont cessé de s'élever, la valeur de la terre n'a cessé de baisser. Les paysans subissent une crise dont ils ne sont pas responsables. Pourrait-on toujours en dire autant des ouvriers, et leur facilité à se laisser exciter par les meneurs n'a-t-elle pas surtout pour cause le matérialisme qui ne leur enseigne que la poursuite des appétits matériels, le désespoir de ne pouvoir les assouvir, la haine de ceux qui peuvent s'y livrer ? La crise ouvrière est souvent factice,

(1) *Revue de Paris*, 1er juillet 1897.

(2) *Le concours entre les Syndicats agricoles*, ouvrage cité.

(3) *Id.* Notre article était sous presse quand le Congrès des démocrates chrétiens, réuni à Lyon, a émis le vœu des Syndicats séparés, n'ayant d'autre lien qu'une Commission mixte. Il ne semble pas que ce dernier palliatif suffise pour neutraliser le péril des Syndicats séparés. Les promoteurs de ce vœu, animés d'ailleurs des meilleures intentions, ont cru preserver nos campagnes du socialisme en groupant sous une forme chrétienne les ouvriers agricoles. Mais on l'a remarqué, il y avait peu d'agriculteurs au Congrès de Lyon, et les hommes compétents ont jugé que la réalisation de ce vœu ne ferait que précipiter dans le socialisme ceux qu'elle aurait pour but de détourner de ce gouffre. Signalons parmi les nombreux protestataires, M. Duport, président de l'Union des Syndicats agricoles du Sud-Est, et dont le nom reviendra dans notre étude.

Digitized by Google

la crise agraire n'est que trop réelle. Mais, quels que soient les progrès de l'irréligion dans les campagnes, le paysan voit le ciel de plus près que l'ouvrier, et à défaut même de la résignation chrétienne, la paix sereine de la nature lui enseigne la patience.

Nés de la loi du 21 mars 1884, les Syndicats agricoles sont les premiers qui aient donné une application générale et pratique au salutaire principe de l'association mixte. Ils se procurent des machines agricoles, ils achètent à meilleur marché les engrais chimiques. Ils ont leurs caisses de crédit mutuel, de retraite, d'assistance, et leurs écoles professionnelles. Certes, comme le comte de Rocquigny, comme le Ministre de l'Agriculture, président du Conseil, le faisaient remarquer dernièrement, le mouvement syndical avait à triompher « de l'esprit de routine, de défiance, d'individualisme », qui appartient aux classes rurales. Mais l'homme des champs possède aussi le bon sens, et le caractère pratique de l'association lui fut démontré par des hommes qui avaient sa confiance, nous le verrons tout à l'heure.

Le péril était grand d'ailleurs : la crise agraire exigeait l'union des bonnes volontés pour le salut de tous. Nos associations agricoles avaient depuis longtemps leurs devancières en Allemagne. Elles y furent spécialement étudiées par la mission qu'y envoyait le Musée social.

En fondant son grand établissement d'utilité publique, le comte de Chambrun avait surtout en vue la question ouvrière. Et cependant sa pensée embrassait déjà la question agricole. Ainsi que le travailleur des villes, le travailleur des champs était figuré sur la belle médaille du Musée. En même temps donc que M. de Chambrun faisait procéder en Angleterre à une enquête ouvrière confiée à M. de Rousiers, il chargeait M. Blondel de poursuivre en Allemagne une enquête rurale. Nous avons entendu les chefs de ces missions et leurs dignes auxiliaires nous exposer les résultats de leurs investigations en de substantielles conférences qui, remaniées et complétées, sont devenues de beaux volumes.

Digitized by Google

## II

### L'ENQUÊTE RURALE DU MUSÉE SOCIAL EN ALLEMAGNE LES *BAUERNVEREINE* (1)

Nous nous souvenons du charme avec lequel nous suivions M. Blondel dans son exploration de l'Allemagne agraire, tandis que des projections électriques faisaient passer sous nos yeux les habitations rustiques où il nous introduisait.

Agrégé d'histoire, docteur ès lettres, docteur en droit, déjà chargé de missions antérieures par le ministre de l'instruction publique, M. Blondel avait ici la double compétence de l'historien et de l'économiste.

Il avait appliqué dans son enquête cette rigoureuse méthode d'observation qui caractérise notre temps.

Dans cette Allemagne où l'élément rural, moins dense cependant qu'autrefois, représente quarante-deux pour cent de la population, le paysan est bien apparu au sociologue comme « l'homme du pays », celui qui garde le mieux le type national dans ses traits caractéristiques. Aussi M. Blondel et ses collaborateurs ont-ils parcouru toute la campagne allemande, faisant causer le paysan, se mettant « en confiance avec lui », partageant même sa chambre.

De cette enquête M. Blondel rapportait des conclusions identiques à celles dont nos Cercles d'études sociales poursuivent la réalisation dans l'agriculture française : l'indivisibilité du domaine familial, la liberté laissée au chef de famille de choisir l'héritier du sol, la guerre à l'usure, la

(1) *Etude sur les populations rurales de l'Allemagne et la crise agraire*, par M. Georges Blondel, avec la collaboration de MM. Charles Brouilhet, Edouard Julhiet, Lucien de Sainte-Croix, Louis Quesnel. Paris, Larose, 1897.

Digitized by Google

nécessité de l'association, du crédit rural, la représentation des intérêts professionnels.

Comme les éminents fondateurs de nos œuvres ouvrières catholiques, M. Blondel appartient à l'école de Le Play, et avec celui-ci, c'est en Hanovre qu'il a trouvé la famille souche établie depuis nombre de siècles sur la même terre.

Ce pays de Hanovre, la Westphalie, la plaine saxonne, la Bavière, sont demeurés en Allemagne des pays de tradition. C'est là aussi que domine la propriété moyenne, tandis qu'à l'ouest le morcellement excessif du territoire témoigne du voisinage de la France, de la communauté d'origine franque, de l'introduction du code Napoléon, et qu'à l'est la plaine wende, immense et monotone comme le désert, déploie ses vastes domaines. Mais ceux-ci sont obérés, c'est là que la crise agricole sévit avec le plus d'intensité et a produit cette ligue agraire, qui, par ses revendications, a fait des seigneurs prussiens des socialistes d'Etat.

Tout autre, nous dit un savant collaborateur de M. Blondel, M. Brouilhet (1), tout autre est le caractère de l'association dans les deux régions allemandes où règne la petite propriété ou la propriété moyenne. Dans la première, où l'émiettement du sol donne peu de valeur à la propriété, la crise, quoique moins aigüe qu'en Prusse, se ferait plus sentir qu'au nord-ouest et au sud-est, si le caractère de cette région n'était devenu surtout industriel. Ici les associations rurales ont un caractère purement économique. Les paysans s'unissent pour l'achat des matières premières, pour la vente de leurs produits. Dans les pays de coutume, où le paysan se plaint peu de la crise et trouve en l'immuabilité de son domaine une aisance relative, le caractère économique de l'association est accessoire, le caractère religieux et social domine.

(1) Docteur en droit, chargé d'un cours d'économie politique à la faculté de droit de Montpellier, M. Brouilhet a spécialement étudié ici : « l'association dans la vie rurale du peuple allemand ».

Digitized by Google

De la Westphalie sont sorties les *Bauernvereine*, ces belles et nobles associations dues à l'initiative d'un homme de foi et de cœur.

Ancien officier de cavalerie, le baron de Schorlemer-Alst avait démissionné pour poursuivre ce grand but : le *Bauernstand*, l'état des paysans. Il voulut y grouper tous les possesseurs de la terre, seigneurs et simples cultivateurs, unis par les mêmes intérêts professionnels et les représentant en ce qu'ils ont de plus sacré : la terre. Catholiques et protestants s'y rencontrent, mais tous doivent être des chrétiens pratiquants. Et, à vrai dire, dans une association où le riche n'apporte d'autre privilège que celui du sacrifice, la solidarité purement humaine ne suffirait pas. Lisons ces belles paroles où M. de Schorlemer-Alst se peint à son insu, nous dit le rapporteur, et qu'il prononça dans un discours au Reichstag : « Le grand propriétaire doit vivre en chrétien, c'est-à-dire se distinguer de ceux qui considèrent un grand domaine comme un placement avantageux de leur capital, et comme un moyen d'échapper aux chaleurs de l'été. Nous devons partager les souffrances comme les joies du peuple, et c'est dans ce sentiment que je trouve le véritable lien entre la grande, la moyenne et la petite propriété; et l'unité entre elles ne se fera que le jour où tous seront persuadés qu'ils sont, à un certain point de vue, sur le même rang, c'est-à-dire que tous sont devant Dieu des serviteurs inutiles : voilà la véritable égalité. Ce n'est que dans ce sentiment que peut se constituer la véritable hiérarchie sociale (1). »

De tels sentiments devaient être compris de ces paysans westphaliens qui, sur les murs peints et sculptés de leurs riantes maisons entourées de grands arbres, mettent ces inscriptions : « Seigneur, quand je dors, tu veilles.

— Confie-toi à Dieu, et demeure dans ta condition. — Seigneur, accorde-nous ce que nous implorons aujourd'hui pour cette demeure. Bannis-en l'esprit d'hostilité, d'orgueil et de zizanie, et tout ce qui peut troubler le

(1) Brouilhet, *étude citée.*

Digitized by Google

recueillement. Comble-nous en ce lieu de ta grâce, en attendant que nous te voyions face à face (1) ».

L'esprit de foi et de charité qui anime les Westphaliens devait leur faire accueillir avec sympathie les caisses de crédit rural mutuel, instituées par Raiffeissen, un protestant, et développées par son fils, fervent catholique, pour arracher aux griffes des usuriers juifs les habitants des campagnes. Les fondateurs et propagateurs de ces caisses sont souvent des curés, des pasteurs, mais c'est le clergé catholique qui a le plus contribué à les répandre, et l'immense influence que lui donne un tel bienfait, est la cause de l'hostilité que les caisses Raiffeissen inspirent aux libres penseurs. Les trésoriers de ces caisses regardent leur mission comme un apostolat. Ils s'inspirent des préceptes contenus dans les livres techniques de Raiffeissen : « Aimez-vous les uns les autres. — Tu dois aimer ton prochain comme toi-même. — Celui qui voit souffrir son frère sans lui porter secours, celui-là n'est pas pénétré de l'amour de Dieu. » — Aimez-vous les uns les autres, répètent les livres de compte en tête de leurs pages, et ce précepte évangélique varie avec ces maximes : « Aide-toi, le ciel t'aidera. — Avec Dieu » (2).

« Cette organisation financière est imprégnée de charité chrétienne et de solidarité humaine » remarque ici le savant rapporteur du *Crédit rural en Allemagne*, M. Edouard Julhiet (3), qui ajoute : « Mais cette intervention de nobles sentiments n'empêche point les caisses Raiffeissen de suivre rigoureusement des règles techniques très précises. Les livres sont fort bien tenus, généralement par le maître d'école du village, par quelque fonctionnaire, ou par quelque paysan du village un peu instruit, comptable improvisé, qui met une sorte de coquetterie et de point d'honneur à l'accomplissement de sa tâche. »

On le voit, pour veiller aux intérêts moraux et religieux

(1) BLONDEL, *ouvrage cité*.
(2) *Etudes sur les populations rurales de l'Allemagne*, ouvrage cité.
(3) *Id*.

Digitized by Google

de leurs membres, les *Bauernvereine* ne négligent pas leurs besoins matériels. Avec leurs caisses de crédit, elles ont leurs caisses de production, leurs assurances ; et pour défendre les intérêts de leurs associés, elles ne leur procurent pas seulement l'assistance judiciaire, mais elles peuvent constituer en elles des tribunaux d'arbitrage. Elles donnent aussi l'enseignement agricole.

Les paysans de la Silésie, de la Poméranie, de la Prusse occidentale, de la Hesse, de la Basse Bavière, ont suivi l'exemple donné par la Westphalie, et se sont groupés en *Bauernvereine*. Le baron Félix de Loë a fondé ces associations dans la province rhénane.

Les *Bauernvereine*, où se confondent toutes les classes, opposent une digue puissante au socialisme agraire qui d'ailleurs, en Allemagne comme en France, sait fort bien qu'il serait mal reçu des paysans en leur prêchant l'abolition de la propriété, ainsi qu'il le fait aux ouvriers qui ne possèdent rien : il se borne à exciter la petite propriété rurale contre la grande, mais l'étroite union qui règne dans les *Bauernvereine* assure peu de succès à cette propagande.

Par leurs députés, par leurs pétitions, les paysans de Westphalie ont obtenu du Reichstag d'utiles réformes agraires. Il faut placer au premier rang celle qui consacre la coutume de maintenir le domaine familial agricole dans son indivisibilité; coutume qui impose à l'héritier du sol le devoir de veiller aux besoins de ses frères et de ses sœurs, et qui revêt un caractère tellement sacré que ceux-ci aiment mieux se sacrifier eux-mêmes, quand il le faut, plutôt que de voir passer en des mains étrangères ce domaine où ils gardent ou retrouvent d'ailleurs toujours leur place.

Heureux pays que celui où règnent ces traditions patriarcales ! A la Westphalie aussi on pourrait appliquer les éloquentes réflexions de M. de Sainte-Croix alors que, dans une conférence sur la Frise orientale, il louait les habitants de cette contrée d'avoir su garder ce don : le sérieux en face des choses sérieuses, le sentiment du respect. L'orateur ne voulait pas « dédaigner le refrain si vif de l'alouette gauloise », mais il s'élevait contre cette ironie

Digitized by Google

perpétuelle si à la mode aujourd'hui et qui, ajouterons-nous, au lieu de s'en prendre seulement aux ridicules comme savait si bien le faire la vieille gaîté française, glace de son sourire sceptique l'expansion des sentiments les plus élevés et les plus généreux. « Il faut être, non pas celui qui nie, mais celui qui croit », disait le conférencier au milieu des chaleureux applaudissements de l'auditoire.

## III

### LA FONDATION DES SYNDICATS AGRICOLES EN FRANCE

Tout en constatant les précieux résultats obtenus au Reichstag par les *Bauernvereine* M. Brouilhet regrette que ces associations soient entrées ainsi dans le domaine parlementaire et législatif. Il leur préfère les associations purement économiques des bords du Rhin, et voit dans celles-ci le type le plus rapproché de nos syndicats agricoles.

Certes, si les *Bauernvereine* n'avaient qu'un but politique en établissant leur influence dans le Reichstag, on pourrait s'associer aux regrets du savant conférencier. Mais n'oublions pas que ces associations ont pour objet la défense de leurs intérêts professionnels par la représentation de ces mêmes intérêts. N'était-ce pas aussi la pensée qui inspirait les fondateurs de nos syndicats agricoles en France? Ne poursuivaient-ils pas ici ces deux idées maîtresses : la corporation, qui. dégagée de ses anciennes entraves, serait la sécurité du paysan comme celle de l'ouvrier; la représentation des intérêts qui serait la sécurité du pays, en donnant à toutes les professions la faculté de choisir en leur sein leurs mandataires? Le vœu d'une Chambre d'agriculture n'est-il pas devenu tellement général qu'il a pu être exprimé, le 31 octobre dernier, devant le ministre de l'agriculture, président du conseil, par l'organe autorisé

Digitized by Google

des syndicats agricoles, lauréats du Musée social? — Dans cette même séance du 31 octobre, le même orateur n'avait-il pas été chargé par le comte de Chambrun de développer ce sujet: le progrès social par les associations agricoles? Enfin M. de Chambrun n'a-t-il pas hautement déclaré lui-même que les prix décernés par lui aux syndicats devaient être accordés à ceux qui auraient produit les meilleurs œuvres sociales?

En France comme en Westphalie, ce sont les hautes classes qui ont fondé les associations agricoles dès que la loi de 1884 leur a permis de réaliser le vœu que ne cessaient d'exprimer, depuis 1871, les généreux promoteurs du catholicisme social. Cette origine a été loyalement reconnue par un républicain dans l'étude que nous avons déjà citée. « Il serait puéril de nier, dit M. Mabilleau, que l'essor de l'association agraire soit dû aux initiatives du parti conservateur, et même qu'il soit encore, dans l'ensemble, guidé par les représentants de l'ancienne France ; tout l'armoriai de notre vieille aristocratie figure dans la liste des comités. Mais pour diverses raisons, qu'il est plus facile d'entrevoir que de déduire, le mouvement n'a pas pris la direction à laquelle on pouvait s'attendre d'après cette origine.

« D'abord il faut le dire bien haut, à l'honneur de la classe intéressée, la grandeur et la beauté de la tâche chaque jour plus clairement apparues, se sont imposées peu à peu aux fondateurs et les ont élevés à un désintéressement dont ils ne se savaient peut-être pas capables. Ceux-là même qu'avait hantés le vague espoir d'une lointaine revanche politique, au moment où ils s'efforçaient de rassembler autour d'eux la troupe émancipée de leurs anciens « clients » n'auraient pas su résister jusqu'au bout à l'entraînement de l'œuvre. J'ai entendu à ce sujet quelques aveux vraiment touchants, dont la sincérité n'est pas suspecte. Et je m'en réjouis : un bon Français est toujours heureux de trouver dans sa patrie quelqu'un de plus à estimer. (1) ».

Ce sont là de nobles et généreuses paroles, quelque res-

(1) *Revue de Paris*, l. c.

Digitized by Google

trictives qu'elles puissent être en ce qui concerne la première inspiration du syndicat mixte. Sans doute cette inspiration est due au comité des cercles catholiques, œuvre admirable, mais qui parfois avait semblé revêtir un caractère politique dont l'apparence ne permit pas de la rendre paroissiale. Quoi qu'il en fût, nulle ambition personnelle n'animait les promoteurs des cercles : il n'y avait là que l'ardent désir de se dévouer au relèvement de la France meurtrie, agonisante, au soulagement du prolétariat, à la réconciliation des classes. Ces gentilshommes, ces officiers qui, au lendemain de la Commune, allaient au peuple encore frémissant du souffle révolutionnaire, étaient de même race que ceux qui, devant le péril de la patrie, étaient allés au feu en 1870 sous le drapeau de la République. Les associations mixtes suscitées par des hommes d'un si généreux patriotisme, demeurèrent purement professionnelles, le distingué publiciste de la *Revue de Paris* le constate lui-même. Républicains et royalistes s'y rencontrèrent avec des membres du clergé rural, qui toutefois, n'y exercèrent pas l'action souveraine des curés et des pasteurs dans les *Bauernvereine*. Comme dans ces dernières associations les châtelains donnèrent aux simples cultivateurs l'appui moral et matériel le plus affectueux.

Aujourd'hui encore, c'est un fils des croisés qui, en la personne du comte de Chambrun, apporte au paysan comme à l'ouvrier, et sans aucune arrière-pensée politique, sa fortune, sa vie, son âme !

## IV

LE CONGRÈS DE NICE. — LA DISTRIBUTION DES PRIX CHAMBRUN LE 31 OCTOBRE. — LES VŒUX DES SYNDICATS AGRICOLES. — LES PROMESSES DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES. — LES DISCOURS DE M. MÉLINE A LA CHAMBRE LE 13 ET LE 20 NOVEMBRE. — LE MAL ET LE REMÈDE.

Nous venons de voir que dans les missions envoyées à

Digitized by Google

l'étranger par le grand philanthrope, les champs avaient une part égale à celle de l'usine et de l'atelier.

Au mois de mars 1896, le comte de Chambrun réunissait un congrès agraire dans cette belle villa de Nice qu'il allait sacrifier à ses œuvres humanitaires. Cette réunion avait pour but d'établir les bases d'un concours entre « les syndicats affiliés à des unions régionales, ou tout au moins qui, existant dans une circonscription où n'existe pas d'union régionale, font partie de l'Union des syndicats des Agriculteurs de France. »

Ces associations devaient concourir par les services rendus non seulement à la corporation, mais à l'assistance. Leur action économique devait être complétée par leur action sociale. Le jury était à deux degrés. Les unions régionales devaient présenter les syndicats concurrents à la chambre syndicale de l'Union des syndicats agricoles.

Ce concours, auquel une somme de vingt-cinq mille francs était alloués, n'était que le prélude d'un autre. Les syndicats primés devaient constituer un jury qui aurait à choisir les paysans admis à recevoir en 1898, comme les ouvriers de l'industrie en 1896, des rentes viagères de deux cents francs. Par ce concours se resserraient les liens des syndicats agricoles, leur groupement en unions régionales, ces unions qui marquent un salutaire retour vers l'organisation provinciale de la France.

Au banquet d'adieu, le comte de Chambrun disait, avec un grand charme d'expression, comment les souvenirs de son enfance le rattachaient à ces populations rurales qui devenaient l'objet des dernières sollicitudes de sa vie. Il évoquait le souvenir de son père, qui, en 1830, « ayant brisé sa jeune et vaillante épée » s'était fait « de soldat laboureur ». Dans un tableau d'une agreste fraîcheur, d'une grâce virgilienne, il rappelait les années heureuses de son enfance et de sa jeunesse, passées, non en Lozère dans l'antique château domanial de Lampéri, mais dans une ferme de la Beauce, au milieu des champs, des bois, des prairies, des vignes : « Mais, ajoutait-il, c'était surtout le centre même qui nous attirait et nous retenait, les bâtiments d'ex-

Digitized by Google

ploitation : les granges, les greniers, les pressoirs, les écuries, les étables, bergerie, basse-cour, colombier. Là, nous vivions en familiarité avec les bêtes, aussi bien qu'avec les gens de service. Tous je les retrouve, je les revois encore avec leurs visages, leurs attitudes, leurs noms. Souvent il me plaît, par l'imagination, par l'esprit et par le cœur, de retourner en ces lieux tellement affectionnés, souriants, bénis, d'évoquer et de faire apparaître ces auxiliaires, ces collaborateurs de mon père. » Le comte de Chambrun évoquait ici la figure du maître faucheur : « Il se nommait Frère, un grand, solide, robuste vieillard, presque un octogénaire. A fleur de tête, de beaux yeux bleu clair, des yeux à la fois reposés et un peu étonnés ; ils avaient vu tant de choses, et toujours les mêmes choses ! Est-ce que par hasard il y en aurait d'autres ? des herbes hautes et drues, abondantes, fécondes ; des herbes rares, sèches et maigres ; trois fenaisons, deux fenaisons, une seule et un peu plus tard un peu de regain. A force de pratiquer son métier, d'exercer son art, le corps de Frère s'était plié en deux ; et comme fixé, soudé en un angle de 90 degrés, un angle droit, et cependant, notre maître faucheur, il fauchait toujours, il semblait qu'il voulait mourir avec sa faux entre ses bras, comme un soldat avec ses armes sur le champ de bataille.

« Ah ! c'est qu'il y a le champ de bataille et le champ de culture, et sur l'un comme sur l'autre, les enfants de la patrie, les mêmes, tous vaillants, tous dévoués, fiers, héroïques... »

Et, ici et là, le comte de Chambrun saluait les martyrs du sol national.

« Aussi, ajoutait-il, depuis longues années, je me suis créé cette maxime, ce commandement triple et un : *Cruce, ense et aratro.* Ce commandement, j'ai voulu le réaliser, le figurer, et en mon foyer le plus intime, à mon chevet, il y a une petite croix d'or dont je ne me sépare jamais, elle ne sera détachée que pour être placée sur ma poitrine froide, peut-être est-ce bientôt le jour. Au-dessous il y a une bêche de laboureur, elle n'avait pas besoin d'être ennoblie.



Digitized by Google

Toutefois, je lui ai donné un nom d'épée que j'ai emprunté à la chanson de Roland, et sur son métal j'ai gravé le dernier mot d'ordre que Septime Sévère ait donné à son armée dans la Grande-Bretagne : *Laboremus*. Plus tard, lorsque j'ai fondé le Musée social, j'y ai emporté ma bêche de laboureur, et j'en ai fait notre blason. A cette époque, et ensuite il était plutôt employé, utilisé pour l'ouvrier de l'industrie; mais à dater de ce jour, je l'offre, je le consacre, je le dévoue, tout autant qu'à l'ouvrier de l'industrie, à l'ouvrier de l'agriculture.

« Messieurs et amis, je lève mon verre à nos camarades des campagnes, je lève mon verre aux paysans de France ! »

C'est ainsi qu'à Nice, le comte de Chambrun donna à sa fondation sociale un nouveau but, qui, celui-là, ne rencontrera ni sceptiques ni contradicteurs. En ce qui concerne le travailleur des villes, le but utilitaire, pratique du Musée social semble moins apparent. Il s'agit surtout de rechercher les méthodes les plus propres à assurer le bien-être de l'ouvrier et de les propager. Le bienfait est indirect, si nous exceptons les rentes viagères faites en 1896 aux vétérans du travail industriel et les libéralités destinées par le comte de Chambrun aux admirables œuvres sociales qui protègent l'ouvrière. Pour les syndicats agricoles le bienfait est dès à présent direct, tangible. Nous l'avons rappelé : il répond à des misères qui, pour être silencieuses, sont certes plus grandes à la campagne qu'à la ville; et redisons-le ici, rien de ce côté ne saurait éveiller la crainte de favoriser le socialisme en améliorant la condition du travailleur.

C'est donc au milieu des plus chaudes sympathies qu'a eu lieu le 31 octobre dernier, au Musée Social, la distribution solennelle du prix Chambrun aux Syndicats Agricoles, sous la présidence de M. Méline, président du Conseil des Ministres, Ministre de l'Agriculture. Tout dans cette séance éveillait des idées de concorde et de paix. Les Syndicats, dont le beau rapport du comte de Rocquigny proclamait les services, étaient représentés par des agriculteurs de toute condition, depuis les grands propriétaires

Digitized by Google

qui les avaient fondés ou qui les présidaient jusqu'aux petits cultivateurs qui en faisaient partie.

Parmi les premiers, de grands noms rappelaient l'ancienne France, et c'était un spectacle aussi piquant que réconfortant que la courtoisie avec laquelle le premier ministre de la République et tel noble lauréat dont le nom se rattachait au ministère du 16 Mai, se serraient la main en donnant ou en recevant la médaille du Musée Social. Les luttes de la veille, celles du lendemain peut-être étaient oubliées ce jour-là, et, suivant l'expression du comte de Chambrun dans son éloquent discours, c'était l'embrassement de la Monarchie et de la République, — embrassement temporaire aux yeux de plus d'un assistant peut-être, mais qui ne pouvait avoir lieu sur un meilleur terrain que celui-là. « Le sol c'est la patrie », comme le dit si bien la devise du premier Syndicat couronné, celui de Belleville-sur-Saône (Rhône), et qu'il s'agisse de la prospérité ou de la défense de ce sol, il n'y a plus que des Français. D'ailleurs, comme M. de Chambrun le rappelait à Nice et comme on l'a redit au Musée social, le paysan et le soldat ne se confondent-ils pas? Les populations rurales ne donnent-elles pas à la France, les plus vigoureux enfants de son armée? N'est-ce pas encore une fille des champs qui a été la libératrice de la France? et certes le comte de Chambrun a été heureusement inspiré quand, à la fin de son discours, il a, dans un beau mouvement, placé au plus haut sommet de son édifice la statue qu'il a ainsi saluée : « C'est une sainte, c'est une héroïne, c'est une paysanne, Jeanne d'Arc! » N'est-ce pas enfin la famille de Jeanne d'Arc qui avait pour devise « Vive labeur » ? Cette devise est celle du quatrième grand prix du concours; c'est naturellement le Syndicat du Loiret, présidé par M. Edouard de Laage de Meux. C'est la plus ancienne des associations agricoles, elle se formait quelques semaines avant le vote de la loi de 1884.

Peu après, les Syndicats d'Allex et de Crest étaient fondés par M. de Gailhard-Bancel. Le troisième grand prix a été décerné à ces Syndicats « afin d'honorer en eux, a dit

Digitized by Google

l'éminent rapporteur, l'œuvre personnelle d'un des plus ardents apôtres de l'idée syndicale dans la région du Sud-Est ».

« M. de Gailhard-Bancel, qui donne son temps et son cœur pour l'amélioration matérielle et morale de ses chers paysans dauphinois, qui a publié des ouvrages de propagande fort utiles au développement des Syndicats agricoles, a droit de prendre sa large part dans la haute récompense que le jury attribue aux Syndicats d'Allix et de Crest ».

Le nom de M. de Gailhard-Bancel en appelait un autre, celui de M. le Trésor de la Rocque, le président de l'Union centrale des Syndicats Agricoles. La maladie l'éloignait d'une cérémonie qui, suivant l'expression de M. Boullaire, était « la glorification de l'œuvre syndicale à laquelle il a voué sa vie ».

Et dans l'ombre où le cache toujours son admirable modestie, manquait à cette fête l'un des premiers promoteurs de l'association mixte, ce vaillant compatriote de M. de Gailhard-Bancel qui ne me pardonnerait jamais de le nommer.

Il aurait vu au Musée social l'application même de son programme. Il l'aurait reconnue dans le puissant encouragement apporté par M. de Chambrun à l'organisation régionale des Syndicats, — ce retour à la vie provinciale, à la décentralisation. Il l'aurait reconnu, ce programme, dans le remarquable discours où le président du premier syndicat couronné, M. Duport, exposait le but des associations agricoles, le progrès social, et où il disait : « Je ne m'attarderai pas à démontrer la nécessité de la représentation professionnelle agricole élue sur les mêmes bases que la Chambre de commerce. Pour ma part, je suis, je le dis hautement, un partisan convaincu de la nécessité d'une représentation officielle; mais, en attendant, il n'est pas douteux que les Syndicats Agricoles qui peuvent en tenir lieu, restent les représentants de fait des agriculteurs ».

Et, en vérité, c'était bien ici la représentation professionnelle qui, dans la personne de M. Duport, exposait ses

Digitized by Google

vœux au Président du Conseil, Ministre de l'Agriculture : rendre plus complet le dégrèvement de l'impôt foncier, favoriser le développement du crédit par les caisses rurales, l'extension de l'enseignement agricole par des praticiens, l'assurance par les syndicats et, par ces mêmes associations, les caisses de retraite, l'assistance du malade, du vieillard que, dans nos campagnes, la perspective de l'hôpital épouvante, et qu'il faut garder au sein de leurs familles ; l'assistance de la veuve, l'assistance de l'enfant qu'il ne faut pas séparer de la mère.

Pour ces œuvres d'assistance, M. Duport ajoutait, aux chaleureux applaudissements de la salle : « Qui sait même si, après tant de titres à la reconnaissance des ouvriers, une création de ce genre ne constituerait pas à M. le comte de Chambrun un titre plus grand à la reconnaissance des générations futures? Je sais pour ma part qu'il y a songé ; il nous l'a dit, et je crois fermement qu'il y aurait dans cette œuvre une chose grande et bonne. »

Ce sera déjà un prélude à cette œuvre que les rentes viagères destinées aux vétérans du labeur agricole qui viendront les recevoir l'année prochaine dans une grande fête du travail.

On remarquera que dans tous les vœux qui précèdent, l'action directe de l'Etat n'a été invoquée que pour le dégrèvement de l'impôt. Pour le reste, on ne lui demande que la liberté, tout au plus une assistance au crédit rural, et encore M. Duport a-t-il laissé entendre que les quarante-cinq millions destinés par l'Etat aux caisses rurales eussent été mieux employés au dégrèvement de l'impôt foncier. Pour alimenter les caisses rurales, les versements des cultivateurs lui semblent suffire. Tout ici repousse le socialisme d'Etat. L'association professionnelle est seule invoquée pour la solution de la crise agraire :

« Servons-nous donc de cet instrument merveilleux, unissons nos efforts dans un amour commun de la patrie et, sous l'œil de Dieu, marchons résolument vers le progrès social par les Syndicats agricoles. L'avenir est à eux ; l'association sauvera la France de la révolution. »

Digitized by Google

A ce discours, M. Méline a répondu par des promesses qui allaient se traduire en actes. Président du syndicat de Remiremont qui a obtenu l'un des prix Chambrun et qui pratique avec succès le crédit mutuel, l'assurance mutuelle, auteur même de la loi de 1894 sur le crédit rural, M. Méline est, comme il le dit, « depuis longtemps un apôtre convaincu de la mutualité ». — « C'est à elle, a-t-il ajouté, que je ramène de plus en plus toutes les mesures législatives que les pouvoirs publics peuvent prendre dans l'intérêt de l'agriculture; c'est vers elle que je fais de plus en plus converger le concours de l'Etat. »

Le président du Conseil annonçait qu'il allait sous peu de jours proposer au Parlement la création de banques régionales mutuelles chargées de recevoir et de répartir entre les banques locales les quarante-cinq millions mis par la Banque à la disposition de l'Etat. Le ministre se proposait de faire « une opération analogue pour les assurances mutuelles contre la grêle et la mortalité du bétail ».

« Quand tout cela sera fait, ajoutait M. Méline, quand toutes ces lois salutaires seront en plein fonctionnement et qu'elles auront produit leurs fruits, l'agriculture sera transformée et redeviendra ce qu'elle était autrefois, la première industrie du pays. Nous pourrons alors lui demander de comparer et de juger; elle verra clairement où sont ses véritables amis et pourra choisir entre ceux qui travaillent sans relâche pour elle, en améliorant sans cesse les conditions de la production, en transformant progressivement la société actuelle, et ceux qui prêchent son renversement, sans savoir exactement ce qu'ils mettront à la place, et qui se perdent en belles paroles et en promesses vaines. »

On le voit, le 31 octobre, le Musée social était un véritable parlement de l'agriculture.

Le débat allait être transporté sur un autre terrain, et, le 13 novembre, le défi jeté par le président du Conseil au collectivisme allait tomber de la tribune du palais Bourbon.

Le 20 novembre, dans un discours dont la Chambre a voté l'affichage, M. Méline faisait espérer que les deux pro-

Digitized by Google

jets de loi sur le crédit rural et les *warrants* agricoles, l'article de loi sur les assurances seraient complétés un jour par de nouveaux degrèvements de l'impôt foncier, par la diminution des droits de mutation, et l'extension de l'enseignement agricole.

Le ministre avait déjà cherché — et promettait de chercher encore — à combattre par des lois protectrices la baisse des produits agricoles. Il espérait que le retour au bimétallisme aiderait à conjurer la crise. Mais avant tout il comptait sur les Syndicats agricoles dans leur double but économique : acheter à meilleur marché, vendre plus cher. Pour atteindre ce dernier résultat, il souhaitait que les sociétés de production se missent en rapport direct avec les sociétés de consommation. Les colis-postaux de 10 kilos, une prochaine réduction des frais de transport, faciliteront cette vente directe pour le plus grand bien du cultivateur et du consommateur. Une question délicate se pose toutefois ici. Comment supprimer les mauvais effets de la spéculation, plus désastreux encore pour le producteur que pour le consommateur, sans détruire en même temps le commerce de détail, qui est la vie même de la petite bourgeoisie? La question agraire est plus complexe ici que la question ouvrière : l'un des remèdes à la crise industrielle serait au contraire de favoriser le commerce de détail.

M. le Président du Conseil a répondu à l'objection en faisant remarquer qu'il s'agissait, non de supprimer tous les intermédiaires, mais d'en limiter le nombre. Beaucoup parmi ceux-ci, M. Méline le constate, appartiennent à cette classe de petits journaliers propriétaires dont il regrette l'exode et qui, pour la plupart, la regrettent aussi.

Le Ministre de l'Agriculture ne s'est pas borné à compter sur l'action économique des Syndicats, il a invoqué leur action sociale pour l'assistance dans les campagnes.

D'autres réformes encore sont appelées par les économistes pour arrêter le morcellement excessif de la propriété rurale. Le vœu de Le Play se réalisera-t-il un jour, et les populations des campagnes retrouveront-elles le bien patri-

Digitized by Google

monial, se transmettant dans son indivisibilité, mais demeurant le centre de la famille ? Enfin l'amélioration de la vie rurale retiendra-t-elle dans nos campagnes ce flot qui ne cesse d'émigrer dans les villes en leur apportant trop souvent la charge de leur dénuement ? « Paris serait très peu misérable si les misérables de la province ne l'encombraient », a dit M. Maxime du Camp. Ouvrons l'admirable statistique de l'Office central des œuvres, *Paris prévoyant et charitable* (1). Nous y verrons combien faible est la proportion des Parisiens qui vivent de la charité publique. Pendant l'année 1895, sur 48.097 assistés des bureaux de bienfaisance, il y a 36.998 provinciaux. Sur 86.847 malheureux recueillis par l'*hospitalité de nuit*, il n'y a que 16.860 Parisiens. En déduisant 9.247 étrangers, nous trouvons 60.450 provinciaux. Dans ce nombre, que de bras arrachés à la terre et qui l'auraient rendue plus féconde par le labeur qui donne le pain quotidien, ce pain demandé à l'aumône ! Que de déclassés attirés dans les villes par l'ambition ou le goût des plaisirs factices, malsains, et qui, au lieu d'aboutir à une lamentable dégradation, la mendicité, auraient trouvé aux champs paternels, avec les saines jouissances de la vie rurale, l'honneur attaché à la plus noble des professions, la culture du sol !

La loi militaire, exigée hélas, par nos désastres de 1870, contribue singulièrement à dégoûter de la vie rurale nos jeunes paysans. Il serait à souhaiter que le contingent des campagnes fût autant que possible soustrait à l'action délétère des grands centres. Mais, d'autre part, c'est l'élément rural qui donne à l'armée, gardienne de l'ordre social dans nos villes, l'élément le moins contaminé. Il nous faut subir le contre-coup de nos revers.

Une solide éducation agricole qui laisserait une durable empreinte sur nos jeunes paysans, aiderait puissamment à les ramener au village natal. L'Eglise a compris ici comme partout sa mission patriotique. Nous lisions ces jours-ci dans la *Vérité :*

(1) Paris, Plon, 1897.

Digitized by Google

« Les congrégations religieuses enseignantes, justement préoccupées de répondre aux besoins des temps actuels, développent chaque jour plus largement dans leurs institutions l'enseignement de l'agriculture ; c'est pour elles un titre de plus à la reconnaissance du pays.

« Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui à nos lecteurs que la *Société des Agriculteurs de France* vient d'attribuer une MÉDAILLE d'OR à l'institut des frères des Ecoles chrétiennes, pour la récente publication d'un excellent manuel classique ayant pour titre : *Leçons d'agriculture et d'horticulture.*

« Cet ouvrage est le fruit de l'expérience acquise par la congrégation dans son enseignement pratique de l'agriculture à Beauvais, à Igny, à Vaujours, à Clermont, à Limoux, à Lourac, etc., et dans un grand nombre d'autres établissements, dont plusieurs ont quarante ou cinquante années d'exercice. Les frères ont, en outre, établi des chaires d'agriculture dans la plupart de leurs pensionnats d'enseignement secondaire moderne, notamment à Béziers, au Puy, à Dijon, à Longuyon, à Reims, à Quimper. La récompense exceptionnelle décernée par la société des Agriculteurs de France se trouve donc surabondamment justifiée, et tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre pays y applaudiront. »

De plus en plus les châtelains donnent l'exemple du séjour aux champs, et M. de Gailhard-Bancel constatait au dernier Congrès catholique l'influence des Syndicats agricoles sur ce retour aux vieilles traditions. Quels que fussent les abus de la féodalité, un célèbre écrivain qui ne saurait être suspecté ici de partialité, M. Taine, s'accorde avec M. Le Play pour montrer dans la résidence du seigneur sur ses terres un grand principe de prospérité au moyen âge. Tous deux voient l'une des causes de la Révolution dans le système politique d'après lequel Louis XIV attire à sa cour les familles dirigeantes. Il achève ainsi la victoire de la royauté sur la féodalité, mais la noblesse se corrompt dans cette cour où elle se domestique ; et, pendant ce temps, les paysans, privés des exemples moraux et

Digitized by Google

de la protection matérielle que leur donnaient leurs seigneurs, perdent peu à peu le sens du Décalogue et le pain quotidien. A ces temps, appartient cette misère des campagnes décrite par La Bruyère en un effroyable tableau Les doctrines dissolvantes du XVIII^e^ siècle trouvent ainsi un terrain tout préparé, et les populations rurales les traduisent, elles aussi, en actes d'une sauvage violence. C'est au prix de la paix sociale que Louis XIV a asservi la noblesse.

Aujourd'hui, il s'agit, pour le châtelain, non plus d'une suzeraineté locale que repousse l'esprit démocratique de notre temps, mais d'une collaboration où la fortune, redisons-le, ne constitue d'autre privilège que celui d'un plus actif dévouement à la prospérité des campagnes, à l'union des cultivateurs petits et grands.

Tous les graves problèmes que soulève la crise agraire seront désormais compris dans les les études du Musée social. Puisse-t-il contribuer à leur donner une solution ! Nous trouvons un grand motif d'espérance dans les résultats pratiques que M. de Chambrun a déjà obtenus par la concentration de nos syndicats mixtes, par le premier essai d'une Chambre d'agriculture, par sa généreuse participation aux œuvres d'assistance rurale. Dans cette vie remplie par de grands bienfaits sociaux, je ne sais point de plus belle page que celle-là.

Clarisse BADER.

Digitized by Google

# LE PÈRE HECKER

## FONDATEUR DES PAULISTES AMÉRICAINS

Fin (1).

---

### XI

La Providence a des attentions d'une infinie délicatesse pour ceux qui s'abandonnent franchement à elle. Elle voulut et elle fit que la mission initiale des Paulistes eût lieu à Watertown. Mgr Mac Kloskey était depuis peu en possession de ce siège épiscopal et l'on se souvient de ce qu'il avait été pour Isaac Hecker!... Ce que furent leurs joies mutuelles, leurs actions de grâces, avec quelle enthousiaste fierté l'ancien coadjuteur de New-York félicita son catéchumène de jadis, son fils spirituel et son ami ; avec quels sentiments les missionnaires de Saint-Paul reçurent avant leur dispersion ses bénédictions affectueuses ; on l'imagine plus aisément qu'on ne l'exprime. La mission d'ailleurs eut un grand succès, et fut l'entrée quelque peu triomphante de la nouvelle congrégation dans la carrière.

Mais les missions n'étaient pas tout. Il faut une ruche à l'essaim qui s'organise, un nid à l'oiseau qui prépare une famille, une *maison mère* à tout institut seligieux. Vivre chez Georges Hecker ne pouvait être qu'un expédient

(1) Voir les numéros de septembre, octobre et décembre.

Digitized by Google

transitoire, il était urgent de constituer la ruche, de bâtir le nid, d'avoir un noviciat et une résidence indépendants. Le P. Hecker s'y mit tout entier tandis qu'il envoyait ses fils aux brebis perdues de la maison d'Israël, comme les disciples du Sauveur : *sans sacs, ni argent, sans tuniques et sans souliers de rechange.*

Naturellement Georges donna une grosse somme ; mais il fallut cependant quêter : « Je travaille de toutes mes forces à réunir des souscriptions pour notre couvent et notre église provisoires. J'ai bien travaillé dans ma vie, mais ceci est le plus dur. Cela marche cependant. J'ai eu dernièrement un don de deux cents livres d'un protestant, hier une autre souscription de cinquante livres... » Mgr Hughes donnait l'autorisation, et même demandait aux Pères de fonder une paroisse dans la sauvagerie suburbaine qui entourait alors New-York, sorte de désert très habité, et très mal habité, avec de grands espaces libres dont l'un fut acquis comme emplacement. Ce désert allait devenir un des plus beaux quartiers de l'immense ville. C'était encore la Providence qui dès le début fournissait à l'institut un tel centre d'action, et comme une école pour former au ministère, à la parole, au zèle, les nouvelles recrues. *Sursum corda... All right!...* s'écriait le P. Hecker. Et comme la chère Providence amena, peu après la prise de possession, un sujet de choix — le P. Beverley Tilloston, prêtre américain, protestant converti qui, ayant séjourné en Europe, s'était agrégé à l'Oratoire du futur cardinal Newmann — Hecker put établir d'une manière ferme que trois pères se multiplieraient au dehors pour *les missions*, et que deux resteraient au grand foyer de propagande et de *mission permanente*. Avant la fin de 1859 ils étaient sept : le P. Walworth rentrait, et la compagnie faisait l'excellente acquisition du P. Young. Ce fut la banlieue de New-York qui, dans son accroissement continu, de plus en plus exigeante, de plus en plus entamée, dut en bénéficier.

On a déjà vu qu'au printemps de 1859 l'archevêque de New-York était venu poser la première pierre de Saint-

Digitized by Google

Paul, et qu'à l'automne de la même année, il en avait consacré la chapelle. Rien ne chômait. Il en est ainsi quand un homme comme le P. Hecker met la main à toutes choses. On le vit alors armé de la truelle et du compas, communiquer son entrain aux entrepreneurs et aux ouvriers; on le verra bientôt nivelant, bêchant, arrosant, transformant le pourtour de son église en square planté, ouvert au public, afin d'établir entre les Pères et ce public, de provenance et de sectes si différentes, des communications libres et naturelles. L'outil à la main, la parole aux lèvres, prompt, familier, enjoué, il mettait tout le monde en branle et entraînait ensuite tout le monde à l'église.

Idée féconde que celle de ce jardin de paroisse, où les pauvres gens, dont les chèvres broutaient alentour, les ouvriers de passage, les malades qui se chauffaient au soleil, se trouvaient chez eux, traités en enfants de la maison, recevant sur toute question — s'ils le voulaient, — des notions, des conseils, des éclaircissements, sans compter l'eau du puits de Samarie. L'Evangile était d'abord annoncé aux pauvres et aux petits, c'était dans l'ordre. Les autres devaient venir après; et ils sont venus, sans chasser les petits.

On ébauchait là tout un système d'apostolat — celui de la discussion toujours offerte — devenu classique chez les pères de Saint-Paul. Ils n'ont pas partout, les bons Pères, le square fleuri de l'église de New-York; mais on y supplée. Dans toute mission, par exemple, et surtout en pays protestant, les Paulistes établissent un large tronc dans lequel ils invitent tous et chacun à déposer par écrit, les difficultés, les objections, les arguments, et en général toutes les questions qu'on peut vouloir poser aux missionnaires. Ils promettent d'y répondre — sans rien éluder — soit du haut de la chaire, soit dans les conférences, contradictoires ou non, qu'ils organisent au dehors, ce qui d'ailleurs n'exclut pas les entretiens particuliers, auxquels ils ne se dérobent aucunement. Mais la discussion publique a plus de charme et de mouvement, elle flatte et remue ceux dont on lit les objections, un courant de sympathie s'éta-

Digitized by Google

blit très vite entre l'auditoire et le conférencier mis à sa disposition, et il n'y a pas d'exemple de conflit regrettable. A l'église, le prédicateur sacrifie mainte fois le sujet imposé par le plan de la mission, le discours préparé de loin, aux explications réclamées. Il arrive qu'il se lance à fond dans une controverse imprévue, et comme le P. Hecker a demandé à ses fils, et leur a légué une loyauté parfaite, l'orateur ne louvoie pas, il va droit à l'ennemi : philosophie, morale, théologie, sociologie, histoire ou exégèse, il accepte tout, entre dans tout, et lutte comme il peut, sans ruser jamais. Il en résulte quelque chose de très vivant, de très entraînant, et l'on a vu souvent, au sortir de l'église ou de la salle de conférences, le contradicteur saisir la main du missionnaire, la secouer à lui briser les os, ou même se jeter dans ses bras en confessant sa défaite. On n'a pas d'idée des résultats qui s'obtiennent en de tels milieux par ce procédé très simple, mais qui suppose à coup sûr une forte préparation lointaine, une complète culture, un travail perpétuel et terriblement soutenu. Car il y a de tout dans ces auditoires : des esprits neufs, à peine dégrossis, et des intelligences très ouvertes, singulièrement laborieuses, surtout il y a des spécialistes redoutables. Et puis les boulangers qui lisent Kant, les expérimentateurs de tous les systèmes sociaux, les tenants et les représentants de toutes les doctrines, les spéculateurs, les gens d'argent qui peuvent dire comme les prosélytes d'Ephèse à saint Paul : *Nous ne savions pas même, jusque-là, qu'il y eût un saint Esprit !*

Dans l'église de Saint-Paul, où le P. Hecker inaugurait tout ce que ses fils devaient continuer — ils sont plus traditionnels qu'on ne croit ces religieux dont la devise est : En avant ! — dans cette chapelle à peine couverte et encombrée d'échafaudages, commença la campagne acharnée, qui dure toujours, contre l'ivrognerie ; si acharnée, que le P. Hecker dès lors et sa congrégation depuis, se sont aliéné tout un groupe social défendu par les bons curés des villages irlandais. — Où l'atavisme ne va-t-il pas se nicher ? J'entends les cabaretiers ou teneurs de *saloon*, les épiciers chez qui l'on boit le gin ou le Wisky, les débitants de

Digitized by Google

liqueurs sous quelque titre que ce soit, lesquels vivent en bons termes avec le clergé national et détestent les étrangers qui viennent troubler leurs habitudes séculaires. L'un de ces Irlandais, pasteur d'Irlandais, déclarant au temps du P. Hecker que les nouveaux missionnaires étaient bien vus, ajoutait : « Il n'y a que *les plus notables* de ma paroisse, les débitants de rhum, qui aient regardé la mission de travers. »

Alors aussi, et dès qu'il y eut un autel dans l'église, le P. Hecker institua l'instruction dite de *cinq minutes* à toutes les messes basses des dimanches et des fêtes ; sans préjudice du sermon dominical qui constituait un cours de doctrine et de morale, très suivi dès l'origine à cause de la verve et de la variété qu'on s'efforçait d'y introduire. Au fur et à mesure que ces prédications étaient entendues, on les imprimait et les répandait en volumes, et beaucoup d'âmes privées jusque là de toute lumière, cherchaient à retrouver au repos, dans cette lecture, le rayon qui les avait frappées.

Nous touchons ici à l'une des préoccupations les plus intenses du P. Hecker. Il avait été imprimeur, et aussi journaliste, dès son plus jeune âge, — que n'avait-il pas été dans l'ordre des choses honnêtes ? — et il connaissait bien cette souveraine des temps modernes qui tue ou guérit les peuples, qui perd ou sauve les âmes, qui répand le mensonge et dont la vérité ne peut se passer : la presse, puisqu'il faut l'appeler par son nom, et la presse périodique, plus souveraine encore en Amérique que partout ailleurs. Et, la connaissant, il la regardait comme un instrument nécessaire dont il fallait se servir, et apprendre à se servir. Mais que faire, mon Dieu ! quand on est sept, qu'on évangélise une grande ville en formation, et qu'on s'efforce d'atteindre par la parole un grand peuple très affairé ?... Attendre, se disait-il, attendre l'heure de Dieu qui se manifeste par les circonstances.

La mort du P. Backer, le pauliste modèle, le missionnaire toujours prêt, surtout la guerre de sécession, dont le commencement coïncidait avec ce grand deuil, rendirent

Digitized by Google

toute mission impossible aux Etats-Unis. Le P. Hecker y vit le signal divin. C'était le cas d'organiser l'apostolat par la presse, d'y mettre toutes les ressources dont on pouvait disposer, de pénétrer ainsi dans les grands milieux protestants que la parole n'atteignait pas encore. Donc, à l'œuvre !

Sans rien négliger de l'organisation paroissiale où le zèle des missionnaires multipliait les travaux ; malgré les résistances des catholiques qui branlaient la tête et disaient : « Il n'y a chez nous ni fonds pour une telle entreprise, ni lettrés pour collaborer à la rédaction » (de fait, il n'y avait là que des pauvres !) en entamant au contraire simultanément les régions protestantes par des conférences à forme et à installation laïques — les conférences popularisant la presse, la presse amenant aux conférences, — le P. Hecker et les cinq religieux qui lui restaient, firent ce miracle de tout mener de front. En 1865, ils lancèrent leur grande revue *Le Catholic World* dont chacun prophétisait la mort prochaine et qui vit toujours. En 1866, leur *Société de publication catholique* était fondée et s'étendait de toute part, obtenant l'approbation chaleureuse du Concile de Baltimore qui prescrivait dans tous les diocèses une quête annuelle pour la soutenir. Avant, pendant et après ces dates, le P. Hecker composait, imprimait, répandait, des *tracts* — que le Concile ne recommandait pas moins — très nets, très courts, lumineux et simples. Celui qu'il intitulait en grosses lettres *Est-ce honnête ?* et qui reproduisait sans cesse cette terrible interrogation, reste un modèle du genre. Il allait droit aux accusations en cours chez les protestants contre les catholiques, et, en quatre pages, les réduisait en poussière. Mgr de Ségur essaya parmi nous de copier sur ce point le P. Hecker : il le copia de loin.

En 1870 commença, dans les presses des Paulistes, la publication illustrée du *Jeune Catholique*, dont Pie IX fut si enchanté, qu'il voulut en féliciter son *cher fils;* œuvre d'éducation, qui, sous des dehors charmants, avec des allures très vives et non moins artistiques, infiltrait dans l'enfance et chez la jeunesse la sève catholique. En 1871,

Digitized by Google

un grand journal quotidien allait sortir des mêmes presses, tout était prêt, quand le P. Hecker tomba malade de la maladie qui l'éprouva pendant seize ans.

J'ai parlé des conférences aux protestants, voici ce que le P. Hecker en écrivait à l'origine au cardinal Barnabo, c'est-à-dire en 1863, quand la guerre de sécession battait son plein, au vrai moment de la double organisation visant « nos frères séparés ». Ah ! comme le P. Hecker disait ce mot de *frère !...* « Je voudrais, s'écriait-il, aider les catholiques de ma main gauche, et les protestants de *ma main droite...* Je voudrais *supprimer les douanes...*, moi qui me suis comme faufilé dans l'église en contrebande... » Certes ! il avait passé par la douane, cependant !

Il écrivait donc au cardinal Barnabo : « Depuis plusieurs années il me semblait qu'il serait bon de prendre des mesures plus effectives pour atteindre les protestants. L'hiver dernier, j'ai risqué un essai. Dans trois villes différentes, j'ai donné, en une vaste salle, une série de conférences sur la religion, d'un dimanche à l'autre. Les dépenses étaient couvertes par les prêtres de l'endroit ; ces conférences étaient gratuites pour le public et destinées exclusivement aux protestants ; les catholiques étaient priés de leur laisser la place. La salle était toujours comble, et à la fin d'une de mes conférences se trouvaient réunies deux mille cinq cents personnes, presque toutes protestantes ». Suit le détail du sujet de ces conférences, de leur esprit, de leur méthode... Il faut se restreindre. Ces conférences furent un coin enfoncé dans la société protestante. Hecker lutta corps à corps contre Luther et Calvin — il avait horreur des doctrines cruelles de Calvin, — mais il lutta comme il savait le faire courtoisement, chevaleresquement, en débordant de charité pour les sectateurs. Un jour, à *Ann Arbor*, dans le Michigan, donnant une conférence sur ce sujet : *Luther et la Réforme*, dans la vaste salle de réunion des Méthodistes, il fut interrompu dès qu'il prononça le nom de Luther par des salves et des hurrahs en faveur du réformateur : sept cents étudiants avaient organisé cette manifestation. Le P. Hecker sourit, attendit que le bruit



Digitized by Google

cessât, continua sa conférence avec bonne humeur, dit tout ce qu'il voulait dire, et les sept cents étudiants retournés, proposèrent en son honneur trois hurrahs que l'assemblée poussa d'enthousiasme.

Hélas ! en ébranlant ainsi les colonnes de ces temples, il s'écrasa sous l'effort !

## XII

Avant de rendre compte des dernières épreuves du P. Hecker, je dois dire un mot de ses rapports avec l'Europe ; ce sera d'ailleurs revenir par un chemin direct à ces épreuves mêmes.

Le besoin d'établir des relations entre la *Société de publication catholique* et les éditeurs du continent le détermina à s'y rendre lui-même en 1864, accompagné du P. Hewit. Il parcourut la France, retrouva l'Angleterre et la Belgique, avec des impressions qu'on peut supposer, et là même, en Belgique, assista charmé, au Congrès de Malines. Montalembert et Mgr Dupanloup l'enchantèrent; et lui, « avec son français, à peine intelligible », dit Montalembert, ne les séduisit et ne les édifia pas moins. C'est durant ce voyage qu'il s'attacha de cœur et d'âme à ce prêtre, parti comme lui des bas-fonds du rationalisme et protestant de naissance, l'abbé Hetsch, qui prétendait « découvrir toujours des horizons plus étendus avec les yeux du Père Hecker ». Ces deux saints — je parle ici le langage courant sans préjuger le jugement du Saint-Siège — ces deux saints se vénérèrent l'un l'autre avec émulation.

L'excursion fut rapide. Il y avait trop à faire à Shantyopolis (en propres termes *cahuteville*), comme le P. Hecker appelait en riant son domaine paroissial, si misérable et si vaste.

1869 lui réservait une grande joie. C'était une lettre autographe de Pie IX, pleine de félicitations et de bénédic-

Digitized by Google

tions pour lui, ses œuvres et tout particulièrement pour sa propagande par la presse. « J'ai de bonnes nouvelles à vous donner, mande-t-il à l'un de ses amis. — Le Saint-Père m'a écrit une grande lettre, louant toutes les œuvres dont je m'occupe : Hurrah pour le catholicisme chez nous !... »

Mais 1869, c'est la veille du concile du Vatican. On pressait le P. Hecker de s'y rendre, il hésitait. L'évêque de Colombus (Ohio), Mgr Rosencrans, retenu chez lui, délégua le supérieur des Paulistes comme son procurateur, et ce titre n'impliquant pas le droit d'assister aux séances conciliaires, l'archevêque de Baltimore le choisit pour son théologien. Il prit une part très active aux réunions et délibérations des membres de la hiérarchie ecclésiastique des Etats-Unis, lesquels avaient organisé comme un petit concile dans le grand, où se traitait tout ce qui concernait l'Eglise du nouveau monde. En dehors de tels intérêts, Hecker ne voulut agir que par la prière. Partisan de l'infaillibilité pontificale — et en cela d'accord, quant au fond, avec tout le concile —, il en désirait ardemment la définition actuelle. Nul ne comprenait mieux que lui la liberté de discussion, l'indépendance obligatoire du vote, le droit et le devoir de se prononcer — là surtout — selon sa conscience et sa conviction, quelle que pût être la question posée ; aussi réservait-il ses colères — le mot n'est pas trop fort — pour les Dœllinger et autres du dehors, qui combattaient non seulement l'opportunité de la promulgation du dogme, mais le dogme lui-même. D'ailleurs il attendait tout du Saint-Esprit.

Et enfin, quand le Saint-Esprit eut répondu à son attente, ce fut une allégresse selon les formes nationales. Le Yankee se fit jour avec ses exubérances propres; il avoua n'avoir pu se retenir de pousser au milieu de la foule trois hurrahs pour le *Paradis*, et « un pour les Etats-Unis! ».

Le voilà bien, tel que Pie IX l'avait reconnu à première vue, ayant sauvegardé sa personnalité et réussi à n'être que lui. Au reste, en ces heures si remplies, si fiévreuses pour le Pape, où le temps n'était plus de l'argent, mais de

Digitized by Google

l'or, et bien plus que de l'or, il obtint de Sa Sainteté deux audiences particulières qui furent tout à fait paternelles et confiantes. Avec le cardinal Barnabo ce fut plus intime encore. « Oh! lui disait ce fidèle ami, que de reconnaissance vous devez à Dieu, vous qu'il a tiré de l'hérésie! vous qu'il a sauvé du naufrage à Rome! vous enfin qu'il a doué de talents propres à faire de si grandes cnoses dans l'Eglise et pour votre pays! »

Ces grandes choses sont-elles accomplies? où Dieu juge-t-il que, la semence mise en terre, le semeur ne doit plus être que le témoin des travaux et de la moisson de ses fils?... Toujours est-il qu'un an après le retour de Rome, l'instrument se brise entre ses mains. Où sont les jours où l'historien James Parton peignait ainsi ce hardi travailleur : « C'est un gentleman de quarante-cinq ans, grand, beau, robuste et joyeux, doué du talent tout particulier de gagner la confiance et l'estime, talent développé par bien des années d'exercice. » Ce talent demeure, mais le reste!... Et s'il n'a plus quarante-cinq ans, il n'a que cinquante-deux ans.

A Rome on admirait encore sa verdeur et son activité, et tout à coup, vers 1871, tout s'affaisse; l'appétit disparaît, le sommeil aussi, les forces s'en vont, le système nerveux s'exaspère; seule, l'intelligence reste, mais desservie par les organes, la parole devient souvent difficile. C'est une reprise de l'ancien mal. Et l'épreuve sera d'autant plus douloureuse, que, cette fois, elle n'atteindra pas la pensée. « Modérez-vous, disait-il à ses religieux portés aux grandes austérités. Rappelez-vous les regrets de saint Bernard pour avoir été trop vite dans cette voie. Pour ma part, pendant bien des années, je me suis livré à des pénitences exagérées, *et je crains que mon incapacité actuelle n'en soit le résultat.* »

Sans doute, le conférencier, le publiciste, l'entraîneur d'âmes, le pauliste en un mot, s'est surmené autrement que l'expérimentateur de Brook-farm, le novice de Saint-Trond, le scolastique de Wittem et de Clapham; mais il s'est surmené quand même et absolument, dira-t-on. Je crois cependant que si ce dernier surmenage n'eût pas été

Digitized by Google

greffé sur le premier, cette forte et riche organisation eût résisté, « le travail étant, selon le mot de Lacordaire, ce qui use le moins ». Mais elle avait été entamée, blessée à jamais par *les folies de la jeunesse*. Etrange mot pour dire de telles choses! mot juste cependant.

Comme rien ne se perd ici-bas, ni dans le monde moral ni dans le monde physique, la Providence se servit de cette situation pour achever en cette âme la sainteté; mais les Paulistes ont pleuré et pleurent encore le gaspillage de semblables énergies.

Il fallait tout faire pour essayer de sauver un pareil malade. Lui-même, se sentant positivement en faute, s'y prêtait. D'ailleurs, disait-il en souriant, « si j'étais un Celte, je me résignerais plus volontiers à mourir; mais je suis de la race qui s'acharne à vivre. » Il va donc passer dans le midi des Etats-Unis l'hiver 1872-1873; l'état ne s'améliorant pas et sa faiblesse étant devenue telle qu'il ne pouvait marcher seul, on jugea qu'un changement absolu de vie, d'air, de milieu, un éloignement de toute préoccupation étaient nécessaires, et l'on en appela à l'Europe. Il croyait bien n'en pas revenir, et disait en partant : « Regardez-moi comme un homme mort. » Son existence n'était plus en effet qu'une sorte d'agonie très douloureuse, à laquelle s'ajoutait une de ces désolations d'âme qu'ont éprouvées beaucoup de saints; mais « j'essaie, répétait-il modestement, d'être patient, résigné, endurant, et je me fie à Dieu. » Il murmurait de même : « Je suis dans les mains de Dieu sans volonté propre, car il l'a prise, et fera de moi ce qu'il voudra. »

Le séjour en Europe se prolongea plus de deux années. Sacrifice énorme pour tous, mais auquel on dut peut-être dix années de prolongation de vie. Je dis l'Europe parce que ce fut l'Italie, la France, la Suisse, la Belgique, l'Allemagne, les voyages amenant des résultats appréciables. Il y eut même, chemin faisant, deux infidélités à l'Europe : une excursion sur le Nil qui fut particulièrement bienfaisante, où le voyageur s'absorba dans l'étude de l'Islam et des moyens possibles de propagande parmi ses peuples;

Digitized by Google

un voyage en terre sainte, où les émotions sacrées constituèrent un traitement. Il y eut encore, cela va de soi, plusieurs séjours à Rome, de nouveaux entretiens avec Pie IX, et là, dans la ville de son âme, une joie de grande profondeur et de longue portée : la promotion au cardinalat de Mgr Mac-Closkey ! Premièrement un cardinal américain, secondement, celui-là !

A la nouvelle de ce premier chapeau américain, une montée d'espérance et de vie le ranima, il se sentit plus fort, et en adressant à Mgr Mac-Closkey ses félicitations et sa première soutane cardinalice qu'il tenait à lui offrir, il ajouta : « La promotion au cardinalat d'un prélat américain est le signe joyeusement accueilli que les dignités de l'Eglise sont accessibles aux hommes de mérite de tous les pays. Il faut espérer que chaque nation arrivera à être représentée dans le sacré Collège en proportion de son importance ; par ce moyen, le Saint-Siège gouvernera le monde entier et rendra l'universalité plus complète. L'Eglise y gagnera, le monde aussi. »

C'était le rêve qu'il continuait sous tous les cieux, car il portait, où qu'il fût, l'instante préoccupation des intérêts de l'Eglise ; c'était son désir actuel le plus vif que l'élargissement du sénat de l'Eglise, que son recrutement chez tous les peuples, parmi lesquels il souhaitait que les Anglo-Saxons et les Germains fussent représentés dans la proportion des latins. Opérer en quelque sorte au sein de l'Eglise des croisements de races pour empêcher les affaiblissements résultant des abus de consanguinité, exclure de chez elle tout ce qui peut ressembler à du particularisme : cette pensée le hantait. Il la développa dans plusieurs écrits, et en particulier dans l'*Exposé de la situation de l'Eglise en face des difficultés, des controverses et des besoins de notre temps*, qui parut en 1874, l'année où le P. Hecker put aussi assister à l'*assemblée des catholiques* à Mayence, et y étudier la crise religieuse de l'Allemagne.

Il n'était pas moins impossible à cet homme « qui n'avait jamais péché par paresse, ni même été tenté de le faire », de vivre sans travailler que de vivre sans respirer. Tout,

Digitized by Google

jusqu'au repos, devenait de sa part un acte, un acte formel de volonté; il ne s'y abandonnait pas, il s'y mettait comme à un devoir, en ces années où il cherchait à travers le monde les moyens de pouvoir travailler encore. Armé d'un tel vouloir, il arrivait à écrire, quand il avait *la mort entre les dents*, des brochures de valeur, des articles nombreux, etc. On le verra, lorsque l'attention sera devenue impossible et la pensée trop douloureuse, réparer, de son fauteuil de malade, les vieilles pendules de sa maison, de sa famille et de ses amis.

A travers les pérégrinations durant lesquelles il ne cessait de s'éclairer sur les conditions faites en chaque pays aux catholiques et à l'Eglise, il eut l'idée que des Paulistes *accommodés*, comme disaient nos pères, *à l'usage* de l'Europe, de cette Europe *qui changeait de peau* et se démocratisait en versant dans l'anarchie, en abandonnant ou reniant ses croyances, en s'éloignant de Dieu; il eut l'idée que des Paulistes, *différemment semblables* à ceux des Etats-Unis, pourraient être d'une sérieuse utilité, et il se mit à former et à mûrir le projet d'une branche nouvelle de son institut. Au mois de juin 1875 se trouvant à Ragatz, sous la direction d'un médecin français de haute valeur, il reçut de celui-ci le conseil — ou mieux l'ordre — de passer au moins une année encore loin de tous soucis et de toutes responsabilités. Il y vit une indication providentielle: Dieu le retenait en Europe, ce devait être pour continuer à y préparer de loin l'œuvre qu'il entrevoyait. Mais avec la désappropriation de lui-même à laquelle il était parvenu, avec la souplesse qu'il mettait à se laisser *conduire par l'Esprit*, comme saint Paul, le P. Hewit lui ayant écrit au mois de septembre suivant que les pères avaient besoin de lui, il partit et abandonna, jusqu'à nouvelle indication de Dieu, la fondation qu'il méditait.

Naguères, il avait répondu à un jeune prêtre qui se disposait à quiter la mission et l'Amérique parce que, disait-il, *il n'avait pas le temps de prier* : « Mais regardez donc autour de vous ! Et voyez tout ce qu'il y a à faire !... Ne vaut-il pas mieux revaloir à Dieu — ici, dans votre

Digitized by Google

pays — ce qu'il a fait pour vous, que d'aller sucer vos pouces à l'étranger ?... » Or, il ne veut pas qu'un pauliste de l'avenir puisse s'autoriser de son exemple pour se livrer à ce genre d'exercice. La sagesse et la déférence l'ont conduit là — où certes il ne suçait pas ses pouces —, le dévouement l'en ramènera sans délai. En octobre le P. Hecker arrive à New-York, mieux qu'à son départ, moins bien que ne l'espéraient tous les siens. Le docteur français ne s'était pas trompé, il eût fallu attendre, laisser peut-être se cicatriser une lésion prête à se fermer... En tous cas, l'ébranlement du retour aidant, il est incapable de supporter les charges qu'il retrouve, les exercices, le mouvement, le bruit de la communauté, et doit s'installer chez son frère Georges, où, « défendant sa vie pied à pied », il rend encore à tous d'immenses services.

Néanmoins il n'est plus question de guérison, mais de prolongation, ce que voyant, après quatre ans de cette vie de famille très douce et certainement très salutaire, le P. Hecker prend avec ses fils les mesures nécessaires pour qu'il puisse leur revenir et mourir dans leurs bras.

Il vivra neuf ans encore, de sa vie mourante et quand même active. A son arrivée à New-York il a repris la direction complète du *Catholic World*, il la garde et y publie lui-même d'importants travaux qu'il dicte quand il ne peut pas écrire.

C'est en 1879 qu'il est rentré « dans la maison de son cœur et de son amour », c'est bien le mot, cette fois ! Il l'inspire et la dirige encore de sa chambre de tortures ; il la parfume de sa piété si tendre, de ses vertus sans prétentions, de sa douceur, de son courage, de sa sincérité. En 1887, il réunit en un volume un certain nombre de ses derniers articles, fruit de ses études et méditations d'outre-mer, sous ce titre : *l'Eglise et le Siècle*, et c'est comme son testament intellectuel et spirituel. En février 1888, son frère, son ami, Georges, à qui l'unissait « quelque chose d'extrêmement divin » le précède dans l'éternité. Il sait qu'il est tout près d'aller le rejoindre, il est depuis longtemps préparé à tous les sacrifices, et cependant ce coup retentit profondément

Digitized by Google

en lui et accélère la dissolution de son résistant organisme. Le 22 décembre suivant, à l'avant-veille de sa soixante-neuvième année, il s'éteint en bénissant ses fils qui prient autour de lui.

« Notre maître et notre père bien-aimé, si brave et sans reproches, si doux et si hardi, si plein de Dieu et si humain à la fois, entra ainsi dans l'éternelle béatitude. »

## XIII

Donc — et le jugement du Saint-Siège réservé — le P. Hecker est un saint, c'est-à-dire un homme d'une foi héroïque, d'une vertu hors de pair, et qui a travaillé au règne de Dieu au prix de tous les sacrifices. Mais c'est un saint qui ressemble beaucoup par le fond de son âme, fort peu par les allures et les formes, aux saints, relativement modernes, que l'hagiographie en faveur aime surtout à mettre en relief. Il n'a rien de l'extérieur et du langage convenu de certaines écoles mystiques, lui qui disait de cette mystique et de ces écoles : « Ce type de dévotion et d'ascétisme n'est bon qu'à réprimer l'activité personnelle, » et qui faisait de l'activité personnelle, la base naturelle des vertus surnaturelles nécessaires au monde moderne.

N'exagérons rien cependant. S'il y a loin du P. Hecker à ce type de saints européens dont l'image est devant nos yeux: fondateurs d'ordres, apôtres, mystiques (le P. Hecker fut tout cela), il y a moins loin après tout, d'eux à lui, que de saint Simon Stylite à saint Augustin, de saint Dominique *l'Encurado* (dont la vie fut une fustigation sans répit) à saint Thomas d'Aquin, de saint Louis à saint Benoît Labre, de saint Ambroise à saint François d'Assise, ou même de sainte Paule à la bienheureuse Marie Alacoque ? Tous sont saints pourtant, parce que tous ont observé pleinement le premier commandement de la loi, et le second qui lui est semblable, et que l'amour de Dieu est le thermomètre auquel la sainteté se mesure ; mais l'amour de Dieu ayant des

Digitized by Google

manifestations diverses, et Dieu ayant fait dissemblables les natures que son amour élève sans les détruire, dissemblables aussi les temps et les lieux, aucuns de ces saints ne se ressemblent. *Il a y plusieurs demeures dans la maison de mon Père*, et plusieurs voies pour aboutir à ces demeures.

J'ai entendu soutenir cet étrange paradoxe, que la diversité des caractères de la sainteté n'avait existé en droit — et même à peu près en fait — que durant les premiers âges de l'Eglise. Pendant cette phase, héroïque sans doute, de l'histoire du christianisme, mais à quelques égards rudimentaire, les maîtres de la vie spirituelle n'étaient pas encore nés, leurs précurseurs tâtonnaient, en quelque sorte, et n'avaient pas su faire, de la sanctification, un *art* avec ses méthodes sûres et ses règles connues. Cet enseignement de la perfection serait devenu une science — presque une science exacte — vers le XVI^e^ siècle ; il aurait alors été codifié, organisé du moins, de telle sorte que, dès lors, tous les saints n'auraient eu qu'à employer les mêmes moyens, à pratiquer de la même manière les mêmes vertus, l'art, oui, *l'art* de la perfection devant s'apprendre comme un autre art, au moyen d'un bon maître, qui lui-même révèle les procédés efficaces.

Est-il nécessaire de justifier ici le mot de paradoxe ? Quoiqu'il soit vrai qu'on ait toujours besoin de conseils, qu'un commençant surtout ne sache pas marcher seul dans les voies de Dieu, et qu'il y ait certainement des règles pour le guider dans le chemin de la perfection, est-ce cette sainteté impersonnelle et tirée au cordeau que nous enseigne l'Evangile ? Jésus-Christ cependant a tellement respecté les caractères, l'individualité, les âmes de ses disciples et de ses apôtres !... Et quel malheur si cette belle uniformité dont Dieu nous garde ! était devenue une vérité ! Mais par la grâce divine, avant, pendant, après le XVI^e^ siècle, les saints ont su garder leur physionomie propre et leur allure personnelle. Et, quant à la dernière période, saint Philippe de Néri, saint Pie V, saint François Xavier, saint Charles Borromée, sainte Thérèse, saint François de Sales, saint Alphonse de Liguori, saint Vincent de Paul, sainte Chantal,

Digitized by Google

saint Benoît Labre, etc., ont admirablement maintenu les droits de la sainteté à la variété, droits dont les Anglo-Saxons usent naturellement autant et plus que les latins ou les orientaux. Et le P. Hecker est là, s'il le faut, pour nous montrer une fleur de plus dans le jardin du Maître. Sa spiritualité n'est ni celle de saint François d'Assise, ni celle de saint Ignace de Loyola, ni celle de l'auteur de l'Imitation, ni celle de sainte Thérèse, quoiqu'elle s'éloigne beaucoup moins de celle-ci que des autres ; son apostolat n'a ni les méthodes ni les formes de l'apostolat d'un saint Vincent Ferrier, d'un saint François de Sales ou d'un saint François-Régis ; sa conception de la vie religieuse sort par beaucoup de côtés des cadres habituels.

S'il fallait, en fait d'ascétisme et d'apostolat, rattacher le P. Hecker à un maître, à une école, à un patron, je crois bien que nous serions obligés de remonter jusqu'à saint Paul, dont l'égide couvre son œuvre principale. Saint Paul n'a cependant fondé aucune congrégation religieuse, il avait autre chose à faire. On poutrait dire néanmoins que, dans son organisation des Eglises ou communautés primitives, il a fait quelque chose de comparable aux actes des législateurs monastiques. Et là, il manie l'autorité avec une fermeté de main, une tendresse de cœur, un respect pour l'homme, une docilité personnelle à l'inspiration intérieure, et en même temps avec une science expérimentale et technique de la vie, une franchise d'allures, un mélange de qualités humaines et de vertus surnaturelles qui permettent de rapprocher de lui son lointain disciple. Chacun peut relire les *actes* et les *épîtres* pour contrôler de telles affirmations.

*Balayure du monde,* dit saint Paul de lui-même, et il le dit parce qu'il le pense, et encore parce qu'il accepte qu'il en soit ainsi, ne trouvant rien de trop dur à souffrir pour le nom du Seigneur Jésus ; mais lorsqu'il est mis en demeure de se défendre et de défendre son ministère, quelle indomptable fierté ! Les amis du P. Hecker ont connu à leur tour cette humilité si profonde et si fière. Ils ont connu aussi cette activité qui, chez saint Paul comme chez

Digitized by Google

« son imitateur », déroute l'imagination; cette vie de parole et de mouvement au milieu de laquelle il trouve le moyen d'écrire des œuvres telles que ses lettres. Mais les amis du P. Hecker n'auraient-ils pas connu encore saint Paul, proclamant les droits du prêtre et de l'apôtre à vivre de l'autel, alors qu'évangélisant toutes les églises, il faisait des tentes et gagnait de ses mains sa vie de chaque jour, pour ne rien devoir à personne ?

Le grand apôtre a des ravissements « jusqu'au troisième ciel », il voit « ce que l'œil de l'homme n'a pas vu », il entend ce que « l'oreille n'a pas entendu », et même il en parle avec une haute franchise, quand c'est utile ; mais lorsqu'il redescend de ces hauteurs, nul ne le traitera de visionnaire. S'il est un homme qui sache ce qu'il veut, ce qu'il fait et ce qu'il dit, c'est lui. Il a la pleine connaissance de la loi civile, il l'invoque, il s'appuie sur elle; il revendique la liberté et les immunités du citoyen romain jusqu'à faire trembler ses adversaires ; il tient tête à qui s'oppose à l'Evangile, en employant les moyens légaux et judiciaires avec un grand respect pour les institutions de son pays. Aussi ne serait-il pas très difficile de se figurer saint Paul fondant des Eglises chez les gentils d'outre-mer, dix-huit siècles plus tard, au sein d'une société démocratique qui a conquis son indépendance, et se dépensant là, comme jadis en Asie Mineure et en Grèce. Bien plus, on le voit aisément s'associant — pour assurer dans un grand pays la perpétuité, l'universalité de cette évangélisation — Barnabé, Marc, Luc, Timothée, Apollon, Trophime, Sylas, Tite, Aquilas, Tychique, Epaphras, Jude, Sosthène, etc., constituant ainsi un corps de missionnaires d'élite, d'hommes de prière, d'étude, de parole, de caractère et d'action, qui marchent ensemble sans être liés par aucun vœu. On le voit, dis-je, sans trop d'effort d'imagination, développant en eux toutes les aptitudes, élargissant leurs voies comme naguère celles des Romains et des Galates, leur donnant des instructions comme celles des lettres à Timothée, mettant chaque homme en valeur, chaque faculté en exercice, et dans cette démocratie où il n'y a plus

Digitized by Google

ni castes, ni tribus, ni classes, ni même famille au sens romain, cultivant surtout en chacun l'individualité.

Il y aurait sans doute une grande hardiesse à transporter, par la pensée, l'Apôtre des nations à Chicago en l'an de grâce 1893, à la suite de ce congrès des religions qui fut une seconde édition — morale — de la tour de Babel ; mais comme il serait facile, à qui l'oserait, d'entendre tomber alors de la bouche d'où, selon les Athéniens, coulaient « des choses nouvelles », ces paroles : « Américains, il me semble que vous êtes religieux jusqu'à l'excès, car ayant regardé et entendu, je vous ai vu adorer *tous les dieux*, et vous venez de dresser des autels même au Dieu inconnu !... C'est ce Dieu que vous adorez sans le connaître que je vous annonce... » En réalité, le P. Hecker a dit quelque chose de semblable à son pays, après avoir été terrassé, lui aussi, sur son chemin de Damas, et avoir souffert comme son modèle « beaucoup de persécutions et d'afflictions ».

Il y aurait encore plus de témérité évidemment à mettre sur les lèvres du grand apôtre une parole de son humble disciple ; mais quand j'entends le P. Hecker nous dire, en sa langue imagée, simple et nette : « Je suis pour le chien qui traîne la charrette », sachant bien ce que c'est que de traîner la charrette, et possédé d'une immense compassion pour les faibles ; je ne puis m'empêcher de songer à cet apôtre « maître des nations » — ouvrier lui aussi quoique docteur et « plein du grand savoir » que lui reprochait Festus —, qui sauvait son geôlier à Philippes, consolait dans le naufrage et nourrissait les matelots, protégeait, défendait les esclaves, disant de l'un d'eux : « Recevez-le comme mes propres entrailles », comme « mon frère bien-aimé », et « imputez-moi ses torts et ses dettes ».

Si l'on voulait insister sur ces analogies, qui furent, en ce qui concerne le P. Hecker, naturelles d'une part, ce qui signifie providentielles ; voulues d'autre part, comme toute ressemblance de disciple à maître, on pourrait aller très loin, tant elles deviennent parfois saisissantes et prouvent que ce sont vraiment des « paulistes » qu'un tel fondateur pouvait et devait instituer.

Digitized by Google

On dira peut-être, en parlant du disciple, ce que saint Pierre écrivait du maître : « Il y a quelques endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorants et légers détournent à de mauvais sens pour leur propre ruine. » Pour nous surtout, latins, il y a dans le P. Hecher de ces *endroits*-là. Mais n'imitons pas les hommes *ignorants et légers*, ne détournons rien de son *vrai sens*, tâchons de comprendre ce qui n'est pas dans notre génie, ce que l'apôtre de l'Amérique a dit, fait et écrit — c'est encore saint Pierre qui parle — *secundum datam sibi sapientiam*. Et sachons voir dans cet apôtre, dont le cardinal Newman a écrit : « Son nom restera toujours en honneur dans l'Eglise comme celui d'un des grands bienfaiteurs du catholicisme », sachons y reconnaître, comme on l'a dit du P. Lacordaire, UN CHRÉTIEN ANTIQUE DANS UN HOMME NOUVEAU.

M. DE MARCEY.

Digitized by Google

# RUSKIN

## ET LA RELIGION DE LA BEAUTÉ

Si l'usage le permettait j'ajouterais à ce titre un sous-titre, je dirais : Regard jeté dans une délicieuse petite chapelle. . . . . .

Connaissez-vous la salle Caillebotte ? Elle est consacrée à l'impressionnisme, au seul impressionnisme ; elle ne renferme que des toiles ostensiblement décadentes. J'eus, un jour, la curiosité de la connaître. Devant cette incroyable débauche de couleurs et de lignes, j'éprouvai d'abord de l'ahurissement. Puis, le côté comique et abracadabrant de ces peintures me frappa ; je ne vis plus, ou du moins je ne crus voir qu'une immense farce artistique se déroulant sur les murs ; j'éclatai de rire, me croyant seul... Un homme, un impressionniste sans doute, fixait sur moi des regards calmes, indignés, méprisants. J'eus conscience d'avoir commis un sacrilège.

A Dieu ne plaise que je rapproche de Ruskin les esthètes, ses ennemis personnels ; il a bien trop de talent d'ailleurs et trop de hauteur d'âme. Mais après avoir écouté l'apôtre français de la religion qui nous arrive d'Angleterre, je conserve des doutes, je sens gronder en moi des sentiments de révolte. Est-ce que je ne vais pas blasphémer ?

Ce manque d'aptitude à comprendre Ruskin est d'autant plus regrettable que son interprète a plus de titres à notre sympathie. M. Robert de la Sizeranne n'est pas un inconnu

Digitized by Google

pour les lecteurs de *l'Université catholique ;* il a fait, ici même, ses premières armes, et s'il nous a quittés, c'est pour entrer dans la maison de François Buloz, où il ne fait pas mauvaise figure, tant s'en faut. Sa prose onduleuse, élégante, caressante et colorée, vaut, à tout le moins, celle de nombre d'académiciens, habitués de la maison : elle a comme une langueur de grâce fénelonienne. Il fallait ce souple écrivain pour présenter à un public français un penseur aussi abrupt que Ruskin. Car le grand homme ressemble terriblement à Alceste, et il est fort capable de rendre la vie dure à ceux qui veulent remplir auprès de lui le rôle de Philinte. M. de la Sizeranne s'acquitte de son devoir en critique consciencieux et habile. Ayant lu toutes les œuvres du maître, s'en étant pénétré, il parle d'abondance, comme un pèlerin de la religion nouvelle. Mais il n'oublie pas qu'il s'adresse à des Français. Non pas que nous soyons aussi redoutables que l'étaient nos pères. Hélas ! l'exotisme et le cosmopolitisme ont singulièrement émoussé la finesse de notre sens français. Nous devenons gobeurs, nous tolstoïsons, nous ibsénisons, nous prenons le malpropre d'Annunzio pour un grand homme, et on ne voit poindre aucun Molière pour remettre toutes choses en leur vraie place. Cependant le vieil esprit gaulois se réveille par moments. M. de la Sizeranne, homme avisé, se tient constamment sur ses gardes, et lorsque son devoir de critique l'oblige à développer quelque idée absolument insulaire, il prévient l'ironie du lecteur. Il semble dire : Ne raillez pas trop, faites comme moi, j'admire et je souris : pour bien comprendre un écrivain, il faut savoir lui pardonner ses écarts et voir ce qu'il y a de raisonnable dans ses considérations même extravagantes.

Avant d'exposer les principes de la religion nouvelle, M. de la Sizeranne esquisse le portrait de son fondateur. Aux yeux des lecteurs superficiels qui sont légion dans notre beau pays de France, Ruskin passerait assez facilement pour un excentrique. Sa biographie renferme un certain nombre de traits qui ne dépareraient pas l'odyssée classique de l'Anglais dont s'amuse la badauderie populaire.

Digitized by Google

Un jour, Ruskin voulut acheter le sommet d'une montagne suisse ; une autre fois, rêvant de faire de grandes choses, il partit pour Assise ; c'était la saison des foins, il faucha durant trois jours. Son idylle avec Adèle Domec relève de la haute comédie, à moins que ce ne soit de la comédie moyenne, car, en vérité, certain héros de Molière est moins ridicule. Il a dans l'affirmation de ses opinions successives une audace qui désarme. A chaque artiste nouveau qu'il étudie, à chaque œuvre importante qu'il analyse, il prescrit à ses auditeurs de se souvenir que cet artiste est le plus grand qui ait jamais vécu... Pendant un certain temps ce fut une mode, à Oxford, parmi les profanes, de demander aux ruskiniens : Quel est le plus grand peintre de tous les siècles aujourd'hui ? Hier, c'était Carpaccio... Ruskin a institué, à Chelsea, une cérémonie qu'on pourrait appeler *la Reine de mai* mise en drame. Le poème de Tennyson, dont il s'est inspiré, met en scène une jeune fille que ses amies proclament reine de mai, et qui meurt comme les poètes romantiques faisaient mourir les jeunes filles poitrinaires aux environs de 1830. Je ne connais rien de plus touchant dans le genre gracieux et maniéré : « Je vais être reine de mai, ma mère, je vais être reine de mai... O douce est la violette et douce la voix du petit agneau. » Ces choses-là, on les lit avec émotion, mais il est clair qu'en France nous n'en supporterions pas la représentation. D'après les prescriptions de Ruskin, la reine de mai, portant une robe archaïque, dessinée par Kate Greenway, défile sous une double haie de palmes qui forment voûte au-dessus de sa tête. Un petit sermon de Ruskin termine la cérémonie.

Ce dédain inconscient de l'opinion publique semblerait dénoter un remarquable tempérament de contemplatif. Malheureusement, rien n'est moins certain. Dans les moments où l'humour l'emporte, le préraphaélite, l'éthéréal Ruskin brasse des affaires aussi bien que le plus habile marchand de Londres, et il berne ses compatriotes avec un sang-froid de pince-sans-rire. « Les communistes acceptèrent un rendez-vous. Ruskin y vint en chaise de poste, avec des postillons fastueux, *gorgeous*, afin de ne pas



Digitized by Google

donner un sou aux chemins de fer inesthétiques. C'est à Sheffield qu'il rencontra ses nouveaux alliés. Ils étaient vingt, et pour le moins de vingt sectes différentes. Entre l'homme de l'esthétique et les hommes de la sociologie l'entrevue fut très extraordinaire. Non seulement on ne s'entendit pas, mais il est douteux qu'on se comprît. Toutefois, Ruskin leur confia les terrains de la Saint-Georges's Guild, et remontant dans sa chaise de poste avec son *gorgeous postilion,* et tout le pittoresque suranné d'un grand seigneur du XVIII^e^ siècle, il disparut joyeusement, dans un nuage de poussière, aux yeux de tous ces déistes, nonconformistes et quakers stupéfaits et morfondus. » M. de la Sizeranne ne nous dit pas si les communistes de Sheffield trouvèrent la plaisanterie « bien bonne ». Elle est, en tout cas, fort spirituelle et de bon goût. On ne peut pas en dire autant de toutes les fantaisies ruskiniennes. D'après une légende qui, je voudrais du moins le croire, n'a aucun fondement historique, et que M. de la Sizeranne aurait dû omettre, Ruskin se serait approprié l'attitude, les paroles même de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il aurait eu sa cène d'Emmaüs. Ceci va contre toutes les bienséances religieuses et sociales. Même s'il eût été toujours grave, Ruskin n'avait pas le droit d'agir et de s'exprimer comme Celui devant lequel saint Jean-Baptiste s'inclinait avec tant d'humilité. Or, ses contradictions, ses bizarreries et ses plaisanteries le rendaient suspect même à ses disciples. Une de ses admiratrices lui envoya une lettre qui est bien un petit chef-d'œuvre et qui traduit merveilleusement nos craintes à tous : « Pardessus tout, disait-elle, vous nous recommandez de remplir nos devoirs envers notre terre natale, envers notre province, nos champs, et d'y vivre en les cultivant. Or, pardonnez mon indiscrétion, mais où sont votre maison et votre jardin ? Je sais que vous avez acheté des demeures, mais vous n'y demeurez pas. Presque chaque mois vous datez vos lettres d'un endroit nouveau — qui est un rêve de délices pour nous — tandis que nous autres nous restons attachés à la maison, veillant sur les vies qui nous sont confiées. Et lorsque nous lisons vos reproches, il nous semble que

Digitized by Google

nous sommes des soldats dans les tranchées de Sébastopol, recevant des ordres de leur général qui est à diner à son club de Londres. De plus, je suis tout à fait d'accord avec vous pour détester les chemins de fer, mais je vous soupçonne d'en user et quelquefois de les prendre. Moi, je ne le fais jamais. Vous êtes, dans vos livres, comme un clergyman en chaire : il peut invectiver la congrégation et la congrégation ne peut répondre. »

Ruskin essaya de se défendre. Sa réplique n'a rien de triomphant : elle ressemble trop à la manœuvre savante d'un général qui couvre tant bien que mal une retraite désastreuse ; du moins, elle fait honneur à la sincérité de l'écrivain.

Ici apparaît le beau côté de Ruskin, ce que M. de la Sizeranne appelle sa franchise, ce que j'appellerais plutôt la hauteur d'âme. Le monde vit de mensonges, cela est incontestable ; sous presque chaque formule mondaine se cache un sentiment d'hypocrisie. Quiconque laisse transparaître son dédain pour ces vaines habiletés passe et avec raison pour un Alceste, personnage sympathique, en somme, et admirable. L'hypocrisie mondaine est plus sotte encore que perverse ; c'est pourquoi les natures supérieures ne peuvent pas se soumettre à ses ridicules formalités. Dans l'ordre de la foi les âmes d'élite aspirent à la solitude ; dans l'ordre de l'action, les conducteurs des peuple, les Napoléons et les Bismarks remplacent, le plus souvent, la politesse par la franchise brutale ; dans l'ordre de la pensée, Molière et la Rochefoucauld s'acquirent une réputation de misanthropes. Ruskin appartient à cette catégorie d'esprits qui sont trop avides de vérité ou d'action pour ne pas froisser nombre de braves gens timorés ou désireux de paraître habiles. Il rudoie tout le monde, les libéraux et les tories, les catholiques et les protetants, les socialistes et les libre échangistes, ses admirateurs aussi bien que les indifférents, les inconnus et les hommes illustres. Aux étudiants qui viennent lui demander ses opinions politiques, il répond qu'il se soucie de Gladstone et de Disraéli comme de deux vieilles cornemuses. Personne ne lui garde rancune de ces

Digitized by Google

terribles boutades. C'est que Ruskin, visiblement, n'a pas d'animosité personnelle ; il ne se passionne que pour ce qu'il croit être le vrai et le beau.

Ou plutôt non, il s'irrite contre ce qu'il croit être le mal et le laid, car il connaît bien les haines vigoureuses dont parle Molière. C'est un *good hater*, comme disent nos voisins, les Anglais.

Que hait-il donc avec tant d'énergie, ce préraphaélite, contemplateur des paysages alpestres? Bien des choses et bien des idées, mais qu'on peut toutes exprimer en un seul mot : le progrès. Il semble même que le progrès ait pris à ses yeux une forme matérielle ; il se présente à lui sous l'aspect hideux d'une locomotive. Comme nos paysans de l'ouest, Ruskin appellerait volontiers la locomotive, la machine du diable. En même temps que le progrès, Ruskin anathématise la démocratie, non pas précisément la démocratie en général, puisqu'il a eu comme nous tous, sa petite crise socialiste, mais la démocratie contemporaine telle que l'ont faite la Révolution et les idées de 1789. Si donc quelqu'un vient s'offrir à lui avec les épithètes qui d'ordinaire rendent un candidat sympathique aux électeurs, il est sûr de l'accueil qui l'attend. « Monsieur, lui répondra Ruskin, vous vous dites égalitaire, libéral et progressiste ; en voilà plus qu'il n'en faut pour me convaincre que vous êtes un parfait imbécile et un malfaiteur inconscient. Sachez que je suis jacobite, tory, mais à la façon antique, essentiellement tory, le dernier des tories.

Faut-il faire ressortir ce qu'il y a d'excessif et même de puéril dans ces anathèmes? Je ne le crois pas, car Ruskin lui-même se rend compte qu'il exagère. On ne supprimera jamais la démocratie ni le chemin de fer, ou du moins le succédané du chemin de fer. Seulement Ruskin, se faisant une très médiocre idée de l'intelligence de ses contemporains, croit nécessaire de frapper fort, très fort ; il plaide le plus pour avoir le moins. Il s'agit donc de s'attacher moins à ce qu'il dit qu'à ce qu'il veut dire.

Si je comprends bien Ruskin, il hait, dans notre monde moderne, l'envie égalitaire, l'ignoble envie et l'orgueil.

Digitized by Google

Au lieu de développer chez le peuple l'idée et le désir du perfectionnement moral, des sophistes sont venus lui dire : « Tu es le seul maître, vieux Démos, puisque tu possèdes la force brutale; détruis tout ce qui est élevé, tout ce qui est noble, délicat, distingué, ramène tout à ton niveau de cabaretier ou de corroyeur, grâce à toi, nous verrons l'égalité régner sur la terre. » Et le vieux Démos s'est mis à l'œuvre, il a tout nivelé ; mais s'il ignore le beau et le bien, il se montre suffisamment intelligent dans l'art de se procurer des jouissances grossières. En un mot, Ruskin paraphrase, sans le savoir, je crois, le mot de Joseph de Maistre : la Révolution est satanique dans son essence.

Ce que ces idées générales renferment de vérité, je n'en sais rien. A tout le moins, pour définir et à plus forte raison pour apprécier la Révolution, attendons qu'elle soit achevée ; or, elle n'est pas achevée, elle commence peut-être.

Mais il importe d'écouter les conseils que nous donne Ruskin pour remédier à des maux trop certains. A la stupide et féroce envie égalitaire il oppose l'humilité, avec quelle grâce, jugez vous-mêmes.

« Dans un cadre étroit et haut, un escalier doré sans rampe, comme un escalier de songe, s'élève en spirale, conduisant d'un rez-de-chaussée qu'on ignore à un étage supérieur qu'on ne voit pas. Des jeunes filles aux tuniques légères creusées de plis comme des colonnes, aux feuillages arrangés comme des couronnes, descendent les degrés, tenant, les unes des violes, les autres des cymbales ou des tambourins, d'autres de ces longues trompettes qui jaillissent des mains des anges, comme des rayons, sur le bleu des ciels de Fra Angelico..... La grâce est dans les gestes légers, le calme est sous les fronts lourds. Et, tout au haut de la toile, des colombes se sont un instant posées sur les tuiles pour faire envier au ciel ce joli coin de terre, ou prêtes à porter aux destinées ambitieuses ballottées sur les brisants du monde la branche d'olivier cueillie ici. Car ici toutes les ambitions s'apaisent, tous les cris expirent, et au lieu de grimper vers la chimère, on descend simplement

Digitized by Google

et joyeusement les échelons des conditions sociales, on descend les degrés de la Fortune, les marches de *l'Escalier d'or.* »

Prédicateurs qui lisez ces lignes, n'est-ce pas que voilà une gracieuse paraphrase du mot évangélique sur ceux qui s'abaissent? Je crois bien qu'en effet l'humilité peut guérir tous les maux... tous les maux véritables. Saint Bernardin de Sienne affirmait un jour qu'il avait à sa disposition un moyen infaillible de réussir dans toutes ses entreprises. Lequel, lui demanda-t-on ! Le saint se contenta de joindre les deux mains et de les abaisser vers la terre : « Toujours en bas, dit-il, toujours en bas. » La méthode de saint Bernardin de Sienne trouve aujourd'hui plus que jamais son emploi. Non pas que je croie l'humanité plus mauvaise qu'elle n'était jadis, mais il semble bien que la perversité humaine qui avait d'autres dérivatifs, se manifeste surtout, en ce siècle confortable et égalitaire, sous forme d'envie basse et d'orgueil.

Plus encore que l'idée de démocratie, l'idée de progrès exaspère Ruskin. Avant de le railler, rappelons-nous que Taine, dans les dernières années de sa vie, Renan, Tolstoï, Louis Veuillot et bien d'autres ont professé des sentiments analogues. Il y a seulement vingt ans, quiconque parlait ou écrivait, s'attachait tout d'abord à bien montrer qu'il était dans le mouvement. Quand aujourd'hui M. Brunetière fait sienne, par hasard, une idée qui a les sympathies du grand public, il prend une attitude diamétralement opposée. Il se hâte de dire : n'allez pas croire que j'adopte cette opinion *parce qu'elle est à la mode*, je l'expose et je la défends, *quoiqu'*elle soit à la mode. Au contraire, lisez les discours des politiciens médiocres qui font l'ornement du palais Bourbon : le progrès, c'est leur *tarte à la crème.*

Ruskin hait le progrès considéré comme perfectionnement du machinisme, parce qu'il détériore les paysages, et aussi j'imagine, parce qu'il déprime l'intelligence. Le succès de curiosité qu'obtint jadis la tour Eiffel témoigne d'une incommensurable badauderie chez les esprits censément cultivés de ce siècle. Les historiens de l'avenir ne compren-

Digitized by Google

dront pas cet exode des peuples qui s'ébranlent à la voix de leurs conducteurs, non plus comme autrefois, pour aller conquérir le tombeau du Christ, mais pour venir adorer le fer enlaidi à dessein. Le seul tort de Ruskin, à mon humble avis, c'est d'avoir manqué de mesure dans ses attaques contre la barbarie contemporaine. Il aurait dû dire à ceux qu'il combattait ou qu'il voulait convaincre : « Messieurs, vous avez des locomotives, vous vous éclairez à l'acétylène, vous causez par téléphone, fort bien, je vous en félicite. Mais toutes ces inventions, qui, d'ailleurs, entraînent avec elles nombre de conséquences fâcheuses, représentent, non pas la science, l'intelligence, mais une application particulière de certaines facultés intellectuelles. Elles ne peuvent être vraiment bonnes pour les peuples qu'autant que les peuples savent les apprécier à leur juste valeur. Or nous n'en sommes pas là, malheureusement. Les hommes du XIX^e^ siècle ont pour le machinisme les mêmes sentiments que les bicyclistes pour leurs pneus. Un amateur achète une bicyclette soi-disant pour s'en servir. Erreur profonde : c'est lui qui devient l'esclave de sa bicyclette ; il l'astique, il la répare, il la porte ou la pousse aux moments difficiles, il vante ses exploits, il l'excuse quand elle a renversé quelque vieillard. Pareillement les hommes de nôtre siècle se font les esclaves du machinisme qu'ils ont inventé, ils l'adorent d'après les principes que leur dictent les ingénieurs, ils acceptent une philosophie d'ingénieurs, une religion de sous-ingénieurs, une critique d'hommes d'équipe.

Il s'agit donc d'apprécier très exactement la valeur des services rendus par le machinisme et de témoigner à ses représentants les égards qu'ils méritent, mais pas davantage. Les ingénieurs nous permettront très prochainement de faire le tour du monde en 45 jours, ce ne sera point banal. Nous prendrons volontiers des billets aux guichets que vous n'oubliez jamais d'ouvrir, Messieurs, nous vous paierons sans trop nous plaindre du peu de confortable que vous offrez en troisième classe, nous vous dirons quand même merci, par politesse. Mais faites-nous grâce des commentaires élogieux qui s'élèvent autour de

Digitized by Google

vos œuvres. Après tout, vous remplissez en Europe, l'office des coolies chinois et des porteurs sakalaves, avantageusement, nous le reconnaissons. Vos steamers sont beaux, mais c'est un très grand honneur pour eux de porter des soldats, des missionnaires et des sœurs de charité. Cherchez à comprendre ce qu'ils pensent, ce qu'ils aiment, ce qu'ils espèrent, ce qu'ils souffrent ces pauvres héros de la religion et de la patrie, ne nous parlez pas si souvent de vos bielles et de vos chaudières tubulaires qui éclatent. »

Il est certain que les prêtres, les penseurs, les professeurs, les éducateurs, les écrivains dignes de ce nom, tous ceux en un mot qui s'occupent des âmes, ont le droit et le devoir de protester contre les empiètements de ceux qui ne s'occupent que de la matière. Le grossier matérialisme qui a déshonoré le milieu de ce siècle est la conséquence non pas du progrès matériel, mais de l'ignorance présomptueuse des hommes qui, parce qu'ils savent poser un fil électrique se croient à même de conduire les peuples... A chacun son rôle. Il est vrai qu'à une certaine époque, les constructeurs de ponts remplirent les fonctions d'évêques. Mais ceux-là ne s'exagéraient pas l'importance de leur brevet d'ingénieur. Par contre, ils connaissaient merveilleusement l'âme des peuples et ils la remplissaient de résignation, de piété, d'espérance, de poésie, de sentiments nobles et délicats. Quand ils avaient achevé leur pont, ils n'arrêtaient pas les voyageurs pour leur faire admirer les substructions, ils bâtissaient une chapelle sur l'arche centrale, pour inviter à la prière, et dès lors le pont, loin de cacher le ciel ainsi que nos tunnels modernes, apparaissait aux foules comme une image de la religion, véritable pont qui relie le temps à l'éternité, l'humanité débile, malheureuse à un Dieu tout-puissant et infiniment bon.

Ruskin n'établit pas cette distinction nécessaire : il ne veut pas que le corps des ingénieurs se convertisse, sinon à l'humilité, du moins à une conception plus juste de son importance réelle, il veut sa mort, il veut tout simplement démolir les gares, enfouir les rails et transformer en *gorgeous postilions*, tous les employés des compagnies de

Digitized by Google

chemins de fer. « Oui, vous avez méprisé la nature, s'écrie-t-il en s'adressant à ses contemporains, vous avez méprisé toutes les sensations saintes et profonde de ces spectacles ! Les révolutionnaires français transformaient en étables les cathédrales de France, vous, vous avez transformé en champs de course toutes les cathédrales de la terre : les montagnes, d'où l'on peut le mieux adorer la Divinité ! Votre unique conception du plaisir est de rouler en chemin de fer autour des nefs de ces cathédrales et de boustifailler sur leurs autels ! Vous avez fait un pont de chemin de fer sur la chute de Schaffouse ! Vous avez fait un tunnel dans les rochers de Lucerne, près de la chapelle de Tell ! Vous avez détruit le rivage de Clarens sur le lac de Genève ! Il n'y a pas une paisible vallée en Angleterre, que vous n'ayez jamais remplie de feu mugissant ! »

Ne nous plaignons pas trop de ces exagérations, formulées d'ailleurs avec une grande éloquence. Elles font très bien ressortir ce qu'il y a de niaiserie dans certaines administrations universellement répandues. Un jour viendra sans doute, où l'homme moderne saura se servir de ses machines, comme Phidias se servait du matériel de ses entrepreneurs, c'est-à-dire en homme libre, en penseur, en patriote, en artiste. La pierre est devenue idée, elle est devenue sentiment, elle prêche la beauté, elle prie sous les voûtes de nos cathédrales. Des inventions modernes, les hommes de génie sauront tirer une force morale qui se transformera en beauté. Comment ? Nous ne le savons pas encore, mais nous devons croire fermement que toutes ces laideurs modernes préparent des œuvres d'art supérieures, comme le fumier qu'on met dans les jardins sert à la multiplication des roses et des violettes.

S'il ne devait pas en être ainsi, c'est Ruskin qui aurait raison.

Les défauts graves qu'on peut relever dans les conceptions hardiment rétrogrades de Ruskin proviennent d'une source unique. Pour des raisons diverses dont les unes tiennent à son tempérament, les autres à son éducation, les autres à son genre de vie, il a consacré toutes ses forces intellec-

Digitized by Google

tuelles et morales au développement d'une idée juste, mais incomplète. J'ajouterais, si je ne craignais vos anathèmes, ô ruskiniens... superficielle. Qu'on veuille bien me permettre de m'expliquer. Sans doute, Ruskin a tranché avec plus ou moins de bonheur toutes les questions, il a dit son mot, un mot souvent digne d'attention, sur le libre échange, sur le socialisme, sur la vie religieuse, sur les Alpes, sur les musées, sur le dessin etc., etc. Mais au fond il n'a poursuivi qu'un but, subordonner la vie moderne, toute la vie moderne à la beauté — entendons la beauté extérieure des hommes et des choses, beauté des gestes, beauté des costumes, beauté des maissons, beauté des paysages — qu'il ne dépend pas de nous de créer, que nous avons l'obligation de ne pas profaner. Voilà qui est admirable, mais Ruskin s'est trop attardé dans ce que j'appellerai l'esthétique physique, il n'a pas insisté comme il convient sur l'esthétique des âmes, il a oublié le principe cher à une de ses compatriotes trop dédaignée aujourd'hui ce me semble, Elisabeth Browning. La vie se développe du dedans au dehors. Ruskin a procédé inversement, ce que je ne lui reprocherai qu'à demi, mais il est trop resté dehors, et s'il a essayé de pénétrer dans la vie intérieure ce n'est que par à-coups. Il a été peintre, architecte, gardien de musée à l'excès, il n'a été qu'insuffisamment psychologue, chrétien, catholique. Ecoutez cette profession de foi :

« L'art de Bellini est centralement représenté par deux tableaux à Venise : l'un, la Madone, dans la sacristie des Frari, avec deux saints à ses côtés et deux anges à ses pieds, le second, la Madone avec quatre saints, au-dessus du second autel de San Zaccaria.

« A leur sujet, observez ceci :

« D'abord, ils sont tous deux travaillés avec des matériaux entièrement consistants et permanents. L'or qui s'y trouve est représenté par la peinture, non posé avec l'or réel. Et cependant la peinture est si solide que quatre cents ans ont passé sur elle sans que, autant que j'y puisse voir, aucune altération malheureuse d'aucune sorte y soit survenue.

Digitized by Google

Secondement, les figures des deux tableaux sont dans une paix parfaite. Aucun mouvement n'a lieu, excepté celui des petits anges jouant d'instruments de musique... Laissez-moi ici vous faire remarquer que ce calme est l'attribut de la plus haute espèce d'art. L'introduction d'un incident vigoureux ou violemment émouvant est toujours un aveu d'infériorité.

Tels sont les deux premiers attributs de l'art le meilleur : une facture impeccable et une parfaite sérénité, une action continue, non pas momentanée, ou une inaction entière. Vous devez être intéressé à la vie même des créatures, non à ce qui leur arrive.

Ensuite, le troisième attribut de l'art le meilleur est qu'il vous incline à songer à l'âme de la créature, et par conséquent à sa physionomie plus qu'à son corps.

Et le quatrième est que, dans la physionomie, vous devez être toujours amené à voir seulement la beauté ou la joie, jamais la bassesse, le vice ou la douleur.

Telles sont les quatre conditions essentielles du plus grand art. »

M. de la Sizeranne lui-même a fait remarquer combien est étroite cette définition de l'art qui exclut du sanctuaire de la gloire esthétique, Michel-Ange, Raphaël et Ribéra. A nous, qui ignorons les lois de la couleur et du dessin, on nous pardonnera sans doute une remarque d'un autre genre. Comment se fait-il que l'éthéréal Ruskin passe sous silence l'expression morale des personnages dont il étudie si minutieusement les gestes? En présence d'une Vierge de Memling, nous autres barbares, nous nous disons avec une admiration naïve : « Combien elle est modeste, cette Vierge mère, comme son attitude générale révèle la douceur, la piété, la résignation aux sept douleurs prédites, la miséricorde, tous les sentiments les plus beaux qu'on puisse concevoir! » Ruskin dédaigne sans doute ces considérations; ou plutôt je crains qu'il n'en soit effrayé. La jeune fille flamande dont Memling a reproduit l'image est de celles qui ont fait vœu de virginité : Ruskin a passé une grande partie de sa vie à railler les religieuses, parfois avec

Digitized by Google

une âpreté qui nous fait de la peine. Cette jeune fille eût donné son sang pour l'Eglise catholique romaine. Ruskin, il est vrai, a écrit quelques pages en l'honneur du catholicisme, mais le catholicisme, tel qu'il l'entend, n'est autre qu'un anglicanisme ultra-aristocratique ; il n'a jamais eu, je crois, que du dédain pour le catholicisme romain. En fait, la religion de Ruskin s'oppose le plus souvent au christianisme catholique, le seul intégral à nos yeux. Nous chantons, nous : « Le Seigneur a abaissé les puissants et exalté les humbles; » Ruskin se proclame le champion intransigeant de l'aristocratie la plus militante. Nous disons d'après le sermon sur la montagne : « Heureux ceux qui pleurent, heureux ceux qui souffrent; » Ruskin intervient : « Pas de larmes, elles enlaidissent; pas même de douleur cachée, elle contracte la physionomie. » Nous nous plaisons à redire le mot célèbre de saint Jean : « Aimez-vous les uns les autres » ; Ruskin s'écriait un jour : « Je n'ai pas aimé mon père, je n'aimais pas ma mère; je leur préférais à tous deux les fleurs, les plantes et les montagnes » (1). Il est souvent question dans l'Evangile de lépreux, de gens qui ne sont pas vêtus et qui ont faim ; Ruskin veut que tout fasse aux yeux une riante image, vêtements, maisons, paysages. Ses disciples affirment qu'il a révélé la vérité vraie et profonde sur tous les sujets. Je serais curieux de savoir ce qu'il pense des hôpitaux. Les supprime-t-il dans la cité ruskinienne, ou bien a-t-il trouvé une recette pour embellir les malades, les pharmaciens et les chirurgiens? L'insuffisance de mon érudition ne me permet pas de répondre,

(1) Un admirateur de Ruskin, dont l'érudition égale la modestie, m'écrit à ce propos : « M. de la Sizeranne a pris trop au pied de la lettre un cri de remords d'une conscience délicate. Mon impression de *Præterita* et des autres biographies de Ruskin a été qu'il fut un fils modèle, aussi bien dans son enfance, que lorsqu'il fut arrivé à la célébrité, bien qu'avec sa franchise entière et habituelle il n'ait aucunement cherché à voiler les petits défauts et ridicules de ses excellents parents. »

Ces explications ne sont pas inutiles, mais elles n'atténuent, je crois, que dans une très faible mesure, les affirmations de M. de la Sizeranne.

Digitized by Google

et je le regrette. Non seulement Ruskin manque, au moins dans une certaine mesure, de sens chrétien, mais pour vouloir faire de l'esthétique une panacée sociale, il méconnaît la nature même de l'art.

Les chefs-d'œuvre artistiques n'apparaissent que très rarement dans la vie de l'humanité ; ils sont comme la fleur de ce légendaire aloès qui met cent ans à s'épanouir. Vouloir appliquer les règles d'une esthétique archaïque à la vie totale d'une nation moderne, c'est folie. En même temps Ruskin ramenant tout à l'idée de beau, est invariablement porté à mépriser l'humanité concrète et vivante qui, vêtue inesthétiquement, habite presque toujours des maisons d'un gris horrible à voir. Il faut que les ruskiniens en prennent leur parti, ils ne formeront jamais qu'une minorité imperceptible ; ils doivent, pour peu qu'ils aient de sagesse, ne s'occuper que d'une élite. Malheur à leurs doctrines si elles se vulgarisent. Or, cette œuvre néfaste n'est-elle pas déjà commencée ? Les théories de jeunes et vieilles Anglaises qui s'en vont, les œuvres de Ruskin à la main, contempler, j'allais dire en cadence, les chefs-d'œuvre de l'art italien, je crois bien que des Français les appelleraient précieuses : « Elles étaient serrées les unes contre les autres devant le *Triomphe de saint Thomas d'Aquin*. L'une d'elles lisait :

*Optavi et datus est mihi sensus,*
*Invocavi et venit in me Spiritus sapientiæ,*
*Et præposui illam regnis et sedibus.*

Puis, la voix reprenait un texte anglais dont voici le sens :

« J'ai prié et l'esprit de sagesse est descendu sur moi... Le pouvoir personnel de la sagesse, la σοφία ou sainte Sophie à laquelle le premier grand temple chrétien a été dédié, cette sagesse supérieure qui gouverne par sa présence toute la conduite des choses terrestres, et par son enseignement, l'art terrestre tout entier, Florence vous dit qu'elle ne l'a obtenue que par la prière. » Les idées que traduit ici Ruskin sont belles, certes, plus que belles, divines, puisqu'elles émanent du Saint-Esprit lui-même, mais pourquoi ces pe-

Digitized by Google

tites habiletés dramatiques? pourquoi s'exprimer en trois langues par l'intermédiaire de jeunes femmes aux mains pleines de mimosas? Un peu plus de naturel ferait bien mieux notre affaire.

Ces exagérations paralysent, chez Ruskin, sa merveilleuse puissance de prosélytisme. Car, s'il n'est pas apôtre à proprement parler, il a d'incontestables qualités d'apostolat. Remarquez qu'il ne s'est pas contenté d'écrire des livres et des brochures, de faire des conférences, en un mot, de répandre ses opinions par les moyens de diffusion très puissants dont il disposait. Il a cherché non des disciples, mais des sectateurs ; il n'a pas fondé une école philosophique, mais une religion, la religion de la beauté. Cela tient à une disposition d'esprit qui n'est pas rare chez les compatriotes de Ruskin.

Les Anglais fondent des religions, ou plutôt des sectes, comme les abeilles construisent des ruches, comme les oiseaux s'assemblent, en automne, pour traverser les mers. Depuis Cromwel, pour ne pas remonter plus haut, ils créent, tous les quarts de siècle, quelque grande communauté religieuse qui semble vouloir absorber les innombrables petites communautés qui l'entourent. Mais l'esprit particulariste ne tarde pas à l'emporter et l'œuvre d'émiettement recommence. Les catholiques du monde entier, et les catholiques français plus que les autres, fondent à l'heure qu'il est, de grandes espérances sur l'Angleterre. Plaise à Dieu que nous en voyions la réalisation !

J'espère fermement, pour ma part, que le catholicisme fera des progrès rapides et relativement faciles aussi longtemps qu'il sera minorité. Mais l'ère des grandes difficultés commencera du jour où le catholicisme (j'entends le catholicisme romain) redeviendra ou simplement sera sur le point de devenir religion nationale. On peut prévoir pour ce moment qui n'est peut-être pas éloigné, une recrudescence terrible de particularisme.

Il ne faut pas oublier ces traits du caractère national, si l'on veut comprendre Ruskin. Le fondateur de la religion

Digitized by Google

esthétique a beau dédaigner ce qu'il appelle, je crois, le préjugé patriotique, il n'en est pas moins anglais, anglais jusqu'aux moelles et, à ce titre, mystique à la fois et particulariste. Ainsi a pris naissance la religion de la beauté. De même que, les quakers, les salutistes, les puritains et autres sectateurs chantent à peu près tous les mêmes psaumes et écoutent les mêmes sermons dans des églises diversement qualifiées et ennemies les unes des autres, de même Ruskin parle comme beaucoup d'esthéticiens modernes, mais le ton qu'il affectionne n'appartient qu'à lui, il prend des intonations de prédicateur inspiré. J'ai là, sous les yeux sa *Bible d'Amiens*. Autant que j'en puis juger, toutes les idées vraiment justes et neuves que renferme cette brochure, il convient de les attribuer à... Viollet-le-Duc. Mais ce que Viollet-le-Duc énonce didactiquement, Ruskin, après se l'être approprié, le révèle en hiérophante. Il se garde bien de donner à son opuscule, le nom de guide; il l'intitule: la *Bible* d'Amiens. Or la Bible, on la lit à genoux, ou tout au moins debout, et on écoute, en des attitudes à la Giotto, ceux qui ont mission de la paraphraser. Les disciples de ces commentateurs autoritaires deviennent prosélytes; ils se sentent frères, ils constituent une vraie communauté religieuse. Le ruskinianisme me paraît moins une doctrine nouvelle qu'une manifestation intéressante du génie national anglais. Toutes les fois que j'entends Ruskin proclamer beau et vrai ce qu'il condamnera demain comme faux et laid, je me rappelle les mots topiques de M. Brunetière: « Il semble que les Anglais n'écrivent que pour se donner à eux-mêmes la sensation extérieure de leur individualité.» C'est pourquoi, dans cette étude je ne me suis préoccupé que de la personnalité de Ruskin.

Ses idées me déconcertent, mon esprit de français n'a pas pu élever encore la contradiction à la hauteur d'un principe de beauté morale. L'assurance avec laquelle Ruskin affirme des principes qui me paraissent très contestables, m'impressionne encore plus péniblement. Ainsi, les ruskiniens tiennent ferme pour l'autonomie du senti-

Digitized by Google

ment esthétique. « Ne le confondons jamais avec une autre faculté, ni plus haute, ni plus basse. Nous aurons contre nous les sensualistes purs et aussi les purs intellectuels. Nous aurons à lutter contre ceux qui voient dans ce sentiment un instinct physiologique et contre ceux qui y voient une opération de la raison. On n'a jamais admiré une rose parce qu'elle ressemble à une femme. Mais on admire une femme, parce qu'elle ressemble à une rose. » Comment pouvez-vous être sûrs de toutes ces choses, Messieurs? D'autre part, il arrive au maître de défendre par des arguments un peu usés des principes trop connus. C'est ainsi, qu'il refuse de reconnaître à M. Zola et à ses disciples, ce titre de réalistes dont ils se glorifient à tort. Réalistes! ils ne le sont pas du tout; ils étudient la nature d'après une méthode artificielle, ils la déforment, ils l'enlaidissent. Oui, mais nous savons tout cela, en France, depuis fort longtemps.

Il est vrai que d'autres considérations de Ruskin nous semblent à la fois justes, neuves, gracieuses intéressantes, même profondes. J'aime beaucoup sa théorie des couleurs, ou plutôt, comme il dit bien lui-même, les lois de Fiésole.

« Voici un vase arabe dans lequel le plaisir donné aux yeux l'est seulement par les lignes : aucun effet de lumière, ni de couleur, n'y est cherché. Voici un clair de lune par Turner, dans lequel il n'y a pas de lignes du tout, ni de couleurs. Le plaisir donné à l'œil l'est seulement par des modalités de lumière et d'ombre et par des effets d'éclairage. Enfin, voici un tableau primitif florentin, dans lequel les lignes n'ont pas d'importance, ni les effets de lumière, mais tout le plaisir donné à l'œil consiste dans la gaieté et la variété de la couleur.

En vous préparant à dessiner quoi que ce soit, vous trouverez que pratiquement vous avez à vous demander : chercherai-je la couleur de ceci? Ou la lumière de ceci? Ou la ligne de ceci? Vous ne pouvez les avoir toutes les trois dans la même mesure. »

Il y a plaisir à lire ces lignes. Mais il faut bien avouer

Digitized by Google

tout de même un sentiment d'inquiétude dont je ne puis me défendre et qui subsiste au fond de mon admiration. Je ne suis pas peintre, et si un peintre venait apprécier devant moi cette théorie des arts du dessin, comme j'appréciais tout à l'heure les principes littéraires du Maître qui se rapportent au réalisme ? Il est vraiment difficile et il est peut-être dangereux de se faire une idée d'ensemble de l'esthétique ruskinienne.

Mais, au fait, qu'avons-nous besoin, nous profanes, de tenter cette délicate opération littéraire à laquelle nous invite M. de la Sizeranne... ou dont il nous dispense ? L'esthétique n'a peut-être pas toute l'importance qu'on veut lui donner; elle est aux chefs-d'œuvre de l'art ce que la poétique et la grammaire sont aux chefs-d'œuvre de la littérature. Alors, laissons là toutes ces explications techniques qui prennent beaucoup de temps et admirons simplement les paysages, les monuments et les tableaux. Dans *Lettre aux Jeunes filles* que M. de la Sizeranne a eu le tort de ne pas citer en entier, Ruskin dit à celles qu'il veut rendre meilleures : « Servez les pauvres, mais de grâce, petits singes, ne leur faites pas de sermons ! Ils sont probablement, sans s'en douter, cinquante fois meilleurs chrétiens que vous, et s'il *faut que quelqu'un prêche*, laissez-les faire. » J'ai le mauvais goût de ne pas trouver inesthétiques, les gestes et les paroles des jeunes filles qui, en visitant les pauvres, croient devoir leur parler de Dieu. Qui donc saurait mieux qu'elles enseigner les mots par lesquels on adore, on se résigne, on songe à l'autre vie ? Or, si le petit sermon qui accompagne une action charitable la gâte aux yeux de Ruskin, que convient-il de penser selon lui, des longues homélies qui accompagnent trop souvent la contemplation esthétique ? Est-il nécessaire que *quelqu'un prêche* devant un tableau ou un site alpestre ? Il me semble que Ruskin prêche bien souvent, et cela, sur un ton presque toujours pédagogique : il dit à ses auditeurs: Notez bien que... N'allez pas croire que, etc., etc. Voilà pourquoi, sans nous prononcer sur la valeur de l'esthé-



Digitized by Google

tique deRuskin, nous n'aurons garde de partager l'admiration qu'elle a provoquée de l'autre côté de la Manche; nous ne nous prononcerons même pas sur son importance. Les petits-fils des Anglais de nos jours jugeront ses idées avec plus de calme; les critiques de Cosmopolis, s'ils daignent encore s'occuper de Ruskin, prêteront le concours de leur compétence,et peut-être saura t-on à quoi s'en tenir, dans cent ans d'ici sur l'auteur des *Modern Painters!* (1).

En attendant, contentons-nous d'admirer les beautés morales, sentimentales ou descriptives qui abondent dans ses œuvres. N'écoutons qu'avec défiance les dires un peu étranges de Ruskin le sociologue et de Ruskin l'esthéticien, mais tâchons de comprendre Ruskin poète; il a des notes profondes et troublantes.

Viens dans le jardin, Maud,
Car cette chauve-souris noire, la nuit, s'est envolée,
Et le chèvrefeuille répand ses parfums
Et le musc des roses est dans l'air.

« Ne descendez-vous point parmi elles? Parmi ces douces choses vivantes, dont le courage jailli de la terre, en portant la couleur intense du ciel, fait monter la vigueur de

(1) La pensée de Ruskin est si obscure que ses interprètes les plus autorisés ne peuvent se mettre d'accord sur l'essentiel de sa doctrine religieuse. M. de la Sizeranne affirme que Ruskin est panthéiste. D'autres, au contraire, croient trouver dans les œuvres du Maître des preuves trés claires en faveur de son spiritualisme, voire même de son christianisme. Ils n'ont pas de peine, en effet, à découvrir des phrases comme celle-ci : « Rien de grand et de bon n'existe dans la création qui ne soit un symbole de l'Evangile du Christ et des choses qu'il a préparées pour ceux qui l'aiment. (The stones of Venice, appendix II.) Oui, mais que prouvent ces sortes d'effusions, si, comme tout nous porte à le croire, le Christ de Ruskin se confond, en dernière analyse avec la nature? La phraséologie des panthéistes, est bien la chose la plus décevante qu'ait inventée la fantaisie des philosophes. En tout cas, il est fâcheux pour Ruskin qu'il n'ait pas su affirmer avec plus de clarté ses croyances chrétiennes et spiritualistes, d'autant plus fâcheux qu'il trouve parfois des expressions trop nettes contre ce qu'il appelle « l'insolence de la foi ».

Digitized by Google

joyeux épis? Et dont la pureté, lavée de la poussière, s'ouvre, bouton par bouton, pour devenir la fleur de la promesse, et se tournant encore vers vous et pour vous, « le pied-d'alouette chuchote : j'entends, j'entends, et le lis « murmure : j'attends ».

« Avez-vous remarqué que j'ai passé deux lignes quand je vous ai lu cette première stance et pensez-vous que je les aie oubliées?

Viens dans le jardin, Maud,
Car cette chauve-souris noire, la nuit, s'est envolée,
Viens dans le jardin, Maud,
Me voici à la porte, tout seul.

« Qui est-ce, pensez-vous, qui se tient seul à la porte d'un jardin, plus doux encore, vous attendant? Avez-vous entendu parler non d'une Maud, mais d'une Madeleine qui descendit à son jardin à l'aurore, et trouva quelqu'un à la porte, qu'elle supposa être le jardinier? Ne l'avez-vous pas cherché souvent, Lui, cherché en vain, tout le long de la nuit, cherché en vain à la porte de cet ancien jardin où l'épée enflammée est plantée? Il n'est jamais là, mais à la porte de ce jardin-ci, il attend toujours, — il attend de vous prendre par la main, prêt à vous mener voir les fruits de la vallée, voir si la vigne a fleuri et si les grenades ont bourgeonné. Là vous verrez, avec Lui, les petites vrilles de la vigne que sa main dispose; là vous verrez pousser les grenades où sa main a laissé tomber la graine couleur de sang...

« Oh reines que vous êtes — ô reines — parmi les collines et les tranquilles forêts vertes de ce pays qui est le vôtre, les renards auront-ils des terriers et les oiseaux de l'air des nids? Et, dans vos villes, les pierres témoigneront-elles contre vous qu'elles sont les seuls oreillers où le Fils de l'Homme puisse reposer sa tête? »

En cette page bizarre, mais sincère et belle, en somme, Ruskin me semble avoir mis toute son âme, c'est-à-dire

Digitized by Google

sa fougue, son désir passionné du bien et du beau, mais aussi les obscurités de sa pensée, son dédain des convenances sociales, sa diplomatie de marchand préraphaélite, son érudition, son manque de goût. Est-il besoin de faire toucher du doigt les défauts graves qui choquent notre goût français? Cette page qui doit être un *sursum corda* débute par des vers de Tennyson, je crois, où l'on peut découvrir sans trop de peine une imitation du voluptueux Ronsard et du Cantique des cantiques. Cela sent trop le musc des roses, évidemment. Autre manque de tact plus grave ! Ruskin s'adresse à des jeunes femmes, à des jeunes filles très pures et pour piquer leur curiosité, il leur désigne avec une clarté suffisante celui qui les attend dans le jardin, un amant. Or il se trouve que cet amant est le divin Maître. Il y a là, ce me semble, trop d'habileté et pas assez de délicatesse morale. Enfin tout cela n'est pas exempt de mièvrerie; le pied-d'alouette et le lis parlent comme au temps où les poètes français tressaient la fameuse guirlande de Julie. Mais si on fait taire la raison pour s'abandonner au mouvement de la pure sensibilité littéraire, que de jouissances dans cette page exquise! Ruskin a retrouvé la grâce shakespearienne, il a su mettre la beauté au service de la charité, il a su mêler le Cantique des Cantiques à l'Evangile. En quelques minutes nous éprouvons successivement ou même à la fois les sentiments les plus opposés, le plaisir un peu païen que les lettres de la Renaissance on fait connaître au monde, les joies du mysticisme, de l'esthétique de l'amour humain, de l'amour divin et de la charité fraternelle. Les peuples d'origine saxonne apprécient fort ces sortes de mélanges; encore une fois notre goût français s'en accommode moins facilement.

Ruskin a trouvé des inspirations moins livresques, plus simples, plus vraies, plus profondes, plus humaines. « Ces caractères de beauté que Dieu a mis dans notre nature d'aimer, il les a imprimés sous les formes qui dans le monde de chaque jour sont les plus familières aux

Digitized by Google

yeux des hommes... Oui seulement un coteau et un enfoncement d'eau calme, et une exhalaison de brume et un rayon de soleil. Les plus simples des choses, les plus banales, les plus chères choses que vous pouvez voir chaque soir d'été le long de mille milliers de cours d'eau, parmi les villes basses de nos vieilles contrées familiales. Aimez-les et voyez-les avec droiture! L'Amazone et l'Indus, les Andes et le Caucase ne peuvent rien nous donner de plus. »

Voilà qui est sage, élevé et pratique, esthétique et même, ô Ruskin, très démocratique. Pourquoi le maître ne s'est-il pas contenté d'écrire sur ce ton? Il nous laisserait moins de volumes, mais plus de pages durables, dignes d'être lues par l'humanité tout entière. Le plus souvent il se tourmente, il s'agite, se fatigue et nous fatigue pour développer des affirmations peu claires, d'une vérité contestable, ou au contraire trop vraies (1).

Nous avons en France un écrivain, un poète, qui a su exprimer en quelques vers, avec une perfection absolue, ce sentiment vif et sincère des beautés de la nature que Ruskin a expliqué, commenté, prêché, gâté maintes fois par ses exagérations ridicules. Je fais allusion à notre bon La Fontaine, et j'avoue que je n'ai cessé de penser à lui en parcourant les pages de M. de la Sizeranne; ses vers gracieux me reposaient des lourdes dissertations du grand écrivain anglais.

Ruskin a dit : « J'ai vu un homme d'un goût très pur s'arrêter, pendant un quart d'heure, pour contempler les petits canaux que la pluie venait de tracer dans un tas de cendres. » Si cet homme au goût très pur n'était pas Ruskin lui-même, c'était au moins un de ses amis.

(1) Celle-ci par exemple : « Il vaudrait mieux pour nous que tous les tableaux du monde vinssent à périr que si les oiseaux cessaient de bâtir des nids. » Faut-il qu'on ait vécu d'une vie artificielle pour éprouver le besoin d'affirmer avec solennité des vérités aussi élémentaires! Le plus curieux c'est que M. de la Sizeranne a cru devoir souligner cette déclaration de Ruskin.

Digitized by Google

La Fontaine choisissait mieux ses spectacles; on nous raconte qu'il a passé une demi-journée à contempler une fourmilière. Ruskin consacre plusieurs pages à nous expliquer comment il a compris les montagnes, pourquoi il les aime; et il nous accable sous une masse de détails qui ne nous intéressent que faiblement : « Nous regardions ce paysage d'ondulations basses, bleuissant dans le lointain, comme nous aurions regardé un de nos horizons de Malvern dans le Worcestersheir, ou de Dorking dans le Kent, lorsque soudainement... là-bas... cela dépassait infiniment ce que nous avions pensé ou rêvé... La vue des Alpes ne me fut pas seulement la révélation de la beauté de la terre, mais aussi l'accès au premier chapitre de son enseignement. Je redescendis ce soir-là de la terrasse de Schaffouse, avec ma destinée fixée en tout ce qu'elle devait avoir de sacré et d'utile. » Que de solennités, grand Dieu! La Fontaine dit simplement et mieux :

L'innocente beauté des jardins et du jour
Allait faire à jamais le charme de ma vie...
Je n'ai jamais chanté que l'ombrage des bois....
Le vert tapis des prés et l'argent des fontaines....
Solitude où je trouve une douceur secrète,
Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais,
Loin du monde et du bruit goûter l'ombre et le frais?
Oh! qui m'arrêtera sous vos sombres asiles?
Que je peigne en mes vers quelques rives fleuries!

Notez bien que la Fontaine a tenu parole : il a toujours vécu une vie insouciante de poète absorbé par la seule contemplation des beautés de la nature :

Jean s'en alla comme il était venu
Mangeant son bien avec son revenu.

Ruskin a révélé au monde des qualités d'agitateur, de conférencier, de négociant, de sermonnaire, d'alpiniste, de pédagogue, d'économiste, etc. Le fondateur de la religion de

Digitized by Google

la beauté a dit lui-même : « On ne doit pas parler de l'art. Aucun vrai peintre ne parle jamais, ni n'a jamais parlé beaucoup de son art. Le plus grand ne dit rien. » Ainsi a fait la Fontaine ; il s'est contenté de peindre et il a admirablement peint, car ses courtes descriptions valent les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres (1). Mais vous, ô Ruskin, vous avez écrit sur l'art des pages et des pages, un nombre effrayant de pages.

Ruskin s'est rencontré quelquefois avec la Fontaine, dans l'expression de sentiments presque identiques. Les ruskiniens les plus intransigeants voudraient-ils bien nous dire de quel côté se trouve la supériorité ? Leur maître a dit aux femmes, ses élèves : « Que vous le sachiez ou non, vous devez toutes avoir des trônes dans bien des cœurs et une couronne qu'on ne dépose pas. Reines vous devez toujours être.... C'est peu de dire d'une femme qu'elle ne détruit pas les fleurs là où elle pose le pied, il faut qu'elle les ranime ! Les campanules doivent, non s'affaisser quand elle passe, mais fleurir. » La Fontaine a écrit :

L'herbe l'aurait portée ; une fleur n'aurait pas
Reçu l'empreinte de ses pas....
Vous portez en tous lieux la joie et les plaisirs,
Allez dans les climats inconnus aux zéphyrs,
Les champs se vêtiront de roses.

Arrivé, sinon au terme de sa vie, du moins à un âge très avancé, Ruskin s'écriait : « Le premier jour de mai 1869, je me retrouve écrivant là où mon œuvre fut commencée il y a trente-cinq ans, en vue des neiges des Alpes supérieures. Dans cette moitié de ce qui est la durée de vie permise à l'homme, j'ai vu d'étranges calamités fondre sur tous les spectacles que j'ai le mieux aimés et tâché de faire aimer

(1) Voici, dit Taine, Voici la nuit digne du Corrège:
Par de calmes vapeurs mollement soutenue,
La tête sur son bras et son bras sur la nue,
Laissant tomber des fleurs et ne les semant pas.

Digitized by Google

aux autres.... Ah ! maîtres de la science moderne, rendez-moi mon Athéné, faites-la sortir de vos fioles et enfermez-y sous scellés, s'il se peut, une fois encore Asmodée ! Vous avez divisé les éléments et vous les avez unis ; vous les avez domestiqués sur la terre.... Enseignez-nous maintenant, seulement ceci, qui est tout ce que l'homme a besoin de savoir — que l'air lui a été donné pour sa vie, et la pluie pour sa soif et pour son baptême, et le feu pour sa chaleur et le soleil pour sa vue, et la terre pour sa nourriture — et pour son repos. » On dirait le Jérémie du paysage, un Jérémie moderne et trop savant, qui mêle dans ses lamentations Asmodéé et Athéné. Invité à se convertir, notre bon la Fontaine narre comme il suit les errements de sa jeunesse et de son âge mûr.

De solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre....
Les pensers amusants, les vagues entretiens,
Vains enfants du loisir, délices chimériques,
Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années
. . . . . .
Je m'avoue, il est vrai, s'il faut parler ainsi,
Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles,
A qui le bon Platon compare nos merveilles.
Je suis chose légère et vole à tout sujet ;
Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet.
A beaucoup de plaisirs je mêle un peu de gloire.

Ainsi parle un vrai dévot de la beauté, un vrai poète.....

« Ce contemplatif, dit M. de la Sizeranne en désignant Ruskin, ce contemplatif est un homme d'action. S'il tient une fleur, il a une épée, comme ces pieux chevaliers du moyen âge qu'on voit tout armés, dans les tableaux des primitifs, adorant la Vierge, extasiés entre deux batailles. » Le tableau est joli, trop joli, car il manque d'exactitude. Ruskin n'a jamais tenu une épée sur un champ de bataille, mais il manie supérieurement la férule. Conservons donc à peu près intégralement le tableau de M. de la Sizeranne, représentons-nous Ruskin tenant dans la main gauche

Digitized by Google

une rose ; il en respire le parfum, il en vante les beautés d'ensemble et les charmes cachés, il en fait admirer les pétales à ses disciples. Mais pendant ce temps, la main droite ne reste pas inactive, elle administre de grands coups aux récalcitrants, elle menace la tourbe inesthétique des sectateurs du dieu progrès.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

# UNE LYONNAISE

## FONDATRICE D'ORDRE RELIGIEUX

### A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT (1)

« Considérez les lis des champs, comme ils croissent : ils ne travaillent ni ne filent. Et cependant, je vous le dis en vérité, Salomon même, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme un d'entre eux. » *Considerate lilia agri, quomodo crescunt : non laboraut neque nent. Dico autem vobis quoniam nec Salomon, in omni gloriâ suâ, coopertus est sicnt unum ex istis* (Mat. VI, 28, 29).

Cette gracieuse parole du Maître revient à la mémoire, quand on se trouve en face d'une de ces âmes privilégiées, vrais lis sans tache, que le Père du ciel se plaît à revêtir des magnificences plus que royales de sa grâce. A d'autres conditions, toutefois, que les lis des champs, dont il est dit : *non laborant neque nent*. Ces lis vivants, qui sont les âmes, doivent être, en partie du moins, les artisans labo-

(1) *Vie de la Bonne Mère Marie de Jésus*, née Sophie Brochet de la Rochetière, Fondatrice et première Supérieure Générale des Religieuses de Marie-Thérèse, par M. le chanoine James CONDAMIN, docteur en théologie et docteur ès lettres, professeur à l'Université catholique de Lyon, 1 vol. in-8, L-717 pages, orné de deux portraits en simili-gravure. Deuxième édition enrichie de vingt lettres épiscopales d'approbation. — Lyon, librairie Em. Vitte, 3, place Bellecour. Prix : *franco* par colis postal à domicile, contre l'envoi d'un mandat : 5 francs.

Digitized by Google

rieux de leurs splendeurs : ils travaillent, prient, souffrent, méritent, et ne savent grandir, eux, qu'au milieu des épines : *lilium inter spinas.*

C'est ce qu'on a l'édification de voir et d'admirer dans la récente *Vie de la Bonne Mère Marie de Jésus, Fondatrice et première Supérieure Générale des Religieuses de Marie-Thérèse*, par M. le chanoine Condamin, professeur de littérature française à l'Université catholique de Lyon.

L'héroïne de ce beau livre, née Marie-Sophie Brochet de la Rochetière, est une Lyonnaise, contemporaine et amie de l'héroïque fondatrice de l'œuvre de la Propagation de la foi, M^lle^ Pauline Jaricot, avec laquelle, du reste, sa vie dévouée et crucifiée et sa mort même lui donnent plus d'un trait de ressemblance (1). Elle vit le jour le 2 avril 1776, au sein d'une famille honorable et très chrétienne (2), dans l'étroite rue de la Bombarde, à Lyon, non loin de l'antique Primatiale, au pied de Fourvière, au débouché même de cette montée du Chemin-Neuf « au haut de laquelle, un jour, après mille angoisses et épreuves, doit s'élever, brillante de vie, de jeunesse et d'espoir la maison-mère de son Institut » (p. 5).

Dieu se plut à la prévenir dès l'enfance de bénédictions singulières, comme elle aura à cœur, plus tard, de le reconnaître, pour en remercier l'auteur de tout don parfait, et pour s'humilier d'avoir trop faiblement répondu aux avances de la grâce. « Vous m'avez fait naître, Seigneur, écrira-t-elle elle-même dans le recueil intime de ses *Méditations*, avec un caractère plein de force, de courage et même de générosité... Dès mes plus jeunes ans, vous m'avez, ô mon Dieu, conduite sur le Thabor, et vous m'avez fait sentir tous les charmes de votre aimable présence... Vous seul, ô mon Bien suprême, pouviez satisfaire toutes mes facultés... Je me rappelle que, à deux ou trois ans, ma plus grande jouissance était de vous prouver mon

(1) Cf. *Vie de la Bonne Mère Marie de Jésus*, p. 305, note.

(2) Son père, avocat distingué, remplit tour à tour les fonctions de commissaire du Gouvernement, de juge au Tribunal civil de Lyon, d'accusateur public au Tribunal criminel.

Digitized by Google

amour par de tendres affections, et par toutes les mortifications et tous les sacrifices que je pouvais vous offrir. Les saints, et les plus grands saints, étaient toute mon ambition. Je désirais même ardemment le martyre... » Plus loin : « Ah ! mon souverain Maître, il était difficile de reconnaître en moi le péché de notre premier père : vous m'avez fait naître avec le germe de toutes les vertus; vous avez veillé sur moi avec un soin extrême; vous me faisiez connaître et chérir tout le bien, et vous écartiez de moi non seulement tout le mal, mais même l'ombre du mal : je ne le comprenais pas. Je me rappelle avoir été bien longtemps à ne pas concevoir un mensonge : c'était pour moi une chose incroyable qu'on pût trahir la vérité ! Quel amour vous m'aviez donné, ô mon Dieu, quelle charité industrieuse pour le prochain ! quel zèle pour le soulager ! quel esprit de pauvreté, quel goût décidé pour le détachement de la terre et de tout ce qu'il y a de créé ! »

En vérité, Marie-Sophie était née religieuse et fondatrice d'ordre religieux. « Hélas ! ajoute-t-elle avec cette nuance de tristesse particulière aux saints, vous m'aviez choisie pour être tout à vous d'une manière bien particulière, et si j'avais répondu à toutes vos grâces et à tout l'amour que vous m'avez prodigué, oh ! mon Seigneur, je ne crains pas de le dire, je serais aujourd'hui une sainte Thérèse ! » (1)

De fait, c'est bien de la glorieuse vierge d'Avila que paraît tenir la Bonne Mère Marie de Jésus : tout en elle rappelle la Séraphique Sainte, et ses dons exceptionnels de nature et de grâce, et son véhément désir du martyre dès l'enfance, et sa vocation de fondatrice, et son zèle pour le salut des âmes, et son courage à supporter les plus longues et les plus cruelles souffrances, et surtout son si vif et si ardent amour de Dieu. Aussi aura-t-elle toujours une dévotion spéciale à l'illustre réformatrice du Carmel, et c'est elle qu'elle donnera un jour pour seconde patronne à son Institut naissant (2).

(1) *Vie de la Bonne Mère Marie de Jésus*, pp. 8, 10, 11.
(2) En 1875, la Bonne Mère Thérèse de Jésus, troisième Supérieure

Digitized by Google

Marie-Sophie ne devait pas faire long séjour au Thabor. Son Calvaire commença avec les sanglantes années de la Révolution, pour ne finir qu'avec sa vie. Un jour, pour se venger de la fuite de M. Brochet de la Rochetière, qui échappait ainsi à sa rage, le féroce Chalier fait arrêter Mme Brochet et ses trois filles et les fait jeter dans les prisons déjà encombrées de l'Hôtel de ville. Bientôt Mme Brochet est condamnée à mort. Hélas! en quelles ignobles mains va-t-elle laisser seules et sans défense ses trois malheureuses filles, trois enfants! « Heureusement, l'angélique prière de ces pieuses femmes monta, comme un encens d'agréable odeur, des sombres profondeurs de leur prison, jusqu'au trône de Dieu : elle fut exaucée!

« Dans la nuit d'angoisses qui précéda le jour fatal de l'exécution, l'aînée des jeunes filles (1) eut une invention de génie. Aidée d'un prisonnier qui s'était senti touché au spectacle d'une si poignante détresse, elle rédigea en quelques lignes rapides, un mémoire destiné aux juges et dans lequel elle plaidait, avec l'éloquence de la piété filiale, la cause de sa mère et demandait sa grâce. Le lendemain matin, à la première heure, munies d'une permission pour sortir de la prison, les trois jeunes filles s'acheminent en hâte, leur supplique à la main, vers le tribunal. Un soldat sans pitié veut leur barrer le chemin, et il étend son fusil devant elles pour les empêcher d'arriver jusqu'aux juges.

Générale eut l'heureuse inspiration de doter l'Ordre d'un écusson qui, tout ensemble, rappelât les buts divers que l'Institut des Dames de Marie-Thérèse se propose d'atteindre, et résumât les pensées et les sentiments de ses Fondateurs; elle voulut qu'un cœur d'or embrasé, représentant le Cœur adorable de Jésus y fût placé en pointe, à la naissance de la croix de sable qui s'élève sur fond d'argent, accostée elle-même, en chef, de deux autres cœurs, transpercés, l'un d'un glaive, l'autre d'une flèche, pour désigner respectivement le cœur immaculé de Marie et le cœur de la séraphique sainte Thérèse. Dans une banderolle, se lit en lettres onciales, la devise de l'Institut : *Cum eis impavide.*

(1) Plus tard, honorablement mariée à Bordeaux, sous le nom de Mme de Launay. Notre héroïne, Marie-Sophie, était la seconde. La troisième, Julie, resta dans le monde sans se marier, tout entière occupée d'œuvres de charité et de piété.

Digitized by Google

Mais d'un geste rapide, Marie-Sophie a déjà relevé l'arme ; son attitude, digne et résolue, impose au soldat étonné : elle passe, ses deux sœurs la suivent, et les voilà toutes trois qui tombent, les mains suppliantes, aux pieds des membres du tribunal. Ces hommes rudes regardent, à demi stupéfaits de tant de courage, les trois enfants qui les implorent. A mesure que le président poursuit à haute voix la lecture du mémoire, un réveil de pitié se fait dans leur âme : ils se troublent, s'émeuvent, et, en fin de compte, ils rapportent la tragique sentence, et laissent gain de cause aux héroïques jeunes filles. Mme Brochet de la Rochetière était sauvée, et sauvée par ses enfants ! » (1).

Cependant l'orage révolutionnaire avait pris fin; mais que de ruines il laissait sur la terre de France ! Sans retard la Providence de Dieu, toujours industrieuse et bonne, se mit à édifier de nouveau sur ce sol dévasté (2).

(1) Op. cit., p. 21.

(2) Il peut être intéressant d'observer qu'au moment même (1778) où Dieu couchait dans la tombe les deux grands coryphées de l'incrédulité moderne, les deux pères de la Révolution, Voltaire et Rousseau, il appelait à la vie toute une pléiade d'âmes fidèles, prédestinées à guérir, par l'éducation religieuse des femmes, une partie des maux causés à la société chrétienne par les doctrines empoisonnées de ces deux patriarches de l'erreur. En 1779 naissait la Vénérable Mère Barat, fondatrice du Sacré-Cœur ; en cette même année naissait la R. M. Javouhey, fondatrice de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny ; notre Bonne Mère Marie de Jésus, fondatrice de Marie-Thérèse, était née, elle, en 1776, etc., etc. — Une grande dame qui fut surtout une grande chrétienne, Mme de la Rochefoucauld, duchesse de Doudeauville, fondatrice de la Société de Nazareth, les avait précédées en ce monde de quelques années, née en 1764. Comme Marie-Sophie de la Brochetière, cette dernière, née de Montmirail, avait passé par les angoisses de la Révolution et les prisons de la Terreur. Cfr. la substantielle, élégante et très intéressante *Vie de Mme de la Rochefoucauld, duchesse de Doudeauville, fondatrice de la Société de Nazareth*, Paris, Lecoffre, 1877, in-12, 343 pages. — Pour clore cette liste, très incomplète, nommons enfin la R. M. Saint-Jean, fondatrice et première supérieure générale des Sœurs Saint-Joseph de Lyon, née en 1759, laquelle, comme les deux précédentes, connut les cachots révolutionnaires ; condamnée à mort, elle n'échappa à la guillotine que par la chute soudaine de Robespierre. Cfr. *Vie de la R. M. Saint-Jean, fondatrice et première supérieure générale des Sœurs Saint-Joseph de Lyon*, par l'abbé Rivaux, Grenoble, 1885.

Digitized by Google

« Or, parmi les apôtres que Dieu daigna se choisir pour cette œuvre de relèvement social, se rencontre une femme dont la haute vertu et le rare talent d'organisatrice méritent à bon droit d'attirer l'attention. Depuis sa plus tendre jeunesse, M^lle^ Brochet de la Rochetière entendait distinctement au fond de son cœur, une voix céleste, *vocem de cœlo*, qui l'inclinait fortement à se donner à Jésus dans la vie religieuse. Claire et précise pour le fond même du sacrifice, cette voix néanmoins restait confuse à son oreille, quant à la forme exacte sous laquelle le sacrifice devait se consommer. Plusieurs années s'écoulèrent ainsi, années laborieuses, pendant lesquelles la future ouvrière du bon Dieu oscilla entre des solutions diverses. Attirée vers le Sacré-Cœur, elle trouva sur sa route à chaque tentative qu'elle fit pour rejoindre M^me^ Barat, quelque obstacle imprévu qui la contraignit à rebrousser chemin. C'est que la Providence la voulait ailleurs; c'est qu'elle la destinait à créer elle-même un Ordre nouveau, l'Institut de Marie-Thérèse, pour l'organisation duquel elle l'avait admirablement prévenue et façonnée.

« Un prêtre, un saint, M. l'abbé Gourmain, apparaît alors dans la fondation de Marie-Thérèse, comme l'ange du ciel qui apporte un divin message, et qui, sa mission remplie, s'éclipse pour ne plus se montrer. Ce prêtre se préoccupait, depuis quinze ans déjà, d'établir, dans le Bordelais, une congrégation qui se consacrât au relèvement des malheureux et des pauvres, en se dévouant spécialement au salut des âmes. Il priait Dieu, avec larmes, de mettre sur sa route l'instrument capable de réaliser son beau rêve ; et, dans sa confiance inébranlable, il espérait sans défaillance et il attendait.

« Un jour, au château de Verdus, il rencontre providentiellement M^lle^ Brochet de la Rochetière. Eclairé par un rayon d'en haut, tout de suite, sans hésiter, il reconnaît en elle l' « instrument » qu'il cherchait en vain depuis si longtemps. Il lui fait sur l'heure part de son projet, lui exprime son désir, et lui détaille son plan. Mais surprise, effrayée même, M^lle^ de la Rochetière se dérobe d'abord,

Digitized by Google

devant la mission à l'accomplissement de laquelle on la sollicite : son humilité s'épouvante d'un rôle qu'elle n'a encore jamais entrevu, et qu'elle estime au-dessus de ses aptitudes comme de ses forces ; elle refuse. La voix cependant persiste à se faire entendre, plus forte encore maintenant, plus pressante et plus impérieuse. Puis, deux ans, trois ans s'écoulent dans l'indécision et l'anxiété. Et l'heure sonne enfin, où Dieu parle nettement à sa dévouée servante, par la bouche de ses directeurs. Chemin faisant, elle a eu en effet le bonheur de rencontrer un prêtre d'une piété éminente, un saint lui aussi, l'abbé Lespiaut, qui a dissipé tous ses doutes, et qui lui a montré, dans la pleine lumière, la route où elle doit s'engager.

« Elle y vole, car ce n'est point sur elle-même qu'elle compte, mais sur Jésus qui vit en elle ; et, avec le précieux concours de l'abbé Lespiaut, elle fonde de toutes pièces, le nouvel Institut de Marie-Thérèse. (1) »

Il se rencontre ici, on le voit, une modeste application de cette grande loi du monde moral tant de fois constatée par les auteurs, suivant laquelle Dieu ne crée rien dans l'ordre des choses surnaturelles comme dans celui des choses du temps, sans associer l'un à l'autre deux dévouements égaux mais dissemblables, qui se complètent en s'unissant. Ainsi avait-il fait au XVI^e^ siècle, en plaçant saint Jean de la Croix près de sainte Thérèse, et saint François de Sales près de sainte Chantal ; ainsi fait-il pour la future fondatrice de Marie-Thérèse, en la mettant providentiellement en rapport, à l'heure marquée, avec le très digne abbé Lespiaut qu'il lui avait choisi pour guide et pour soutien. Voici en quelles circonstances se fit leur première rencontre.

Marie-Sophie se trouvait à Bordeaux, chez sa sœur aînée, M^me^ de Launay. « Le 6 juillet 1807, comme elle assistait à la sainte messe, dans l'église paroissiale Saint-Louis, elle fut extrêmement frappé de l'air pieux, grave et recueilli du prêtre qui célébrait le divin sacrifice : elle ne

(1) Op. cit. Préface, pp. XXX-XXXII.

Digitized by Google

l'y avait jamais vu encore, et le son même de sa voix fit sur Marie-Sophie une impression si profonde que, à trente ans de là, cette impression était en elle aussi vive que le premier jour. « A voir, dit-elle, la ferveur dont il était animé, je me demandai si ce n'était point un séraphin descendu du ciel afin d'apprendre aux hommes avec quel amour, quels ardents transports, il convient de se présenter devant l'autel de la Nouvelle-Alliance, pour assister au Sacrifice. Tout en lui annonçait son union avec Dieu... Mon émotion fut telle, lorsque je reçus de ses mains la sainte communion qu'aucune langue humaine ne saurait l'exprimer. Dans mon enthousiasme, j'aurais désiré que cette messe durât sans fin, comme l'hosanna de la Cour céleste. Mon cœur disait tout bas la prière du prince des apôtres sur le Thabor : « Seigneur, qu'on est bien ici ! « dressons-y trois tentes ! » Ce moment fut un de ceux de ma vie où j'éprouvai le plus de délices... Pendant le Saint Sacrifice, j'eus un intime pressentiment que Dieu me mettrait un jour en rapport avec ce pieux ministre des autels, et que nous travaillerions ensemble à la gloire de notre divin Maître. Cette pensée me préoccupa, depuis, sans interruption ; et quoique, par elle-même, elle n'eût rien qui dût m'effrayer, quelque chose me disait intérieurement que ce ne serait qu'à travers les croix et les sacrifices que j'accomplirais les œuvres dans lesquelles la Providence le destinait à être mon guide et mon appui... En sortant de l'église, je demandai le nom du pieux ecclésiastique dont j'avais entendu la messe. Mais dans la crainte d'anticiper sur les desseins de la Providence, je m'en tins là ; et je m'éloignai, l'esprit plongé dans une de ces anxiétés vagues et intimes qu'on sent mieux qu'on ne les définit.

« Malgré la confiance que m'avait inspirée ce prêtre par son extérieur religieux et sa piété presque séraphique, je ne voulus point cependant le prendre encore pour guide, dans les voies de la perfection à laquelle le Seigneur me faisait la grâce de m'appeler. Je continuai donc à m'adresser à un R. P. Jésuite qui m'avait déjà dirigée lorsque j'étais à Lyon. Mais ce respectable religieux ayant dû peu



Digitized by Google

après s'éloigner de Bordeaux, il me conseilla de m'adresser à M. de Paire, vicaire général du diocèse, prêtre véritablement selon le cœur de Dieu. Or, quoique très satisfaite de sa manière de me conduire, sans cesse malgré moi, je reportais mes pensées vers le pieux ecclésiastique que j'avais aperçu à Saint-Louis. Je ne fis néanmoins aucune démarche pour le voir ni pour lui parler. Mais le Seigneur ne tarda pas à me rapprocher de lui. » (pp. 30-32.)

Par son zèle, sa prudence, son tendre dévouement, la force et la suavité de ses conseils, l'abbé Lespiaut fut vraiment, pour Marie-Sophie et son œuvre, l'homme de la Providence. Un trait de l'enfance de ce saint prêtre, trait caractéristique, narré par l'historien dans l'un des chapitres les plus intéressants du livre, nous révélera quelque chose de l'attachante physionomie de cet homme de Dieu.

Né le 7 avril 1756, à Bordeaux, d'une famille de négociants aisés, Marie-Alexandre-Bruno Lespiaut avait manifesté de bonne heure la plus tendre piété et annoncé résolument aux siens qu'il voulait être prêtre et religieux. Quoique très profondément chrétiens, ses parents ne purent se faire tout d'abord, à l'idée d'une vocation qui dérangeait leurs plans d'avenir, et, comme il arrive trop souvent en pareil cas, ils mirent tout en œuvre pour entraver les généreux desseins de l'enfant. Ils interdirent notamment à Bruno l'étude du latin pour laquelle ils tenaient deux autres de leurs fils au collège. Mais l'enfant avait du caractère et il le montra. A force de sollicitations il obtint d'un ecclésiastique, ami de la famille, qu'il lui donnât chaque jour en cachette une rapide leçon de ce latin prohibé. Pour lui, faisant provision de bougies et fabriquant un réveille-matin de son invention, qu'il appelait « son bon ange », il se levait chaque nuit, et prenait héroïquement plusieurs heures sur son profond sommeil d'enfant pour les donner au rudiment et aux versions.

Un si rare courage devait avoir sa récompense. Un jour que les amis de M. Lespiaut s'étonnaient devant ce dernier qu'il n'eût pas fait suivre au jeune Bruno les cours réguliers des études classiques, comme à ses frères, l'enfant,

Digitized by Google

provoqué par ces réflexions, et ne songeant pas à mesurer ses paroles, ne put s'empêcher de s'écrier à brûle-pourpoint : « Le latin ! mais je le sais aussi bien que mes frères ! » Et voilà qu'interrogé séance tenante par un ecclésiastique présent, il fournit la preuve la plus convaincante de son dire. Après quoi d'ajouter : « J'ai appris le latin, parce que le bon Dieu veut que je sois prêtre. » Force fut aux parents stupéfaits et ravis de se rendre au désir d'un fils si courageux et si bien doué. Ils lui accordèrent toute permission d'entrer au séminaire, non sans s'être fait expliquer au préalable toute l'histoire : et la rencontre bénie du mystérieux professeur, et le fait des bougies qui diminuaient à vue d'œil, et l'invention du réveille-matin, du fameux « bon ange », dont le mécanisme ingénieux excita l'admiration générale.

Tel avait été l'enfant, tel fut l'homme, le prêtre, le directeur de conscience, le collaborateur de la Bonne Mère Marie de Jésus dans la grande œuvre de la fondation de Marie-Thérèse. Entre autres dons précieux, l'abbé Lespiaut possédait à un éminent degré « ce tact merveilleux qui permet d'encourager sans enorgueillir » (p. 189). Et c'est peut-être par là qu'il fit le plus de bien à sa fille spirituelle ; car, crucifiée sans relâche au dedans et au dehors par des épreuves de toute sorte ; livrée surtout, pendant presque toute sa vie, à des peines intérieures indicibles, obscurités, accablements, déchirements, « terreurs », cette âme innocente et vaillante, mais impressionnable et sensible à l'excès, avait sans cesse besoin d'être réconfortée et calmée. Le bon père Lespiaut fut l'ange consolateur de ces agonies morales, douloureuses et méritoires à l'envi d'un martyre. Sans trêve il prêche la paix, la confiance, le filial abandon entre les mains paternelles de Dieu. « Ayez confiance et soyez tranquille, écrit-il un jour pour la millième fois ; un jour, et j'espère bientôt, vous estimerez que Dieu vous a fait un beau présent en vous envoyant ces terreurs ; vous verrez alors que c'est un don tout semblable aux stigmates de saint François et aux douleurs de sainte Thérèse, de M^me^ Accarie, de Marie de l'Assomption » (p. 211). Quand

Digitized by Google

il le fallait pour relever le courage abattu, le bon père savait se faire saintement tendre, comme parfois saint Paul dans ses immortelles épîtres, comme saint François de Sales en maints endroits de sa correspondance spirituelle. « La pensée que vous goûtez quelque consolation à lire mes lettres me fait battre le cœur de plaisir, en vous écrivant, et je n'ai pas fini ma lettre que je voudrais déjà qu'elle fût entre vos mains. Comment donc pouvez-vous penser que je vous néglige, et, encore moins, que je vous oublie ? Oh ! non, vous ne le croyez pas, j'en suis sûr ; vous connaissez trop le cœur de votre bon père. Oui, ma très chère fille, je pense à vous ; et je ne puis pas ne pas penser à vous ; et je suis convaincu que vous le croyez. Aussi, ne me suis-je pas mépris sur vos reproches ; ils n'ont fait que réveiller les sentiments que vous aviez l'air de croire affaiblis dans mon cœur. Je suis dans mes soixante-dix ans. Ce langage n'a donc rien qui puisse scandaliser. A cet âge, l'amitié n'a rien qui ne soit pur et légitime ; ne me dites donc jamais que je vous oublie, si vous ne voulez pas que je vous accable des témoignages de mon tendre, sincère et inviolable attachement. » (p. 181.)

C'est le 12 mars de l'année 1814, que Marie-Sophie et deux autres jeunes filles entreprirent de se réunir en communauté à Bordeaux, sous l'habile direction de l'abbé Lespiaut, et la haute protection de leur archevêque, Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay. Malgré un orage terrible que la malveillance déchaîna contre l'œuvre à ses débuts, Marie-Sophie et ses compagnes purent recevoir bientôt le voile blanc des mains de leur archevêque : c'était le 15 octobre 1815, jour de la fête de sainte Thérèse, date choisie à dessein.

Enfin le 28 janvier 1817, les trois jeunes filles furent admises par Mgr d'Aviau à l'honneur de la profession religieuse. « Celle qui dans le monde s'était appelée jusque-là Marie-Sophie Brochet de la Rochetière, reçut, avec le Supériorat Général de l'Institut, le beau nom de sœur Sainte-Marie de Jésus, sous lequel nous la désignerons désormais » (p. 135). L'Institut de Marie-Thérèse était fondé. Depuis,

Digitized by Google

l'œuvre a grandi, comme grandissent toutes les œuvres de Dieu, au milieu des contradictions et par la croix. Solennellement reconnues et approuvées par Grégoire XVI (bref du 28 avril 1835), les Religieuses de Marie-Thérèse furent établies par la Fondatrice elle-même dans quatre importantes maisons : Bordeaux, berceau de l'Institut ; Lyon, qui devint maison-mère et résidence de la Supérieure Générale ; Limoges ; Nîmes.

Après la mort de la Bonne Mère (6 décembre 1842), ses filles furent appelées par la Providence à de nouvelles fondations : Carcassonne, Dijon, Madrid, Pélussin. Que si l'on veut bien connaître l'esprit de l'Institut et les diverses fins qu'il se propose, il suffit d'ouvrir le livre des *Règles des Dames de Marie-Thérèse*, dites servantes de Jésus-Christ (1 vol. in-12, Limoges, Barbou, 1835).

Aux termes des Constitutions, les religieuses de Marie-Thérèse doivent :

1° Tenir des classes gratuites pour les jeunes filles pauvres, où elles seront instruites et préparées à la première communion, et où elles apprendront un état qui puisse fournir à leur subsistance et les éloigner du vice.

2° Instruire les personnes qui sont d'un âge plus avancé qui ignorent les vérités essentielles de la religion ; les disposer à la réception des sacrements, et faire réhabiliter leur mariage si elles se trouvent déjà unies par un contrat civil ; le tout gratuitement.

3° Etablir des maisons de refuge pour donner asile aux filles égarées qui témoignent du repentir et veulent revenir à Dieu.

4° Former, dans chaque maison de l'Ordre, un pensionnat de jeunes demoiselles où elles seront de bonne heure formées à toutes les vertus chrétiennes.

5° Joindre aux œuvres de miséricorde spirituelle envers le prochain le travail des mains, pour secourir les membres souffrants de Jésus-Christ.

« Pour atteindre cette diversité de buts, les Dames de Marie-Thérèse ajoutent aux trois vœux habituels d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, un quatrième vœu, celui de se consacrer au salut des âmes. » (p. 231, note.)

Digitized by Google

Comme on le voit, l'Institut de Marie-Thérèse a sa physionomie propre et se différencie sensiblement de telles autres Congrégations, en apparence similaires; celles-ci en effet ne s'adonnent habituellement qu'à l'une ou l'autre des œuvres de zèle embrassées en bloc par les Religieuses de Marie-Thérèse; ou, si de fait elles pratiquent cette diversité de ministères charitables, elles ne le font point, comme à Marie-Thérèse, en vertu même de leurs règles essentielles et d'après un vœu tout spécial.

L'historien, qui a voulu être complet, a divisé son travail en quatre parties :

I. Biographie de la Bonne Mère.

II. Œuvre de la Mère Fondatrice.

III. Esprit de la Mère Fondatrice.

IV. Les ouvrières de la première heure.

Cette disposition, qui favorise excellemment l'ordre et la clarté, offrait bien l'inconvénient d'exposer l'auteur à morceler la physionomie de l'héroïne; à la décomposer d'une manière fâcheuse, comme ferait un miroir brisé; sauf à tomber dans d'ennuyeuses redites si l'on veut maintenir quand même l'intégrité du portrait. L'auteur, avec la souplesse qui caractérise son talent, a su passer indemne entre Charybde et Scylla. Il bénéficie des avantages de sa méthode, sans en trop subir le dommage. Et quel n'est pas l'art avec lequel il met en œuvre les matériaux abondants, précieux, mais souvent incohérents, dont il dispose ! Sur l'ordre de ses directeurs, la Bonne Mère Marie de Jésus avait dû écrire sa *Vie;* mais, désireuse de rester inconnue, elle mit en lieu sûr, hors de la communauté, les précieux feuillets. Après sa mort, sa sœur, M^lle^ Julie de la Rochetière, exécutrice trop fidèle des dernières volontés de la Mère Fondatrice, livra le tout aux flammes!... Heureusement des *Lettres* nombreuses, puis un recueil intime de *Méditations* quotidiennes, enfin des renseignements oraux circonstanciés autant qu'autorisés, ont permis, nonobstant, à l'historien de mener à bonne fin l'œuvre entreprise. Il faut dire qu'outre les ressources de son esprit, l'auteur a mis des richesses de son cœur dans son travail, ce qui explique

Digitized by Google

bien des choses : « A mesure que nous avancions dans notre tâche et que, entre notre héroïne et nous, la connaissance se faisait plus complète, notre admiration pour elle devenait plus grande, plus profonde, plus respectueuse. A voir s'affirmer sans trêve son bon sens pratique, son tact délicat, son inépuisable patience, son zèle pour la gloire de Dieu, et par-dessus tout son amour des croix et des souffrances, nous sentions chaque jour se développer en nous davantage le sentiment de la vénération. » (p. xxxvii.)

C'est dans ces dispositions qu'il faut être pour bien comprendre et bien raconter les belles âmes : Fra Angelico ne peignait les saints qu'à genoux.

Aussi est-ce escorté de vingt parrains illustres, vingt évêques, que se présente à nous ce jeune et beau livre, si rapidement parvenu à sa seconde édition.

« La *Vie de la Mère Marie de Jésus*, — écrit M. le chanoine Richoud, Supérieur Général de l'Institut de Marie-Thérèse, — appartient à l'hagiographie et à la théologie mystique, en même temps qu'à l'histoire. Elle est écrite avec compétence, et remplie de considérations et de citations qui font autorité.

« ... Ayant l'honneur d'être le Supérieur ecclésiastique des Religieuses de Marie-Thérèse, je vous prie, Monsieur le Chanoine, en mon propre nom, comme au leur, d'agréer l'expression de notre profonde reconnaissance.

« Sans parler des anciennes élèves de Marie-Thérèse qui se plairont à la lecture de ce volume, d'autres personnes encore le liront avec intérêt et profit; les unes, à cause de l'attrait de vos récits et de la place qu'ils occupent dans l'histoire religieuse contemporaine; et les autres, à cause de l'aliment de choix que leur piété y découvrira. »

C'est qu'en effet les paroles édifiantes et les exemples entraînants abondent dans la *Vie de la Bonne Mère*. Nous signalerons particulièrement à ce point de vue le chapitre xiv de la I^re^ partie, qui est un écrin de perles.

Quelques échantillons à la hâte :

« Une nuit, a raconté Sœur Agnès, comme la Bonne Mère était très souffrante, elle la pria de lui faire un léger

Digitized by Google

potage de pâtes. Distraitement, Sœur Agnès employa, pour le préparer, de la moutarde, croyant employer de la semoule. Le potage prêt, elle l'apporte à la Bonne Mère qui, sans se plaindre, fait des efforts inouïs pour achever cet affreux repas. Bientôt cependant survient un vomissement qui fait comprendre à la garde-malade l'imprudence qu'elle a commise. Elle s'en excuse aussitôt avec larmes. Mais la Bonne Mère, toujours calme, lui répond au contraire avec une douceur ineffable; et malgré les souffrances qu'elle endure, elle s'efforce de rire de cette maladresse. » (p. 246).

Après la mortification, la pauvreté. « Désireuse d'en inculquer le respect et la pratique à ses religieuses : « Mes enfants, leur disait-elle, rien n'est petit pour le bon Dieu. » Et joignant l'exemple au précepte, elle montrait, jusque dans les plus minimes détails, l'estime qu'elle faisait elle-même de cette vertu. Ainsi trouvait-elle, sur son chemin, quelque débris de bois, vite elle se baissait pour le ramasser et en enrichir le bûcher; se rendait-elle à la chapelle, ou allait-elle au réfectoire, on la voyait, dans les escaliers, dans les corridors, marcher le long des murs, pour épargner en quelque façon le milieu du chemin où chacun passe habituellement, et qui est plus exposé à souffrir des détériorations causées par le va-et-vient continuel. Un jour, quelques religieuses l'ayant aperçue qui se courbait jusqu'à terre pour relever une épingle : « Ma Bonne Mère, dit l'une d'elles en accourant, je vous en prie, ne prenez pas cette peine : nous sommes-là. » Et la Mère Fondatrice de répondre : « Mes chères filles, les moindres choses, faites pour Dieu, lui disent notre amour; ne me privez pas de cette consolation! » Un autre jour, comme elle visitait la lingerie, son attention fut attirée par la vue d'un bonnet auquel on avait fait subir un si grand nombre de « reprises », qu'il aurait été difficile d'y retrouver quelque trace de la première étoffe. Aussitôt une impression de joie brille sur son visage : elle paraît ravie de constater en quelle estime ses filles ont la sainte pauvreté; et pour leur prouver combien elle en est heureuse, dans ses mains, avec une sorte de respect, elle prend le pauvre bonnet ra-

Digitized by Google

piécé, et le portant à ses lèvres, elle le baise (p. 252-3). » C'est dans ce même esprit de pauvreté qu'elle pratiquait en toute occasion le travail manuel, qu'elle aimait surtout à filer sa quenouille !

Et quel amour pour Dieu !

« La seule pensée d'outrager la bonté ineffable de mon Dieu est capable de me donner la force d'un lion (p. 152). » « Oh ! quelle violence il faudrait me faire pour rester cinq minutes sans penser au bon Dieu ! » Et quel amour des souffrances ! « Mon Dieu ! apprenez-moi à souffrir ! Vous seul et votre croix ! » (p. 289). Sa piété envers le Saint-Sacrement se manifestait parfois d'une manière extraordinaire : « Un jour, elle entre à la chapelle, s'avance jusqu'au sanctuaire, et ne remarquant pas qu'il y a, dissimulées dans l'ombre, deux religieuses qui la suivent du regard et qui vont, pour ainsi dire, « marquer les points », elle fait, devant le Saint-Sacrement, une génuflexion, puis une autre, puis une troisième et une quatrième, et ainsi jusqu'à trois cents consécutives.

A ce moment, un léger mouvement de l'une des deux sœurs, sur le banc qu'elles occupent, révèle à la Bonne Mère qu'elle a été découverte. Elle s'arrête aussitôt et, depuis ce jour, jamais plus on ne put la surprendre dans cet exercice fatiguant mais si cher à son cœur. » (1) (p. 246.) Chose remarquable, on voit le mysticisme le plus élevé s'allier chez elle à la plus parfaite entente de la vie pratique ; en cela elle est bien lyonnaise. Mais ce qui la caractérise mieux que tout le reste, c'est son extrême charité, son ineffable bonté pour tous, même et surtout pour ceux qui ont fait le plus cruellement souffrir son cœur tendre et aimant (2).

L'ingratitude de quelques-unes de ses premières com-

(1) Cet amour du Saint Sacrement la portera à désirer beaucoup une belle chapelle; vœu qui a été magnifiquement réalisé à la maison mère de Lyon.

(2) C'est pour rendre hommage à cette insigne charité de la Mère Fondatrice qu'on l'appelait de son vivant, non la Révérende Mère, mais la *Bonne Mère*. Et depuis cette appellation sert à désigner, à Marie-Thérèse, la Supérieure Générale.

Digitized by Google

pagnes, qui faisaient schisme à Bordeaux, la blessa au plus intime et lui arracha ce cri sur son lit d'agonie : « Mon pauvre Bordeaux, il me tue ! » Mais aussitôt refoulant ses impressions naturelles, elle s'unissait amoureusement à Notre-Seigneur en croix et c'est en pardonnant du fond du cœur qu'elle rendit sa sainte âme à Dieu le 6 décembre 1842, douze ans après la mort du vénérable abbé Lespiaut (1).

Telle fut la Bonne Mère Marie de Jésus, et telle elle revit dans l'ouvrage du chanoine Condamin, encore mieux que dans le portrait de la maison-mère, cependant bien fidèle. Et non seulement elle revit dans ces pages, mais encore elle parle, elle agit, elle travaille, et plus efficacement que jamais, à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Car c'est à tous les serviteurs de Dieu que s'applique la belle parole du pape Grégoire IX sur saint François d'Assise : *In vita mortuus, post mortem vivens.*

Est-ce à dire qu'un Aristarque grincheux ne trouverait pas la moindre tache en ce bel et bon livre, pas même quelque légère trace d'une rédaction un peu hâtive çà et là? Nous ne voulons pas le savoir, professant avec la Bruyère que « le plaisir de la critique nous ôte (parfois) celui d'être vivement touché de très belles choses » (2). Nous estimons plus juste et plus sûr de nous en tenir absolument à la règle que l'auteur des *Caractères* a si bien formulée : « Quand une lecture vous élève l'esprit et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage : il est bon et fait de main d'ouvrier. » A ce compte, l'historien de la Bonne Mère Marie de Jésus vient de signer son meilleur livre.

(1) Le corps de la Mère Fondatrice repose au cimetière de Loyasse, à Lyon.

(1) La Bruyère, *Des ouvrages de l'esprit.*

Et. Faugier.

Digitized by Google

# REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. Hatch et Redpath, *Concordance des Septante et des autres versions grecques de l'Ancien Testament.* — II. Kaulen, *Introduction aux écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament; Court Manuel biblique.* — III. Abbott, *Epitres aux Ephésiens et aux Colossiens.* — IV. Robinson, *Evangiles coptes apocryphes.* — V. Charles, *l'Assomption de Moïse.* — VI. Bousset, *L'Antichrist dans la tradition juive et chrétienne.* — VII. Franck, *Etudes orientales.* — VIII. *Publications récentes.*

I. Plusieurs fois déjà nous avons parlé à nos lecteurs de la *Concordance* des Septante, publiée sous la direction de MM. Hatch et Redpath; nous sommes heureux de leur annoncer que cette œuvre monumentale est achevée (1). Moins de six ans auront suffi pour la mener à terme. C'est à bon droit que nous la qualifions de monumentale, soit que nous tenions compte de la science et du travail qui y ont été déployés, soit que nous nous arrêtions à l'étendue de l'œuvre. Nous avons là une concordance complète de la version des Septante, du texte grec des livres deutérocanoniques, des fragments qui nous restent des versions grecques de Symmaque, de Théodotion et d'Aquila. Pour la version des Septante on s'est servi des codex Alexandrinus, Vaticanus et Sinaïticus et de l'édition Sixtine de 1587; les variantes sont indiquées. Pour chaque mot il a été

(1) *A Concordance to the Septuagint and the other greek versions of the Old Testament* (including the Apocryphal books) by the late Ed. Hatch and Redpath, assisted by other scholars; Part. VI, Πρός-Ωχρι αατς. in-folio, 1209-1504. Oxford, at the Clarendon Press, 1897. 25 fr.

Digitized by Google

donné le contexte suffisant pour montrer la construction grammaticale du mot et les termes avec lesquels il est ordinairement associé. En tête de chaque article se trouvent les mots hébreux que le mot grec a traduit, et au moyen de chiffres concordants on peut voir dans chaque phrase quel est le mot hébreu correspondant. Les rédacteurs ont eu soin de relever toutes les particules telles que σύν, τέ, τίς, ὑπέρ, ὑπό, ὡς, ὥσπερ, etc., et d'indiquer les passages où elles sont employées. Ces petits mots sont très importants pour les études grammaticales; l'emploi répété de l'une d'entre elles est souvent caractéristique d'un écrivain. Ainsi la préposition σύν est comparativement rare dans l'Ancien Testament; il en est de même dans le Nouveau, à l'exception des écrits de saint Luc, où nous la trouvons aussi souvent employée que dans tout le reste des livres du Nouveau Testament. Les mêmes remarques pourraient être faites à propos de la particule τέ.

Cette œuvre fera honneur aux hommes qui l'ont conçue et exécutée, et aussi à la maison qui l'a imprimée. M. Redpath nous apprend dans la préface que le plan en est dû à M. Hatch et qu'au moment de la mort de ce savant la moitié de l'œuvre était en manuscrit et quelques feuilles déjà imprimées. Aidé de nombreux collaborateurs, M. Redpath a revisé ce qui existait et complété le travail. Cette *Concordance* d'Oxford portera donc à bon droit les noms de Hatch et de Redpath. Pour les collaborateurs ils ont été, paraît-il, si nombreux que l'on renonce à signaler leurs noms de peur d'en oublier plusieurs. Enfin, M. Redpath annonce qu'une Concordance des noms propres des Septante est en préparation. Espérons que ce complément indispensable paraîtra bientôt et alors M. Redpath pourra répéter le mot du poète : *Exegi monumentum.*

II. Le Dr Franz Kaulen vient de publier une quatrième édition de son *Introduction aux saintes Ecritures* (1) et un

(1) *Einleitung in die heilige Schrift alten und neuen Testaments*, von Dr Fr. KAULEN; Ier Theil, IVe verbesserte Auflage; in-8, VI-188 p. Herder, Fribourg en Brisgau, 1898. 2 fr. 50.

Digitized by Google

*Court Manuel biblique* (1). De l'Introduction il n'a été encore publié que ce qui concerne les questions générales : inspiration, canon de l'Ancien et du Nouveau Testament, langues bibliques originales, textes et traductions. Quelques additions ont été faites ainsi que certaines corrections de détail. Le Dr Kaulen reste un critique strictement conservateur. Il semble que, sur certains points, il aurait pu tenir un peu plus compte des travaux récents ; les opinions traditionnelles sont certainement très vénérables, mais il est des cas où elles se trouvent en défaut. Cette observation s'applique plus spécialement à certaines affirmations du Court Manuel biblique. Cette réserve faite, nous n'avons que des éloges à donner au travail du Dr Kaulen. Toutes les questions importantes y sont traitées avec netteté et précision ; les propositions sont prouvées par les arguments les plus décisifs et une riche bibliographie permettra au lecteur de pousser plus avant ses investigations s'il le désire. Il nous a semblé cependant que les travaux français et anglais n'ont pas toujours été cités. Sur la critique textuelle du Nouveau Testament nous aurions aimé que le Dr Kaulen nous dît quelques mots sur l'usage à faire des matériaux : manuscrits, versions, citations des écrivains ecclésiastiques, pour l'établissement du texte. C'est une question assez importante pour qu'elle ne soit pas passée sous silence.

Le Court Manuel biblique renferme tout ce qui concerne l'introduction générale et spéciale aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le Dr Kaulen affirme beaucoup plus qu'il ne prouve. Néanmoins ce manuel sera très suffisant pour remettre en mémoire aux étudiants les faits principaux, et, pour le développement ou les preuves, on pourra se reporter à l'Introduction plus étendue et cela d'autant plus facilement que le second n'est qu'un abrégé du premier. Il serait très à souhaiter que ces deux Introductions à la sainte Ecriture fussent traduites en français.

(1) *Kurzes biblisches Handbuch* zum Gebrauche für Studirende der Theologie von Dr Fr. KAULEN, Ies Bandchen. *Kurze Einleitung in die heilige Schrift des alten und des neuen Testaments*, in-8, IX-151 pp. Herder, Fribourg en Brisgau, 1897. 2 fr. 80.

Digitized by Google

III. La publication du *The international critical Commentary* se poursuit activement. Les Epîtres de la captivité, Epîtres aux Philippiens, à Philémon, aux Ephésiens et aux Colossiens, viennent de paraître. L'Epître à Philémon a été jointe à celle aux Philippiens, dans le but de former un juste volume ; il eût été plus naturel de la placer à côté des Epîtres aux Ephésiens et aux Colossiens, puisqu'elle a été écrite à la même époque que ces dernières et portée à sa destination par le même messager. Nous parlerons aujourd'hui seulement des Epîtres aux Ephésiens et aux Colossiens (1).

Ces Epîtres sont parmi les lettres de saint Paul celles qui occupent le plus la critique en ce moment. Les Epîtres aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates, aux Thessaloniciens, aux Philippiens et à Philémon sont acceptées comme authentiques, à l'heure actuelle, par la très grande majorité des critiques même libéraux. Ces derniers, sans exception, regardent comme non pauliniennes les Epîtres pastorales et l'Epître aux Hébreux. Restent les Epîtres aux Ephésiens et aux Colossiens dont l'authenticité est encore en suspicion. Depuis Usteri, 1824, et de Wette, 1826, les critiques libéraux se sont acharnés à disséquer ces Epîtres, à distinguer les parties originales de ce qui serait de seconde main ; on les a examinées à tous les points de vue : de la langue, du style, de la doctrine, de leurs rapports mutuels, et l'on a abouti à des conclusions diverses. Les uns les ont rejetées toutes les deux, les autres ont accepté l'une et repoussé l'autre ; enfin et, c'est l'hypothèse actuelle, on a regardé l'Epître aux Colossiens comme en partie authentique et celle aux Ephésiens comme forgée à l'aide de la précédente et de morceaux ajoutés. M. Abbot, dans son introduction, étudie d'une manière très nette ces théories et, sans entrer dans tous les détails, y fait des réponses appropriées. Pour l'Epître aux Ephé-

(1) *A critical and exegetical Commentary on the Epistles to the Ephesians and to the Colossians* by Rev. K. Abbot, in-8 de LXV, 315 pages ; Edimbourg, Clark, 1897 ; 13 fr. 20.

Digitized by Google

siens, il établit tout d'abord que c'est une lettre circulaire adressée aux Eglises de la province d'Asie. Il est probable qu'elle a été remise à l'Eglise d'Ephèse, mais elle n'était pas écrite spécialement pour elle; le supposer entraînerait des difficultés insurmontables. Le style et la langue offrent des particularités; il y a quatre-vingt-un mots qui ne se retrouvent pas dans les autres Epîtres de saint Paul; il en est, disent les critiques opposants, qui ont un sens différent de celui qui est ordinaire à l'Apôtre. Le style est lourd, embarrassé, traînant, diffus ; les particules logiques y sont rares; l'auteur abuse de l'*oratio pendens*. Les phrases sont d'une longueur démesurée; elles sont reliées par des clauses, qui insèrent maladroitement les membres de phrase l'un dans l'autre. Elles sont coupées par des parenthèses ou brisées par des constructions grammaticales irrégulières. Il y a répétition des mêmes mots, accumulation de synonymes, de génitifs. Ces observations sont exactes dans une certaine mesure; mais elles pourraient toutes être faites à propos des Epîtres de saint Paul, regardées comme authentiques par les critiques les plus exigeants. Saint Paul n'était pas écrivain et ne s'est jamais préoccupé de son style. Il dictait ses lettres et ceci explique le décousu de quelques-unes de ses phrases et les irrégularités grammaticales. Elles ne sont pas d'ailleurs sensiblement plus fréquentes que chez les autres écrivains du Nouveau Testament. Il en est un certain nombre qui paraissent être des formes ordinaires de la langue du temps. D'ailleurs ces particularités linguistiques n'ont pas en réalité toute l'importance qu'on leur attribue, et peu à peu les critiques, après en avoir tenu un compte exagéré, en arrivent à les regarder comme de simples indications.

Les observations doctrinales seraient plus sérieuses si elles étaient fondées, mais il n'en est rien. Les critiques libéraux ont prétendu que les doctrines caractéristiques de saint Paul ne se retrouvaient pas dans l'Epître aux Ephésiens, et que celles qui y sont enseignées étaient étrangères à l'Apôtre. Or, il serait très facile de relever

Digitized by Google

dans cette lettre les doctrines fondamentales développées dans les lettres authentiques ; pour le prouver, il suffira de citer un texte où se trouve résumée la théologie de saint Paul sur la justification et le salut. « Mais Dieu qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour, dont il nous a aimés, et alors que nous étions morts par nos offenses, nous a vivifiés avec le Christ — c'est par grâce que vous êtes sauvés — et il nous a ressuscités ensemble et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes en Jésus-Christ, afin qu'il montrât dans les siècles à venir l'infinie richesse de ses grâces, par sa bonté envers nous en Jésus-Christ. Car c' st par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi ; et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie. Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous y marchions. » *Eph.* II, 4-10. Quant aux doctrines de l'Epître aux Ephésiens, que l'on prétend n'être pas pauliniennes, il faudrait les discuter en détail pour prouver l'exactitude de cette affirmation. En fait, elles sont toutes pauliniennes, en ce sens qu'elles se trouvent en germe dans les autres Epîtres ; ici elles sont plus développées et présentées dans toute leur ampleur. L'idée dominante dans cette lettre est celle de la réunion de tous, juifs et païens, pour ne former qu'un seul corps en Jésus-Christ, et ce corps, c'est l'Eglise, dont Jésus-Christ est la tête. Cette idée était préparée par des figures analogues, dans les Epîtres aux Romains et aux Corinthiens, *Rom.* XII, 4, 5 ; I *Cor.* X, 17 ; XII, 27 ; c'était d'ailleurs l'enseignement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, *Matth.* XXI, 42 ; *Marc.* XII, 10, 11 ; *Luc.* XV, 17.

M. Abbot discute ensuite avec beaucoup de soin la raison d'être des rapports entre l'Epître aux Ephésiens et l'Epître aux Colossiens. Les passages parallèles sont très nombreux ; de Wette en a relevé trente-neuf. Il y a des ressemblances d'idées et souvent identité d'expressions. De là on a conclu à une dépendance entre ces deux Epîtres ; les uns ont soutenu que l'Epître aux Ephésiens

Digitized by Google

était la lettre originale, d'autres ont cru trouver celle-ci dans l'Epître aux Colossiens. Holtzmann, marchant sur les traces de Hitzig, établit que, dans un certain nombre de passages, la priorité est du côté de l'Epître aux Ephésiens ; il suppose donc qu'il a dû exister une lettre primitive de saint Paul aux Colossiens, à l'aide de laquelle un interpolateur a confectionné l'Epître aux Ephésiens ; puis, cette dernière a fourni des passages à l'Epître actuelle aux Colossiens. C'est assez compliqué et très subjectif. En fait, les rapports entre ces deux Epîtres s'expliquent par les circonstances qui leur ont donné naissance. Les Epîtres aux Colossiens et aux Ephésiens ont été écrites à la même époque, et peut-être à quelques jours de distance seulement ; elles étaient destinées à combattre les mêmes erreurs et à établir des vérités dogmatiques et morales, identiques au fond. Il est donc très compréhensible qu'elles présentent des idées identiques, exprimées dans les mêmes termes. Les deux lettres sont cependant très différentes dans la marche de l'argumentation, parce que l'Epître aux Colossiens, étant une lettre à une Eglise en particulier, était plus polémique, attaquait l'erreur plus directement, tandis que l'Epître aux Ephésiens, étant une circulaire, se plaçait à un point de vue plus général. La première établissait la dignité suréminente de Jésus-Christ au-dessus de tous les êtres créés, et la seconde la grandeur des bienfaits que Dieu a accordés à l'Eglise en Jésus-Christ. Aussi, quoique dans la partie dogmatique de ces deux Epîtres on rencontre des passages parallèles, il est à remarquer qu'ils ne se trouvent pas dans une même suite d'idées ; il y a des sections entières, *Eph.* I, 3-14 ; I, 15-II, 10, qui n'ont pas de parallèles dans l'Epître aux Colossiens, sinon de courts passages, qui se retrouvent dans de tout autres développements. Si les passages sont parallèles, *Eph.* III, 1-21 et *Col.* I, 24-29, ils sont exprimés en termes différents. La partie morale des deux Epîtres offre beaucoup plus de ressemblances, ainsi qu'on devait s'y attendre ; cependant, peut-on dire que les conseils aux époux, donnés *Eph.* V,



Digitized by Google

22-33, ne sont qu'une amplification verbeuse de *Col.* III, 18-19. Ces ressemblances de termes et d'idées dans deux exposés assez différents proviennent, nous le répétons, du fait que saint Paul a écrit ces deux lettres, alors qu'il était sous l'impression des mêmes circonstances et pénétré des mêmes idées. Il n'a pas cherché à exprimer différemment des pensées qui, dans les deux Epîtres, étaient les mêmes. Un faussaire aurait mieux déguisé ses emprunts et, en tout cas, aurait écrit une lettre qui, extérieurement, aurait ressemblé davantage aux autres Epîtres de l'Apôtre.

On a signalé aussi des ressemblances entre l'Epître aux Ephésiens et la première Epître de Pierre : *Eph.* I, 3 et I *Petr.* I, 3; *Eph.* II, 18, 19, 20, 22, et I *Petr.* II, 4, 5, 6; *Eph.* I, 20, 21, 22, et I *Petr.* III, 22; *Eph.* III, 5, 10, et I *Petr.* I, 10, 11, 12. On a relevé encore des termes identiques ou des pensées analogues dans l'Epître aux Ephésiens et l'Epître aux Hébreux, l'Apocalypse et l'Evangile selon saint Jean. Il serait trop long de discuter ces ressemblances, voir : Abbot, *Epistle to the Ephesians*, p. XXIV-XXIX ; la plupart sont fortuites ou s'expliquent par ce fait que les écrivains de ces différents écrits puisaient dans le même fonds de tradition chrétienne. Cependant les rapports entre l'Epître aux Ephésiens et la première Epître de saint Pierre sont, à diverses reprises, si littéraux, la suite des idées si concordante, *Eph.* I, 5-15 et I *Petr.* I, 5-13, que l'on est obligé de conclure à une dépendance littéraire entre ces deux Epîtres et cela, d'autant plus qu'il y a aussi des ressemblances entre la première Epître de saint Pierre et l'Epître aux Romains. Diverses explications ont été proposées. Il est possible que saint Pierre ait connu les Epîtres de saint Paul; II *Petr.* III, 15 le prouverait, mais certains critiques nient l'authenticité de cette Epître. En tout cas, lors de son séjour à Rome, saint Pierre a pu connaître les Epîtres aux Romains et aux Ephésiens. Enfin, et ceci paraît l'hypothèse la plus probable, si la première Epître de Pierre a été écrite, ou peut-être composée par Silvanus, sous l'inspiration de saint Pierre, I *Petr.* V, 12, on comprend très facilement que le fidèle compagnon de

Digitized by Google

saint Paul y ait introduit des idées et même des mots empruntés aux lettres de son maître.

Nous ne nous arrêterons pas à l'étude que fait M. Abbot sur l'authenticité de l'Epître aux Colossiens ; les arguments pour et contre rappellent de très près les précédents. Vient ensuite un commentaire très détaillé de ces deux Epîtres. L'auteur s'est attaché à déterminer aussi exatement que possible le sens des mots qu'a employés saint Paul à quelques-uns d'entre eux : ἀπολύτρωσις, μυστήριον, πρωτότοκος πάσης κτίσεως, στοιχεῖα τοῦ κόσμου, etc., il a consacré des notices spéciales. Bref, ce travail sera tenu, à bon droit, comme un des meilleurs qui ont été publiés dans la collection de l'*International critical Commentary*.

IV. Les Evangiles apocryphes en langue copte, dialectes sahidique et bohaïrique (1), qu'a publiés M. Forbes Robinson, sont intéressants en eux-mêmes, mais surtout comme moyen d'expliquer la formation des Evangiles apocryphes. Ceux que nous possédions jusqu'à présent racontaient l'enfance ou la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'histoire de Marie et de Joseph ; ils n'avaient rien à nous dire sur la vie publique de Notre-Seigneur. Quelques-uns des apocryphes coptes qui viennent d'être publiés sont aussi de cette catégorie : *Vie de la Vierge*, *le Sommeil de Marie*, *la Mort de Joseph ;* mais nous avons, en outre, des fragments racontant le miracle des noces de Cana, la multiplication des pains, la résurrection de Lazare, la pêche de Satan. Tous ces apocryphes, à l'exception de la Mort de Joseph, nous sont présentés sous la forme de sermon, ce qui pourrait faire douter de l'exactitude et de la littéralité du texte, si toutefois il y a eu un texte primitif, et s'ils ne sont pas tout simplement empruntés à la tradition populaire orale. En tout cas, ces apocryphes se rattacheraient, pour

(1) Texts and Studies ; contributions to biblical and patristic literature, edited by Ar. Robinson. Vol. IV, n° 2 ; *Coptic apocrypal Gospels* by Forbes Robinson ; in-8, xxxii-263 pages. Cambridge, University press Warehouse, 1896 ; 11 fr.

Digitized by Google

les trois premiers morceaux, au courant apocryphe plus récent, où s'est donné carrière l'imagination chrétienne au IIIe et au IVe siècle, tandis que les fragments se rapporteraient plutôt à la tradition évangélique primitive.

Cette publication intéressera particulièrement ceux qui s'occupent d'études coptes, car l'éditeur a eu soin d'entourer son édition de tout l'appareil critique nécessaire pour une bonne publication de textes.

V. M. H. Charles, à qui nous devons déjà la publication de plusieurs apocryphes contemporains de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *le Livre d'Enoch, le Livre des Jubilés, l'Apocalypse de Baruch, le Livre des Secrets d'Enoch*, nous donne aujourd'hui une édition nouvelle de l'*Assomption de Moïse* (1). Dans une introduction très détaillée, il nous dit ce qu'est cet apocryphe, quelles en ont été les éditions, quelle est son origine, ses rapports avec les écrits du Nouveau Testament. Il en donne une traduction, accompagnée de notes exégétiques, puis le texte latin revisé et amélioré, et enfin il essaye de reconstruire la partie perdue de cet apocryphe. L'Assomption de Moïse était probablement formée primitivement de deux livres distincts : le Testament de Moïse et l'Assomption de Moïse. En fait, nous ne possédons plus que le premier, lequel fut écrit en hébreu vers l'an 7-29 après Jésus-Christ. Une version grecque de tout l'ouvrage était connue au Ier siècle. Quelques phrases s'en retrouvent dans le Nouveau Testament, *Matth.* XXIV, 29; *Actes*, VII, 35; *Jude*, 9, 16, 18, dans l'Apocalypse de Baruch, dans Clément d'Alexandrie, Origène et d'autres écrivains grecs. Les passages du Nouveau Testament sont-ils empruntés à l'*Assomption de Moïse* ou viennent-ils d'une source commune? c'est un point qu'il serait difficile de préciser. L'examen des textes nous fait

(1) *The Assumption of Moses* from the Latin sixth century Ms., the unemended text of wich is published herewith, together with the text in its restored and critically emended form, edited with introduction, notes and indices by H. CHARLES, in-12, LXV, 115 pages. Londres, Black, 1897; 9 fr. 25.

Digitized by Google

croire que les divers écrivains ont reproduit des idées courant à cette époque. Plusieurs d'entre elles sont d'ailleurs, d'un caractère si général qu'on les retrouve en divers endroits. La version grecque, actuellement perdue, fut traduite en latin avant le v^e^ siècle ; celle-ci, découverte par Ceriani dans la bibliothèque Ambrosienne de Milan, a été publiée en 1861 dans les *Monumenta sacra et profana*.

L'*Assomption de Moïse* a été écrite par un pharisien rigide, pénétré de l'esprit de la secte. Il met dans la bouche de Moïse mourant les conseils qu'il veut donner à ses compatriotes. Ecrivant au temps troublé dn 1^er^ siècle, il proteste contre la tendance des Zélotes, qui voudraient revendiquer par les armes l'indépendance nationale. Pour lui le salut viendra du ciel ; Israël, le peuple de Dieu, doit garder la loi et se préparer par la pénitence à l'intervention divine. Les dix tribus reviendront de l'exil, le royaume théocratique sera établi, Israël triomphera de ses ennemis et, élevé jusqu'au ciel, il verra ses ennemis se roulant dans les feux de la géhenne. C'est, au fond, le même thème que dans les autres Apocalypses de l'époque ; les faits à signaler, comme caractéristiques, c'est que l'auteur ne parle pas du Messie : « L'Eternel Dieu veut, dit-il, punir les Gentils » x, 7, et qu'il se rattache à la tradition prophétique au sujet de la grâce et de la miséricorde de Dieu, xii, 7, 8. Il y aurait aussi à remarquer ce qu'il dit sur Moïse préexistant, dont l'univers est le sépulcre.

La partie perdue de l'*Assomption de Moïse* a été restaurée avec beaucoup d'ingéniosité par M. Charles. A l'aide de fragments il la rétablit ainsi : L'archange Michel a été chargé d'ensevelir Moïse ; mais Satan s'y oppose sous prétexte qu'étant le maître de la matière il a des droits, par conséquent, sur tous les corps. Michel lui répond que c'est l'Esprit de Dieu qui a créé le monde et l'humanité. Satan reproche à Moïse d'avoir tué un Egyptien. La réplique de Michel manque. L'archange reproche à Satan d'avoir inspiré le serpent qui a tenté Adam et Eve. Satan est vaincu ; alors a lieu en présence de Josué et de Caleb l'assomption de

Digitized by Google

Moïse; Moïse, vivant en esprit, est porté aux cieux et son corps est enseveli dans une caverne de la montagne,

Ce court résumé nous indique l'intérêt que présente cet apocryphe pour l'histoire des idées juives au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ et nous devons être reconnaissants à M. Charles de nous avoir donné cette excellente édition et surtout d'y avoir joint des notes qui éclairent vivement ce texte et le replacent bien dans son milieu. Il est difficile d'être plus complet et de mieux expliquer un texte par sa comparaison avec les écrivains contemporains.

VI. M. W. Bousset s'est beaucoup occupé d'apocalyptique; plusieurs fois déjà il a publié des travaux relatifs à ces questions. Tout dernièrement même, il a donné un copieux commentaire de l'Apocalypse de saint Jean (318 pages), précédé d'une introduction très étendue (208 pages). Nous en parlerons bientôt. Aujourd'hui nous avons quelques mots à dire sur un travail qui, dans la pensée de M. Bousset, doit être une introduction à l'Apocalypse ou l'explication de quelques passages obscurs de ce livre. Il s'agit de l'Antichrist (1). Dans une première partie l'auteur passe en revue les sources de la légende dans la littérature juive et chrétienne, et dans la seconde il reconstruit le portrait de l'Antichrist, tel qu'il ressort des documents quelquefois contradictoires, il en recherche l'origine et en fait l'histoire. Sur l'origine de la légende de l'Antichrist, qui remonterait aux premiers jours de l'humanité, nous ne dirons rien aujourd'hui, car nous retrouverons cette hypothèse dans le livre du Dr Gunkel, *Schœpfung und Chaos*, dont nous parlerons bientôt. Tenons-nous-en au portrait de l'Antichrist. Et d'abord il ressort de tous les documents et du mot grec lui-même, ἀντίχριστος, qu'on doit dire Antichrist et non

(1) *Der Antichrist in der Ueberlieferung des Jüdenthums, des Neuen Testaments und der alten Kirche.* Ein Beitrag zur Auslegung der Apocalypse, von W. Bousset. Gr. in-8, VI-186 pages. Gœttingen, Vandenhœck und Ruprecht, 1895, 5 fr. 50.

Digitized by Google

Antéchrist, ce qui est un contre sens. Le personnage a été connu avant le temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais c'est dans les lettres de saint Jean, I *Jean*, II, 18; II *Jean*, 7, qu'il est pour la première fois ainsi nommé. Saint Paul l'appelle l'homme de péché, le fils de la perdition, II *Thess.*, II, 3, et peut-être Bélial, II *Cor.*, VI, 15, nom qui lui est donné sous la forme de Béliar dans *le Testament des Patriarches*, dans les *Livres sibyllins* et dans *l'Ascension d'Isaïe*. L'Antichrist, sorti de la tribu de Dan, paraîtra à Jérusalem; c'est la seconde bête à deux cornes de l'Apocalypse, Néron ressuscité, le dragon de Babylonie, l'Armillus du Talmud, le Dajjat de Tabari; il accomplira de grands exploits, s'asseoira dans le temple, qu'il rebâtira; faux Messie, il prétendra être le fils de Dieu, accomplira des miracles et des prodiges, ressuscitera des morts, gouvernera le monde, persécutera les fidèles. Ses troupes seront vaincues et détruites par les anges; lui-même sera tué par le Christ et par les archanges Michel et Gabriel. Ce portrait, comme on le voit, n'est pas consistant dans toutes ses parties, mais il montre à quel point l'imagination juive et chrétienne s'est exercée sur ce personnage.

Le travail de M. Bousset, très bien documenté, est fort intéressant, et il jette une lumière toute nouvelle sur les idées apocalyptiques chez les juifs et chez les chrétiens. Il montre, en outre, qu'on ne peut s'en tenir à l'interprétation historique pour expliquer l'Apocalypse de saint Jean. Il est possible que les événements du temps aient déterminé le choix que l'écrivain sacré a fait, mais il est probable qu'il a puisé dans la tradition populaire de l'époque pour exposer les idées qu'il voulait enseigner.

VII. Les *Nouvelles études orientales* (1) de M. Franck publiées l'année dernière par M. E. Manuel ne sont nouvelles que par rapport à d'autres études orientales, parues avant

(1) *Nouvelles études orientales* par Adolphe Franck, préface de Eugène Manuel; in-8 de XXXIII, 483 pages. Paris, Calmann Lévy, 1896, 7 fr. 50.

Digitized by Google

celles-ci. Cette constatation n'a pas cependant pour but d'insinuer que ces études sont vieillies et de nulle valeur, mais simplement d'indiquer leur date de première publication, qui, pour quelques-unes, est déjà d'un quart de siècle. Et, à dire vrai, il y paraît un peu pour certaines d'entre elles. Dans le chapitre intitulé : *le Christianisme et ses origines*, M. Franck étudie le troisième volume de M. Havet et il prend la peine de réfuter les fantaisies de cet écrivain sur le monothéisme juif et en particulier sur les dates à assigner aux livres bibliques. Qui donc, actuellement, tient un compte quelconque des travaux de M. Havet ? Et qui donc, par conséquent, lira avec intérêt une discussion de ses hypothèses ?

Ce recueil a cependant une utilité d'une certaine nature; il nous fait voir, sous l'aspect juif, des questions que nous avions l'habitude d'envisager sous l'aspect chrétien. Il nous est parlé très en détail du Talmud, de sa législation, des sentences qu'on y trouve, des enseignements des rabbins. Ce recueil de livres renfermerait la quintessence de la sagesse humaine et nous devrions aller y puiser des règles de conduite. Et M. Franck fait un choix de passages du Talmud, où éclate l'enseignement le plus pur et le plus élevé sur Dieu, sur la fraternité humaine, sur la société et sur la famille. Il ressort de là que le Talmud a dit les plus belles paroles et l'on n'a fait que répéter ce que ses docteurs avaient enseigné. « Les traditions, dit M. Franck, qui font la base du Talmud ont pris naissance au moins deux siècles avant le christianisme, et se sont développées en même temps que lui pendant cinq ou six cents ans. Ce sont ces traditions qu'on voit à chaque instant mentionnées dans l'Evangile et dont la connaissance est souvent nécessaire pour le comprendre. Les paraboles et les proverbes du Talmud ont une étroite parenté avec ceux qui nous ont été transmis sous le nom de Jésus, et il n'y a pas jusqu'aux expressions, aux métaphores et aux tournures de phrases les plus habituelles du Talmud, qu'un œil un peu exercé ne reconnaisse dans le texte grec et latin du Nouveau Testament. » Nous ne nous arrêterons pas à montrer ce

Digitized by Google

qu'il y a de trompeur en tout cela; nous avons répété plusieurs fois déjà que nous ne pourrons ajouter foi aux livres talmudiques que, lorsqu'ils auront été soumis à l'épreuve de la critique, et que les matériaux en auront été rangés par ordre chronologique. Remarquons en outre, que par un choix de maximes extraites du Talmud, l'on a prouvé déjà tout le contraire.

Si l'on en croyait M. Franck on pourrait retrouver dans la littérature juive, biblique et postbiblique, tous les enseignements de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de saint Paul. Et il cite çà et là des sentences du Talmud que l'on retrouve dans les Evangiles. Fût-il prouvé que Notre-Seigneur ne les a pas dites pour la première fois, nous en conclurions simplement qu'elles étaient de son temps dans la bouche de tous. Mais est-ce vraiment prouver que Jésus-Christ a emprunté sa doctrine au judaïsme que de signaler quelques maximes populaires, qu'il a répétées. Pour les ressemblances de la doctrine de saint Paul avec celles du judaïsme elles sont encore plus superficielles. Une seule citation suffira pour montrer le procédé et sa valeur démonstrative. « Sans nier ouvertement la création, ou tout au moins sans répudier le mot, la tradition spéculative des Hébreux enseignait, sous le sceau du secret, l'unité de substance. Refusant à Dieu la puissance de faire quelque chose avec rien, elle supposait, ou plutôt elle affirmait qu'il avait formé tons les êtres de lui-même, et que ces êtres, malgré la diversité de leurs formes et de leurs attributs, demeuraient en lui et n'étaient que lui, sans être lui tout entier. C'est à ce principe que se ramenaient l'explication de la création et l'explication du char céleste, dont il est si souvent question dans le Talmud comme d'un mystère terrible. N'est-ce pas ce mystère que saint Paul a révélé, lorsqu'il prononce ces paroles si souvent et si justement invoquées par tous les partisans de l'unité de substance : « C'est en Dieu que nous avons la vie, le mouvement et l'être? » On croira peut-être qu'il ne s'agit ici que de l'union mystique de l'âme humaine avec la nature divine; mait saint Paul dit ailleurs, avec une précision qui ne per-

Digitized by Google

met pas le doute : « Toutes choses ont été tirées de lui ont été faites par lui et existent en lui. » — « C'est par lui et en lui que toutes choses ont été créées. »

« L'idée que saint Paul s'est faite du péché et le rôle qu'il a donné à la foi dans l'œuvre de la justification, s'expliquent facilement par ce principe. Avec l'unité de substance, la création n'est plus que l'émanation; et avec l'émanation, la naissance même de l'homme est une chute, puisqu'elle l'a éloigné de la perfection divine et a enveloppé son esprit d'un voile de matière. Voilà le péché originel qu'Adam a transmis à ses descendants et qui ne peut être effacé que par la foi en Jésus. Jésus étant l'incarnation ou la personnification du Fils de Dieu, en croyant en lui, nous serons unis à lui, comme lui-même est uni à son père, et Dieu sera tout en toutes choses : *Ut sit Deus omnia in omnibus.* » Donc saint Paul a enseigné le panthéisme; nous pensons qu'il est inutile de réfuter cette proposition.

Nous ne voudrions pas laisser croire au lecteur que ces *Etudes orientales* sont sans valeur. L'étude sur le livre de M. Derenbourg : *Histoire et Géographie de la Palestine*, est un excellent résumé de l'histoire contemporaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. M. Franck nous fait très bien comprendre ce qu'étaient les pharisiens et les sadducéens, et cette lecture pourra nous montrer les Pharisiens sous un jour plus favorable que celui où nous les envisageons d'ordinaire. Ici cependant on admet une différence profonde entre Jésus et les hagadistes contemporains : « Puisant toutes ces citations dans les prophètes et non dans le Pentateuque, s'exprimant par paraboles et annonçant le jour de la délivrance, Jésus, comme le montre M. Derenbourg, parle la langue des hagadistes, mais il est impossible de le considérer, comme l'un, fût-ce le plus grand, d'entre eux. En effet, il ne se contente pas de faire espérer l'apparition prochaine du Messie, il veut qu'on croie qu'il est venu et qu'on le reconnaisse dans sa personne. Encore ne lui suffit-il pas qu'on voie en lui le Messie, fils de David, que promettent les livres prophétiques, il a sur la Divinité et sur ses rapports avec elle, des idées

Digitized by Google

particulières qui furent nécessairement un sujet d'étonnement et de scandale pour la synagogue officielle. » Ces diverses citations prouveront l'intérêt que présentent les *Nouvelles Etudes orientales*, et montreront aussi qu'il ne faut les lire qu'avec précaution et sous toutes réserves.

VIII. Afin de donner satisfaction aux éditeurs et aux lecteurs nous signalerons les ouvrages qui nous ont été envoyés récemment et dont nous sommes obligé de renvoyer le compte rendu à plus tard. R. L. Ottley, *Aspects of the Old Testament*, in-8, Longmans, Londres. — S. R. Driver, *An introduction to the Literature of the Old Testament*, in-8, Clark, Edimbourg. — Dillmann, *Genesis*, critically and exegetically expounded, translated by B. Stevenson, 2 vol. in-8, Clark, Edimbourg. — Œ. Schœpfer, *Histoire de l'Ancien Testament*, traduite par J.-B. Pelt, 2 vol. in-12, Lecoffre, Paris. — F. Hommel, *The ancien hebrew tradition, as illustrated by the monuments*, in-8, S. F. P. K., Londres. — B. Gray, *Studies in hebrew proper names*, in-12, Black, Londres. — J. Touzart, *l'Original hébreu de l'Ecclésiastique*, in-8, Lecoffre, Paris. — E. Nestle *Einführung in das griechische Neue Testament*, in-8, Vandenhœck, Gœttingen. — Th. Zahn, *Einleitung in das Neue Testament*, in-8, Deichert, Leipzig. — B. Weiss, *Lehrbuch der Eiuleitung in das Neue Testament*, in-8, 3e édition, Hertz, Berlin. — F. Godet, *Introduction au Nouveau Testament*, in-8, Attinger, Neuchâtel. — S. Trenkle, *Einleitung in das Neue Testament*, in-8, Herder, Fribourg. — H. Ropes, *Die Sprüche Jesu*, in-8, Hinrichs, Leipzig. — A Resch, *Das Kindheits Evangelium*, in-8, Hinrichs, Leipzig. — K. Veit, *Die synoptischen Parallelen*, in-8, Bertelsmann, Gütersloh. — Mc Giffert, *The history of Christianity in the apostolic age*, in-8, Clark, Edimbourg. — C. Fouard, *Saint Paul, ses dernières années*, in-8, Lecoffre, Paris. — E. Haupt, *Die Gefangenschaftbriefe*, in-8, Vandenhœck, Gœttingen. — D. Somerville, *St. Paul's Conception of Christ*, in-8, Clark, Edimbourg. — E. Herriot, *Philon le Juif; essai sur l'école juive d'Alexandrie*. E. JACQUIER.

Digitized by Google

# REVUE SCIENTIFIQUE

I. L'Argentaurum. — II. Le Télégraphe sans fil. — III. Le Phare d'Eckmühl. — IV. Médecine et théologie : l'opération césarienne.

I. Il y a une cinquantaine d'années, un chimiste français, M. Tiffereau, alors établi au Mexique, fut amené par je ne sais quelles circonstances à une découverte digne de fixer l'attention, mais dont le retentissement ne devait éclater qu'un demi-siècle plus tard ; il ne s'agissait de rien moins que de la transformation de l'argent en or. Ayant projeté de la limaille d'argent allié de cuivre dans de l'acide azotique préalablement exposé aux rayons du soleil pendant deux jours, M. Tiffereau obtint, après dix-huit jours de contact et plusieurs ébullitions prolongées, une poudre jaune, brillante comme l'or. Ce produit, soumis à des essais comparatifs, ne se distinguait, par aucun caractère physique ou chimique, de l'or naturel.

Une deuxième, puis une troisième expérience donnèrent des résultats identiques, mais en moins de temps et avec une proportion d'or plus considérable que la première fois. « La quantité d'alliage que j'avais mise en expérience, écrit M. Tiffereau, se transforma tout entière en or pur. »

Fort de ces merveilleux résultats et comptant bien avoir trouvé — ou retrouvé — la pierre philosophale, le chimiste revint en France, dans l'intention de faire profiter son pays de son invention. Mais, quand il voulut renouveler ses essais, il ne parvint jamais à reproduire les résultats qu'il

Digitized by Google

avait obtenus au Mexique. M. Tiffereau chercha alors à expliquer ces insuccès, et il attribue un rôle important dans la réaction aux rayons brûlants du soleil mexicain et aussi peut-être, dit-il, à l'influence de certains ferments (?) répandus dans l'atmosphère d'une région si riche en mines d'or.

Quoi qu'il en soit, M. Tiffereau fut obligé d'abandonner ses recherches fort coûteuses, et malgré son désir de les recommencer au Mexique, la modicité de ses ressources ne lui permit jamais de faire ce voyage. M. Tiffereau est aujourd'hui photographe de profession ; c'est un honorable père de famille, dont la modestie, la simplicité, l'assurance avec laquelle il parle de sa découverte écartent de lui tout soupçon de charlatanisme ou d'hallucination. On comprend toutefois qu'aucun gouvernement, aucune société financière n'ait voulu engager des fonds pour l'exploitation d'une découverte que l'auteur affirme avoir faite, mais dont il n'a jamais pu donner des preuves expérimentales. Il paraît certain aujourd'hui, pourtant, que l'audacieux spéculateur qui eût donné sa confiance à M. Tiffereau n'aurait perdu ni ses avances ni ses espérances.

En effet, un chimiste américain, fort connu là-bas par ses travaux, inventeur d'une poudre explosive adoptée par le gouvernement des Etats-Unis, M. Emmens, vient de reprendre pour son propre compte les expériences de M. Tiffereau, et, grâce à des procédés perfectionnés, grâce surtout à la collaboration d'une société financière, il exploite avec un succès grandissant l'industrie de la transformation de l'argent en or. Le 17 avril dernier, M. Emmens vendait à la Monnaie des Etats-Unis, à New-York, le premier lingot d'argent changé en or, contre la somme de 95,65 dollars. Ce lingot pesait 7 onces et contenait, d'après les essais officiels, 65,80 % d'or pur et 26 % d'argent.

L'or artificiel, auquel M. Emmens a donné le nom d'*argentaurum*, pour rappeler son origine, est actuellement fabriqué en grand dans le laboratoire construit *ad hoc* à New-York, par le syndicat de l'Argentaurum. Avant de faire connaître les procédés de fabrication, tels du moins

Digitized by Google

que les décrit M. Emmens, je reproduis un tableau publié par *la Nature* du 2 octobre dernier, où l'on voit le nombre des lingots obtenus, leur poids, la quantité d'or et d'argent qu'ils renfermaient et les sommes payées en échange par la Monnaie des Etats-Unis.

| DATE DE DÉPOT DES LINGOTS | POIDS EN ONCES après la fusion | CONTENANCE POUR 1000 en argent | CONTENANCE POUR 1000 en or | VALEUR NETTE DES LINGOTS en dollars. |
|---|---|---|---|---|
| 13 avril 1897 | 7,04 | 658,0 | 260 | 95,65 |
| 23 avril | 9,61 | 601,5 | 326 | 120,10 |
| 7 mai | 10,96 | 649,5 | 275 | 147,61 |
| 22 mai | 12,09 | 685,5 | 233 | 171,48 |
| 12 juin | 16,60 | 578,0 | 340 | 200,21 |
| 6 juillet | » | » | » | 220,00 |
| | | | | 955,01 |

Pendant le mois d'août, cinq nouveaux lingots ont été obtenus et ont porté le poids total de l'argentaurum fabriqué à 4 kil. 598, ayant donné un *profit net* de 2.700 francs.

Tels sont les chiffres connus jusqu'ici. On voit, par ce tableau, que les lingots d'argentaurum contiennent une grande proportion d'argent, environ 60 °/₀, en moyenne. Dans ses expériences de 1848, M. Tiffereau obtenait, d'après ses dires, la transformation complète de l'argent en or ; comme le chimiste français, M. Emmens emploie exclusivement l'argent mexicain, tel que le fournissent les pièces monnayées de ce pays ; il est vrai que les procédés diffèrent. Voici comment M. Emmens, dans une lettre adressée au célèbre physicien anglais M. Crookes, expose ses théories et sa fabrication ; cette lettre est du 21 mai 1897.

Pour le chimiste américain, tous les corps sont constitués par une seule et même substance ; les diverses espèces de corps résultent du mode de groupement des molécules de la substance élémentaire, combinées avec une plus ou

Digitized by Google

moins grande quantité de ce qu'on appelle l'*énergie*. Changer un corps en un autre, ce n'est donc pas changer leur substance, mais simplement modifier l'arrangement moléculaire; les corps sont donc *interchangeables*, et il n'y a pas, à proprement parler, de transmutation, au sens des alchimistes. M. Emmens ajoute que les chimistes de cette fin de siècle sont tous fort ignorants et qu'on ne peut pas s'attendre à découvrir grand'chose de cet univers, tant qu'on en sera réduit de s'arrêter aux *atomes*, à l'*énergie*, à l'éther. Mais peu importent les théories ; le syndicat de l'Argentaurum entend faire une bonne spéculation avec la nouvelle découverte, et c'est là le principal. M. Emmens emploie, pour produire l'or, les dollars mexicains, que l'on soumet à cinq manipulations successives : *a)* traitement mécanique ; *b)* action d'un fondant et granulation ; *c)* traitement mécanique ; *d)* traitement par l'acide nitrique modifié; *e)* affinage. Le traitement mécanique est regardé par le chimiste américain comme la véritable cause de la transmutation *(causa causans)*. Puis il ajoute : « Prenez un dollar mexicain (la Monnaie des Etats-Unis certifie que cette monnaie ne contient pas d'or ou n'en contient que des *traces*) ; mettez-le dans un appareil qui empêche ses particules de se répandre au dehors, lorsqu'il aura été divisé. Alors, soumettez-le à un battage puissant, rapide, continu et dans des conditions frigorifiques telles que les chocs répétés ne puissent produire même une élévation momentanée de température. Faites l'essai d'heure en heure et, à la fin, vous trouverez *plus que des traces* d'or ». Que cette expérience puisse réussir avec de l'argent pur ou un alliage d'argent autre que celui du dollar mexicain, ajoute M. Emmens, c'est ce que je ne saurais dire. A mon avis, il est fort possible qu'il y ait des variétés d'argent différent quant à l'arrangement moléculaire. »

Bien que M. Emmens considère le métal ainsi obtenu comme de l'or réel, il n'ose pas pourtant l'affirmer. Ce qui importe, c'est que la Monnaie l'accepte et le paie au prix de l'or. Enfin l'auteur de la lettre termine en disant qu'il fait construire une machine pouvant produire une pression de

Digitized by Google

800 tonnes par pouce carrré et qu'il ne doute pas que la production de l'argentaurum ne soit portée à 50.000 onces par mois d'ici à un an. D'après le *Cosmos*, 50.000 onces représentent 1.550 kilogrammes, le cinquième environ de la production mensuelle du Transvaal tout entier.

D'une autre lettre, écrite par M. Emmens le 15 juin, il résulte que le chimiste de New-York considère l'*argentaurum* comme un métal spécial, intermédiaire entre l'argent et l'or, très instable et qui, à la moindre provocation, rétrograde vers l'argent ou se rapproche de l'or. Il serait porté à regarder les différences physiques et chimiques existant entre les diverses formes prises par l'argent et par l'or comme le résultat de quelque substance autre que l'argent et l'or, et dont l'analyse chimique serait impuissante à constater la présence.

M. Tiffereau, ému des résultats pratiques obtenus à New-York, ne pouvait guère se dispenser d'écrire à M. Emmens ; celui-ci lui a répondu le 6 juillet, et il fait remarquer à son collègue qu'il emploie, comme lui, l'acide nitrique modifié, et que le chimiste français était, par conséquent, engagé dans la bonne voie.

De cet exposé il semble résulter qu'on est réellement arrivé à produire de l'or artificiel au moyen de l'argent mexicain allié au cuivre ; il paraît aussi que l'argentaurum offre toutes les propriétés chimiques de l'or naturel, mais qu'il en diffère par quelques-unes des propriétés physiques. Il resterait à savoir si l'argentaurum n'est que de l'argent sous une forme semblable à celle de l'or, ou de l'or, ou un métal nouveau. Sans doute les études auxquelles on soumettra ce produit nous éclaireront sur sa véritable nature. Quant à son mode de production, on remarquera que d'une part M. Tiffereau l'obtenait sans aucune action mécanique, par des réactions purement chimiques, tandis que M. Emmens attribue une influence prépondérante, sinon exclusive, à l'action combinée de la compression et du froid. Il est regrettable que M. Tiffereau n'ait pu reprendre ses anciennes expériences du Mexique ; elles auraient apporté de grandes lumières à cette question de la transformation de l'argent en or.

Digitized by Google

Nous voilà encore en face d'un inventeur malheureux, dont les idées sont exploitées par les Américains et qui peut mélancoliquement s'appliquer le *Sic vos non vobis*. Son histoire me rappelle celle de mon compatriote Thimonier, l'inventeur de la machine à coudre. Après avoir consacré de longues veilles à perfectionner son invention, dans son modeste atelier d'Amplepuis, où il me montrait, dans mon enfance, le fonctionnement de sa première machine, il se vit bientôt supplanté par des industriels d'outre-Manche et du Nouveau-Monde ; et, tandis que les couseuses anglaises et américaines affluaient comme une avalanche dans toutes les villes de France, le pauvre inventeur français avait repris sa modeste industrie de fabricant de métiers à tisser, et s'éteignait obscur dans un état plus voisin de la misère que de la médiocrité, providentiellement assisté, dans sa dernière maladie, par son ancien condisciple, Mgr Bataillon, alors évêque missionnaire en Océanie.

II. Les journaux ont parlé, à diverses reprises, dans le courant de cette année, d'une autre invention moins inattendue, mais non moins intéressante ni moins utile ; c'est celle du télégraphe sans fil. Dès l'année dernière, un jeune savant italien, qui appartient à une riche famille de Bologne, M. Marconi, avait porté en Angleterre un nouveau système de télégraphe, où sont utilisées les ondes électriques découvertes par M. Hertz, dont j'ai parlé autrefois autrefois aux lecteurs de l'*Université catholique ;* ces ondes, dans certaines condition, peuvent se propager et se transmettre à de grandes distances, même au travers des corps solides. Le télégraphe sans fil était trouvé, et l'on comprend facilement quels services il est appelé à rendre, grâce à l'économie des frais d'installation d'un pareil système.

Une description complète des nouveaux appareils nous entraînerait trop loin ; je me bornerai à en donner une idée sommaire et à signaler les résultats acquis par les expériences.

Le transmetteur se compose de deux sphères pleines en



Digitized by Google

laiton, de dix centimètres de diamètre, placées à une petite distance l'une de l'autre et isolées électriquement; les hémisphères en regard sont plongées dans un bain d'huile de vaseline. A proximité de ces boules sont maintenues deux autres petites sphères de laiton, dont chacune est reliée à l'un des pôles du circuit secondaire d'une forte bobine d'induction, pouvant donner des étincelles de 25 à 50 centimètres. Chaque fois qu'on interrompt le courant dans le fil inducteur de la bobine, des étincelles jaillissent en abondance, d'une part, entre les petites boules et les grosses, et, d'autre part, entre les deux grosses sphères. Ce sont ces dernières étincelles qui donnent lieu aux ondes électriques, dont la longueur et la fréquence peuvent être réglées dans de certaines limites et que le milieu éthéré propage à travers l'espace avec une vitesse de 300.000 kilomètres à la seconde, vitesse de la lumière. Ces phénomènes étaient connus; il s'agissait de recueillir à distance et d'utiliser pour les signaux ces ondulations électriques; c'est ce qu'a fait très heureusement M. Marconi, au moyen de son récepteur.

L'intelligent physicien a eu le mérite d'appliquer pour la première fois un phénomène très curieux, découvert en 1866 par M. Varley, et étudié en 1890 par M. Branly, le savant professeur de l'Institut catholique de Paris. Voici en quoi consiste ce phénomène : si l'on dispose en couche mince, entre deux plaques conductrices, des substances conductrices réduites en poudre fine, comme des limailles métalliques, ces substances offrent une grande résistance au passage d'un courant électrique; mais lorsque les ondes électriques de Hertz viennent agir sur ces poudres, les particules qui se touchaient irrégulièrement se disposent symétriquement; elles sont, comme l'on dit, *polarisées*, et, dans cet état, deviennent d'excellents conducteurs. Pour faire disparaître cette conductibilité, il suffit d'imprimer à la limaille une légère secousse; la polarité cesse et l'appareil redevient mauvais conducteur. Cet appareil a reçu le nom de *cohéreur;* quand la limaille est conductrice, on dit qu'elle *cohère;* quand elle cesse de l'être, on dit qu'elle est

Digitized by Google

*décohérée*. C'est un cohéreur de ce genre qu'emploie M. Marconi comme récepteur.

Ce récepteur est constitué essentiellement par un petit tube de verre de quatre centimètres de longueur, dans lequel sont scellés à la lampe deux cylindres en argent, servant de conducteurs, et séparés par une distance d'environ un demi-millimètre ; l'intervalle est rempli par un mélange de fine limaille de nickel et d'argent et d'une trace de mercure ; les deux conducteurs sont reliés aux pôles d'une pile locale complétée par un relai télégraphique d'une grande sensibilité. Pour *décohérer* la limaille (et c'est là la partie la plus remarquable du système), M. Marconi se sert d'un petit marteau actionné par un électro-aimant, dont les chocs rapides sur le tube de verre rétablissent à chaque instant l'état initial du récepteur.

Ces détails étant connus, on se sert, pour actionner le transmetteur, d'une clé de Morse, dont chaque contact, court ou prolongé, détermine l'émission d'ondes électriques qui s'en vont, à travers l'espace, impressionner le récepteur et, par suite, le relai, grâce auquel les signaux Morse peuvent être imprimés sur une bande de papier, comme dans les télégraphes ordinaires. Un même transmetteur peut actionner à la fois plusieurs récepteurs, à la condition que ceux-ci soient *accordés* pour le transmetteur; cet accord, nécessaire pour la réception des signaux, s'obtient par des volets métalliques en connexion avec les conducteurs d'argent, et dont les vibrations peuvent correspondre exactement à celles des ondulations du courant transmis. M. Marconi emploie des ondes de cent vingt centimètres de longueur et dont la fréquence est de deux cent cinquante millions par seconde.

Voici maintenant le résumé succinct des expériences faites jusqu'à ce jour. Après les premiers essais réalisés en Angleterre avec le concours de M. Preece, M. Marconi fut appelé à Rome au mois de juillet dernier. Les premières expériences eurent lieu au Quirinal, en présence du roi, de la reine, de la cour et d'un certain nombre de journalistes ; elles donnèrent pleine satisfaction.

Digitized by Google

Quelques jours plus tard, on voulut se rendre compte de la distance pratique à laquelle le télégraphe sans fil pouvait fonctionner. J'en emprunte le récit au *Cosmos* en le résumant. Les expériences eurent lieu dans le golfe de la Spezzia et durèrent cinq jours, du 14 au 18 juillet. Le transmetteur était établi à San Bartolomeo ; un navire emportait le récepteur ; le 14 et dans la matinée du 15, les appareils restèrent muets, mais dans la soirée du 15, le temps s'étant mis au beau, les signaux furent reçus jusqu'à une distance de 5.500 mètres ; afin de savoir si le courant aérien pourrait franchir des obstacles naturels, le navire se plaça de façon à interposer entre le récepteur et le transmetteur une pointe de terre qui masquait San Bartolomeo ; toute transmission cessa immédiatement. Le lendemain, les signaux furent distinctement reçus jusqu'à 7.480 mètres ; à 10.500, ils n'étaient plus déchiffrables ; le 17, on mit le récepteur sur un cuirassé, d'abord sur le pont, puis dans la batterie, où les signaux devaient traverser une plaque métallique de onze centimètres ; et enfin on descendit le récepteur dans la cale du vaisseau à 2 m. 50 sous l'eau. La transmission, satisfaisante dans le dernier cas, fut parfaite dans les deux autres ; la distance était alors de 3.200 mètres entre le transmetteur et le récepteur. Le 18 juillet, la transmission fut bonne jusqu'à 12.500 mètres ; dans un autre essai de ce même jour, les signaux arrivèrent distincts jusqu'à 16.300 mètres ; quelques-uns même jusqu'à dix-huit kilomètres ; ce fut le maximum obtenu dans ces expériences. On essaya de nouveau d'interposer des obstacles entre le transmetteur et le récepteur, et le navire passa derrière les îles de Tino et de Palmaria ; mais, comme la première fois, toute communication cessa instantanément.

On était donc loin des résultats pompeusement annoncés par quelques journaux, savoir la transmission au delà des montagnes, des forêts et des obstacles quelconques ; mais un fait important était acquis : la transmission parfaitement nette, en dehors de ces obstacles, jusqu'au delà de quinze kilomètres ; un second fait, non moins remarquable et encore inexpliqué, est celui de la transmission facile des

Digitized by Google

signaux au travers d'une plaque métallique de grande épaisseur, et la parfaite innocuité des masses métalliques situées à proximité des appareils.

On peut, du reste, augmenter la distance utile de perception en se servant de bobines d'induction plus puissantes et en augmentant le diamètre des boules.

Des expériences analogues ont été commencées en Angleterre par le Post Office de Londres ; elles se poursuivent dans le plus grand secret ; on dit pourtant que les résultats ont été excellents jusqu'à 3.000 mètres, mais beaucoup moins satisfaisants à 5.000 mètres. A Berlin, on serait parvenu à établir de bonnes communications jusqu'à vingt et un kilomètres de distance, et, en Amérique, M. Tesla prétend avoir réussi sur une distance de trente-deux kilomètres. Tous ces résultats ont besoin d'être vérifiés, et nous ne tarderons pas sans doute à recevoir de plus amples renseignements ; mais si les communications possibles devaient se borner à d'aussi faibles distances, il faudrait avouer que le télégraphe sans fil ne fera jamais concurrence à son aîné.

Il est certain, pourtant, que M. Marconi se montre plein de confiance ; pour lui, paraît-il, la distance à laquelle on peut télégraphier avec son appareil est théoriquement illimitée, et il espère pouvoir, dans un bref délai, communiquer d'Angleterre en Amérique. L'avenir nous dira jusqu'à quel point ces espérances sont légitimes. L'inventeur, qui est à peine âgé de 23 ans, aura, si Dieu lui prête vie, le temps de perfectionner sa découverte.

Le télégraphe sans fil fait penser naturellement au téléphone sans fil, et voici précisément qu'on annonce pour l'exposition de 1900 l'avènement de ce concurrent, dont la possibilité ne peut plus être mise en doute.

III. Le dimanche 17 octobre, on inaugurait solennellement le nouveau phare que le gouvernement a fait construire à la pointe de Penmarc'h (Finistère), grâce à la générosité de Mme la marquise de Blocqueville, fille du maréchal Davout, prince d'Eckmühl. Mme de Blocqueville avait légué, en 1892, par testament, une somme de

Digitized by Google

300.000 francs pour la construction, sur les côtes de France, et spécialement en Bretagne, d'un phare destiné, dans sa pensée, à sauver bien des vies, et à rappeler le souvenir du prince dont le phare devait porter le nom. M. le Myre de Villers, chargé des dernières volontés de la donatrice, fit accepter le legs, et dès 1883 l'Etat se mit à l'œuvre et s'engagea à compléter la somme nécessaire à l'installation d'un phare de premier ordre, pourvu de tous les perfectionnements possibles à la science de nos jours ; 600.000 francs furent consacrés à ce travail, dont la France peut être fière à juste titre, puisque le phare de Penmarc'h est aujourd'hui le plus puissant et le plus remarquable du monde entier.

La tour octogonale, toute en granit et d'une élégante architecture, élève le foyer lumineux à 59 mètres au-dessus du sol, 60 mètres au-dessus des hautes mers. Le phare est tournant et à éclairs, c'est-à-dire que le feu n'est visible, en chaque point de la surface horizontale qu'il balaie, que pendant une fraction de seconde, temps suffisant pour que la lumière soit aperçue et saisie par les navires. La rotation s'effectue à raison d'un tour toutes les 5 secondes, ce qui donne 12 tours par minute.

L'appareil optique est double et se compose de deux foyers situés chacun au centre d'une lanterne formée de 4 lentilles; les lanternes sont disposées l'une à côté de l'autre sur une ligne parallèle au rivage et sont toutes deux solidaires de l'axe de rotation qui les actionne ensemble ; de plus, les axes des lentilles sont parallèles deux à deux dans les deux lanternes et gardent constamment ce parallélisme pendant la rotation, ce qui fait que les rayons lumineux des deux foyers se confondent et équivalent à un seul faisceau lumineux d'une intensité double.

On a été amené à dédoubler le foyer par cette considération fournie par l'expérience que, si l'on double l'intensité du courant électrique, on n'obtient pas une intensité lumineuse double; il y a donc avantage à avoir deux foyers combinés, puisque la même intensité et le même voltage de courant réparti en deux foyers fournit une puissance

Digitized by Google

lumineuse plus grande que celle d'un foyer unique alimenté par le même courant.

La rotation devant s'effectuer avec une grande vitesse, comme nous venons de le dire, on a dû alléger le plus possible le système tournant ; à cet effet, l'axe commun aux deux lanternes plonge dans un bain de mercure; la poussée du liquide fait équilibre à la pesanteur, ce qui permet d'actionner tout le système par un mouvement d'horlogerie, au moyen d'un poids relativement faible.

Chaque foyer du phare d'Eckmühl est alimenté par deux dynamos à courants alternatifs de 50 ampères chacun; elles peuvent marcher isolément ou être couplées à volonté. Lorsque les foyers reçoivent le courant d'une seule machine, c'est-à-dire lorsqu'ils marchent à 25 ampères chacun, la puissance du double faisceau lumineux est de 1 million 800.000 carcels : par temps brumeux, quand les foyers recevront chacun 50 ampères, cette puissance sera doublée et égale à 3.600.000 carcels, soit environ 30 millions de bougies ; pratiquement cette puissance théorique est réduite à 3.000.000 de carcels. La portée lumineuse du phare est, par temps moyen, de 49 milles, environ 90 kilomètres ; par les temps brumeux, elle s'étendra encore à 19 milles, soit 36 kilomètres.

A ce magnifique appareil lumineux on a joint un système acoustique destiné à fonctionner en cas de brouillards ; il consiste en une puissante sirène, mue par de l'air comprimé à 2 atmosphères et qui donne le *mi* $^3$ (326 vibrations par seconde); les sons graves se propagent plus facilement que les sons aigus. De plus, cette sirène est placée au haut de la tour, tandis que jusqu'ici ces instruments se plaçaient au niveau de la mer ; on s'est basé, pour cette disposition nouvelle, sur le fait que le son porte d'autant plus loin en mer que son point d'émission est plus élevé, contrairement à l'opinion admise jusqu'ici.

La puissance et la perfection des appareils que je viens de décrire sommairement donnent au nouveau phare la prééminence et un rang à part au-dessus de tous ceux construits jusqu'à ce jour; celui de la Hève, qui était

Digitized by Google

jusqu'à maintenant le premier phare de nos côtes, a une puissance de moitié moindre; le plus puissant des phares anglais, celui de Sainte-Catherine, dans l'île de Wight, n'a qu'une intensité de 600.000 carcels.

L'allumage du phare d'Eckmühl sera suivi d'importantes améliorations dans l'éclairage de nos côtes de l'Atlantique; déjà on a complètement transformé, cette année, le phare de l'île de Sein, dont la puissance lumineuse a été portée de 20.000 à 200.000 bougies; il est question de munir la tour de Créac'h, dans l'île d'Ouessant, haute de 68 mètres, d'un appareil analogue à celui du phare de Penmarc'h, mais d'une puissance supérieure. On réalisera ainsi le vœu exprimé par M^me^ de Blocqueville, en sauvant bien des vies des tempêtes et des fureurs de la mer.

IV. Tous mes lecteurs connaissent les enseignements de la théologie par rapport à l'opération césarienne, et les difficultés nombreuses que présente souvent dans la pratique l'application des principes communément admis par les auteurs. Depuis quelques années, ces difficultés ont grandi par suite de la répugnance de plus en plus accentuée des médecins et des chirurgiens pour cette opération, dont ils présentaient les résultats comme presque toujours fatals, au moins pour la mère. On comprend qu'en présence des statistiques effrayantes qui leur étaient présensentées et des raisons soi-disant scientifiques qu'on leur développait, les prêtres à qui incombait la charge d'indiquer leur devoir aux parents, hésitaient à se prononcer. On enseigne couramment dans les écoles de médecine et l'on inculque aux jeunes médecins la préférence à donner, dans ces cas difficiles, sur l'opération césarienne à la craniotomie ou à la céphalotripsie. Sans insister sur la répulsion qu'inspirent naturellement aux parents et à leur entourage des procédés aussi barbares et aussi peu en harmonie avec les progrès de la chirurgie contemporaine, il suffit de rappeler, pour le point de vue qui nous intéresse, les récentes décisions de l'Eglise à ce sujet. Lorsque, en 1884, l'archevêque de Lyon consulta le Saint-Siège pour

Digitized by Google

savoir : *An tuto doceri possit in scholis catholicis licitam esse operationem chirurgicam quam craniotomiam appellant*, dans le cas où, sans cette opération, la mère et l'enfant doivent périr et où, en la pratiquant, la mère serait sauvée tandis que l'enfant périrait, la Congrégation du S. Office répondit : *Tuto doceri non posse*. Réponse confirmée et expliquée en 1889 par une autre reponse à l'archevêque de Cambrai où il était dit qu'on doit tenir comme illicite *quamcumque chirurgicam operationem directe occisivam fœtus vel matris gestantis*. Voilà pour le point de vue théologique.

Au point de vue chirurgical, est-il vrai que l'opération césarienne soit aussi meurtrière qu'on se plaît à le dire aujourd'hui, et qu'on doive lui préférer, pour la sécurité de la mère, la craniotomie ou la céphalotripsie ? C'est à résoudre cette question importante que m'a paru contribuer dans une mesure que chacun pourra évaluer, un article inséré dans le *Lyon médical* du 21 novembre dernier, par M. Loison, chirurgien suppléant à la Maternité de la Charité ; article qui m'a suggéré l'idée de faire profiter les lecteurs de l'*Université catholique* des lumières qu'il jette sur l'application des doctrines théologiques.

M. le docteur Loison a eu l'occasion de pratiquer deux fois en quelques jours l'opération césarienne dans le courant des mois de septembre et d'octobre, et les résultats en ont été, dans les deux cas, d'une merveilleuse simplicité et d'une parfaite innocuité, tant pour la mère que pour l'enfant. Dans le premier cas, la mère étant à son huitième de mois de gestation, « les suites de l'opération, dit M. le docteur Loison, sont d'une parfaite simplicité ; la malade se lève le quinzième jour... Quant à l'enfant, il est en nourrice maintenant et va aussi bien que possible. »

Dans le second cas, l'enfant était à terme ; « le mari et la femme refusaient la céphalotripsie dont les inconvénients et les avantages (?) leur sont exposés ». L'opération césarienne fut pratiquée ; et, malgré une broncho-pneumonie survenue les jours suivants chez la mère, le résultat fut aussi satisfaisant que dans le premier cas : la malade quitta

Digitized by Google

l'hospice parfaitement guérie et son enfant, qui est en nourrice, va très bien.

De ces deux observations, l'habile chirurgien tire les conclusions suivantes, que je recommande à l'attention des moralistes : « L'opération césarienne est une opération facile, et l'hémorrhagie, qui est le grand épouvantail des auteurs, est insignifiante, à la condition que l'incision utérine et l'extraction du fœtus soient pratiquées très vite. Ce temps doit être exécuté en une demi minute environ... Dans les statistiques, la mortalité du fœtus varie de 15 à 25 %; on ne s'explique cette léthalité effrayante que par les lenteurs de l'opérateur... Pratiquée convenablement, l'opération césarienne paraît moins dangereuse pour l'enfant qu'un accouchement normal. » Quant à la mère, M. Loison affirme que l'opération de Porro, qui a eu une grande vogue pendant quelques années, paraît bien inférieure à l'opération césarienne au point de vue des suites. J'ajoute qu'elle est aussi beaucoup moins recommandable au point de vue de la théologie.

Ces conclusions, bien qu'elles ne soient basées que sur deux observations, me paraissent propres à rassurer les familles, dans les cas plus nombreux qu'on ne croit où il faut prendre un parti et intervenir par une opération ; elles peuvent guider aussi les prêtres sur les conseils qu'ils sont appelés à donner, et elles leur procureront la satisfaction d'agir plus aisément, dans ces circonstances difficiles, en conformité avec les enseignements de la théologie traditionnelle et avec les décisions qui intéressent leur conscience. Elles répondent, du reste, parfaitement à un desideratum exprimé par Lehmkuhl, lorsqu'il écrit (n° 848,7°) : Je prie les médecins de vouloir bien examiner si réellement l'opération césarienne est plus dangereuse pour la mère que les autres opérations, surtout que la craniotomie pratiquée après la mort de l'enfant. « Personne, ajoute-t-il, ne regardera comme plus dangereuse l'opération césarienne, quand les autres donnent, pour les mères, 30 à 40 % de décès et, en Italie, 80 %. » — S'il y faut, pour le succès, de la dextérité et de la rapidité, nous savons que les chirurgiens qu'inspirent

Digitized by Google

les idées chrétiennes n'ont rien à envier aux autres, et nous sommes heureux, en félicitant M. Loison de son habileté et de ses conclusions, de voir la chirurgie lyonnaise rentrer dans une voie qu'elle n'aurait jamais dû abandonner et dans laquelle elle est appelée, nous n'en doutons pas, à entraîner par son exemple et ses succès toutes les écoles, quelles que soient leurs opinions extra-médicales.

Alexis Arduin.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

**La croyance au surnaturel, et son influence sur le progrès social**, *Essai historique et religieux*, par Louise Anzoletti, traduit de l'italien, sur la seconde édition, par Mme Louis Vismara. — 1 vol. in-12, xxvii-416 pages, honoré de plusieurs Approbations épiscopales. — Lyon, Delhomme et Briguet, éditeurs. 1896.

En 1863, naissait, à la Villa Rosa, aux portes de Trente, une enfant merveilleusement douée, dont la renommée précoce ne devait point tarder à franchir les confins des Alpes du Tyrol. Dans sa famille, où les traditions artistiques sont en grand honneur, Louise Anzoletti reçut, en même temps que son frère, une forte et intelligente éducation musicale : tandis que le jeune homme marchait sur les traces de ses illustres compatriotes, Paganini et Sivori, la jeune fille prenait rang peu à peu, comme virtuose, entre les grands pianistes; et, tous deux, dans une tournée de concerts, qu'ils avaient entreprise en Italie et en Autriche, ils se couvraient de lauriers.

Les succès artistiques de Louise Anzoletti n'étaient pourtant que le prélude des succès, plus brillants et plus enviables, qu'elle allait obtenir, à brève échéance, comme poète, comme écrivain, et surtout comme penseur catholique.

Dante, le divin et immortel poète, avait été son initiateur, et son premier maître. La lecture furtive d'un exemplaire de la *Vita nuova*, découvert, par hasard, en un coin de la Villa paternelle, lorsque l'enfant touchait à sa onzième année, l'avait transportée d'enthousiasme. Dans la joie de cette révélation soudaine du Beau, pour un peu elle se serait écriée, à cet âge pourtant si tendre : « Et moi aussi, je suis poète! » Si l'exclamation ne s'échappa point de ses lèvres, du moins Louise Anzoletti

Digitized by Google

ne tarda-t-elle pas à fournir, de ses aptitudes personnelles, une preuve indéniable, en composant, coup sur coup, plusieurs petites pièces exquises, vrais bijoux d'Anthologies, où l'originalité d'une pensée élevée le disputait à la ferme élégance de la facture.

Frappé de ces dispositions heureuses, restées inaperçues jusque-là, son oncle, professeur au Collège épiscopal de Trente, crut alors ne point faire fausse route, en donnant à Louise des leçons de latin. L'élève en effet était digne du maître : et tels furent ses rapides progrès dans la langue d'Horace et de Cicéron, que, à deux ans de là, la jeune fille composait, sur l'élévation de saint Vigile au siège épiscopal de Trente, un poème latin, dont les cinq cent soixante et un hexamètres, accompagnés d'une élégante traduction italienne en vers, attirèrent la bienveillante attention d'un auguste connaisseur, S. S. Léon XIII, et valurent à l'aimable artiste, avec une lettre flatteuse du Souverain Pontife, la récompense d'une médaille d'argent.

C'était entrer dans le monde des Lettres par la grande porte, par la porte d'honneur!

Louise Anzoletti a vingt ans. Désormais, c'est à pas de géant qu'elle va marcher. Sans fausser compagnie à son piano, ni abandonner ses travaux esthétiques, elle réserve, dès cette époque, le meilleur de son temps pour ses études de prédilection : la philosophie religieuse, l'histoire, la poésie, la littérature. Survienne alors quelque occasion propice, le Jubilé sacerdotal de Léon XIII (1888), par exemple, ou le Centenaire de Béatrice (1890), ou encore celui de Christophe Colomb (1892), et les hymnes héroïques, les odes brillantes, les gracieuses *canzone* écloront, comme par enchantement, sous la plume inspirée de la jeune admiratrice de l'Alighieri.

Mais, quelque parfaits que soient déjà ces Essais, ils ne comptent encore cependant qu'à titre de « compositions de *circonstance* ». Recueillie et laborieuse, en sa pittoresque solitude de Trente, Louise Anzoletti prépare un livre qui lui permettra de mieux s'affirmer, et qui sera vraiment une « œuvre »; un livre, où elle laissera éclater sa foi ardente d'enfant de Dieu et de l'Église, en même temps qu'elle y donnera toute la mesure de ses qualités de penseur et de son talent d'écrivain. Ce livre, c'est : *La croyance au surnaturel, et son influence sur le progrès social*. Il voit le jour, en 1894; et l'opuscule qui paraît, l'année suivante, sous ce titre : *La femme, dans le progrès chrétien*, ne

Digitized by Google

fait que confirmer l'excellente impression causée récemment, par la publication de l'ouvrage, dans l'Italie tout entière.

Dès la première heure, en effet, le volume avait fait sa trouée : succès bien rare pour les livres graves et sérieux, le libraire en avait, en quelques mois, distribué deux mille exemplaires.

Or, tandis que l' « Institut royal lombard des Lettres et Arts », de Milan, couronnait ce remarquable travail, des quatre vents du ciel, arrivaient à l'auteur les plus précieux encouragements et les félicitations les plus hautes. Pour les rappeler en bloc, il suffira de noter que l'ouvrage a été honoré des lettres d'approbation de S. Ém. le Cardinal Rampolla, chargé de transmettre les remercîments et les bénédictions du Souverain Pontife, de S. Ém. le Cardinal Coullié, des Archevêques de Milan et d'Aix-en-Provence, de l'Évêque de Laval, du célèbre historien César Cantù, du R. P. Captier, et de nombre d'autres personnalités éminentes. A Florence, en 1895, le Dr Salvator Minocchi fait, sur « le génie et les œuvres de Louise Anzoletti, » une Conférence publique, qui est couverte d'applaudissements ; dans toute la Péninsule, on ne connaît bientôt plus, pour désigner l'auteur, d'autre appellation que celle d' « illustre Trentina » ; et, à Lyon même, à l' « Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts », comme à la « Société nationale d'éducation », par la main délicatement discrète des rapporteurs, M. Gilardin, conseiller à la Cour, et M. C. Gourju, ancien professeur de philosophie, l'ouvrage est comme enguirlandé de fleurs. La presse — est-il besoin de le dire? — la presse sérieuse d'Italie et de France est à son tour unanime à ratifier l'opinion de juges si autorisés ; en sorte que, aujourd'hui, rien ne manque plus, ce semble, à la gloire, aussi pure qu'éclatante, de Louise Anzoletti.

Mon but n'est donc point ici, puisque c'est chose faite et définitivement faite, de chercher à mettre en lumière le jeune et si sympathique écrivain. Je veux plutôt, après avoir évoqué son passé, montrer combien exactement tous ces éloges sont allés à bonne adresse, en expliquant, en quelques lignes, la donnée fondamentale de l'ouvrage qui les a motivés, et en précisant le but que l'auteur s'est proposé d'atteindre.

La donnée du livre est manifestement énoncée, dans son titre même : *La croyance au surnaturel, et son influence sur le progrès social.* Aux yeux clairvoyants de l'auteur, la Foi est l'unique point de départ de la civilisation, comme elle est son seul flambeau, et son indispensable soutien : c'est une loi de la

Digitized by Google

divine Providence, qu'il ne faut point disjoindre l'ordre de la grâce de celui de la nature, et réciproquement; en conséquence, le degré de civilisation des peuples est toujours indissolublement lié au degré de leur croyance, pratique et effective, au surnaturel.

Voilà le fond de la thèse, et comme l'idée génératrice du travail. Mais, si l'idée est belle et féconde, et s'il convient de l'approuver sans réserve, il n'est que juste d'ajouter que la démonstration en est magnifique, et tout à fait magistrale.

Poursuivant un but à la fois religieux et humanitaire, et également ardente à servir la cause de la Sainte Église et à éclairer ses contemporains, Louise Anzoletti fait, en quelque sorte, parcourir au lecteur deux étapes : à la lumière instructive de l'Histoire, elle lui montre, d'abord, la radicale impuissance de toute société, privée du secours de la révélation, à produire d'authentiques actes de vertu et à atteindre à la véritable grandeur; puis, cette première constatation faite, elle procède, pour ainsi parler, à la contre-épreuve, et fait éloquemment ressortir les innombrables bienfaits que la croyance au surnaturel a, partout et toujours, répandus dans le monde. D'une et d'autre part, la démonstration est concrète, puisqu'elle repose sur des faits tangibles, avérés, et indiscutables. Mais, ce qui augmente sa valeur, ce sont, dans l'exposé même des faits, les appoints d'une érudition incroyable et toujours sûre d'elle-même, la copieuse abondance des renseignements et observations, et jusqu'à l'ingénieuse disposition donnée à une matière si vaste et si complexe; sans parler que, à propos des faits eux-mêmes, le robuste penseur, dont est doublée Louise Anzoletti, ne laisse guère passer une occasion d'ouvrir, sur les événements auxquels il touche, des aperçus originaux, de lumineuses échappées, dont la trouvaille imprévue n'ajoute pas médiocrement à l'intérêt du livre.

Combien pourtant d'âmes de bonne volonté eussent été déplorablement privées du bénéfice de cette lecture saine et réconfortante, si l'ouvrage fût resté toujours, intraduit, sous sa forme première!

Par bonheur, Louize Anzoletti a trouvé, par-delà les frontières natales, les sympathies les plus franches, qui, promptement, lui ont fait écho. En France, tout d'abord; en Allemagne, ensuite, et en Angleterre, de vaillants collaborateurs ont surgi, qui ont mis à sa discrétion leur plume docile et érudite; en sorte que, à une excellente traduction française de *La croyance*

Digitized by Google

*au surnaturel* vont s'adjoindre, incessamment, une traduction anglaise et une traduction allemande du même livre.

L'auteur de la traduction française, Mme Louis Vismara, a, du premier coup, donné au volume ses lettres de naturalisation parmi nous. Également versée dans la connaissance approfondie des deux idiomes, elle a, par un de ces heureux effets d'art qui cachent l'effort consciencieux et dissimulent le labeur le plus patient, admirablement réussi à assimiler la pensée italienne à la pensée française. Sous sa plume habile, l'harmonieuse langue originale a pu, sans presque rien perdre de sa grâce ingénue ni de ses brillantes couleurs, acquérir je ne sais quoi de plus ferme, de plus rigoureux, en un mot, de plus immédiatement adapté aux natives exigences de l'esprit français, toujours avide de clarté, toujours épris de précision. Si la lecture qu'on peut se faire à soi-même de l'ouvrage italien caresse délicieusement l'oreille, ainsi que le feraient les riches harmonies d'une musique savante, de son côté, la lecture de la traduction française de Mme Louis Vismara est proprement un charme.

Et voilà comment, grâce au précieux concours de l'éminent traducteur lyonnais, toute une nouvelle clientèle de lecteurs est venue à Louise Anzoletti. C'était justice. Mais il n'est personne qui ne doive souhaiter que cette clientèle s'accroisse et grandisse encore. Une œuvre d'une si belle envolée intellectuelle, d'une fermeté si nette de principes, et d'une si réelle opportunité sociale, à mesure qu'elle sera connue, sera efficace pour tirer les indécis de leur torpeur, raviver le courage des faibles, confirmer ceux qui sont forts, et, d'une ou d'autre manière, faire à tous le plus grand bien. J. C.

---

*Propriétaire-Gérant :* P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

LA

# SUGGESTION HYPNOTIQUE

## EST-ELLE LICITE OU ILLICITE. NATURELLE OU DIABOLIQUE?

---

## CONFÉRENCE

*Du 14 janvier 1898, faite aux Facultés catholiques de Lyon.*

---

SOMMAIRE.— La question de l'hypnotisme depuis onze ans.— Il n'a point le caractère des découvertes scientifiques. — Deux opinions principales sur l'hypnotisme: les uns pensent qu'il y a un hypnotisme scientifique et bienfaisant; les autres le nient. — Raisons de cette seconde opinion.

I. L'hypnotisme considéré dans ses phénomènes propres ou spécifiques, en particulier la suggestion, est intrinsèquement mauvais, sans raison excusante. — Trois faits de suggestion racontés d'après le P. Coconnier, auteur de l'*Hypnotisme franc*. — La suggestion hypnotique et la servitude, le sommeil, l'ivresse. — Il n'est jamais permis d'aliéner ses facultés intimes.

II. Caractère suspect de la suggestion: le véritable possesseur de l'hypnotisé ne paraît pas être l'hypnotiste. — Raisons qui paraissent les plus décisives: l'hypnotisme s'identifie au fond, avec l'occultisme et le spiritisme; il ne se divise pas. — La continuité de l'hypnotisme apparaît dans l'histoire et dans la pratique. — Tous les phénomènes hypnotiques sont-ils préternaturels? La question est mal posée ainsi. Les forces naturelles sont partout, mais les esprits peuvent s'en servir : il faut être attentif surtout aux circonstances morales, pour juger de leur intervention. A en juger par les circonstances, la suggestion hypnotique est au moins suspecte.

III. Conséquences et applications de l'hypnotisme qui seraient légitimes



Digitized by Google

si l'hypnotisme était scientifique et bienfaisant, mais devant lesquelles reculent le bon sens et la conscience des parents et des maîtres. — L'homéopathie morale, plus facile à justifier que la suggestion hypnotique.

Conclusion : S'abstenir de toute participation aux suggestions hypnotiques ; si l'on doit y assister, employer tous les moyens préventifs indiqués par l'Eglise.

MESDAMES, MESSIEURS.

Il y a onze ans, j'avais l'honneur ici même de traiter la question de l'hypnotisme, au moment où ses partisans le proclamaient déjà scientifique et fondaient sur lui les plus hautes espérances. Depuis lors, il n'a guère cessé d'occuper fortement l'attention publique, s'il faut en juger par le nombre incroyable de volumes, d'articles de journaux et de revues qui lui ont été consacrés. On en formerait une immense bibliothèque : théologiens, publicistes, philosophes, à la suite des médecins, des physiologistes, ont pris tour à tour la parole ou la plume.

Or il ne paraît pas encore que cet effort prolongé de la science et de la critique ait produit une théorie plausible de l'hypnotisme, encore moins déterminé une pratique uniforme, reconnue universellement comme bienfaisante et acceptée de tous les hommes voués par état au progrès ou au soulagement de l'humanité.

Et cependant nous vivons à une époque de découvertes étonnantes, qui, après nous avoir stupéfiés un instant, ne tardent pas à entrer dans les habitudes de notre vie, parce que la science et l'art les plient bien vite à notre usage. Ce qui était merveilleux hier devient aujourd'hui un phénomène vulgaire, que le premier praticien venu reproduit invariablement. Ainsi en est-il des rayons Rœntgen : à peine annoncés, ces rayons magiques ont amusé la curiosité et rendu mille services. Ainsi en est-il du téléphone, du phonographe, de la photographie instantanée, du cinématographe et de cent autres découvertes, qui nous appartiennent désormais, malgré le mystère qui confine à toutes nos connaissances. Nos inventeurs nous instruisent,

Digitized by Google

après nous avoir émerveillés ; ils nous livrent leurs procédés, leur méthode, et se forment des disciples. Ainsi Pasteur, après avoir pénétré d'un regard de génie le monde des infiniment petits, et découvert lui-même le remède de la rage et de plusieurs autres maladies contagieuses, a laissé des héritiers de son savoir, qui ont continué ou appliqué ses découvertes. De là les pansements antiseptiques, qui ont doublé le pouvoir de la chirurgie. De là, le traitement de la diphtérie suivant la méthode pasteurienne : la sérothérapie date à peine de quelques années et compte désormais parmi les ressources précieuses de la thérapeutique.

Rien de tel pour l'hypnotisme. Depuis son apparition bruyante dans certaines cliniques célèbres, il y a déjà une quinzaine d'années, il n'est point parvenu encore à se faire reconnaître et classer comme une science ou un art déterminé. Le patronage et la longue pratique des savants qui l'ont cultivé, n'y ont pas suffi. Cette impuissance à se traduire en théorie et en règles pratiques uniformes, est encore plus inquiétante, si l'on songe que le nom seul de l'hypnotisme est de date récente : son origine véritable remonte à celle du magnétisme et même de l'occultisme, dont il n'est point parvenu encore, quoi qu'on en dise, à se dégager suffisamment.

Aujourd'hui, en effet, comme il y a dix ans, les critiques sont partagés en deux camps principaux, car je néglige les opinions extrêmes ou secondaires.

Les premiers estiment qu'au-dessus de l'hypnotisme plus ou moins mystificateur et malfaisant des hypnotistes de théâtre et de salon, il y en a un autre, celui des cliniques, auquel sont attachés les noms des Charcot, des Bernheim, des Liébeault, etc. Autant le premier a été justement prohibé par des gouvernements et des municipalités, à la suite de graves et nombreux accidents, autant le second mériterait le respect et la reconnaissance publique.

Les seconds estiment, au contraire, que l'hypnotisme des cliniques, dit *franc* ou scientifique, ne diffère pas essentiellement de l'autre, malgré de meilleures apparences, et doit être réprouvé. En effet — et je tente ici de résumer les

Digitized by Google

raisons les plus fortes — si l'on considère l'hypnotisme dans ses effets propres ou spécifiques, qui sont les suggestions, en particulier les suggestions invincibles et à longue échéance, il est : 1° intrinsèquement mauvais et sans raison excusante. — 2° Sa cause vraie, loin d'être certainement naturelle, est équivoque et suspecte, à tout le moins, surtout si l'on considère que les phénomènes les plus simples de l'hypnotisme se relient insensiblement aux plus extraordinaires, qui sont certainement surhumains. — 3° Enfin, si l'hypnotisme était vraiment scientifique, il entraînerait avec lui non seulement des pratiques absurdes, mais encore la ruine des principes de la morale et de l'éducation. On peut ajouter qu'il ouvrirait la porte à toute sorte d'espérances chimériques et même superstitieuses.

Je n'ai pas à dissimuler que telle est mon opinion, au risque de passer pour un théologien suranné, un philosophe du moyen âge ; et j'entre aussitôt dans le détail des raisons qui me paraissent l'établir.

## I

Et d'abord l'hypnotisme considéré dans ses phénomènes propres ou spécifiques, paraît intrinsèquement mauvais. Ces phénomènes, en effet, se ramènent, de l'aveu de tous, à la suggestion, en vertu de laquelle le sujet hypnotisé appartient corps et âme à l'opérateur, qui peut lui commander d'aller et de venir, disposer de ses facultés intimes, le livrer selon son gré à la douleur, au plaisir, à la tristesse, à la joie, produire en lui une sensibilité extrême, ou bien, au contraire, l'anesthésie et même la paralysie, limiter arbitrairement le champ de son attention, de son imagination, de sa mémoire, etc.

Il y a plus : l'hypnotiste peut suggérer à longue échéance, c'est-à-dire commander à son sujet d'accomplir telle ou telle action, huit jours après ou bien plus tard encore. Le sujet oubliera l'injonction à son réveil, mais, lorsque le

Digitized by Google

moment de l'accomplir sera venu, on le verra soudain comme ressaisi par l'idée de l'ordre qu'il aura reçu, et il l'exécutera alors de point en point, automatiquement.

Je sais bien que plusieurs estiment que l'hypnotisé n'obéit pas fatalement, mais seulement si la suggestion ne répugne pas trop à son caractère et à ses habitudes. Plusieurs estiment aussi que pour être endormi et recevoir une suggestion il faut y consentir.

Il est certain que le consentement facilite beaucoup l'opération ; mais il ne paraît point que le consentement soit toujours nécessaire. Quoi qu'il en soit, abstraction faite de certaines opinions particulières et laissant de côté maintenant tous les faits accidentels, toutes les expériences exceptionnelles, il est incontestable que, dans bien des cas, l'hypnotisé appartient complètement à l'opérateur, c'est-à-dire qu'il accomplit infailliblement ce qui lui répugne le plus, comme de voler, de tuer, de confesser publiquement ses fautes. Ceux qui se tiennent au courant des faits et gestes de l'hypnotisme n'y contrediront pas.

D'ailleurs voici deux faits assez instructifs en cette matière. Ils sont empruntés au Père Coconnier, qui en a été le témoin et qui professe cependant une opinion contraire à la nôtre. Nous ne saurions donc invoquer de meilleur témoignage.

« C'était encore à l'hôpital de Nancy, non dans une salle de malades, mais dans le cabinet du docteur Bernheim, où il avait voulu me présenter plusieurs sujets intéressants. Parmi eux se retrouvait notre alcoolique de tantôt. Etaient aussi présents plusieurs docteurs en médecine, et quelques internes.

« Après avoir endormi, à la file, sept ou huit hommes, et donné à chacun la suggestion qui lui convenait, il nous dit, en désignant le vieil ouvrier de faubourg : « Tenez, « celui-ci va sortir un instant dans le corridor : après « deux minutes il rentrera, et ne me verra plus, il ne « pourra plus me voir. » L'homme sort, et rentre presque aussitôt après. M. Bernheim se place droit en face de lui, et lui dit : « Eh ! bien, vous me voyez, sans doute ; je suis

Digitized by Google

« toujours ici. » Pas de réponse : les yeux du sujet sont fixés sur M. Bernheim, mais ce sont des yeux qui ne voient pas. Nous lui disons : « Mais, vous voyez bien M. Bernheim, il « vous touche presque. — M. Bernheim ! mais il n'est pas « ici ; je ne peux pas voir M. Bernheim. » Celui-ci le prenant par les épaules, le secoue fortement, et lui crie dans « l'oreille : « Vous voyez bien que j'y suis : je ne suis pas « si difficile à apercevoir : sûrement, vous me voyez. » Pas un mot : pas le moindre jeu de physionomie indiquant qu'il voit ou entend le docteur.

« A ce moment, M. Bernheim prend une grande épingle, et lui crible les deux mains de piqûres. Il se laisse faire, avec une impassibilité absolue, ne retirant pas les mains, ne marquant pas le moindre mouvement, ni une douleur, ni une impression quelconque. M. Bernheim n'existe vraiment pas pour lui. Voulant pousser la démonstration jusqu'au bout, le hardi opérateur lui pique les lèvres, les joues, introduit l'épingle dans les narines, sous les ongles. Rien. Prenant alors la paupière de l'œil gauche entre le pouce et l'index, il la retourne : puis, sur la muqueuse oculaire ainsi mise à découvert, il appuie la pointe de l'épingle. Pas le plus petit frisson.

« A ce moment, je vois perler le sang sur ses mains, aux endroits des piqûres ; je lui dis : « Regardez donc « comme vos mains saignent. — C'est vrai, répond-il. « Hein, je n'ai pourtant pas déjà tant de sang à perdre. Je « ne sais pas d'où ça vient. — Mais c'est M. Bernheim qui vous a fait tout cela. » Il me regarda d'un air ébahi, ne comprenant pas ce que je voulais lui dire. »

Voici maintenant le second fait constaté par le même témoin :

« Un matin que M. Bernheim visitait ses malades de l'hôpital Saint-Charles, à Nancy, et qu'il semblait prendre plaisir à nous émerveiller par ses suggestions, dont plusieurs nous valaient de vrais petits coups de théâtre, je le vis porter son regard, scrutateur et troublant, sur un grand jeune homme d'une vingtaine d'années, qui jusque-là causait tranquillement au fond de la salle avec un groupe de

Digitized by Google

convalescents comme lui. « Où étiez-vous hier? lui dit « vivement le docteur. — Je suis sorti après le déjeuner. — « Où êtes-vous allé? — Chez ma mère, dans le fau- « bourg. — Qu'avez-vous fait en revenant? — Rien. — « Vous n'avez rien fait? — Non. — Et cette dispute? — « Je n'ai pas eu de dispute. — Ah! hier, à deux heures, « vous ne vous êtes pas querellé?... là-bas... derrière « l'hôtel de ville ?... Et un agent de police n'est pas venu... « qui vous aurait emmené en prison lorsque ce religieux « (il me désignait) est intervenu et a plaidé en votre « faveur? (M. Bernheim me disait alors tout bas : Je « lui fournis ces détails pour lui permettre de bâtir plus « facilement l'histoire que je veux qu'il nous conte. ») — « Je vous assure, Monsieur, qu'il n'y a rien eu de tout « cela. Je suis revenu tranquillement de chez ma mère, « sans rien dire à personne... — Il ne se souvient plus, « dit alors aux assistants M. Bernheim, mais vous allez « voir, la mémoire lui reviendra tout à l'heure. Tenez, « j'aperçois déjà qu'il se rappelle un peu... Mais oui, « c'était à deux heures, derrière l'hôtel de ville. — Cela « me surprend... mais, je croyais n'avoir rien eu avec « personne... — Vous vous souvenez bien, maintenant... « l'agent de police... le religieux... Allons, racontez-nous « comment les choses se sont passées... Je veux tout « savoir... Il va tout nous dire. — Eh bien! voilà, dit « alors le jeune homme, *dont le regard avait pris une* « *expression de vague étrange propre aux somnambules...* « Je m'en revenais de chez ma mère... deux hommes pas- « sent près de moi... l'un qui me monte sur le pied... Et « comme j'ai perdu un orteil, cela me fait beaucoup souf- « frir, et je me fâche... je donne des coups... il vient deux « agents, qui veulent m'emmener au poste, derrière l'hôtel « de ville... Ce monsieur (il me désigne) parle pour moi... « et ils me laissent tranquille... — C'est bien là ce qui est « arrivé? — Oui, Monsieur. — Vous mentez. — Non, « Monsieur. — C'est une histoire inventée. — Non, « Monsieur. — C'est moi qui vous ai fait accroire tout « cela. — Non, Monsieur, je suis bien sûr de ce que je

Digitized by Google

« dis. — Vous êtes sûr que c'est arrivé? — Oui, Monsieur, « j'en suis sûr. — Vous en jureriez? — Oui, Monsieur. « — Jurez... Il lève la main avec résolution, et la tient « indéfiniment haut levée ».

« Après cela, continue le P. Coconnier, il ne nous reste plus évidemment qu'à dire : si l'hypnotisé n'est pas totalement asservi et subjugué par celui qui l'endort, c'est que sa liberté demeure encore et lutte ; sa volonté est le dernier refuge de son indépendance. Hélas! ce refuge offre bien peu de sécurité et de garanties. Braid écrivait : « L'hypnotisé est sous mon bon plaisir, comme l'instrument de musique est sous la main de l'artiste qui lui « fait jouer tous les airs qu'il lui plaît (1). » C'est exact. *L'hypnotisé arrive à n'avoir plus d'autre volonté que celle de l'expérimentateur.* »

Le troisième fait que nous allons raconter est l'un des plus curieux et des plus célèbres dans les annales de l'hypnotisme : il s'agit d'une suggestion à longue échéance. Il va sans dire que ces hauts faits de l'hypnotisme requièrent des sujets particulièrement aptes et entraînés, si l'on nous permet cette expression. Nous citons encore l'auteur de *l'Hypnotisme franc.*

MM. Bernheim et Beaunis avaient déjà donné des suggestions à soixante-trois, cent, cent soixante-douze jours de date, qui avaient parfaitement réussi. Mais le 12 octobre 1885, à dix heures dix minutes du matin, M. Liégeois intime une suggestion à réaliser seulement le 12 octobre 1886, à la même heure, c'est-à-dire après trois cent soixante-cinq jours. Le sujet sur lequel opérait M. Liégeois était un jeune homme, excellent somnambule, qui se trouvait à la clinique de M. Liébeault. Voici du reste l'histoire authentique du phénomène, telle que je la trouve racontée dans le livre de M. Beaunis sur *le Somnambulisme provoqué* (2).

Après avoir endormi le jeune Paul M..., l'expérimentateur lui dit : « Dans un an, à pareil jour, voici ce que vous aurez l'idée de faire. Vous viendrez chez M. Liébeault dans la matinée. Vous direz que vos yeux ont été si bien depuis un an que vous devez le remercier,

(1) *Neurypnologie.*
(2) P. 236 et suiv.

Digitized by Google

lui et M. Liégeois. Vous exprimerez votre gratitude à l'un et à l'autre et vous leur demanderez la permission de les embrasser, ce qu'ils vous accorderont volontiers. Cela fait, vous verrez entrer dans le cabinet du docteur un chien et un singe savants, l'un portant l'autre. Ils se mettront à faire mille gambades et mille grimaces, et cela vous amusera beaucoup. Cinq minutes plus tard vous verrez arriver un bohémien suivi d'un ours apprivoisé. Cet homme sera heureux de retrouver son chien et son singe qu'il craignait d'avoir perdus; et pour amuser la société, il fera aussi danser son ours, un ours gris d'Amérique, de grande taille, mais très doux et qui ne vous fera pas peur. Quand il sera sur le point de partir, vous prierez M. Liégeois de vous donner dix centimes comme aumône au chien qui quêtera, et vous les lui remettrez vous-même. »

Comme on le voit, pour une suggestion à échéance aussi longue, celle-ci était passablement compliquée. Une lettre de M. Liébeault apprit aux journaux quel en avait été le résultat. — Il n'est pas besoin de dire qu'un secret absolu avait été gardé par l'expérimentateur, et que personne n'avait rien dit au somnambule qui pût lui faire soupçonner ce qu'on attendait de lui.

Le 12 octobre 1886, avant neuf heures, M. Liégeois était chez M. Liébeault. A neuf heures et demie, n'ayant rien vu venir, il croit l'expérience manquée et retourne chez lui.

Mais, à dix heures dix minutes, arrive le jeune Paul : il adresse à M. Liébeault les remerciements qui lui ont été suggérés un an auparavant et dont l'idée, latente pendant 365 jours, vient de lui venir à l'heure prescrite : il s'est mieux souvenu de cette heure, lui qui n'y a jamais pensé, que M. Liégeois, qui l'a si longtemps attendue.

Ayant remercié M. Liébeault, il s'informe de M. Liégeois : ne va-t-il pas venir?

Celui-ci, averti par exprès, arrivait. A sa vue, Paul se lève, il veut lui exprimer les mêmes sentiments de gratitude témoignés tout à l'heure au maître du logis. Puis l'hallucination jusque-là retardée par l'absence de son auteur se produit dans l'ordre prescrit. Sont présents, outre les deux savants précités : MM. Sch..., ingénieur civil à Nancy; Deg..., ingénieur civil à Paris; Des..., chef de bataillon d'infanterie de marine en retraite, et quinze à vingt autres personnes, tant malades que curieux.

L'halluciné voit entrer un singe et un chien savants. Ces animaux se livrent à leurs exercices ordinaires. Il s'en amuse beaucoup. Les exercices terminés, il voit le chien tenant une sébille dans la bouche s'avancer vers lui. Il emprunte dix centimes à M. Liégeois et fait le geste de les donner à l'animal. Enfin, survient un bohémien qui emmène le singe et le chien. Quant à l'ours, il ne parut pas. Autre incorrection : Paul ne songea à embrasser personne. A part ces deux manquements, la suggestion s'est réalisée.

Digitized by Google

L'expérience était terminée. Le jeune homme se plaignait d'un peu d'énervement. Pour le remettre en son assiette, M. Liégeois l'endormit du sommeil somnambulique, et profita de la circonstance pour demander quelques éclaircissements sur ce qui venait de se passer :

« Pourquoi donc avez-vous vu tout à l'heure ce singe et ce chien? — Parce que vous m'en avez donné la suggestion le 12 octobre 1885. — Ne vous êtes-vous pas trompé d'heure? Je croyais vous avoir indiqué neuf heures du matin. — Non, Monsieur, c'est vous qui faites erreur : vous m'avez endormi, non sur le banc où je suis assis en ce moment, mais sur celui qui est en face; puis vous m'avez fait aller avec vous dans le jardin et m'avez dit de revenir dans un an à pareille heure; or, il était alors dix heures dix minutes, et je suis arrivé juste à dix heures dix minutes. — Mais pourquoi n'avez-vous vu aucun ours et n'avez-vous embrassé ni M. Liébeault ni moi? — Parce que vous ne m'avez dit cela qu'une fois, tandis que le reste de la suggestion a été dit deux fois. »

Tous les assistants sont frappés de la netteté et de la précision de ces réponses, et M. Liégeois déclare que les souvenirs du sujet lui paraissent plus exacts que les siens.

Réveillé après dix ou quinze minutes, Paul M... tout à fait calmé, n'a aucun souvenir, ni rien entendu de ce qu'il vient de dire pendant ce court sommeil, ni de ce que, en conséquence de la suggestion du 12 octobre 1885, il a fait avant de s'endormir.

Il serait vraiment trop facile de multiplier les exemples et d'en citer de plus curieux encore, sinon de plus authentiques; mais nous devons nous borner aux faits nécessaires pour établir nos raisonnements. Rappelons seulement que les hypnotistes ne se sont pas bornés à des expériences de clinique (on pourra même trouver qu'ils en ont trop abusé), mais qu'ils ont appliqué la suggestion hypnotique à la guérison des maladies nerveuses et à la réforme morale de sujets vicieux. C'est par exemple une jeune femme tourmentée par l'idée de suicide, et qui est guérie radicalement grâce aux suggestions persévérantes de MM. Liébeault et Liégeois. Ce sont des alcooliques arrachés par le même procédé à leur funeste passion. Ce sont des jeunes gens victimes de vices précoces, rendus à la probité et aux bonnes mœurs. De là le chapitre déjà long, paraît-il, et toujours ouvert des bienfaits de l'hypnotisme, auquel s'oppose le chapitre bien plus long et non moins authentique

Digitized by Google

des méfaits, et, il faut bien le dire, des crimes. Il est vrai que les partisans de l'hypnotisme dit scientifique se déchargent de toutes les accusations sur les charlatans de la profession, et espèrent la justifier ainsi de toute immoralité.

Voyons donc ce qu'il faut penser de cette innocence, et considérons d'abord l'hypnotisme non pas dans ses effets particuliers et si souvent problématiques, mais en lui-même.

Qu'importe, en effet, qu'on puisse se réjouir de certains résultats de l'hypnotisme, s'il est immoral absolument! Est-ce que les fruits du mensonge sont toujours amers? Il a pu sauver la vie, la fortune, la réputation. C'est à un mensonge que la Prusse doit sa grandeur. Au soir de la capitulation de Sedan, le mensonge de la dépêche d'Ems dut paraître bien doux à Bismark et à ses complices. Ce mensonge n'en sera pas moins odieux éternellement; et la parole du catéchisme reste vraie : « Il n'est pas permis de mentir même pour sauver la vie à quelqu'un. »

La première question qui se pose est donc celle-ci : La suggestion hypnotique offre-t-elle un caractère essentiel d'immoralité? L'affirmative nous paraît certaine, quand nous observons que, dans la suggestion, l'homme est livré corps et âme à la direction et à la domination d'autrui. Il y a, dans cette aliénation de la personne, un désordre absolu, plus grave que la servitude, plus grave que l'ivresse et moins excusable que le mensonge. Dans la servitude, en effet, même la plus tyrannique, l'esclave garde l'usage de ses facultés intimes; et dans la servitude mitigée, celle qu'a pu tolérer la loi de l'Evangile, l'esclave n'aliène que son travail et ne laisse pas d'être une personne maîtresse de ses actes et possédant les droits essentiels de l'humanité. Au lieu que, dans la suggestion hypnotique, le sujet ne peut exercer aucun acte indépendant ni au dehors ni au dedans : sa mémoire n'est plus à lui, son imagination n'est plus à lui, ses désirs, ses volontés, tous ses sentiments sont à la discrétion d'autrui. Or cela paraît contraire à la dignité inviolable de l'homme et à la volonté absolue du Créateur qui, en nous tirant du néant, nous a remis aux mains de notre propre conseil : *Reliquit illum in manu consilii sui*

Digitized by Google

(*Eccli.* xv, 14). Aucun homme ne doit être ainsi subordonné à un autre quant à l'âme même, qui n'appartient qu'à Dieu et ne doit relever que de lui; et il ne saurait être permis à personne d'usurper cet empire sur une âme ou d'aliéner la sienne, en devenant, ne fût-ce que momentanément, la chose d'autrui.

On nous objecte que ce désordre n'est point si grave, puisque, dans le sommeil naturel, l'homme perd tout empire sur lui-même; le cerveau du rêveur, comme celui de l'hypnotisé, s'en va pour ainsi dire à la dérive. Je réponds que, dans le sommeil naturel, l'homme perd l'empire sur ses facultés sans les aliéner entre les mains de personne; il retombe alors sous les lois de la nature physique et partant, si le sommeil est pris d'ailleurs dans des conditions raisonnables, sous les lois d'une Providence particulièrement miséricordieuse. On voit aussitôt la différence. Tous les jours et à tout instant nous dépendons des lois physiques, du climat, des saisons, de ces mille événements que nous appelons des hasards; nous dépendons surtout de notre tempérament, qui nous prédispose à une foule de maladies et assujettit de quelque manière toute notre activité. Nous ne laissons pas cependant d'être maîtres de nos actes; et personne ne se regarde comme tyrannisé. Il en irait tout autrement si, au lieu d'être à la merci des lois de la nature, on était à la merci d'un homme, même du meilleur des hommes. « Nécessité qui vient des choses nous soumet, a dit un penseur, nécessité qui vient des hommes nous révolte. » Faut-il ne voir là qu'un mouvement d'orgueil, qui n'est que trop dans la nature? Il faut y voir aussi un sentiment de justice et de légitime indépendance.

Je sais bien qu'on nous réplique que l'hypnotisé accepte souvent cette dépendance absolue et momentanée vis-à-vis de celui qui l'hypnotise, et que dès lors il ne subit aucune injustice. Mais il s'agit précisément de savoir si l'hypnotisé a le droit de se livrer de la sorte; et la différence que nous avons observée entre la suggestion hypnotique et le sommeil naturel, montre bien qu'on ne peut conclure de la licéité de l'un à la licéité de l'autre.

Digitized by Google

Nous pouvons opposer la même distinction à ceux qui pensent que la suggestion hypnotique peut bénéficier des mêmes excuses que l'ivresse. On sait que les moralistes permettent d'absorber une certaine quantité d'alcool pour résister à telles ou telles maladies, au risque de perdre par l'ivresse l'empire sur ses facultés. Pourquoi donc, en vue d'une guérison à obtenir ne pourrait-on pas de même subir la suggestion hypnotique? Je répondrai toujours qu'il y a une différence essentielle entre perdre une chose et l'aliéner, ne plus s'appartenir et appartenir à autrui. De plus, on peut faire observer, dans le cas précité, que l'ivresse n'est qu'un effet accessoire et nullement cherché d'une action bonne en elle-même; tandis que pour obtenir la guérison que laisse espérer un hypnotiste, il faut préalablement se livrer à lui, c'est-à-dire faire le mal d'abord pour obtenir un bien ensuite. Toutes les fautes, hélas! et tous les crimes ont cette excuse.

Il me paraît donc qu'il y a un désordre sans excuse dans la suggestion hypnotique. Dieu a remis chacun de nous à son propre conseil, et nous devons garder absolument cette indépendance intime, de même que nous ne devons jamais entreprendre sur celle d'autrui. Alors même que nous sommes liés par état ou par des vœux proprement dits à certains devoirs, qui peuvent embrasser l'âme tout entière, nous gardons pleinement et même plus parfaitement encore cet empire sur nos facultés, et, à chaque instant, pour ainsi dire, nous donnons librement ce que nous avons voué ou promis ou ce que nous devons pour d'autres motifs. Dieu lui-même respecte infiniment cette liberté intime, et si parfois sa grâce fait éprouver une sainte violence, comme dans les extases des saints ou la conversion d'un saint Paul, ce sont là des exceptions. Or ce que Dieu ne fait pas, comment la créature aurait-elle le droit de le faire ou de le tenter?

Digitized by Google

## II

Toutefois, je ne dissimule pas que ces raisons, si fortes qu'elles me paraissent, ne convaincront pas les contradicteurs. Aussi vais-je poursuivre cette démonstration par une autre voie. Je dis d'abord : non seulement personne n'a le droit de s'emparer des facultés intimes d'autrui, dans la suggestion hypnotique, mais encore personne ne paraît avoir *naturellement* cette faculté ; en sorte que, si de fait nous voyons des hypnotistes disposer de leurs sujets en maîtres absolus, il y a tout lieu de craindre l'intervention d'une cause surhumaine.

A-t-on remarqué assez, en effet, le pouvoir absolu, pour ainsi dire, que les hypnotistes exercent sur leurs sujets dans certaines suggestions ? C'est une véritable possession, Charcot lui-même, dans une tout autre intention que la nôtre, s'était plu à montrer les ressemblances frappantes entre les possédés d'autrefois, dont les traits ont été fixés par les peintres contemporains, et les sujets les plus remarquables de la Salpêtrière. Il peut donc sembler que le véritable possesseur de l'hypnotisé (je parle surtout des cas les plus extraordinaires), n'est pas l'hypnotiste, mais quelque autre agent. Ce n'est pas l'hypnotiste. Car il ne connaît pas assez le mécanisme si mystérieux du cerveau pour en jouer avec cette virtuosité ; il ne connaît pas le siège exact des diverses facultés, ni surtout les conditions de leur exercice. Le sût-il, qu'il ne pourrait agir efficacement par de simples paroles. Comment ! voilà un sujet qui, dans l'état normal, ne relève que de lui-même et de son libre arbitre ; vous pouvez réussir à le persuader et à le convaincre, et cela est fort naturel, mais vous n'avez aucun empire direct ni surtout aucun empire despotique sur lui. Et parce que vous l'avez plongé dans je ne sais quel sommeil — on dit même que le sommeil n'est pas nécessaire — parce que vous l'avez plongé dans cet *état second* que vous

Digitized by Google

ne savez pas même définir et que vous provoquez sans bien savoir comment, il vous appartient corps et âme, il souffre, il jouit, il sent vivement ou ne sent point du tout, oublie complètement ou se souvient à merveille, ne voit ou n'entend que vous, ou bien, au contraire, ne vous connaît pas plus que si vous n'existiez pas : bref, vous disposez de lui mieux que de vous-même et de vos propres facultés !... Il me semble qu'ici vous n'êtes plus l'agent principal du phénomène, mais le simple instrument d'un esprit qui se joue à la fois de votre sujet et de vous-même.

Nos contradicteurs, je le sais, ne partagent pas ces craintes ou du moins ils se rassurent. Mais ne voyez-vous donc pas, me diront-ils, que l'hypnotiste ne fait qu'employer habilement les ressources de la nature ? Quelle n'est pas la force de l'imagination, surtout chez les névrosés et les rêveurs ! Or l'hypnotiste dispose de l'imagination d'un rêveur endormi d'un sommeil nerveux : il suggère l'idée ou plutôt l'image qui, n'étant contrebalancée par aucune autre, absorbe toute l'attention, comme le ferait une idée fixe, et se réalise invinciblement ; c'est-à-dire que toutes les facultés sensibles obéissent à l'imagination, comme celle-ci à la parole de l'opérateur. Et parce que l'exercice des facultés sensibles conditionne l'exercice de la raison et des autres facultés supérieures — de l'aveu même des scolastiques, qui ont parfaitement démontré cette dépendance — il s'ensuit que l'hypnotiste paraît disposer de toute la personne et en dispose en effet. Mais son action ne s'exerce que par le dehors sur le dedans, par le cerveau sur l'âme. Tout cela est donc naturel, au fond ; si l'effet est merveilleux, rien n'est plus simple que la cause.

Mais, à mon tour, je ne suis pas convaincu davantage. Malgré moi ces raisons me rappellent le mot de Molière : Et voilà pourquoi votre fille est muette ! Il est évident, en effet, que l'hypnotiste fait jouer les muscles, les nerfs, toutes les facultés de son sujet sans savoir comment. Il ressemble à celui qui se sert du télégraphe ou du téléphone sans avoir aucune notion de physique. L'ignorant qui parle au téléphone sait bien qu'il sera entendu à cent kilomètres

Digitized by Google

de là ; mais en vertu de quelle force et de quelle loi?... Il ne sait. Ainsi en est-il de l'hypnotiste, avec cette différence que celui-ci ne peut se renseigner auprès de gens plus instruits ni constater par lui-même la régularité scientifique des phénomènes. L'hypnotiste sait bien qu'en intimant à son sujet l'ordre d'accomplir immédiatement ou dans huit jours tel acte, cet ordre s'accomplira plus ou moins probablement. Mais la nature physique et psychologique du sujet comporte-t-elle ce résultat? Il le présume et n'a pas, en somme, d'autre preuve ni d'autre théorie que le fait. Il peut sembler, au contraire, que la nature humaine, telle qu'elle nous était connue jusqu'ici, n'est pas capable par elle-même de tels effets et qu'elle s'additionne d'une autre force. On a beau me dire que tout est naturel dans la suggestion à échéance, puisque l'ordre donné est inscrit dans le cerveau comme dans un phonographe, et qu'à l'heure marquée toute la scène suggérée se déroule automatiquement, ainsi que dans certaines horloges. Que le cerveau soit un phonographe, un chronomètre, ou plutôt un merveilleux mécanisme supérieur à tous ceux que nous avons inventés et que nous inventerons jamais, j'y consens, quoique je l'ignore. Mais ce que je sais, c'est que le cerveau est soumis naturellement aux facultés de l'individu, en particulier à la raison et au libre arbitre, et non pas à la volonté et aux caprices d'autrui. Comment donc se fait-il qu'un homme prenne sur le cerveau d'autrui cet empire despotique qu'il n'a pas sur le sien propre? Non, quoique des théologiens et des philosophes se tiennent pour satisfaits, je ne reconnais point dans les phénomènes de la suggestion les lois à nous connues de la nature humaine ; je soupçonne plutôt l'influence d'une nature occulte et supérieure, qui se sert de facultés qui sont naturelles, il est vrai, mais pour une œuvre qui ne l'est point.

D'ailleurs cette nature va peut-être se dénoncer elle-même. Ici nous touchons aux preuves qui paraissent les plus décisives. L'hypnotisme est un peu comme les animaux à métamorphoses, qui changent merveilleusement, mais sans perdre leur identité. Les entomologistes ne jugent

Digitized by Google

pas les insectes en ne considérant que leurs formes inférieures, mais ils les suivent depuis l'état de larve jusqu'à celui d'insecte parfait. Ce dernier état fournit seul tous les caractères distinctifs de l'espèce : il explique tout ce qui a précédé. Ainsi en est-il de l'hypnotisme. Il faut le suivre depuis les phénomènes les plus simples, les plus naturels en eux-mêmes, comme le sommeil et le somnambulisme naturels, jusqu'à la suggestion, soit immédiate, soit à longue échéance ; soit verbale, soit mentale ; jusqu'à la lecture des pensées, avec contact ou sans contact ; jusqu'à la vision à distance, la télépathie, la télécinésie ; jusqu'aux phénomènes de bruits causés par des êtres invisibles, d'apparitions réelles et agissantes, etc., en un mot jusqu'à l'occultisme et au spiritisme.

Mais ceux qui défendent, parmi nous, la cause de l'hypnotisme protestent contre cette identification. Il y a, disent-ils, un hypnotisme franc ou scientifique qui ne s'étend à aucun fait préternaturel, tel que suggestion purement mentale, vision et action à distance. De même qu'il n'est pas permis de confondre la chimie avec l'alchimie, l'astronomie avec l'astrologie, de même on ne doit pas confondre cet hypnotisme avec les autres, et nous demandons qu'on le juge séparément.

Or c'est ici précisément qu'ils me paraissent tomber dans une fâcheuse illusion. Non, dirai-je, l'hypnotisme ne se divise pas, et les hypnotistes, à qui vous avez accordé peut-être beaucoup trop de confiance, en vous laissant attirer sur leur terrain, n'ont pas le droit de le diviser. Il ne s'agit pas seulement des expériences des Charcot et des Bernheim, mais de celles de tous les hypnotistes, des Richet, des de Rochas, des Lombroso, des Ochorowicz, des Crookes, etc., et de ceux qui les ont précédés ou qui les imitent. Quand j'étudie une science, je l'étudie chez tous ses représentants et dans tous les faits qui ressortissent à cette science. Libre à vous d'analyser les expériences et les théories d'une école en particulier, celle de Nancy par exemple, mais il faut éclairer et compléter votre critique par des comparaisons avec toutes les écoles présentes ou passées.



Digitized by Google

Ensuite il ne sert de rien de dire que l'hypnotisme franc et scientifique est à l'hypnotisme superstitieux ce que la chimie est à l'alchimie, l'astronomie à l'astrologie. Ces fausses sciences, en effet, ont disparu devant la vraie, tandis que l'hypnotisme superstitieux, loin de disparaître devant l'hypnotisme prétendu scientifique, s'en fortifie au contraire : il est en pleine floraison et nous le voyons cultivé par de nouveaux Paracelses et de nouveaux Cardans, dont les titres scientifiques égalent ceux des Charcot et des Bernheim. Ces deux hypnotismes ont donc également droit à notre attention, et nous ne devons pas juger l'un sans l'autre. Je dis même que si l'un des deux est encore dans l'enfance, c'est certainement l'hypnotisme prétendu scientifique, qui se borne à produire les phénomènes les moins extraordinaires, alors que l'autre a pris hardiment son essor et peut invoquer à l'appui de théories plus précises des faits parfaitement constatés.

Nous affirmons donc la continuité ou l'unité essentielle de l'hypnotisme : les phénomènes hypnotiques sur lesquels nous devons nous prononcer, forment une seule et même série parfaitement liée, où toute division absolue serait arbitraire.

Il est facile de montrer cette continuité dans l'*histoire* et dans la *pratique*. Elle existe dans l'histoire; car, bien avant que M. Charcot eût introduit et accrédité l'hypnotisme dans le monde scientifique, il avait été pratiqué par M. Liébeault, à Nancy; il avait été exposé dans plusieurs ouvrages par M. Durand de Gros. Et ces hypnotistes n'étaient eux-mêmes, avec plusieurs autres, que les continuateurs plus ou moins habiles des Puységur, des Faria, des du Potet, en France; des Grimes, en Amérique; des Braid, en Angleterre. Tout ce que les hypnotistes ont tenté de nos jours pour la guérison des vices, des manies, etc., avait été entrepris déjà; toutes leurs espérances en pédagogie avaient été conçues par leurs devanciers. Entendez par exemple du Potet, qui écrivait dans sa *Magie dévoilée* ou *Principes de science occulte :* « Agir sur une âme; faire mouvoir le corps d'autrui, l'agiter comme le fait l'aquilon du faibel

Digitized by Google

roseau ; pénétrer dans un cerveau humain et en faire jaillir les pensées cachées ; déterminer un tel mouvement dans les organes les plus profonds que tout ce qui s'y est accumulé d'images apparaisse à la vue de l'esprit ; rendre sensible ce travail, le montrer, n'est plus qu'un jeu pour nous, et *ce n'est* aussi *que le commencement des œuvres magiques !* Nous savons mettre en fusion le métal humain et le pétrir à notre guise ; nous savons en extraire l'or et les métaux les plus précieux. Nous employons ici ces figures, car nous manquons de mots pour peindre les choses morales (1). »

Or, n'est-ce pas là tout le programme que s'efforcent de réaliser aujourd'hui les hypnotistes, en appliquant leur art à la guérison des maladies physiques et des maladies morales ? La psychiatrie n'a donc de nouveau que le nom. Il est facile ensuite de rattacher les personnages que nous avons cités aux magnétiseurs du XVIII^e^ siècle et à cette longue série d'illuminés, de faux mystiques, de philosophes et de savants, tour à tour incrédules et superstitieux, qui se rencontrent à toutes les époques de l'histoire philosophique et religieuse. La continuité historique de l'hypnotisme paraît donc certaine.

Cette continuité est peut-être plus évidente encore dans la pratique et dans les faits. Tout s'enchaîne, en effet, dans l'hypnotisme, depuis les phénomènes les plus simples jusqu'aux plus extraordinaires. Un hypnotiste, par exemple, profite du sommeil naturel d'une personne pour entrer en communication avec elle et lui suggérer doucement d'abord, impérieusement ensuite toutes les idées qu'il lui plaît : qui oserait affirmer là une intervention diabolique ? N'y a-t-il pas un somnambulisme naturel ? Les rêves, les cauchemars ne rentrent-ils pas dans le même ordre de faits ? Une fois établi un rapport intime entre l'hypnotiste et son sujet, pourquoi celui-ci n'accomplirait-il pas tous les ordres de celui-là, même les suggestions à échéance ? Car il y a en nous des forces latentes et inconnaissables,

(1) Préface, IV, V. L'ouvrage est daté du 15 août 1852.

Digitized by Google

des moi inconscients ou subconscients, subordonnés dans l'état de veille au moi principal, mais qui reprennent leur indépendance dans l'état second et mystérieux de l'hypnose. Ce n'est pas tout. Puisque le cerveau de l'hypnotiste et celui de l'hypnotisé vibrent si bien à l'unisson, pourquoi l'un ne lirait-il pas les pensées de l'autre, sans parole, sans geste, au moyen tout au plus d'un serrement de main? De là le cumberlandisme, qui a eu son moment de vogue et que des philosophes catholiques ont essayé d'expliquer par des causes toutes naturelles. Cumberland et ses imitateurs prenaient la main du sujet et connaissaient par là sa pensée, en interprétant les tressaillements involontaires des muscles, qui traduisent les impressions du cerveau.

A quoi bon d'ailleurs exiger une communication matérielle et grossière entre l'hypnotiste et l'hypnotisé, ou plutôt entre une personne et une autre que réunissent des sympathies mystérieuses? Si leurs cerveaux vibrent à l'unisson, pourquoi ne communiqueraient-ils pas ensemble à travers l'espace et les corps opaques? De là les phénomènes de télépathie et de vision à distance expliqués par les causes toutes naturelles.

Ce n'est pas tout encore. Il y a des actions à distance. Certains médiums, j'allais dire certains hypnotistes, font mouvoir par la seule pensée des objets, des tables; ils font apparaître des fluides, des flammes, des fantômes que l'on a même photographiés, etc. Je fais la part aussi grande qu'il le faut aux mystifications de toute sorte, mais il reste nombre de faits authentiques ainsi que le constate après tant d'autres le P. Lescœur, de l'Oratoire, dans une étude récente. On ne peut les nier tous sans faire le jeu du scepticisme historique.

Or nos intrépides expérimentateurs ne désespèrent pas d'expliquer ces faits vraiment magiques par des causes naturelles. Connaissons-nous toute la subtilité de la matière? Pourquoi des effluves de sensibilité et de mouvement ne permettraient-ils pas à certains sujets exceptionnels de sentir et d'agir à distance? N'avons-nous pas une âme, force mystérieuse et séparable du corps, et ne peut-

Digitized by Google

elle pas s'envelopper de fluides ou de forces encore mal connues, d'un *périsprit* en un mot? Eh bien, notre âme objectiverait ses forces psychiques, ou bien elle subsisterait encore quelque temps en ce monde après avoir quitté définitivement son corps. Ainsi on expliquerait tous ces phénomènes si longtemps niés par les savants, mais aujourd'hui constatés scientifiquement, tels que les apparitions des mourants à des parents ou à des amis éloignés, les maisons hantées, les revenants.

Vous protestez peut-être au nom de la philosophie chrétienne et scolastique : l'âme, dites-vous, est la forme substantielle du corps et ne peut agir naturellement sans ses organes; toute action à distance ou par la seule pensée est donc chimérique. L'âme ne peut changer de nature et devenir un pur esprit. Du moment qu'elle a quitté son corps, elle ne peut agir d'une manière naturelle, c'est-à-dire sans miracle. — Mais qui vous oblige, vous répondrai-je, à croire à la philosophie scolastique? Est-ce que la philosophie de Platon ne vaut pas celle d'Aristote? Qui vous dit que l'âme n'est pas un esprit momentanément enfermé dans un corps, mais qui, dans le sommeil ou chez certaines personnes mieux douées, peut reprendre ses facultés natives? Le poète n'a-t-il pas dit :

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

Et si vous êtes évolutionniste, qui vous démontre que le genre humain n'est pas arrivé à un de ces moments décisifs où la nature, chez les sujets d'élite et avant-coureurs du progrès, revêt des facultés nouvelles et se trouve pourvue de dons supérieurs? Ainsi en fut-il quand les premières lueurs de la raison, de la réflexion et de la science éclairèrent le berceau de l'humanité, qui se dégageait enfin des espèces inférieures. Ainsi en sera-t-il bientôt peut-être, lorsque l'humanité, après avoir conquis ce globe et réalisé tous les progrès matériels, confinera au monde des esprits.

— Sans doute tout cela est absurde et antichrétien, tout

Digitized by Google

cela mène à la ruine du bon sens et de la morale. Mais ces absurdités, qui deviennent si facilement impies, n'en sont pas moins soutenues ou présentées comme probables par des savants et des philosophes, qui ne font d'ailleurs que rééditer de vieilles erreurs ; et je défie bien tous ceux qui nient les dogmes de la théologie et les thèses fondamentales de la philosophie scolastique de réfuter ces hypothèses. Je les rappelle uniquement pour montrer que tout s'enchaîne, tout fait corps dans les phénomènes de l'hypnotisme, du magnétisme et de l'occultisme.

Cette continuité s'affirme de bien des manières, ainsi que l'a remarqué M. Durand de Gros, cet initiateur de l'hypnotisme, dont les théories psychologiques s'harmoniseraient trop bien avec les rêveries du spiritisme (1). Si la physiologie peut rendre compte jusqu'à un certain point des phénomènes les plus simples, elle ne tarde pas ensuite à faire faillite à ses promesses d'explication. Voici par exemple une personne qui a ce don, naturel, dit-on, de s'abstraire de telle sorte qu'elle ignore ce qu'elle écrit. Pendant que sa main droite court sur le papier et trace des lignes correctes, ayant un sens, elle pense à tout autre chose et reste étrangère à ce qu'elle écrit, comme si sa main était celle d'autrui. Nos psycho-physiologistes se font un jeu d'expliquer ce phénomène, qui résulte, disent-ils, d'un dédoublement de personnalité, d'ailleurs bien connu et souvent expérimenté. Il y a en nous un inconscient, qui peut reprendre son indépendance et agir à notre insu. Fort bien et, avec M. Durand de Gros, j'accepte cette explication pour ce qu'elle vaut. Mais voici que la personne qui tient la plume inconsciemment et si bien, se met à écrire les plus secrètes pensées des assistants, elle annonce ce qui se passe au loin ou bien elle écrit dans une langue inconnue à elle... Physiologistes incrédules, expliquez-nous donc ces phénomènes !...

Mais enfin, me dira-t-on, prétendez-vous que tous les phénomènes hypnotiques sont préternaturels en eux-

(1) Voir *le Merveilleux scientifique*.

Digitized by Google

mêmes ? — Je ne le prétends point, et la question d'ailleurs est mal posée ainsi. La nature est partout : il y a de la physique, de la mécanique, de l'automatisme, de la physiologie et surtout de la psychologie dans tous les phénomènes, depuis le simple sommeil nerveux jusqu'aux faits les plus extraordinaires. Mais il s'agit de savoir si, à côté des forces naturelles il n'y a pas, dans certains cas, des agents supérieurs qui s'en servent. Car enfin, les esprits mauvais ou les démons, avec lesquels il nous faut bien compter, en définitive, peuvent se servir des forces naturelles avec une habileté bien plus grande que la nôtre. Tels phénomènes peuvent donc être purement naturels dans certains cas, et surhumains dans certains autres : ainsi le songe, le somnambulisme, la léthargie et la catalepsie, une foule de maladies ou d'états nerveux, surtout s'ils surviennent sans cause apparente et disparaissent avec une extrême facilité, par exemple au simple commandement. Oui, sans doute, l'homme est sujet, hélas ! à une foule de maux, suite lointaine du péché originel, qui peuvent être purement naturels d'ailleurs : folies dangereuses ou manies ridicules, penchants mauvais et comme irrésistibles, impulsions homicides et monstrueuses, idée fixe de se détruire, etc. Mais, dans certains cas, ces désordres peuvent avoir pour cause principale un agent spirituel et mauvais, qui s'est emparé plus ou moins des facultés de l'homme, qu'il obsède ou possède. Qu'on lise, par exemple, à ce sujet, l'ouvrage récent du Dr Hélot : *Névroses et possessions diaboliques*, approuvé par le cardinal-archevêque de Rouen, sur le rapport favorable du professeur de théologie morale au grand séminaire de Rouen.

C'est devant ces phénomènes extraordinaires et équivoques qu'il faut être attentif à toutes les circonstances, aux circonstances morales surtout. Elles seules bien souvent nous permettent de savoir ou de conjecturer que les limites du naturel sont franchies.

Or c'est précisément après avoir étudié avec soin toutes les circonstances de la suggestion hypnotique, tous ses tenants et aboutissants, que l'on devra conclure que si elle

Digitized by Google

n'est pas toujours diabolique elle est toujours suspecte. En vain nous objectera-t-on ici que l'on ne doit pas supposer dans les phénomènes hypnotiques d'autres forces que celles de la nature, jusqu'à preuve évidente du contraire, parce que *la nature possède.* — Je réponds que l'on ne doit pas présumer avec cette confiance que la nature seule agit dans ces phénomènes, puisqu'ils forment une série continue qui va se perdre dans le spiritisme ou l'occultisme. Donc ils sont tous gravement suspects à cause de ce voisinage et de ces affinités.

## III

A toutes les preuves précédentes nous ajouterons enfin et brièvement celles qu'on peut tirer des conséquences ou des applications de l'hypnotisme dit franc ou scientifique. Il va donc sans dire qu'on ne se prévaudra pas ici des abus énormes et fréquents auxquels a donné lieu l'hypnotisme de théâtre ou de salon : l'argument serait trop facile et toucherait peu nos contradicteurs. Mais, si les applications d'ailleurs les plus légitimes de l'hypnotisme dit franc ou scientifique révoltent la raison et la conscience chrétienne, il faudra bien convenir qu'il est condamnable. En voici donc quelques-unes. S'il est vrai que l'art hypnotique entre les mains des Bernheim, des Liébeault, des Bérillon et autres opérateurs exercés, n'entraîne jamais d'accident grave; s'il est vrai, d'autre part, qu'il permet de guérir des vices, des passions, des manies qui résistent à tous les remèdes d'ordre moral, comme les exhortations, les bons exemples, les sacrements et la prière, pourquoi n'y pas recourir dans tous les cas désespérés et même dans tous les cas difficiles? L'emploi de la suggestion hypnotique est tout indiqué dans nombre de cas, de même que celui du sérum dans la diphtérie, de la quinine dans la fièvre. Quel est donc le père de famille, quel est l'éducateur qui aurait le courage d'en priver son enfant ou son pupille ? Il y a déjà

Digitized by Google

dix ans qu'un inspecteur d'académie, Félix Hément, d'origine israélite, proposait d'appliquer l'hypnotisme, dans les pénitenciers, à la réforme des jeunes sujets. Mais pourquoi se borner aux pénitenciers, si la suggestion hypnotique employée par un praticien constitue un remède souverain et inoffensif? D'ailleurs il se trouve des théologiens pour rassurer les consciences, qui peuvent ainsi s'appuyer sur ce que les casuistes appellent une probabilité objective.

Mais, malgré tout, et bien que l'incrédulité ou l'indifférence religieuse préside à la direction de beaucoup de maisons d'éducation et d'enseignement, je ne crois pas que la pratique de la suggestion hypnotique ait pu s'introduire ou du moins s'établir dans aucune. Il n'est pas douteux cependant qu'elle y fleurirait depuis longtemps, si elle était vraiment scientifique et bienfaisante. C'est qu'ici la conscience des parents et des maîtres corrige leur raison, s'il en est besoin ; une fausse science ne peut jamais prévaloir contre le bon sens ni surtout contre le sens moral, si délicat chez les parents à l'égard de leurs enfants, et chez les maîtres à l'égard de leurs élèves.

Voici maintenant une autre conséquence de l'hypnotisme pédagogique et moral, conséquence indirecte, il est vrai, mais bien instructive pourtant. Si des suggestions reçues dans l'hypnose et oubliées au réveil ont la vertu de modifier le cerveau et de transformer par là tout le tempérament moral d'un homme, pourquoi certains remèdes ou aliments ne réussiraient-ils pas aussi bien et mieux encore? Un atome dans le cerveau peut changer tout le cours de nos idées et de nos sentiments. On connaît cette réflexion de Pascal, qui montre la destinée du monde romain suspendue à la passion d'un homme, qui elle-même est déterminée par *un je ne sais quoi*. Mais, poursuit Pascal. « ce je ne sais quoi, si peu de chose qu'on ne peut le reconnaître remue toute la terre, les princes, les armées, le monde entier ». Encore une fois donc, les infiniment petits ont des effets infiniment grands. De là une sorte d'homéopathie morale. Les passions les plus fortes seront allumées ou éteintes par quelque remède pris à dose infinitésimale; les vertus, les vices, les penchants

Digitized by Google

pourront être créés ou détruits ou modifiés par le même principe.

Nous avouons pour notre part que cette prétention nous paraît mieux justifiée que celle des hypnotistes. Il y a plus de proportion entre l'absorption d'une pilule homéopathique et le changement des passions et du caractère qu'entre ce même changement et une simple suggestion verbale reçue en dormant et oubliée au réveil. Ajoutons que les représentants de cette homéopathie morale peuvent invoquer à l'appui de leur théorie une pratique déjà longue et des guérisons qui nous paraissent bien valoir celles des cliniques de Nancy et de la Salpêtrière.

De plus leur méthode est inoffensive par elle-même ; elle n'est pas entachée de ces procédés si humiliants pour l'humanité, je dirai même si abusifs, qu'on peut reprocher à certains opérateurs de Paris et de Nancy.

Mais, malgré cet éloge relatif, nous avouons rejeter la théorie des uns comme celle des autres. Il nous paraît, au contraire, que les principes de la perfection morale, les conditions de la vertu et de la réforme des mœurs ne sauraient changer essentiellement. L'homme et l'enfant arriveront donc toujours au bien et au mieux, avec la grâce de Dieu, par le travail, la discipline, l'effort soutenu, le sage emploi du libre arbitre. C'est ce que j'ai déjà essayé de montrer ici même, il y a neuf ans, dans une conférence sur *l'hypnotisme et l'éducation*. Je n'y reviendrai pas.

Concluons donc brièvement. J'espère avoir exposé suffisamment les principales raisons qui me persuadent que la suggestion hypnotique est illicite et qu'il ne convient jamais ni de l'exercer ni de s'y soumettre. D'autres théologiens opinent différemment et concluent par exemple avec le P. Coconnier que « l'hypnotisme franc est permis quelquefois » Mais je ne crois pas que cette conclusion, quelque mitigée qu'elle paraisse, ni surtout les raisons sur lesquelles elle s'appuie, puissent jamais rallier la plupart des théologiens. Il en sera plutôt de l'hypnotisme proprement dit comme des tables tournantes, qui, après avoir été regardées comme des curiosités scientifiques ou innocentes par

Digitized by Google

nombre de catholiques et même de prêtres, qui les interrogeaient sans scrupule, ont été abandonnées comme des jeux superstitieux.

Si donc nous avions un conseil à donner en ce qui concerne l'hypnotisme et en particulier la suggestion hypnotique, nous répondrions de s'abstenir de toute participation ; et, dans le cas où l'on devrait assister à un titre quelconque, mais toujours sérieux, à quelque opération hypnotique, nous donnerions le conseil et même l'ordre, si nous en avions le droit, à titre de confesseur ou de curé, par exemple, de recourir soi-même et de faire recourir les autres autant que possible, selon les circonstances, aux moyens que l'Eglise indique pour empêcher toute intervention diabolique, savoir : l'intention absolue du bien, l'état de grâce, la prière, l'emploi des médailles et de l'eau bénites, etc. Nous savons, par des témoignages certains, que des tentatives faites sous ces garanties ont absolument échoué. Si l'hypnotisme est vraiment scientifique, il ne saurait s'offusquer de ces précautions ni se trouver par là frappé d'impuissance. Que les hypnotistes donc se contentent de sourire de nos craintes et se soumettent à nos conditions au lieu de nous soumettre aux leurs. Et peut-être que de ces expériences, autrement décisives que celles de Nancy ou de Paris, la vérité sortirait enfin éclatante. Quoi qu'il en soit et en attendant, notre foi dût-elle passer pour naïve, nous ne pouvons tenir un autre langage. Sans prétendre blâmer personne ni surtout imposer silence aux opinions contraires, nous réclamons, à notre tour, le droit d'enseigner et d'écrire selon notre conscience.

Elie Blanc.

Digitized by Google

# TENNYSON

En l'année 1809 où vinrent au monde Gladstone et Darwin, l'Angleterre vit naître un homme de génie qui devait les surpasser l'un et l'autre en célébrité : le grand poète Tennyson que lord Selborne, se faisant l'écho de ses contemporains, a appelé, sans crainte d'être démenti, « le premier homme de cette génération ».

Tennyson est à coup sûr un des plus grands poètes de ce siècle, qui en a produit de très grands. Il ne craint la comparaison avec aucun d'eux. Personne ne conteste qu'il doive être rangé parmi les poètes qui font le plus d'honneur à l'Angleterre, non seulement dans les temps modernes, mais dans tous les temps. Placé au premier rang des poètes modernes dans tous les pays où se parle la langue anglaise, il jouit d'une popularité extraordinaire et véritablement immense. La grande et précieuse collection : *The national Encyclopedia* où, sur une foule de points, on trouve, sans partialité d'aucune sorte, d'une manière assez sûre, la monnaie courante de l'opinion publique en Angleterre, donne de cette popularité une raison qui ne saurait suffire à l'expliquer, mais qui la fait cependant comprendre en partie, et qui de plus a l'avantage de laisser entrevoir deux des caractères les plus saillants de la poésie de Tennyson. « Que Tennyson, y lisons-nous, que Tennyson soit de beaucoup le plus populaire de nos poètes modernes cela est incontesté. S'il occupe cette position, c'est grâce au pur et simple anglais dont il dispose à un

Digitized by Google

degré extraordinaire et à sa puissance de faire appel aux émotions les plus élémentaires du cœur et de l'âme. » Au lieu de faire appel, comme Gœthe, Byron et Chateaubriand dans *René*, à des sentiments romanesques et malsains, Tennyson poétise dans une langue d'une ravissante beauté des sentiments naturels, simples et vrais qui sont au fond de toute âme humaine, et que tout le monde comprend, l'homme du peuple aussi bien que l'esprit le plus cultivé. Il ne descend point au niveau du peuple : il fait monter le peuple jusqu'à lui. Il est simple sans cesser d'être noble. Le grand poète américain Poe n'hésitait pas à l'appeler « le plus noble poète qui ait jamais existé, *the noblest poet that ever lived* ».

En 1883, neuf ans avant sa mort, Tennyson fit une excursion maritime en compagnie de M. Gladstone, alors premier ministre. A leur retour ils s'arrêtèrent à Kirkwall, en Ecosse. Là dans un *speech* qui eut du retentissement, le *Premier* dit en parlant de son illustre compagnon de voyage : « Le temps est sans pouvoir contre le poète lauréat. Se fût-il écoulé entre nous et nos arrière-neveux un temps aussi long que celui qui s'est écoulé depuis la construction de Maeshowe (1), les générations d'alors connaîtraient celui qui est aujourd'hui notre poète lauréat, et ce qu'il fit pour élever le niveau de l'intelligence et du cœur de ses semblables, et comment il s'acquit par là une renommée qui ne périra jamais. »

Tennyson a véritablement élevé le niveau de l'intelligence et du cœur de ses semblables. C'est la raison la plus profonde de sa popularité, et ce sera la cause de son immortelle gloire. Ses poésies sont lues et admirées sur tous les points de l'Europe. Trente-six de ses poèmes ont été traduits en langue allemande. Quelques-uns même comme *Enoch Arden*, *Aylmer's Field*, *Idylls of the King*, et plusieurs autres, ont été présentés au public allemand par plusieurs traducteurs.

De tous les pays de l'Europe, la France est peut-être

(1) Grand tombeau Picte à quelque distance de Kirkwall.

Digitized by Google

celui où Tennyson est le moins connu. Il s'en faut qu'il y jouisse de la même célébrité que lord Byron. On pourrait presque dire en empruntant les paroles de Lacordaire à propos de la *Somme* de saint Thomas d'Aquin, qu'en France, les poésies de Byron sont de celles « dont tout le monde parle, même ceux qui ne les lisent pas, comme tout le monde parle des pyramides d'Egypte que presque personne ne voit » (1). L'éclat de la naissance de lord Byron, la manière impétueuse dont il entra dans la gloire en prenant en quelque sorte l'admiration publique d'assaut par son *Child Harold*, ses voyages, ses aventures, ses désordres, sa mort à trente-six ans au moment où il venait de prendre les armes pour la grande cause de la liberté de la Grèce, contribuèrent autant que ses poésies à jeter son nom à tous les échos de la renommée.

Il n'en est pas de même pour Tennyson. Il n'eut pour le rendre célèbre que la puissance de son génie et la beauté de son œuvre. Or ce génie est trop anglais pour nous, et la beauté de cette œuvre ne saurait passer qu'en faible partie dans notre langue.

Tennyson était bien, comme le disait Carlyle, « une âme véritablement humaine, *a true human soul* », mais en même temps une âme profondément anglaise. Il était anglais d'éducation, de sentiments, de pensées, de goûts, jusqu'à la moelle des os. Ses poésies en portent l'empreinte. Il disait lui-même qu'à l'exception de quelques sujets empruntés à l'antiquité classique, la plupart des scènes qu'il a décrites lui ont été fournies par l'Angleterre parce qu'il n'avait voulu peindre que ce qu'il connaissait à fond, et qu'il ne connaissait à fond que l'Angleterre. Ses paysages sont des paysages anglais, ses villages sont des villages anglais, ses paysans sont des paysans anglais, ses côtes maritimes sont des côtes maritimes anglaises.

En parlant de ses idylles, qu'il appelle « des idylles anglaises », un critique éminent, qui est lui-même un poète

(1) *Mémoire pour le rétablissement des frères prêcheurs*, chap. IV.

Digitized by Google

anglais de beaucoup de valeur, Aubrey de Vere, fait ces observations caractéristiques :

« Ces idylles anglaises furent un don tel que nul autre parmi ceux qui ont écrit des idylles n'en fit jamais à ses compatriotes. Pas un Anglais ne peut les lire sur une terre éloignée sans que son souvenir se reporte aussitôt aux jours où il était appuyé sur un échalier anglais, regardant folâtrer des agneaux anglais, où bien où il se promenait le long des haies en écoutant la dernière note du dernier chant des oiseaux à l'heure où le crépuscule s'abîmait dans la nuit. »

C'est bien cela. Quand on lit Tennyson loin de l'Angleterre, après l'avoir habitée quelque temps, on la revoit dans ses vers. Ils apportent comme de lointaines senteurs des campagnes anglaises.

Pour ceux qui n'ont jamais vu l'Angleterre ou ne l'ont vu qu'en passant, ces beaux vers risquent bien d'être plus ou moins un livre fermé.

Ce n'est pas tout.

Profondément anglais par l'imagination Tennyson l'était davantage encore par le cœur. Cette observation est de son compatriote et ami, le poète Aubrey de Vere. « Tennyson, dit-il, s'était approprié le cœur de l'Angleterre plus encore que son imagination. » Dans ses poésies on sent battre un cœur anglais, un cœur épris d'un amour pour son pays qui va jusqu'à la passion. Il ne lui paraissait pas que ce grand amour pour son pays pût être taxé d'étroitesse. Suivant lui « l'homme le plus cosmopolite est celui qui aime le mieux sa terre natale ».

> That man's the best cosmopolite,
> Who loves his native conntry best.

A ce compte le grand poète était singulièrement cosmopolite. Il faut l'entendre célébrer la grandeur de l'empire britannique. Quelle âme et quelle magnificence ! Et puis dans cette voie de la conquête et des agrandissements, il ne veut pas qu'on s'arrête.

« Nous avons vogué partout où peut voguer un vaisseau.

Digitized by Google

Nous avons fondé maint Etat puissant. Priez Dieu pour que notre grandeur ne trouve point sa chute dans de lâches craintes d'être grands. »

We sail'd wherever ship could sail;
We founded many a mighty state;
Pray God our greatness may not fail
Thro' craven fears of being great!

Cependant l'*Imperii porrecta majestas* et l'amour passionné de sa chère Albion n'occupaient pas l'esprit du grand poète au point de le rendre incapable de remarquer et d'apprécier les beautés des autres contrées. Comme tous les poètes, il aimait l'Italie. Il visita également la Suisse. Ses hautes montagnes ne répondirent point à son attente. « J'ai été content, écrivait-il le 12 novembre 1846 à son ami Fitzgerald quelque temps après son retour d'une excursion en Suisse, j'ai été content des énormes masses des rochers, mais les montagnes, les grandes montagnes m'ont désappointé. »

Il trouvait la France fort belle; il admirait la pittoresque Auvergne; mais surtout il s'extasiait devant les pics solitaires des Pyrénées avec « leurs bandes de neige virginale ». C'est en voyageant de Narbonne à Perpignan que lui vint l'inspiration d'où sortit un peu plus tard *Mariana in South*, poésie originale et charmante qui n'a d'anglais que la langue.

La vallée de Cauterets qu'il visita en 1828 à l'âge de dix-neuf ans en compagnie de son ami intime, Arthur Hallam, demeura toute sa vie gravée dans sa mémoire, dans son imagination et dans son cœur par sa poétique beauté et par le souvenir du compagnon tendrement aimé qu'il perdit bientôt après. Il y composa en partie une de ses poésies « profondément imprégnée de l'esprit grec », dit Aubrey de Vere, intitulée : *Œnone*.

En 1861, Tennyson voulut revoir sa chère vallée de Cauterets. Elle lui parut belle encore, mais elle réveilla dans son âme des souvenirs tristes. Son cher Hallam n'était plus là. Tout dans cette vallée lui parlait de lui. En

Digitized by Google

écoutant le bruit du torrent qui la traverse, il écrivit sur place la pièce intitulée : *All along the valley* (1), *le long de la Vallée*. Elle n'a que dix vers. C'est une de ces mélodies poétiques comme il en tombait à chaque instant de la lyre du grand poète. Un grand nombre n'ont jamais été publiées.

« Ta voix, ô Torrent, dit le poète en terminant, ta voix vivante a été pour moi la voix des morts, et tout le long de la vallée, auprès des rocs, des grottes, des arbres, la voix des morts a été pour moi une voix vivante. »

> Thy living voice to me was as the voice of the dead
> And all along the valley, by rock and cave and tree,
> The voice of the dead was a living voice to me.

Après avoir gardé assez longtemps cette pièce dans son portefeuille, ne la communiquant qu'à ses amis, il se décida à la donner au public comme une toute petite fleur ajoutée à la magnifique couronne qu'il avait déposée, en écrivant *In memoriam*, sur la tombe de son cher Hallam. En 1863, la reine ayant envoyé son album au grand poète en le priant d'y écrire de sa main quelques-uns de ses vers, il y écrivit *All along the valley* qui n'était pas encore publiée. Il écrivit à cette occasion à Lady Augusta Bruce, une des dames d'honneur de Sa Majesté :

« Cauterets, que je visitai avec mon ami, alors que je n'avais pas encore vingt ans, a toujours vécu dans mon souvenir comme une sorte de paradis ; quand je l'ai revue elle était quelque peu transformée en une odieuse station balnéaire, mais les collines portaient encore leur ancien manteau de verdure, et son torrent y rugissait en éveillant les mêmes échos qu'autrefois. J'aime tout à fait cette pièce. Je l'aime autant que n'importe laquelle de mes poésies. J'espère que je l'ai écrite correctement, mais je l'ai composée en grande hâte. »

Néanmoins le « paradis » de Cauterets était loin d'égaler

(1) Dans le volume publié en 1864 où nous trouvons cette pièce, et aussi dans les œuvres complètes, elle est publiée sous ce titre : *In the valley of Cauterets*.



Digitized by Google

aux yeux de Tennyson le « paradis » de l'Angleterre, et en particulier son Eden de l'île de Wight. « Il revint de son premier voyage de France, raconte son fils dans un intéressant mémoire, impressionné par l'enjouement des Français, mais préférant infiniment « l'air plus libre de l'Angleterre. »

Il écrivit alors dans son carnet cette note significative : « Quelqu'un a dit que rien ne frappe autant le voyageur au retour d'une excursion sur le continent que la vue d'un bourg anglais au milieu de la campagne. On n'y rencontre pas des maisons aussi grandes et aussi bien alignées qu'à l'étranger. Chacun a sa maison petite ou grande séparée des autres. Chacun a son château bâti selon ses moyens et sa fantaisie. Il y a là un indice du caractère personnel et indépendant des Anglais. Je suis frappé à mon retour de France du bon sens que je vois se révéler dans le peuple de Londres (1). »

En somme, quoique Tennyson fût très « cosmopolite », ce qu'il voyait en Angleterre lui paraissait plus beau qu'ailleurs, et ce qu'il voyait ailleurs lui faisait aimer davantage l'Angleterre.

Cet *anglicanisme*, si l'on pouvait s'exprimer ainsi, cet anglicanisme du génie de Tennyson suffirait presque à expliquer qu'il soit fort imparfaitement connu en France où non seulement l'on comprend peu l'Angleterre, mais où l'on est souvent anglophobe jusqu'à l'aveuglement et jusqu'à l'injustice.

Il existe un obstacle plus grand encore à ce que Tennyson devienne jamais populaire en France, c'est celui qui vient de l'impossibilité de faire passer dans notre langue l'extraordinaire et très particulière beauté de sa langue. Car il a une langue à lui qui n'est pas seulement la langue anglaise, mais la langue de Tennyson. Sa supériorité, tout le monde s'accorde à le reconnaître, lui vient principale-

(1) Dans un article de son numéro du 6 janvier 1898 intitulé : *The sentimal side of London*, *le Daily Telegraph* fait les mêmes observations sur la manière dont sont bâties les maisons de Londres.

Digitized by Google

ment de sa merveilleuse puissance d'expression. Par le choix et la combinaison des mots, il fait dire à la langue anglaise des choses que ceux qui la connaissent le mieux ne la croyaient pas capable de dire.

En lisant Tennyson, les Anglais se sentent fiers de leur langue.

Cette langue, le grand poète ne la rend pas seulement expressive, il la rend harmonieuse. Mr. Watts-Dunton fait remarquer « qu'elle a besoin d'être assouplie à l'harmonie par des myriades de subtilités que l'art enseigne ». Dans cet art Tennyson était un maître consommé. Sous ses doigts prodigieusement habiles, le clavier de la langue anglaise a produit des sons d'une suavité qui la font rivaliser avec les langues les plus harmonieuses de l'Europe. Un jour, dans une conversation avec Gladstone, Tennyson soutint que « la langue anglaise l'emporte de beaucoup sur la langue italienne par la variété des sons, et qu'au point de vue de l'harmonie Milton est souvent plus beau que Dante ». Après avoir cité Milton, Virgile, Dante et Homère, il dit : « Que peut-il y avoir de plus monotone par exemple que ces premiers vers de l'*Enfer :*

Nel mezzo del cammin de nostr*a* vit*a*
Mi retrov*ai* per un*a* selv*a* oscur*a*,
Che l*a* diritt*a* vi*a* er*a* smaritt*a*.

Tout naturellement nous ne répondons pas que tout le monde, que les Italiens en particulier, souscriraient à ce jugement. Mais une chose bien certaine c'est que la langue anglaise est vraiment musicale. Elle l'est beaucoup plus qu'on ne le croit généralement en France. Nous sommes portés malgré nous, en France, à juger de l'harmonie de cette langue par celle que nous lui donnons nous-mêmes, et qui assurément laisse fort à désirer, ou bien par les sifflements inarticulés qui affligent nos oreilles quand, dans une conversation ordinaire, des mots mutilés par les abréviations d'usage se pressent précipitamment et sans choix sur des lèvres anglaises. Excellent moyen d'être induit en erreur. Outre que dans l'anglais la langue poétique diffère

Digitized by Google

considérablement de la langue ordinaire, le poète a le temps et il prend le soin de choisir et de marier ses mots, et quand le poète est, comme Tennyson, un musicien consommé de la langue, il en tire des sons d'une singulière beauté. Ce n'est plus seulement du langage rythmé, c'est véritablement de la musique.

Toutes les langues où l'accent est très marqué sont susceptibles de cette musique. Elles deviennent facilement une sorte de chant. Or c'est le cas de la langue anglaise. L'accent, on le sait, y joue un grand rôle. Nous voudrions que ceux qui doutent de ce qu'elle a d'harmonieux pussent entendre lire des poésies de Milton, de Byron, et surtout de Tennyson, non pas par un Anglais quelconque, mais par un Anglais qui, à une belle voix joint le sens de l'harmonie et l'art ou tout au moins le don naturel de bien lire. Ce don était celui de Tennyson. Il aimait à lire tout haut, de sa voix musicale, les vers des grands poètes, mais surtout les siens. Comme le rossignol pendant les nuits de printemps, il s'enivrait de sa propre harmonie. La belle musique, en général, l'impressionnait vivement. Il disait qu'elle était le langage des esprits. On dit que nul poète n'a mieux parlé que lui de cet art divin, et n'a mieux peint ce qu'il appelle magnifiquement « la marée de cette mer dont les flots d'or se dirigent vers les rivages de l'éternité ».

> The tides of music's golden sea
> Setting toward Eternity.

Son avis était que dans toute vraie poésie il doit se rencontrer quelque chose de ces vagues musicales qui roulent vers l'éternité. C'est ce qu'il appelait « la musique des mots, *the music of words* », écho de cette musique intérieure inhérente à toute belle âme dont parle Sheakspeare dans le *Marchand de Venise*, quand il dit que l'homme qui n'a pas de musique en lui, est propre à tous les crimes.

> The man that has no music in himself...
> Is fit for treasons, etc.

Digitized by Google

Comment faire passer dans notre langue cette musique des mots anglais qui, dans la poésie de Tennyson, tient une si large place? D'un autre côté comment rendre cette poésie sans en rendre la musique? Quand vous aurez dit — et c'est bien tout ce qu'on peut dire en français — quand vous aurez dit : « les vagues longues d'une lieue tonnent sur le récif » aurez-vous traduit ce vers de *Enoch Arden :*

The league-long roller thundering on the reef?

Mais ce n'est pas seulement la musique de la poésie de Tennyson qui se refuse à passer dans notre langue, c'est l'élocution très anglaise, très étudiée, très travaillée, très artistique et très savante. Le fond chez lui est aussi riche que la forme. Nul poète anglais peut-être n'a autant mérité d'être appelé le poète de la métaphysique. Mais dans ses vers la pensée et la langue sont soudées ensemble d'une manière particulière qu'on ne rencontre peut-être au même degré chez aucun autre poète, au moins chez aucun autre poète anglais. Il n'en est pas ainsi par exemple de la poésie, d'ailleurs très remarquable, de son contemporain et ami Browning. « Browning, disait Tennyson, ne s'inquiète jamais beaucoup de la gloire des mots ou de la beauté de la forme. Il m'a dit que le monde doit le prendre comme il le trouve. Il essaye rarement le mariage du sens avec le son. Il a beaucoup de musique en lui-même, mais il ne peut l'exprimer. »

Tennyson, lui, a de la musique en lui-même; il en est rempli, et il sait admirablement l'exprimer. Il excelle dans l'art de marier le sens avec le son. Gardez-vous bien de rompre ce mariage. Pour cela il n'y a qu'un moyen : laisser Tennyson en anglais.

Mais encore une fois ce n'est pas seulement au son que Tennyson marie sa pensée; c'est à une langue à lui, et il l'y unit si étroitement que les beautés de la forme pénètrent dans la pensée comme un encaustique. Chez lui « la gloire des mots » ressemble à des fresques splendides qu'on ne peut séparer du mur qui les porte. Nous avons dit qu'il

Digitized by Google

n'en est pas ainsi pour Browning ; il n'en est pas non plus ainsi pour Byron qui possède cependant, lui aussi, à un rare degré « la gloire des mots ».

Lisez, par exemple, dans la traduction de *Child Harold*, par Benjamin Laroche, les belles stances de la fin du quatrième chant où le poète célèbre avec magnificence la grandeur de l'Océan. Sauf les amoindrissements inséparables d'une traduction, c'est bien du Byron.

Essayez maintenant de rendre en français ces strophes pleines d'une mélancolie si tendre où Tennyson prend l'Océan pour confident de sa douleur :

Break, break, break
On thy cold gray stones, o sea !
.....
O well for the fishermann's boy,
That he shouts with his sister at play !
.....
Bat o for the touch of a vanish'd hand !
And the sound of a voice that is still !

La première pensée qui, en lisant ces vers, vient à un Français qui connaît passablement la langue anglaise, c'est qu'il n'est pas possible de les traduire. Il faudrait des périphrases, nous ne disons pas pour expliquer les beautés du style, mais pour faire comprendre le sens.

En 1855, on envoya à Tennyson quelques-unes de ses poésies traduites en français. On y avait probablement mis tout le soin possible. Néanmoins, quand il les eut lues, il écrivit cette note : « Quelle pauvre langue que le français pour traduire la poésie anglaise ! Et cependant le français est la langue par excellence pour exprimer les nuances les plus délicates de la pensée. Combien n'est-il pas absurde de traduire : *Ring out, wild bells* par *Sonnez, cloches, sonnez !* Quelle ridicule traduction de rendre : *He cometh not, she said* par *Tom ne vient pas !* »

Le poète anglais avait raison. *Tom ne vient pas* ne traduit point : *He cometh not* ; ceux qui savent l'anglais se rendront même très bien compte que cela ne peut se tra-

Digitized by Google

duire, notre langue ne pouvant exprimer la différence qui existe entre *cometh not*, *does not come*, et *comes not*.

De la phrase anglaise *Ring out, wild bells*, la phrase française *sonnez, cloches, sonnez*, ne rend qu'un seul mot : *bells*. Elle supprime l'adjectif : *wild*, et elle altère le verbe : *ring out*. La faute n'en est point au traducteur, mais à la langue. Tennyson avait parfaitement raison de s'en prendre à notre langue. Dans une traduction de ses poésies, on la trouverait en défaut presque à chaque strophe. Elle est très riche pour exprimer les nuances de la pensée, mais pas les nuances de la pensée anglaise, pas les nuances de la pensée de Tennyson.

La langue anglaise est dans la même impuissance pour rendre la poésie française en général, et en particulier celle de certains poètes particulièrement français comme Lafontaine, ou particulièrement harmonieux, comme Lamartine. Qu'elle essaie de traduire les *Méditations poétiques* de Lamartine, la première, par exemple, l'*Isolement :*

> Souvent sur la montagne, à l'ombre du vieux chêne,
> Au coucher du soleil, tristement je m'assieds.

Qu'elle traduise ce *tristement je m'assieds.*

Qu'elle reproduise la magnifique harmonie de *La Prière :*

> Le roi brillant du jour, se couchant dans sa gloire,
> Descend avec lenteur de son char de victoire.

Qu'elle fasse passer dans une traduction la cadence de strophes comme celle-ci, par exemple, empruntée aux *Adieux à la mer*, et qui ressemble aux roulements d'un cor dans les bois :

> Ah! berce, berce, berce encore,
> Berce pour la dernière fois,
> Berce cet enfant qui t'adore,
> Et qui, depuis sa tendre aurore,
> N'a rêvé que l'onde et les bois!

Il n'y a pas à songer à rendre de pareils vers en anglais. Autant vaudrait chercher à représenter les sons du violon

Digitized by Google

par ceux de l'ophicléide. Nous n'examinons pas laquelle des deux langues est l'ophicléide, et laquelle est le violon. Les deux langues sont harmonieuses, chacune à sa manière. Si Byron eût mieux connu la langue française, il n'eût pas commis la sottise de l'appeler dans le quatrième chant de son *Child Harold* « une lyre discordante, une lyre de laiton, une pierre à aiguiser les dents, aux sons monotones ».

Tennyson, lui, n'accusait pas le français. Il reconnaissait qu'elle est la première des langues pour rendre les nuances; il constatait seulement que, malgré sa puissance d'expression en rapport avec son propre génie, elle est impuissante à rendre les nuances du génie anglais, et, aurait-il pu ajouter, tout particulièrement de sa poésie à lui. De là vient que Tennyson, malgré son mérite hors ligne et malgré l'inscription de l'un de ses poèmes au programme du baccalauréat ès lettres, est encore peu connu en France.

Il faut bien dire aussi qu'en France nous connaissons assez peu l'Angleterre, et que nous prenons un médiocre intérêt à sa littérature. Lamartine lui-même, qui la connaissait et l'appréciait mieux que beaucoup d'autres, n'écrivait-il pas, en 1859, dans son *Cours familier de littérature :*

« Voyez l'Angleterre ; après que Chatam, le second Pitt, Gibbon, Fox, Canning, Byron, Walter Scott, eurent disparu, sa littérature, à l'exception du roman, de l'histoire et de l'éloquence, languit (1). »

La vérité est qu'à cette époque, en 1859, la poésie anglaise était portée par Tennyson, depuis une vingtaine, mais surtout depuis une dizaine d'années, à un degré d'élévation, de splendeur, de bon goût et d'exquise beauté que Byron n'avait point su lui faire atteindre. On ne s'explique pas comment Lamartine pouvait ignorer cela. On ne comprend pas qu'en 1856, dans une page où il s'évertue à démontrer que la poésie n'est pas morte en Angleterre, il ne trouve à citer que Byron. « Il n'y a pas trente ans que Lord Byron, aussi grand à lui seul que toute la littérature

(1) *Entretien*, XLI, p. 383.

Digitized by Google

de son pays, à l'exception de Shakespeare, trop grand pour être mesuré ; il n'y a pas trente ans que Lord Byron donnait le frisson et le vertige à l'imagination de l'Europe entière, par chacun de ses vers qui traversaient l'Océan comme des langues de feu répercutées sur les murs de craie de son île. (1) »

Lamartine écrivait ces lignes en 1856, sans que personne en France réclamât contre son oubli de Tennyson, et le trouvât étrange. Et c'était en 1850 que Tennyson avait publié cet incomparable *In memoriam*, qui est généralement regardé comme son chef-d'œuvre, et qui lui avait valu, avant la fin de cette même année, le titre de *poète lauréat!*

Quant à « lord Byron, aussi grand à lui seul que toute la littérature de son pays », même en exceptant Shakespeare, c'est tout simplement un de ces abus de l'hyperbole dont Lamartine est coutumier. Ce qui est la pure vérité, c'est que l'œuvre poétique de Tennyson l'emporte sur celle de Byron ; c'est que Tennyson a fait de son vivant, pendant plus d'un demi-siècle, et qu'il fait encore tous les jours passer un frisson d'admiration dans un plus grand nombre d'âmes que ne le fit jamais Byron.

Mais ses vers, pour nous Français, n'ont point traversé l'Océan « comme des langues de feu ».

« Votre muse a pénétré en France, lui écrivait, le 2 juillet 1835, son ami Fitzgerald. Un compte rendu de vos poèmes a paru dans une revue appelée *le Voleur*. Vous y êtes appelé — devinez quoi! — « un jeune enthousiaste « de l'école gracieuse de Thomas Moore ». Voilà, je pense, qui vous fera rire. Cela méritait bien d'être confié à la poste. »

Depuis cette époque, d'autres appréciations de Tennyson ont été publiées en France. Elles laissent toutes grandement à désirer. La moins défectueuse est peut-être encore celle de Taine. On sait qu'il prit la peine d'aller étudier la littérature anglaise sur place. Son appréciation

(1) *Cours famil. de litt.*, Entr. VII, p. 20.

Digitized by Google

de Tennyson n'en est pas moins, au jugement du savant F. T. Palgrave, auprès duquel il avait pris des renseignements sur le grand poète, « faible et ne considérant qu'un seul côté, *one-sided* ». Or, en fait de côtés, c'est à peine une hyperbole de dire de Tennyson qu'il en a mille. Les critiques anglais s'accordent à l'appeler « *a many-sided poet*, un poète à beaucoup de côtés », et ils disent que son œuvre est tellement variée que, lors même que quelques parties viendraient à disparaître, il est impossible qu'elle périsse tout entière.

On ne pourrait se former une idée de cette œuvre par *In memoriam*, poème tendre, mélancolique, plein d'une délicatesse exquise et de la philosophie la plus élevée, ni par cette charmante et sentimentale idylle maritime intitulée : *Enoch Arden*, que nos bacheliers lisent sans la comprendre, ni du reste par aucun poème pris séparément. Il n'en est aucun qui reflète le génie de Tennyson sous tous ses aspects. Dans le seul petit in-12 de 178 pages édité chez Moxton en 1864, et qui renferme *Enoch Arden*, on trouve *See dreams*, *The Grand Mother*, et *Nothern Farmer*, qui sont dans des genres bien différents.

Ce serait en vain qu'on essayerait de populariser en France cette œuvre variée et immense. Tout ce qu'on peut désirer, c'est qu'elle soit étudiée par ceux qui connaissent la langue anglaise, et que, pour mieux comprendre cette belle mais difficile poésie, ceux qui possèdent les éléments de cette langue, travaillent à s'y perfectionner. Tennyson pénétrerait ainsi dans les masses par l'influence des esprits les plus cultivés, qui se seraient eux-mêmes pénétrés du génie du grand poète, comme on voit les flots de la mer se teindre de la pourpre que le soleil levant jette autour des nuages derrière lesquels se cache un instant son disque d'or.

N'y a-t-il aucun moyen de préparer le terrain, et de faire connaître Tennyson à ceux qui ne savent pas l'anglais ou qui le savent peu? Nous pensons qu'il y en a un : raconter les principaux faits de sa vie, dessiner le caractère de l'homme et du poète, et résumer les jugements des contem-

Digitized by Google

porains sur son œuvre, afin de montrer qu'il fut vraiment en unisson avec son siècle et le poète de son temps.

C'est ce que nous voudrions faire. Mais plutôt cela est fait, et magistralement fait. Seulement, cela n'est fait que pour l'Angleterre. Il reste à le faire pour la France, en adaptant à l'esprit français, et en complétant pour le public français, le mémoire monumental que le fils du grand poète vient de publier sur l'homme et sur son œuvre (1).

Nous disons *en l'adaptant à l'esprit français*. Ce mémoire, en effet, n'est pas seulement anglais par la langue, mais par toute son allure. Peu de récits. Peu d'études critiques. Presque point de réflexions et d'appréciations. Mais des notes. Des notes laconiques empruntées les unes à un journal de famille, les autres à un carnet de voyage, d'autres fournies par les amis du poète, mises les unes au bout des autres en suivant l'ordre chronologique. Au milieu de ces notes, des poésies inédites, des variantes des œuvres du poète, de courtes notices rédigées par lui, et puis surtout des lettres *in extenso*. On en trouve presque à chaque page. Elles sont le résultat d'un triage fait sur quarante mille. Ce sont, pour la plupart, des lettres adressées au poète ou écrites par lui. Quelques-unes de ces lettres intéresseraient des lecteurs français; mais le plus grand nombre ne seraient pour lui ni intéressantes, ni même intelligibles. En somme, le volumineux mémoire, très précieux en soi et très intéressant pour le public anglais, serait, dans une traduction d'ailleurs fort difficile, et même s'il était abrégé, illisible pour notre public français.

Nous disons encore *en le complétant*. Les très nombreux personnages qui s'y trouvent mentionnés sans être désignés autrement que par leur nom, sont connus en Angleterre, et ne le sont pas en France. Même ignorance des usages, des institutions, de mille choses nécessaires à connaître pour comprendre les notes et les lettres. En France,

(1) Alfred Lord TENNYSON. *A memoir by his son.* 2 volumes grand in-8° de XXII-516 et 551 pages. Macmillan. Prix net pour la Grande-Bretagne : 45 fr.

Digitized by Google

combien y en a-t-il, même dans la classe lettrée, qui sachent ce que c'est que le poète lauréat, et même qu'il y a un poète lauréat?

Mais pour faire connaître Tennyson en France, le mémoire de son fils est une mine à exploiter, une mine très riche en documents précieux et en renseignements authentiques.

Il est nécessaire d'y joindre l'étude des œuvres du poète dans le texte anglais. Il s'y peint lui-même avec une étonnante fidélité. « C'est là, nous dit son fils, qu'il faut chercher le sanctuaire le plus intime de son être. » Beau sanctuaire ! Personnalité noble et attachante !

C'est le poète lui-même qui a exprimé le désir qu'on se bornât à donner au public, après sa mort, des notes sur les principaux faits de sa vie et sur ses œuvres, au lieu d'une biographie proprement dite, *formal biography*. « Nul ne peut écrire avec vérité une seule de ses journées, a-t-il dit lui-même, et personne sur la terre ne peut l'écrire pour lui. »

> None can truly write his single day,
> And none can write it for him upon earth.

Pour ce qui est des poètes en particulier, son avis était que leurs œuvres appartiennent au public, mais non leur vie. « La vie d'un poète, disait-il, c'est son œuvre. Personne n'a le droit de lui demander autre chose. Si Horace avait écrit son autobiographie, et que son manuscrit fût entre mes mains, je le jetterais au feu. »

Il n'est malheureusement pas rare que la vie des poètes forme une dissonance avec leur œuvre, de nature à produire une impression pénible et à distraire l'esprit de sa beauté. Souvent on ne parvient à admirer le poète qu'en jetant un voile sur les vices et les faiblesses de l'homme. C'était bien le cas d'Horace. Il n'en était pas ainsi pour Tennyson. Il n'y avait rien à cacher dans sa vie, et pour la faire paraître belle, son fils n'a eu qu'à la montrer telle qu'elle fut, et que de nombreux amis la connurent.

Car le grand poète, nature sympathique et cœur chaud,

Digitized by Google

n'essaya jamais de défendre sa retraite contre ses amis. Mais, quoiqu'il n'eût rien à en craindre, il redoutait les regards indiscrets de la foule. Il les évitait d'instinct. On connaît les conseils d'Hugo : *A un poète :*

> Ami, cache ta vie et répands ton esprit.
> . . . . . En ta vie ignorée,
> Dans ta tranquillité vénérable et sacrée
> Reste réfugié, penseur mystérieux (1).

Ces beaux conseils, Hugo se contentait de les écrire. Tennyson les pratiquait autant qu'il était en lui, moins encore peut-être par amour de la tranquillité que par horreur pour les indiscrétions d'un vulgaire inepte et avide de tout ce qui peut rabaisser les grands hommes à son niveau. Il ne supportait pas qu'on signalât les petits côtés dans les grands hommes. Comme on racontait devant lui qu'une vieille demoiselle, qui avait beaucoup connu le célèbre Johnson, rapportait qu'il avait l'habitude de remuer sa limonade avec son doigt « lequel, ajoutait-elle, était passablement malpropre », eh bien non, dit Tennyson indigné, « c'est dans le cœur de cette créature qu'était la malpropreté ! »

C'est avec un dégoût mêlé d'indignation qu'il voyait la foule rôder autour des hommes, vivants ou morts, jouissant d'une grande renommée, non pour admirer ce qu'elle trouverait de grand, mais pour s'amuser de ce qu'elle y découvrirait de petit. « En quoi le public a-t-il besoin, disait-il, de connaître tous les traits de sauvagerie de Byron ? Il lui a donné une belle œuvre : il doit s'en contenter. Question de bavardage ! On s'excuse en disant que « tôt ou tard tout « se sait » : rien de plus faux, au moins dans ce monde. La surface de ce *tout*, soit ; mais le *tout* lui-même on ne le connaîtra jamais bien. En disant : « Si on connaissait « tout, on pardonnerait tout », on se rapprocherait vraisemblablement davantage de la vérité. La valeur d'une biographie dépend de la question de savoir si l'auteur aime

(1) *Les Rayons et les ombres*, XXI.

Digitized by Google

complètement son héros, mais cependant d'un amour plein de discernement. Peu de ces bavardages biographiques sont l'homme : le plus souvent ils ne représentent que l'écrivain. »

Tennyson aura devant la postérité le seul monument qu'il jugeait convenir aux grands hommes, le seul qu'il ait désiré : non une biographie « formelle », mais un simple mémoire rédigé par l'homme dont il fut le plus aimé et le mieux connu, témoin assidu des vingt dernières années de sa vie, et confident de ses plus intimes pensées, avec un amour complet, mais en même temps plein de réserve, de tact et de discernement.

C'est, non ce mémoire, mais la physionomie qui s'en dégage et le poète qu'il révèle, que nous voudrions, jugeant la chose fort utile, faire connaître à notre public français.

Nous y avons été décidé par la facilité qui nous est donnée de consulter les hommes, les livres et les lieux.

D'aucun poète peut-être, plus que de Tennyson, il ne fut plus vrai de dire, avec Lamartine, qu'il existe « une analogie secrète et profonde entre la nature et le génie qui en fut formé et inspiré » (1) ; et encore que :

> Notre âme est une source errante
> Qui, dans son onde transparente,
> S'empreint de la couleur des lieux (2).

Le génie de Tennyson était composé en grande partie de la contemplation de la nature, et il reflétait avec une fidélité extraordinaire la beauté des lieux qu'il visitait, et surtout qu'il habitait. Les lieux s'imprimaient dans son âme; ils lui parlaient. C'est ce que son ami Gladstone a exprimé par une comparaison elle-même très poétique : « De même que la rosée descend du ciel pour y remonter en vapeurs, de même en est-il de la contemplation amoureuse de la nature chez Tennyson. Entre la nature et sa

(1) *Voyage en Orient*, t. I.
(2) *Nouvelles Médit.*, ép. à V. Hugo.

Digitized by Google

muse il semble qu'il existe un pacte, et il est très bien gardé des deux côtés (1). »

Les divers lieux que Tennyson habita en Angleterre « en quête de nouvelles pâtures », comme le dit très bien son fils, lui inspirèrent plusieurs de ses poèmes. C'est lui-même qui nous l'apprend dans ses notes sur ses œuvres. Il lui fallait la campagne, les bois, les prairies, surtout la mer. Or, nous avons le précieux avantage d'habiter cette campagne anglaise que le poète aimait, la campagne au bord de la mer, bien plus, la campagne qu'il habita lui-même pendant quelque temps, et qui lui inspira, il nous le dit, un de ses plus grâcieux poèmes.

Pendant l'automne de 1838, Tennyson vint s'établir pour quelque temps, « en quête de bois frais et de nouvelles pâtures », au bord de la magnifique baie de Torbay, une des plus belles de toute l'Angleterre. C'est là qu'il composa son *Audley Court*, qu'un autre poète anglais, Aubrey de Vere, considère comme une de ses idylles les plus parfaites. C'est là que l'inspiration lui en vint.

L'auteur de *Audley Court* a bien voulu raconter au public, dans une note, qu'une nuit, en descendant la colline qui domine, ou plutôt qui dominait alors le petit bourg de Torquay — car ce petit bourg est devenu une grande ville qui couvre aujourd'hui la colline — il aperçut une traînée de lueurs phosphorescentes formée, sur la mer calme et sombre, par les bouées qui paraissaient et disparaissaient tour à tour, et qu'il écrivit aussitôt ces vers :

> But ere the night we rose
> And saunter'd home beneath a moon, that, just
> In crescent,...

Ces vers sont une description fort belle, de tous points ressemblante, de la baie de Torbay contemplée du haut des collines environnantes pendant certaines nuits d'automne.

« Torquay, écrivait Tennyson en 1882, à un critique américain, Torquay était en 1838 le plus beau village maritime

(1) TENNYSON. *Memoir by his son*. T. II, 133.

Digitized by Google

de l'Angleterre, et c'est maintenant une ville enfumée (1). » Pour le grand poète, qui n'aimait que la campagne, toutes les villes étaient enfumées. La pure vérité est que, si Torquay n'est plus le plus beau village maritime de l'Angleterre, c'est une de ses plus belles villes, ville d'un genre à part, formée par une vaste agglomération de villas isolées les unes des autres, environnées de bosquets et de petits bois, et disséminées sur les collines, jadis solitaires, qui environnent la baie du côté opposé à Brixham.

En 1838, à quatre kilomètres de Torquay, dans une position plus belle encore, mais que des marais non encore desséchés rendaient malsaine, au milieu du demi-cercle de côtes élevées, et en certains endroits escarpées, qui forment la baie, à l'endroit où ces côtes s'abaissent, un petit bourg était assis, au pied d'une colline, au bord de la mer. C'était le bourg de Paignton. Le chemin de fer ne passait pas alors dans ces parages, et cette position était peu connue. Après l'ouverture du chemin de fer, elle fut remarquée. Ses marais furent desséchés, et le bourg de Paignton est devenu une ville qui s'agrandit et s'embellit tous les jours.

C'est sur la colline aujourd'hui encore solitaire, au pied de laquelle cette petite ville est bâtie, que nous habitons, non plus seulement en passant, mais à demeure. Cette colline commande une vue superbe. On a devant soi Torquay et on découvre toute la baie. Elle est telle aujourd'hui qu'elle était du temps de Tennyson. C'est bien la même belle nature qui ravissait et inspirait le grand poète. Cette nature, en déroulant devant les yeux les tableaux qu'il peignait, et en éveillant dans l'âme les émotions qu'il ressentait, fait comprendre sa poésie. Les nuits y sont aussi belles que de son temps. La lune laisse encore filtrer à travers le feuillage sa pluie d'argent :

> A moon, that, just
> In crescent, dimly rain'd abont the leaf
> Twilights of airy silver.

(1) *Memoir*. Tome I. 257.

Digitized by Google

Les deux villes voisines l'une de l'autre qui s'élèvent au bord de la mer sont peu bruyantes pendant le jour et rentrent dans le silence quand la nuit tombe. Si, du haut de la colline, on ne découvrait leurs longs rubans de lumières qui s'entrecroisent, on ne s'apercevrait plus qu'elles existent :

The town wat hush'd beneath us.

Au pied de ces villes endormies, se baignant dans des flots de lumière, on voit, à la clarté de la lune, la baie se dérouler calme comme de l'huile :

The bay was oily calm.

En de certaines nuits, c'est le sillage intermittent de lueurs phosphorescentes qu'observait le poète :

The harbour-buoy,
Sole star of phosphorescence in the calm.

En d'autres, c'est, comme de son temps, la pleine mer sur laquelle un clair de lune voilé par une brume d'automne s'étend comme une gaze légère :

A full sea glazed with muffled moonlight.

De jour comme de nuit, c'est bien la même baie qui a fourni au pinceau de Tennyson de si poétiques tableaux. Même bordure de rochers échancrés par des baies en miniature et percés de grottes, même clapotement et quelquefois même mugissement des flots contre ces rochers, mêmes barques aux voiles blanches voguant sur les flots, et tout cela, comme du temps du poète, met de la joie dans le cœur :

And we were glad at heart.

Tout cela, et mille autres beautés de ce genre reflétées et transformées par le génie créateur de Tennyson, met de la poésie dans l'âme. Or les âmes ont besoin de poésie :



Digitized by Google

Il nous faut quelque chose, en cette triste vie,
Qui, nous parlant de Dieu, d'art et de poésie,
Nous élève au-dessus de la réalité ;
Quelques sons plus touchants dont la douce harmonie,
Echo pur et lointain de la lyre infinie,
Transporte notre esprit dans l'idéalité (1).

La poésie de Tennyson répond admirablement à ce besoin sublime. Elle réalise ce qu'il disait des poètes : « Les poètes enrichissent le sang de l'humanité. » Oui, quand ils demeurent dans leur rôle et qu'ils remplissent leur mission. Mais la vérité, la déplorable vérité est, qu'au lieu d'enrichir le sang de l'humanité, un grand nombre le corrompent. Gœthe et Byron, pour ne citer que ces deux grands et récents exemples, n'ont-ils pas été des corrupteurs de génie ? N'est-ce pas un fait avéré de tous que Byron a exercé sur la littérature de l'Europe en général et sur celle de la France en particulier, et par la littérature sur les âmes, la plus détestable influence ? Les Anglais sont encore plus sévères que nous dans leur jugement sur son école (2). En France, cette influence néfaste de Byron a été constatée par ceux-là même qui ont manifesté le plus d'admiration pour son génie. Lamartine lui-même ne l'a-t-il pas dénoncée à la postérité dans une pièce immortelle :

Et toi, Byron, semblable à ce brigand des airs,
Les cris du désespoir sont tes plus doux concerts.
Le mal est ton spectacle, et l'homme est ta victime.

Et dans le commentaire de cette *Méditation*, il n'hésite pas à nous dire que, s'il eût été plus jeune, il eût compté lui-même parmi les victimes de ce brigand de la poésie. « Je n'ai jamais connu lord Byron. J'avais écrit la plupart de

(1) Crémazie. *Emigration*. 1813.

(2) On trouve une expression fidèle de l'opinion publique dans ce jugement de l'*Encyclopedia Britannica :* « It is to be deplored that scarcely any moral good is derivable from the splendid poetry of lord Byron. The tendency of his works is to shake our confidence in virtue, and to diminish our abhorrence of vice, to palliate crime, etc., etc. »

Digitized by Google

mes méditations avant d'avoir lu ce grand poète. Ce fut un bonheur pour moi. La puissance sauvage, pittoresque et souvent perverse de ce génie aurait nécessairement entraîné ma jeune imagination hors de sa voie naturelle. »

Bien des années plus tard, en 1859, il reconnut et proclama bien haut que Byron avait été un poète de décadence. « C'est un mauvais signe quand l'esprit humain se moque de lui-même ; la dérision est le sacrilège de l'enthousiasme. Dieu frappe de stérilité ceux qui rient de ses dons. C'est un Anglais, lord Byron qui a commencé cette décadence morale par *Don Juan.* » (1)

Alfred de Musset n'échappa point à la séduction dont Lamartine avait été préservé un peu par son âge, et surtout par l'élévation de sa nature et son éducation chrétienne, et il devint une des plus brillantes, mais en même temps une des plus lamentables victimes du poète anglais. Combien de victimes n'a-t-il pas faites à son tour ? Combien n'en fait-il pas tout les jours encore, principalement sur cette « jeunesse au cœur léger » dont parle si bien Lamartine ! (2) « Il m'est arrivé souvent, dit le chantre des *Méditations* dans l'étude magistrale qu'il a consacrée au chantre de Rolla, il m'est arrivé souvent, en fermant avec humeur le volume de *Don Juan*, de Byron, les facéties presque toujours sacrilèges de Heine, et quelquefois les poésies trop juvéniles et trop rabelaisiennes de Musset, il m'est arrivé, dis-je, de comparer l'impression que j'avais reçue dans ces volumes léthifères à une Morgue de la pensée où l'on va, pour les reconnaître, contempler avec répugnance et dégoût les choses mortes et décomposées du cœur humain ! » (3)

Apres Musset, Zola devait venir.

Musset était encore le « dieu tombé qui se souvient des cieux. » Il ressentait de loin en loin le mystérieux tourment de l'infini :

Je ne puis — malgré moi, l'infini me tourmente (4).

(1) *Cours fam. de litt.*, entr. XLI. 384.
(2) *Loc. cit.*
(3) *Cours fam. de litt.*, entr. XVIII, p. 473.
(4) *L'espoir en Dieu.*

Digitized by Google

Il savait s'arracher à la fange par de magnifiques coups d'aile vers l'idéal. N'est-ce pas lui qui a écrit dans une de ses poésies les plus cyniquement réalistes cette strophe d'une touche si délicate où il nous peint ce que la poésie, quand elle est vraie, pure, noble, élevée, répand de charmes sur la vie humaine :

Ah ! que la vie est belle,
Quand un rêve divin fait sur sa nudité
Pleuvoir les rayons d'or de son prisme enchanté !
Frais comme la rosée, et fils du ciel comme elle !
Jeune oiseau de la nuit, qui, sans mouiller son aile,
Voltige sur les mers de la réalité !

Mais maintenant adieu le « rêve divin ». La morgue, et dans cette morgue, ce qu'on nous invite à contempler, ce ne sont plus « les choses mortes et décomposées du cœur humain » ; ce sont les choses mortes et décomposées jusqu'à la pourriture la plus infecte de la bête humaine en ce qu'elle a de plus bas, de plus ignoble et de plus honteux.

Et ils disent que c'est là de la littérature, et ils appellent cela le beau !

Quand viendra-t-il un homme de grand génie, de grand sens et de grand cœur pour faire évacuer cette morgue, et transporter les âmes sur les sommets de l'art et du beau ?

Depuis longtemps déjà cet homme est venu pour l'Angleterre. L'école de Tennyson y a prévalu sur celle de Byron. L'influence de Tennyson est bien plus forte, bien plus irrésistible, bien plus inexorable que celle de Byron. Par ce qu'elle a de grand, de sérieux, de vrai, et de manifestement supérieur sous tous les rapports, elle s'impose inévitablement à tous ceux qui, cultivant les belles lettres et comprenant sa langue, sont capables de subir la fascination de son génie. Tout récemment, dans un long article fort sérieux, intitulé : *Un nouveau poète*, un des plus grands journaux anglais : *The daily Telegraph*, rendait compte d'un volume, à son avis, remarquable, publié par un jeune poète qu'il regarde comme doué d'une réelle et particulière

Digitized by Google

originalité : *original and peculiar in its quality*. Mais il était bien forcé de convenir qu'il est une influence à laquelle il n'a pu se soustraire par cette raison bien simple et bien connue que personne ne le peut. « Pour tous ceux, dit-il, qui cultivent les muses dans les temps modernes, il y a l'inévitable influence de Tennyson, *the unavoidable influence of Tennyson.* » (1)

C'est en très grande partie à cette « inévitable influence de Tennyson », que la littérature anglaise doit ce qu'elle possède aujourd'hui de bon goût, d'élévation et de moralité. Car cette « inévitable influence » est celle d'un poète qui, au lieu de se moquer de tout, comme Byron, Heine et Musset, respecte constamment et enseigne à respecter tout ce qui est respectable : la langue, le bon goût, les règles de l'art, la science et par-dessus tout les croyances religieuses et la morale. « Le beau, le bien, et le vrai, dit-il dans son poème : *The Palace of Art*, sont trois sœurs qui ne peuvent se séparer qu'avec des larmes. »

> Beauty, Good and Knowledge are three sisters...
> That never can be sunder'd without tears.

Il disait : « Je suis d'accord avec Wordsworth pour soutenir que l'art est une sélection, *Art is selection*. Voyez par exemple Zola : il montre le mal qui se rencontre dans le monde sans idéal. Son art devient ainsi monstrueux, précisément parce qu'il ne pratique pas la sélection. Le plus noble génie a besoin d'exercer un contrôle sur lui-même. L'imagination morale la plus élevée, une fois qu'elle est asservie aux sens, est comme un aigle pris par les pattes, dans un filet, que l'on repaît avec de la charogne, et qui est incapable de se servir de ses ailes pour prendre son essor. »

Quand en 1830, à l'âge de 21 ans, Tennyson publia ses premières poésies : *Poems chiefly lyrical*, un jeune homme d'une beauté d'âme égale à son génie dont M. Gladstone écrivait, tout récemment, qu'il n'a jamais rencontré dans sa

(1) Numéro du 5 janvier 1898.

Digitized by Google

longue carrière un homme aussi richement doué (1), cet Arthur Hallam enlevé à la fleur de l'âge et immortalisé plus tard par Tennyson, écrivit à la mère du nouveau poète : « Votre fils est un vrai et profond poète, s'il en fut jamais. Tout en craignant que l'excellence de son livre l'empêche de devenir populaire, j'ai une pleine confiance qu'il a fait jaillir des étincelles qui mettront le feu quelque part, et qui, par leur vivifiante influence, aideront, dans les jours qui vont venir, les jeunes gens au cœur généreux à percevoir plus clairement ce qui est beau et ce qui est bon. »

Cette prophétie de l'amitié s'est réalisée magnifiquement. Ce poète de 21 ans a, dans une longue carrière, consacrée tout entière à la poésie qui ne s'est terminée qu'en 1892, dépassé de beaucoup les espérances qu'il faisait concevoir en 1830. Il est devenu populaire sans cesser d'être élevé. « Depuis l'époque de Shakespeare, dit M. Watts-Dunton, personne n'a réussi comme Tennyson à obtenir à la fois les suffrages populaires et les suffrages des artistes. »

Le grand poète moderne de l'Angleterre a pris un tel rang et conquis une telle supériorité que l'éminent M. J.-A. Froud a pu dire, sans paraître exagéré, « qu'il s'est placé et qu'il demeurera à côté de Shakspeare, bien au-dessus de tous les autres poètes anglais ». Tennyson s'est placé au-dessus de Byron. En Angleterre, Byron n'a point fondé d'école. Il n'a fait qu'exciter un engouement très vif, mais passager. Son génie, plus éclatant que solide, a passé comme un de ces astres à la course vagabonde dont on admire la crinière étincelante sans recueillir aucun avantage de leur lumière. Le génie régulier de Tennyson a pris au firmament de la poésie une place qui lui est assurée pour toujours et d'où il éclaire plus qu'il n'éclate. Il ressemble à cette étoile polaire qui guide le navigateur dans sa course à travers l'Océan.

De ce génie nous ne voulons tracer qu'une esquisse, mais une esquisse sérieuse, réfléchie, étudiée. Nous racon-

(1) Article de M. Gladstone dans le *Daily Telegraph*. Numéro du 5 janvier 1898.

Digitized by Google

terons brièvement sa vie, en peignant, sans les séparer, parce que chez lui ils ne font qu'un, l'homme, l'artiste et le poète.

Le peu que nous dirons de ses œuvres suffira, croyons-nous, pour inspirer à tous ceux qui en sont capables le désir de se reporter au texte original et de s'abreuver à la source.

Nous espérons que, pour tous, de nos modestes pages, grâce à la nature du sujet, jailliront quelques-unes de ces étincelles dont parlait Arthur Hallam. Puissent-elles allumer quelque part le « feu » bienfaisant qu'il en attendait !

(*A suivre.*) P. RAGEY, *mariste.*

Digitized by Google

# L'ŒUVRE DE MICHEL-ANGE

## A FLORENCE [1]

Si, dans les œuvres de sculpture qui se voient à Florence, on considère ce qu'on peut appeler l'âme, il n'en est pas une, quelles qu'en soient l'excellence et la renommée, qui ne le cède aux conceptions de Michel-Ange. L'âme, avons-nous dit : oui, c'est vraiment une âme, la sienne, que tout véritable artiste met dans sa création; et plus cette âme est grande et belle, plus la création a de grandeur et de beauté. Quiconque, par conséquent, voudra savoir pourquoi et comment tout ce qui est sorti des mains de Michel-Ange surpasse ce qu'ont exécuté ses émules; particulièrement, pourquoi nulle ou presque nulle de ses figures sculptées n'est finie; pourquoi toutes, comme si elles étaient les images de dieux déchus et souffrants, expriment une tristesse poétique et mystérieuse, devra en chercher la raison dans une étude de la vie de l'artiste. D'une telle étude naîtra chez lui cette conviction douloureuse : Michel-Ange fut le martyr de l'art et de son propre génie.

Nous avons eu l'occasion de rappeler les principaux

(1) Les pages qu'on va lire font partie du second volume de *L'art chrétien en Italie et ses merveilles*, qui paraît ces jours-ci à la librairie Vitte.

Digitized by Google

incidents de cette vie en ce qui concerne les travaux de la Sixtine (1). Nous avons alors remarqué que dans ces incidents les idées et les passions de l'artiste sont liées à ses œuvres d'une façon tellement intime que, si on les en sépare, on ne saurait en comprendre le sens caché ; réciproquement, les œuvres de l'artiste expliquent ses passions, ses idées et toute sa vie.

Dès ses premières années commença, contre les circonstances et les hommes, une lutte qui devait durer jusqu'à la fin de sa carrière. Sa vocation se heurta à l'opposition de son père et de ses oncles qui, dit-on, ne lui ménagèrent pas les mauvais traitements. Son obstination triompha de cette première épreuve.

On voit donc Michel-Ange tout d'abord épris de l'art et ardent au travail. Bien doué par la nature, il ne négligea pas de cultiver les dons qu'il en avait reçus. Il voulut en outre acquérir les connaissances qu'elle ne donne pas, et les acquérir par lui seul : l'observation, plus que le Ghirlandajo, l'instruisit. Il se sentit capable d'étudier les trois arts à la fois ; mais, nous l'avons dit déjà, ce fut la sculpture que principalement il aima, et pourtant, pas plus que l'architecture et la peinture, ses sœurs, elle ne se montra douce envers lui. On connaît *la tragédie du tombeau ;* le pénible labeur de la Sixtine l'avait précédée, et de non moins rudes travaux la suivirent. Les Médicis l'obligèrent à tout quitter pour construire la façade de San Lorenzo, et fatiguèrent son corps et son esprit par d'incessants voyages à Carrare. Ils lui commandèrent en outre l'érection de leur chapelle funéraire et de ses tombeaux. Nous allons voir dans quelles circonstances douloureuses il l'entreprit et l'accomplit. Plus tard, la charge d'architecte de Saint-Pierre lui échut ; elle aussi lui causa de cruelles tribulations. Et pendant tout ce temps, il n'eut pas à souffrir seulement de la protection et de la bienveillance intéressées de ceux qui l'employaient et se le disputaient ; ainsi qu'on le devine, il fut la victime des envieux et des méchants :

(1) Voir le numéro de décembre dernier.

Digitized by Google

on soupçonna sa bonne foi, on douta de sa probité. Quand le découragement l'accablait, il cherchait à fuir ; il n'y réussit jamais. Un jour à tous ces maux vinrent s'ajouter ceux de la patrie. Doué d'une excessive sensibilité et patriote zélé, il les ressentit. Chargé par la Seigneurie de fortifier Florence assiégée, il trouva dans cette nouvelle fonction une source de nouveaux déboires : il devint à la fois suspect à ses concitoyens et l'ennemi du pape, son protecteur.

Au milieu de ces terribles vicissitudes, l'artiste ne se reposait pas, et si les œuvres qu'alors il créa sont si admirables, c'est, nous le répétons, grâce aux circonstances malheureuses dans lesquelles il les conçut. Aveu triste à faire, c'est un bien, oui, c'est un bien pour l'humanité que Michel-Ange ait subi tant d'épreuves : sans les souffrances de l'artiste et du patriote, nous n'aurions pas les immortelles figures des tombeaux des Médicis.

Ce qu'on appelle la Nouvelle Sacristie, annexe de San Lorenzo, est un édifice carré, surmonté d'une coupole, simple d'apparence, composé de deux étages. Le visiteur monte directement à l'étage supérieur. Par extraordinaire, nul cicérone indiscret ne vient lui offrir ses services, de sorte que, livré à lui-même, il erre librement parmi les couloirs et les salles désertes. Il s'arrête un instant dans la luxueuse chambre sépulcrale des fastueux Médicis; les marbres les plus précieux, les pierres les plus rares en revêtent les parois, en composent le pavé; des peintures et des mosaïques brillent au plafond. Malgré sa somptuosité sans égale, cette première salle lui paraît triste et froide.

C'est aussi la tristesse qui le saisit quand il entre dans la salle suivante; un instinct secret l'avertit que l'âme du grand artiste qui y a travaillé l'habite encore. Il ne faut pas entendre ici par tristesse le sentiment que l'on désigne ordinairement sous ce nom, mais le mouvement mystérieux, grave et recueilli plutôt qu'affligeant, que tous les hommes de génie ressentent et mettent à leur insu dans leurs œuvres; tous le ressentent, parce que, malgré leur

Digitized by Google

puissance et leur ardeur, ils ne peuvent réaliser leurs conceptions comme ils le voudraient, et que, sans tomber toutefois dans le découragement, ils ne sont jamais satisfaits.

Dans cette deuxième salle se trouvent les célèbres mausolées de Julien II de Médicis, frère de Léon X, et de Laurent II, son neveu. La présente chapelle, commandée par le cardinal Jules, archevêque de Florence, devait être décorée d'une façon grandiose ; mais Michel-Ange ne l'acheva pas, et toute la décoration se borne aux deux monuments. Divers accidents interrompirent l'entreprise ; d'autres travaux, notamment le tombeau de Jules II, réclamèrent les soins de l'architecte sculpteur qui, tiraillé en tous sens, allait d'un ouvrage à l'autre et n'en terminait aucun. Puis le cardinal de Médicis devint le pape Clément VII. Le fier Michel-Ange, jouet d'un prince presque aussi absolu que Jules de la Rovère, souffrit de la contrainte dont on usait à son égard, et d'abord son zèle se ralentit. Vinrent enfin les malheurs dont j'ai parlé : l'armée de Charles-Quint, restaurateur des Médicis, assiégea Florence à la sollicitation de Clément. Aux amertumes de l'artiste offensé se joignirent les protestations de l'homme libre, l'indignation du citoyen, la colère du combattant et bientôt l'humiliation du vaincu. Et pourtant, chose admirable ! sur tous ces sentiments hostiles l'amour de l'art finit par l'emporter. Déjà, pendant le siège, se dérobant, dès qu'il le pouvait, au service des batteries de San Miniato placées sous sa direction, Michel-Ange venait secrètement travailler à ses tombeaux. Après la chute de sa Florence, il dut subir la loi imposée par le plus fort et, pour obtenir sa grâce, achever l'ouvrage commencé. Mais alors il eut pour inspirateurs ses ressentiments et toutes ses souffrances ; sous les coups furieux de ses outils le marbre s'assouplit, se forma et bientôt palpita ; le patriotisme et la douleur prirent un corps et une âme, et leurs vertueuses images se dressèrent indignées et vengeresses.

Elles se partagent en trois groupes rangés contre les parois de la salle. Le groupe de Laurent se compose,

Digitized by Google

comme celui de Julien, de l'effigie du prince et de deux figures symboliques à demi couchées sur le sarcophage. La voix publique a donné à la statue de *Laurent* le nom de *Il Pensieroso*, le Songeur. — A quoi pense-t-il, ce despote méchant, haï de ses sujets, cet émule de César Borgia, perfide envers ses voisins? Au cours de sa vie trop tôt interrompu, aux projets criminels qu'il n'a pas eu le temps de réaliser? Non. Ce n'est pas le personnage connu de l'histoire que nous avons devant nous. Par sa pose d'homme accablé sous le poids d'une méditation profonde, par ses yeux enfoncés dans leur orbite et que cache l'ombre de son casque, par son regard oblique qui évite tout regard, le Penseur nous apparaît comme la vivante effigie du Remords. S'il est vrai que Michel-Ange n'ait achevé cette statue qu'après le siège de Florence, l'ardent patriote, se souvenant de l'Alighieri, a voulu à son exemple châtier l'auteur d'un tel forfait, le traître à la patrie. A son appel Lorenzo est sorti de sa tombe; il est venu s'asseoir dans la niche solitaire et sur le siège de marbre qui lui avaient été préparés; de là, accusateur implacable, il préside le sévère tribunal. — Au-dessous de lui, l'*Aurore* fatiguée, que le repos n'a pas soulagée, se redresse péniblement, et, avec une expression de douleur sublime, se lève à regret. — A côté d'elle, formant contraste, le *Crépuscule* tombe avec colère et lourdement. — Vis-à-vis, à l'autre mausolée, le *Jour*, un colosse, soulève lentement la tête et, tout honteux, cherche à la cacher derrière sa puissante épaule; c'est avec peine qu'il entr'ouvre les yeux : il redoute de voir les choses odieuses que sa lumière est forcée d'éclairer; mais que d'éloquence dans son regard! quelle amertume et quelle sourde haine remplissent le cœur du lion blessé et vaincu! — Et la *Nuit?* Réunissant toutes les souffrances et toutes les indignations que ressentent sa sœur et ses frères, et en faisant son lot, la Nuit à la hâte s'abîme et se plonge dans l'oubli.

« *La Nuit que tu vois*, avait chanté Jean-Baptiste Strozzi à l'apparition du chef-d'œuvre, *la Nuit que tu vois dormir dans une attitude si douce, fut par un ange dans la pierre*

Digitized by Google

*sculptée ; et, parce qu'elle dort véritablement, elle vit. Si tu ne le crois, éveille-la, et elle te parlera.* » Mais Michel-Ange, dévoilant sa pensée secrète, répondit pour elle : « *Doux m'est le sommeil, et plus doux encore d'être de pierre, pendant que durent et le mal et la honte. Ne pas voir, ne pas sentir est pour moi un grand bonheur. C'est pourquoi, ne m'éveille pas. Oh ! parle bas !* »

On ne sait ce que pense *Julien de Médicis*, dont la statue, exécutée avant les malheurs publics, se dresse au-dessus de la *Nuit* et du *Jour*. On dirait que ce prince, dont les intentions furent bonnes et la mémoire chère à ses concitoyens, partage les sentiments des personnages allégoriques qui l'accompagnent : il détourne la tête avec un fier mépris.

Entre les deux mausolées, une grande statue de *la Vierge*, bloc de marbre à peine dégrossi, montre ce que devient la matière entre les mains d'un artiste de génie, et combien peu la multiplicité des moyens et la perfection des détails sont nécessaires pour rendre une idée. La tête de la Vierge est à peine finie, le corps de l'Enfant est seulement dessiné ; tout le reste est dans le néant. Mais le sculpteur a indiqué son intention, qui est d'exprimer une fois encore ce qu'il vient de si vivement manifester, et l'état fruste de sa figure nouvelle en augmente la noble tristesse et l'austère beauté. Son air ni ses traits ne sont ceux qu'on donne habituellement à la Mère du Sauveur ; rien de divin ou de saint chez elle : la femme que nous avons sous les yeux, c'est Florence humiliée et asservie, présentant à regret son sein tari au dernier de ses fils, et maudissant le jour où elle l'a conçu.

Ces sept figures composent un chef-d'œuvre sans égal. On ne peut certainement leur comparer aucune statue moderne, et les antiques les plus vantées ne leur sont pas supérieures (1). Une admirable unité y règne ; mieux encore que dans le groupe des *Niobides*, une même pensée, pensée des plus hautes, s'y trouve divinement rendue. Le dévelop-

(1) M. Taine.

Digitized by Google

pement exagéré des corps, la puissance des membres, l'aspect mâle des traits chez les figures féminines, jusqu'aux attitudes violentes et forcées, jusqu'à l'incorrection des formes inachevées, tout concourt à accroître l'impression et à susciter l'idée de grandiose; même y contribue aussi l'isolement où l'on se trouve dans cette chambre funèbre, dépourvue de tout autre attrait que les mystérieuses images dont l'étrange expression et l'apparence surhumaine troublent profondément l'âme et la font longtemps rêver.

Michel-Ange avait cinquante ans quand il sculpta ces tombeaux, et son talent, formé par le travail et grandi dans la souffrance, avait atteint son développement complet. Grandi dans la souffrance! Sur ce second point rassurons-nous. Les souffrances de l'homme de génie, bien que fortement ressenties, ne ressemblent pas à celles du vulgaire; elles ne l'accablent pas ou rarement. Un tel homme est toujours triste, de la tristesse particulière que nous avons dite, et c'est ce caractère qui le distingue et le signale; mais ces trois vertus vivifiantes l'animent : la foi en sa vocation, l'amour de son œuvre, l'espérance en Dieu, et ce réconfort lui suffit. C'est pour cela qu'il aime et recherche la solitude, où rien ne vient troubler son recueillement; qu'il est fier, parfois même ombrageux, ayant conscience de sa supériorité; qu'il dédaigne la vaine gloire, les éloges menteurs; qu'il est noble, désintéressé; qu'il ne livre ni son âme ni son cœur à tout venant et ne prodigue pas son amour aux créatures, lui dont le regard ne perd pas de vue l'absolu.

Tel se montra Michel-Ange. Ce fut, dit Condivi, la *virtù*, c'est-à-dire le désir de l'excellence en toutes choses, et la pratique des beaux-arts qui le rendirent solitaire. « *Il laissa au monde*, c'est l'artiste lui-même qui le déclare, *il laissa au monde les vaines recherches et les discussions, et n'entendit rapporter qu'à Dieu seul la moisson entière de ses fatigues; et voilà pourquoi il marcha dans des routes solitaires ou peu fréquentées.* » Volontiers pourtant, il cultiva l'amitié des gens de mérite et des savants. On l'accusa d'être irritable. Quoi d'étonnant qu'il l'ait été? Il avait le

Digitized by Google

sentiment de sa valeur, et le monde ne fut pas toujours juste envers lui. On aime le voir répondre fièrement au terrible Jules II. Mais, en réalité, quelle noblesse et quelle bonté d'âme ! Ce maître violent qui, un jour, leva sur lui son bâton, il l'aima tendrement. Ce fut bien moins pour ses faveurs, assurément, que parce qu'il était un zélateur ardent des beaux-arts, et que, même dans ses emportements, c'était l'amour de l'art qui l'excitait.

Il serait tout aussi facile de laver Michel-Ange du reproche d'avarice parce que, riche, il vivait en pauvre. Quand il créait ses grandes œuvres, absorbé par le travail et tout entier à son idée, il se contentait en effet de la moindre nourriture et d'un peu de repos. Mais, nous le savons avec certitude, il fut désintéressé et généreux, distribuant libéralement à ses amis et à ses élèves ses dessins et souvent même ses peintures et ses précieuses sculptures, secourant ses parents, enrichissant ses serviteurs, dotant les filles de ses élèves, refusant parfois, comme cela arriva à propos de Saint-Pierre, le prix de ses travaux. Sa conduite à l'égard de cette basilique est admirable et touchante : « *Il me serait doux*, répond-il à Vasari qui l'engageait à venir finir à Florence le peu de jours qui lui restaient à vivre, *il me serait doux que mes os reposassent à côté de ceux de mon père ; mais en quittant Rome je serais cause de la ruine de la fabrique de Saint-Pierre, sujet de grande honte pour moi, et en même temps très grand péché.* » Il réserva ses affections suprêmes pour sa chère et dernière œuvre : s'il aima Sainte-Marie Nouvelle comme une belle fiancée, il aima l'église vaticane comme une tendre épouse.

Pourquoi s'étonner que cet enthousiaste de l'art, que ce poursuivant de l'idéal ait été chaste ? Ses contemporains se méprirent sur son compte ; ils jugèrent mal l'amour qu'il avouait pour les belles formes humaines : « *Nulle chose au monde*, dit-il quelque part, *ne me plaît qu'un beau visage.* » Mais ils se méprirent, nous le savons d'une manière certaine. « Il aimait, nous apprend Vasari, la beauté humaine, ayant en vue son imitation par l'art et pour tirer le beau

Digitized by Google

du beau... ; mais jamais il n'eut de pensers déshonnêtes. » Condivi corrobore cette affirmation : « Jamais pensées honteuses ne naquirent en lui. Il aimait la beauté humaine comme universellement toute chose belle : un beau cheval, un beau chien, un beau paysage, une belle plante, une belle montagne, une belle forêt... Il choisissait le beau de la nature, comme les abeilles recueillent le miel des fleurs pour s'en servir ensuite dans leurs ouvrages. » Ses œuvres, au reste, le justifient : toutes attestent la pureté de ses pensées ; la vue de ses corps nus n'éveille aucune idée sensuelle. Or, ceci est un sûr criterium : on ne trouvera jamais dans une œuvre ce que l'auteur n'y a pas mis, malgré les apparences ; au contraire, ce qu'il y a mis intentionnellement, si bien dissimulé qu'il soit, on le découvrira toujours et soudain.

Si les déclarations formelles de ceux qui ont connu Michel-Ange, si l'enseignement non moins clair qui jaillit, peut-on dire, de ses œuvres, ne suffisent pas à renseigner les gens circonspects sur le véritable caractère et les vertus du grand artiste, qu'ils lisent les témoignages écrits que lui-même a laissés, ses poésies et ses lettres, confidences intimes de l'âme dans lesquelles toute âme, à moins d'être perverse, toujours se révèle.

Homme complet, le Buonarotti fut poète. Nous savons qu'il s'était nourri de la lecture de la Bible, du poème de Dante, des discours de Savonarole et des écrits de Pétrarque. Son génie artistique et littéraire se forma de ce substantiel aliment. La Bible et Dante lui fournirent les idées qu'il exprima, notamment, dans ses fresques de la Sixtine et dans son *Moïse*. Il dut aux discours de Savonarole son idéal politique. Cet idéal, à son tour, en exaltant son amour pour Florence, engendra les types divins que nous venons d'admirer. De Pétrarque il tira la forme de ses productions littéraires. A son exemple, il composa des sonnets et des madrigaux dans lesquels il raconte à la postérité les élans, les aspirations, les déceptions, les lassitudes de son âme ; il y indique la source où il va chercher ses conceptions ; il y expose sa théorie du beau ; il y dit pourquoi,

Digitized by Google

comment et qui il a aimé ; il y avoue ses fautes, proclame son repentir, affirme sa foi et son espérance en Dieu ; il y prie, se résigne, attend la mort, désire le ciel. La matière, on le voit, n'est pas moins vaste que noble.

L'artiste-poète ne se maria pas. Il en donna la raison à un ami qui lui reprochait de n'avoir pas pris femme afin d'avoir des héritiers de ses travaux et de sa gloire : « *Une femme*, lui dit-il, *je n'en ai que trop réellement une : c'est mon art, qui toute ma vie m'a causé des tribulations. Mes fils, ce sont les œuvres que je laisserai.* » Il aima pourtant, car selon toute apparence, ce n'est pas à des personnes imaginaires qu'il adressa les nombreux madrigaux et sonnets dans lesquels il déplore les souffrances de son cœur. Mais quel qu'en soit l'objet, l'amour qu'il chante, c'est toujours l'amour platonique. Condivi le dit nettement : « Dans la conversation ordinaire, il ne parlait jamais de l'amour qu'à la façon de Socrate ou de Platon. J'ignore, ajoute le narrateur ingénu, ce que Platon dit de l'amour, mais je sais que je n'entendis jamais sortir de la bouche de Michel-Ange que de très honnêtes paroles, propres à refréner les emportements de la jeunesse. » Voyez, en effet : quand il contemple sa dame, son âme s'élève jnsqu'à la perfection divine :

« *La vertu d'un beau visage... est un aiguillon qui m'excite à m'élancer vers le ciel, et, vivant, je monte parmi les esprits élus, faveur rarement accordée à un mortel.* » (1) — « *L'âme s'élance toujours vers sa fin. En déployant ses ailes dans les hauts lieux, là d'où jadis elle est descendue, ce n'est pas le beau qui plaît aux yeux qu'elle cherche, il est trop imparfait et trompeur ; en réalité elle monte jusqu'à la beauté universelle. Je dis que ce qui est mortel ne peut donner la paix à l'homme sage, et qu'il ne faut pas aimer ce qui change avec le temps. Ce qui vient par les sens est non pas amour, mais désir effréné, et tue l'âme.* » (2)

Donc, pour notre artiste, le beau est inséparable de

(1) Sonnet 3e.
(2) Sonnet 2e.



Digitized by Google

l'éternel et du divin, et forme un idéal. Cet idéal, il crut l'avoir rencontré, aussi parfait qu'on peut le trouver ici-bas, dans la personne de Vittoria Colonna. C'était la veuve de don François d'Avalos, marquis de Pescara, général au service de Charles-Quint, et qui s'était distingué dans les guerres contre les Français. Son époux mort, Vittoria, femme du plus grand mérite, « mit au pied de la croix ses joies passées et ses douleurs présentes, et ne cultiva plus les affections humaines qu'en vue des avantages spirituels de ceux qu'elle aimait » (Rio). D'un esprit très cultivé, elle aussi se livra à la poésie et prit pour sujet inépuisable de ses chants la gloire de son mari et l'amour qu'elle lui portait. Elle composa en outre des *Rimes sacrées et morales* empreintes d'une vive piété. Michel-Ange la connut, et, trouvant chez elle des idées conformes aux siennes, la prit pour dame de ses mystiques pensées. Ce fut sa Béatrice, et il se plut à célébrer l'influence salutaire que, dans son imagination, elle eut sur lui.

« *Quand l'art parfait et divin* (la sculpture) *a saisi de quelqu'un la forme et l'expression. dans un premier enfantement, à l'aide d'une humble matière, il en façonne le simple modèle et donne la vie à son idée. — Mais, dans un second enfantement, c'est sur une pierre vive et dure que s'accomplissent les promesses du marteau; d'où le type primitif renaît, et, devenu éclatant et beau, rien ne met de limites à sa gloire. — Je naquis d'abord, simple modèle de moi, semblable à moi-même, pour renaître ensuite, œuvre plus parfaite, grâce à vous, dame grande et pleine de mérites.* » (1)

Dans tout ce que Michel-Ange conçoit et exprime, en art, en poésie, en amour, la beauté du corps et celle de l'âme, le beau visible et le beau invisible demeurent unis : « *De même que la chaleur ne peut être séparée du feu*, dit-il, *le beau ne peut être séparé de l'éternel.* (2) » Mais le chantre de l'idéal n'oublie pas qu'il est sculpteur, et nous aimons

(1) Sonnet 57e.
(2) Sonnet 6e.

Digitized by Google

les images pittoresques et saisissantes, telles que la précédente, qu'il emprunte à sa chère profession.

Malheureusement son ardente aspiration vers le beau est rarement satisfaite; à toujours tendre vers les sommets, l'âme épuise ses forces, et trop souvent retombe, brisée par l'effort: « *Mal s'en suit d'avoir le vol d'un ange, si l'on n'en a pas les ailes* », déclare l'artiste déçu, qui se plaint amèrement de son insuccès. Parfois le découragement est à son comble; un sentiment inconnu jusqu'alors, le sentiment moderne de l'ennui, de la désespérance, s'empare de l'âme lassée de tout.

« *Le cœur tantôt de glace, tantôt de feu ardent, mais toujours souffrant de quelque peine, dans une attente triste et douloureuse, je contemple l'avenir dans le miroir du passé; et le bien, parce qu'il dure peu, n'oppresse et n'étreint pas moins mon âme que le mal. Egalement fatigué de la bonne et de la mauvaise fortune, je demande pardon à Dieu, et je reconnais que les heures de vie brèves et rapides sont un privilège et une faveur, attendu que les misères humaines finissent à la mort.* » (1)

Vittoria Colonna morte, la vieillesse tout à fait venue, Michel-Ange tourna entièrement ses pensées vers Dieu, comme devait le faire plus tard un autre homme illustre, semblable à lui en bien des points, le grand Corneille. Sincère repentir de fautes légères et pressants appels à la miséricorde divine, tel fut le sujet unique de ses dernières poésies. Rien de plus touchant que les prières et la résignation de ce vieillard abaissant humblement son génie devant Dieu.

« *Voici que la traversée de ma vie, accomplie sur une frêle barque au milieu d'une mer orageuse, touche au port commun où chacun doit rendre le compte véridique de toute œuvre, mauvaise et bonne. — Je reconnais à cette heure combien le penchant plein de charme qui fit de l'art mon idole et mon maître était sujet à l'erreur, et qu'est erreur tout ce que l'homme désire ici-bas. — Et mes pensées, les*

(1) Madrigal 50e.

Digitized by Google

*pensées du temps de mes joies coupables, que vont-elles devenir maintenant que je m'approche de l'une et l'autre mort, la première certaine, la seconde qui me menace? — Peindre ni sculpter plus ne fera que soit en paix mon âme tournée vers ce Dieu d'amour qui, afin de nous étreindre, ouvre ses bras en croix.* » (2)

Pour acquérir cette paix à laquelle son âme inquiète aspirait, c'était pourtant l'amie fidèle de la jeunesse et de l'âge mûr, la chère sculpture, qui dans la vieillesse venait l'assister, et, au moment de terminer sa longue existence, il consacrait tous ses loisirs au groupe funèbre qui orne la cathédrale de Florence, dernier effort d'un courage qui tombait, dernière lueur d'un génie dont la flamme allait s'éteindre.

Mais il ne trouvait de véritable consolation que dans de pieux épanchements et en se prosternant aux pieds du Christ : « *Déchargé d'un poids lourd et importun, ô Seigneur éternel, les amarres qui m'attachaient au monde étant coupées, navire fragile et fatigué, je me tourne vers toi et quitte la mer agitée par l'horrible tempête pour entrer dans la région du doux calme. — Tes épines, tes clous, tes mains percées, ton visage lacéré qui se penche avec une si douce bienveillance, promettent le pardon et le salut à l'âme qui se repent beaucoup et qui est triste. — Que, dans ta justice, ton œil divin ne regarde pas mes fautes, que ton oreille sainte n'en écoute pas le récit, que sur elles ton bras sévère ne se lève pas* (le geste du *Jugement dernier*); — *mais que ton sang lave les taches de ma vie impie, et qu'à mesure que je vieillis tombe plus abondamment sur moi la grâce de ton aide prompte et de ton entier pardon.* » (1)

Les saints n'ont pas mieux achevé leur pèlerinage sur la terre, et jamais Michel-Ange ne s'est montré plus grand que dans la dernière période de sa vie. Cette vie tout entière apparaît comme un admirable *crescendo* dans le talent et dans la foi, dans le développement intellectuel et dans

(2) Sonnet à Vasari.
(1) Sonnet 49e.

Digitized by Google

la perfection morale, dans l'amour de l'art et dans celui de Dieu. Elle se termina, ainsi que nous venons de le voir, par un *finale* plus admirable encore, peut-être, chant sublime de charité et d'espérance, d'humilité et de douceur.

O les pauvres grands hommes! Ils paient cher leur supériorité. La soif de la perfection absolue, autant que la plus ardente des passions, les dévore; elle n'use pas leur intelligence bien qu'elle l'excite sans cesse, mais elle brise leur cœur; une lutte continuelle s'établit entre l'esprit qui les porte en haut et la matière qui les retient en bas; lutte douloureuse : la souffrance est leur aliment de chaque jour. Malgré l'amertume de cet aliment, plus d'un amateur de la gloire se surprendra à dire, avec notre artiste pensant à Dante : « *Et toutefois fussé-je tel que l'un d'eux!* » — Vœu téméraire, peut-être.

Prosper Fontaine.

Digitized by Google

DE LA

# SUPÉRIORITÉ DES ANGLO-SAXONS

Il n'est rien de tel qu'un livre « sérieux » pour fournir à la « légèreté française » une occasion de se manifester avec éclat. Quand parut, — il y aura de cela bientôt un an — le livre de M. Edmond Demolins, ce fut, parmi les journalistes, un débordement de lyrisme mélancolique. Tous découvrirent brusquement la supériorité des Anglo-Saxons, tous écrivirent le mot décadence à plume que veux-tu ; pas un seul ne se frappa la poitrine. N'importe, M. Demolins recueillit toutes ces élucubrations, et lui, qui avait écrit de vigoureuses pages contre les préjugés mondains et contre les politiciens, il tressa une couronne avec les fleurs que lui avaient offertes le *Figaro* et la *Mode illustrée*, le journal de M. Clémenceau et celui de M. Rochefort... Depuis, les choses ont repris leur train : les politiciens font de la mauvaise politique, les mondains prennent des attitudes nouvelles, pendant que M. Edmond Demolins cherche de nouveaux documents ! Ce que nous serons renseignés bientôt sur le tub et le breakfast et les nurseries !

Le moment me paraît favorable pour étudier, à loisir, le problème posé et résolu avec quelque précipitation.

Et d'abord, une hypothèse. Supposons, pour un instant, que l'Angleterre, après avoir traversé une période heureuse de trois siècles (nous faisons la mesure large), en soit arrivée à cette époque difficile qui s'appelle le commencement

Digitized by Google

de la décadence, toute l'argumentation de M. Demolins s'écroule aussitôt. Il ne voudrait pas, je suppose, nous mettre à l'école d'un peuple vieilli. Or, cette hypothèse n'a rien absolument d'invraisemblable : on peut la soutenir, on l'a soutenue, en Sorbonne, avec des arguments aussi plausibles que la thèse contraire de M. Demolins. Remarquez que, n'étant point sociologue, j'émets timidement une opinion, ou plutôt un doute. M. Demolins, lui, est sûr que les progrès de l'Allemagne n'ont pas reçu les promesses de la sociologie compétente et que, par conséquent, ils prendront bientôt fin; il est encore sûr que l'Angleterre, déjà si grande, s'agrandira encore.

L'histoire de ces dernières années ne corrobore pas les dires de M. Demolins; bien au contraire. On peut affirmer, je crois, que l'Anglo-Saxon a perdu de son coup d'œil, de son audace, de sa décision et de sa fierté justement légendaires. La fameuse dépêche de Guillaume II au président Krüger n'a eu d'autres conséquences qu'une campagne de presse. Si un William Pitt se fût trouvé au *Foreign Office*, il eût fait bombarder Hambourg immédiatement. Dans la guerre sino-japonaise, le machiavélisme de la diplomatie britannique s'est révélé sous une forme absolument ridicule. D'abord, l'Angleterre s'est rangée du côté des Chinois, parce qu'elle les croyait plus forts que les Japonais; puis, quand la victoire s'est déclarée pour ces derniers, elle n'a pas hésité, un seul instant, à se proclamer leur humble servante et alliée. Cette fois, du moins, elle était sûre de se trouver du côté du plus fort. Hélas! elle avait compté sans la triple alliance de la Russie, de l'Allemagne et de la France qui se dressa en face du Japon victorieux et l'obligea à reculer. On n'est pas plus maladroit. Lors des affaires arméniennes, les Anglais n'ont pas joué un rôle plus beau que les autres peuples du continent. Ils ont crié par toutes les voix de leur presse, oui, ils ont menacé le sultan rouge qui ne paraissait pas très ému, et finalement, ils ont reculé. La guerre gréco-turque leur a fourni une occasion nouvelle de se couvrir de ridicule et de honte; ils ont été supérieurement joués par l'Allemagne et

Digitized by Google

la Turquie. Est-ce bien là, je le demande, l'attitude d'un peuple qui continue à s'élever et à s'agrandir? Peut-être ces malheurs de la diplomatie anglaise ne dureront-ils pas; peut-être verrons-nous demain l'Angleterre reprendre son prestige par des coups d'éclat. Toujours est-il que ce peuple, qui jadis était constamment heureux et vainqueur, ne réussit pas, pour le moment, dans ses entreprises. Autre indice qui n'est pas à dédaigner. Depuis la Révolution jusqu'à ces dernières années, les Anglais avaient toujours eu de grands ministres. Les Pitt avaient ouvert cette série glorieuse qui se termine à Disraëli et à Gladstone. Voilà près de quatre ans que le parti libéral ne peut se donner un chef. Quant aux tories, ils ont vanté d'avance l'habileté, la haute clairvoyance, l'énergie de lord Salisbury : les événements n'ont pas justifié ces éloges. Montesquieu a dit : « Lorsque la domination de Rome était bornée dans l'Italie, la république pouvait subsister... Mais les légions passèrent les Alpes et la mer, les gens de guerre, qu'on était obligé de laisser pendant plusieurs campagnes dans les pays que l'on soumettait, perdirent peu à peu l'esprit des citoyens; et les généraux qui disposèrent des armées et des royaumes, sentirent leur force, et ne purent plus obéir. » N'en sera-t-il pas de même pour les Anglais? L'histoire contemporaine nous donne le droit, je crois, de nous poser cette question, et, d'autre part, le groupement des puissances continentales contre l'Angleterre nous permet d'espérer, non pas, comme on l'a dit trop tôt, la fin de Carthage, mais la fin de cette longue prospérité qui étonne l'univers.

Le fait seul que nous concevions des doutes sur la stabilité de l'immense empire britannique nous met presque dans l'impossibilité de discuter avec les hommes de l'école de M. Edmond Demolins. « On ne discute pas chez eux la supériorité des Anglo-Saxons. » Permettez; nous, non plus, nous ne la discuterons pas, s'il s'agit de commerce, d'industrie et de confort, par exemple, mais nous demanderons tout de même qu'on nous l'explique. Avec une bienveillance dont nous sommes fort touchés, les Anglais ont

Digitized by Google

la bonté de reconnaître la supériorité de nos cuisiniers et de nos comédiens. Cela part d'un bon naturel. Quoi qu'en dise Ruskin, les peintres et les musiciens anglais ne voudraient pas, sans doute, entrer en lutte avec les nôtres. Ceci constitue déjà un avantage appréciable aux yeux des hommes civilisés. Mais nous avons mieux à leur opposer. Les Anglais ont-ils des sœurs de charité comparables aux nôtres? Il ne s'agit donc pas de dire sur un ton académique : La supériorité des Anglo-Saxons est évidente; elle est éclatante comme la lumière du soleil. Essayons de nous rendre compte en quoi consiste la supériorité d'un peuple sur un autre, ou plutôt, je ne l'essaierai pas; j'indiquerai seulement à M. Demolins pourquoi je trouve regrettable le choix de son titre sensationnel. Pendant la guerre de Cent Ans, l'Angleterre eut constamment le dessus, et il ne nous coûte pas de reconnaître que nos pères se conduisirent, très souvent, en dépit des règles les plus élémentaires de la sage économie politique. Peut-on dire que l'Angleterre du prince Noir soit supérieure à la France de Jeanne d'Arc? Vous n'oseriez pas le soutenir, Monsieur Demolins. Louis XIV disait, en parlant de Guillaume d'Orange : « Mon frère d'Angleterre connaît toutes mes forces, mais il ne connaît pas mon cœur. » Nous confessons devant Messieurs les économistes, qu'il est impossible de faire entrer le cœur de la France dans des statistiques : ils feraient sagement, tout de même, de ne pas trop se prévaloir de cette impossibilité. Plus clairvoyant que les économistes, M. Thiers disait un jour : « Quand les historiens de l'avenir voudront résumer l'histoire de l'Europe, ils s'arrêteront de préférence sur deux peuples : l'un sage, persévérant, presque toujours heureux dans ses entreprises; l'autre imprudent, prompt aux entraînements irréfléchis, souvent malheureux. Croyez-m'en, les préférences de l'histoire n'iront pas au peuple sage, de même que les sympathies de l'humanité se portent aujourd'hui vers Athènes plutôt que vers Lacédémone. »

Un écrivain anglais a complété et ainsi expliqué la pensée de M. Thiers : « J'aime dans cette noble France, a dit

Digitized by Google

Elisabeth Browning, j'aime ce poète entre toutes les nations, qui rêve et gémit à jamais, tandis que la maison tombe en ruines, poursuivant quelque bien idéal, l'égalité des sexes, la fraternité spontanée, la fortune universelle ne laissant nulle part la pauvreté, et n'amenant nulle lassitude avec elle, la liberté universelle respectueuse de la minorité. Utopies héroïques : il est sublime de rêver ainsi, naturel de se réveiller, et triste de faire servir des échafaudages aussi grandioses, préparés pour l'érection d'une cathédrale, à la construction d'une prison. Que Dieu sauve la France ! »

Ainsi donc, une femme anglaise a mieux compris la mission de notre France, qu'un économiste français bardé de statistiques. La France est un peuple idéaliste ; l'Angleterre est un peuple réaliste. C'est ce qu'il ne faut jamais perdre de vue. De ce que celle-ci a plus de richesses et de confort que celle-là, il ne s'ensuit pas le moins du monde qu'elle soit supérieure. Les Romains ont bel et bien vaincu les Grecs, ils ont fondé des colonies presque aussi belles que celles dont se glorifient aujourd'hui les Anglais. Personne ne s'aviserait de dire purement et simplement : « A quoi tient la supériorité des Romains sur les Grecs ? On se hâterait en effet de répondre au publiciste imprudent, avec les propres paroles d'un poète latin :

Græcia capta ferum victorem cepit...

Il est d'autant plus regrettable que M. Demolins ait choisi ce titre sensationnel, illustré par une carte aux teintes rouges, que des lettrés en grand nombre ont, depuis quelque temps, familiarisé les esprits avec l'idée de décadence. L'expérience devrait nous mettre en garde contre notre manie d'appliquer à chaque peuple une formule générale. On nous apprend à dire, depuis cinquante ans environ : « l'homme malade ». Or, la récente guerre gréco-turque a prouvé à tout le monde et en particulier aux Anglais, ses médecins attitrés, que pour un homme malade, le sultan se porte encore assez bien. A propos de l'Espagne, nous répétons un mot célèbre et très ancien, puisqu'on l'attribue

Digitized by Google

à Alberoni lequel est mort en 1752 : « le cadavre se recoucha dans sa tombe ». Constatons que le cadavre se montre à tout le moins fort récalcitrant. Et le péril jaune en a-t-il inspiré des phrases et des développements éloquents ? La supériorité des Anglo-Saxons pourrait bien ne représenter qu'une formule de plus.

Mais enfin admettons, pour donner momentanément satisfaction à M. Edmond Demolins, admettons que les Anglo-Saxons soient, tout compte fait, supérieurs aux Français. Est-ce que nous devons purement et simplement imiter nos voisins ? Une grande Française a dit : « Nous n'avons que les qualités et les défauts de notre tempérament. » On ne méconnaît pas impunément cette vérité, et si nous avions le malheur de copier servilement les Anglais, nous ne tarderions pas à perdre non seulement nos qualités nationales, mais même notre raison d'être. Qu'on nous dise : « Observez les Anglais, avec des précautions et en tenant compte de votre tempérament, vous pourrez tirer profit de vos observations. » A la bonne heure ; mais qu'on ne vienne pas nous dire : Copiez mot à mot la vie anglaise, ce serait un non-sens historique et psychologique. Le Français — qu'on me permette cette comparaison — est représenté dans le règne animal, par le chien. Au contraire, il est facile de voir des analogies entre les Anglais et le chat. Notez, je vous prie, Monsieur Demolins, que le chat est un remarquable particulariste : il garde son indépendance même vis-à-vis de ses maîtres ; il pille sans bruit, avec une adresse incomparable ; il concilie très bien l'amour du home avec le goût des expéditions aventureuses sur les continents lointains de Ratopolis ; il aime le confort et la propreté ; ses mouvements n'ont rien que de calme et de gracieux. Le chien est dépourvu de ces qualités ; le forcerez-vous à les acquérir ? Hélas ! la pauvre bête est si docile et si intelligente, qu'elle pourra peut-être, si vous la dressez, prendre un aspect de chat savant. Je suis loin d'être un anglophobe, je lis avec une admiration passionnée les chefs-d'œuvre de la littérature anglaise, je m'applique consciencieusement à comprendre les Anglais considérés en eux-mêmes, mais

Digitized by Google

je ne puis supporter ceux de mes compatriotes qui se font ou cherchent à se faire des habitudes d'Anglais. Ils ont tous du sang du prince Noir dans les veines, disait l'oncle Sarcey, en parlant de certains Bordelais gourmés et froids d'une froideur voulue, et l'oncle, une fois de plus, avait raison, en raillant ces prétentions ridicules. Nous n'arriverons jamais à réunir dans une synthèse harmonieuse les qualités anglaises et les qualités françaises. Même en renonçant à ce qu'il y a d'incontestablement bon en nous, nous aurons de la peine à acquérir certains mérites authentiques de nos voisins, tandis que nous courrons le risque d'imiter de non moins authentiques défauts. Restons donc nous-mêmes, combattons nos défauts et sachons nous perfectionner dans le sens de nos aptitudes; en d'autres termes, corrigeons notre tempérament et favorisons son développement normal.

J'entends la grande objection de M. Demolins : « Vous voulez donc entretenir les Français dans leurs puériles et fatales illusions, vous voulez donc leur laisser croire qu'ils sont toujours le premier peuple du monde, le grand peuple? Il faut avoir le courage de dire hautement la cruelle mais salutaire vérité. »

Je crois que M. Demolins commet un anachronisme. Il y a trente ans, c'est-à-dire avant la guerre de 1870, oui, il fallait peut-être du courage pour faire entendre un cri d'alarme. Il paraît que la génération qui nous a précédés se croyait sûre de son universelle et incontestable supériorité. Que les temps sont changés! Le public d'aujourd'hui réserve toutes ses faveurs aux pessimistes, à ceux qui écrivent, *la Débâcle*, par exemple, ou qui parlent sans cesse de décadence sociale, ou qui composent des satires violentes soit contre l'armée, soit contre le clergé, soit contre la magistrature. Nos programmes d'enseignement empêchent le relèvement des études; nos officiers et nos sous-officiers ne sont pas à la hauteur de leur tâche; les bureaux du ministère de la marine gaspillent sottement l'argent des contribuables; nos commerçants et nos industriels se déclarent incapables de lutter contre la concurrence étran-

Digitized by Google

gère. Chaque jour nous révèle quelque nouveau péril. N'avez-vous plus rien de désagréable ou d'inquiétant à dire aux Français? Ne craignez rien; non seulement ils ne se plaindront pas, mais ils achèteront vos livres et vous proclameront penseur et écrivain.

Cette défiance de soi-même, cette tendance au désespérer, cette admiration facile pour tout ce qui vient du dehors constituent, ce me semble, un état d'esprit fâcheux : elles préparent aux inintelligents plagiats. Au lendemain de la guerre, nous avons imité les Allemands avec frénésie; il est prouvé aujourd'hui que cette imitation ne nous a pas réussi : maintenant, sur l'invitation de M. Demolins nous allons nous mettre à la remorque des Anglais : des déceptions ne tarderont pas à se produire.

Le revirement est d'autant plus souhaitable, et il sera d'autant plus heureux, que M. Demolins contrarie plus violemment les meilleures de nos aspirations nationales. La France jusqu'à aujourd'hui s'est passionnée pour des causes nobles, pour des idées. Or, M. Demolins, qui ne néglige pas le petit couplet classique en l'honneur de la dignité morale et de la fierté civique, M. Demolins ramène toujours notre attention sur des sujets, comment dirai-je?... peu élevés. Son argumentation se ramène invariablement à ceci : Imitez les Anglais, et vous aurez des biceps formidables et des mollets à l'avenant; vous gagnerez sensiblement plus d'argent; vous habiterez des maisons plus spacieuses et plus aérées, vous voyagerez dans des voitures de troisième classe très convenables; vos enfants joueront au grand air, sans être exposés au surmenage; vous connaîtrez, par une expérience quotidienne, le doux optimisme d'un homme qui se nourrit bien et qui digère mieux encore ». Qu'on lise et qu'on relise le livre de M. Demolins, qu'on tourne et qu'on retourne son argumentation dans tous les sens, on aura de la peine à en extraire une autre philosophie. Cela me rappelle certaine scène d'un vaudeville assez connu. Un pacifique bourgeois va voir son fils en nourrice chez un paysan. L'enfant, qui a ses huit ans sonnés, a contracté de déplorables habitudes

Digitized by Google

et il tient des propos absolument risqués. Le pacifique bourgeois s'indigne : Vous avez fort mal élevé mon fils, dit-il au père nourricier. Celui-ci ne se déconcerte pas. Avez-vous vu ses mollets, Monsieur? s'écrie-t-il avec un accent de triomphe.

Il n'est pas mauvais qu'on réalise certains progrès, en France, du côté de l'hygiène et du confort, mais nous n'admettrons jamais qu'il n'y ait rien de plus important que l'hygiène et le confort.

La glorification de la chair, de l'argent et de la force brutale a pour conséquence naturelle la dépréciation systématique de la vie morale en général et de la vie chrétienne en particulier. La chair, dit saint Paul, lutte contre l'esprit et l'esprit lutte contre la chair. M. Demolins ne craint pas de faire à la vie spirituelle un procès selon les règles. On croirait peut-être que j'exagère; il me faut bien citer. « L'esprit de sacrifice, dit M. Demolins, l'esprit de sacrifice, l'immolation de soi-même, l'amour de soi-même, en un mot l'action morale, peuvent-ils produire nécessairement le relèvement de la société, la réforme sociale?

« Voilà la question. Voilà toute la question.

« Je vais sans doute les scandaliser et en scandaliser bien d'autres, mais je n'hésite pas à répondre : Non, l'action morale, quelque utile qu'elle soit, à l'amélioration de l'individu, n'est pas suffisante pour produire le relèvement social. »

M. Demolins nous scandalise, en effet, mais non pas peut-être de la façon qu'il imagine. En mon âme et conscience, je crois qu'il se trompe sur la nature de sa culpabilité; je crois, pour employer un mot célèbre de Voltaire, qu'il n'est pas si coupable. Ces pages érudites où s'étalent des thèses naïvement immorales, sentent leur honnête homme; elles respirent la plus académique, la plus correcte, la plus classique respectabilité. Personne ne peut s'y tromper parmi ceux qui ont lu : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?* Mais j'avoue qu'en ce qui me concerne, M. Demolins me scandalise par son incroyable promptitude à résoudre allégrement, par des formules trop simples, des questions complexes.

Digitized by Google

« Voyons, dit-il, les résultats qu'a produits l'action morale.

« Cette source vive (de l'action morale) a coulé abondamment, elle a vraiment débordé pendant les premiers siècles de l'Eglise; et ce n'était pas seulement l'action morale qui coulait alors à pleins bords, c'était le sang même de milliers de martyrs..... Et cependant jamais, peut-être, la société n'est tombée plus bas. C'est l'époque des Césars..... » Ici, M. Demolins esquisse le tableau que l'on sait de la décadence romaine et il conclut : « Contre ces maux sans nombre, des centaines et des milliers d'évêques, de moines et de saints ont élevé leurs protestations et leur exemple. Ils ont, eux aussi, prêché l'action morale et enseigné la morale la plus pure. Et cependant, la décadence sociale s'est poursuivie d'un pas accéléré, sans que toutes ces protestations et tous ces exemples l'aient fait dévier, un seul instant, de sa route vers la décomposition finale.

« Et alors les barbares sont arrivés. Et le miracle que n'avaient pu accomplir tant d'hommes vertueux, tant de saints, ils l'ont réalisé, eux, avec une aisance extraordinaire, sans s'en douter, et en dépit de toute leur brutalité, de tous leurs vices et de tous leurs crimes. »

Saisissez-vous la suite de cet extraordinaire raisonnement? Deux groupes d'humains vivent côte à côte, irréductiblement ennemis : l'Eglise et l'Empire. Dans le premier groupe, on ne voit que des saints; dans le deuxième règne la plus effroyable corruption. Survient un troisième groupe, corrompu celui-là aussi : les Barbares. Ces barbares sont domptés par la force morale de l'Eglise et, ils fondent, eux corrompus et vicieux, une société saine, pure et vigoureuse — toujours sous la direction de l'Eglise —. Et voilà pourquoi s'écrie triomphalement M. Demolins, l'action morale de l'Eglise a été inutile à la fondation des sociétés nouvelles. Notez qu'il nous a prouvé incidemment, oh! très incidemment, tout à l'heure, que l'Angleterre doit sa supériorité à la force du sentiment religieux (page 80).

Digitized by Google

« Un autre échec éclatant de l'action purement morale, continue M. Demolins, nous est fourni par l'exemple de l'Irlande. Vous savez que cette île fut appelée au VIe siècle, l'île des saints; elle était couverte de monastères et ce fut même de cette île que partirent la plupart des missionnaires qui convertirent la Germanie... Cette île fut une pépinière inépuisable d'hommes tels que voudraient en susciter les membres de l'*Union pour l'action morale*, vraiment bons, spirituels, saints.

« Et leur foi n'était pas un feu de paille, car elle dure encore; l'Irlande est toujours la terre classique de l'ardeur religieuse.

» Cette vie morale intense aurait dû assurer à ce peuple une longue et éclatante prospérité sociale. Hélas ! il n'y a eu de long et d'éclatant que sa décadence; elle a commencé au beau milieu de cette effervescence morale, et elle dure encore. »

Cette constatation tranquille fait naître dans notre esprit de Celte non anglicisé, des réflexions bien douloureuses. M. Demolins passe sans émotion à côté de cette petite Irlande si intéressante et si belle. Sans doute les Irlandais sont le peuple du monde le plus pieux, le plus chaste, le plus attaché à ses traditions nationales, le plus héroïque dans la souffrance. Mais quoi ! ils se nourrissent de pommes de terre, quand ils ne meurent pas de faim, tandis que les Anglais jouent au lawn-tennis et absorbent des montagnes de roast-beef. Admirons les Anglais, imitons les Anglais, gardons-nous d'emprunter quoi que soit aux Irlandais !

Pour tenir ce langage, on choisit le moment où les calomnies anglaises éclatent aux yeux du monde entier. Je dis bien les calomnies. Quand on opposait jadis à la colossale prospérité de l'Angleterre, la pauvreté touchante de l'île sœur, John Bull se contentait de répondre avec son flegme légendaire : « Que voulez-vous ? Les Irlandais sont parfaitement incapables de travailler avec intelligence et méthode; ils se plaisent dans la misère; on n'en fera jamais rien. » Or, des millions d'Irlandais tra-

Digitized by Google

vaillent aujourd'hui sur les nouveaux continents et atteignent un haut degré de prospérité; il leur a suffi, pour cela, d'échapper à la tutelle de cet excellent John Bull.

M. Demolins pense qu'aucune relation n'existe entre les souffrances endurées par la race irlandaise dans la mère patrie et les succès qu'elle obtient dans le nouveau monde. Il plaint un peu, je crois, ce bon Paddy d'Irlande, il le dédaigne sûrement, il le blâme peut-être au fond du cœur; au contraire il n'a que de l'admiration pour le Paddy d'Amérique qui s'essaie, d'une façon quelque peu inquiétante, à la vie publique et à la gestion des intérêts municipaux de New-York.

Je me permets de ne partager aucun des sentiments de M. Demolins. Que dirait-on d'un historien qui ne verrait aucun rapport entre les souffrances des catacombes et les gloires du règne de Constantin? Pareillement, les Irlandais d'Amérique dépensent aujourd'hui et mettent à profit le patrimoine de piété, de résignation et d'énergie amassés jadis par leurs pères, dans la verte Erin, sous la domination de l'Angleterre. Avant donc de déclarer la piété inutile, M. Demolins eût dû se rappeler le mot de saint Paul : *Pietas ad omnia utilis est.*

La piété est utile à tout, même à l'acquisition d'une légitime fortune, mais dans la mesure seulement où cette fortune est un bien réel et absolu. Ce que je ne puis pardonner à M. Demolins, c'est son admiration sans réserves pour la prospérité matérielle. Nous connaissons un peuple bien supérieur aux Anglais dans l'art d'amasser de grandes richesses, c'est le peuple juif, et il est infiniment probable que la puissance des Juifs durera plus longtemps que celle des Anglais. Dans cent cinquante ou deux cents ans d'ici, un sociologue de l'école de M. Demolins expliquera pertinemment pourquoi les Anglais, pour avoir cessé d'être particularistes, auront perdu leur suprématie. Pendant ce temps, les financiers juifs cosmopolites auront conquis de nouvelles capitales aux Etats-Unis, en extrême Orient et peut-être en Afrique. Non, quand on est chrétien — et M. Demolins se glorifie d'appartenir à une église chrétienne



Digitized by Google

— il faut juger les peuples aussi bien que les hommes par d'autres principes que ceux de l'économie politique.

« Chrétiens, ce n'est pas là notre esprit, ce n'est pas l'esprit du christianisme. Ecoutez l'apôtre saint Paul qui nous dit avec tant de force : « Nous n'avons pas reçu l'esprit de ce monde... Quel esprit avons-nous reçu? *Sed spiritum qui ex Deo est :* un esprit qui est de Dieu, dit saint Paul, et il en ajoute cette raison : Afin que nous sachions toutes les choses que Dieu nous donne...

« Je ne croirai pas me tromper, si je dis que l'esprit du monde dont parle l'apôtre en ce lieu, c'est la complaisance mondaine qui corrompt les meilleures âmes, qui minant peu à peu les malheureux restes de notre vertu chancelante, nous fait être de tous les crimes, non tant par inclination, que par compagnie. (1) » Dira-t-on que Bossuet déclame? C'est assez de mode dans la littérature protestante de ne pas apprécier Bossuet, mais il pourrait bien, ici, avoir raison une fois de plus. Personne, que je sache, n'oserait nier les crimes historiques de l'Angleterre. Il est vrai que la France en compte un grand nombre à son passif; mais en France, nous avons l'habitude de les flétrir abondamment et de les considérer comme le principe de nos malheurs. Que n'a-t-on pas écrit sur la Saint-Barthélemy, sur les crimes de la Révolution et la corruption du XVIII^e^ siècle! En Angleterre, au contraire, les crimes n'ont aucune conséquence fâcheuse; ils contribuent plutôt au bonheur de la nation. Les sociologues et certains historiens ne veulent pas entrer dans cet ordre d'idées, mais ils prouvent ainsi que Bossuet ne déclame pas, lorsqu'il s'élève contre la complaisance mondaine qui corrompt les meilleures âmes. Les économistes défendent qu'on mêle la morale à leurs statistiques ; ils repoussent toute enquête sur l'origine de ces milliards anglais, ils ne se préoccupent que des moyens de les acquérir. Est-ce bien là le langage qui peut relever un peuple?

La vertu, nous disait-on autrefois en latin, est plus pré-

(1) Deuxième sermon pour le jour de la Pentecôte.

Digitized by Google

cieuse que l'or. Qu'on parle à ce peuple de France de vertu! L'homme d'Etat français qui saurait trouver le chemin de son cœur ne craindrait pas les flottes de l'Angleterre. Il est fâcheux que par ses exagérations M. Demolins oblige ses lecteurs à paraître anglophobes, quand ils veulent simplement se rendre compte. Certes nous reconnaissons très volontiers que l'Angleterre est un grand peuple, un très grand peuple, un peuple incontestablement admirable par certains côtés. Mais on ne saurait trop se défier de l'état d'esprit avec lequel M. Demolins l'étudie ou plutôt le glorifie. Son livre sur la supériorité des Anglo-Saxons ressemble à un sermon sur l'originallté et l'indépendance de caractère. Or, il nous conseille de développer cette indépendance..... par l'imitation et par l'imitation du peuple qui offre avec la France le plus éclatant des contrastes. Les Français qui réfléchissent adopteront une méthode diamétralement opposée, ils développeront leur originalité en restant eux-mêmes, c'est-à-dire, en s'opposant aux Anglais le plus souvent, et, enfin, en les imitant quelquefois.

Mais quand, comment, cette imitation devra-t-elle se produire? C'est, ce me semble, la seule importante question, et je crains que M. Demolins ne l'ait pas fait avancer d'un pas. Ses statistiques industrielles et maritimes, on les connaissait depuis longtemps, et quant à sa théorie de l'imitation en bloc, elle ne résiste pas à un examen sérieux. M. Demolins n'ira pas sans doute demander à nos colons d'exterminer les Arabes ou les nègres, comme les Anglo-Saxons ont exterminé les Peaux-Rouges. Il ne souhaitera pas davantage qu'on imite la façon dont Cecil Rhodes, le Napoléon du Cap, marque de l'empreinte britannique l'Afrique australe. Même en Angleterre, ses procédés, dignes des temps les plus barbares, soulèvent la réprobation. Mieux vaut pour la France rester relativement pauvre, mieux vaut ne pas fonder d'empire colonial, que de s'enrichir avec le commerce de l'opium ou la traite des noirs. Nos pères ont poussé quelquefois fort loin le don quichottisme, mais n'écoutons pas ceux qui voudraient nous en

Digitized by Google

faire rougir. Grâce à Dieu, la France n'a encore exterminé aucun peuple, et si elle manque de marchands elle compte beaucoup de martyrs. Avant d'acquérir la puissance et la richesse de l'Angleterre, elle se demandera certainement — et qui oserait l'en blâmer? — jusqu'à quel point cette richesse et cette puissance sont indépendantes de certains actes que la conscience des peuples réprouve. Les sociologues ne daignent pas faire le départ de ce qui est licite et de ce qui ne l'est pas, dans les procédés de colonisation qu'emploient aujourd'hui encore les Lugar, les Williams, les Jameson et les Cecil Rhodes. Nous nous permettrons de penser que c'est une lacune dans leur système.

L'imitation générale que nous préconise M. Demolins n'étant ni possible ni désirable, il ne nous reste qu'à examiner en détail chacune des améliorations qu'il nous propose.

En premier lieu, les Français manquent d'initiative; qu'ils prennent les Anglais pour modèles; qu'ils se débarrassent de leurs vieilles habitudes de communautaires et qu'ils s'affirment comme nettement particularistes.

Dépourvus d'initiative, communautaires, non particularistes, voilà bien des affirmations, mais, par bonheur, des affirmations très hasardées. L'histoire coloniale de la France prouve exactement le contraire (1). Nos corsaires

(1) Il me paraît piquant de rapprocher des affirmations de M. Edmond Demolins les affirmations contraires de son maître, M. Taine: « Au sortir du collège, l'Anglais a trouvé sa voie toute faite; il n'a point eu à se révolter contre l'Eglise, qui est à demi raisonnable, ni contre la Constitution, qui est noblement libérale; la foi et la loi qu'on lui a offertes sont bonnes, utiles, morales, assez larges pour donner abri et emploi à toutes les diversités des esprits sincères. Il s'y est attaché, il les aime, il a reçu d'elles le système entier de ses idées pratiques et spéculatives... Ailleurs, la jeunesse est comme une eau qui croupit ou s'éparpille; il y a ici un beau canal antique qui reçoit et dirige vers un but utile et certain tout le flot de son activité et de ses passions... Un Anglais qui entre dans la vie trouve sur toutes les grandes questions des réponses faites. Un Français qui entre dans la vie ne trouve sur toutes les grandes questions que des doutes proposés. Il faut, dans ce conflit des opinions, qu'il se fasse sa foi lui-même, et la plupart du temps, ne le pouvant pas, il reste ouvert à toutes les incertitudes, partant à toutes les curiosités et aussi à toutes les angoisses. Dans ce vide, qui est comme une vaste

Digitized by Google

du XVII^e siècle et nos marins du XVIII^e ont fait preuve d'une audace, d'une intrépidité, d'une hardiesse, d'un esprit d'initiative qu'on n'a peut-être jamais égalés. Montcalm personnellement valait bien Wolf. Dupleix l'emportait sur lord Clive ; les Anglais le reconnaissent, au moins implicitement, puisqu'ils se sont contentés de le copier. Nous comptons parmi les nôtres des hommes comme la Bourdonnais, de Suffren, qu'on peut opposer aux plus audacieux colonisateurs ou marins de l'Angleterre. Si donc nous avons été vaincus au XVIII^e siècle, ce n'est pas par le manque d'initiative de nos colons et de nos soldats ; non, c'est parce qu'ils n'ont pas trouvé d'appui chez notre gouvernement ; en d'autres termes, c'est par un vice de notre organisation communautaire. Nous n'avons peut-être pas assez l'esprit communautaire, et j'entends par là que nous ne savons pas administrer.

Mais, me dira sans doute M. Demolins, c'est surtout aux Français de nos jours que je reproche leur manque d'initiative. M. Demolins se montre injuste envers ses compatriotes. Sur le Mé-Kong aussi bien que sur le Niger, nos explorateurs rivalisent fort honorablement avec les explorateurs anglais ; mais il n'est pas encore prouvé que notre administration coloniale sache ou puisse tirer profit de toutes ces expéditions. Loin donc de corroborer les théories de M. Demolins, l'histoire de France semble plutôt les contredire. N'oublions pas, enfin, qu'en jugeant la vie coloniale et commerciale des deux derniers siècles il faudrait tenir compte d'un certain nombre d'éléments qui n'ont rien de commun avec les mérites respectifs des deux nations. Libre de tous ses mouvements, l'Angleterre n'a

mer, les rêves, les théories, les fantaisies, les convoitises déréglées, poétiques et maladives s'amassent et se chassent les unes les autres comme des nuages. Si dans ce tumulte de formes mouvantes on cherche quelque œuvre solide qui prépare une assiette aux opinions futures, on ne trouve que les lentes bâtisses des sciences, qui çà et là, obscurément, comme des polypes sous-marins, construisent en coraux imperceptibles la base où s'appuient les croyances du genre humain. » (TAINE, *Histoire de la littérature anglaise*, tome V, pages 459 et 465.)

Digitized by Google

eu, pendant deux siècles, qu'un seul objectif : augmenter ses colonies. Elle a ainsi gagné une avance formidable et acquis une expérience qui nous manque nécessairement. Pendant ce temps, la France a dû tenir tête à des coalitions qui eussent probablement brisé, pour jamais, tout autre peuple, même le peuple anglo-saxon.

Le réquisitoire, à la fois long et insuffisant de M. Demolins contre le régime scolaire français, renferme quelques aperçus justes, mais un peu anciens, et beaucoup d'erreurs; surtout il retarde. « Demandez, dit-il, à cent jeunes Français sortant du collège à quelles carrières ils se destinent; les *trois quarts* vous répondront qu'ils sont candidats aux fonctions du gouvernement. » Vous avez bien lu les *trois quarts*. Evidemment M. Demolins se croit l'hyperbole permise.

Sans doute, chacun ne parle que de ce qu'il a vu, mais j'ai l'honneur d'appartenir à l'enseignement depuis quinze ans ; je connais un grand nombre de professeurs, et je puis affirmer à M. Demolins que nous sommes fort nombreux à mener une campagne énergique contre l'esprit bureaucratique. Parmi mes élèves, n'entrent dans les administrations que ceux qui ne trouvent pas d'autre issue. Et encore !

Voici d'ailleurs un fait incontestable dont M. Demolins niera difficilement l'importance. A tort ou à raison, un peu à tort selon moi, les parents qui s'adressent à l'enseignement libre renoncent, pour leurs enfants, aux faveurs de l'administration. Ils savent ou croient savoir qu'ils posent un acte désagréable au gouvernement et dont le gouvernement, au moment voulu, se souviendra. Or, à l'heure actuelle, les maisons religieuses d'enseignement regorgent d'élèves. Les beautés de l'administration n'ont donc pas, aux yeux des familles françaises, tout le charme qu'on veut bien dire.

Un premier grief de M. Demolins contre le régime scolaire français, c'est le *chauffage*. « Le chauffage, dit-il, consiste à donner, dans le moins de temps possible, une connaissance superficielle, mais momentanément suffisante, des matières d'un examen. » Pour rendre acceptable la définition de M. Demolins, il faudrait la compléter ou

Digitized by Google

l'atténuer de bien des manières. Telle qu'il la donne, elle n'a rien de bien flatteur pour les milliers de professeurs qui sont censés se livrer à cette humiliante opération du chauffage. Hélas ! oui, nous employons parfois des procédés trop mécaniques pour préparer certains élèves aux examens. Mais quand on a au cœur un peu de patriotisme ou de sentiment religieux, ou seulement de fierté professionnelle, on ne peut pas ne pas mettre le meilleur de son âme dans des conversations quotidiennes avec ses élèves. Tout en *chauffant* les médiocres, nous nous appliquons à élargir leurs idées, à élever leurs sentiments. Quant aux sujets d'élite, nous les prévenons assez, Dieu merci, contre le manuel et le tableau synoptique, nous leur inspirons des ambitions intellectuelles supérieures à l'examen. Le chauffage n'a donc pas tous les inconvénients qu'on lui attribue, et, par contre, il offre quelques avantages certains. Beaucoup d'élèves paresseux n'acquièrent quelques connaissances que par ce déplorable système ; quelques-uns prennent goût pour toujours au travail. Je voudrais bien savoir quel procédé on applique en Angleterre aux médiocres, car il s'en trouve quelques-uns, j'imagine.

Après avoir condamné le chauffage, sans admission de circonstances atténuantes, M. Demolins institue le procès de l'internat. Certes, nous sommes en droit de rendre l'internat responsable de bien des misères ; mais comment peut-on louer sans réserves l'externat, dans le pays où l'on conspue le vénérable et sympathique M. Bérenger ! La rue joue un très grand rôle dans l'éducation de l'externe, et la rue peut flétrir prématurément, et pour jamais, quantité de jeunes âmes. La vérité vraie c'est que la question de l'externat, complexe et difficile, ne comporte pas une solution unique. A certaines familles il faut conseiller l'externat, à d'autres l'internat, et, naturellement, il faut tenir compte encore de la moralité des parents, de leur fortune, du caractère de l'enfant et de bien d'autres choses encore. Des parents et certains professeurs célèbrent volontiers sur un ton lyrique les bienfaits de l'externat. C'est une mode, mais ce n'est qu'une mode.

Digitized by Google

En face de ce tableau sombre de l'éducation française, M. Demolins place le tableau, riant celui-là et idyllique, de l'éducation anglaise. Heureux les jeunes fils d'Albion ! ils coulent une vie heureuse dans un home confortable, entourés de verdure et de fleurs, et sans travailler, ou presque (1), ils apprennent beaucoup. Chose plus humiliante encore pour notre amour-propre national, tandis que nos élèves, en peinant et en souffrant, se préparent fort mal aux luttes de la vie, les jeunes Anglais, après six ou huit ans de plaisirs ininterrompus, affrontent avec les meilleures dispositions du monde les vicissitudes de la concurrence commerciale... et les autres. Mais alors je me pose une question que M. Demolins trouvera puérile. Ces jeunes Anglais, qui ont un si formidable appétit, ont-ils du cœur ? Ils n'ont jamais, dites-vous, fait l'apprentissage de la souffrance, et les voilà lutteurs expérimentés, c'est-à-dire capables de recevoir et de rendre des coups vigoureux. Cela prouve que l'augmentation trimestrielle de leur poids correspondait à un affaiblissement régulier de leur sensibilité. Ne craignons pas d'aller au fond de la pensée maîtresse dont s'inspire M. Demolins. Le régime scolaire anglais, dit-il, forme des hommes. Soit, mais qu'est-ce qu'un homme selon vous ? L'Anglais qu'on nous dépeint ici est un robuste animal polyglotte admirablement organisé pour exploiter les bipèdes de diverses couleurs qui lui ressemblent, mais il ne pourrait pas dire avec le poète :

Homo sum : humani nil a me alienum puto.

Encore moins a-t-il le droit de se dire chrétien. Visiblement, ce jeune Anglais a pour mission de manger, de boire, de voyager, de drainer l'or des autres peuples. Notez bien

(1) La durée se décompose ainsi entre les diverses catégories de travaux :

| | |
|---|---|
| Travail intellectuel | 5 heures. |
| Exercices physiques et travaux manuels | 4 h. 1/2. |
| Occupations artistiques et récréations de société | 2 h. 1/2. |
| Sommeil | 9 heures. |
| Repas et temps libre | 3 heures. |

Digitized by Google

qu'il a toujours sous la main des instruments de destruction perfectionnés : canons Hotchiss, mitrailleuses Maxim, torpilleurs. Malheur à qui contrariera ses goûts pour les voyages lucratifs.

Eh bien, non, nous ne consentirons pas à admirer ce type de conquérant moderne, nous qui cherchons notre idéal humain dans le *Sermon sur la montagne*.

M. Demolins est-il bien sûr, du reste, que l'élite intellectuelle et morale de l'Angleterre soit satisfaite des éloges qu'il accorde à un système d'éducation aussi peu idéaliste ? Je ne le pense pas. Dickens a écrit, contre l'éducation à la fois optimiste et matérialiste qui prospère dans certaines régions de l'Angleterre, un délicieux petit livre que M. Demolins ne semble pas avoir lu : *Hard Times*, temps difficiles. Les temps difficiles sont ceux, d'après Dickens, qui voient le triomphe d'une féodalité industrielle sans goût artistique et sans cœur ; ils se personnifient en Josué Bounderby, le vaniteux et dur ploutocrate, et Thomas Gradgrind l'économiste, ami des statistiques. Actuellement, les Ruskiniens, qui sont des milliers et des centaines de mille en Angleterre, souhaitent la destruction des chemins de fer et le retour du temps où les femmes filaient, comme la reine Berthe. Presque toute la littérature anglaise contemporaine respire un ardent et profond idéalisme qui inspire de nobles accents aux Carlyle, aux Robert Bronning, aux Tennyson et aux Ruskin. Ces grands écrivains ont plutôt l'air de redouter ou de dédaigner la prospérité matérielle de leur pays, et ils seraient vraisemblablement plutôt choqués des éloges que M. Demolins décerne aux commerçants. N'est-ce pas Thakeray qui s'écriait un jour : « O mon pays, comme je te haïrais, si je n'étais pas Anglais » ? Elisabeth Browning écrivait de son côté : Un homme affamé est supérieur à un animal repu. Ce qui peut servir de paraphrase au mot évangélique : « L'homme ne vit pas seulement de pain. » Ainsi pensent beaucoup d'Anglais de nos jours et ils ambitionnent pour leur pays une supériorité qui n'est pas celle décrite par M. Demolins. Walter Scott avait pleuré un des premiers sur la dispari-

Digitized by Google

tion de l'esprit chevaleresque (1) et sur le mépris dans lequel était tombée la pauvreté. Le ronflement des machines de Manchester a couvert sa voix, mais il semble que maintenant encore bien des Anglais rêvent quelque chose de meilleur que l'industrie anglaise, que le confort anglais, que le machinisme anglais. Aux yeux de M. Demolins, par exemple, c'est un grand mérite pour les Anglais d'avoir obligé tous les maîtres d'hôtel d'Europe à construire des appartements luxueux ou du moins confortables. L'Anglais Ruskin pense tout autrement : « Votre unique conception du plaisir, dit-il à ses contemporains, est de rouler en chemin de fer autour des nefs de ces cathédrales et de boustifailler sur leurs autels. Vous avez déshonoré les plus beaux sites, par les embellissements du tourisme, une guinguette, un hôtel. »

Admettons que Ruskin se soit laissé entraîner trop loin par son ardeur esthétique. Mais Tennyson a exprimé avec plus de calme des sentiments analogues. M. Demolins qui sait son histoire de l'industrie, connaît sans doute *le Chant de la chemise*, qui provoqua dans toutes les classes de la société anglaise une si profonde et si durable émotion. Le chant de la chemise est un long cri de douleur que firent entendre les ouvrières anglaises condamnées par l'état social à un genre de vie atroce. Ne souffrons donc pas qu'un économiste vienne dire aux Français impressionnables et prompts à s'engouer : Voyez la richesse anglaise, il ne tient qu'à vous de l'acquérir. La justice, la vérité historique et psychologique nous font un devoir d'ajouter : Cette richesse est faite de douleurs, d'oppressions, de luttes atroces que nous ne supporterions pas en France. Taine concluait jadis un parallèle entre les deux nations, par ces mots qui renferment autant de vérité, ou peu s'en faut, qu'il peut en entrer dans les formules générales : « L'Anglais est plus fort et le Français plus heureux. » Restons heureux si possible, et tâchons de devenir non pas forts à la mode anglaise, mais meilleurs, mais plus fraternels aux peuples faibles,

(1) *Chant du dernier ménestrel.*

Digitized by Google

soyons moins ogres, pour parler comme M. Jules Lemaître, mais plus hommes et plus chrétiens.

M. Demolins, qui réforme l'éducation de fond en comble, effleure à peine la grosse et douloureuse question de la natalité en France. Je ne dirais rien de ce chapitre très superficiel s'il ne renfermait sur l'état d'esprit de nos économistes une indication précieuse. M. Demolins connaît dix-huit causes — exactement — de cette dépopulation qui désole notre patriotisme, mais sur ces dix-huit causes, plusieurs lui paraissent de peu d'importance, il n'en retient que sept sur lesquelles il se prononce assez timidement d'ailleurs. Croyez-vous qu'il tienne compte de l'affaiblissement du sentiment religieux ? Nullement, ce serait manquer aux lois de la plus élémentaire sociologie. Avec conviction, M. Demolins range parmi les causes de la dépopulation, le surmenage dans les écoles, mais il ne veut pas remarquer que les seuls départements prolifiques de la France sont précisément les seuls aussi, qui aient conservé, dans leur intégrité, leur foi religieuse. Par contre, M. Demolins, se plaignant de l'influence du clergé sur les femmes pieuses qui ignorent les beautés du particularisme, demande sur un ton peu aimable : « Que fait donc le clergé ? J'aime à croire qu'on le calomnie. » — Le clergé, Monsieur Demolins, défend la foi des populations et par conséquent l'énergie de notre race partout où on veut bien tolérer sa présence, sans chercher à l'avilir. Vous parliez tout à l'heure du Canada français si jeune, si vigoureux, et si fort contre l'envahissement Anglo-saxon. Mais le Canada se compose en grande majorité de cléricaux, lesquels ne craignent pas de nommer ministre de l'agriculture, un curé authentique. Le fait peut ne pas entrer dans vos théories, sans les faire éclater, je le regrette, mais il est indéniable ; la race française décline dans la mesure exacte où elle perd ses convictions religieuses.

Au cours de ses longues et brillantes variations, M. Demolins fait entendre d'autres notes fausses, incontestablement. A quoi bon les relever ? Je me suis attaché de préférence aux questions de religion ou de morale qui l'ont si fâcheusement inspiré.

Digitized by Google

Maintenant, que faut-il penser de l'ensemble de sa thèse ? Elle est trop vaste, elle dépasse, et de beaucoup, la portée de l'esprit humain. Remarquez que le rôle des plus grands génies dont se glorifie l'humanité, se borne à expliquer, *après coup*, le succès de tel ou tel peuple. Polybe nous démontre scientifiquement que les Romains devaient triompher des Carthaginois, mais au lendemain de la prise de Carthage. Saint Augustin, Bossuet et Montesquieu ont repris et complété cette intéressante étude. Eussent-ils osé l'entreprendre pendant que se fondait le vaste empire romain ? On peut répondre certainement non, au moins en ce qui concerne saint Augustin. Ecoutez ce que dit le grand évêque d'Hippone au moment où il vient d'apprendre la prise de Rome par Alaric : « Les royaumes terrestres ont leurs vicissitudes; viendra celui de qui il a été dit : « et son royaume n'aura pas de fin ». Il en est qui ont fait des promesses pareilles aux royaumes de la terre (par exemple, Messieurs les économistes au royaume-uni d'Angleterre et d'Irlande) mais ce ne sont pas là des paroles de vérité, ce sont des mensonges d'adulation. Un de leurs poètes, faisant parler Jupiter, a dit des Romains :

> Au temps qui soumet tout, je veux que leur destin
> Résiste, et je leur donne un empire sans fin.

Ah! la vérité ne répond pas bien à ces promesses. Ce royaume sans fin que tu leur donnes, ô Jupiter, toi qui ne leur as jamais rien donné, est-il au ciel ou sur la terre ? Sur la terre, sans doute. Mais, fût-il au ciel, le ciel et la terre passeront. Ce que Dieu a fait passera; combien plus vite ce qu'a fondé Romulus !... Et Constantinople, devenue une grande cité, n'a-t-elle pas, grâce à l'empereur chrétien qui l'a fondée, depuis longtemps aussi perdu ses faux dieux ? Elle a grandi cependant, elle grandit encore, elle demeure... tant que Dieu le veut, elle demeure; car, même à cette cité, en tenant ce langage, nous ne promettons pas l'éternité. » Les économistes de l'école de M. Demolins ne disposent pas précisément de l'éternité, ils se contentent de promettre l'avenir à la race anglo-saxonne. Ils oublient que

Digitized by Google

l'avenir n'est à personne, que l'avenir est à Dieu. A y regarder de près, ils ne font, en définitive, que constater un fait, l'incroyable prospérité de l'Angleterre. Là-dessus, nous sommes tous d'accord, mais dès que M. Demolins veut remonter aux causes, des doutes s'élèvent en nous. On peut expliquer de trente manières, au moins, les succès de l'Angleterre, on peut même, tout en les expliquant, nier la supériorité des Anglo-Saxons. Les charbons anglais viennent faire sur les quais de Marseille, une concurrence victorieuse aux charbons de notre midi français. Cela prouve-t-il la supériorité du mineur anglais sur le mineur français? Pas le moins du monde, mais cela prouve que le charbon français est rare et qu'il se cache à de grandes profondeurs, tandis que le charbon anglais abonde et vient s'offrir lui-même à la pioche du mineur.

Et qui osera dire, dans quelle mesure exacte, la houille contribue à la prospérité de l'Angleterre? M. Demolins ramène tout à une formule : l'esprit communautaire, selon lui, fait naître tous les fléaux ; l'esprit particulariste amène avec lui la richesse et le bonheur. Nous professons tous, certes, une grande vénération pour M. Le Play, mais nous ne sommes pas tenus d'accepter toutes ses théories à plus forte raison les théories de ses disciples. Je me sens, pour mon compte, absolument incapable d'embrasser les idées et les faits qui se cachent sous cette double affirmation : esprit communautaire des Français, esprit particulariste des Anglais. Je m'y perds, et il me plairait de croire, pour ma consolation, que cet accident n'arrivera jamais à Messieurs les économistes. Certaines affirmations hasardées m'invitent pourtant à la défiance. Ainsi, M. Demolins soutient énergiquement que l'aristocratie anglaise est communautaire au milieu d'un peuple particulariste, parce que normande, c'est-à-dire, française. J'ai consulté sur ce point un Anglais qui appartient à l'aristocratie et qui consacre sa vie aux études historiques; il m'a répondu : La question est insoluble à cause des nombreux mariages qui ont eu lieu entre Saxons et Normands. C'est ce que dit Macaulay :

« Un autre avantage qui distinguait l'Angleterre de la

Digitized by Google

plupart des pays voisins c'était les relations particulières qui unissaient la noblesse à la bourgeoisie. Elle avait une forte aristocratie héréditaire; mais de toutes les aristocraties la moins insolente et la moins exclusive : elle n'avait aucun des caractères odieux d'une caste. Elle recevait constamment des membres du peuple, et lui envoyait quelques-uns des siens pour se mêler à lui. Tout gentleman pouvait devenir pair. Le plus jeune fils d'un pair n'était que gentleman ; le petit-fils d'un pair cédait la préséance à un chevalier nouvellement nommé. Le rang de chevalier n'était pas supérieur à la condition d'un homme qui aurait pu par sa constance et son économie se faire une bonne position, ou attirer l'attention par sa valeur dans une bataille ou dans un siège. On ne considérait pas comme une mésalliance pour la fille d'un duc, d'un duc royal même, d'épouser un bourgeois distingué. Bonne race était, c'est vrai, en grand honneur; mais entre bonne famille et les privilèges de la pairie n'était pas, fort heureusement pour notre pays, une union nécessaire. On pouvait trouver des généalogies aussi longues, des écussons aussi anciens hors de la chambre des Lords que parmi ses membres. Il y avait des hommes nouveaux bien connus pour être les descendants de chevaliers qui avaient rompu les rangs saxons à Hastings et escaladé les murs de Jérusalem. C'étaient les Bohuns, les Mowbrays, les De Veres, et même des parents de la maison des Plantagenets, sans plus haut titre que celui d'écuyer et de plus grands privilèges civils que ceux dont jouissaient les fermiers et les boutiquiers. Il n'y avait donc pas ici de différence pareille à celle qui, dans d'autres pays, divisait les plébéiens et les patriciens. Le propriétaire n'était pas porté à murmurer contre un rang où son fils pouvait s'élever; et le grand à mépriser une classe dans laquelle son propre fils pouvait descendre. »

Peut-être ai-je combattu M. Edmond Dumolins avec trop de vivacité. Dieu sait cependant que je ne nourris contre lui aucune animosité personnelle. Il a voulu, cela saute aux yeux, rendre service à son pays, et c'est pourquoi il lui a dit avec insistance : Imitez les Anglais. Nous

Digitized by Google

croyons au contraire, nous, qu'il faut d'abord assurer l'indépendance de notre pensée vis-à-vis des Anglais, comme notre diplomatie, — du moins les gens qui passent pour bien informés l'affirment — se débarrasse peu à peu de la tutelle du *Foreign office*. Pendant que je lisais les 461 pages consacrées par le docte économiste à la glorification de l'énergie anglaise, j'évoquais ou plutôt j'invoquais Jeanne d'Arc. Est-ce que la bonne Lorraine approuverait les conclusions de M. Edmond Demolins? Ce n'est pas vraisemblable; elle nous dirait plutôt : Il faut bouter l'esprit anglais hors de France.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

# L'ILLUSTRATION

DES

# LIVRES DE RELIGION

Quand nous aurons tout à fait pénétré le sens profond de ce mot *illustration*, vocable aujourd'hui médiocrement estimé, semble-t-il, de ceux qui cherchent avant tout, au commerce des livres, des idées et des faits, alors, sans doute, nous comprendrons mieux qu'il est possible d'illustrer des livres de religion ; et, du même coup, nous saurons discerner, avec une netteté plus décisive, les lois essentielles qu'il y faudrait observer.

Illustrer, selon la naïve mais précieuse leçon de l'étymologie, cela ne veut-il pas dire *mettre en lumière?* Nos ancêtres l'entendaient bien ainsi qui appelaient leurs illustrateurs des *metteurs en lumière* (enlumineurs, *illuminatores*), et, pendant de longs siècles, ceux-ci furent leurs meilleurs artistes, sinon les seuls. De nos jours encore, pour plusieurs de nos grands écrivains, ils ont été de véritables collaborateurs, les grands artistes qui s'appelèrent A. de Neuville, Daniel Vierge, Bida, Raffet, Emile Bayard et Gustave Doré (1).

(1) Il faut lire, sur cette histoire de nos modernes illustrateurs, le beau livre que vient de leur consacrer le fils d'un des plus célèbres, E. Bayard. *L'Illustration et les illustrateurs.* 1 vol. in-8° jésus. Paris. Delagrave, 1898.

Digitized by Google

Aux purs esprits, dont la nature se résume en la simple et sublime intelligence, les idées suffisent, qu'ils pénètrent aussitôt, d'un regard très sûr, jusque dans l'intimité de leur essence profonde. A ceux au contraire, moins parfaits, dont l'âme cohabite avec un être de matière, exerçant ses pouvoirs les plus relevés avec sa collaboration, constante et inévitable, il n'est pas permis de rêver ce commerce immédiat avec les idées, et par delà même les mystères du tombeau et ceux de l'immortalité, l'homme, composé d'un corps et d'une âme, en est réduit à penser avec des mots, avec des images, à aimer avec elles et par elles, à se représenter d'abord, avant de les réaliser, ses plus nobles actions. Que seront-elles, dans l'autre monde, ces représentations sensibles, matière immatérielle de l'activité splendide de notre être transfiguré? Je ne pourrais le dire. Mais ce que je sais bien, c'est que l'harmonie de mon être n'y sera pas irrévocablement détruite, que je n'y serai pas heureux, ou malheureux, à la façon des purs esprits, anges ou démons. Et j'aime à contempler, dans un ravissement attendri, les naïves peintures où l'*Angelico* me fait rêver aux surnaturelles musiques du Paradis, comme je tremble aux spectacles d'épouvante où je vois le grand Orcagna s'essayer, dans les cercles de son Enfer du Campo Santo, à me faire deviner les horribles supplices des réprouvés. Ce sont des grands prédicateurs, les entrepreneurs convaincus d'images de piété, quand ils pénètrent, à leur manière, dans l'intimité des dogmes essentiels de la religion : il les éclairent parfois d'une lumière plus complète que les théologiens les plus subtils, les ascètes les mieux convaincus.

Pendant le mois de novembre, que la piété catholique consacre tout entier au souvenir des morts, j'ai vécu quelque peu avec les uns et les autres, théologiens, ascètes et poètes. A tous, il faut le dire, la religion solide doit savoir emprunter des précieuses leçons. Mais je voudrais insinuer encore comment, les plus bienfaisantes, je ne suis pas très assuré que c'est aux premiers que je les dois. Puis Noël est venu, Noël, la fête charmante, où, pour nous mieux ravir, eux-mêmes, les esprits bienheureux, apparaissent revêtus



Digitized by Google

de formes délicieuses et font entendre de suaves musiques, Noël, épisode printanier au cœur même de l'hiver, avec un berceau, dans une étable, où sourit un petit enfant, qui est un Dieu, qui est Dieu lui-même! Et le monde entier s'attendrit, et les journalistes passablement sceptiques, comme les philosophes austères, sont atteints par la contagion d'une irrésistible et divine poésie. Mon enquête, cependant, sur l'illustration des livres de religion, je la poursuivais patiemment, à travers les publications que nous ramènent, chaque année, les fêtes de Noël. Puis, au moment de la terminer, voici que s'est abattu sur ma table, comme une avalanche, la formidable armée des livres d'étrennes. Quelques-uns, non des moins beaux, sont précisément des livres de religion, la *Jeanne d'Arc* de Mgr Le Nordez, les *Saints par les grands maîtres*, de M. Ponsonailhe, et encore ce petit livre exquis et tout à fait hors de pair que le R. P. Ollivier a composé, pour Laurens, avec la collaboration de M. P. Verneuil, les *Litanies de la Vierge*. Je n'ai pu me résoudre à conclure, sans les avoir étudiés sérieusement.

La chose en valait la peine, car c'est un problème important, quoique subtil, que celui de la théologie de l'image. Autant, sinon mieux que l'idée, l'image est la semence précieuse des belles et nobles actions. Elle achève l'idée, et lui donne sa parfaite et impérissable existence. Et l'on s'en va, dans la vie, comme le soldat, sous les plis du drapeau, qui n'est qu'un chiffon, mais dans lequel s'incarne tout ce qu'il y a de plus noble après Dieu, la religion du devoir et de la patrie.

## I

### L'ILLUSTRATION DU DOGME DU PURGATOIRE

S'il fallait la dresser, avec une conscience germanique, elle serait extrêmement longue, la liste des doctes écrivains

Digitized by Google

qui se sont essayés à jeter quelque lumière sur la théologie du purgatoire. Il serait juste encore, avant de la commencer, de s'adresser tout d'abord aux savants historiens, aux archéologues sagaces, aux amateurs de vieilles liturgies, à tous ceux enfin qui peuvent nous fournir, sur le culte des morts, de salutaires et nobles enseignements.

On aime à les entendre, après tout, ces érudits et ces philologues, froidement passionnés, quand ils s'attachent à nous démontrer, avec une rigueur toute scientifique, l'authenticité d'un antique sacramentaire ou la valeur d'une vieille inscription. Je ne voudrais pas affirmer qu'eux aussi, à leur manière, ils sont encore des artistes : mais je le soupçonne quelquefois, aux paroles émues qu'ils laissent tomber de leur plume, en pleine mêlée de textes et de discussions épigraphiques (1).

Les livres cependant où nous irons, de préférence, chercher les enseignements de la foi, ce seront toujours, et nécessairement, les œuvres des théologiens. J'ai dit que la liste était longue de ceux qui, depuis des siècles, se sont efforcés d'éclaircir le dogme, passablement obscur, du purgatoire. A côté des beaux traités de Bellarmin, de Suarez, de Collet, du père Martin de Roa, du père de Munford, puisqu'il faut en nommer quelques-uns, il existe encore des ouvrages, quelque peu hors cadres, mais cependant très estimables, comme cet admirable traité de sainte Catherine de Gênes, dont le père Faber a donné une si parfaite analyse dans son beau livre *Tout pour Jésus*. Que d'autres encore, inspirés peut-être d'une doctrine moins sûre, mais dont la lecture, malgré tout, ne saurait être tout à fait négligée ! (2)

(1) « Malgré des attaques répétées, les catacombes resteront longtemps encore la ceinture glorieuse des avant-postes du christianisme. » C'est humiliant pour les poètes de rencontrer des images semblables dans des discussions de philologues ! Cf. M. Lejay, l'*Inscription d'Abercius*, *Revue du clergé français*, t. XII, 1er sept. 1897, page 211. On noterait plus d'un trait de ce genre dans les savants ouvrages d'un éminent collaborateur de cette revue, M. le chanoine Ulysse Chevalier, et jusque dans ses comptes rendus les plus arides, où ceux qui savent lire trouvent autre chose qu'une sèche nomenclature de vieux documents.

(2) Jusqu'aux ouvrages du siècle dernier, plus ou moins jansénistes,

Digitized by Google

Et maintenant, de toute cette théologie, de cet amoncellement extraordinaire de discussions savantes et subtiles, qu'est-il sorti de souverainement et indiscutablement lucide? combien de ces idées, enfin, auxquelles on puisse et doive s'attacher avec une tranquillité parfaite, que l'on ose encore enseigner, du haut de la chaire chrétienne, sans craindre d'entraîner témérairement les fidèles dans ces régions peu sûres, à peine éclairées d'une tremblante lumière, et où il sera toujours, pour le moins, périlleux de s'aventurer? Il y en a très peu : ayons le courage de le dire, et de nous demander, par la suite, si ce peu ne serait pas moins encore, si les imagiers, de quelque nom qu'on les appelle, n'étaient pas venus à la rescousse pour le mieux illustrer.

*
* *

Lorsqu'on a cité et expliqué les deux célèbres canons du concile de Trente, il faut dire que, sur cette doctrine importante du Purgatoire, nous ne savons plus rien de certain (1). On ne saurait trop insister sur cette attitude pru-

exagérant, comme on sait, la note inquiétante et terrible du purgatoire, mais qu'il y aura toujours profit, selon les intimes besoins de l'âme, a fréquenter quelque peu. — *L'Université catholique*, dans son numéro du 15 septembre dernier, signalait aux lecteurs le livre du R. P. Deidier, qui s'est attaché surtout, en missionnaire très convaincu, qu'il est, de la société du Sacré-Cœur, à montrer, dans le purgatoire, « l'œuvre admirable de l'énergique tendresse du Cœur de Jésus ». Il faudrait encore citer, de Mgr Postel, la nouvelle édition de son bel ouvrage *les Douleurs de la vie*, « revue et améliorée en plus d'un point », comme l'auteur nous le dit lui-même dans son *Avertissement*, et qui demeurera peut-être, sur cette difficile question, ce qu'on a écrit de meilleur dans ces dernières années. (Un vol. in-12 de 548 pages. Paris, Haton, 1897.) On me pardonnera d'avoir insisté, dans une étude d'art chrétien, sur ces minuties de bibliographie théologique : c'était de toute rigueur pour la suite de ma démonstration.

(1) Si quelqu'un dit que par la grâce de la justification la coulpe du péché et la peine éternelle sont tellement remises au pénitent qu'il ne lui reste plus de peine à souffrir, ou en ce monde, ou en l'autre dans le Purgatoire, avant d'entrer dans le royaume des cieux, qu'il soit

Digitized by Google

dente que l'Eglise conseille à notre foi. Le concile affirme donc expressément l'existence du Purgatoire, mais ce qu'il s'attache surtout à metttre en lumière, c'est sa corrélation très intime avec la théologie du péché. Voilà certes ce que les prédicateurs ne devraient pas oublier, quand ils s'efforcent de faire pénétres dans les âmes des fidèles la merveilleuse économie du Purgatoire et ses harmonies providentielles. L'idée capitale qui devrait se dégager de tout enseignement sur cette matière, également éloignée de la doctrine janséniste, qui exagère son caractère de justice, et d'une certaine théologie mystique, qui insiste avec trop de complaisance sur son caractère de miséricorde, ce serait de rattacher très étroitement ce dogme, comme le couseillent les Pères du concile de Trente, à la doctrine du péché et de la justification. Il faudrait montrer comment le Purgatoire est une invention merveilleuse, qui satisfait à la fois la justice et la bonté que nous concevons en Dieu, non pas *nécessairement*, puisque la rupture que le péché sanctionne entre nous et notre fin est, de sa nature, irréparable, mais par un effet humainement incompréhensible de la toute-puissance de Dieu (1).

anathème. — Si quelqu'un dit que le saint sacrifice de la Messe n'est pas propitiatoire, qu'il ne doit point être offert pour les vivants et pour les morts, pour les péchés, les peines, les satisfactions et les autres nécessités, qu'il soit anathème. *Concile de Trente*, session VI, can. xxx.

(1) Cf dans saint Thomas les éléments lumineux de toute cette théologie du Purgatoire, dans plusieurs endroits de la Somme, et spécialement, 1ª 2ᵐ, toute la question 87, et, dans la Somme contre les Gentils, IV, 91 et suivants. — Notre bien, dans ce monde et dans l'autre, c'est l'adhésion de notre volonté à notre fin qui est Dieu, Il n'y a pas de mal en nous contre notre volonté, mais quand elle se détourne de sa fin, c'est le péché, dont la conséquence est double : *macula*, la blessure intime et mortelle, la désordre de la volonté ; *pœna* le désordre introduit dans les autres puissances de notre être, tant physique que moral. Cette peine, qui n'est une véritable punition que de notre part, est irréparable de sa nature, c'est-à-dire éternelle ; elle devient *temporelle* par la miséricordieuse intervention de Dieu, uue fois guérie la blessure capitale de la volonté : c'est la pénitence, qu'il nous faut *accomplir* dans le temps, et non plus *subir*, pendant l'éternité. Mais les âmes du purgatoire n'y peuvent plus travailler, irrévocablement fixées dans l'amour de leur fin, de la même façon,

Digitized by Google

Voilà certes qui est clair. Il ne faudrait pas se lasser, en méditant sur le Purgatoire, de s'éclairer à ces tranquilles lumières de notre foi.

Mais nous voulons en savoir davantage, excités secrètement par je ne sais quelle curiosité très anxieuse, qui nous préoccupe beaucoup plus, malheureusement, que cette doctrine essentielle du péché et de la justification. La vie intime des âmes au Purgatoire, nous voulons la connaître, nous y rêvons sans cesse, d'ailleurs vainement, beauconp plus qu'aux motifs solides qui en expliquent l'existence et la raison.

A toutes ces curiosités, cependant, le concile de Trente n'a voulu donner aucune satisfaction. « Il ne décide point si le Purgatoire est un lieu à part où sont renfermées les âmes, ni comment elles y sont purifiées, ni quelle est la rigueur et la durée de leurs peines, ni jusqu'à quel point elles sont soulagées par les prières, les bonnes œuvres des vivants ou par le sacrifice de la Messe, ni si ce sacrifice profite à toutes, ou seulement à celles pour lesquelles il est nommément offert (1). » Que d'autres questions encore auxquelles il n'a pas voulu donner de réponses!

Et dans sa vingt-cinquième session, il recommande aux

quant à la volonté, et au même titre que les âmes bienheureuses. Leur peine, cependant, qu'elles continuent à subir, n'a plus véritablement ce caractère de pénalité « dont c'est l'essence d'être contre la volonté ». Tellement que, si leur volonté n'était pas immobile en Dieu, elles voudraient réellement leurs souffrances, avec la même passion que nous mettons, sur cette terre, à nous y soustraire. Qui donc précipitera en elles cette œuvre de purification? le concile le dit. C'est en vertu de cette mystérieuse solidarité qui unit, dans la poursuite du même bien, toutes les volontés ordonnées à Dieu, et capables de mériter, précisément parce qu'elles le sont de démériter, c'est l'Eglise militante, nous qui vivons, pour les autres encore autant que pour nous. Cette doctrine de saint Thomas est magnifique. Mais il s'agit de la rendre prédicable, et je prétends qu'elle l'est difficilement... sans images. Je m'essaie à démontrer, dans la suite de cette étude, que nous en avons plusieurs autorisées déjà par une longue tradition, remontant jusqu'aux apôtres. On l'oublie trop souvent, ou plutôt, on n'y pense pas assez.

(1) L'abbé Pioger. *La Vie après la mort*, page 184. 1 vol. in-12. Paris, Haton. 10e édition.

Digitized by Google

évêques de veiller soigneusement à ce que les prédicateurs écartent, dans leurs discours, toutes les questions difficiles ou subtiles, « qu'ils s'interdisent, comme scandaleux et ruineux pour la foi, tout ce qui serait entaché d'une certaine curiosité ou de superstition ».

Dans le recueillement de leur cellule, les théologiens ont bien essayé d'éclaircir (ils en avaient, certes, le droit) quelques-uns de ces mystères de l'autre monde. Mais leurs efforts ont été très vains, si nous en croyons ce docte écrivain, lui-même théologien éminent, qui n'a pas reculé devant ce loyal aveu. « On a essayé parfois de raconter le supplice des âmes au Purgatoire : presque tout ce qu'on en dit sent l'effort, et l'effort, à peu près stérile, d'un esprit qui cherche à deviner ce que Dieu ne lui a pas appris. A part les points de doctrine définis (et ici ils sont peu nombreux), la théologie du Purgatoire est une des pages les plus humiliantes de la doctrine sacrée : je veux dire une de celles où notre ignorance et notre insuffisance sont les plus impitoyablement constatées (1). »

*
* *

Je dois montrer maintenant de quelle manière cette doctrine austère et essentielle du purgatoire, même en dehors de l'art et de la poésie, a été illustrée, rendue sensible, pour les besoins profonds et inéluctables de la vie chrétienne. Car c'était un problème qui intéressait de trop près l'hypothèse de notre immortalité, pour être laissé, par les avocats de notre bonheur éternel, dans cette obscurité douloureuse et irrévocable, où la science autorisée, et qui nous vient de Dieu, l'avait volontairement plongé. Qu'est-ce que le purgatoire ? Nous avons véritablement besoin de nous en créer une image concrète, pour la pouvoir invoquer rapidement et sûrement, au cours de notre vie, comme, dans les longues marches, aux soldats fatigués, on fait entendre,

(1) Mgr Gay. *De la Vie et des vertus chrétiennes.* T. II, p. 560.

Digitized by Google

de temps en temps, les appels du clairon. Qui donc peut se flatter d'avoir manœuvré, toujours comme il fallait, cette machine compliquée de chair et d'esprit, qui est notre être, de n'y avoir faussé aucun rouage, négligé aucun ressart, entretenu également et développé tout le subtil organisme? de n'avoir rien à retoucher à cette œuvre d'art que Dieu, sans nous, ne saurait réaliser, et dont l'idéal, irrévocablement fixé dans le plan divin, pour chacun de nous, ne saurait être accordé, en quelque sorte, aux erreurs de notre goût, aux défaillances de notre activité? Cela s'appelle *faire pénitence*.... Quel est le plus artiste des grands peintres qui, dans la plus exquise de ses œuvres, ne s'est pas résigné, par avance, à quelques *repentis?*

Et je dis maintenant qu'il est bien naturel que nous cherchions des images vivantes pour illustrer notre foi, pour qu'elle devienne plus aisément, dans notre vie, agissante et souveraine.

Le feu du purgatoire! Quel est donc le prédicateur, prêchant sur la dévotion aux âmes des fidèles trépassés, qui ne soit pas obligé d'en parler, ne serait-ce que pour amener son auditoire à s'apitoyer sur leurs souffrances, incontestables, certes, malgré notre difficulté à nous les imaginer. Et le chrétien, celui du moins qui l'est véritablement, y pense souvent, à ce terrible feu, pour planter bien avant dans son cœur la crainte des jugements de Dieu et un désir de plus en plus efficace de faire pénitence, c'est-à-dire d'effacer dans son âme jusqu'aux traces les plus légères de ses défaillances et de ses reniements. Le mot de pénitence n'écorche pas, en effet, les oreilles du vrai chrétien. C'est le plus excellent de tous ceux qui peuvent nous assurer une belle vie, et les âmes les plus consommées en sainteté sont peut-être celles qui redoutent le plus la sévérité des jugements de Dieu. Pour ne jamais permettre à cette salutaire terreur de s'amoindrir, elles recherchent avec une sainte passion tout ce qui peut la rendre encore plus vivace. Le feu du purgatoire! Oh! comme il faut le redouter, car, sans doute, et quelle qu'en soit la nature, il sera terrible et plein d'épouvante!

Digitized by Google

Que nous enseigne donc la Foi à son sujet? Peu de chose. Rien même qu'il soit absolument requis de croire ou de rejeter. C'est pourquoi les Grecs, qui ne l'admettent pas et l'avouèrent expressément au concile de Florence, ne furent point inquiétés pour leur croyance. Et qu'on ne dise pas que cette condescendance, les Pères du concile, en 1439, voulurent en user à leur égard pour ne pas ajouter une difficulté de plus au but capital de cette assemblée, qui était précisément la réunion définitive des Grecs à l'Eglise de Rome. Plus tard, au concile de Trente, cette considération n'existait plus. Il y avait lieu, tout au contraire, d'éclairer de la plus grande lumière possible tout ce qui touchait à la doctrine du purgatoire, puisque c'était finalement à ce sujet que les difficultés avaient surgi, qui devaient aboutir à la formule hérétique des protestants. Les Pères du concile ne jugèrent pas, cependant, qu'il leur fût permis de se prononcer à ce sujet. Ils ne voulurent pas le faire, nous défendirent même de nous y essayer, et, de cette réserve si sage, l'Eglise, jusqu'à ce jour, ne s'est pas encore départi.

Qu'est-ce à dire? Lorsque toute la théologie pratique du purgatoire, dans l'âme des vrais chrétiens, se résume presque dans ce seul mot, le feu, l'Eglise, cette gardienne impeccable et vigilante de nos croyances essentielles, pourquoi semble-t-elle se dérober quand on lui demande de se prononcer, sinon sur la nature, au moins sur la réalité de ce feu? Et que dirait-elle d'un de ses enfants, s'il avait aujourd'hui la prétention de soutenir, à l'instar des Grecs, que, le feu du purgatoire, il n'existe pas?

Ce qu'elle dirait? D'abord, et sans aucun doute, qu'il est bien téméraire de renoncer à la tradition très ancienne et constante de l'Eglise catholique (1). Elle l'engagerait ensuite à continuer prudemment *à parler de la purification*

(1) Les monuments les plus anciens de l'art chrétien suffiraient, à eux seuls, pour prouver l'antiquité respectable de cette croyance. Il y aurait lieu toutefois de distinguer plus nettement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, ce qui appartient à l'iconographie du purgatoire et à celle de l'enfer.

Digitized by Google

*des âmes au purgatoire* de la manière *et avec les images* qu'ont employées, de tout temps, les docteurs les plus autorisés et l'Apôtre lui-même.

Car saint Paul, qui n'affirme rien cependant sur l'existence et la nature du feu du purgatoire, nous a dit toutefois que les âmes, après leur mort, si elles n'avaient pas un degré suffisant de sainteté, celui auquel elles avaient été prédestinées, achèveraient de se purifier *comme par le feu*, *quasi per ignem* (1). C'est peu, mais cela suffit. Et toute la théologie pratique du purgatoire se trouve résumée dans ces deux mots. Ils ne se démontrent pas, ils se montrent, ils s'expliquent. Pour les mettre en plus complète lumière, je veux donc féliciter quelques écrivains ascétiques qui ont essayé récemment de le faire, non plus seulement par de pieux discours, mais encore par des images, de vraies images, intercalées dans leur texte, pour l'illustrer, c'est-à-dire le mieux faire comprendre et lui donner plus d'efficacité. L'entreprise, sans être absolument nouvelle, méritait certainement d'être signalée. J'en profiterai

(1) *Salvus erit, sic tamen quasi per ignem.* I. Cor. III, 15. — C'est le texte capital et sur lequel repose tout cet article. Je regrette de ne pouvoir l'étudier à fond, comme il aurait peut-être fallu le faire. Dans le mot *quasi*, je vois donc une métaphore, une image. Je préviens d'ailleurs que plusieurs auteurs, dont Suarez, y trouvent au contraire l'affirmation absolue de la réalité du feu. (Cf. R. P. DEIDIER, ouvrage cité, pages 86-87 : « Ce mot *comme* indique un feu véritable et non la ressemblance du feu ».) Sur quoi je remarque : 1° Au point de vue de l'illustration de la théologie du purgatoire, la croyance à la réalité du feu serait encore plus précieuse ; je n'ai donc pas à la discuter avec trop d'insistance, bien que 2° cette conception, pour l'iconographie, entraîne quelques confusions avec celle de l'enfer, surtout si on n'y introduit pas, immédiatement et concurremment, l'image rappelant l'intervention de l'Eglise militante (Cf. *infra*). 3° Interprété au sens métaphorique, le texte de saint Paul ne diminue en rien le dogme officiel dn purgatoire. Enfin il est, au point de vue où nous nous plaçons, une indication très précieuse. J'y vois l'Apôtre autorisant le premier, par son exemple, les images et les comparaisons qui nous aideront à faire comprendre que le purgatoire est un lieu de purification; on trouverait de ce mot d'admirables développements dans les écrits de sainte Catherine de Gênes et de beaucoup d'autres saints. Et le splendide poème du Dante en est encore une merveilleuse amplification.

Digitized by Google

pour dire deux mots de quelques images de dévotion qui ont rapport au même sujet.

*
* *

Pour illustrer comme il convient le dogme du purgatoire, l'artiste, de même que le prédicateur, devrait donc essayer de fixer de son mieux le double courant dont nous venons d'esquisser plus haut l'importance respective. C'est dire, en d'autres termes, que la théologie du péché et de ses conséquences, tout ce qui touche encore à la merveilleuse tactique de la Providence relativement à la justification, tout cela appartient intimement à l'iconographie du purgatoire. C'en est même la partie essentielle. Les prédicateurs, comme les imagiers, n'auraient rien à perdre s'ils travaillaient à s'en pénétrer davantage.

Je louerai donc le Père Laurent d'avoir introduit, dans l'illustration de son livre (1), l'histoire de la chute de nos premiers parents, d'après les fresques de Flandrin, de nous y avoir parlé de la confession, du jugement dernier, de tout ce qui touche enfin aux fondements intimes et profonds de la théologie du purgatoire. Les courtes notices qu'il a jointes, d'autre part, à ces diverses reproductions aident le lecteur, qui trop souvent n'en serait pas capable, à en saisir la portée et la signification. Si je laisse donc de côté la valeur matérielle de cette illustration, je n'aurai qu'à la déclarer excellente, pour ce qui est du choix des sujets et leur disposition.

Nous sommes encore éloignés, cependant, de cette étroite

(1) *Nos deuils et nos consolations*, 1 vol. petit in-18 de 406 pages. Paris, Haton. Nouvelle édition. — C'est également le Père Laurent qui me semble avoir dirigé l'édition à part des chapitres du R. P. Faber ayant rapport au purgatoire, édités à la librairie Retaux en septembre dernier, et imprimés chez Dumoulin. Ce livre forme une élégante plaquette de 135 pages, avec 50 gravures, d'origine et de valeur inégales, on le devine, mais qui suffisent déjà à faire comprendre ce que pourrait être un beau livre illustré sur le purgatoire.

Digitized by Google

connexion que nous voudrions trouver entre le texte d'un livre et son illustration. Il semble que les images n'y sont placées que pour rendre le livre plus plaisant, et non plus bienfaisant. Avec cette méthode, l'illustration paraîtra toujours ce qu'elle est, en réalité, ajoutée après coup, et non pas conçue dans le même moment que le texte, avec lui, et pour lui. Elle a son existence à côté, et en dehors de lui. Ce sont toujours deux artisans qui travaillent à un même ouvrage, mais chacun de leur côté, et qui feraient meilleure besogne s'ils consentaient à marcher de compagnie.

Quand donc aurons-nous, pour nos livres de religion, des illustrateurs comme Bayard, Bertall, Riou, Philippoteaux, et tant d'autres encore qui ont travaillé, avec un grand succès, à immortaliser les œuvres de nos plus célèbres romanciers? Je ne parle pas seulement de ces éditions d'art, telles que nous les ont données, avec le concours des meilleurs artistes de notre temps, des éditeurs bibliophiles comme Ferroud, pour lequel travaillaient, et travaillent encore, Lalauze, Giacomelli, Rochegrosse, Luc-Olivier Merson (1), bien qu'après tout il ne soit pas défendu de rêver, pour nos livres de religion, tout ce qui se peut imaginer de plus excellent. Mais nous avons vu, avec la collection Guillaume, par exemple, comment on peut encore réaliser, à bon marché, des livres illustrés par de grands artistes, et qui sont tout de même de beaux livres. Il y faut sans doute le concours de deux bonnes volontés. Il me

(1) Cf. la plaquette *les Editions de la librairie des amateurs*, où les profanes puiseront peut-être le désir d'aller visiter les splendides éditions de Ferroud, au n° 127 du boulevard Saint-Germain. Je ne m'étonne pas d'y trouver surtout des illustrations de ces deux écrivains qui ont été, avec des mots, les plus grands évocateurs d'images de notre siècle après Chateaubriant, Flaubert et Théophile Gautier. Mais j'y ai admiré aussi un splendide *missel romain* orné par Luc-Olivier Merson, de touchantes images tirées de la vie de Jeanne d'Arc, dont j'aurais parlé plus longuement dans la suite de cette étude, n'était que cela coûte cent francs, et de ces livres-là je ne veux plus m'occuper. Pour la même raison, je n'ai rien dit des *Heures de la Vierge*, Illustrées par Dubufe, avec une délicatesse si charmante, chez Boussod et Valadon. Petit in-8°, au prix de 600, 100 ou 60 francs, au minimum.

Digitized by Google

semble, quand il s'agira de s'y essayer, que nous trouverons au fond de nos âmes assez de conviction, de science et de poésie pour inspirer à la fois deux belles œuvres. Disons-le hardiment. Nous n'avons qu'à chercher, et nous rencontrerons autour de nous de vrais artistes, et même des grands, qui ne demandent qu'à illustrer nos beaux sermons.

J'en trouve la preuve dans ce livre, d'une valeur tout à fait particulière, que publiait, il y a deux ans, M. l'abbé Caron, supérieur du petit séminaire de Versailles, sous ce titre : *L'immortalité chrétienne* (1). Il ne renferme qu'une image, une fort belle héliogravure, gravée par Dujardin. Mais cette image, c'est tout le livre. On sent que M. Caron y a mis toute son âme ; et, pour l'y faire passer, il a su trouver, près de lui, un artiste qui était tout à fait capable d'y réussir : c'était un de ses jeunes élèves. Nous sommes constitués, par vocation sacerdotale, grands maîtres en surnaturels enseignements. Et je prétends encore que les vrais artistes ne demandent pas mieux que de venir à notre école.

La plus belle image du purgatoire que je connaisse, irréprochable de doctrine, fort bien composée, pieuse et délicate à la fois, un vrai tableau, et en même temps une exquise prière, c'est la grande toile de Lebrun, dont le vénérable M. Olier lui avait donné le thème et suggéré la profonde poésie (2). Cette image, il faudrait toute une étude pour la commenter, et je regrette de ne pouvoir le faire ici avec l'ampleur désirable. Aussi bien, rien ne vaudra l'étude de l'image elle-même : elle nous sera facile, maintenant que, dans deux ouvrages successifs, le Père Laurent l'a publiée, et d'une manière tout à fait satisfaisante (3).

(1) L'abbé Max. CARON, *L'immortalité chrétienne*. Un vol. in-12 de 308 pages. 2e éd., 1897. Paris, Haton.

(2) Ce tableau est reproduit dans le livre du Père Laurent, page 196, sous ce titre : *le Sacrifice de la messe*, union des trois Eglises du ciel, de la terre et du purgatoire.

(3) On ne saurait croire combien de richesses sont renfermées au cabinet des estampes, à la Bibliothèque nationale, même dans cet ordre purement religieux. M. Drumont, dans la première série de *Mon vieux Paris*, a signalé par exemple la série des images de confrérie, dont il a publié lui-même deux au moins, celle de sainte Barbe

Digitized by Google

C'est une pensée extrêmement juste de placer le saint sacrifice de la messe au centre même de la dévotion pratique aux âmes du purgatoire. Au point de vue de la théologie abstraite, après tout ce que nous avons dit précédemment, on ne fera pas, je l'espère, de difficulté pour nous l'accorder. Le peuple chrétien, d'autre part, l'a toujours pensé, et *faire dire des messes*, c'est en cela que se résume toute sa dévotion aux chers défunts ; il a raison et, pour cette fois, il se trouve d'accord avec les théologiens, les écrivains ascétiques, les historiens et même les archéologues (1).

J'ai fait une enquête rapide auprès des principaux entrepreneurs d'images de piété, pour voir dans quelle mesure ils se préoccupaient de conserver, en les améliorant, ces respectables traditions. Qu'on me permette de ne pas trop insister sur la direction fâcheuse qu'il est impossible de ne pas constater chez nos éditeurs parisiens. Après tout, ils ne sont pas les seuls coupables. On leur demande des images *plaisantes* ? Ils nous en livrent, et qui, reconnaissons-le, sont tout à fait agréables. Mais sont-elles vraiment pieuses ? Je le nie énergiquement. Et cette dure critique nous semble d'autant plus pénible à faire que, pour avoir seulement essayé d'agrandir un peu notre enquête... par delà le Rhin, voici que nous découvrons, en plein pays protestant, une mine très riche de pieuses et belles images, très propres à satisfaire les exigences les plus délicates de l'art et de la piété. Ce n'est pas de l'imagerie d'Einsilden que je parle, bien qu'elle soit déjà tout à fait digne de notre respect, mais d'une autre, dont les produits commencent à envahir notre marché, au grand détriment de l'industrie française, l'imagerie de Gladbach (2).

(page 293) et celle de saint Crépin (page 297). On se rendra compte de l'importance de cette collection d'après le parti qu'en a tiré M. Ponsonailhe dans le livre que je signale dans la dernière partie de cet article.

(1) Cf. dans la *Revue du clergé français* un article de dom F. Plaine sur la Piété envers les morts pendant les cinq premiers siècles de l'Eglise. T. IV, pages 365-376. Elle se résume dans la messe offerte à leur intention, plusieurs fois et dans un certain ordre fixé par les liturgies.

(2) L'imagerie religieuse de M. Kühlen a son siège à Gladbach

Digitized by Google

On ne s'attend pas à ce que j'entre ici dans des détails que les limites de cette étude ne me permettent pas d'aborder. Il me faut toutefois signaler (1) deux petites images dans lesquelles j'aime à louer, comme dans le tableau de Lebrun, une théologie très saine, et, dans le même temps, des qualités d'art incontestables. L'une d'elles, en particulier, fort bien conçue au point de vue des architectures, est d'une simplicité émouvante, malgré tout le détail que le pieux inspirateur a su y faire entrer. Ce serait un fort beau sermon que de commenter, devant les fidèles, la riche doctrine de semblables images.

A condition toutefois qu'on ait sur le rôle des images dans la vie, d'autres idées que celles professées, peut-être un peu témérairement, par l'auteur d'un des livres illustrés dont nous aurons plus tard à parler, et qui ne voit dans l'image qu'un moyen d'aller vite, de gagner du temps, d'en moins perdre, en tout cas, qu'en lisant un livre ou écoutant un sermon! Mais je pense, au contraire, que l'image

(Prusse rhénane) et un représentant à Paris, M. Duret, 34, rue Bonaparte. Il y aurait un véritable intérêt à lui consacrer une étude d'ensemble, pour arrêter très nettement les points sur lesquels nos maisons françaises lui sont réellement inférieures. Je ne parle ici que de ses images sur le Purgatoire. L'objection qu'on me ferait en me produisant des images de Schulgen ne porterait pas, d'abord parce que, là encore, il s'agit de produits presque exclusivement importés d'Allemagne et que, d'autre part, la maison Schulgen ne possède que des gravures, tandis qu'à Gladbach on a recours, en plus, à tous les procédés les plus raffinés de l'illustration moderne.

(1) Série VII, N. 48, C 1/2, images de deuil à 4 fr. le cent. — Ce sont des héliogravures que l'on retrouve dans une autre série, avec encadrement, liseré or, au prix de 3 fr. le cent. Nous ne pourrons jamais rivaliser, en France, avec la modicité de ces prix. Je suis loin d'ailleurs de réclamer, pour nos artistes, le protectionisme d'Etat. A remarquer, d'autre part, que, pour la librairie d'art proprement dite, c'est au contraire surtout l'étranger qui nous fait vivre, en attendant que, là encore, nous soyons obligés de vivre de lui. Et il y a déjà, de ce mouvement, des indices assez graves, comme ces livres de toute beauté que vient de publier, à Florence, la maison Alinari, d'abord en italien, puis maintenant en français, le livre de M. Marcel Reymond, et tout récemment, le *Fra-Angelico* de M. Supino. Ces côtés économiques de la science esthétique devraient attirer davantage l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux études d'art et à leur avenir dans notre pays.

Digitized by Google

est faite pour arrêter notre attention, la fixer, l'empêcher de trop vite s'évanouir. Une image, pour la bien lire, il y faut du temps, plus qu'il n'en est requis pour parcourir un livre, ce qui se fait de l'ongle, et avec un coupe-papier, sans y mettre, parfois, beaucoup d'attention (1). A méditer longuement sur ma collection d'images du purgatoire, il me semble que j'ai beaucoup plus appris que dans mes gros ouvrages. Je ne sais plus très bien si je dois à mes livres d'avoir bien compris mes images, ou si, plutôt, sans elles, toute ma doctrine ne serait pas restée incomplète, nuageuse, privée enfin de cette illumination splendide qui en fait l'efficace et la beauté.

Dans cette rapide enquête sur l'illustration du dogme du purgatoire, j'ai laissé de côté tout ce qu'on pourrait appeler son illustration laïque. Non point qu'elle soit sans mérite ni intérêt. Les artistes, par exemple, qui ont essayé d'illustrer le Dante, et lui-même, tout le premier, l'auteur magnifique du poème *del Purgatorio*, ont creusé très profondément, dans tous les sens, le problème de sa représentation pittoresque et dramatique. Je n'ai qu'un reproche à leur faire, mais il est capital et me dispense de tout ce que je pourrais encore en dire. Dante et ses commentateurs ont trop oublié la leçon pittoresque que leur avait donnée saint Paul, le premier et le plus sûr illustrateur de ce dogme difficile. Ils ont trop voulu nous faire sentir le côté douloureux du purgatoire. A force de nous le représenter terrible, ils en ont fait un enfer, à peine adouci dans son horreur et son épouvante. Leur iconographie n'a pas plus de

(1) Tout ce que Joubert a écrit si finement sur l'esthétique du beau livre, il le faut appliquer à celle de l'image. Par exemple : « On dit que les livres sont bientôt lus ; mais ils ne sont pas bientôt entendus. Le point important est de les digérer. Pour bien entendre une belle et grande pensée, il faut peut-être autant de temps que pour la concevoir. » *Pensées*, t. XXIII, page 334. — Il disait encore qu'il fallait qu'un beau livre ait l'air d'une idée; une seule, s'entend. Mais l'image n'est-elle pas ce qui achève l'idée? — Du purgatoire, par conséquent, je ne voudrais emporter, dans la vie, qu'une seule idée et une seule image. Simple? elle ne le sera jamais. Et de cette imperfection, l'image en souffrira moins, dans l'espèce, que l'idée, puisque c'est de sa nature de n'être pas adéquate.

Digitized by Google

justesse que la théologie janséniste. D'image vraie, authentique, expressive et sainement instructive du purgatoire, à vrai dire, il n'y en a qu'une seule, celle dont s'est, dès l'origine, servi l'apôtre, le feu.

Mais cette image, à elle seule, ne suffit pas à peindre, dans sa totalité, l'œuvre de purification et de salut qui s'y accomplit. Et, pour cette raison, les illustrateurs de ce dogme doivent encore, et simultanément, à la façon des anciens peintres, faire revivre devant nos yeux d'autres images concomitantes, absolument requises pour nous le faire sentir dans toute son harmonie et sa complexité. Le véritable centre de cette iconographie du purgatoire, c'est vraiment, comme le disait M. Olier, le sacrifice de l'autel, la messe. Je ne voudrais pas avancer que le peintre Lebrun en a donné la formule parfaite et définitive. A notre siècle, celui qui va venir, n'est-il pas réservé de chanter mieux encore ce qui touche à cette dévotion, bienfaisante et belle entre toutes, la dévotion au Fils de Dieu fait homme, et s'immolant chaque jour sur l'autel pour travailler encore, chaque jour, à nous mériter, dans le ciel, une bienheureuse immortalité?

## II

### NOËL DANS L'ART

Nous ne suivrons point, dans cette seconde partie de notre étude, la même méthode que dans la première. Elle nous entraînerait trop loin, et, d'autre part, son appareil dogmatique serait tout à fait superflu. Car c'est un fait historique qu'il s'agit d'illustrer : pour l'avoir oublié quelquefois, l'art, comme la poésie, lui ont enlevé, en même temps que sa grande vérité, quelques-uns de ses attraits les plus charmants. Aux sources mêmes de l'Evangile, dont le récit, en cette occurrence, est essentiellement et divinement pittoresque, les illustrateurs de Noël ont cessé de



Digitized by Google

puiser le meilleur de leurs inspirations. Ils se sont grossièrement trompés. Un trop grand nombre des fables ou des images que nos périodiques illustrés ont jetées dans la circulation, à l'occasion des fêtes de Noël, me semblent friser, bien souvent, la note inconvenante, pour ne pas dire sacrilège, et loin de me réjouir de ce renouveau de faveur de la plus poétique de nos fêtes, je me demande s'il ne faut pas, tout d'abord, s'en attrister quelque peu.

Les histoires qui touchent de très près aux origines et à l'institution même de notre religion, gardons-nous bien de les commenter témérairement, selon les caprices de notre imagination. Ceux-là, peut-être, pourraient le tenter, et encore avec une extrême prudence, qui ont conservé, avec un soin jaloux, les purs enseignements de la Foi. Mais les autres ! Qu'ils prennent garde : en prétendant enjoliver nos mystères, ils ne réussissent qu'à en ternir la bienfaisante et naïve beauté. Et voilà, si je ne me trompe, la note avec laquelle il faut caractériser le plus grand nombre de nos publications illustrées de Noël, charmantes, peut-être, mais orthodoxes médiocrement, et religieuses encore moins.

Une revue illustrée d'Italie me semble avoir résolu très nettement le problème de l'illustration de Noël, rien que dans la façon de le poser, consacrant un article à *l'art et la poésie de Noël ;* un autre à *Noël dans l'art et la poésie.* Ce n'est pas un très bon signe, pour nous, de ne nous occuper que du premier aspect du problème : la convention, sinon le vide, de nos convictions religieuses, y apparaît avec une netteté vraiment trop douloureuse. Pauvre petit Jésus de Noël, à travers quelles imaginations et quelles aventures nos artistes t'ont-ils promené, sous prétexte de célébrer ta glorieuse Nativité !

Il ne serait peut-être pas inutile de signaler, dans ce mouvement, l'influence incontestable de l'anglomanie. Il n'y a pas en effet que les meubles anglais, avec tant d'autres goûts anti-français, pour avoir envahi notre civilisation nationale. Nous semblons, pour fêter Noël, nous être jetés décidément à la remorque de nos voisins d'outre-Manche. Il faudrait presque désirer que nous y missions la même

Digitized by Google

discrétion : les soupers fins, dans les restaurants à la mode, après minuit, n'ont pas d'analogue, que je sache, dans toute l'étendue du royaume britannique ! Passe encore ces images, qu'à leur imitation, nous commençons d'envoyer à l'occasion des fêtes de Noël. Dans un pays catholique, cependant, on voudrait que les pieux souvenirs de la Nativité y gardent, pour le moins, quelque place. Mais voici que nos *christmas* deviennent moins religieux que ceux des Anglais, bien qu'édités, souvent, par nos fabricants attitrés d'images de piété. Si ce mouvement s'accentue davantage, bientôt Noël se résumera, chez nous, au culte du gui et du réveillon.

Resteraient cependant les beaux discours des historiens et des érudits, s'ils se préoccupaient davantage, dans notre pays, des belles études d'iconographie. J'aurais voulu trouver, dans quelqu'un de nos journaux illustrés, une étude sur *Noël dans l'art*, telle que j'en ai rencontré, à l'étranger, dans plusieurs de leurs revues. A défaut d'images nouvelles, il est consolant d'aller se retremper dans la contemplation de celles qui ne datent pas d'aujourd'hui. Qu'il est touchant et magnifique ce long poème que, depuis des siècles, les artistes de tout temps ont chanté en l'honneur de la Nativité ! Il faudrait, chaque année, se complaire à l'entonner de nouveau. Et chaque année, j'en suis sûr, on pourrait y ajouter quelques refrains nouveaux.

De très vieux, d'abord, car les archéologues ne chôment pas, et il y aurait plaisir, à la fin de chacune de leurs campagnes, de signaler quelques-unes de leurs précieuses découvertes (1). De modernes ensuite, car il y en a d'excellents; M. Bouguereau lui-même, dont je n'aime guère la peinture, mériterait mieux qu'une mention, avec son beau tableau de l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Paris. Et

(1) Dans des fouilles, à Rome, Piazza S. Pietro, pour l'établissement d'une conduite d'eau, on découvrait encore, il y a quelques jours, un mur antique, où se trouvait une fresque très ancienne de la Nativité. De bons juges l'attribuent au XIIIe siècle. Après avoir été photographiée, cette précieuse peinture fut transportée au musée du Capitole.

Digitized by Google

jusque dans nos salons annuels, mes lecteurs doivent s'en souvenir, on peut encore trouver de glorieux illustrateurs de la Nativité.

Entre les deux extrêmes, cependant, les peintures des catacombes, par exemple celle de l'église des saints Marcelin et Pierre, à Rome, et les tableaux des derniers salons, qu'elle serait longue la liste de tous les artistes qui ont chanté, à leur manière, la venue de l'Enfant Dieu ! On serait presque tenté de dire qu'il faut se borner, maintenant, à répéter leurs chansons.

Je me contenterai toutefois de prétendre que nos éditeurs d'images de piété feraient bien d'y réfléchir sérieusement. Les belles formules, quand elles sont tout à fait splendides, il ne faut pas se lasser de les redire. Et je veux encore féliciter les éditeurs de l'imagerie de Gladbach d'en être tout à fait persuadés. Parmi leurs images nouvelles de la Nativité, celle que je préfère, c'en est une qui ne l'est pas beaucoup, la splendide reproduction, en couleur, du vieux tableau de Wilhem Meister, celui qu'il peignait en 1380, avant même que le bienheureux Fra Angelico de Fiésole eût commencé, au pays de Florence, à traduire, avec ses pinceaux, ses rêves angéliques.

## III

### L'ILLUSTRATION DE LA VIE DES SAINTS

*Jeanne d'Arc racontée par l'image, d'après les graveurs, les sculpteurs et les peintres* (1). — Voilà, certes, un titre

(1) Un volume grand in-8 de chez Hachette. Le texte est de Mgr Le Nordez. Je commence par m'excuser de n'avoir pas fait ressortir davantage, comme il eût été nécessaire dans une étude purement littéraire, la haute valeur du texte de cet ouvrage. Je ne le considère que par rapport à l'illustration : de là quelque sévérité que son vénérable auteur voudra bien nous pardonner. Comment oublier, d'autre part, que, pour la justification et l'illustration d'un

Digitized by Google

séduisant, et qui semblait nous promettre un ouvrage tout à fait en rapport avec l'idéal que nous nous faisons d'un beau livre illustré, l'histoire de cette héroïque bergère, racontée cette fois, non point par la plume, si éloquente soit-elle, d'un historien ou d'un orateur, mais par les divinations magnanimes de ces êtres subtils que sont les artistes, plus véridiques quelquefois, dans leurs naïfs discours, que les érudits les mieux informés. Et pour encadrer ces images, les illustrer, les rendre mieux parlantes, nous rêvions un texte d'une exquise simplicité, qui s'y serait très intimement mêlé, comme aux vergers d'Italie la vigne se marie aux branches des arbres, ou, dans les anciens vitraux, les naïves légendes accompagnent, pour les mieux faire entendre, les histoires de sainteté.

A parcourir le livre, luxueusement établi, sans vain étalage toutefois de richesse inutile, on est tout d'abord et franchement séduit. Le document archéologique y est sobrement introduit, les éditeurs en ayant réservé pour une autre publication, qui vient également de voir le jour, l'abondante et précieuse richesse (1). Dans le livre cependant de Mgr Le Nordez, on trouve quelques-uns de ces vénérables monuments, car il en fallait sans doute pour qu'à ce défilé d'honneur, devant le glorieux souvenir de l'héroïne, tous les siècles fussent représentés. Quelques-

livre, c'est généralement bien peu de chose, pour les éditeurs, que les désirs exprimés, même avec instance, par les auteurs ? Il faut avant tout, que cela se présente bien. Sans connaître, dans son menu détail, l'histoire de la composition de ce livre, je suis persuadé que Mgr Le Nordez a dû faire plus d'un sacrifice aux nécessités dont je parle. Il était juste de le rappeler tout d'abord, pour adoucir les critiques qui vont suivre, lesquelles ne diminuent en rien, nous n'avons pas besoin de le dire, la haute estime que nous avons pour le talent du vénérable auteur, et encore le profond respect pour la noble passion avec laquelle il s'est fait, depuis de longues années, l'apôtre du culte de Jeanne d'Arc.

(1) Les curieux de l'iconographie de Jeanne d'Arc trouveront à se satisfaire plus amplement dans les quatre cents gravures, exactement, qui ornent la *Jeanne d'Arc et la guerre de Cent ans*, par Mme de Witt, née Guizot. Un vol. grand in-8. Paris, Hachette, 1898. — Cf. également les huit gravures des *Compagnons de Jeanne d'Arc*, de M. H. Chapoy. Bloud et Barral, 1898.

Digitized by Google

uns de ces documents sont très anciens, presque contemporains. Puis la tradition se continue, en pleine Renaissance, à travers le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle, venant tour à tour, avec des nuances parfois bien curieuses, redire le même enthousiasme, le même culte, toujours vivant, pour Jeanne la bonne Lorraine. Peintres, sculpteurs, graveurs, et aussi les médailleurs, tous à leur tour viennent en témoigner. Et les derniers exemples de ce culte non interrompu, Mgr Le Nordez, avec beaucoup de raison, a voulu les emprunter à nos derniers salons, ceux de 1897.

Il est singulièrement éloquent ce défilé, devant le souvenir de Jeanne, des artistes de tous les temps. Point n'était même nécessaire de le dire, comme le faisait jadis, dans un drame célèbre de V. Hugo, ce comte invoquant devant de vieux portraits le souvenir de ses ancêtres. Il suffisait d'inviter à les bien voir.

De cette force démonstrative de l'image, Mgr Le Nordez ne semble pas entièrement convaincu. Il a voulu la rendre plus décisive. Il est venu à la rescousse, avec cette parole toute de flamme que l'on sait. Mais voici que je me permets de le lui reprocher discrètement, car devant l'efficace de son éloquence, elle semble s'être respectueusement effacée, si je ne me trompe, celle, plus naïve, des simples images de sa bonne Jeanne... (1)

(1) Voici un exemple. Devant le problème des *voix* de Jeanne d'Arc, quelle sera l'attitude de son illustrateur ? La question est double, dit Mgr Le Nordez : 1. Jeanne a-t-elle eu des voix ? 2. Ces voix venaient-elles de Dieu ? — Il ne veut pas s'arrêter devant la seconde question, d'ordre tout scientifique. Et, quant à la première, il juge que la meilleure solution se trouve dans les réponses mêmes de Jeanne devant le tribunal de Rouen. Nulle éloquence, pense-t-il, ne saurait valoir celle-là. — Excepté peut-être, et justement, celle des images, qui ont, elles aussi, leur valeur historique et démonstrative. De la vérité des voix de Jeanne, et de leur origine céleste, jamais, en aucun temps, les artistes n'ont douté. Ils n'ont hésité que sur la meilleure manière de le dire, mais jamais sur la réalité du fait. — Poètes, dira-t-on ? — A quoi l'on pourra toujours répondre, avec le plus vénérable des philosophes, que la poésie est plus vraie que l'histoire. Que si, toutefois, on hésite à le reconnaître, on accordera bien, cependant, qu'il est bien permis, en manière de beau passe-temps, de regarder des images avec cette conviction provisoire qu'il existe, en dehors

Digitized by Google

*
* *

Des monographies de saints ornées d'images, quelquefois fort belles, il n'en manquerait pas à signaler dans la production récente de la librairie illustrée. Il serait même excellent, pour encourager les éditeurs, sinon le public, d'en dresser une nomenclature consciencieuse et d'en faire ressortir, en toute justice, les mérites incontestables. Cette liste, je ne puis songer à la donner ici, elle serait trop longue et pleine d'inévitables injustices, comme s'il me fallait, par exemple, signaler seulement avec quelques paroles rapides le second et dernier volume de cette *Vie de Notre-Seigneur*, de J. Tissot, que la librairie Mame vient de mettre en vente il y a quelques semaines. Je remarque encore, chez V. Retaux, deux excellents ouvrages illustrés, la *Vie de saint Pierre Fourier*, par dom Vuillemin, et celle du bienheureux Jean de Portugal, par J.-F. de Belloc : ils sont, pour l'avenir, un gage excellent de ce que nous réserve, dans cet ordre d'idées, cette estimable maison. Je ne saurais non plus passer sous silence deux belles monographies que des éditeurs de province, à Tours et à Poitiers, avec une louable audace, viennent de nous donner récemment, l'histoire de sainte Radegonde, par M. l'abbé Briand, et ce magnifique *Saint Martin*, imprimé à Tours par M. L. Dubois, sous les auspices de Mgr Renou, et qui restera comme le plus beau monument des fêtes du centenaire

de l'histoire écrite par les érudits, une autre histoire, non moins vraie, écrite, celle-là, par les poètes. — Nous ne saurions trop remercier Mgr Le Nordez de nous avoir livré tant de précieux documents pour étudier de plus près le problème des voix de Jeanne d'Arc... Philippoteaux, Cabanes (hors texte), Lecurieux, Robida, H.-J. Lucas, Lematte, B. Lepage (son magnifique tableau, hors texte), Allar, Lenepveu, Frémiet, Prouvé et Carot, A. Bonnefoy, Delanoy, Ducis, Etex, Roty, J. Wagrez, Thirion, Chasselat, Benouville (tableau de Reims), Foyatier, G. Clère, Rude, Chapu, sans compter ceux que j'ai probablement oubliés dans cette revue trop rapide. Quelle splendide démonstration de la réalité des voix de Jeanne d'Arc et de leur surnaturel !

Digitized by Google

de ce grand saint. Ce dernier volume, en particulier, est du plus haut intérêt, et je regrette d'être obligé de le dire si rapidement.

Mais encore, dans tous ces livres, quels que soient d'ailleurs leurs incontestables mérites, nombreux, indéniables, éclatants, et je ne veux pas les leur marchander, l'illustration n'a pas encore la place que je lui voudrais voir occuper. C'est, pour le texte, un aimable compagnon de voyage, mais non pas encore un ami, un confident, un autre soi-même, et l'on sent trop encore que l'auteur ne l'a vécue que médiocrement, pas autant du moins que le récit dont il tissait amoureusement la trame.

Pour les beaux livres de religion que je rêve, deux méthodes sont possibles, l'une et l'autre également bonnes, à condition toutefois qu'on s'en inspire très intimement. De tous les ouvrages dont j'ai parlé jusqu'ici, aucun ne me semble l'avoir fait suffisamment. Malgré leurs allures tout à fait discrètes, les deux livres dont il me reste à rendre compte réalisent avec beaucoup plus de bonheur, chacun à leur manière, ce double idéal auquel je souhaiterais de voir s'attacher les illustrateurs, je veux dire les auteurs de nos livres de religion.

*Litanies de la Vierge*, un volume petit in-8, édité par Laurens. — De qui est-il ce charmant ouvrage, auquel je ne saurais adresser qu'un reproche sérieux, à savoir, si petit, de coûter neuf francs ? — Du R. P. Ollivier, qui en a écrit le texte, ou de M. P. Verneuil, qui en a dessiné l'illustration ? Pas plus de l'un que de l'autre, mais de tous les deux, ou plutôt d'un seul auteur, d'une seule âme, dont ils furent chacun la moitié : s'ils n'avaient pas oublié quelquefois de s'en souvenir, leur petit volume aurait été, sans restriction, un livre parfait.

La critique laudative est aujourd'hui trop mal portée pour que je m'aventure à énumérer, par le menu, toutes les raisons ou les sentiments qui me font admirer cet ouvrage du R. P. Ollivier et de M. de Verneuil. Aussi bien, ne faut-il pas le regretter outre mesure; car ce serait vraiment dommage si, rien qu'avec des mots, on pouvait espérer tra-

Digitized by Google

duire exactement le charme rare, l'exquise poésie de ces encadrements délicats, tracés avec un abandon très sûr de lui-même, où s'enroulent de gais feuillages, où reposent aussi des figures délicieuses, des anges surtout, au milieu des fleurs et des fruits allégoriques. Puis, au centre de chaque page, aussi richement enchâssé, le texte doucement s'installe et se repose, sans aucune prétention, court, substantiel, pieux, faisant valoir l'image, quand ce n'est pas lui, au contraire, qui en tire sa subtile valeur.

A ce symbolisme des compositions, peut-être serait-il possible de reprocher quelque raffinement, et je ne voudrais pas dire que je l'aurais toujours saisi, sans la table explicative qui termine le volume. On n'aura donc qu'à la consulter, sans trop se plaindre, car les invocations elles-mêmes des saintes litanies sont une invite pressante aux métaphores et aux allégories. Si elle n'était pas vraiment *pleine de grâce*, la divine Mère du Sauveur, nous arriverions plus facilement à faire le tour de ses perfections avec des paroles, sans être obligés, pour en pénétrer timidement le mystère, d'avoir recours au langage de toute la création.

Je ne fais pas difficulté d'avouer, cependant, que ce livre est un livre de raffiné... Tout le monde ne saurait en pénétrer la saveur rare et quelque peu subtile. Qui nous donnera maintenant une illustration plus populaire des litanies de la Vierge? les mêmes auteurs, sans doute, s'ils voulaient bien encore y travailler de compagnie. Car ils ont trouvé, pour y réussir, la meilleure et la plus infaillible des méthodes, la collaboration.

Il en est une autre, qui ne vaut pas, plus abordable cependant, et à laquelle, pour cette raison, il est peut-être préférable de se résigner. Le sujet d'un livre étant donné, elle consiste à rechercher soigneusement, dans les œuvres artistiques déjà existantes, celles qui en ont illustré, par avance, les différentes parties. C'est donc une illustration toute faite, préexistante, presque prédestinée, que l'on se propose d'adapter aux exigences du sujet proposé. D'après le titre sous lequel elle était annoncée, on aurait cru que la Jeanne d'Arc de la librairie Hachette serait un livre de ce

Digitized by Google

genre : *Jeanne d'Arc racontée par l'image*, y disait-on. Et l'on pensait que l'auteur du livret se contenterait de nous donner, au défilé de toutes ces œuvres d'art, un beau commentaire.

C'est un essai de ce genre que tenta M. l'abbé Mazoyer, au cours de ces dernières années, dans la série qu'il intitula : *l'Histoire enseignée par les chefs-d'œuvre de la peinture.* La preuve que l'idée était bonne, je la trouve dans le succès considérable de cette collection, succès qui, bien loin de se ralentir, s'accentue au contraire de plus en plus (1).

Dans son livre *les Saints par les grands maîtres*, édité par la librairie Mame, M. Ponsonailhe s'est inspiré de la même méthode, en l'élargissant toutefois, avec un tact et une mesure tout-à-fait remarquables. Je vais essayer, en terminant, d'en faire deviner le rare mérite : car de critiques sérieuses à lui adresser, en vérité, je n'en trouve pas. Il y faut même louer, dans un livre de 8 fr. 50, orné de 147 gravures, reproductions directes, bois, dessins au trait, un véritable cachet d'art, auquel nous ne sommes pas habitués pour cette sorte de livres, et qui se retrouve même, chose encore plus rare, dans le cartonnage, rouge et or, et la justification générale (2).

(1) M. l'abbé Mazoyer a eu la bonne fortune, pour mener à bien cette entreprise, de pouvoir disposer à son gré de tous les bois de l'*Histoire des peintres* de Charles Blanc. Les deux premières séries sont de 1893 : Vie de Jésus-Christ, vie de la sainte Vierge. En 1894, il donna l'Ancien et le Nouveau Testament, et, à la fin de 1895, *les héros de l'Evangile.* Chacune des séries, comprenant cinquante tableaux format petit in-4°, coûte, séparément, 3 francs. Le reproche que je me permets d'adresser à leur illustrateur, c'est qu'il ne s'est pas encore attaché assez intimement au commentaire de ses tableaux. Il ne les fait pas suffisamment entendre. Il lui manque précisément les qualités que je signale dans l'ouvrage de M. Ponsonailhe.

(2) Je ferai cependant à l'auteur quelques légères critiques, ne serait-ce que pour bien prouver que je ne le loue pas de parti pris. — Pourquoi, tout d'abord, renonce-t-il à sa méthode de critique consciencieuse et sévère, quand il s'agit d'indiquer exactement les sources de son illustration ? Il signale presque toujours l'endroit où se trouve actuellement l'original reproduit : mais pourquoi pas la reproduction primitive, dessin ou photographie ? Plusieurs de ses

Digitized by Google

Le plan général de M. Ponsonailhe est des plus heureux. Il suit, pas à pas, l'ordre du calendrier, s'arrêtant, pour chaque jour, à la fête qu'il estime la plus populaire. Son texte fait une part à la piété, en gros caractères, une autre à l'art, plus considérable, mais en caractères plus petits, ce qui est une compensation délicate pour la piété. Celle-là, d'ailleurs, pour qu'elle soit plus authentique, il la confie aux auteurs les plus autorisés. et c'est plaisir édifiant que d'entendre les pieux auteurs de tous les siècles, venir, à leur tour, célébrer les bons saints. Ce qui est bien de M. Ponsonailhe, c'est la partie artistique, et, même pour la piété, je ne voudrais pas qu'on dise qu'elle est la moins excellente. Après une étude rapide de l'iconographie de la fête ou du saint, complétée, vers la fin de la notice, par quelques mots sur ses caractéristiques dans l'art, l'auteur résume brièvement la vie du peintre dont il reproduit le tableau et, ce tableau lui-même, il s'efforce *de l'illustrer*. Avec quel bonheur d'expressions, et, en même temps, quelle piété sincère, il faudrait, pour le bien comprendre, citer, tout au long, quelques-unes de ces notes exquises (1).

gravures, si je ne me trompe, sont inédites : nous aimerions à en être davantage assurés. Il faudrait encore ranger dans la même catégorie certaines photographies d'Alinari qui n'avaient pas encore été reproduites dans un ouvrage imprimé : pourquoi ne pas nous en prévenir ? Il est à désirer que nous commencions à employer, pour l'illustration de nos livres, la même conscience minutieuse qu'on exige maintenant dans les ouvrages historiques, où l'on cite très exactement ses sources et références. Ce sera la plus sûre manière d'assurer à nos livres d'art une semblable autorité. — Je ne veux pas insister sur les lacunes de son iconographie; ce serait une injustice, et j'en indique plus bas les raisons. Les monographies illustrées de sainteté se multiplient tous les jours; à consulter par exemple l'appendice iconographique que M. H. Bas a introduit dans sa belle vie de saint Martin, M. Ponsonailhe aurait pu, s'il l'avait connu à temps, se documenter plus richement. Peut-être convient-il de le féliciter, d'avoir gardé dans ce détail de son ouvrage, la mesure qui convenait à son plan général. — Au point de vue d'une certaine réserve, très délicate, à reproduire les tableaux de sainteté, même éminemment religieux, il y aurait encore, dans ce livre, quelques remarques à lui adresser. Je suis d'ailleurs le premier à déplorer ces exigences outrées d'un certain public; mais encore faut-il s'y soumettre, et travailler de notre mieux à nous persuader qu'elles sont légitimes.

(1) Je regrette vivement de ne pouvoir le faire ici. La démonstra-

Digitized by Google

Pour nous apprendre à regarder une image, à la bien voir, à en tirer de pieuses leçons, M. Ponsonailhe est passé grand maître. Je n'en connais pas qui le fasse aussi bien que lui.

Si je le considère maintenant comme historien d'art, j'avoue que l'étendue de son érudition m'a émerveillé. Avec une sûreté tout à fait rare, il a toujours trouvé, exactement, l'image qu'il convenait de reproduire de préférence afin d'illustrer le saint du jour. Pour ce qui est de juger la richesse de ses notices iconographiques, ceux-là seuls pourront le faire qui s'essayent eux-mêmes, depuis des années, à dresser de semblables inventaires. Un beau livre, en un mot, et, pour illustrer les livres de religion, un modèle excellent et la plus charmante des leçons.

*
* *

De conclusion à cette étude, je n'ai pas besoin d'en donner : si le lecteur a eu la patience de me suivre, il m'accordera bien, pour le moins, que c'est une véritable question, celle de l'illustration des livres de religion, que le problème est complexe, difficile, et qu'il faut, par conséquent, nous en préoccuper quelque peu.

Ce ne sera pas déjà un résultat négligeable, si l'on trouve, après m'avoir lu, que, la question, après l'avoir posée, je ne l'ai pas résolue d'une façon satisfaisante. Il y a donc une question de l'image..... oh! lecteur, que je vous félicite d'en être enfin convaincu.

tion aurait été d'autant plus décisive que je me proposais de rapprocher des descriptions de M. Ponsonailhe, d'autres analogues, consacrées par le talent de nos écrivains d'art les plus en faveur, ayant eu à parler de mêmes tableaux. Au point de vue des méthodes de l'art chrétien, ce simple rapprochement aurait été d'une éloquence inattendue et décisive.

Abbé Broussolle.

Digitized by Google

# REVUE D'ÉTUDES ROMANES

1. *Kritischer Jahresbericht* ueber die Fortschritte der romanischen Philologie. Unter Mitwirkung von ueber hundert Fachgenossen, herausgegeben von Karl Wollmœller. Mitredigiert von G. Baist, Otto E. A. Dickmann, R. Mahrenholtz, C. Salvioni. Tome II (1891-94). Première partie. 1 vol. in-8 de IV-476 pp. 1897. Leipzig, Librairie Renger. — Tome III (1891-94). Seconde partie, fascic. 1-3, 1897. Erlangen, Fr. Junge. Chaque volume, complet en 4 fasc., se vend 22 fr. 50.
2. *La Flexion des substantifs, des adjectifs et des participes dans le Roland, d'Oxford* (Us. Digby 23), par Gustaf Ernst, licencié ès lettres. 1 vol. in-8 de IV-133 pp. Lund, Hjalmar Moeller.
3. *Auberee*, altfranzoesische Fablel, mit Einleitung und Anmerkungen, herausgegeben von Georg Ebeling. 1 vol. in-8 de VII-170-147 pp. Halle a. S. Max Niemeyer. 10 francs.
4. *Les plus anciens chansonniers français* (Continuation des quatorze premières feuilles parues à Paris chez E. Bouillon 1891), publiés d'après tous les manuscrits par Jules Brakelmann. 1 vol. in-8 de VI-120 pp. Marburg, N. G. Elwert, éditeur, 4 fr.
5. *Zur Lehre vom franzœsischen Reim, von* Fritz Johannesson. 1896-97. 2 parties. format in-4°, de 26 pp. chacune. (Annexes au compte rendu de l'*Andreas Realgymnasium*.) Berlin, R. Gaertner.
6. *Ditcionnari moundi*, de Jean Doujat, empeautad per G. Visner. Préface de M. A. Jeanroy, professeur de langues romanes à la Faculté des lettres de Toulouse, 1897. 1 vol. in-8 de 242 pp. Paris, Alp. Picard, et Toulouse, Bibliothèque toulousaine du journal *Le Gril*. 8 fr.
7. *Rætoromanische Chrestomathie*, von Dr C. Decurtins (Fait partie des *Romanische Forschungen*). Premier volume, en trois livraisons de 218, 256 et 395 pp. La première livraison du second volume, la seule parue, a 248 pp. 1888-1896. Erlangen, Fr. Junge.

1. La savante publication du Dr K. Vollmoeller, dont nous avons eu l'occasion de signaler le mérite, se poursuit avec une louable activité, malgré des obstacles bien propres à dérouter un homme moins décidé que le courageux pro-

Digitized by Google

fesseur (1). Le second volume du *Kritischer Jahresbericht*, terminé maintenant, finit avec l'inventaire de tous les ouvrages qui ont paru à l'étranger, et surtout en Allemagne, pour faciliter l'enseignement du français. Ces ouvrages sont nombreux, et prouvent l'importance que nos voisins attachent à l'étude de notre langue. Ils apprendraient d'ailleurs peu de chose aux professeurs de notre pays qui voudraient les dépouiller. Mais ils peuvent servir à tous ceux qui étudient le haut enseignement à l'étranger, et qui cherchent des faits et des indications pour baser leurs statistiques. Ce qui nous a surtout intéressé, c'est la nomenclature des auteurs français que l'on édite en Allemagne pour servir de classiques. Il est tel écrivain dont notre génération a retenu à peine le nom et qui, là-bas est placé à côté de nos maîtres lesplus incontestés, Evidemment le goût allemand obéit à d'autres règles que le nôtre. Malgré l'axiome : *Non disputatur de gustibus*, nous estimons que dans plus d'un cas, leur sagacité littéraire est en défaut.

Les trois premiers fascicules du troisième volume sont consacrés à peu près exclusivement à l'histoire littéraire, surtout à celle de la France. Il y est question, non pas seulement des auteurs qui ont écrit dans notre langue, mais encore de tous ceux de nos compatriotes qui ont écrit en latin, pendant le moyen âge et la Renaissance. Les études celtiques ne sont pas non plus oubliées. Les différentes parties de cet inventaire n'ont pas toutes la même valeur : nous croyons que ceci est encore plus vrai pour les derniers fascicules que pour ceux que nous avons autrefois critiqués. Les ouvrages consacrés à la littérature française depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, ne nous paraissent pas inventoriés avec tout le succès que nous aurions désiré. Il en est que, vu leur peu de valeur, il eût fallu négliger ;

(1) A eux seuls, les changements d'éditeur suffiraient pour prouver les difficultés qui rendent cette publication si ardue et si méritoire. Le premier volume a paru, si nous ne nous trompons pas. chez Oldenburg, à Munich. Le second, dont nous parlions ici, à la librairie Renger, de Leipzig. Enfin le troisième, dont nous parlons également, chez Fr. Junge, à Erlangen.

Digitized by Google

d'autres, très importants, sont omis; plusieurs sont appréciés d'une manière insuffisante, ou même inexacte. Il n'était guère possible qu'il en fût autrement, les auteurs des articles que nous visons n'étant pas français. L'inventaire de ces ouvrages aurait dû être confié à des savants de notre pays, et il aurait été plus sûr, moins touffu et plus complet, dans le vrai sens du mot.

Malgré ces critiques, il reste qne le *Kritischer Jahresbericht* est une publication d'un vrai mérite, et qui ne peut manquer de gagner la faveur de tous les romanistes. Elle est indispensable à ceux qui n'ont pas à leur service les collections et les revues que l'on trouve dans les grandes Universités. Quant à ceux qui peuvent y recourir, ce répertoire bibliographique leur sera très utile, en leur épargnant bien des recherches. Nous souhaitons que l'œuvre du Dr K. Vollmoeller se poursuive sans encombre, et qu'elle ait tout le succès qu'elle mérite.

2. Le travail de M. Ernst, comme plusieurs autres dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, montre avec quelle conscience et quel succès la philologie romane est cultivée en Suède. Elève de M. Fr. Wulff à l'Université de Lund, le jeune étudiant a présenté à la licence une thèse sur la flexion nominale dans le Roland d'Oxford. Nos lecteurs n'ignorent pas que ce manuscrit est de beaucoup le plus important et le plus utile pour la reconstitution de notre vieux poème, et que d'ailleurs il est rédigé en dialecte anglo-normand. M. G. Ernst, au lieu d'étudier la langue de l'auteur dans « des éditions normalisées, qui pour des questions grammaticales n'ont naturellement pas beaucoup de valeur » —, du moins c'est sa manière de juger les choses —, a voulu la considérer dans le célèbre manuscrit. Il y a une objection à faire à l'emploi de ce procédé. C'est que le copiste auquel nous devons le manuscrit était un scribe fort médiocre, assez ignorant, et sujet à de nombreuses distractions. Nous pouvons, par suite, nous demander s'il est un témoin suffisant des usages grammaticaux de l'époque. M. G. Ernst essaie bien de le

Digitized by Google

réhabiliter en partie : ses arguments ne sont pas concluants.

Cette étude est faite avec soin, et comme c'est une œuvre de début, elle donne une excellente idée des aptitudes de son auteur pour les travaux de ce genre. Nous ne nous arrêterons pas à signaler les corrections qu'il pourrait apporter à sa thèse. Disons seulement que, pour les étymologies données à la fois par Diez et MM. Koerting et G. Paris, il aurait bien fait de suivre ce dernier, dont l'exactitude scientifique est beaucoup plus grande et plus incontestée. Il aurait été bon aussi de donner la quantité des voyelles, quand cette qualité influe sur le timbre. Notons que *arpent* vient de *arependem ; braz*, de *brachium ; chef*, de *capum ; chemin*, de *caminum ; ciel*, de *cælum ; clou*, de *clavum ;* et le reste.

3. C'est une tâche particulièrement délicate que d'avoir à critiquer l'édition d'un fableau. Les fableaux, — plus généralement et moins correctement appelés fabliaux —, constituent en effet un genre littéraire peu recommandable dans son ensemble et dont les productions sont souvent d'une grossièreté révoltante. Ils nous donnent une assez triste idée de ceux qui se complaisaient dans ces récits, et nous partageons l'avis de M. Brunetière, qui semble regretter (1) que ces sortes de contes soient parvenus jusqu'à nous.

Or, il nous est venu d'Allemagne une édition savante d'un fableau qui a pour titre *Auberee*. S'il est moins immoral que beaucoup d'autres, il n'est pour cela irréprochable, tant s'en faut. Il aurait été mieux, sans aucun doute, de publier quelque autre monument de notre vieille langue. Nous nous abstiendrons donc de l'analyser, et nous nous contenterons de l'apprécier au point de vue philologique.

M. Ebeling sait beaucoup de choses. Elève de M. Adolf Tobler, — qui est bien aujourd'hui, à notre sens, le premier romaniste de l'Allemagne —, il a été à bonne école. Doué en outre d'une courageuse patience et d'une remar-

(1) *Manuel d'histoire de la littérature française*, p. 17.

Digitized by Google

quable puissance de travail, il a voulu donner une édition vraiment savante de son fableau. Il se plaint avec raison des publications où l'éditeur se contente de donner, reconstitué d'après sa critique personnelle, un texte dépourvu de notes. Voici, au reste, l'appareil scientifique d'après lequel il a disposé son travail, et qui pourra servir de modèle à des études similaires.

Le texte est précédé d'une longue introduction, où l'auteur nous fait l'histoire de ce fableau dans l'antiquité. Car, avant de prendre sa forme romane, il a été conté en syriaque, en grec, en espagnol, en hébreu, en persan et enfin en arabe, où il est inséré dans *les Mille et une Nuits*. L'éditeur, après une longue discussion, pense que la version syriaque est vraisemblablement celle qui reproduit le mieux le contenu primitif de ce récit.

Il étudie ensuite les différents manuscrits où se trouve la version française. Il a voulu permettre à ceux qui viendront après lui de constater facilement si sa critique n'a pas été en défaut dans l'établissement du texte. Il reproche aux éditeurs de textes vieux français ou vieux provençaux de ne pas prendre cette précaution : ce qui fait qu'on a le choix, ou de les croire sur parole, ou de faire de longues recherches pour constater s'ils se sont trompés. A ce propos, il dit bravement dans sa préface : « Si, avec ma méthode, on fait des livres épais, eh bien! ce sont des livres épais! Le commerce de la vie connaît les considérations du dehors : la science, non! » Aussi l'étude paléographique de ces manuscrits comprend-elle cinquante pages.

Vient une étude phonétique du texte. Elle est basée sur une connaissance sérieuse du vieux français. Toutefois, nous aurions bien quelques difficultés à proposer. Pourquoi, par exemple, faire venir *yvres* de *ēbrius*, et non de *ĕbrius*? *Compendium* n'a donné ni « Compiègne », ni « Compingne ». (cf. *Burgundium* devenu *Bourgoing*). Nous ne voulons pas, d'ailleurs essayer une critique de détail, qui serait particulièrement délicate pour une œuvre qui appartient très probablement au dialecte de Beauvoisis. Le texte est suivi de remarques très copieuses et très instruc-



Digitized by Google

tives : elles sont surtout relatives à la grammaire et aux usages du temps où il a été rédigé. Les références à d'autres textes romans sont nombreuses, et dénotent beaucoup de lecture chez M. G. Ebeling.

En résumé, ce travail considérable, où trente-huit pages sont accordées au texte du fableau, et cent quatre-vingts à l'introduction et aux remarques, pourra sembler un peu long à certains critiques. Il est tout à l'honneur de l'érudit romaniste : nous avons l'espoir qu'il nous donnera encore d'autres éditions de textes romans, et qu'il ne les choisira pas, à l'avenir, dans la littérature des fableaux.

4. Dès 1869, Jules Brakelmann s'était entendu avec l'éditeur F. Vieweg pour publier un *Corpus lyricorum*, comme il disait, c'est-à-dire une collection des lyriques français du XII^e^ siècle. Quatorze feuilles d'impression étaient déjà tirées, quand le romaniste périt, au mois de juillet de la même année, au combat de Mars-la-Tour. Sa publication fut interrompue pour longtemps. En 1891, M. Gaston Paris estima qu'il ne fallait pas laisser à l'abandon les feuilles déjà imprimées, et il décida Em. Bouillon à les publier, avec une notice de quelques lignes et une table qu'il avait lui-même rédigées. Le savant professeur croyait que le reste de l'œuvre était perdu, c'est-à-dire la suite des chansons et l'*apparatus*, réservé par J. Brakelmann pour la fin, soit du volume, soit de l'ouvrage.

Or M. E. Stengel, aujourd'hui professeur à l'Université de Greifswald, a entre les mains une épreuve d'imprimerie de trente pages et un manuscrit de cent pages qui renferment la suite du recueil. Il a jugé bon de les publier, pour compléter le recueil donné par M. G. Paris, et malgré les *desiderata* que peut laisser sa publication. Tout le travail de J. Brakelman serait à refaire. Sans vouloir entreprendre cette œuvre ardue, le D^r^ E. Stengel a voulu nous conserver les textes recueillis par le défunt, et il l'a fait avec une conscience scientifique que nous sommes heureux de louer.

Ce recueil, en ce qu'il a d'inédit, apportera une nouvelle contribution à l'histoire littéraire de la France. A dire vrai,

Digitized by Google

le genre lyrique ne présente pas des œuvres bien remarquables au XII^e siècle. Qu'il s'agisse de chansons de toile ou d'histoire ou de chansons a baller, les mêmes sentiments y reviennent, exprimés presque toujours de la même manière, et finissent par lasser le lecteur le plus patient. Ces sentiments n'ont d'ailleurs rien d'élevé, et peuvent se résumer dans un seul mot : le plaisir. Ce plaisir est souvent coupable, et il fait faire parfois de tristes accrocs à la moralité. Cette publication donne un démenti de plus à ceux qui voudraient voir, quand même, une époque idéale dans le moyen âge.

Quant à la valeur philologique de l'œuvre de J. Brakelmann, nous citerons le jugement de M. G. Paris : « ...Si elle avait paru en son temps, cette œuvre aurait fait faire à la science un progrès considérable qu'elle n'a pas encore accompli... La manière dont Brakelmann a compris et exécuté la grande tâche qu'il s'était proposée, prêterait naturellement aujourd'hui à plus d'une objection : mais l'œuvre elle-même, et, si on se reporte à l'époque et aux conditions, l'exécution feront honneur à sr mémoire.

5. Ces deux brochures dénotent, chez l'auteur, une connaissance réelle du sujet traité. La première surtout renferme bien des remarques ingénieuses sur le rôle de la rime et les relations qu'elle a avec les idées que le poète doit exprimer. M. Johannesson définit fort bien ce rôle dans la poésie française et la nécessité de rimer des vers où le rythme n'a pas une place fixe et déterminée. Toutefois, nous lui aurions été plus reconnaissant, s'il avait illustré par des exemples des théories qui ont bien quelque chose de technique et d'ardu. Son livre sera facilement compris des initiés. Quant aux lecteurs qui n'ont pas encore une idée du sujet, nous nous demandons s'ils ne seront pas rebutés par une exposition si sèche. Le second fascicule nous a paru moins important et moins instructif : il comporte surtout une exposition historique des destinées de la rime française depuis le XVI^e siècle inclusivement jusqu'à l'époque contemporaine. Ajoutons toutefois que l'auteur

Digitized by Google

ne semble pas connaître les travaux les plus récents publiés sur le vers français. Il s'agit sans doute de théories où tout n'est pas à louer ; mais, à tout prendre, leurs auteurs ont étudié le sujet sous des aspects nouveaux, et peuvent nous apprendre quelque chose.

Nous souhaitons que l'auteur, après ce début tout à son honneur, nous donne bientôt un ouvrage plus complet sur la rime française.

6. Qu'est-ce que la langue « moundi » ? C'est le dialecte de Toulouse, ainsi appelé, paraît-il, par abréviation de *ramoundi* ou *ramoundino*, expression qui rappelle les Raymond, comtes du pays. Le dictionnaire dont nous avons à parler est déjà bien ancien, et a pour auteur J. Doujat, membre de l'Académie française et doyen de la faculté de droit de Toulouse au XVII^e^ siècle. Publié en 1638, et réimprimé à la suite des œuvres de P. Goudelin, il était devenu rare, et depuis longtemps une nouvelle édition de ce livre était réclamée par tous ceux qui voulaient lire couramment le « moundi ».

L'édition donnée par M. G. Visner répond-elle à la philologie romane telle qu'on la conçoit aujourd'hui ? Nous ne le pensons pas. Nous avons fait dans ce domaine de tels progrès, qu'il ne suffit pas d'avoir recueilli des mots ou d'avoir publié un texte pour mériter le nom de romaniste. Mais qui voudrait se montrer sévère envers un écrivain aussi aimable que M. G. Sirven, et signaler les lacunes de son œuvre ? M. A. Jeanroy n'a pas voulu le faire, et nous ne le ferons pas non plus. Il a bien signalé en passant des inexactitudes et des inconséquences de graphie qu'il eût été facile de corriger ; des mots disparus de l'usage, que l'éditeur eût pu complètement négliger ; des expressions françaises de Doujat, capable de dérouter le lecteur, et qu'il eût dû modifier d'après l'usage moderne. Mais c'est bien ici le cas de rappeler le vieil adage :

Glissez, mortels, n'appuyez pas.

M. G. Visner ne s'est pas contenté de rééditer purement

Digitized by Google

et simplement le *Ditciounari moundi* de J. Doujat. Il y a fait des additions d'une telle importance, que la vieille édition nous a paru triplée ou quadruplée. Pour les faire, M. G. Visner n'a pas seulement puisé dans le trésor de sa vaste mémoire, lui qui depuis l'enfance parle le dialecte taulousain. Il a eu aussi recours à ses amis et à ses connaissances, particulièrement aux vieillards, qui, mieux que les nouvelles couches, possèdent le cher moundi. On peut donc lui rendre ce témoignage que le dictionnaire de J. Doujat, tel qu'il est sorti de ses mains, est le meilleur que nous ayons pour apprendre le parler du pays toulousain, du Castrais et du Lauraguais.

Cette œuvre complètera, pour les cantons que nous venons d'indiquer, le *Tresor dou Felibrige* de Mistral. Cet immense répertoire, d'ailleurs composé de beaucoup de mots savants, ne peut donner une idée suffisante du lexique particulier à chacun des dialectes du Midi. Pour le compléter, il faut des livres comme ceux que nous devons à M. G. Visner, et les Toulousains doivent être heureux de posséder maintenant un dictionnaire si complet de leur parler populaire.

7. Nous avons à parler maintenant d'une importante chrestomathie rhéto-romane due au savant Dr Decurtins. C'est la première fois que nous parlons des dialectes rhéto-romans, et, pour parler comme il convient de cette publication, nous devons donner quelques détails sur le groupe linguistique qu'ils constituent.

Pendant longtemps. on a méconnu leur caractère, et on les a confondus vec les idiomes qui constituent le groupe italien. Fr. Diez avait toutefois remarqué le « welche de Coire »; mais il l'avait dédaigné, et l'avait signalé comme un dialecte roman mélangé d'allemand. C'est Ascoli qui a eu le mérite, dans ses *Saggi ladini* (1), de reconnaître et de bien constater l'individualité d'un groupe dialectal auquel

(1) Publiés dans l'*Archivio glottologico italiano*, tom. I. Rome, Turin et Florence, 1873.

Digitized by Google

il avait donné le nom général de *ladin*. Ce groupe se divise en plusieurs dialectes principaux, qui admettent eux-mêmes des sous-dialectes particuliers. Ces dialectes sont: à l'est, le frioulan, parlé par environ 450.000 individus, dans la province italienne d'Udine, et en Autriche, sur la rive droite de l'Isonzo, en remontant jusqu'à Goritz; au centre, le ladin oriental, parlé par 11.000 individus dans deux îlots linguistiques du Trentin; à l'ouest, le romanche, employé par 50.000 individus dans le canton des Grisons. Tous ces idiomes se distinguent des autres dialectes romans par leur matériel linguistique et les lois de leur phonétique. D'aucuns voulaient les appeler « romanches ». Après des contestations sur l'extension de cette appellation et de celle qui avait été proposée par M. Ascoli, on est convenu de les nommer « rhéto-romans ». Cette expression parfaitement justifiée, puisque la patrie de ces dialectes correspond en partie à l'ancienne Rhétie, a fini par obtenir l'assentiment de la majorité des romanistes.

Le groupe rhéto-roman a été jusqu'ici peu étudié en France. Il nous reste encore tant à faire dans l'étude de nos dialectes provinciaux, que nous allons au plus pressé, sans songer à chercher ces idiomes dans des pays écartés, où nous sommes rarement conduits par le hasard des voyages. Il y a pourtant dans plusieurs de ces pays, notamment dans le canton des Grisons, des coins pittoresques, qui mériteraient de nous fixer pour un certain temps. Mais quoi! ceux qui cherchent des stations de vacances ne sont pas d'ordinaire les mêmes que ceux qui veulent consacrer à une étude spéciale les quelques loisirs dont ils peuvent disposer. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, nous sommes heureux d'avoir sous la main des recueils qui peuvent nous dispenser d'un séjour dans ces contrées éloignées, en nous foutnissant les matériaux nécessaires à une étude complète et approfondie des dialectes qu'on y emploie. Et c'est pour ce motif que nous devons remercier M. Decurtins de nous avoir donné sa *Rætoromanische Chrestomathie*.

Disons d'abord que l'auteur de ce recueil n'a en vue

Digitized by Google

qu'un petit groupe du domaine rhéto-roman : il s'occupe uniquement du *romanche*, c'est-à-dire de la langue usitée dans ce qu'on appelle au pays des Grisons « l'Oberland », qui comprend les vallées tributaires du Rhin. Ce comanche comporte deux sous-dialectes : le *sursilvain* et le *subsilvain*, usités dans les pays qui se trouvent au-dessus et au-dessous de la *forêt* de Flims. Dans le dessein primitif de son œuvre, le Dr Decurtins voulait faire une place à d'autres parlers rhéto-ramans. Mais les matériaux lui sont venus en telle abondance, qu'il n'a admis dans le premier volume que les textes sursilvains et subsilvains. Une exception faite pour deux textes eu *sursettisch* (1) ne peuvent infirmer la généralité de notre assertion. M. Decurtins nous promet d'ailleurs un recueil spécial pour les textes de ce dernier dialecte. Voici, au surplus, comment il s'est acquitté de sa tâche dans le premier volume, où il a réuni des textes de *littérature écrite*. Les trois livraisons dont ce volume est composé reproduisent respectivement des textes du XVIIe, du XVIIIe et du XIXe siècle. Nous ne pouvons songer à les analyser ici. Disons toutefois que beaucoup d'entre eux sont inédits. Quant à ceux qui ont été imprimés déjà, ils ont une valeur indiscutable, parce qu'il est difficile de les trouver dans les recueils qui les renferment : ceci est vrai surtout pour les textes du XVIIe siècle, les plus anciens. Tous ces textes ont un mérite littéraire fort contestable. Ils valent surtout parce qu'ils sont des textes de langue. Mais ils ont aussi une importance historique, en ce sens qu'ils reflètent l'état religieux, politique et moral des générations qui les ont inspirés, lus et goûtés, dans ces pays perdus, et fermés en partie à l'influence des peuples voisins. Le Dr Decurtins n'est pas seulement un chercheur infatigable, qui a consacré plus de vingt années de sa vie à découvrir ses documents dans les cachettes les plus ignorées et

(1) Nous n'avons pas trouvé d'expression pour traduire en français ce mot allemand. Il s'agit du dialecte parlé dans le pays Sursées, sur les deux rives de la Julia. Des auteurs rattachent ce pays au territoire subsilvain. M. Decurtins fait du *sursettisch* un dialecte à part.

Digitized by Google

jusque sous le toit des chaumières. Il n'est pas seulement un éditeur sagace, versé dans la critique des textes, et soucieux d'en reproduire les variantes quand elles ont de l'importance. C'est encore un historien qui connaît bien l'histoire du pays romanche, et qui s'étudie à en conserver les monuments aux érudits de l'avenir. En résumé, le premier volume de sa *Rætoromanische Chrestomathie* est important à plus d'un titre.

Du second volume, nous n'avons encore que la première livraison. Mais nous savons d'ores et déjà les documents qu'il doit comprendre. Il sera exclusivement consacré à la *littérature orale* du pays sursilvain et subsilvain : au point de vue de la forme comme du contenu, il présentera un caractère plus exclusivement « national », comme dit le Dr Decurtins, parce qu'il y aura moins de traces d'influences savantes et étrangères. On y trouve des contes, des nouvelles, des légendes, des devinettes, des jeux et des chansons d'enfants, des proverbes et des sentences, des formules incantatoires et des chants populaires. A l'exception de certains contes ou de quelques proverbes, tout est inédit. D'ailleurs, ces documents ont une valeur ethnographique, puisqu'ils nous font connaître le folklore et le caractère des montagnards de ces pays.

Ce que nous venons de dire prouve toute la valeur de la savante publication que nous devons au Dr Decurtins. Qu'il nous soit permis, dans l'attente de sa continuation, un souhait qu'il ne peut manquer d'exaucer. Une chrestomathie, d'après nos meilleurs dictionnaires, est uniquement un recueil de textes. Mais certains auteurs, K. Bartsch en particulier, n'ont pas hésité à rendre ces livres plus utiles et plus commodes, en les faisant accompagner d'une grammaire et d'un dictionnaire de la langue à laquelle les textes appartiennent. Pouquoi M. Decurtins ne compléterait-il pas son travail d'une manière analogue? Nous lui en serions tous reconnaissants, et sa langue nationale ne pourrait qu'y gagner au point de vue de la diffusion et de la popularité.

A. LEPITRE.

Digitized by Google

# MÉLANGES

## MONSEIGNEUR BERTEAUD [1]

Grâce à M. Breton, voici fixée, sous des traits qu'on ne retouchera plus guère, la figure de Mgr Berteaud, de l'Evêque, comme l'appelait simplement Veuillot. C'était temps : l'heure arrivait où, avec la disparition des contemporains, son souvenir allait s'envelopper de cette brume sous laquelle s'effacent trop souvent la vie et les travaux de ceux qui ne sont pas appelés à se survivre par l'œuvre écrite.

En effet, soit qu'il ne l'ait pas pu, soit qu'il ne l'ait pas voulu, Mgr Berteaud a peu écrit. Volontiers, s'abritant derrière le haut rempart de recueillement et de silence dont il protégeait ses journées, il eût dit qu'il n'en avait pas le loisir : mais il est beaucoup plus probable qu'il n'en eut jamais le courage. Sa plume était trop lente à suivre vers les hauteurs une pensée qui les atteignait d'un bond. Pour solliciter les esprits et les attirer doucement à la vérité, la parole lui suffisait : le Maître, à vrai dire, s'était-il servi d'un autre instrument ? La parole s'adapte plus docilement aux impressions et aux mouvements de l'âme, et son influence est directe, visible, palpable, tandis que le livre

(1) *Un Evêque d'autrefois*, Mgr BERTEAUD, évêque de Tulle, par G. BRETON, supérieur du petit séminaire de Brives; 1 vol. in-8, de 404 pages; Paris, Bloud et Barral, 1898.

Digitized by Google

n'opère qu'au loin, et tardivement, et d'après un mode qui demeure d'ordinaire mystérieux. Or, Mgr Berteaud était de ces hommes qui ne se résignent pas à agir sans voir les suites de leur action et jusqu'où elle porte, afin de suppléer sur l'heure, par les ressources du génie, à ce qu'elle pourrait avoir d'incomplet et d'inefficace. Il semble avoir été convaincu que l'influence utile gagne à se circonscrire dans certaines circonstances, tout ce qu'elle perdrait à s'étendre, et que, pour le serviteur du Christ dont l'essentielle fonction est de « communiquer le Verbe », rien ne vaut le travail de tous les jours, sur un champ restreint, auprès d'âmes familières. De là, chez l'évêque de Tulle, une réelle impuissance à s'adresser par la voix du livre à un public inexploré. De là aussi, par un phénomène inverse, une inspiration intarissable, dès que son âme pouvait prendre contact avec un auditoire. Que ce fut au Colisée, ou à Paris, ou dans la chaire de sa cathédrale, ou dans les humbles églises de son diocèse, il parlait de verve et sans obstacle. Il fallait surtout l'entendre à l'Evêché de Tulle où il exerçait royalement les devoirs de l'hospitalité, ou dans les cabanes de ses paysans qu'il ne dédaignait pas de visiter — les seules visites qu'il fit, — ou à la table de ses prêtres, durant ces interminables veillées qui clôturaient chacune de ses visites aux paroisses. Lui, si timide devant sa propre pensée qu'il n'en pouvait souffrir l'expression écrite sans y vouloir apporter de perpétuelles retouches, il avait alors l'éloquence impérieuse et fascinatrice : on faisait tout naturellement silence autour de lui, les interrupteurs se recueillaient (il n'eût guère autorisé d'ailleurs la réplique ou la contradiction); bientôt, toute conversation ayant presque cessé, il discourait seul — magnifiquement. Et c'est ce qui donne à soupçonner qu'il y ait eu, dans son cas, une imperceptible coquetterie d'orateur qui méprise la « littérature » non parlée, parce qu'elle manque de spontanéité et de vie. Mais, tout compte fait, il vaut bien mieux accuser cette paresse qui se glisse si vite, sous de futiles prétextes, chez les plus robustes tempéraments intellectuels, quand ils se confinent dans la vie monotone d'une petite ville de pro-

Digitized by Google

vince et qu'ils n'ont pas les stimulants des amitiés littéraires. A cet égard pourtant, Mgr Berteaud avait été favorisé. De loin, Louis Veuillot réchauffait son activité : « Monseigneur, Monseigneur! Eh bien, je m'entête, je veux une lettre; et non pas une lettre pour moi, mais une lettre pour ceux qui ont besoin de vérité... Je veux les *mandements;* je les veux en ami, je les veux en fidèle, je les veux en soldat battu et qui cherche une revanche... Vous accepterez la gloire pour vous délivrer de moi. » Mais les mois s'écoulaient en vain. Découragé d'attendre l'œuvre promise, Veuillot finissait, de guerre lasse, par écrire à son ami : « Il est plus facile de vous décider à commander un pâté que de vous décider à relire une page. Ainsi, Monseigneur, on ne vous demandera plus rien. Nous sommes vaincus par votre douceur, par vos aveux, par votre résignation, par votre incapacité... »

Incapacité... Le mot semble dur, mais c'est Mgr Berteaud qui, le premier, l'a prononcé dans une réponse où il demandait grâce. La famille Veuillot pouvait — plaisant stratagème ! — solliciter tous les pâtés du monde, l'évêque de Tulle se sentait disposé à les envoyer, — il avait les mains toujours ouvertes, — pourvu qu'on ne lui demandât pas de composer des mandements. Dans un épiscopat de trente-six ans, c'est à peine, affirme son historien, si l'on en trouve sept ou huit de quelque longueur et d'une réelle importance.

On peut se demander jusqu'à quel point il y a lieu de déplorer cette stérilité. La théologie de l'évêque de Tulle, à laquelle M. Breton consacre une assez longue étude, offre plus d'un mérite, mais il n'apparaît point qu'elle ait été aussi neuve qu'on l'a prétendu. C'est un problème des plus délicats de savoir en quoi consiste ici l'originalité permise et possible. Car, à n'en pas douter, la théologie peut, elle doit, comme les autres sciences, chercher son accroissement providentiel. Pour immuables que soient les principes d'où elle part, ses étapes ne sont pas bornées, et elle a aussi une carrière à accomplir. Dans quelle mesure l'évêque de Tulle a-t-il contribué à cette marche en avant? Ceux qui se rap-

Digitized by Google

pellent son zèle à rendre populaires les doctrines romaines sur l'Eglise et sur le Pape trouveront peut-être la réponse facile. Et, en effet, il sut, à l'heure voulue de Dieu, remettre en lumière des vérités que le temps avait obscurcies ; il contribua même, pour sa part, à donner à la tradition une vogue imprévue, un tour hardi et toutes les séductions de la jeunesse. Ce fut là son mérite, qui n'est pas mince : il faut bien que l'Eglise ait des hommes pour ce travail d'adaptation et de vulgarisation. Mais ce qui exige encore plus de patience, de tact et de vigueur d'esprit, c'est l'art de reconnaître d'abord, puis de dégager, d'éclaircir et de fixer dans son vrai courant la tradition. En ce qui concerne l'infaillibilité pontificale, dont il fut un des défenseurs les plus éclairés et les plus ardents, — à l'évêché de Tulle, il n'était pas jusqu'au domestique de Sa Grandeur qui ne fût infaillibiliste et ne méritât d'être présenté comme tel à Pie IX —, en ce qui concerne d'ailleurs l'ensemble des doctrines confirmées au concile du Vatican, cette besogne préparatoire, d'ordre plutôt intellectuel, était à peu près achevée quand parut Mgr Berteaud. Il n'eut donc pas à s'en occuper d'une manière spéciale. Au reste, ses vues larges, mais un peu superficielles et parfois seulement ingénieuses, son admirable fécondité d'images, les envolées de son génie n'eussent pas suffi pour cette tâche proprement dialectique. On aurait toujours eu à redouter que l'élévation et la beauté de la forme ne vinssent à faire illusion — non pas, certes, sur la sûreté et l'orthodoxie, — mais sur la fermeté et la profondeur réelle du fond doctrinal. — Qu'on ne dise point : ces craintes sont chimériques. Le livre de M. Breton, qui est très sobre de réserves, permet cependant de noter quelques-unes des lacunes de cette théologie de voyant. A ne vouloir fixer que Dieu et les splendeurs de son Verbe, à ne hanter que les âmes, elle prend l'habitude de n'apercevoir les détails que de trop haut ou de trop loin. Les difficultés ne l'embarrassent plus, elle les méprise et les tait. Ce n'est pas le côté par où la doctrine touche aux problèmes qui agitent l'humanité, qu'elle aime volontiers à envisager. « Oh ! ne me parlez pas des affections

Digitized by Google

humaines, des actes humains, de la grandeur humaine, de la pensée humaine, de la sainteté humaine : c'est si peu de chose. » De là une certaine absence de psychologie dans les expositions de Mgr Berteaud : il n'avait pas au degré nécessaire le sentiment du lien qui unit la morale au dogme pur. Et c'est ce qui fait que ses livres — s'il en eût écrit — n'auraient pas efficacement répondu à tous les besoins des âmes, dans un temps et dans un pays où l'on publie que ce lien est brisé ou n'a jamais existé. Peut-être même certaines propositions eussent-elles scandalisé par l'exagération qu'elles contenaient ou le ton absolu dont elles étaient prononcées. Mgr Berteaud, estimant qu'il n'y avait que la science de Dieu qui méritât d'attirer l'attention d'un évêque, montra toujours de l'éloignement pour les sciences de la nature. « Chercher la vérité pour accroître la richesse et le bien-être, disait-il, c'est une profanation. » D'ailleurs la foi, pour lui, ne dominait pas seulement, elle contenait, elle absorbait les autres sciences : le premier principe de la vraie méthode scientifique, ce n'était, pensait-il, qu'un grand esprit de foi. Cette idée lui donnait une assurance superbe. Il soutenait sans hésiter que le soleil tourne autour de la terte, que la terre est le centre du monde. Et voici la raison qu'il en apportait : « L'astre que le Verbe a choisi pour son séjour, pour le théâtre de ses manifestations, ne saurait être attaché comme un esclave au char du soleil, et condamné à courir sur ses pas... »

C'est l'inconvénient des métaphores, Mgr Berteaud ne s'en défiait pas : en les appelant à son aide, il croyait s'en rendre maître. La vérité, c'est que son regard, ébloui par leur éclat, ne pouvait plus ensuite s'en détacher. Quand le théologien chez lui ouvrait libre carrière au poète, le poète finissait bien vite par chanter tout seul.

L'hymne, alors, était sublime. Le ton très élevé ne baissait jamais. Peu importait l'heure et le lieu. Tout lui était occasion de célébrer la magnificence du Créateur. « Savez-vous ce que vous faites en ce moment, disait-il parfois un peu solennellement à ses convives ? En mangeant ce pain, ces mets, ces fruits, vous les divinisez, vous en faites une

Digitized by Google

portion de Dieu ; oui, par l'homme, les créatures communient à Dieu... » Et le geste — très noble toujours — accompagne la parole ; à un prêtre qui se lève avant la fin du repas, pour aller prêcher au Carmel : « Les filles de sainte Thérèse ont faim du Verbe... Va leur donner en abondance le pain de vie... Mais en partant — ajoute l'évêque avec condescendance — prends ce gâteau ; il est sucré, il répandra sur tes lèvres un suave parfum ; tes paroles en seront plus douces à l'oreille de mes enfants... » — S'il est ainsi à table, si, comme les saints franciscains. ses ancêtres, quoique avec moins de simplicité, il répand sur les moindres choses les fleurs mystiques de sa poésie, que sera-t-il devant un auditoire d'élite qui vibre a l'unisson de son âme ? Il faudrait pouvoir relire ici son sermon sur l'Eucharistie, prononcé à Saint-Eustache : son biographe a bien raison de noter à ce propos que la langue qu'il parle est un modèle de cette langue *universelle*, également intelligible aux savants et aux ignorants. Mais la poésie des images, le sentiment qui anime tout le morceau, sont d'une essence supérieure et font oublier la beauté de la forme dont Veuillot écrivait cependant en une autre circonstance : « On dirait que cette *acqua vergine* bondit d'une source plus escarpée et se gonfle d'une neige plus choisie. Elle a des saveurs, un cristal, une harmonie à part. »

Mais surtout que sera-t-il, ce poète, en pleins champs, au milieu de son peuple, dans ces tournées diocésaines qu'il accomplit au premier éveil du printemps, avec une « lenteur sacrée », à pied, le plus possible, afin de rester plus près de la nature ? Il dit alors à ses paysans : « Vous êtes nobles et beaux, vous êtes comme des dieux ; les anges vous contemplent avec admiration, car vous êtes les soutiens du monde... C'est vous qui donnez aux hommes le pain de chaque jour ; c'est vous qui donnez à Dieu le pain et le vin dont il fait son corps et son sang... Restez dans vos campagnes, vous êtes des privilégiés, car vous n'avez qu'à lever les yeux pour voir Dieu. — Allons, répond encore l'évêque à ceux qui lui parlent de la pauvreté de son diocèse, allons, tu ne sais pas ce que tu dis. (Il tutoyait tout le monde, enfants,

Digitized by Google

fidèles, prêtres, maires de village, préfets, évêques même, à l'occasion...) Cette terre est belle parce qu'elle est pauvre, l'homme y est moins asservi qu'au sein des campagnes opulentes, sur cœur y monte plus librement vers Dieu... » — Un jour de promenade avec Veuillot, voici que, tout à coup, loin des routes battues, dans un beau cadre d'arbres ouvert sur l'horizon, apparaît un laboureur poussant ses bœufs attelés à la charrue. L'évêque s'arrête : « Regardez ! voilà l'homme... Pour le Verbe qui devait naître, l'homme a été conçu ; et pour l'homme-Dieu, le monde a été fait... Par cet humble chrétien, ces bois, ces champs respirent notre doux Jésus. » — On saisit ici une des raisons humaines — il y en avait d'autres toutes surnaturelles et canoniques — pour lesquelles Mgr Berteaud ne voulut pas quitter son cher diocèse de Tulle. « A l'évêque, s'écrie-t-il dans un projet de lettre très curieux et malheureusement incomplet sur la *tournée épiscopale*, à l'évêque les champs, les vallées, les monts ; chaque agneau lui est précieux. Les agneaux ne paissent pas sur les bords de fer des routes nouvelles ; ces bruits et ses dangers les tiennent écartés. A l'évêque ces bons vieux chemins inégaux, brisés, que l'arbre ombrage, que la mousse tapisse. Qu'il aille par là, bénissant, consolant, souriant à ses peuples aimés... »

Tel apparut aux peuples cet *évêque d'autrefois*, aux formes majestueuses, malgré ses familiarités voulues, aux lèvres harmonieuses, malgré sa rhétorique à demi surannée. Tel vous le retrouverez à travers les pages très intéressantes de son biographe. Sans doute il vous faudra démêler les traits importants de sa physionomie au milieu de quelques longueurs ; mais, dans le livre de M. Breton, les répétitions ont aussi leur charme. On ne s'y lasse pas d'écouter l'écho d'une âme qui ne fut point banale, même dans ses paradoxes. Si l'on s'étonne de voir l'évêque de Tulle fulminer contre les chemins de fer, « ces prisons rapides », ces « caisses », l'on s'amuse à penser qu'il était obligé quelquefois à des concessions, ne fût-ce que pour aller embrasser son ami Veuillot, ne fût-ce que pour se rendre au concile. Si l'on se demande pourquoi il s'obstinait à user du patois

Digitized by Google

qu'il parlait fort mal, on se console en songeant qu'il aurait pu écrire, qu'il a écrit des pages qui méritent de compter parmi les plus savoureuses de la langue, et qu'enfin, à ses heures d'inspiration, quand son génie s'épanchait sans contrainte et sans apprêt, ce poète avait des trouvailles sublimes, qu'il appelait les impies des « sots éternels » et les pauvres des « dieux en fleur ».

C. Bouvier.

Digitized by Google

LE

# TEMPLE DE LA FONTAINE [1]

Certain jour, chez le peuple rat
Se tint, dit-on, une assemblée;
Tous s'y trouvaient; jamais on ne vit ni verra
De longtemps pareille mêlée :
Rodilardus eût eu beau jeu;
Barons, vilains, marquis, rats des champs, rats de ville,
Tous avaient déserté leur souterrain asile
Pour accourir au même lieu.
Le danger de la république
Ne faisait point pourtant, en cette occasion,
L'objet de la réunion;
Et quant à causer politique,
Oncques les rats n'en font une occupation.
On voulait élever un temple à La Fontaine.
Digne en est la divinité,
Car, malgré qu'il soit fils de la nature humaine,
Il vaut bien un Jupin ; — bref, le cas arrêté,
Il fallait, comme il est justice,
Désigner l'architecte, et régler l'ornement
Du monument.

(1) La fantaisie qu'on va lire a été composée, il y a quelque vingt ans, par un élève de rhétorique pour une séance littéraire; sur la demande que nous lui en avons faite, l'auteur a bien voulu, après l'avoir fortement retouchée, nous permettre de la reproduire.



Digitized by Google

Avis divers : Raton voulait un édifice
Qui de tous les maçons épuisât l'artifice.
Le vieux Méridarpax, lui, voulait lésiner :
Les temps étaient bien durs; où trouver les finances
Qu'exigeaient de telles dépenses?
L'Etat, pour y suffire, allait se ruiner;
Il faudrait emprunter, suivrait la banqueroute,
Et cent autres raisons. — Il n'avait pas fini,
Quand on vit arriver, tout poudreux de la route,
Une patte en écharpe et le museau bruni,
Un vieux rat, un vieux rongemaille :
Point de queue : il l'avait perdue à la bataille;
Point d'oreilles non plus,
Car pareille aventure
Avait rogné jadis ces membres superflus ;
C'était un monstre de nature.
Aussitôt pour le voir
Tout le monde s'empresse;
Pour le bien recevoir
On se pousse, on se presse :
Les jeunes gens, dans cette espèce,
Ont des égards
Pour les vieillards.
Enfin il peut parler : un instant il promène
Son regard sur la foule assise à ses genoux;
Puis, d'une voix cassée et qu'on entend à peine :
« Mes chers amis, dit-il, je suis venu vers vous
Quoique bien vieux; je suis le Rat de La Fontaine.
Depuis longtemps déjà, je vivais doucement
Dans mon fromage de Hollande;
Je n'en étais sorti que pour l'enterrement
De ce bon père... Hélas ! que ma douleur fut grande !
Je l'aimais tant ! Ah ! que les dieux
(Et de sa patte il s'essuya les yeux)
Qu'au premier rang les dieux lui donnent une place
Parmi les hôtes du Parnasse !
Mais j'appris l'autre jour, en rongeant un journal,
Ce qu'avait résolu votre reconnaissance,

Digitized by Google

Et quelle était votre espérance
De lui bâtir un temple. Alors, tant bien que mal,
Et par monts et par vaux traînant mon existence,
J'ai marché tout impatient
De vous dire aussi ma pensée.
Eh quoi ! pouvais-je voir d'un œil insouciant
La gloire de l'auteur de ma gloire passée ?
Hélas ! encor je me souviens
De ces heures pleines de charmes,
Où, pendant nos longs entretiens,
Je lui contais mes peurs, mes exploits, mes alarmes ;
Comment, un jour, je devinai
Que sous un bloc enfariné
Maître Mitis se cachait pour me prendre,
Ou bien comment je sauvai le Lion
Retenu dans les rets de son fatal esclandre.
Il m'écoutait toujours avec attention ;
Et si parfois d'une expédition
Je revenais meurtri, sa sensible nature
Le faisait pleurer même en pansant ma blessure.
Cet homme aimait les animaux :
Tout ce qui souffre sur la terre,
Alouettes, fourmis, fretin et vermisseaux,
Venait lui dire sa misère.
Modeste en son mérite, en amitié sincère,
Fidèle toujours au malheur,
Son esprit était grand, plus grand était son cœur.
O mes amis ! non, point de temple magnifique,
Point de rares métaux, point d'or, point de portique
Pour celui qui fut humble, aimant, naïf et bon :
Faisons-lui des honneurs simples comme sa gloire :
Qu'un autel de gazon
Aux siècles à venir conserve sa mémoire ;
Que chaque jour on y porte un bouquet
De fleurs des champs, de thym coquet
Qui garde à nos neveux sa pensée immortelle.
Amant de la nature, il la trouva plus belle
Que les monuments orgueilleux

Digitized by Google

Qu'en son indigence réelle
Erige un art ambitieux :
Que la nature seule élève donc le gage
Du culte qu'à ce dieu nous prétendons vouer;
Qu'elle nous prête son langage
Capable seul de le louer ! »

Ainsi, dans sa simple éloquence,
Parla le vieux doyen :
On applaudit à ce moyen,
L'avis fut trouvé bon ; on se mit en dépense
De peine et de travail : chacun porta son faix,
Qui son brin de gazon, qui son feuillage épais ;
Et lorsque enfin, l'œuvre parfaite,
Fut arrivé le jour de fête
Choisi pour dédier le rustique palais,
Devant la foule réunie,
Sur la porte d'entrée on fit mettre ces vers :
*Au poète profond dont le riant génie*
*Par la bouche des rats instruisit l'univers.*

X...

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

**Kalendarium manuale utriusque Ecclesiæ Orientalis et Occidentalis,** academiis clericorum accommodatum,... auctius atque emendatius iterum edidit Nicolaus NILLES, S. J. — Œniponte, 1896, gr. in-8 de LXXII-536 p., pl., carte. — Prix : 8 fr. 75.

Le sous-titre de cet ouvrage laisse entendre que l'auteur l'a destiné surtout aux élèves des grands séminaires : il a sûrement visé des établissements où les études sont très fortes, car ce livre est d'une grande érudition, et il n'est pas certain que les savants eux-mêmes puissent en faire tous facilement usage. Le but de l'auteur — professeur de théologie et de droit canonique à l'université d'Inspruck — a été de fournir aux Orientaux la preuve par les documents liturgiques, que leurs usages et leurs croyances sont, sur bien des points où l'esprit de parti croit voir des divergences, conformes à ceux de l'Eglise occidentale. La part de l'Orient est donc prépondérante dans ce premier volume, et elle ne sera pas moindre dans le second.

Le P. Nilles a pris pour épigraphe un texte de saint Jean Chrysostome où il se lamente, auprès des fidèles de son temps, de l'ignorance dans laquelle ceux-ci persévéraient à l'endroit des causes originelles des fêtes ecclésiastiques. Qu'aurait-il dit s'il eût vécu à notre époque ? Remercions donc l'auteur du *Kalendarium* de la quantité de notions exactes sur la liturgie, l'histoire ecclésiastique, l'archéologie, le dogme, le droit canonique même qu'il a accumulées dans son travail et qu'on chercherait vainement dans nos manuels de liturgie. Il commence par la description des livres liturgiques grecs : ménées, synaxaire, typicon, triodion, pentecostarion, octoéchus, paraklétiké, horologion, etc., en usage chez les Slaves et les Roumains, non

Digitized by Google

moins que chez les Byzantins; suit l'explication des termes liturgiques plus fréquemment employés. L'Eglise orientale possède quatre rites autorisés : grec, syriaque, copte et arménien; ce dernier est le seul qui n'ait pas de ramifications. Le rite grec se subdivise en grec pur, melchite, slave et roumain; encore le slave comprend le ruthène et le bulgare. Quant au syriaque, il embrasse le syrien pur, le chaldéen et le maronite; le deuxième se subdivise à son tour en chaldéen proprement dit et en malabare. Enfin il y a le copte égyptien et le copte abyssin ou éthiopien. Suivent, en face l'un de l'autre, le calendrier grec et le calendrier latin; ce dernier n'a rien d'archaïque : il représente le romain actuel. L'auteur reprend ensuite les mois et les jours, pour donner sur chaque fête et chaque saint un commentaire plus ou moins développé, dans lequel il recherche les origines des solennités et leurs attaches historiques. Mais qu'on ne s'y trompe pas : dans cette partie fondamentale du livre, qui occupe les pp. 43 à 374, c'est de l'Eglise grecque qu'il s'agit : sa sœur cadette d'Occident n'y trouve à son usage que les fêtes et les saints qui lui sont communs avec son aînée. Pour combler en quelque sorte cette lacune, l'auteur a donné à nouveau (pp. 376-87) les parties du calendrier de l'Eglise occidentale non comprises dans le précédent, se bornant à ajouter la date de la mort de chaque saint, mais sans allégation d'autorité et sans attestation sur l'époque où leur culte a été introduit dans notre liturgie. On saisira aisément le motif pour lequel l'auteur a joint à cette sèche nomenclature trois longs documents sur André Bobola, Marguerite-Marie Alacoque et Edmond Campian. Suit un spécimen de calendrier *pro clero Romano* en 1895, puis une étude sur le Martyrologe romain et son calendrier, avec reproduction intégrale des 1er janvier, 1er août, 6 et 25 décembre. Viennent enfin les calendriers des nations orientales en caractères originaux, et diverses notes spéciales, une entre autres sur l'usage de la langue slave dans les églises de rite latin.

Cette nouvelle édition se recommande à l'aide de 14 lettres approbatives émanées d'archevêques et d'évêques de divers rites, en italien, latin, grec, russe, roumain et hongrois. U. C.

Digitized by Google

**Les Saints.** — *Saint Augustin*, par Ad. HATZFELD. 1 vol. in-16 de XV-184 pp. — *Sainte Clotilde*, par G. KURTH, 1 vol. in-16 de 181 pp. — *Saint Augustin de Canterbury et ses compagnons*, par le R. P. BROU, S. J. 1 vol in-16 de XI-211 pp. — *Le Bienheurenx Bernardin de Feltre*, par E. FLORNOY. 1 vol in-16 de 193 pp. 1896. Paris, Victor Lecoffre. 2 fr. le volume.

L'héritier d'une dynastie de libraires catholiques a voulu ajouter quelque chose au prestige de son nom, et à la gloire de la maison dont il est aujourd'hui le représentant bien connu. M. V. Lecoffre a eu l'idée de publier une collection de vies de saints conçues dans une manière toute nouvelle, et propres à provoquer l'attention du public d'aujourd'hui, si exigeant pour toutes les productions historiques. Pour bien comprendre le caractère de cette collection, laissons parler celui qui en a bien voulu accepter la direction, M. Henri Joly, très avantageusement connu pour l'enseignement philosophique qu'il a donné à la Sorbonne et au Collège de France, plus encore par les ouvrages de philosophie où il a professé les idées les plus franchement spiritualistes. Il nous dit : « Les promoteurs et les premiers adhérents de l'œuvre projetée sont des catholiques : ils tiennent donc à ce que cette œuvre demeure orthodoxe. Mais il leur a paru qu'il était temps de composer des vies de saints dans un esprit plus critique, plus littéraire, plus historique et surtout plus social que ce qui s'est généralement fait jusqu'à ce jour. C'est pouquoi les choix se sont portés de préférence sur les saints qui, non contents d'édifier les fidèles, ont agi plus visiblement sur la civilisation, sur les mœurs, sur les idées, sur la philosophie, sur la littérature même et sur les arts... La science contemporaine a le devoir de faire un départ aussi juste que possible entre ce qui est simplement légendaire et ce qui est vraiment authentique dans les vies de ceux qu'elle étudie. » Il cite aussi Mgr Dupanloup, qui a écrit *sur la véritable manière d'écrire les vies des saints* de si belles pages, dont il extrait le passage suivant : « Avant tout et par-dessus tout, l'amour du saint ; puis une étude approfondie de son âme et de sa vie, dans les sources, dans les documents contemporains ; puis la peinture de cette âme, de ses luttes, de ce que furent en elles la nature et la grâce ; tout cela tracé avec simplicité, vérité, noblesse, pénétration profonde et vivants détails, de telle sorte que le saint et son temps soient fidèlement représentés, mais que le saint cependant ne disparaisse jamais sous les faits collaté-

Digitized by Google

raux de l'histoire, et reste toujours, dans le récit, au premier plan des faits vrais, authentiques, précis, mais groupés avec art et habilement disposés, dans un ordre savant qui prépare et éclaire tout... » Certes l'hagiographie qui remplira toutes ces conditions fera une belle œuvre, et méritera la reconnaissance de tous. Dans cette fin de siècle à laquelleon adresse tant de reproches mérités, il y a, Dieu merci, une foule d'âmes qui savent encore goûter des livres franchement chrétiens, pourvu qu'ils soient composés avec un soin suffisant. Voyons donc ce qu'il faut penser des quatre volumes de cette collection qui nous ont été adressés.

Celui qui a paru le premier est consacré à *saint Augustin.* « A tout Seigneur, tout honneur ! » et une étude consacrée au grand docteur de l'Eglise, si elle eût été digne du sujet, ne pouvait manquer de disposer favorablement à l'égard de cette collection. Mais, pour l'exécuter, il eût fallu choisir un théologien hors de pair. M. A. Hatzfeld, si éminent dans d'autres domaines, n'était pas suffisamment préparé pour écrire ce livre. Il semble d'autre part l'avoir rédigé assez précipitamment, sans consulter toutes les sources, et sans s'inspirer des meilleurs ouvrages consacrés à saint Augustin. C'est l'impression que nous a donnée la lecture du livre, et elle nous a été confirmée par la bibliographie dressée par l'auteur lui-même. Le plan n'est pas non plus heureux. Au lieu de raconter d'abord la vie du docteur (pp. 1-94), pour étudier ensuite sa doctrine (pp. 95-180), il aurait été préférable de traiter à la fois ces deux parties : les œuvres auraient éclairé la vie et l'auraient fait mieux ressortir. Nous avons été surpris aussi de voir exposer, dans deux chapitres séparés, la théologie, puis la philosophie de saint Augustin, qui sont si étroitement unies dans la pensée et dans les écrits de cet admirable génie.

Quant à l'ouvrage de M. Godefroid Kurth, nous pouvons lui décerner cet éloge qu'il ne pouvait être meilleur qu'il n'est. En effet, nul n'était aussi capable que l'éminent professeur de nous faire connaître la sainte princesse qui a conduit la France dans le giron de l'Eglise. Ceux qui ont lu son *Clovis* ne me contrediront pas. Mais quoi ? il aurait fallu trouver assez de documents pour reconstituer d'une manière suffisante la vie de sainte Clotilde. Or, parmi les rares récits qui nous ont été transmis, il en est que le loyal historien rejette résolument, comme étant manifestement apocryphes. Ce qu'il a cru devoir conserver était

Digitized by Google

trop insuffisant pour lui permettre de nous retracer une sainte Clotilde bien vivante et bien caractéristique. Il le dit lui-même avec beaucoup de charme : « On dirait d'une de ces nobles fresques d'autrefois, qui trônaient dans l'or de leur auréole et avec l'éclat de leurs couleurs vives, et qu'une époque de décadence a recouvertes d'un badigeon barbare. Les soins pieux de l'érudition moderne peuvent bien enlever cette couche de fard, mais ne restituent pas ce que le temps et le vandalisme ont détruit. Les traits les plus délicats ont disparu à jamais, et ce serait téméraire de prétendre les reproduire dans leur suavité primitive. Ce qui en subsiste toutefois, cette allure si gracieuse sous les longs voiles de la veuve, ce geste plein de dignité pudique et de majesté royale, cette haute spiritualité que révèle la modeste beauté des contours, voilà ce qui vit et parle avec assez d'éloquence, pour s'imposer à la pieuse vénération des fidèles et au respect des indifférents. »

En résumé, ce livre présente des lacunes considérables, mais il ne pouvait manquer d'en avoir. Nous ne croyons pas que, de longtemps, un historien se hasarde à traiter un sujet où M. Godefroid Kurth a révélé une fois de plus ses rares qualités de savant et d'écrivain.

La troisième monographie dont nous avons à parler, est due au R. P. Brou. A parler franchement, elle ne répond pas au programme que M. H. Joly a tracé pour les ouvrages qui doivent entrer dans la collection « *les Saints.* » L'auteur nous dit très explicitement dans son avant-propos : « C'est ici beaucoup moins la vie d'un saint que l'histoire d'une œuvre ; et, pour beaucoup, le héros du livre ne sera pas tant le moine Augustin que le pape saint Grégoire. La conversion des Anglo-Saxons forme l'épisode le plus brillant de cet admirable pontificat... ; au Martyrologe, saint Grégoire, aujourd'hui encore, reste « celui qui amena les Anglais à la foi catholique. » Quant à saint Augustin, le premier des lieutenants de la papauté à cette conquête, il est peu connu en somme : la mission éclipse en lui l'homme et le saint. Or, la mission commence avec les projets avortés de saint Grégoire encore moine, et elle ne s'achève qu'à la mort du dernier archevêque italien de Canterbury. C'est de toute cette période que j'essaye de faire le tableau... »

Tel est le but du livre ; voici maintenant les qualités que nous y avons constatées. C'est d'abord un véritable esprit critique, tel que nous le souhaitons aux catholiques qui veulent écrire

Digitized by Google

l'histoire à cette époque. C'est encore une grande sûreté de coup d'œil quand il s'agit d'apprécier et de raconter les difficultés que saint Augustin rencontra dans son apostolat, notamment de la part des chrétiens de race celtique. C'est aussi une érudition sérieuse, fruit de laborieuses recherches. Le livre est écrit d'un beau style, par un religieux qui a vécu en Angleterre. Ce que nous venons de dire suffit pour faire entendre qu'il y a plaisir et profit à lire l'étude du P. Brou.

Quant à l'œuvre de M. Flornoy, si elle est moins savante que celle du docte religieux, elle est très vivvante et présente avec beaucoup de relief la physionomie du bienheureux Bernardin de Feltre. Nous avons été heureux, en le lisant, de lier connaissance avec l'un de ces moines franciscains qui ont été pour l'Italie du moyen âge des apôtres toujours populaires et souvent écoutés. Au XV^e^ siècle, ce pays présentait un triste spectacle : « une nation divisée contre elle-même, proie du despotisme ou de la démagogie, sans élan pour les grandes causes, affinée, mais non fortifiée par la culture intellectuelle, rebelle à toute sage direction, tel est le disciple infidèle que Bernardin s'efforcera de ramener à la pratique des vertus morales et civiques. » Pour délivrer l'Italie des maux qui l'affligeaient, il eut beaucoup à lutter : il lutta par l'exemple d'une vie mortifiée, par une prédication constante, par ses efforts pour la réforme des mœurs et la pacification des cités, par sa hardiesse à combattre les juifs, enfin par l'institution des Monts-de-piété, qui prêtaient aux petits et aux classes moyennes pour les délivrer de la tyrannie des usuriers.

Peut-être M. Flornoy aurait-il pu faire un livre plus érudit, en consultant des sources qu'il paraît ne pas connaître. Mais, telle qu'elle est, cette œuvre a de la valeur. Elle nous fait bien connaître le saint et le milieu dans lequel il a vécu. Le style chaleureux dans lequel elle est écrite, contribuera à la faire mieux goûter et à lui faire acquérir une juste popularité.

A. L.

**Les Grandes journées révolutionnaires,** *Histoire anecdoctique de la Convention nationale* (21 septembre 1792-26 octobre 1795), par Paul Gaulot, ouvrages orné de gravures. Paris, Plon, 1897, in-8, III-393 p.

Le titre de l'ouvrage de M. Gaulot en indique assez bien le contenu. Quinze chapitres le composent, dont les principaux

Digitized by Google

sont consacrés aux procès de Louis XVI, de Charlotte Corday, de Marie-Antoinette, des Girondins, d'Hébert, de Danton, de Fouquier-Tinville, à l'affaire de la Compagnie des Indes, aux trois journées de thermidor, et au 13 vendémiaire. A cela s'ajoutent des études sur la salle des séances de la Convention nationale, sur les fêtes de la Régénération et de l'Etre suprême, sur les mois républicains, sur Louis XVII. Enfin on a la liste des membres de la Convention nationale avec leurs votes dans le procès de Louis XVI.

Un petit nombre des jugements de l'auteur sont discutables. Par exemple, on lui accordera difficilement que les hommes de la Révolution aient eu « le génie des cérémonies populaires » ; les solennités, généralement grotesques, qu'ils voulurent substituer au culte catholique, tombèrent bientôt dans un discrédit absolu (Cf. Sicard, *A la recherche d'une religion civile*, 1895, p. 227-30). Il est étonnant que M. Gaulot n'ait pas osé trancher la question de la mort de Louis XVII au Temple. Du reste, M. Gaulot juge moins qu'il ne raconte, et ses récits, nets, exacts et vivants, se lisent avec un vif intérêt. F. V.

**Les Frissons**, par Charles de Saint-Cyr. Chaumel, 1897.

Il ne serait sans doute pas difficile d'égayer la galerie aux dépens de ce petit volume. Les incorrections et les impropriétés s'y épanouissent abondamment; et l'on n'aurait qu'à se baisser pour y cueillir de beaux échantillons de cette flore malencontreuse. Mais à quoi bon? Le jeu des citations perfides est un médiocre procédé de critique. Ne savons-nous pas que les œuvres les plus originales sont souvent le moins à l'abri de ce genre d'attaques? Disons donc simplement que M. de Saint-Cyr est un écrivain très jeune, d'un talent encore fruste, et qui a lu Verlaine avant d'avoir acquis une facture solide.

Mais les broussailles d'une forme enchevêtrée et bizarre ne peuvent cacher tout à fait l'âme du poète. Ame neuve et frémissante, en qui le moindre souffle éveille des frissons douloureux! Ame épeurée que la nuit énigmatique et les levers de lune emplissent de doute, et qui se blottit, avec des gestes d'enfant malade, dans l'amour de son Dieu :

> Vous êtes le Dieu bon plus que le Dieu puissant :
> Ayez pitié, Seigneur, de votre enfant qui doute.

Digitized by Google

Les meilleures pièces du recueil sont d'inspiration religieuse. Après maintes angoisses, où les nerfs, sans doute, eurent autant de part que la pensée, après maints appels au Dieu de l'Eglise et des sacrements, le poète paraît se reposer dans une foi définitive, et son livre se clôt sur une paraphrase des Sept Paroles. Tout cela vaut surtout par l'évidente sincérité de l'auteur. Au moins, ici, nous n'avons pas affaire à un industriel pseudo-mystique; c'est bien une âme qui se plaint, qui prie et qui chante. Quel dommage que ces chants soient d'un rythme si brisé, d'une mélodie si incertaine et confuse! C'est à ce point que l'on ne pourrait s'aventurer à citer une pièce entière sans se faire soupçonner de quelque intention malicieuse.

La même gaucherie, mais aussi la même spontanéité naïve se retrouve dans les poèmes d'inspiration sentimentale — des sonnets pour la plupart. Des images fraîches, çà et là, en rehaussent le fond un peu banal. Mais que viennent faire dans ce recueil les sonnets archéologiques sur les antiquités mexicaines? Il y a là des vers d'une cocasserie indescriptible. A rencontrer, au coin d'un hémistiche, les noms effarants de Nesahualpilli ou d'Huitzilipotchli, on se demande d'abord si le poète ne se moque pas de nous, et l'on se rappelle les facéties d'Ernest d'Hervilly :

..... Huit cent trente itzibous
Ne se rencontrent pas dans le creux des bambous.

Mais ici, la maladresse même de la facture est un signe trop certain de gravité. Il faut donc, sans doute, attribuer ces débauches d'exotisme à des réminiscences de Leconte de Lisle, qui lui-même ne réussit pas toujours, malgré sa grande virtuosité, à rendre tolérable ce genre de divertissements ethnographiques.

Avec tout cela, M. de Saint-Cyr n'est pas incapable, s'il travaille et s'il devient sévère pour soi, de nous donner quelque jour un bon livre. Rien n'est plus téméraire que de jouer au prophète; et l'avenir seul pourra nous apprendre si nous avons là les brouillons d'un écolier ou les premiers tâtonnements d'un vrai poète.

A. DESFARGES.

Digitized by Google

# CHRONIQUE

## *SOCIÉTÉ CATHOLIQUE D'ÉCONOMIE SOCIALE*

Fondée par Mgr Freppel, évêque d'Angers.

GROUPE LYONNAIS

*Séance de décembre 1897.*

La séance est ouverte sous la présidence de M. le vicaire général Déchelette qui récite la prière.

Sont présents MM. Vindry, vicaire général; Henri Beaune, doyen de la Faculté catholique de droit; Louis Chavent, membre de la Chambre de commerce de Lyon; Charmetant, Guise, fabricants de soieries; A. Gairal, A. Poidebard, Charles Jacquier, professeurs à la Faculté catholique de droit; Hermann Blanchon, ancien magistrat, etc.

En quelques mots M. Henri Beaune, l'un des vice-présidents, rappelle les travaux de la précédente année.

La parole est donnée à M. F. Lucien Brun pour la lecture de de son rapport sur les « œuvres post-scolaires » et les progrès dus, depuis quelques années, soit à l'intervention des pouvoirs publics, soit à l'initiative privée, dans l'enseignement professionnel.

Le 29 juillet dernier, le *Journal Officiel* a publié un rapport adressé au ministre de l'instruction publique; il est traité dans ce rapport des cours d'adultes, des conférences populaires et des œuvres complémentaires de l'école.

Digitized by Google

L'auteur cite les paroles suivantes adressées par S. S. Léon XIII au Supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes :

« L'œuvre des patronages est capitale. En instruisant les enfants dans leurs écoles, les Frères n'ont fait que la première partie de leur besogne. La seconde est aussi importante, plus importante encore, s'il est possible..... Il faut, à moins d'impossibilité absolue, que dans toute maison d'école existe comme corollaire indispensable un patronage de jeunes gens. »

Sur ce terrain, comme sur les autres, le gouvernement entend combattre l'influence catholique. La même année, en effet, M. Leygues saisissait de la question le corps universitaire. Son successeur, M. Poincaré, vint, à son tour, demander un « lendemain à l'école; il ne faut pas laisser compromettre, faute de ce lendemain, le grand œuvre intellectuel et moral voulu par les auteurs des lois scolaires (1). Le gouvernement ne veut pas créer un enseignement nouveau, mais il compte sur le concours du corps universitaire et sur celui de tous ceux qui comprennent la nécessité de défendre les principes de la législation nouvelle. Il faut, pour répondre à tous les besoins, une variété très grande de programmes et de méthodes; que chacun agisse, le gouvernement ne lui manquera pas. »

Ce que semble désirer le ministre, c'est le développement des sociétés d'enseignement libre telles qu'il en existe dans plusieurs villes; sociétés imbues des idées de neutralité apparente et d'hostilité effective qui ont inspiré nos législateurs. Ces sociétés font l'œuvre du gouvernement; il ne se substituera pas à elles, mais les aidera au contraire de son appui moral et pécuniaire (2). Il s'agit de grouper tous les efforts, toutes les initiatives, d'où qu'elles viennent, contre l'action des œuvres catholiques; et pour connaître complètement le plan adopté, il faut encore lire le discours prononcé au Sénat, le 13 mars 1897, par l'ancien ministre Combes; radicaux et opportunistes poursuivent un même but.

Les documents officiels sont pleins de menaces pour l'avenir; mais ils sont aussi pleins d'encouragements, car l'œuvre de l'Eglise y est appréciée souvent comme elle le mérite et la terreur qu'elle inspire encore à ses ennemis ne doit pas nous laisser croire à une définitive impuissance ni tomber dans la désespérance.

(1) Voir sur ces questions le Bulletin du ministère de l'Instruction publique.
(2) On trouvera dans les documents officiels d'utiles indications sur diverses associations.

Digitized by Google

Au début de l'année 1894-95, il y avait 8,228 cours, deux ans après (en 1896-97), 24,528. Ces cours s'adressent aux jeunes gens et aussi aux jeunes filles ; les cours de jeunes filles se multiplient, hélas ! plus rapidement encore que les cours de jeunes gens.

Il y avait, en 1889, 51 associations d'anciens élèves, il y en avait, l'année dernière, 1,550. Et tout cela dans quel but ? Ecoutons M. Petit : « Ce que l'on obtient au nom de la piété, il est nécessaire de le conquérir au nom de la solidarité ». C'est au ministre de l'Instruction publique qu'est tenu ce langage.

Après avoir résumé les résultats obtenus par le gouvernement et ses amis, le rapporteur a examiné les œuvres catholiques dans leur état actuel, et les moyens de s'opposer à la réussite du plan de campagne dirigé contre nous.

Le gouvernement cherche à imiter l'Eglise ; elle a pris l'initiative de toutes les œuvres qu'il veut entreprendre. Les patronages existent partout, les associations d'anciens élèves, et toutes celles destinées à maintenir les résultats de l'éducation reçue à l'école, sont nombreuses. Quant à l'enseignement professionnel, il n'a pas davantage été oublié ; tout le monde y a pris part, individus et associations.

Deux écoles existent à Lille à côté des Facultés catholiques, l'une destinée à l'industrie, l'autre à l'agriculture.

Les congrégations religieuses et le clergé séculier se sont mis de la partie ; dans la seule région lyonnaise on peut citer plusieurs établissements appartenant au clergé séculier, à la Compagnie de Jésus ou aux Frères. Ces établissements, créés sur des modèles différents, répondent aux nécessités diverses de l'industrie moderne.

Les catholiques de France n'ont donc pas à créer, au sens propre du mot, une œuvre ou une série d'œuvres nouvelles ; mais à compléter celles qu'ils possèdent déjà, surtout à les multiplier. Les efforts, isolés jusqu'ici, doivent être coordonnés et former un ensemble qui permette, à tous et à chacun, de trouver dans un établissement, où Dieu règne encore, l'enseignement dont il a besoin.

L'entreprise exige quelques ressources nouvelles, et beaucoup de discernement. Il faut un personnel enseignant spécial, et parfaitement apte à la mission difficile qui lui sera confiée. Il faut enfin se laisser guider par les circonstances de temps et de lieux ; tel genre d'enseignement, telle méthode, utiles dans une

Digitized by Google

ville, ne le seront pas dans une autre. Il faut donc éviter les mots d'ordre, les systèmes, la publicité bruyante des congrès; le bruit ne fait pas de bien, jamais proverbe ne fut plus vrai.

Après la lecture de ce rapport, la discussion générale a été ouverte. Y prennent part : MM. Déchelette, Vindry, Beaune, Chavent, Guise, Jacquier, etc.

A la suite d'observations présentées par M. Charles Jacquier, sur les devoirs des industriels, individus ou sociétés envers leurs employés, la question des devoirs des porteurs d'actions, dans les sociétés anonymes, est mise à l'ordre du jour.

La séance est levée après la récitation de la prière.

X...

---

*Propriétaire-Gérant :* P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

# SAINT PIERRE FOURIER [1]

Il fait toujours bon d'écouter les leçons que nous donne l'histoire. A son école, nous apprenons, non pas seulement à connaître ce qu'est l'homme dans tous les temps et tous les pays, avec ses travers et ses qualités, mais encore à orienter notre vie et à prendre de viriles résolutions pour en remplir tous les devoirs. Si, d'aventure, les personnages et les événements que nous étudions appartiennent à des époques de crise et à des temps troublés, cette étude présente un intérêt plus vif, à cause de la comparaison qu'elle provoque avec les hommes et les choses d'aujourd'hui. Nous nous convainquons alors qu'il ne faut jamais se décourager, même dans les situations en apparence désespérées, et qu'il faut faire humblement et décidément son devoir, en attendant de Dieu l'intervention qui amène le salut. Mais que dire de l'intérêt d'une étude historique, quand elle a pour sujet un saint, c'est-à-dire un de ces hommes destinés au salut des nations, qui sont illuminés d'une lumière plus brillante et échauffés d'une flamme plus pure, parce qu'ils approchent plus près de Dieu? de ces hommes dont la vie nous éclaire comme un phare au milieu des ténèbres qui s'épaississent, et dont l'exemple, par une bénédiction spéciale, a une particulière efficacité pour nous guider à travers les écueils et parmi les tempêtes?

(1) Conférence faite à l'Université catholique de Lyon le 21 janvier 1898.



Digitized by Google

Telles sont les réflexions qui me venaient à l'esprit quand je songeais à saint Pierre Fourier, et que j'ai cru devoir vous soumettre avant de vous parler de lui. Vous avez, sans aucun doute, salué avec bonheur l'annonce de sa canonisation, qui a eu lieu l'année dernière. Léon XIII, le pape glorieusement régnant, avait dit lui-même, quand il s'était agi de procéder à cet acte solennel : « Voilà une cause magnifique ! » Après l'avoir déclaré saint à la face du monde entier, il a voulu, par un privilège qui n'est pas accordé à tous, qu'il eût sa statue à Saint-Pierre de Rome, parmi celles des grands fondateurs d'ordres religieux. Si d'ailleurs le monde entier s'est prosterné avec bonheur pour invoquer saint Pierre Fourier, nous avons une raison toute particulière de lui adresser nos hommages et d'apprendre ce qu'il a été. Sans doute, il est né Lorrain et il est mort Lorrain, dans un moment où la Lorraine constituait un duché indépendant. Quand il a été béatifié, un autel lui a été élevé dans Rome, non pas à Saint-Louis des Français, mais à Saint-Nicolas des Lorrains. Mais depuis ce temps, la Lorraine est devenue française, Mattaincourt est un village français, et Pierre Fourier est un saint français. Si quelqu'un essayait jamais de nous le contester, nous lui élèverions un monument au frontispice duquel nous graverions ces mots, que la ville de Pau a placés au bas de la statue d'Henri IV : « Vous êtes nôtre ! »

Je vais avoir le grand bonheur de vous parler ce soir de saint Pierre Fourier, et je m'efforcerai, dans le peu de temps qui m'est accordé, de bien mettre en relief la pieuse, tendre et énergique figure de celui que l'on appelle encore dans son pays natal « le Bon Père de Mattaincourt ». Je m'efforcerai d'en faire ressortir les traits les plus caractéristiques ; cette causerie suffira, je l'espère, pour vous faire admirer et aimer ce grand serviteur du Christ, qui a été devant Dieu un apôtre éprouvé et un ouvrier sans reproche : *Sollicite cura teipsum probabilem exhibere Deo, operarium inconfusibilem* (1).

(1) II *Timoth.*, II, 15.

Digitized by Google

## I

Chercherons-nous à découvrir, dans le caractère et la vie de notre saint, les influences de race et de milieu, suivant en ceci une théorie qui a été trop exagérée, et qui garde encore aujourd'hui des partisans décidés? Pourquoi pas? Pourquoi n'admettrions-nous pas cette théorie, avec les modifications qu'elle comporte, pourvu qu'elle respecte la liberté humaine et qu'elle ne fasse pas de l'homme, selon l'expression trop fameuse de M. Taine, « un théorème qui marche »? Au milieu des devoirs et des préoccupations qui remplissent l'existence, j'ai pu distraire quelques moments pour les consacrer à l'étude de saints qui m'étaient plus particulièrement sympathiques. J'ai remarqué que leur sainteté, avec les caractères qui lui sont propres, avait subi l'empreinte des personnages et des milieux avec lesquels ils avaient été en contact. Sans doute, quand il est question de sainteté, il ne suffit pas de réserver les droits de la liberté humaine : il faut encore se rappeler que cette perfection éminente ne s'acquiert que par d'héroïques efforts et l'exercice constant d'une volonté énergique. Pour devenir saints, nous devons savoir résister aux influences et aux scandales du monde qui nous entoure. N'oublions pas non plus ici l'action de la grâce divine, sans laquelle nous ne pouvons rien. Mais qui pourrait nier que, dans certaines races, il y a des vertus quasi héréditaires, et que les exemples domestiques contribuent puissamment à nous rendre meilleurs. Qui voudrait me contredire, si j'affirme que l'héroïsme dans la sainteté est, pour certaines âmes privilégiées, la récompense des vertus pratiquées par leurs ascendants? Saint Jean de la Croix et sainte Thérèse, par exemple, ne sont-ils pas comme des fleurs plus belles qui couronnent dignement de nobles tiges, comme des enfants de bénédiction accordés à des familles qui depuis longtemps combattaient pour la foi et vivaient d'une vie de foi? C'est toujours la grâce qui

Digitized by Google

agit, mais de cette manière mystérieuse et discrète dont elle a coutume d'user, en cachant son action derrière le voile des créatures.

La patrie de Pierre Fourier fut la Lorraine, et, plus précisément, Mirecourt, dans le pays vosgien. Les hommes de cette contrée se sont fait remarquer surtout par leur décision dans les résolutions, et leur fermeté à les exécuter malgré les traverses et les oppositions. Quand cette constance s'applique à des projets condamnables, elle s'appelle opiniâtreté. Quand elle se montre dans la poursuite d'un noble but et d'un juste dessein, elle se nomme caractère. Or Pierre Fourier fut un homme de caractère. Sa fermeté fut d'autant plus inébranlable, qu'elle était basée sur une profonde humilité. Personne ne porte l'assurance aussi loin que les humbles, parce qu'ils ont le juste sentiment de leur faiblesse, et qu'ils comptent en tout sur le secours de Dieu.

Parmi les facteurs qui ont contribué à la sainteté de Pierre Fourier, il ne faut pas oublier non plus l'éducation qu'il a reçue et les exemples domestiques qui lui ont montré la voie du bien. Ses biographes, et le P. Bedel en particulier, se sont tous arrêtés pour admirer la figure sympathique et expressive de son père, Demange ou Dominique Fourier. Ils se sont plu à rappeler ce qu'il fit sur son lit de mort. « Il ramassa ce qui luy restoit de forces pour oster son bonnet, et, tenant les mains jointes sur l'estomach, et les yeux élevez au ciel, attendoit ainsi le dernier coup de la mort et la fin de ses jours. Ses parens, qui l'assistoient, se mirent en devoir de le couvrir et le prièrent de recevoir ce petit soulagement, de peur qu'en se tenant ainsi nuë teste, il n'accrust de beaucoup son mal et n'affoiblît ses forces. Mais luy, sans écouter cette raison, d'un jugement très-sain, et d'une parole entièrement libre, leur dit : « Mes « chers parens et amis, vous n'oseriez donner une Lettre, « ny faire le moindre présent à un Prince, que la teste dé- « couverte et le corps à demy courbé, en signe de reverence; « et c'est toute autre chose que la Grandeur de mon Dieu, « qui voit tout au-dessous de luy. Il y a tant d'années

Digitized by Google

« qu'il m'a presté l'ame que je possède : permettez que je « luy face un present de telle importance, en la posture la « plus humble et la plus respectueuse qu'il me sera pos- « sible (1). »

Dominique Fourier eut cinq enfants, quatre fils et une fille. Pierre était l'aîné, et il fut destiné à être d'Eglise, selon la coutume touchante que nous avons retrouvée dans certaines familles, et qui veut que les prémices des enfants soient consacrées à Dieu. Il fut élevé avec une vigilance toute particulière, de façon à rester toujours digne de la vocation à laquelle il était appelé par les vœux de ses parents. Au milieu d'une ville où la contagion du vice était trop répandue, il fut préservé, grâce à la surveillance jalouse de ses parents. Dès l'âge de dix ans, et pendant trois années consécutives, il étudia le latin ; quand il fut de la force d'un élève de quatrième, son père l'envoya suivre les cours de l'Université de Pont-à-Mousson.

Saluons avec sympathie cet éminent institut, qui a été le boulevard de la foi catholique et la gloire de la Lorraine dans les temps modernes. Placé sur la route de Genève à Strasbourg, et entre la France et l'Allemagne, le duché de Lorraine avait été infecté du venin protestant. La propagande hérétique, paraît-il, venait surtout de Metz, où, dès 1564, les rréfomés possédaient des écoles, un collège et une imprimerie (2). Le duc Charles III se concerta avec son oncle, le grand Cardinal de Lorraine, qui était à la fois archevêque de Reims, légat apostolique

(1) Pour donner une idée de l'esprit chrétien qui animait les Fourier, citons cet autre trait, qui èst de Jacques Fourier, un des frères puînés de notre saint. Quand il apprit que Pierre avait été nommé général de la Congrégation de Notre-Sauveur, — nous parlerons plus tard de ce fait, — il en fut sincèrement affligé. « Il en pleura l'espace de deux jours, ayant peur, disoit-il, que la vertu qu'il avoit veu estre fondée sur une profonde humilité, ne courust quelque risque dans cette apparence d'honneur. » P. BEDEL, p. 4. (Nous ne citerons ici que la vie abrégée rédigée par le P. Bedel. Nous n'avons pu nous procurer la vie complète de notre saint, due au même auteur.)

(2) L'abbé Eug. MARTIN *l'Université de Pont-à-Mousson* (1572-1768), p. 9. Paris, 1891.

Digitized by Google

dans les duchés de Lorraine et de Bar, et administrateur de l'évêché de Metz. Le remède qui leur parut le plus efficace pour arrêter les progrès du mal et le guérir, fut la création d'une Université. Nous rendrions plus complètement leur pensée, en disant une Université catholique. Dans ce temps-là, il n'y avait pas d'Universités neutres, où les professeurs auraient pu à leur gré attaquer ou défendre la religion, ou bien encore s'en désintéresser dans leur enseignement. On était alors catholique ou protestant. Certaines Universités, telles que Bâle, Leipzig et Wittenberg, avaient embrassé le protestantisme; d'autres étaient restées fidèles au catholicisme, comme celles de France, d'Italie et d'Espagne. De part et d'autre, on s'était hâté d'en fonder de nouvelles, tant on comprenait l'importance qu'elles avaient pour la défense des doctrines et pour l'enrôlement de la jeunesse dans le parti du mal ou dans l'armée du bien (1).

Après quelques hésitations, le duc et le cardinal décidèrent que l'Université serait créée à Pont-à-Mousson. Ils obtinrent de Grégoire XIII une bulle d'érection (15 décembre 1572) qui instituait cinq facultés : celles de philosophie, de théologie, de droit canon, de droit civil et de médecine. En attendant que les circonstances permissent d'avoir les deux dernières, on s'occupa d'abord des trois autres. Toute lenteur eût été préjudiciable, et on allait d'ailleurs au plus pressé. Grâce au zèle du saint évêque de Verdun, Nicolas Psaume, l'entreprise fut menée avec une telle activité que, deux ans après l'érection canonique, l'Université pouvait recevoir les étudiants de philosophie, de théologie et de droit canon. Elle était gouvernée par les Jésuites, qui s'étaient engagés à lui fournir soixante-dix professeurs. La Compagnie de Jésus était désignée pour cette œuvre de salut par la science de ses membres et par

(1) Aujourd'hui, toutes les Universités qui dépendent d'un gouvernement sont devenues neutres. Les Allemands et les Italiens qui ont à cœur les intérêts de la foi désirent vivement avoir comme nous des Universités catholiques : nous pouvons l'attester d'après notre expérience personnelle.

Digitized by Google

le soin jaloux qu'elle avait de garder la pureté des doctrines.

Pierre Fourier passa cette fois sept années à l'Université : trois furent consacrées à la grammaire, deux aux humanités, et trois à la philosophie. Il fut ce que l'on appelle un élève brillant, si cette qualification pouvait s'appliquer à un étudiant modeste comme il l'était. De fait, il réussit dans toutes les études auxquelles il s'appliqua. Il se perfectionna dans la langue latine, et il apprit le grec de manière à pouvoir lire couramment les Pères de l'Eglise qui ont employé cette langue dans leurs écrits. Il montra une facilité toute particulière pour l'étude des mathématiques, au point qu'on eût pu le croire né spécialement pour les sciences exactes. Mais ce qu'il appréciait surtout dans l'éducation donnée par les Jésuites, c'était leur succès à inspirer la piété, et il correspondit à leurs efforts comme aurait pu le faire un saint Jean Berchmans. L'Université était fondée, avons-nous dit, depuis deux ans seulement. Les Jésuites ne pouvaient alors accorder l'internat qu'à un petit nombre d'étudiants. Les autres se logeaient en ville comme ils le pouvaient, chez des bourgeois qui consentaient à leur céder un modeste logement : de là, une liberté qui pouvait présenter de grands dangers pour des jeunes gens étourdis et inexpérimentés. Pour Pierre Fourier, ces dangers n'existaient pas, parce qu'il avait ces trois grands préservatifs, l'étude, la prière et la mortification. « *Aut orat, aut studet* » : voilà ce que l'on répondait à ceux qui demandaient de ses nouvelles. Quant à la mortification, il la poussait si loin que son père en fut averti. Dominique Fourier fit exprès le voyage de Pont-à-Mousson pour engager son fils à modérer sa pénitence. Vous devinez quel fut le résultat de cette démarche : plein de déférence pour l'autorité paternelle, Pierre argumenta si bien, qu'il obtint de pouvoir continuer ses macérations comme il le jugerait bon.

Dès l'âge de dix-sept ans, au moment où il commençait sa philosophie, sa réputation était si bien faite dans la ville, que des parents le prièrent d'être le mentor et le maître de leurs enfants, tandis que ceux-ci suivraient les

Digitized by Google

cours de l'Université. Après quelques hésitations, et sur les instances de ses maîtres, il accepta ces fonctions, et il eut à diriger une dizaine d'enfants, dont quelques-uns de noble famille. Il préludait par là et se formait à cette science de l'éducation qui devait plus tard lui être si utile. Des détails caractéristiques signalent cette période de sa vie, où il avait des élèves dont il aurait pu passer pour le frère aîné. Ainsi, il est dit qu'il faisait avec eux usage du fouet pour punir les fautes contre la pureté. Pour le mensonge, le châtiment n'était pas aussi rigoureux, mais il était de nature à corriger bien vite des adolescents qui gardaient dans toute sa vivacité le sentiment de l'honneur. Voici ce qu'il leur dit un jour ? « Ecoutez : puisque Dieu a mis de la différence entre les hommes, vous souffrirez bien que j'en mette aussi, et que je traite le gentilhomme en gentilhomme, et le roturier en roturier. Mais quel pensez-vous que sera mon gentilhomme ? le mieux couvert ? le plus riche ? celui qui est de meilleure maison ? Non. C'est la vertu qui fait la vraie noblesse, et, partant, les plus vertueux seront mes gentilshommes, les vicieux seront les roturiers, et le plus roturier de tous sera le menteur. Car l'enfant doit suivre la condition de son père. Or, devinez qui est le père du mensonge. Ce n'est ni un savetier, ni un gardeur de troupeaux. C'est quelque chose de pire : l'Ecriture nous assure que c'est le démon. Voilà le premier menteur du monde. Car, quand il disait à nos premiers parents : Vous serez comme des dieux, il savait bien qu'il mentait. Or, quelle honte d'être l'enfant d'un tel père ! Dieu a relégué le premier menteur dans les enfers ; il l'a mis sous nos pieds. Le menteur sera donc sous les pieds de tous les autres ; il sera leur valet. En conséquence, il se lèvera le premier, allumera le feu et la chandelle, balaiera la chambre, donnera à laver à ses compagnons et servira à table, la tête découverte autant de temps que sa faute l'aura mérité. » Nous avons à peine besoin d'ajouter que le mensonge disparut bientôt de la petite communauté (1).

(1) Notre citation est empruntée à la *Vie de saint Pierre Fourier*,

Digitized by Google

Ces étudiants ne supportaient pas toujours sans quelque arrière-pensée la direction d'un maître encore si jeune, et qui, après tout, était leur condisciple. Les plus âgés s'étudièrent à surveiller ses moindres actions, afin de prendre en faute celui qu'ils étaient fatigués d'entendre appeler « le saint ». Mais ils ne purent surprendre, ni dans ses paroles, ni dans ses actions, ni dans son attitude, ni dans les réprimandes qu'il leur adressait, quoi que ce fût qui ressemblât à un péché véniel.

Cette perfection si extraordinaire dans un étudiant n'est-elle pas vraiment admirable? Le poète païen a dit : « Il meurt jeune, celui qui est aimé des dieux ! » (1) Nous ne pouvons admettre cette assertion, si spécieuse qu'elle puisse paraître au premier abord. L'homme est ici-bas placé comme un ouvrier qui doit faire sa journée, comme un soldat qui doit combattre le bon combat. Plus la tâche est considérable, plus la lutte est prolongée, plus la récompense doit être grande sans doute, il faut demeurer sous la main de Dieu. Mais quel dommage si saint Pierre Fourier était mort en ce moment ! Il aurait pu laisser, parmi ses maîtres et ses condisciples, le souvenir d'un ange apparu sous les dehors d'un mortel ! Bénissons Dieu de nous l'avoir gardé plus longtemps pour faire son œuvre, en portant le poids du jour et de la chaleur : notre admiration sera beaucoup plus grande, quand nous aurons vu les prodiges accomplis par l'humble étudiant de Pont-à-Mousson.

par le R. P. Dom J.-B. Vuillemin, Chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran. Ligugé, 1897. C'est la source que nous avons mise à profit le plus volontiers pour cette étude.

(1) Il s'agit de Ménandre, dont Plutarque nous a conservé le vers fameux :

Ὃν οἱ θεοὶ φιλοῦσιν ἀποθνήσκει νέος.

Plaute a traduit le poète grec dans le vers suivant (*Bacch.* IV, 7, 18).

Quem di diligunt adulescens moritur.

Digitized by Google

## II

En sortant de philosophie, Pierre Fourier avait vingt ans. Que devait-il faire ? Son père, tout en lui manifestant son désir de lui voir embrasser l'état ecclésiastique, avait bien vite ajouté qu'il ne voulait en aucune manière peser sur ses décisions. Mais le jeune homme n'hésita pas un moment à se consacrer à Dieu. Mais dans quelle manière allait-il accomplir son oblation ? La surprise fut grande, quand on apprit qu'il entrait dans la compagnie des Chanoines réguliers de saint Augustin. C'était, en Lorraine du moins, un ordre relâché, qui depuis longtemps réclamait une réforme. Or, on a dit avec raison qu'il est plus facile de faire son salut dans le monde que dans un monastère où des abus se sont glissés (1). Mais Pierre Fourier, dans les commencements de son séjour à Pont-à-Mousson, avait logé dans une même maison et s'était lié avec deux religieux fervents, le Bénédictin dom Didier de la Cour et le Prémontré Servais de Lairuelz. Ceux-ci ne rêvaient que réforme monastique, et peut-être leurs entretiens avaient-ils inspiré le même désir à notre saint. Dans tous les cas, Pierre Fourier ne resta pas longtemps à Mirecourt, sa ville natale, et il alla frapper à la porte de l'abbaye de Chaumousey, dont les portes s'ouvrirent comme par enchantement devant lui. Son mérite bien connu lui tint lieu des recommandations qui d'ordinaire étaient exigées. Il reçut cet habit que nous lui voyons dans toutes les images où il est représenté : la soutane, puis une banderolle qui se nouait en écharpe sur le côté, et que l'on appelait « surplis », sans doute parce que c'était un diminutif du surplis primitif. Pierre fut là, comme partout, un

(1) Il paraît que saint Ignace de Loyola avait eu d'abord la pensée d'entrer dans un ordre relâché, afin d'y avoir plus à souffrir : peut-être le même désir a-t-il inspiré notre saint.

Digitized by Google

modèle de toutes les vertus. Les novices étaient occupés à remplir toutes sortes d'offices dans le monastère. Mais ces occupations n'absorbaient pas son activité. Il donnait beaucoup de temps aux exercices de piété, et il se préparait ainsi au sacerdoce. Moins de quatre ans après, il était ordonné prêtre (25 février 1589). Notons un détail de sa vie qui ne laisse pas de nous surprendre, mais qui était conforme à la coutume de cette époque. Le fervent religieux attendit quatre mois avant de monter au saint autel pour célébrer sa première messe.

Ses supérieurs l'envoyèrent ensuite à Pont-à-Mousson pour suivre les cours de la Faculté de théologie. Ils marquaient par là l'estime qu'ils faisaient de lui et les espérances qu'ils avaient conçues à son sujet. Dans tout le cours du moyen âge et jusqu'à la Révolution, ces cours n'ont été suivis que par des sujets de choix ; pour les autres, on se contentait de leur faire acquérir une science élémentaire de la théologie, suffisante pour qu'ils pussent remplir les devoirs du ministère. Pierre Fourier passa six ans à la Faculté, et y apprit tout ce qui lui parut devoir lui être utile pour procurer la gloire de Dieu. Il y étudia surtout la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin. Un Jésuite qui le connut alors (1) affirmait plus tard que, si ce livre avait été perdu, saint Pierre Fourier aurait pu le reconstituer de mémoire, question par question, article par article. Toutefois notre étudiant ne prit pas ses grades, sans doute par amour de l'oubli et de l'obscurité.

Il retourna ensuite à l'abbaye de Chaumousey (1595), où son supérieur l'accueillit avec joie et lui confia deux fonctions importantes : celle de pitancier ou économe du monastère, et celle d'administrateur de la paroisse de Chaumousey, qui dépendait de l'abbaye. Il parut bientôt que la Providence le voulait ailleurs. Sa sainteté et son austérité excitèrent la jalousie et la malveillance des religieux les plus relâchés, qui ne lui épargnèrent aucune

(1) C'était le P. Voirin. Cf. *Beatificationis et canonizationis Summarium*, p. 8.

Digitized by Google

vexation. L'abbé du monastère, qui aimait sincèrement le jeune religieux, consentit à le laisser partir pour gouverner une paroisse. Trois furent alors offertes à Pierre Fourier : Nomeny, Saint-Martin de Pont-à-Mousson et Mattaincourt. La première constituait ce que l'on appelait alors un riche bénéfice. La seconde aurait pu attirer notre saint, parce que c'était là qu'il avait fait ses débuts dans le saint ministère, en allant aider le clergé de cette paroisse quand il était encore étudiant en théologie. Mattaincourt est à une demi-heure seulement de Mirecourt, et dans cette paroisse il se trouvait rapproché de sa famille. Mais ce sont là des considérations étrangères à l'esprit d'un apôtre. Pierre Fourier alla consulter son parent, le P. Jean Fourier, Recteur de l'Université de Pont-à-Mousson, celui-là même qui mérita l'amitié de saint François de Sales, et qui le détermina à publier l'*Introduction à la vie dévote*. Le recteur répondit : « Si vous désirez les richesses et les honneurs, acceptez Nomeny ou Saint-Martin ; si vous voulez avoir beaucoup de peine et peu de récompense, prenez Mattaincourt. » Notre saint n'hésita pas et choisit Mattaincourt, dont le nom devient inséparable du sien. Il y a encore bien des gens du peuple qui ne comprennent pas quand on les questionne au sujet de saint Pierre Fourier; mais aucun d'eux n'hésite quand on leur parle du « Bon Père de Mattaincourt ».

## III

Nous voudrions pouvoir nous arrêter quelque temps pour considérer ce qu'il y a de grandeur cachée dans le titre de curé, et quelles vertus multiples sont nécessaires pour qu'un prêtre le porte dignement. La littérature contemporaine s'est occupée du curé de campagne en particulier, mais les écrivains qui lui ont été les plus sympathiques ne l'ont pas compris. Je ne parle pas seulement des types créés par le roman et qui sont presque toujours

Digitized by Google

des caricatures, malgré l'intention plutôt bienveillante de leurs auteurs. Mais prenez le portrait d'un curé de village, tel que Lamartine l'a dessiné plus d'une fois, en poésie et aussi en prose, et demandez-vous si c'est bien là le ministre selon le cœur de Jésus-Christ. Si nous voulons le connaître dans son héroïque grandeur, il faut l'étudier, non dans l'imagination des poètes ou des prosateurs en renom, mais dans l'histoire, et ce que l'on appelle l'histoire vécue. Il faut l'observer dans saint Vincent de Paul à Châtillon-les-Dombes et à Clichy, dans le vénérable Jean-Baptiste Vianney à Ars, dans saint Pierre Fourier à Mattaincourt. Voyons les vertus que notre saint a pratiquées dans l'exercice de son ministère, les bienfaits de tout genre qu'il a départis à ses paroissiens, et les prodiges de charité qu'il a opérés. Nous saurons alors ce que c'est que le curé de campagne.

Mattaincourt avait une mauvaise réputation dans la Lorraine, et il la méritait sans conteste, nous disent tous les écrivains qui en ont parlé. Avant cette époque, il avait été très riche. Ses plaines et ses vignobles produisaient en abondance le blé et le vin, et son industrie était plus encore pour lui une source d'abondants revenus. Ses artisans fabriquaient des draps et des dentelles qui se vendaient très avantageusement sur les marchés de France, d'Allemagne, de Suisse et d'Italie. Mais cette prospérité matérielle, disparue d'ailleurs en grande partie au moment où Pierre Fourier devint curé de Mattaincourt, avait nui de plusieurs manières à l'état religieux et moral des habitants. Leurs relations fréquentes avec Genève et l'Allemagne les avaient mis en contact avec l'hérésie ; la décadence morale qui accompagne trop souvent le bien-être, avait été favorisée chez eux par la contagion des mauvaises doctrines, et le libertinage ne prenait plus la peine de se cacher. « La messe ne s'entendoit, dit le P. Bedel, qu'aux plus grandes festes de l'année; à peine se confessoit-on à Pasques ; les festes estoient prophanees, les autels despouillez et l'eglise deserte, tandis que les cabarets et les tavernes regorgeoient tous les jours : ce qui estoit tellement connu dans le

Digitized by Google

voisinage, que vulgairement on l'appeloit la petite Geneve (1). » Dans son langage un peu exagéré peut-être, le naïf biographe dit qu'on aurait pu inscrire sur la porte de l'église ces mots que saint Paul avait lus sur un autel à Athènes : « Au Dieu inconnu ! »

Mais le nouveau curé arrivait dans cette paroisse avec des convictions profondes et des principes bien arrêtés qui devaient faire de lui un apôtre infatigable et un zélé pêcheur d'âmes. Le premier de ces principes c'est que ses paroissiens appartenaient à Jésus-Christ et qu'il fallait à tout prix les lui garder ou les lui ramener. Il avait lu cette pensée dans saint Augustin, son auteur favori. Le plus grand des Pères de l'Eglise, commentant le passage de l'Evangile où le divin Maître dit à saint Pierre : *Pasce oves meas*, fait remarquer que Jésus-Christ a dit : « Pais mes brebis, non pas les tiennes, mais les miennes. Le digne fils de saint Augustin avait été frappé de cette pensée, et, sur la marge du volume où il l'avait trouvée, il avait écrit jusqu'à dix fois de suite : *Nota meas* (2).

Il croyait aussi que ses ouailles lui appartenaient dans une certaine mesure, et que, comme telles, il leur devait un amour et des soins particuliers. Nous en donnerons pour preuve le témoignage si touchant qu'il se rendit à lui-même, un jour qu'une communauté religieuse voulait l'empêcher de partir pour Mattaincourt : « Vous ne pouvez jamais savoir, répondit-il, comme un curé aime ses paroissiens, si vous ne l'estes vous-mesmes. Toutes les comparaisons qu'on allègue d'une mère envers son enfant, d'une poule envers ses petits, n'expliquent pas assez, et tous les livres qui en parlent n'en disent pas la moitié ; il faut l'expérience pour comprendre cette vérité : vous ne le pouvez sçavoir autrement (3). »

Pour ramener ses paroissiens, il eut recours au premier et au plus indispensable des moyens, la prière. Il s'efforça

(1) P. Bedel, op. cit. pp. 28 et 29.
(2) *Histoire abrégée du Bienheureux Pierre Fourier*, par le R. P. Rogie, p. 56. Nancy, 1897.
(3) P. Bedel, op. cit. p. 31.

Digitized by Google

de rendre à son église un aspect qui donnât l'envie d'y rester, et aux cérémonies assez de pompe pour frapper l'esprit des ignorants et plaire aux plus indifférents. Mais nous n'insisterons pas sur ces deux points. Nous préférons faire ressortir certains traits qui donnent à notre saint une physionomie toute particulière.

Il jugea que le moyen le plus efficace pour ramener ses paroissiens, c'était de leur apprendre les vérités de la foi. Nous ne saurons jamais jusqu'à quel point l'ignorance de ces vérités occasionne de maux, et, pour le dire en passant, c'est ce qui me fait envisager l'avenir sous de sombres couleurs. Qu'espérer d'une société dont les membres, en grande partie, veulent tout apprendre, sauf la science de Dieu et de l'âme, envisagée au point de vue de ses destinées immortelles? Les enfants même qui suivent le catéchisme pour se préparer à la première communion, savent à peine l'essentiel pour s'acquitter dignement de ce grand acte de la vie chrétienne. Quand ils l'ont accompli, la plupart d'entre eux croient que tout est dit, et qu'ils ont reçu assez d'instruction religieuse pour le reste de leur vie. Ils liront les feuilles publiques, qui leur apprendront les nouvelles du jour, ou, s'ils sont plus sérieux, des livres où ils chercheront les moyens de s'enrichir ou d'accroître leur bien-être matériel. Plus de science religieuse! Et alors, comme leur âme se laisse facilement séduire par les sophismes des impies et les préjugés des indifférents! Ajoutons encore cette pénible remarque, dont une attentive observation vous fera constater la justesse. Parmi les catholiques qui continuent à pratiquer ce qu'ils considèrent comme leurs devoirs essentiels, et qui se promettent bien de rester fidèles à l'Eglise, l'instruction religieuse est bien souvent insuffisante. Notre société est malade, surtout par ignorance de la théologie.

Revenons à saint Pierre Fourier. Il voyait bien, avec l'expérience que lui avait donnée son ministère à Pont-à-Mousson et à Chamousey, que le moyen de convertir les âmes était d'abord de les tirer de l'ignorance religieuse. Il ne se contenta pas de faire le catéchisme aux enfants

Digitized by Google

deux fois par semaine. Il employa un moyen assez extraordinaire pour inculquer à leurs parents les vérités du salut. Il l'avait mis en œuvre dès le temps où il était auxiliaire du clergé de Saint-Martin de Metz, et il en avait sans doute conçu l'idée en assistant, chez les Jésuites, aux représentations scolaires qui étaient si goûtées à cette époque (1). Donc, il fit dresser dans l'église une sorte de théâtre, où paraissaient les plus intelligents des enfants du catéchisme. Ceux-ci personnifiaient des abstractions de genres divers, les vices et les vertus, par exemple : après des explications et des discussions, la pièce se terminait par la confusion des uns et le triomphe des autres. Qu'il me soit permis de citer ici deux passages qui montreront l'esprit inventif du zélé pasteur (2). Le drame dont il s'agit est joué par quatre personnages, la Pénitence, la Contrition, la Confession et la Satisfaction. A une interpellation, la première répond : « Je suis la Pénitence. — Que cherchez-vous? — Je viens retirer les gens du chemin de l'enfer pour les remettre en celui du paradis. — Pouvez-vous bien cela ? — Oui, par le moyen du précieux sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — En avez-vous déjà retiré quelqu'un ? — Oui, plusieurs, et en ai fait de très grands saints : entre autres, le roi David, saint Pierre, saint Mathieu, sainte Madeleine, sainte Marie d'Egypte, et une infinité d'autres. — Si vous avez tant de pouvoir, pourquoi n'avez-vous pas retiré le mauvais riche, et un si grand nombre de misérables qui sont en enfer? — Parce qu'ils ne m'ont pas recherchée, demandée, acceptée, ni pratiquée : je ne retire pas les pécheurs par force et contre leur gré. — Mais on dit que vous faites porter des haines, faire des disciples et jeûner, et, qui plus est, quelques-uns

(1) Parmi les pièces représentées à l'Université de Pont-à-Mousson, il faut noter particulièrement l'*Histoire tragique de la Pucelle de Dom Remy*, autrement d'Orléans, par le P. Fronton du Duc (1580). Voir un article du R. P. Delaporte dans les *Etudes* des PP. Jésuites, 1890.

(2) Un manuscrit du saint, conservé à la bibliothèque de Saint-Mihiel, est la source où tous les biographes ont puisé pour leurs citations. Nous espérons qu'une main pieuse l'éditera avec tout le soin qu'il mérite.

Digitized by Google

disent que vous êtes le souci même et la peine même. Or, ces choses me sont impossibles, insupportables, et font que plusieurs vous craignent. — Il est très vrai que je porte ces choses, et autres semblables, et que ce sont mes fruits. Mais je n'y contrains pas ceux qui ne les peuvent prendre, je n'y contrains même personne. Seulement, ceux qui m'aiment bien me les ôtent quelquefois par force, et en veulent avoir malgré moi. — N'y trouve-t-on pas de la difficulté grande? — Point du tout. Tout ce qui sort de ma main est doux comme manne; on y trouve plus de contentement qu'aux délices des mondains. — Il me semble que je serais bien heureuse d'avoir de cette manne : mais je crains encore, et n'ai point de volonté de vous en demander. — Parlez à mes filles que voici : Contrition, Confession, Satisfaction. Ecoutez-les, et croyez, et vous verrez bientôt votre volonté enflammée à ce que vous dites craindre et à toutes sortes de biens... »

Je ne sais quelle impression produit sur vous ce naïf et touchant dialogue; j'avoue que j'en ai été ravi. Il n'y a rien d'ambitieux dans le style, et c'est surtout le style que la critique d'aujourd'hui nous enseigne à apprécier. Mais, pour mettre tant de discrétion et d'exactitude dans l'exposition des vérités, il me semble qu'il faut un talent peu ordinaire, et uue science théologique peu commune, même aujourd'hui. Ecoutons encore quelques instants ce dialogue, si vous le voulez bien. C'est la Contrition qui sera chargée de nous instruire.

« Contrition, que dites-vous? — Je vous apprends qu'il faut pleurer vos péchés, vous en repentir, et en avoir plus de regret que si vous aviez perdu votre père, votre mère, vos enfants, vos biens, votre santé et toutes autres choses temporelles. — Faut-il que je pleure? — J'ai bien fait pleurer le roi David, saint Pierre, la Madeleine et autres, qui valaient mieux que vous, et qui n'ont pas tant offensé Dieu que vous avez fait. — Si je ne puis pleurer et tirer des larmes de mes yeux, m'abandonnerez-vous? — Pour le moins, tâchez de pleurer du cœur, c'est-à-dire soyez bien navré et repentant d'avoir péché. — Mais si je ne



Digitized by Google

puis encore avoir cette douleur du cœur? — Soyez navrée de ne l'avoir pas, et demandez-la à Dieu. — Demandez-la pour moi, je vous en prie. — Seigneur, donnez à celle-ci, et à tout ce peuple, la douleur de ses péchés, avec amendement. — Un peu plus haut. — Seigneur, donnez à celle-ci et à tout ce peuple..., et le reste. — La pieuse invocation était répétée jusqu'à trois fois. »

Dans ces dialogues, on revenait souvent sur le péché, ce grand ennemi de l'homme : on montrait comment il faut le fuir, combien il devait être haï et détesté. Les jeunes interlocuteurs rappelaient par quels châtiments effroyables Dieu le poursuit en ce monde et en l'autre; ils en racontaient quelque histoire terrible ou touchante. Puis, en présence de tous les assistants, ils protestaient qu'ils étaient prêts à mourir plutôt que de tomber jamais dans tel péché, de s'abandonner à tel vice, de se rendre coupable de telle ou telle infidélité. Conformément à la méthode que nous avons vue employée plus haut, ces protestations étaient répétées plusieurs fois, et toujours d'une manière plus distincte et plus sonore. Ensuite Pierre Fourier prenait la parole et interpellait les assistants, surtout les pères et les mères de famille. Il leur demandait d'un ton pressant s'ils auraient désormais la faiblesse de commettre des fautes que ces enfants détestaient plus que la mort. « Quelle honte, disait-il, si vous étiez moins sages que ces enfants! » Tant que durait la séance, on écoutait avidement; la lumière se faisait dans les intelligences, les convictions s'affermissaient. On sortait de là pensif et soucieux, avec le remords dans le cœur et souvent les larmes dans les yeux (1).

Ce n'était d'ailleurs, aux yeux du saint, qu'un moyen extraordinaire pour instruire et édifier ses paroissiens. Comme il n'aurait pu avoir d'influence sur ceux qui ne prenaient pas la peine d'y assister, le zélé curé imagina d'aller porter dans les maisons son enseignement religieux.

(1) *Histoire du B. Pierre Fourier*, par l'abbé Barthélemy DE BEAUREGARD, l. I, pp. 83-93. Bar-le-Duc, 1864.

Digitized by Google

Pour cela, il réunissait trois ou quatre ménages, auxquels il apprenait les vérités les plus nécessaires à connaître, les devoirs les plus essentiels de la vie chrétienne, la manière de s'en acquitter, et d'autres choses d'une utilité manifeste. Quand il jugeait que, pour le moment, ces familles étaient suffisamment instruites, il passait à un autre groupe, et il fit ainsi le tour de Mattaincourt et de son annexe, le hameau de Hymont. Il remarqua, dans la suite, que ce groupement présentait des inconvénients : « Ils ne sont point bien libres les uns devant les autres, disait-il, et ils sont honteux de répondre. » Il résolut d'instruire, désormais, chaque famille séparément, et il ne cessa de le faire que lorsqu'il en fut empêché par les voyages qui remplirent la fin de sa vie (1).

Au reste, à l'exemple de Notre-Seigneur, il trouvait partout l'occasion de prêcher. Il abordait les hommes dans les rues ou sur la place publique. Après s'être mêlé à leur conversation, il ouvrait un livre qu'il tenait à la main, — c'était toujours la vie des saints ou un traité spirituel —, en lisait un passage, puis en tirait des conclusions appropriées à son auditoire. Cet enseignement n'était pas accepté de tous avec la même sympathie : mais il eut bien vite changé la paroisse de Mattaincourt.

## IV

Au reste, la prédication la plus éloquente que pût donner saint Pierre Fourier, c'était celle de ses exemples. Elle était d'ailleurs la seule qui pût avoir de l'efficacité sur certains esprits prévenus. Ils n'aimaient pas que leur curé appelât à son aide d'autres ouvriers évangéliques : « Nous ignorons ce que sont ces prédicateurs, disaient-ils ; quant à notre curé, nous savons qu'il en fait beaucoup plus qu'il n'en dit. »

(1) Dom J.-B. Vuillemin, *op. cit.*, pp. 97-98.

Digitized by Google

Ses vêtements dénotaient la pauvreté la plus absolue. Quant à sa nourriture, elle comportait ce qui était strictement nécessaire pour l'empêcher de mourir de faim. Il ne prenait que du pain, des légumes et de l'eau, et n'usait jamais de viande ni de vin. Il jeûnait habituellement, et son unique repas n'avait lieu que vers sept heures du soir (1). Quant au sommeil, il lui accordait peu de temps, trois ou quatre heures tout au plus, et il passait quelquefois jusqu'à trois nuits sans dormir.

Il fallait voir son presbytère, dont il n'avait meublé qu'une seule chambre, celle qu'il habitait. Les meubles consistaient d'ailleurs uniquement en une table grossière couverte de livres, quelques chaises en bois, et un banc large d'un pied et demi, sur lequel couchait notre saint. Il y avait bien une alcôve avec un lit, mais il n'en usait que dans les cas de maladie. Pour ornements, un̄ crucifix, le compagnon inséparable du prêtre, et quelques images en papier. A l'unique fenêtre, point de rideaux : quand il voulait s'isoler, le saint la voilait avec de la paille. Cette chambre a été pieusement conservée, et, à ceux qui la visitent aujourd'hui, elle donne l'impression d'une cellule. Toutefois, l'alcôve a été transformée en sanctuaire ; la fenêtre a reçu un vitrail, où le saint est représenté prosterné devant la sainte Vierge. Et puis, des pèlerins indiscrets ont emporté la moitié d'un vantail de la porte, et pratiqué une brèche dans le mur, dont ils ont pris des fragments. Sous un cadre, on peut vénérer le crucifix dont nous venons de parler : il est en bois grossier, avec un Christ en cuivre et des incrustations grossières. Un morceau de serge rouge, qui servait à couvrir le lit, est aussi conservé sous un cadre, pour éviter aux visiteurs la tentation de s'en approprier quelque parcelle (2).

Cet homme si mortifié pour lui-même ne pouvait sup-

(1) « Il travailloit sans cesse, et traittoit son pauvre corps comme une piece de metail ou quelque statue de bronze. » P. BEDEL, p. 288.

(2) Cf. l'article du R. P. H. CHÉROT, dans les *Etudes* des PP. Jésuites, 4 septembre 1897.

Digitized by Google

porter que ses paroissiens souffrissent quelque chose, et toute sa vie fut employée à leur venir en aide de son mieux. C'est que, comme toutes les âmes inspirées par la foi, il voyait en eux des membres souffrants de Jésus-Christ et qu'il éprouvait à leur endroit une immense charité. Les temps étaient mauvais quand il arriva à Mattaincourt. Ils furent encore plus désastreux dans la suite, quand la Lorraine fut envahie par l'armée française (1630), et plus tard par l'armée suédoise (1634), et qu'au fléau de la guerre vinrent s'ajouter ceux de la famine et de la peste. En toutes circonstances, il s'efforça de lutter contre la misère et les maux de toute sorte avec un dévouement qui se donnait sans compter.

Pour bien connaître ses sentiments, nous n'avons qu'à lire ce fragment d'une lettre qu'il adressait, en 1631, aux religieuses de Notre-Dame, qui réclamaient sa visite : « Mes chères sœurs, nos pauvres paroissiens sont en extrême nécessité de pain, et tout ensemble ou en extrême ou en probable danger de la contagion, et il me semble que lorsque je suis avec eux, encore m'efforcé-je d'y procurer quelque sorte de remède, et non sans quelque fruit, par la grâce de Dieu... Serait-il raisonnable et séant que j'abandonnasse ces pauvres affligés, qui sont en si grand nombre et qui crient après moi, me demandent et me pressent comme celui qui leur est obligé en conscience et devant Dieu, et qui, prenant le nom de curé, c'est-à-dire de pasteur, de médecin, de père, de garde, de conducteur, de conseiller, de défenseur, de pourvoyeur, de serviteur, de mère, de consolateur, de miroir, etc..., tient la place d'un autre qui s'acquitterait parfaitement de ce grand titre-là?... O mes bonnes sœurs, si vous saviez ce que c'est que d'être curé, et d'avoir, dans une paroisse, deux ou trois cents personnes qui n'ont point de pain, point d'argent, point de beurre, point d'ouvrage pour travailler, point de crédit, point de meubles pour vendre, point de parents ni d'amis, ni de voisins qui veuillent et puissent les aider, et en quelques-uns point de santé, je m'assure que vous m'écririez : Gardez-vous bien d'abandonner ces deux pauvres

Digitized by Google

villages, tenez bon devant ce temps mauvais, ne venez pas à Bar. Laissez maintenant tout le reste du monde, si ce n'est pour aller par les autres villes et villages voisins de chez vous, avec une besace ou une hotte sur vos épaules, demander des aumônes pour ces pauvres gens-là. Faites-leur du potage tous les jours, ou leur en procurez pour tremper leur pain d'avoine moisi ou à demi rôti sur le charbon du foyer par eux, qui n'ont pas la patience ni le loisir de le cuire en un four... » (1)

Aussi, rien n'est plus touchant que de voir la manière dont les pauvres étaient admis chez lui. « Mes biens, leur disait-il, ne sont-ils pas les vôtres? Venez donc sans plus de gêne que vous n'en auriez pour puiser dans vos coffres, s'ils étaient bien remplis. » Aussi tous recouraient à lui. Les femmes venaient lui demander, l'une de la farine pour son enfant, l'autre du beurre, les autres du sel et du bois, d'autres une chemise et des souliers, ou bien un pourpoint, ou bien encore de l'argent ou du pain. Pas un n'était refusé en tout ceci : il satisfaisait à tout avec des entrailles d'une charité incompréhensible, et d'une façon et grâce si grande, que c'était donner deux fois que de donner en la manière qu'il faisait (2).

Qu'il me soit permis de citer un trait pour montrer comment notre saint répondait avec bonté à toutes les exigences. « Parmi les pauvres, dit le P. Bedel, se trouva un jour un soldat retournant de la guerre avec plus d'appetit que de rentes. Le Pere, l'abordant, luy demanda quelle aumosne luy seroit propre. — C'est Pasques, Monsieur, répondit-il ; pour bien faire, il me faudroit quelques œufs. — Le Pere luy en donna deux. — Helas! dit ce passant, je croyois qu'un homme de vostre sorte ne m'en donneroit pas moins d'une demy douzaine. — Le Pere, se donnant le tort, en adjoûta quatre autres, et luy demanda s'il estoit content. — Il me faudroit encore un morceau de pain pour les manger. — Ouy, ouy, dit le

(1) D. J.-B. Vuillemin, *op. cit.*, p. 78-79.
(2) *Id.*, p. 118, et le R. P. Rogie, p. 60.

Digitized by Google

Pere, vous en aurez. — Et il courut viste à un pain plus blanc et du meilleur, s'informant s'il ne luy falloit plus rien. Ce camarade, voyant qu'il avoit un bon hoste, luy dit hardiment : Monsieur, il me faudroit un petit verre de vin pour une si bonne feste. — Le Pere, tout remply de joye d'avoir trouvé cette occasion non espérée d'exercer la charité, et de semer icy bas pour moissonner là haut, luy alla querir du vin, et luy versa luy mesme à boire, ne voulant le quitter qu'il n'eust dit qu'enfin il estoit content... (1) »

Au reste, si le saint ne refusa jamais une demande, il ne faudrait pas croire qu'il faisait la charité d'une manière inintelligente et inopportune. Au contraire, rien n'est plus admirable que la sagesse avec laquelle il savait soulager toutes les misères. Il s'informait des ressources de chacun, de manière à pourvoir à tous les besoins dans la mesure du nécessaire. Aux plus nécessiteux, il distribuait du pain deux fois la semaine ; le dimanche, il ajoutait à cette aumône quelque douceur, « un peu de lard pour faire du potage, et quelquefois du vin ». Aux jours de grandes fêtes, il faisait une chère extraordinaire à « cette noblesse de Dieu », comme il l'appelait. Quant aux pauvres honteux, il s'ingéniait à découvrir discrètement leur pénurie : le soir venu, il leur faisait parvenir secrètement du blé, du bois, ou les choses dont ils avaient besoin. S'il ne craignait pas de les humilier, il remplissait lui-même cet office ; autrement, il employait des enfants, auxquels il recommandait de taire soigneusement son nom.

Voici d'ailleurs des institutions qui montrent bien tout ce qu'avait d'ingénieux et de pratique la charité du saint curé. Les petits négociants de Mattaincourt étaient exposés à se voir ruinés par les revers que comporte le négoce, et aussi, dit le P. Bedel, « par quelque rencontre de voleurs ». C'était une bonne œuvre que de les secourir en temps utile, avant qu'ils fussent dans l'impossibilité de continuer leur commerce ou leur industrie. C'est dans ce but que Pierre institua *la Bourse de Saint-Epvre*, qu'il dota

(1) Op. cit., pp. 44-45.

Digitized by Google

tout d'abord avec cinquante écus dont il venait d'hériter, et que des dons volontaires vinrent alimenter ensuite. On y puisait pour prêter aux négociants la somme dont ils avaient besoin dans leur détresse. L'argent devait être remboursé quand la gêne aurait cessé : dans le cas contraire, l'emprunteur était déchargé de toute obligation. Ce fonds commun se suffit longtemps à lui-même et rendit les plus grands services. Eprouvée par les guerres qui désolèrent la Lorraine, et dont nous avons parlé plus haut, l'œuvre ne fut définitivement ruinée qu'à la Révolution.

Rappelons encore une autre institution dont notre saint avait rédigé les statuts, mais que ces mêmes guerres ne lui permirent pas d'établir. Si ce projet ne put être mis à exécution, il prouve du moins l'habileté avec laquelle Pierre Fourier savait corriger les abus. Il se souvenait que, à l'époque de son enfance, il n'y avait dans tout le bailliage de Vosges qu'un avocat, qui, à lui seul, sous les piliers d'une halle, vidait plus d'affaires que tous les gens de loi qui lui avaient succédé. Il regrettait que les choses n'allassent plus ainsi, et que la multiplication des officiers de justice rendît les procès plus compliqués, plus longs et plus onéreux. Il résolut de guérir le mal en recourant à des hommes instruits et dévoués, qui se recruteraient parmi les notabilités du pays. Deux d'entre eux, assistés d'avocats et d'experts versés dans la connaissance des lois et coutumes, devaient former une espèce de tribunal, et, à certains jours de la semaine, terminer à l'amiable tous les procès et toutes les difficultés dans le ressort du bailliage où ils résideraient. Si, après le prononcé du jugement, l'une des parties refusait de s'y conformer, une bourse commune, alimentée par des dons volontaires, devait fournir les ressources nécessaires pour poursuivre cette partie devant les juges ordinaires; l'autre partie n'avait pas même à s'en mêler. N'est-ce pas là une institution admirable, qui n'a été imitée que très imparfaitement dans l'établissement des justices de paix, et qui produirait encore aujourd'hui d'heureux résultats ? (1)

(1) P. Bedel, op. cit., pp. 230-31.

Digitized by Google

Comme curé, Pierre Fourier avait à exercer des fonctions temporelles dans sa paroisse, et il s'en acquittait avec une sagesse et une discrétion que la foule admirait. Ainsi, il avait le droit de basse justice, c'est-à-dire il connaissait des causes ordinaires et de moindre importance. Pour bien remplir sa charge, il avait étudié à fond la législation qui en était en vigueur dans le pays, de manière à s'y conformer. Ecoutons ici encore le P. Bedel, qui, dans sa naïve manière, sait si bien rendre les choses au vif : « Encore bien que, hors du tribunal de justice, il fut d'un naturel fort tendre et fort facile à émouvoir à la compassion, néantmoins, faisant les fonctions de juge, il la traitait selon les ordonnances des lois et selon l'équité, sçachant bien faire la difference qu'il y a entre la qualité de juge et celle de pasteur, et faire agir l'une et l'autre selon leur temps et leur saison. Comme on lui demandoit un jour ce qu'il diroit à un homme qui retireroit sept pour cent de l'argent qu'il preste : — Au tribunal de la justice, dit-il, je ne luy dirois mot, parce que là nous sommes obligez de suivre les volontez des princes et les coutumes du pays, qui le souffrent. Mais, en celuy de la penitence, je luy demanderois si c'est pour les çhrestiens ou pour les Turcs que Dieu a dit : *Mutuum date, nihil inde sperantes*, et comme se doit entendre ce passage de l'Ecriture... (1) »

Il apportait le même soin dans l'exercice de ses autres prérogatives curiales. Il écrivait un jour : « Il faut que je sois à Mattaincourt dimanche prochain, jour anniversaire de toute ancienneté là dedans, pour établir un marguillier, un maître d'école, un lieutenant de justice et un doyen, pour ajourner et gager les mauvais payeurs qui sont maintenant en grand nombre. » En effet, la création de ces offices dépendait du curé, qui choisissait parmi les candidats élus par la paroisse. Il avait trop trop le sentiment de sa responsabilité pour ne pas intervenir dans la nomination de ces fonctionnaires. Une autre fois, quand le souci de ses deux congrégations l'eut obligé à s'adjoindre un vicaire, il

(1) *Id.*, pp. 233-34.

Digitized by Google

lui écrivit un jour pour lui recommander de remplir son devoir en une pareille occurrence. Au surplus, il ne faillit jamais à sa tâche, quand il s'agit de défendre les intérêts temporels de ses paroissiens. Les habitants de Mirecourt avaient établi un règlement qui lui paraissait léser les droits des gens de Mattaincourt : il poursuivit avec constance et fermeté l'annulation de ce règlement, et il finit par l'obtenir (1).

Un dernier trait montrera jusqu'à quel point le bon Père avait à cœur le soulagement de tous les maux, le redressement de tous les griefs. « S'il fût resté dans le monde, disait-il, il eût voulu être procureur général, et arriver à une sage répartition des biens de l'Etat, ne permettant pas que l'argent du peuple servît à entretenir le luxe des courtisans, et pourvoyant de telle sorte au soulagement des misérables, qu'on ne vît pas, comme cela arrivait trop souvent, les catholiques mendier leur pain, tandis que les hérétiques et les juifs savaient suffire aux besoins de leurs pauvres (2). »

## V

Le zèle et la charité de saint Pierre Fourier s'exerçaient surtout à l'égard de ses paroissiens, et c'était justice. Mais il ne pouvait borner son action aux limites étroites d'une paroisse, et il devait chercher au dehors quelque bien à faire, quelque âme à sauver. Aussi, tout en restant curé de Mattaincourt, et en se faisant d'ailleurs suppléer par un vicaire quand il en était besoin, le Bon Père fit quelques excursions au dehors pour gagner des âmes à Dieu. Il entreprit (1607) des missions dans certaines paroisses des

(1) L'abbé Barthélemy de Beauregard, op. cit., t. I, ch. x. — Dom J.-B. Vuillemin, op. cit., liv. II, ch. vi.

(2) *Le B. Pierre Fourier*, par Mme la vicomtesse de Flavigny, p. 75. Paris, 1873.

Digitized by Google

Vosges, que leur position au milieu des montagnes avait privées plus particulièrement de secours spirituels. Il fut appelé plus tard (1625) dans la principauté de Salm, pour y remplir une mission similaire à celle de saint François de Salles dans le Chablais. Les princes de Salm avaient autrefois embrassé le calvinisme, et entraîné dans leur apostasie la plupart de leurs sujets. Le rhingrave Philippe-Othon, héritier de la moitié de cette principauté, était rentré dans le giron de l'Eglise, mais sans y ramener les âmes qui s'étaient laissé pervertir. François de Lorraine, comte de Vaudémont, auquel l'autre moitié appartenait du chef de sa femme, prit des mesures énergiques pour en chasser l'hérésie. De concert avec Philippe-Othon, il fit organiser une grande mission, qui fut confiée aux Jésuites, et ceux-ci ne crurent pouvoir mieux faire que d'appeler notre saint à leur aide. Ils auraient même voulu lui faire quitter Mattaincourt pour venir s'installer définitivement à Badonviller, capitale de la principauté. Il n'accepta que les fonctions transitoires de missionnaire, et se mit aussitôt à l'œuvre, avec ses zélés collaborateurs. Il employa les deux moyens qui avaient réussi à saint François de Salles dans le Chablais, je veux dire la charité et l'humilité. Il s'abstenait de tout ce qui aurait pu irriter les esprits, et il ne donnait aux hérétiques que le nom d' « étrangers ». Il finit par en ramener un très grand nombre : la ville de Badonviller, où il avait fixé son séjour pendant cette mission, redevint tout entière catholique.

Mais l'influence de saint Pierre Fourier s'exerça dans la France et l'Eglise tout entière, surtout par la fondation de la Congrégation de Notre-Dame et la réforme des Chanoines réguliers de Saint-Augustin. Dans ces deux entreprises, nous voyons apparaître un désir cher au zélé pêcheur d'âmes : celui de sauver ses frères par l'éducation de la jeunesse. Ce n'était pas dans son cœur d'apôtre que ce désir était né pour la première fois; il y avait longtemps que l'Eglise s'efforçait de tirer de l'ignorance les âmes de ses enfants. Au XVI^e^ siècle surtout, plusieurs fondateurs d'ordres avaient eu pour but d'appeler la jeunesse dans des

Digitized by Google

écoles pour lui donner l'instruction nécessaire : saint Gaétan de Thienne, saint Jérôme Emilien, saint Joseph Calasanz avaient assigné ce but au zèle apostolique de leurs religieux. Nous ne parlons pas de saint Ignace de Loyola, par l'unique raison que les collèges de la Compagnie de Jésus étaient destinés aux élèves de l'enseignement secondaire ou supérieur ; nous saisissons cependant l'occasion de saluer en passant cet homme de Dieu, qui fut si puissant pour empêcher les progrès de l'hérésie.

En digne élève des Jésuites, Pierre Fourier avait une haute idée de l'importance de l'éducation. Il regrettait que, presque partout, il y eût des écoles mixtes, où les garçons et les filles vivaient côte à côte, — ce qui présentait beaucoup d'inconvénients —, et où l'instruction était souvent très défectueuse. Il estimait que le meilleur moyen de réformer sa paroisse d'une manière sérieuse et durable était « de prendre la jeunesse dès la sortie du berceau, la sevrer soigneusement du peché, et arrouser son cœur d'influencés de la vertu, au mesme instant que le laict cesse de rafraischir ses levres ». Il espérait que, « ces vieux pescheurs qui pour lors occupoient la terre, venans à mourir, et des enfans si bien instruits prenans leur place, le monde changeroit de face en moins d'un demy siecle ». Pour atteindre son but, il voulut créer, comme il disait, « deux religions », c'est-à-dire deux ordres religieux, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles. Sans retard il se mit à l'œuvre.

Il réunit d'abord quatre ou cinq jeunes gens qui se destinaient, paraît-il, au sacerdoce, et il leur proposa de leur enseigner la théologie et la liturgie ; mais, quand il leur parla de son dessein, ceux-ci s'excusèrent. Ils aspiraient à quelque chose de plus relevé que les fonctions auxquelles le Bon Père les appelait. Dans tous les cas, celui-ci renonça à son dessein de ce côté : pour avoir des religieux spécialement consacrés à l'enseignement primaire des garçons, la France dut attendre encore un siècle, jusqu'à l'arrivée du Bienheureux J.-B. de la Salle (1).

(1) P. Bedel, op. cit., pp. 70 et sqq.

Digitized by Google

Pierre Fourier songea alors à créer une congrégation pour l'éducation des filles : « Il est entièrement nécessaire et requis, disait-il, qu'elles soient instruites de bonne heure en toute diligence et fidélité, vu signamment que de leur condition elles sont plus infirmes et plus simples, et ne se peuvent si bien enseigner elles-mêmes. Leur malice ou piété peut quelque jour porter coup pour plusieurs autres, attendu que, lorsqu'elles seront plus âgées et mères de famille, elles demeureront d'ordinaire en ménage pour y gouverner leurs enfants, serviteurs ou servantes et conduire toute la maison; et quant et quant donner aux petits, soit filz soit filles, la première éducation et des impressions et exemples ou de bien ou de mal, qui pourront s'enraciner en leurs ames et par aventure y persévérer pour toute la vie (1). »

Pour accomplir son œuvre, il trouva des jeunes filles qui voulaient quitter le monde et se donner à Dieu, sans éprouver de goût spécial pour un ordre religieux déjà fondé. Il y avait là une attention de la Providence, qui voulait récompenser et le zèle du saint et les ferventes prières qu'il avait adressées à Dieu pour lui recommander son dessein. Et comme, dans sa pauvreté primitive, la congrégation naissante n'avait pas même un asile pour se recueillir et se former, l'illustre abbaye de Remiremont lui en offrit un. Il faut lire dans les chroniques du temps l'histoire des premières religieuses, de leur supérieure, la Vénérable Mère Alix le Clerc, et des commencements du pieux institut. D'abord établi à Mattaincourt, il eut bientôt rayonné en Lorraine et dans toute la France. Nous n'avons pas d'ailleuts à faire ici l'éloge de la Congrégation de Notre-Dame, qui est restée toujours si fervente, et qui garde encore aujourd'hui ce charme mystérieux dont les mondains eux-mêmes sont frappés, quand ils se trouvent en face de la chasteté, de la pauvreté et de l'humilité, embrassées et pratiquées avec ferveur, malgré toutes les séductions du

(1) *Lettres du B. P. Fourier*, recueillies et classées par le R. P. Rogie, t. III, p. 196. Verdun, 1878.

Digitized by Google

dehors. Cette congrégation est toujours restée fidèle à son esprit primitif, comme en pourraient témoigner ceux qui connaissent à Paris les maisons du Roule, des Oiseaux et de l'Abbaye-aux-Bois.

Arrêtons-nous plutôt à examiner les rares qualités d'instituteur dont saint Pierre Fourier fit preuve en élaborant les constitutions de cette congrégation, ébauchées en 1597, rédigées définitivement de 1625 à 1630, et imprimées en 1649. S'était-il inspiré de quelques règlements donnés avant lui dans un monastère de religieuses, par exemple, nous ne le savons pas. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que nous trouvons dans son œuvre un code pédagogique auquel nous pourrions encore aujourd'hui demander d'utiles directions (1). Il distingue fort bien l'enseignement en supérieur, primaire et secondaire, sans toutefois se servir d'expressions qui datent de notre temps : il a des écoles normales pour les institutrices, des pensionnats pour les classes aisées, des écoles primaires pour les enfants du peuple.

Il veut pour institutrices des « filles congrégées », « tachantes à bien vivre », de manière à pouvoir être les modèles des enfants. D'ailleurs, il apporte un soin scrupuleux à les choisir : toutes personnes ne sont pas aptes à remplir les fonctions délicates et épineuses de l'enseignement. Il repousse celles qui sont d'un caractère difficile, et dont les oublis pourraient mal édifier leurs élèves. Il exige d'elles non pas seulement qu'elles soient instruites, mais encore qu'elles aient de l'aptitude pour enseigner. Pour s'assurer ensuite que tout se passe bien, il a des inspectrices, et, toutes les semaines, un rapport doit être adressé à l'autorité supérieure. Il y a aussi une commission scolaire : son approbation est indispensable, par exemple, quand il s'agit d'infliger un châtiment corporel à une élève.

(1) Ces constitutions ont été très bien analysées par M. l'abbé Pierrefitte, *Association française pour l'avancement des sciences, 13e session, Blois*, 1884, pp. 590-595.

Digitized by Google

Il n'a garde de négliger les conditions matérielles de l'enseignement, et les particularités dans lesquelles il entre sur ce point dénotent un père dévoué, qui s'occupe des moindres détails. Pour l'usage des enfants, il y aura des livres imprimés et manuscrits, des tableaux noirs, — ils jouent un rôle important dans les écoles de la congrégation, — des ardoises, des « jects » pour compter, des plumes et un *canivet* pour les tailler. Les bâtiments scolaires n'auront pas jour sur une rue, ni sur un jardin où pourraient passer des personnes du dehors; il connaît la curiosité des petites filles, et veut leur enlever toute occasion de dissipation. Il s'occupe aussi des méthodes pédagogiques, et ce qu'il prescrit, en particulier, pour l'enseignement de l'orthographe et de l'arithmétique, montre son attention à tout examiner et à tout régler dans un sens pratique. Un tableau, dressé par lui, règle l'emploi du temps, en le fractionnant par demi-heures : une trop longue attention à un même objet lasserait l'intelligence des enfants.

Le programme n'est pas chargé. Avant tout, saint Pierre Fourier veut que, pour les matières à enseigner, on tienne compte du vœu des parents. L'enseignement comprend tout d'abord « l'instruction chrétienne », et c'est justice; puis la lecture, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, la civilité et les bonnes manières; enfin, un métier manuel. Dans ce temps, où il est tant question d' « instruction intégrale », il en est qui se plaindront du peu. Mais le but de l'éducation est-il de faire des déclassées, ou de fournir à l'enfant le viatique intellectuel et moral qui lui est nécessaire pour le reste de sa vie? Nous sommes plus avancés au point de vue des lumières : sommes-nous plus vaillants dans les luttes de chaque jour, et savons-nous mieux nous suffire à nous-mêmes ? Il y a plus d'un penseur qui n'a pas la foi, et qui préférerait, même aujourd'hui, le progiamme de saint Pierre Fourier à ceux qui ont été élaborés dans cette fin de siècle.

Quant au choix des élèves, il veut qu'on refuse celles qui sont incapables d'apprendre, ou affectées de maladies contagieuses, ou de mœurs dépravées. L'âge minimum est

Digitized by Google

quatre ans et l'âge maximum dix-huit. Il fallait tenir compte de la négligence que les parents mettaient à faire instruire leurs enfants, et de la lenteur de certains esprits. D'ailleurs, l'enseignement est gratuit pour les externes. « Et pour l'égard de nous qui enseignons, que Dieu soit notre salaire et payeur, et ait plus d'occasion de bénir et faire prospérer nos labeurs. »

Saint Pierre Fourier, je l'ai déjà dit, fut appelé à réformer la Congrégation des Chanoines réguliers de Saint-Augustin, dans les Trois-Evêchés. Il y montra d'abord de la répugnance à cause du peu d'estime qu'il faisait de ses talents, et parce que les soucis de cette réforme l'enlevaient à sa chère paroisse. Il y consentit cependant, et, quand il fut devenu, après le P. Guinet, le second général de la congrégation réformée, il dut quitter définitivement Mattaincourt. Sans insister sur l'histoire de cette réforme, nous noterons que, dans le dessein du Bon Père, les Chanoines réguliers devaient se vouer à l'enseignement aussi bien qu'aux travaux apostoliques. « Leur ministère, disait-il, sera autant que possible gratuit, et se diversifiera suivant le besoin des âmes. Il comprendra les missions dans les campagnes ; l'éducation des clercs, et à défaut des petits séminaires, des jeunes enfants qui se destinent au sacerdoce, œuvre capitale recommandée par le concile de Trente ; la formation des instituteurs; l'instruction secondaire à l'usage des pauvres, au moins pour leur faciliter l'accès des collèges et des Universités; l'enseignement primaire gratuit, et enfin le soin des apprentis, toujours exposés à mille dangers. En un mot, toutes les fonctions qui étaient alors, suivant son expression, des *bénéfices vacants* (1). » La congrégation réformée répondit, en partie du moins, au vœu de son fondateur. Malheureusement, au XVIII^e^ siècle, elle se laissa gagner par les avances du gouvernement de Louis XV, consentit à reviser ses statuts, s'engagea à professer les quatre articles de la Déclaration du clergé, et, devenue indigne de son passé, disparut dans la tourmente

(1) P. ROGIE, op. cit., p.

Digitized by Google

révolutionnaire. Mais elle a pu enfin renaître de ses ruines (1855), et ses enfants actuels, les Clercs réguliers de la Congrégation de Notre-Sauveur, sont de dignes fils de saint Pierre Fourier.

## V

Il me reste à parler brièvement de l'action politique du Bon Père dans les résolutions qui décidèrent du sort de la Lorraine. Placé entre la France et l'Allemagne, ce duché était alors indépendant, et, vous le savez, il ne fut réuni à la France qu'en 1766. Il se trouvait entre deux voisins très dangereux pour sa sécurité et son indépendance. Richelieu voulait donner à notre pays ses frontières naturelles, c'est-à-dire, du côté de l'Allemagne, la frontière du Rhin. C'était un homme d'Etat fort habile et peu scrupuleux, qu'il importait de ménager. Mais le duc Charles IV était trop brouillon pour ne pas prendre part à la lutte des Français contre les Impériaux. Malgré les exhortations et même les prédictions de saint Pierre Fourier, il envoya une armée devant Haguenau, et celle-ci fut battue. De plus, la Lorraine fut envahie, et la ville de Nancy occupée par les Français. Le cardinal de Richelieu ne s'en tint pas là. Les droits de Charles IV sur la Lorraine étaient toujours restés douteux, et il ne les avait fait accepter qu'en épousant sa cousine Nicole, fille du duc Henri II. Richelieu projetait de faire enlever cette princesse avec sa sœur Claude, de marier celle-ci à un prince français, et de réunir la Lorraine à la France par voie d'hérédité. Après une longue conférence avec notre saint, il fut convenu que Claude épouserait son cousin, Nicolas-François, frère de Charles IV. Malgré les ordres et les précautions du cardinal, le mariage eut lieu : la dynastie de Lorraine était sauvée cette fois, et avec elle l'indépendance du pays. Si nous regrettons que cette province n'ait pas été plus tôt acquise à la France,



Digitized by Google

nous devons respecter et louer dans Pierre Fourier l'attachement à son pays et à ses princes.

En attendant, la Lorraine restait occupée, et Richelieu prescrivit à tous le serment de fidélité au roi de France. Le Bon Père ne consentit jamais à le prêter, et pendant quelque temps réussit à se dérober aux recherches. Quand il se vit sur le point d'être arrêté, il préféra quitter son pays et se réfugier en Franche-Comté. La ville de Gray fut pour lui hospitalière, et bientôt le traita avec tout le respect et toute l'affection que méritait sa sainteté. Elle le posséda ainsi cinq ans, pendant lesquels il travailla du même zèle infatigable au salut des âmes, particulièrement quand cette ville fut affligée par la peste et la famine. Comme sa fin approchait, il fut entouré des soins de ses religieux. Il avait recommandé instamment de lui répéter souvent, à ses derniers moments, ces paroles qu'il avait préparées à dessein, comme une arme contre les tentations du désespoir (car les saints eux-mêmes ont de ces épreuves à l'heure de l'agonie) : *Habemus bonum Dominum et bonam Dominam*, nous avons un bon Maître et une bonne Maîtresse, Dieu et Marie. Un des Chanoines réguliers était là, obéissant à sa recommandation. Comme il avait récité seulement la première partie de cette sentence, Pierre Fourier fit un effort pour l'achever. Il mourut en disant : *et bonam Dominam*, et en donnant ainsi à la sainte Vierge ce qui lui restait de vie.

Nous ne raconterons pas la pompe de ses funérailles, caractérisée surtout par l'empressement des foules à l'approcher et à suivre son convoi. Les Grailois durent consentir à se dessaisir de sa dépouille mortelle, qui fut ramenée à Mattancourt. Au centenaire du saint, tous, Lorrains et Francs-Comtois, ont rivalisé de zèle pour l'honorer et lui témoigner leur amour. Jetons plutôt un regard en arrière, pour reconstituer le caractère de cette auguste figure, et nous demander ce que nous devons admirer dans saint Pierre Fourier. Il me semble que nous n'avons qu'à lire, au-dessus de ses anciens portraits, la devise qu'il avait choisie : *Omnibus prodesse, obesse nemini*, être utile à tous,

Digitized by Google

ne nuire à personne. Elle n'est pas ambitieuse dans son expression : elle ne ressemble ni à un cri de guerre, ni à une sentence philosophique, ni à un propos de poète, formulé en beaux vers dans un moment d'enthousiasme. Mais en réalité elle est très belle, et heureux ceux qui peuvent y conformer leur vie tout entière. Or notre saint pouvait se dire en mourant, si l'humilité le lui eût permis, qu'il n'avait jamais fait de mal à personne, et qu'il avait été un bienfaiteur pour tous ceux qu'il avait rencontrés sur le chemin de la vie.

En continuant de l'examiner, il me semble aussi que tous les détails de cette vie se fondent dans un harmonieux ensemble, et produisent, à la fin, cette impression unique : Pierre Fourier a été un saint curé ! Sans doute il dépasse l'ensemble de nos pasteurs d'âmes, comme tous les types de grandeur et d'héroïsme que Dieu a suscités dans chaque condition pour y servir de modèles. Sans doute il y avait en lui je ne sais quoi d'extraordinaire, puisque, malgré son attention à se faire oublier, il a exercé une séduction si salutaire sur les foules. Mais encore il a été un curé, un curé de campagne ! Je songe alors à ceux de mes confrères qui sont appelés à remplir la même mission que lui, et je pense avec admiration à toutes les vertus cachées qu'ils pratiquent dans leur humble et obscur ministère. Parfois ils meurent, non pas en exil comme notre saint, mais au milieu de déceptions qui les font douter d'eux-mêmes et de leur œuvre. Mais le dernier mot est toujours à Dieu. S'ils ne sont pas glorifiés après leur mort, si l'oubli fait disparaître leur mémoire, comme leur tombe disparaît sous l'herbe du cimetière, Dieu se souvient d'eux, pour les exalter au jour des grandes justices et des solennelles assises de l'humanité. Et cela seul suffit.

Quant à nous tous, nous n'avons qu'à nous rappeler les labeurs et les mérites du travailleur infatigable, de l'ouvrier inconfusible que fut Pierre Fourier, pour sentir en nous un renouveau de courage, et pour entendre au fond de notre âme cette exhortation, ce mot d'ordre donné à tous les chrétiens : Travaillons pour Dieu ! *Laboremus !*

A. LEPITRE.

Digitized by Google

# LES FINANCES

DE

# L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

## 1790-1791

Dans un précédent article (1) nous avons essayé de faire connaître l'œuvre financière accomplie par l'Assemblée constituante en 1789 et d'en mesurer les conséquences. Ce travail s'est appuyé principalement sur les documents dont M. Ch. Gomel a fait usage dans le premier volume de son *Histoire financière* de cette Assemblée, documents qu'il a analysés avec une conscience et un soin minutieux, avec une impartialité à laquelle tous les critiques ont rendu un hommage mérité. Le second volume qui vient de paraître n'ajoutera rien à la juste réputation de son auteur. On y retrouve les solides qualités qui avaient appelé l'attention publique sur le précédent, la patience des recherches, la sûreté du jugement, la connaissance approfondie des événements au milieu desquels les représentants de la nation tentèrent de réaliser leur plan de réformes, la précision et la modération des conclusions. M. Ch. Gomel est un guide précieux dans ce dédale de lois confuses et pour la plupart

1) V. l'*Université catholique*, novembre 1896.

Digitized by Google

improvisées sous la pression de besoins impérieux, de passions généreuses et d'illusions qui ne l'étaient guère moins. Nous n'aurons donc garde de le négliger, et nous nous plairons à le suivre avec la confiance de ne pas nous égarer. Si sur quelques points nous différons d'avis avec le calme et prudent historien, c'est à lui encore, aux sources de son opinion que nous emprunterons la nôtre : son exactitude nous servira de garantie et peut-être, si cet espoir n'est pas téméraire, de justification.

## I

Il y a dans les crises les plus aiguës des révolutions de courts instants d'accalmie où les ardeurs s'apaisent, où les passions semblent sommeiller, où les partis, baissant le fer, cherchent à se rapprocher, sinon pour signer un armistice, du moins pour reprendre haleine ou se donner l'illusion d'une entente avant-courrière de la paix. Les premiers jours de janvier 1790 furent un de ces moments-là. Les congratulations échangées au début de l'année entre la députation de l'Assemblée constituante et Louis XVI avaient paru assez sincères pour donner l'espoir d'un accord. Quelques législateurs crurent le fortifier en proposant de laisser au Roi la fixation de sa liste civile. Mise aux voix, leur motion fut adoptée à l'unanimité. Mais ce qui redoubla l'enthousiasme de l'Assemblée, ce fut la réponse royale : « Si, les intérêts de la dette publique payés et les grands services de l'Etat assurés, il reste quelques fonds disponibles pour moi, dit le prince, je m'en accommoderai ; c'est dans la circonstance présente ma moindre inquiétude. » On ne pouvait mieux penser, ni mieux dire. Par malheur, l'impression produite par ces paroles s'effaça rapidement.

Si prompte qu'elle fût à s'enflammer, la majorité de la Constituante était en effet plus prompte encore à se refroidir à l'égard du Roi. Ses premières victoires l'avaient grisée. Elle était animée d'une confiance « superbe. » « Maîtresse

Digitized by Google

du gouvernement et du pays, dit M. Gomel, soutenue par une immense popularité, elle ne voyait se dresser devant elle aucun obstacle capable d'arrêter sa marche. » En vain les désordres et les troubles se multipliaient dans les provinces où les impôts ne rentraient plus et où l'enchérissement des vivres semait la misère ; en vain de la population civile le mépris de l'autorité et l'indiscipline avaient gagné l'armée ; ni les violences envers les personnes, ni les attentats à la propriété, ni l'impuissance de la justice à faire respecter la loi, ni les menaces d'une prochaine et complète anarchie ne parvenaient à tirer la majorité de son orgueilleuse quiétude. Elle se croyait certaine de surmonter toutes les difficultés, de vaincre toutes les résistances, et de faire non seulement le bonheur des Français, mais encore, par la force de l'exemple, celui des peuples voisins auxquels, du haut de la tribune comme d'une chaire, elle proposait ses leçons. Au pôle opposé, la minorité ne se faisait guère moins d'illusion et conservait des espoirs presque aussi imprudents. Dans sa pure loyauté l'extrême droite était parfois d'une extrême gaucherie. Elle attendait le salut de l'excès du mal et bien qu'elle en réprouvât ardemment l'origine, qu'elle s'indignât de ses progrès, qu'elle en flétrît les auteurs, elle ne tentait rien de sérieux, c'est-à-dire rien de pratique pour en arrêter le développement. La pire faute, peut-être la condition fatale des partis est de s'isoler dans d'impérieuses théories, de n'y admettre aucun tempérament et de se refuser à toute transaction même passagère : quand ils ont pour eux le nombre, leur volonté devient tyrannie ; si cette force leur manque, leur défaite est un désastre ; rien ne survit au naufrage.

Le premier regard de l'Assemblée en janvier 1790 se dirigea sur les pensions. Elles s'élevaient alors à 33 millions et demi. On les confondait volontiers avec les ordonnances de comptant, quoiqu'elles n'y figurassent que pour la plus faible partie ; les autorisations de payement données par le roi en dehors des formes règlementaires avaient atteint 145 millions en 1783 ; mais elles avaient été singulièrement réduites par l'Assemblée des notables de 1787, et

Digitized by Google

ne dépassaient guère 20 millions deux ans plus tard. Si dans cette entrevue à l'amiable de la nation et du monarque les corps privilégiés eussent plus généreusement répondu au généreux appel de Louis XVI, les réformes n'auraient-elles pu conjurer la Révolution? Qui sait si Turgot n'aurait pas prévenu M. Necker et si celui-ci n'aurait pas barré la route à l'abbé Sieyès? Quoi qu'il en soit, en livrant à la publicité le fameux *Livre rouge* sur lequel étaient inscrites les ordonnances de comptant, et en l'accompagnant de commentaires injurieux ou perfidement inexacts, le comité des pensions de l'Assemblée égara sciemment l'opinion, car il n'ignorait pas que plus des trois quarts des sommes portées sur ce registre avaient été affectés aux dépenses de la guerre d'Amérique, à l'affranchissement des colonies anglaises et à la récompense des services diplomatiques ou militaires rendus à cette époque. Le mécontentement provoqué par l'astucieuse publication du *Livre rouge* redoubla quand on y joignit celle des pensions. Sans doute la munificence royale s'était trop prodiguée en faveur des grandes charges de la cour et de la couronne. L'abus était manifeste, mais les pensions supérieures à 8,000 livres ne s'élevaient en tout qu'à 9 millions, moins du tiers du chiffre total. Restaient 29,400 pensionnaires, anciens serviteurs de l'Etat, veuves, orphelins, que la brusque suppression de ce secours annuel pouvait condamner à la faim. Officiers ou soldats, les vétérans, les blessés de terre et de mer absorbaient à eux seuls 18 millions sur 33. Ne serait-il pas inhumain de leur retrancher, d'un trait de plume, tous leurs quartiers?

L'Assemblée recula devant cette cruauté et se contenta de suspendre le service des pensions qui dépassaient 3,000 livres. Mais en même temps elle interdit la concession de nouvelles grâces et chargea son comité de reviser les 30,000 brevets existants. C'était une tâche matériellement au-dessus de ses forces. La liquidation des titres, incomplètement achevée, n'eut d'autre effet que d'arrêter indéfiniment le payement des retraites et d'irriter les titulaires dépossédés.

Digitized by Google

De plus, le rapporteur de la loi du 3 août 1790, Camus commit volontairement, dans le but de surexciter les passions populaires, une erreur non moins grave : il fit figurer parmi les pensions octroyées par la monarchie une foule de dépenses, suppléments de traitements, aumônes, gratifications, primes d'encouragement au commerce et à l'industrie, qui n'avaient aucun rapport avec elles. D'après lui, les grâces pécuniaires auraient coûté à l'Etat près de 59 millions par an. En les réduisant à 10 millions et en les proportionnant à la fortune personnelle des impétrants, ce qui exigeait une appréciation fort délicate, la loi du 3 août dépouillait une foule de citoyens de droits légitimement acquis. Enfin, elle empiétait sur les attributions du pouvoir exécutif en confiant au législateur la concession des pensions nouvelles, toutes celles qui étaient antérieures au 1er janvier 1790 étant définitivement supprimées. Lorsque Necker voulut signaler ces graves défauts à la Constituante, celle-ci passa dédaigneusement à l'ordre du jour, et un député s'écria : « Rien n'oblige d'entendre les insolences ministérielles ! » Les malheureuses victimes du décret auraient pu se demander si le mot ne s'appliquait pas plus justement à l'œuvre de l'Assemblée.

Ce mode de revision fut appliqué avec la même désinvolture à la liquidation des créances arriérées sur le trésor royal. Un décret du 22 janvier ordonna dans le délai d'un mois la production d'un état de ces dettes et des mémoires des fournisseurs. En même temps, il prescrivait aux agents du fisc d'acquitter exactement les dépenses courantes, mais sans mettre à leur disposition les fonds nécessaires. Bien mieux, tout en les invitant à poursuivre avec vigueur le recouvrement des impôts existants, l'Assemblée exigea que les contraintes à décerner contre les contribuables récalcitrants fussent préalablement revêtues du visa des directoires de district. C'était paralyser l'action des receveurs, puisque les membres de ces corps élus n'étaient à rien moins disposés qu'à autoriser des poursuites contre leurs électeurs. On voit que la trêve du premier de l'an avait été de courte durée.

Digitized by Google

## II

Cependant les caisses publiques étaient vides, la misère allait grandissant, les émeutes se multipliaient dans les villes et dans plusieurs provinces les paysans réunis en troupes armées ravageaient les campagnes. En un mois, trente-neuf châteaux furent attaqués et les maisons de quinze notaires ou officiers de justice seigneuriale furent livrées aux flammes, dans la seule Bretagne, sans donner lieu à une information criminelle. Quand on se décida tardivement à en ouvrir, Le Chapelier fit rendre le 5 août un décret qui enjoignit de les discontinuer. La célèbre nuit du 4 août 1789 était la cause principale, sinon unique de ces désordres populaires. On sait que le vicomte de Noailles donna dans cette nuit historique le signal de l'abolition de la féodalité, et qu'après lui le duc d'Aiguillon avait proposé le rachat de tous les droits féodaux sans distinction. La Constituante allait adopter cette seconde motion qu'appuyait l'exemple des Etats Sardes, rappelé à propos par Sieyès, lorsqu'un député du tiers état de la basse Bretagne, Le Guen de Kérengal, enleva d'un mot ses collègues et provoqua cette scène inénarrable dans laquelle on vit le clergé et la noblesse, faisant assaut de générosité, sacrifier leurs privilèges sur l'autel de la Patrie. Malheureusement, en votant d'enthousiasme l'abolition des juridictions seigneuriales, sans indemnité, la suppression du droit exclusif de la chasse, des colombiers et des garennes, suivie un peu plus tard de celle des banalités féodales non conventionnelles, du triage et des distinctions honorifiques, l'Assemblée avait eu l'imprudence d'annoncer au peuple la destruction entière du régime féodal, sans distinguer les droits maintenus à charge de rachat, de ceux qui ne comportaient aucune indemnité en échange de leur abolition. Par exemple, où finissait la mainmorte réelle? Où commençait le cens non mainmortable, celui qui n'avait pas

Digitized by Google

été substitué à une mainmorte précédente? Les feudistes n'étaient pas d'accord sur ce point ni sur d'autres analogues, et si les jurisconsultes les plus subtils n'y voyaient pas bien clair, comment espérer que l'œil du paysan, déjà prévenu par l'intérêt, ait mieux pénétré ces ténèbres? Pour lui, toute trace, tout débris de l'odieuse féodalité avait disparu et, pour s'assurer plus sûrement contre son retour, il mettait le feu aux chartriers qui conservaient les titres de ses anciens seigneurs. De leur côté, quelques-uns de ceux-ci arguaient du texte même des décrets du 4 août pour prétendre au rachat des droits maintenus sous cette condition et en réclamaient provisoirement l'exercice. Il y avait urgence à statuer sur ce conflit de propriété qui menaçait de dégénérer en guerre civile, et qui même déjà, sur certains points du territoire, comme en Dauphiné, en Mâconnais, en Beaujolais, en avait pris le caractère.

Un comité de légistes avait été chargé par l'Assemblée nationale de distinguer les droits féodaux définitivement supprimés comme représentant une servitude personnelle, et ceux qui, étant le prix et la condition d'un contrat de concession, devaient être rachetés par les concessionnaires ou débiteurs. L'un de ses membres, Merlin (de Douai), déposa, le 8 février 1790, un long rapport destiné, selon lui, à éclaircir la question et à tirer les conséquences des décrets du 4 août, en déterminant les droits non abolis, mais seulement rachetables. Il commença par déclarer que ces décrets avaient expressément supprimé le régime féodal; il en conclut que les anciens rapports de dépendance des terres vis-à-vis les unes des autres n'existaient plus, qu'il n'y avait désormais ni fiefs, ni censives, ni terres nobles, ni terres roturières, et que toutes les propriétés immobilières étaient transformées en alleux, c'est-à-dire en propriétés ne relevant de personne, possédées en véritable souveraineté, sous la réserve de celle de l'Etat.

Conformément à ces prémisses, dans son décret des 15-28 mars 1790, la Constituante proclama l'abolition de la prestation de foi et hommage, par laquelle le vassal reconnaissait la suzeraineté du seigneur dominant et lui jurait

Digitized by Google

fidélité, de l'aveu et du dénombrement, qui conservaient la preuve des charges imposées au fief servant, des retraits féodal et censuel, qui étaient des attributs de la seigneurie, de la garde seigneuriale et royale, en vertu de laquelle le suzerain ou théoriquement le roi jouissait des revenus du fief possédé par son vassal mineur, des droits d'aînesse et de masculinité à l'égard des terres nobles et de l'inégalité des partages successoraux à raison de la qualité de leurs détenteurs, enfin de la servitude de la mainmorte qui enchaînait la liberté de disposer de ses biens, de la taille et de l'aide seigneuriales, des corvées personnelles et des autres redevances payées sous des noms divers par le censitaire au seigneur à titre de serf.

Jusque-là rien de mieux. La Constituante sacrifiait des institutions usées et « gothiques », tout en les distinguant dans sa pensée de la propriété légitime. Mais là où elle se trompa et là où, ce semble, son erreur est partagée par son historien, M. Gomel, qui l'approuve sans restriction, c'est lorsque, « dans cette immense fauchée d'épis mûrs et d'herbes jaunies », elle crut avoir suffisamment séparé l'ivraie du bon grain. En effet, après avoir aboli sans indemnité tous les droits et les devoirs féodaux ou censuels, qui tenaient à la mainmorte réelle ou personnelle, elle maintenait à charge de rachat toutes les redevances foncières et les droits de mutation qui étaient le prix de la concession du fonds. En d'autres termes, elle entendait faire le départ entre les obligations qui grevaient les choses et celles qui incombaient aux personnes. Loin de simplifier la réforme et de la rendre claire, ses deux décisions contradictoires, rendues à huit mois d'intervalle (4 août 1789 et 15 mars 1790) augmentèrent le trouble et la confusion. Le principe du rachat était en soi juste et équitable, mais comment distinguer les cas où il devrait s'appliquer? Si des jurisconsultes exercés, comme Merlin et Tronchet, s'y étaient égarés, comment s'attendre à ce que le paysan y apportât plus de clairvoyance? Que lui importait si le cens était supprimé en tant que cens, et maintenu en tant que redevance foncière? Il l'eût compris du reste qu'il eût

Digitized by Google

feint de ne rien y entendre. Et, de fait, il ne se souvint que d'un mot : la *destruction* du régime féodal. Aucune taxe ne fut rachetée : bien plus, pour vaincre tout scrupule, les anciens censitaires de quelques pays dressèrent des potences destinées aux naïfs qui auraient l'honnêteté d'offrir un remboursement à leurs propriétaires (1).

Il ne faudrait pas croire au surplus que les débiteurs de droits féodaux aient, dans l'ancienne France, exactement acquitté ces cens, devenus très légers par suite de l'affaiblissement de la monnaie. Les archives judiciaires en témoignent surabondamment, ainsi que les plaintes de la noblesse aux Etats généraux de 1614. L'abolition de la féodalité eut cette conséquence curieuse et inattendue : elle appauvrit assurément les détenteurs de biens nobles, qui étaient souvent des roturiers, mais elle profita aussi à certains nobles qui possédaient des propriétés roturières, désormais exonérées des redevances féodales. L'Etat lui-même souffrit un préjudice du décret du 15 mars 1790 : les biens du clergé qu'il s'appropria et les domaines de la couronne dont il se fit l'héritier n'entrèrent dans ses mains que dépouillés de ces revenus d'origine seigneuriale. Il n'est pas jusqu'à certaines communes qui ne furent de même privées du produit des communaux concédés par elles à des particuliers à titre de fief ou de censive. Les Constituants n'y songèrent pas : c'étaient là autant de détails qui leur parurent du moins insignifiants et qu'ils ne prirent point la peine de régler dans une loi improvisée, dont l'inspiration fut bonne, mais dont le texte obscur ni les insaisissables subtilités n'illustreront ses rédacteurs. Quand vint la Législative, elle n'eut plus qu'à abolir sans indemnité les redevances représentant la mainmorte réelle ou mixte qui avaient été conservées, et elle atteignit la propriété foncière dès qu'elle lui parut entachée d'un reste de féodalité, sans tenir compte de la distinction tentée par l'Assemblée précédente. Mais à quels signes reconnaître les droits féo-

(1) V. notre *Condition des biens*, dans le *Droit coutumier français*, t. III, p. 326 et s.

Digitized by Google

daux qui n'étaient pas fonciers? Son embarras et son impuissance ne furent pas moindres qu'en 1790. La question dégénéra en pure logomachie. Les droits les mieux fondés, les plus légitimes furent suspects, par cela seul qu'ils étaient anciens. La Convention n'eut qu'un coup de pied à donner pour les rejeter dans le néant. Elle acheva l'injustice que ne désirait pas, mais que ne prévint pas la Constituante lorsqu'elle le pouvait encore.

## III

Malgré son optimisme ordinaire, cette Assemblée dut bientôt ouvrir les yeux sur le déficit toujours croissant des ressources. Grâce à la non-rentrée des impôts conservés et à l'augmentation des dépenses, ce déficit ne devait pas s'élever, d'après Necker, pour l'année 1790 seulement, à moins de 292 millions. Deux modérés, de ceux que l'on appelait les « sages », Lebrun et Dupont de Nemours, ne dissimulaient pas leurs inquiétudes; ils trouvaient la situation des finances « plus affreuse que jamais ». Les autres se contentaient d'en rire : n'y avait-il pas un infaillible moyen de liquider les dettes, un remède à tous les maux, la vente des biens ecclésiastiques? Personne n'en connaissait la valeur exacte; personne ne s'avisait de craindre que cette valeur baissât subitement le jour où toutes les propriétés du clergé seraient jetées sur le marché (1). Ce que la ma-

(1) Un certain nombre de députés affirmaient avec beaucoup d'assurance que la vente des terres confisquées sur l'Eglise contribuerait à créer la petite propriété et faciliterait l'acquisition du sol même aux plus pauvres. Cette affirmation a été contestée par Tocqueville, qui a soutenu que la petite propriété existait avant la Révolution. Un récent ouvrage d'un professeur d'histoire à l'université de Kiew, M. Loutchiski, a établi sur ce point l'exactitude des conclusions de Tocqueville à l'aide de recherches dans les registres d'imposition. Il confirme l'opinion, déjà développée par Avenel, que la vente des biens nationaux profita *surtout* aux classes riches, à la bourgeoisie et aux spéculateurs.

Digitized by Google

jorité affirmait seulement, c'est qu'elles constituaient un trésor inépuisable.

Elle commença donc par décider, le 13 février, la suppression des vœux monastiques et des congrégations qui les prononçaient; puis, le 20 du même mois, elle alloua aux religieux sortis du cloître des pensions variant de 700 à 1.200 livres. Pour faire face à cette charge nouvelle, dont le chiffre restait inconnu, pour remplacer les impôts indirects dont on entendait soulager le peuple, pour ramener enfin l'abondance dans les caisses publiques, elle résolut, le 17 mars, de réaliser la vente des domaines de l'Eglise jusqu'à concurrence de 400 millions, comme l'avait ordonné la loi du 19 décembre 1789. Mais en attendant que les acquéreurs se libérassent, qui suppléerait au numéraire disparu? Ce serait un papier-monnaie, un assignat ayant cours forcé, portant intérêt à 3 °/₀ et jouissant d'une hypothèque sur les biens à aliéner. A l'héritier prodigue qui se défait à tout prix de son héritage afin de poursuivre sa vie dissipée, les tribunaux donnent un conseil judiciaire. L'Assemblée n'en pouvait malheureusement recevoir. Le seul conseil donné le fut par Necker, qui avait à cœur de reconquérir sa popularité perdue : il suggéra au faible Louis XVI non seulement de sanctionner la loi, mais de recommander les assignats à la confiance publique. L'exhortation fut pressante, mais peu écoutée. Les « billets nationaux » n'étaient pas encore sortis de la presse qu'ils perdaient 5 °/₀. En mai, avant leur livraison, ils étaient cotés de 6 à 10 au-dessous du pair.

Ce n'était d'ailleurs que l'exécution partielle d'un plan depuis longtemps arrêté dans la pensée des principaux membres de la majorité : la spoliation totale de l'Eglise. Cette spoliation était sans prétexte et sans excuse. Puisqu'on estimait à 400 millions les besoins urgents de l'Etat, et qu'on déclarait hautement cette somme suffisante au rétablissement des finances, pourquoi repousser l'offre faite au nom du clergé par le marquis de Bouthillier et l'archevêque d'Aix, qui s'engageaient à emprunter pareil capital, à le verser au trésor, à en payer les intérêts jusqu'à com-

Digitized by Google

plet remboursement au moyen de l'aliénation de domaines ecclésiastiques, en conservant du reste la charge des frais du culte et de l'assistance des pauvres, qui autrement retomberait sur l'Etat? La proposition n'eut pas même l'honneur d'une discussion; aucun député de la gauche ne daigna du moins monter à la tribune pour répondre à Cazalès qui l'appuya. L'administration des biens ecclésiastiques passa aux mains des directoires départementaux, et le trésor public dut désormais pourvoir à l'entretien des membres du clergé séculier ou régulier.

En même temps, par une apparente inconséquence, mais que la réflexion explique, la loi du 20 avril renonçait à la perception de 100 millions de dîmes qu'il eût été facile de remplacer par une contribution sur les terres décimables, dont les propriétaires, pour la plupart aisés, pouvaient la supporter sans qu'elle atteignît le petit cultivateur, ni surtout le fermier. Rien ne démontrait mieux que les intérêts du trésor n'étaient pas le souci principal de l'Assemblée, et que, si elle avait eu un instant la crainte de la banqueroute, cette appréhension avait complètement disparu de son esprit. La confiscation de la propriété ecclésiastique avait moins pour but de combler le déficit que d'annihiler la puissance de l'Eglise et de détruire celle-ci comme corps, de prévenir la résurrection du premier ordre de l'Etat, si jamais la droite monarchique venait à triompher. Dans la pensée de la gauche, ce n'était pas une mesure financière, c'était un acte politique au premier chef, qui devait en outre préparer ce que l'on appelait alors la réforme du clergé.

Ce but secret a été mis en vigoureuse lumière par M. Etienne Lamy dans ses études récentes sur *les Luttes entre l'Eglise et l'État* (1). La Révolution, dit-il, voulut, par un triple effort, accomplir une réforme sociale, politique et religieuse. La première fut la destruction des privilèges qui, récom-

(1) *Revue des Deux Mondes*, n° du 15 novembre 1897. Cette intéressante étude renferme quelques erreurs mêlées à beaucoup de vérités. Citons entre autres le nom défiguré du célèbre évêque de Nantes sous Napoléon, Duvoisin, que M. Lamy appelle Duvivier.

Digitized by Google

pense perpétuelle de mérites disparus, aggravaient entre les hommes, par des inégalités de droit, les inégalités de nature. La seconde fut l'établissement du régime républicain. Le dernier objectif que se proposaient les chefs principaux de la franc-maçonnerie était la ruine du catholicisme. Celui-ci ne fut pas complètement atteint : mais avec quelle habileté ténébreuse, avec quelle ténacité, avec quelle lente persévérance ne fut-il pas poursuivi ! Offrir « aux violents et aux cupides » le pillage des biens du clergé, s'assurer des mercenaires, « des subalternes du vice », concentrer sur la société publique « l'odieux des mesures et le péril des représailles », tel était le plan des loges ou du moins des hommes qui les dirigeaient à leur insu et leur fournirent plus tard l'appui des jacobins (1). Sur ce point, l'affirmation de M. Etienne Lamy, corroborée par d'imposants témoignages, paraît sans réplique. Ce qui est beaucoup moins démontré, c'est son assertion que le clergé inférieur avait perdu « l'idolâtrie de la royauté », et désirait rompre ses liens avec le pouvoir civil. A défaut d'autres preuves, l'émigration de quarante ou cinquante mille prêtres français suffirait à réfuter cette erreur, si les sentiments de la masse de ces émigrés n'étaient attestés par des documents innombrables qui commencent à sortir de l'obscurité (2).

Quoi qu'il en soit, si l'on avait pu douter un instant du but poursuivi par la majorité de la Constituante en s'emparant des biens de l'Eglise, deux nouveaux décrets trahirent ses véritables intentions, au lendemain même du vote de celui qui mettait à la charge du trésor public les traitements du clergé. L'un étendit aux simples particuliers les facilités d'acquisition des biens nationaux qui avaient d'abord été accordées aux communes seules. On espérait ainsi intéresser plus directement le public à ces achats, les mettre à la portée des petites bourses et en émiettant les anciennes terres bénéficiales, élever un obstacle plus infran-

(1) Barnave et les Lameth faisaient partie de la franc-maçonnerie.
(2) V. notamment les travaux de M. Victor Pierre sur les prêtres émigrés dans la *Revue des questions historiques*.

Digitized by Google

chissable aux revendications de leurs précédents détenteurs. L'autre, plus grave encore, fut la constitution civile du clergé, adoptée le 12 juillet 1790. L'examen de ce décret ne rentre pas dans le cadre de la présente étude : il suffit de faire remarquer qu'il bouleversait les circonscriptions diocésaines, qh'il renversait la hiérarchie catholique, qu'il confiait l'élection des évêques et des curés au corps électoral qui désignait les membres des assemblées départementales, qu'il faisait de leur ministère sacré, par son origine et sa dépendance, une fonction purement civile, non seulement au mépris des règles canoniques, mais encore au mépris des plus simples convenances, puisque les électeurs appartenant aux cultes dissidents étaient appelés à choisir les pasteurs de l'Eglise romaine, qu'en un mot il rompait en France le faisceau de celle-ci, afin d'interdire désormais à ses impuissants débris, confondus par un salaire avec les agents du pouvoir laïque, jusqu'à la faculté de s'entendre sous l'autorité du Père commun des fidèles.

La loi du 27 novembre suivant qui exigea, sous peine de déchéance, le serment des ecclésiastiques à la constitution civile, ne fut qu'un épisode accessoire de cette conspiration qui trompa jusqu'aux jansénistes, ses complices. Elle souleva les consciences et prépara la révolte des provinces religieuses. Barnave la déplora plus tard ; mais le mal était déjà fait, et la source en est plus lointaine ; elle a jailli du cerveau qui, dans un but politique, conçut un jour l'expropriation du clergé français.

## IV

Revenons aux finances. Aussi bien, quoique au fond la majorité de l'Assemblée en fit bon marché, il lui était impossible de les négliger.

D'après le rapport déposé par M. de Montesquiou le 27 août 1790, la dette publique représentait 4,242 millions en capital et 257 millions 483.000 livres en intérêts, non compris les 400 millions d'assignats déjà créés. Dans ces



Digitized by Google

deux chiffres figurent 1,340 millions de la dette exigible, produisant 64 millions 300.000 l. d'intérêts annuels, qui, pour les neuf dixièmes au moins, provenaient du fait de l'Assemblée, soit qu'elle ait supprimé des offices dont la valeur devait être remboursée à leurs anciens titulaires, soit qu'elle ait aboli les dîmes inféodées, soit qu'elle ait substitué l'Etat à des débiteurs particuliers tels que le clergé. L'ensemble des charges annuelles de la nation atteignait 650 millions, 120 millions de plus qu'en 1789, avant la réunion de ses représentants. Comment pourvoir à tant de dépenses nouvelles, sans recourir à l'impôt qui rendrait la Constituante impopulaire ?

Le comité des finances proposait avec quelques réserves de langage la création supplémentaire de 1.900 millions d'assignats, non qu'il fût convaincu lui-même de l'excellence de l'expédient, mais parce qu'il pressentait l'opinion favorable de la Chambre et de la presse. Mirabeau soutint avec véhémence le projet, mais dans un autre sentiment. Il voulait contraindre Necker à quitter le ministère, afin de le remplacer. Necker avait en effet beaucoup perdu de son crédit dans le peuple, et le plus sûr moyen de précipiter sa chute, c'était de soutenir un projet courageusement combattu par lui. L'événement donna raison au fougueux orateur. Sentant le terrain s'effondrer sous ses pas, Necker prit texte de sa santé pour donner sa démission et fuir à Genève. Dupont de Nemours et l'abbé Maury, Lebrun et le duc de Larochefoucauld ne purent ébranler la majorité convaincue à l'avance qui vota, le 29 septembre, l'émission de 1.200 millions d'assignats sans intérêts, non compris les 400 millions déjà créés et presque épuisés. La somme était loin de suffire à l'extinction de la dette publique; mais elle permettait de gagner du temps. Peut-être se flattait-on que ce nouveau papier n'achèverait pas d'expulser le numéraire. En tout cas, il comblerait le formidable déficit de l'année, puisque les impôts rentraient de moins en moins. Ils rentraient même si peu que, dès le mois d'octobre, il fallut ajouter, pièce par pièce, 139 millions d'assignats au 1.200 précédents.

Digitized by Google

Le moment était mal choisi pour établir des contributions nouvelles. Mais la Constituante avait si souvent promis la substitution d'un système rationnel et économique d'impositions à celui de la vieille monarchie qu'elle était tenue de réaliser sa promesse. Elle commença par la contribution foncière destinée à remplacer la taille et ses accessoires. La loi du 23 novembre la répartit par égalité proportionnelle sur toutes les propriétés immobilières, à raison de leur revenu net (1), ce qui lui donnait un caractère réel et non personnel — grande supériorité sur la taille —; mais elle confiait l'évaluation de ce revenu aux officiers municipaux et la livrait ainsi à l'ignorance, sinon à l'arbitraire dans les campagnes; de plus, ces officiers étaient également chargés du recouvrement de l'impôt sous leur propre responsabilité en cas de retard, mesure draconnienne si elle s'appliquait, sinon ridicule et inutile. Enfin elle remplaçait les contraintes par les saisies, qui n'étaient pas plus douces, au contraire.

A la contribution foncière succéda la contribution mobilière, impôt de répartition comme elle. Sa base était préférable, car elle reposait non sur l'appréciation de taxateurs plus ou moins éclairés, mais sur des signes extérieurs et non équivoques de la richesse, la valeur locative de l'habitation, le nombre des domestiques et des chevaux, etc. Enfin, la loi du 13 janvier 1791 restait fidèle au système de la proportionnalité de l'impôt et repoussait tout tarif progressif, toute taxe spéciale sur les arrérages des rentes, les traitements, les salaires.

Je ne parle que pour mémoire de celle du 5 décembre 1790 sur l'enregistrement, qui, malgré la prétention d'innover de la Constituante, est une reproduction presque servile des textes législatifs antérieurs. On peut en dire autant de la loi du 7 février 1791 sur le timbre. Elle est, en grande partie, empruntée aux ordonnances royales sur les droits de formule, dont elle se borna à combler cer-

(1) Une loi postérieure du 16 mars 1791 fixa le maximum de l'impôt foncier au sixième du revenu net du contribuable.

Digitized by Google

taines lacunes. Quant à celle du 2 mars suivant, sur les douanes, elle a un caractère nettement protectionniste, dû surtout à la hâte avec laquelle elle fut votée, mais qui prouve du moins combien le libéralisme de la Constituante était plus politique qu'économique. Il est juste toutefois de ne pas exagérer le reproche. Plusieurs prohibitions furent écartées, et beaucoup de taxes furent réduites à un chiffre acceptable.

L'Assemblée obéissait en effet à un préjugé répandu par les disciples de Quesnay qui repoussaient les contributions indirectes comme injustes, inégales, et leur préféraient l'impôt direct, surtout l'impôt sur la terre, seule source de la richesse, d'après eux. C'est la raison qui lui fit abolir, très maladroitement, le monopole du tabac, puis les aides qui rapportaient une cinquantaine de millions. Il est vrai que les droits sur les boissons étaient fort impopulaires et enveloppaient les autres taxes accessoires dans une réprobation générale à laquelle les députés entendaient soustraire leur œuvre. Nul n'osa prendre leur défense : on les remplaça par l'impôt des patentes, voté le 2 mars 1791 avec force explications et excuses de la liberté grande que l'Assemblée prenait de lever une contribution sur le commerce et l'industrie. En cette circonstance du moins, sous le coup de la nécessité, elle oublia ses fausses théories philosophiques.

Cependant, faut-il le répéter? le déficit croissait de jour en jour et les caisses étaient vides, tandis que les dépenses augmentaient. La caisse, dite de l'Extraordinaire, dans laquelle le ministre des finances puisait sans cesse, et qui était exclusivement alimentée par la planche aux assignats, criait de plus en plus misère. Les impositions qui rapportaient net 470 millions avant 1789 avaient fléchi d'un bon tiers, Lebrun affirmait même de 45 %. Où rencontrer le Pactole dont les eaux pourraient remplir ces canaux desséchés? La majorité n'en connaissait qu'un seul, estimé par elle inépuisable : c'étaient les biens confisqués sur l'Eglise. Un décret du 22 mars 1791 autorisa le domaine public à dépasser le maximum de 400 millions dans l'aliénation de ces

Digitized by Google

biens. On prescrivit peu à peu la vente des édifices paroissiaux supprimés, des cimetières qui en dépendaient et des bâtiments affectés à l'acquit de fondations pieuses. Puis, comme les espèces métalliques faisaient partout défaut, et qu'un agiotage effréné s'étendait jusqu'au billon, jusqu'au cuivre, on ordonna l'émission de 100 millions d'assignats de cinq livres et la fonte de l'argenterie, du bronze même des églises pour en fabriquer un alliage destiné à la frappe de pièces de 15 et de 30 sous. Tardives mesures, palliatifs impuissants ; les louis et les écus s'étaient enfuis ou plutôt cachés, et l'argent dont Mirabeau voulait à tort faire l'étalon monétaire atteignait déjà une valeur de 16 % supérieure à son cours légal. Le gouvernement l'achetait même à 20 % hors du royaume ! Que l'on était loin du temps, si voisin cependant, où l'enthousiasme populaire se flattait d'acquitter la dette publique avec le produit des souscriptions patriotiques dont le montant total ne dépassa point cinq millions de livres (1) ! Le public prit peur : le papier se mit à baisser sans relâche ; de 7 % il tomba à 15, 18, 20 %, et s'avilit bientôt au point de ne plus être accepté par les changeurs. Il s'ensuivit une crise telle que la France n'en avait pas connu depuis la fameuse banque du Mississipi et son imprudent fondateur Law.

Pendant ce temps, les transformations administratives amenaient de nouvelles dépenses sous le prétexte de réaliser des économies, parce qu'on ne crée pas des fonctions nouvelles sans grever le trésor public. Les pensions elles-mêmes, dont l'Assemblée avait supprimé ou réduit un grand nombre, accrurent le fardeau de l'Etat, quoique 28.000 dossiers d'anciens retraités fussent demeurés sans examen. Il fallut créer une catégorie inconnue de pensionnaires, celle des curés non jureurs, à qui la loi du 8 février 1791 accorda une pension de 500 livres, ce qui entraîna, par contre-coup, la suppression de six millions de primes ou encouragements à l'agriculture et à l'indus-

(1) Loi du 17 juin 1791 qui liquide les dons patriotiques.

Digitized by Google

trie, la pêche exceptée. Les villes privées de leurs octrois et des impôts de consommation réclamèrent en vain des secours nécessaires pour organiser les gardes nationales. La Chambre ne put que les autoriser à vendre, dans ce but, leurs biens patrimoniaux et à percevoir des taxes locales par addition aux rôles des contributions directes, pour entretenir leurs hôpitaux. L'impuissance financière de l'Assemblée se répercuta sur les budgets municipaux et particuliers. La gêne était générale, même à Paris qui s'était endetté de 8.200.000 livres pour dépenses extraordinaires. Tout ce qu'on put faire en sa faveur, ce fut de lui avancer trois millions. Au 20 juin, il manquait pourtant 28 millions au trésor et la caisse de l'Extraordinaire, qui était chargée de lui fournir des fonds, ne possédait plus que 51.474.000 livres en papier sur 1.200.000 d'assignats dont l'émission avait été autorisée. La Constituante dut décréter sur l'heure la fabrication de 600 millions de nouveaux billets, dont 160 millions seulement seraient provisoirement livrés à la circulation, sauf plus tard à augmenter ce chiffre.

Comment s'était-elle laissé acculer à ce détestable expédient? L'explication est facile. Elle dépensait sans compter. Elle avait supprimé des impôts sans les remplacer et ceux qu'elle avait maintenus restaient inscrits sur le budget sans rentrer dans les caisses. En 1790, leur produit ne s'était élevé qu'à 197 millions. En revanche, du 1er mai 1789 au 1er janvier 1791, les caisses nationales avaient payé 1264 millions, non compris 188 millions encore dus et soldés depuis par celle de l'Extraordinaire. Les remboursements ordonnés par la Chambre, effectués ou à effectuer, dépassaient 2 milliards 700 millions; encore n'étaient-ils pas encore, au 29 septembre, à la veille de la dissolution de l'Assemblée, tous exactement portés en compte. La réorganisation de la comptabilité publique, votée le 17 du même mois, accrut l'obscurité et la confusion au lieu d'y remédier, car elle attribuait au pouvoir législatif la surveillance et l'apurement des comptes des grandes administrations publiques, surveillance qu'il ne

Digitized by Google

pouvait efficacement exercer. Ce fut là le dernier acte financier de l'Assemblée. Pour résumer d'un mot la situation, elle laissait à ses successeurs, au 30 septembre, 346 millions d'assignats non encore consommés sur les émissions antérieures, tandis que les contributions foncière et mobilière n'avaient encore produit, pour l'année, que 142.000 livres. C'était là tout l'actif disponible du trésor français!

## V

Cee chiffres sont assez éloquents et dispensaient M. Ch. Gomel de conclure. Je suivrai son exemple. En disant qu'il ne conclut pas, je me trompe, car il emprunte à un contemporain, à un rédacteur du journal *le Mercure de France*, Mallet du Pan, les lignes suivantes dont la sévérité est la plus juste, mais aussi la plus accablante des conclusions :

« A moins de démentir des faits positifs et avérés, l'Assemblée ne peut se dissimuler que, par le résultat de ses dogmes et de ses opérations, elle laisse tout principe religieux anéanti; le droit de propriété attaqué, ruiné dans ses fondements; nos forces de terre et de mer en pire état qu'à l'ouverture de son règne; qu'elle laisse nos finances dans l'abîme, la dette publique considérablement accrue, le déficit annuel augmenté de moitié suivant les calculs les plus favorables; les impositions arriérées, suspendues, frappées dans leur source par la hardiesse d'un système absolument nouveau, dont la conséquence a été d'habituer les peuples à se croire libérés de taxes. Elle ne peut se dissimuler que notre influence, notre considération en Europe sont éclipsées; que notre commerce est moins florissant; nos manufactures moins productives, notre population moins nombreuse; que la somme des travaux est diminuée ainsi que la richesse nationale; qu'elle a fait disparaître le numéraire, dissipé une somme énorme de

Digitized by Google

capitaux publics; qu'enfin notre police intérieure, malgré ses nombreux surveillants, est plus oppressive et moins sûre qu'elle ne l'était avant la Révolution. Je demande qu'on m'indique, à l'exception des agioteurs, une classe de Français dont la fortune n'ait pas décru, dont les ressources et le bien-être ne soient douloureusement atteints. »

Quelques années plus tard, sous le Consulat, dans un curieux entretien qu'il eut avec Bonaparte à la Malmaison, un habile financier, Mollien, portait le même jugement sur les opérations budgétaires de la Révolution : « Je ne citerai pas toutes les fautes, dit-il, je ne remonterai pas aux plus anciennes; chaque faute pourrait être le titre d'un grand chapitre; les expropriations, la violation de la foi des contrats, le faux monnayage des assignats étendu à toutes les valeurs données en paiement au lieu de la monnaie réelle promise, les atermoiements indéfinis, *des immeubles supérieurs en valeur à toutes les dettes de l'Etat, et dont la vente a laissé l'Etat débiteur de sommes encore plus fortes;* la propriété partout incertaine soit sur les sacrifices qu'exigerait d'elle l'impôt, soit sur la nature et l'époque du remboursement de ses avances ; l'instabilité dans les plans des finances et dans les modes de paiements introduisant une instabilité semblable dans tous les marchés, dans le prix de toutes choses... (1) »

Quelque indulgence qu'inspirent les généreuses illusions des Constituants, elle ne saurait altérer l'équité de cette double sentence. Les plumes qui l'ont rédigée écrivaient pour un jour ; elles ont gravé pour la postérité.

(1) *Mémoires du comte Mollien*, deuxième édition, librairie Guillaumin. La première n'a pas été mise dans le commerce.

Henri BEAUNE.

Digitized by Google

# LES « DÉRACINÉS »

Au-dessous de ce titre qui caractérise si bien le nouvel écrit de M. Maurice Barrès, brille le nom de M. Paul Bourget. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. Bien que de nature et de trempe d'esprit différentes, M. Paul Bourget et M. Maurice Barrès ont ceci de commun qu'ils se piquent, avec trop de raison je le crains, d'être avant tout, d'être uniquement des enfants de ce siècle, voire même de cette fin de siècle. Ils croient bien avoir entrevu, à travers leurs conversations et leurs lectures, un certain Spinosa, lequel vivait au XVII^e^ siècle, mais c'est probablement une illusion. En réalité, ils ont passé toute leur vie, véritables condamnés à perpétuité, dans ce quadrilatère étroit qui est formé d'un côté par Kant et Chateaubriand et de l'autre par Renan et Taine. Au centre de cette forteresse intellectuelle, se détache une élévation que nos deux écrivains prennent pour un Caucase, et qui n'est peut-être qu'une simple montagne de dimensions plus modestes, Victor Hugo. Certes, Victor Hugo a créé de splendides images; c'est le plus grand imagier que l'on connaisse, le plus remarquable des rimeurs français, après Molière. Mais on ne dira jamais assez combien il est vulgaire et peu pénétrant.

Il est tout naturel qu'ayant reçu les mêmes leçons et exploré les mêmes régions de la vie morale, c'est-à-dire les bas-fonds où se commettent les crimes de l'amour et de la politique, M. Barrès et M. Bourget, se prêtent, aux yeux

Digitized by Google

de leurs contemporains ravis d'admiration, un mutuel et puissant appui. Le livre nouveau de M. Maurice Barrès n'est, en effet, que le développement d'une thèse posée en 1889 par M. Paul Bourget. Dans *le Disciple*, nous voyions un jeune homme à la fois naïf et pervers, Robert Greslou, mettre en pratique les abominables théories matérialistes que développe, avec une candeur absolue, un bénédictin laïque, un saint, le célèbre Adrien Sixte. Nous sommes en 1898. Adrien Sixte est mort, tourmenté par la fin misérable de Robert Greslou, paraissant même se dire, tout bas, un mot bien connu dans les écoles du temps jadis : *Ergo erravimus*. Les amis de la haute philosophie se consolent, en pensant qu'Adrien Sixte a pu laisser son héritage intellectuel à un jeune professeur extrêmement remarquable, M. Paul Bouteiller. Cette fois, nous n'avons pas à craindre de maladresse, comme avec ce petit nigaud de Robert Greslou. Jetée abondamment et avec force dans le puissant esprit de Paul Bouteiller, la doctrine merveilleuse d'Adrien Sixte va sans doute porter des fruits de sagesse et de haute vertu.

Ecoutons M. Maurice Barrès :

« Envoyé comme professeur au lycée de Nancy, Paul Bouteiller trouve moyen de faire naître chez les plus intelligents de ses élèves une admiration sans bornes. Comme il arrive toujours, ces jeunes gens s'appliquent bien moins à comprendre ses théories philosophiques qu'à copier ses gestes et sa manière d'agir. Or, Bouteiller, philosophe d'occasion, homme d'action par tempérament, ne tarde pas à quitter Nancy pour Paris où l'appelle la puissante protection de Gambetta et des hauts barons de la finance. Il y devient promptement un personnage politique. Pendant ce temps les jeunes Nancéiens, ses disciples luttent tant bien que mal, plutôt mal que bien, avec les difficultés de la vie parisienne. Maurice Rœmerspacher écrit dans les journaux et dans les revues, différents articles philosophiques dont l'un attire l'attention de M. Taine; François Sturel mène de front la galanterie, la littérature, la philosophie et la politique; il court les pires aventures

Digitized by Google

et se laisse frôler par le crime; Suret Lefont débute au palais; Gallant de Saint-Phlin prend part aux congrès catholiques de M. de Mun. Voilà pour les riches, pour ceux qui pourraient vivre dans leur pays du Barrois, honnêtes, indépendants, respectés, utiles à leur patrie. Quant aux pauvres, ils grossissent la foule des déclassés. Renaudin joue, pour le plus grand profit de Paul Bouteiller, le rôle d'espion politique, en même temps qu'il remplit de sa mauvaise prose les colonnes d'une feuille radicale ; Racadot fonde un journal qui fait faillite naturellement; il finit par l'assassinat et l'échafaud. Mouchefrin se débat dans le crime, la débauche et la misère. Conclusion : la centralisation universitaire paralyse, flétrit ou détruit les plus vives forces de la province.

Seulement vous pensez bien qu'un ratiocineur de l'envergure de M. Maurice Barrès, ne saurait se borner à raconter les petites et sales histoires de ses compatriotes. Il enveloppe ces faits misérables de vastes théories kantiennes, comme un musicien habile soutient par une riche orchestration, un thème musical médiocre. On trouve une dizaine de thèses environ dans les *Déracinés*. Il faut bien discuter à tout le moins les plus importantes.

Je ne voudrais pas manquer d'égards envers un écrivain aussi célèbre que M. Barrès, mais il me semble bien que, dans le feu de la discussion, il a positivement oublié d'allumer sa lanterne. Un professeur de philosophie conduit ses élèves, tous ses élèves à une abominable débâcle. M. Maurice Barrès, penseur de profession, accuse de tous ces malheurs — je ne dis pas qu'il ait absolument tort — l'université et la centralisation, même M. Bouteiller en personne. Il ne songe pas un seul instant à mettre en cause la philosophie elle-même; il continue à disserter selon la formule du plus pur kantisme. Eh quoi! Bouteiller ne prononce le nom de Dieu devant ses élèves que pour nier son existence, il ne leur parle que de leur moi, du développement de leur moi, de leur orgueil, de leurs intérêts futurs. Pas un mot de leur devoir envers les autres, pas une allusion aux sentiments de résignation et d'humilité

Digitized by Google

dont l'homme ne saurait se passer ; pas la moindre préparation à la vie de l'au-delà. Les jeunes gens deviennent ou des assassins ou des hommes dont le sens moral est singulièrement faible. Faut-il rendre le seul Paris responsable de tous ces maux ? Je ne le pense pas. Même en province, les élèves de Paul Bouteiller eussent mal tourné — infailliblement. Sans doute, il arrive que des élèves nourris de la plus pure doctrine chrétienne, mènent une vie scandaleuse au lendemain de leur sortie du collège. Nous ne le nions pas ; la meilleure philosophie peut être impuissante, momentanément, contre les passions qui grondent dans certaines âmes. Par contre, je ne puis croire que la philosophie de l'athéisme et de l'égoïsme ne favorise pas les mauvais instincts de notre pauvre humanité, chez des jeunes gens de dix-huit ans.

J'admire donc l'intellectuelle quiétude de M. Sturel-Barrès, qui après avoir déploré les résultats déplorables de l'éducation kantienne, persiste à en conserver les méthodes, comme historien. Il demeure kantiste jusqu'au fond de l'âme.

Du moins il semble bien qu'on soit obligé de le croire, car, pour mon compte, je dois avouer que je me suis posé, en lisant les *Déracinés*, une question bien inquiétante. M. Barrès n'aurait-il pas l'intention de créer en France un genre littéraire nouveau : le haut comique philosophique ? En fait, c'est par les pages franchement comiques que valent les *Déracinés*. « Quel est le meilleur travail synthétique sur la Révolution française », a demandé sans doute pour lier conversation, le membre de la Chambre des Communes assis à côté d'un député opportuniste.

Et l'autre haussant la voix :

« Tous les discours de comices agricoles et l'ouvrage de Taine. Mais je préfère les discours de comices, ils sont mieux accueillis.

— Ajoutons pour être impartial, objecte le banquier lettré, que la conception de Taine a des chances de leur survivre une dizaine d'années.

— En politique, c'est une duperie de s'inquiéter plus avant que six mois. »

Digitized by Google

Ce froid persiflage ne manque pas de charmes. En l'écoutant, on se dit : « M. Barrès est le mime du kantisme; en raillant agréablement Bouteiller, il s'élève au-dessus de Pailleron : les conversations que ses étudiants tiennent chez Foyot ou au café Voltaire, valent mieux que les discours de Bellac ou de Saint-Réault ». Malheureusement M. Barrès ne tarde pas à devenir sérieux; il croit aux deux impératifs : le consultatif et le catégorique; il n'a pas oublié une ligne de ses manuels, il demeure *embouteillé*. Ceci m'étonne de la part de M. Barrès, de la part de tous les Français, du reste, qui croient comprendre le kantisme. Le kantisme est une façon de bien raisonner ou de divaguer absolument allemande. Débarrassé de cet attirail pseudo-philosophique, M. Barrès poserait plus nettement les questions. et se contenterait de les résoudre avec les données que fournit le bon sens réfléchi, à la française.

Ainsi, se rend-il bien compte des coups qu'il porte à l'Université? Je ne le crois pas, car il reste, malgré tout, universitaire. Mais nous constatons, nous, que l'apparition des *Déracinés* concordant avec la discussion du deuxième rapport de M. Bouge, ne constitue pas un événement heureux pour l'*Alma Mater*. J'ai l'honneur d'appartenir à cet enseignement secondaire libre qui fait à l'enseignement officiel une concurrence redoutable, ce qui m'oblige à m'exprimer avec une extrême, mais facile modération. Il ne m'en coûte pas d'ailleurs de reconnaître, que l'Université renferme une élite de maîtres intelligents, savants et sincèrement libéraux.

Mais cela dit, nous avons bien le droit de faire un certain nombre de constatations.

Premièrement, l'Université traverse une crise encore plus humiliante que terrible. Peser sur le contribuable obéré d'un poids qui représente plus de deux cents millions, disposer des fils des fonctionnaires dans le pays le plus bureaucratique du monde, et avec cela ne pouvoir attirer que la moitié de la population scolaire, en vérité c'est humiliant. Deuxièmement, les attaques dirigées contre l'Université ne viennent pas de notre côté. Les critiques les plus

Digitized by Google

vives qui aient été formulées contre le système et le personnel universitaire, ont pour auteurs les amis, les maîtres ou les protecteurs naturels de notre enseignement officiel. M. Bouge, M. Lavisse, M. Barrès lui-même, n'appartiennent en aucune manière à l'enseignement libre. M. Rambaud, ministre de l'instruction publique, a dû flétrir du haut de la tribune, des syndicats de maîtres répétiteurs qui paraissent avoir pris un développement considérable. On ne nous demande pas, sans doute, de défendre l'Université contre ceux qui ont mission de l'enrichir ou de la protéger et qui s'acquittent fort bien, d'ailleurs, de leur devoir.

Mais — et ceci constituera ma troisième et dernière observation, — comment ne pas faire observer aux catholiques qui viennent prôner chez nous l'idéal universitaire, qu'ils choisissent mal leur moment?

La discussion n'est pas close, évidemment. M. Barrès continuera son étude sur les résultats moraux et sociaux de la philosophie universitaire, et il nous sera très agréable d'apprendre comment finit Bouteiller. Si l'histoire des générations kantistes se développe logiquement, nous assisterons à des spectacles fort curieux. Bouteiller, le fils intellectuel du très honnête Adrien Sixte, devient un type achevé d'hypocrite, un mouchard habile et sans scrupules, un corrupteur politique de haute volée. Pourquoi M. Maurice Barrès ne nous a-t-il pas montré un de ses élèves occupant, à son tour, une chaire de professeur? Son Racadot, qui a plus que des ressemblances de nom avec Ravachol, commet la sottise d'assassiner une aventurière, puis de se laisser prendre par la police. Avec un peu plus de sang-froid, il eût pu se ressaisir, subir avec succès les épreuves de la licence en philosophie et se faire nommer professeur à Digne ou à Mont-de-Marsan. Quel beau tableau à composer! Racadot installé dans sa petite chaire prend les attitudes de Bouteiller, les gestes de Bouteiller, ses intonations graves, et d'après des notes de Bouteiller, il paraphrase les mots célèbres de Kant : « Deux spectacles ne lassent jamais l'admiration de l'homme : le ciel étoilé au-dessus de sa tête, la loi morale au-dedans de son cœur. »

Digitized by Google

A la fin de chaque tirade, le mot devoir arrive comme un refrain grave et sonore... Mais brusquement, le sentiment de sa misère et de son hypocrisie, de ses hontes et de ses haines s'éveille en lui et jetant bas son masque, il se révèle anarchiste aux yeux de ces fils de bourgeois ahuris : « Mes amis, tout ce que je viens de vous dire est officiel et mensonger. Voulez-vous que je vous dise la vérité vraie qui n'a rien de commun avec les dires de M. Bouteiller, mon illustre maître, mais qui, j'ai de bonnes raisons de le croire, concorde avec ses pensers intimes? La voici : « Il y « a pour chacun de nous, une nécessité absolue à persister « dans l'existence. Voilà le devoir — laissons cette expres- « sion équivoque et surannée — Voilà l'instinct que la nature « dépose en nous et l'exemple qu'elle nous donne. Chacun, « minéral, végétal, animal, se comporte comme si sa propre « durée était l'unique objet de la vie universelle, comme « si tous les autres n'étaient que des moyens, tel est l'en- « seignement de la nature. A fraternité, mot vide et men- « songer, il faut substituer « parasitisme ». C'est à chanter « ce mot que Hugo, s'il n'avait été prisonnier des vieux « dogmes qu'il affectait d'outrager, aurait dû se consacrer. « En transportant cette formule dans l'éthique, nous détrui- « sons le mal. Le problème n'est pas de changer un état de « lutte qui ne peut être modifié puisqu'il est la loi même du « monde, mais de renoncer à le considérer comme mal... »

A ce moment, l'inspecteur général de l'enseignement secondaire, ami personnel et protégé de M. Paul Bouteiller, ferait dans la classe de Racadot une entrée sensationnelle et non prévue... Dans ce même collège de Digne ou de Mont-de-Marsan, Mouchefrin, le bossu, complice de Racadot, remplirait la fonction de maître répétiteur. Ses infirmités le désigneraient naturellement à la malice des élèves pour le rôle de souffre-douleur, et l'ignoble petit monstre pourrait méditer à son aise un mot célèbre et authentique de M. Taine sur le bagne de Toulon.

Privés de par M. Paul Bouteiller de tout idéal religieux, les héros de M. Maurice Barrès, qui pour être des Lorrains n'en sont pas moins des hommes, éprouvent bientôt le

Digitized by Google

besoin de créer à leur usage, un culte très nouveau. Malheureusement la puissance de leurs facultés inventives ne correspond pas à leur bonne volonté : ils ne trouvent rien de mieux que de se donner une bonne crise de Napoléonite. Le 5 mai, avant deux heures, Rœmerspacher, Sturel, Saint-Phlin, Racadot se rejoignirent autour du tombeau des Invalides, et, en commun, ils rédigèrent la rapsodie suivante : « Napoléon, professeur d'énergie. Professeur d'énergie! telle est sa physionomie définitive et sa fortune décisive, obtenue par la superposition de toutes les figures, que nous retracent de lui les spécialistes, les artistes et les peuples. De tant de Napoléons, les traits communs nous représentent un excitateur de l'âme. Quand les années auront détruit l'œuvre de ce grand homme, et que son génie ne conseillera plus utilement les penseurs ni les peuples, puisque toutes les conditions de la vie sociale et individuelle qu'il a envisagées se seront modifiées, quelque chose pourtant subsistera : sa puissance de multiplier l'énergie. Que l'élite de l'humanité, pour en user selon ses besoins, le reconnaisse et l'honore comme tel... Alors même que la parole de Napoléon ne durera plus, quand elle aura cessé d'être une chose positive, quand son code, ses principes de guerre, son système autoritaire, auront perdu leur vitalité, une vertu de lui émanera encore pour dégager les individus et les peuples d'un bon sens qui parfois sent la mort, et pour les élever, à propos, jusqu'à ne pas craindre l'absurde. »

Nous reconnaissons bien là les élèves de Paul Bouteiller. On leur a dit, et avec raison, qu'un homme libre ne doit jamais abdiquer son indépendance entre les mains d'un despote; ils sentent fort bien ce qu'il y a de démence dans leur napoléonite, et c'est pourquoi, prévenant l'objection, ils glorifient l'absurde.

Qui ne voit ce qu'il y a de dangereux dans ces divertissements oratoires d'étudiants en goguette? L'un d'eux, tout à l'heure, identifiera le césarisme avec l'anarchie, ce qui n'est pas bien surprenant, car le césarisme et l'anarchie, dédaignant tous deux les forces morales et intellectuelles, préconisent l'emploi de la force brutale. Le César

Digitized by Google

de demain — si le ciel permet pour nos péchés cette infortune — dégainera son sabre, comme toujours, en faveur du plus grand nombre. Or, l'armée des mécontents grossit tous les jours. Le César de demain pourrait fort bien prendre parti pour ceux qui veulent détruire la société, contre ceux qui luttent pour la conserver. Ainsi se vérifieraient les dires prophétiques de Racadot (lisez Ravachol), qui confondait le césarisme avec l'anarchie.

D'ailleurs, même lorsqu'il exclut tout principe anarchiste, le culte de Napoléon n'est pas sans danger : il repose sur une idée absolument fausse. Ceux qui professent la haine du parlementarisme ne cessent de nous dire : Nous voulons un homme, un vrai, et le suivre et relever la France avec lui. Et nous aussi, qui ne sommes pas césariens, nous voulons un homme ou plutôt des hommes, intelligents et énergiques. Seulement, nous ne voyons pas bien quelle corrélation existe entre le despotisme et le génie. La France qui, depuis 1840 jusqu'en 1852, s'est livrée au petit jeu des rêveries héroïques, a obtenu quoi donc? L'avènement de Napoléon III et de son personnel césarien. Morny et Rouher valaient-ils mieux que Thiers et Guizot? Ce n'est pas du tout démontré. En revanche, il est trop certain que l'habitude de s'exalter à propos du pont d'Arcole et d'Austerlitz, a eu pour résultat final, la bataille de Sedan. La napoléonite est aux Français ce que la mégalomanie est aux Italiens : elle nous prépare d'immenses catastrophes, et elle est aussi ridicule. Nous trouvons grotesques les Siciliens et les Piémontais qui se croient les héritiers et les directs successeurs des Fabius et des Scipions. En l'état actuel de l'Europe, rêver nous-mêmes une seconde épopée impériale, c'est du délire. Ceux qui provoquent ces rêves parmi les étudiants et le peuple, sont d'autant plus inexcusables qu'ils ont présentes à leur souvenir, deux expériences décisives. Ce pauvre bon tyran qu'était Napoléon III n'a pas su faire jouer à la France un rôle bien glorieux. Il a eu pour successeur un césar de café-concert, le protégé de Paulus, le romanesque et peu intéressant héros du cimetière d'Ixelles.



Digitized by Google

Dans quels bas-fonds de la société, l'idée césarienne ira-t-elle lever pour la troisième fois ?

Qu'on ne me dise pas qu'en parlant ainsi, je peux paraître insulter des vaincus. Il ne s'agit que de se prémunir contre le retour possible de certains entraînements. L'amour du césarisme constitue un état d'esprit fâcheux, en ce sens qu'il suppose l'habitude de ne pas assez compter sur soi-même et de s'en trop rapporter aux autres, c'est-à-dire au gendarme, à M. le préfet, au gouvernement. C'est, au contraire, rendre service aux Français en général, aux catholiques en particulier, que de leur rappeler, sans cesse, la vieille devise de leurs pères : Aide-toi; le ciel t'aidera. Je ne félicite donc pas M. Barrès de son hymne intempestif et médiocrement lyrique en l'honneur de Napoléon, et je fais des vœux pour que son enthousiasme ne se communique pas à ses lecteurs.

L'important, serait de savoir si, en glorifiant ainsi le César moderne, il demeure fidèle, ou non, à la tradition universitaire. On est d'abord porté à se prononcer pour la négative. M. Maurice Barrès a déjà pris part au mouvement boulangiste; il s'est posé en ennemi irréconciliable du régime actuel dont il n'a rien à espérer. S'il arrive, un jour, au pouvoir, ce sera par le triomphe du parti socialiste qui reconnaîtra en lui, un chef. Son chapitre en l'honneur de Napoléon représente donc, en réalité, une sorte de plaidoyer *pro domo*, il fait suite naturellement au *Jardin de Bérénice*. Ce n'est pas précisément maladroit. D'une part, en effet, il justifie, ou essaie de justifier philosophiquement, sa participation au boulangisme; d'autre part, il se désigne lui-même aux ennemis du parlementarisme pour le jour, qu'il paraît croire prochain, de leur triomphe. Il leur dit : Je suis votre homme.

D'où il faudrait conclure que M. Maurice Barrès défend le césarisme pour des raisons qui lui sont personnelles, et qui n'ont rien de commun avec les doctrines universitaires.

Cependant, il déclare tenir ses opinions d'un homme dont l'Université a souvent cité le nom et les paroles avec

TRIEUSE N° 4

Digitized by Google

une grande complaisance, de M. Taine. Le chapitre en l'honneur de Taine a obtenu un très vif succès; on l'a cité dans une revue dirigée par M. Sarcey, lequel, contrairement à la plupart de ses contemporains, ne professe pour l'auteur de la *littérature anglaise* qu'un enthousiasme tempéré. C'est que M. Taine a daigné composer pour le propre ami de M. Sturel-Barrès la biographie d'un platane des Invalides, « exactement celui qui se trouve dans la pelouse, à la hauteur du trentième barreau de la grille compté depuis l'esplanade. » On reconnaît là l'impeccable érudition du très docte M. Paul Bourget qui a fourni aux historiens de l'avenir ce détail significatif et digne, en effet, des plus sérieuses méditations. Donc, M. Taine dit à Rœmerspacher attentif : « Sentez-vous la biographie de ce platane? Je la distingue dans son ensemble puissant et dans chacun de ses détails qui s'engendrent. Cet arbre est l'image expressive d'une belle existence. Il ignore l'immobilité. Sa jeune force créatrice dès le début lui faisait sa destinée, et sans cesse elle se meut en lui. Puis-je dire que c'est sa force propre? Non pas; c'est l'éternelle unité, l'éternelle énigme qui se manifeste dans chaque forme. Ce fut d'abord sous le sol, dans la douce humidité, dans la nuit souterraine, que le germe devint digne de la lumière. Et la lumière alors a permis que la frêle tige se développât, se fortifiât d'états en états. Il n'était pas besoin qu'un maître du dehors intervint. Le platane allègrement étageait ses membres, élançait ses branches, disposait ses feuilles d'année en année, jusqu'à sa perfection. Voyez qu'il est d'une santé pure! Nulle prévalence de son tronc, de ses branches et de ses feuilles; il est une fédération bruissante. Lui-même il est sa loi et il l'épanouit.

Quelle bonne leçon de rhétorique, et non seulement de l'art du lettré, mais aussi quel guide pour penser! Lui, le bel objet, ne nous fait pas voir une symétrie à la française, mais la logique d'une âme vivante et ses engendrements. »

On imaginerait difficilement un pastiche mieux réussi. Dans plusieurs de ses ouvrages, et notamment son *La Fontaine et ses fables*, M. Taine a exprimé, avec ses exagé-

Digitized by Google

rations habituelles, son admiration de panthéiste pour la structure des beaux arbres. Je me souviens en particulier de certains peupliers dont les feuilles frémissent délicieusement. Tout de même, nous ne devons accepter qu'avec de grandes précautions, les leçons que nous donne ce platane.

D'abord il est un pédant, le bel objet, il éveille en nous des idées d'éternelle unité, de rhétorique, d'éthique, de symétrie à la française, etc. Tout cela, pour que M. Taine et M. Barrès n'aient pas à parler du Dieu personnel infiniment intelligent et bon que nous adorons nous autres simplistes. Bossuet qui était beaucoup plus fort que M. Taine, Bossuet se contentait de dire : « Dieu a fait ces grands arbres des forêts qui subsistent des siècles entiers; il a fait les fleurs des champs qui passent du matin au soir. » Et Bossuet conclut : « Si ses soins s'étendent si loin, vous hommes, qu'il a faits à son image, qu'il a éclairés de sa connaissance, qu'il a appelés à son royaume, pouvez-vous croire qu'il vous oublie? » Ainsi, l'orateur chrétien trouve moyen de faire tenir aux arbres et aux fleurs, le seul langage qui leur convienne. Le platane de MM. Taine et Barrès nous donne de très mauvais conseils philosophiques. Eh quoi ! ne sommes-nous pas des êtres intelligents et libres? Comment ce platane peut-il nous servir de guide dans notre recherche douloureuse de la vérité et du bien? Qu'on établisse une certaine analogie entre le développement normal d'un platane et la vie humaine; soit, mais qu'on ne nous parle pas d'éthique ni de logique française. Dans cet épisode du platane, il ne faut donc pas s'attarder autour de l'idée philosophique, laquelle est horriblement banale, à moins que nous ne saisissions dans cette admiration naïve pour la force physique, le principe même de la napoléonite. En fait, quiconque dans notre siècle bâtit un temple en l'honneur de la force, peut et doit s'attendre à voir bientôt la statue de Napoléon se dresser sur l'autel principal. Il n'est donc pas impossible que M. Barrès ait vu juste : un lien existe probablement entre le matérialisme de M. Taine et le césarisme. Avis à messieurs les niversitaires qui se piquent de travailler pour la liberté

Digitized by Google

Au point de vue esthétique, il ne faudrait pas croire que le platane Taine-Barrès représente, même approximativement, la perfection. On ne trouvera pas place pour sa ramure, dans les anthologies qui n'admettent que les chefs d'œuvre de premier ordre. Comparez-le, en effet, vous qui auriez des doutes, au cèdre d'Ezéchiel. « Assur, dit ce prophète, s'est élevé comme un grand arbre, comme les cèdres du Liban ; le ciel l'a nourri de sa rosée, la terre l'a engraissé de sa substance; les puissances l'ont comblé de leurs bienfaits, et il suçait de son côté le sang du peuple. C'est pourquoi il s'est élevé, superbe en sa hauteur, beau en sa verdure, étendu en ses branches, fertile en ses rejetons. Les oiseaux faisaient leurs nids sur ses branches, les peuples se mettaient à couvert sous son ombre; un grand nombre de créatures, et les grands et les petits, étaient attachés à sa fortune. Ni les cèdres, ni les pins, c'est-à-dire les plus grands de la cour, ne l'égalaient..... Autant ce grand arbre s'était poussé en haut, autant semblait-il avoir jeté en bas de fortes et profondes racines. » Le cèdre d'Ezéchiel s'unit plus étroitement à l'humanité que le platane de M. Taine, et il ne nous induit pas en tentation de déraisonner.

L'Université, Napoléon et la philosophie de Taine ne représentent que les aspects divers et secondaires d'une discussion très incohérente, qui a pour objet principal la décentralisation. Eh ! oui, M. Maurice Barrès, esprit subtil, trouve moyen de concilier dans son âme lorraine, le culte de Napoléon et le goût de la décentralisation. N'allons pas trop le quereller sur cette immense et, à mon avis, irréductible contradiction ; voyons plutôt ce qu'il peut nous dire de sage.

Il est démontré aujourd'hui, *théoriquement*, que les jeunes gens instruits se trompent, lorsqu'ils quittent leur province pour aller s'établir à Paris. Qui leur donne ce renseignement, ou plutôt ce conseil, avec preuves éclatantes à l'appui ? Le groupe des provinciaux les plus distingués qui, après avoir fait la conquête de la capitale, ont réussi à s'y établir — confortablement. Si M. Barrès était

Digitized by Google

logique, il quitterait Paris, sur l'heure, et s'en irait reprendre racine à Nancy ou à Bar-le-Duc. Et feraient de même tous les écrivains, tous les orateurs qui, en des revues ou réunions très parisiennes, chantent en chœur, depuis cinq ou six ans : « Décentralisons ».

M. Maurice Barrès n'apporte pas même un argument nouveau à l'appui de la thèse, que tous les Français aujourd'hui plaident, sinon avec logique, du moins avec éloquence. Mais, rendons lui cette justice, il a su donner un grand retentissement à une idée qui, précisément parce qu'elle est juste, risquait fort d'être étouffée. « Voyez, dit-il, dans quelles hontes parisiennes, s'enlisent ces pauvres lycéens de Nancy qui méritaient vraiment une meilleure destinée » et sa démonstration est topique. Les boues de Paris éclaboussent les natures distinguées, ou du moins les représentants des classes riches comme Sturel, Suret-Lefort et Rœmerspacher ; elles ont tôt fait de noyer les misérables comme Racadot et Mouchefrin. Lisez ceci :

« La clef tourna, et puis quand ils entrèrent, dans l'espace d'une seconde, à la lueur de leur bougie levée, ils eurent un inoubliable spectacle de misère humaine.

Mouchefrin était debout au milieu de la chambre, en chemise — une pauvre petite chemise, si mince, et touchant à peine à ses genoux —. Il grelottait, le nain, quoiqu'on fût en été ; mais tant de privations et ses dernières terreurs, l'avaient anémié, réduit à ce misérable squelette. Ah ! la pauvre bête féroce ! Ils le virent trembler comme la flamme de leur chandelle sous le courant d'air du palier. Puis il les reconnut. Il s'assit et, le cou en avant, se reprit par ttois fois pour dire seulement : « Quoi ? » avec l'accent hideux d'un corps désorganisé par la peur.

Une peur qui, depuis le 21 mai jusqu'à ce 31, n'avait pas cessé de grandir ! Madame Aravian n'avait pas refroïdi que déjà Mouchefrin regrettait son affreuse misère précédente, dont s'accommodait à la longue son indifférence cynique. La victime reconnue, l'horreur de son crime lui apparut. « Crains la potence plus que ta conscience », dit avec justesse La Mettrie. Avec quelle angoisse, il attendait les

Digitized by Google

journaux ! Et dès qu'il les avait lus, il était obligé de s'étendre à cause des battements de son cœur... »

Les scènes abominables se déroulent, comme cela, pendant près de trois cents pages, faisant ressortir avec plus de vigueur, la banale phraséologie par laquelle l'auteur explique Taine ou divinise Hugo. D'ignobles tavernes d'étudiants, des aventures mélodramatiques dans les terrains vagues de la banlieue, le cabinet du juge d'instruction, des galetas infects, la cour d'assise, la guillotine, voilà ce que Paris offre aux déracinés. Il faut espérer, que cet éloquent réquisitoire ouvrira les yeux à un certain nombre de pères de famille et de jeunes gens, qu'hypnotisent encore les beautés de la centralisation bureaucratique. M. Barrès a droit, de ce chef, aux remerciements de tous les patriotes. Cependant ses amis lui ont fait observer déjà, qu'après avoir tracé un tableau très sombre de la situation, il n'indique aucun moyen de l'améliorer. Ils auraient dû lui dire davantage. La décentralisation ne saurait dépendre de telle ou de telle mesure administrative ; elle tient à un état d'esprit. Or, pour créer cet état d'esprit, il faut avouer que les Parisiens ou les provinciaux d'hier établis à Paris, n'ont pas une autorité considérable. N'est-il pas comique en effet, d'entendre les habitants de la ville lumière nous dire à nous qui demeurons dans notre pays d'origine : « Croyez-en notre expérience, provinciaux nos frères, soyez vous-mêmes, gardez-vous bien d'imiter nos façons de parler, ou nos coutumes ou nos défauts. » Et nous de répondre : « Soyez tranquilles, ô Parisiens, nous ne vous imiterons pas, nous ne vous obéirons pas, puisque vous avez la bonté de nous le dire ; nous demeurerons indépendants, juste dans la mesure que vous indiquerez avec précision. » Ce dialogue paraît manquer de sérieux et de dignité. Je croirai au progrès de l'esprit de décentralisation, du jour où les provinciaux entreront en lutte avec les Parisiens et les vaincront, au moins quelquefois. Ce jour n'est pas près de luire. Toutefois, l'histoire de ces dernières années renferme certains faits significatifs qu'il est bon de recueillir. A l'époque du boulangisme, Paris se serait

Digitized by Google

donné volontiers le luxe d'une nouvelle révolution; la province ne le lui a pas permis. Dans la lutte économique à laquelle préside M. Méline, ce sont les départements qui ont imposé leur volonté à la capitale. Le conseil municipal de Paris dont l'arrogance n'avait pas de limites, se sent menacé aujourd'hui par le développement des tramways et des chemins de fer métropolitains. Hier encore, la Chambre de commerce de Lyon prenait une initiative qui lui fait le plus grand honneur, et qui est de nature à rendre jaloux le haut commerce parisien. Je fais allusion à la mission lyonnaise, que M. Henri Brenier a conduite dans les provinces méridionales de la Chine. La création des universités régionales a fait naître, parmi certains amis de la décentralisation, de vastes espérances; rien n'est venu jusqu'à aujourd'hui les justifier. Par contre, l'enseignement secondaire libre représente, en face du monopole universitaire, la vraie décentralisation. On peut considérer enfin le voyage de M. Lebon au Sénégal, comme un coup porté sinon à l'omnipotence, du moins à l'omniscience des bureaux ministériels. Dans le domaine de la pensée, il semble que les choses soient sensiblement plus avancées que dans le domaine de l'action. L'Académie Française n'a pas reçu Mistral, mais elle a discuté ses titres littéraires et, par l'organe de M. Gaston Boissier, elle l'a couvert de fleurs. Parmi les écrivains célèbres, il en est deux au moins qui ne rougissent pas de demander leurs inspirations au bon sens provincial : M. Sarcey et M. Faguet. Pierre Loti, après avoir parcouru le monde, a fini par fixer provisoirement sa résidence à Hendaye. Les penseurs et les écrivains qui s'obstinent à conserver leur domicile officiel dans la capitale, offrent un spectacle extrêmement bizarre. Ils se gênent les uns les autres, cela est évident; ils interrogent, avec une auxiété croissante, l'horizon parisien, et comme ils ne voient, le plus souvent, rien apparaître de nouveau, ils se décident à voyager. La compagnie internationale des vagons-lits et la compagnie transatlantique les comptent parmi leurs meilleurs clients. Quand M. Brunetière veut rafraîchir son inspiration, il part pour Rome, comme une

Digitized by Google

simple Séverine, pour consulter le Pape, ou bien il fait en Amérique une tournée antizoliste. M. Paul Bourget promène son observation philosophique à travers les deux mondes. M. Melchior de Voguë qui s'était illustré par la découverte de la littérature russe, comprenait vaguement que l'attention publique se détachait de son œuvre. Il a mis la main sur les romans du triste et médiocre d'Annunzio — du goujon, quoi ! Pendant ce temps, des lettrés de province composent des œuvres honnêtes et sérieuses que daignent lire les Parisiens. Tels sont MM. Emile Pouvillon, René Bazin et aussi, je crois, M. François Fabié.

Je ne voudrais pas attacher à ces petits faits plus d'importance qu'ils n'en méritent, mais ils prouvent pour le moins autant que les plus beaux discours ministériels sur la décentralisation. Personne d'ailleurs ne songe à contester à Paris son immense et éclatante supériorité. Il s'agit seulement de faire disparaître, si possible, ce qu'elle a d'exorbitant et de disproportionné; il s'agit surtout de faire renaître la vie provinciale, prolongement nécessaire de la vie parisienne.

Certes, l'œuvre est difficile. Parisiens et provinciaux doivent se persuader qu'elle n'a rien d'impossible, car il y va peut-être de l'avenir de la France. Commençons par extirper certains préjugés. L'esprit parisien, par exemple, la mode parisienne, sont des étiquettes qui ont aux yeux du grand public une certaine valeur; en fait, elles recouvrent le plus souvent d'exécrables marchandises. Je ne connais rien de plus vide, de plus médiocre, de plus insipide et de plus vulgaire que certains articles du *Figaro*. Cela s'appelle pourtant l'esprit parisien. Faudrait-il un grand effort pour faire toucher du doigt, même aux plus prévenus, ce que le figarisme a de trivial et d'idiot? Moins peut-être qu'on ne le croit généralement. Qu'on mette en présence dans un salon le plus élégant, des Parisiens et un officier ou un administrateur ayant vécu dans une colonie lointaine; ce n'est pas vers le Parisien élégant qu'iront la sympathie et la curiosité de l'assistance.

Le livre de M. Maurice Barrès arrive donc fort à propos.

Digitized by Google

Il prouve que les jeunes gens de province qui débarquent à Paris, ont bien des chances de ne trouver ni la fortune, ni même le bon ton. Voyez le héros des *Déracinés :* « Laissé à la solitude de son bureau et à la vue mélancolique d'une cour intérieure, Racadot, les deux mains enfoncées dans son pantalon, ni coiffé, ni lavé, la tête baissée sur sa poitrine, plutôt athlète essoufflé que candidat à la faillite, est loin de ce décor. Comme un bœuf dans le wagon qui le mène vers l'abattoir rêve des vastes prairies et de l'auge bien fraîche, parfois il songe aux horizons de la Lorraine. Courtes défaillances idylliques. Son pas, tantôt lent, tantôt précipité, trahit son agitation. Il ressasse une seule et même idée, pour s'interdire, semble-t-il, de la mettre en discussion. »

Ne peut-on pas, jusqu'à un certain point, appliquer aux catholiques, les conseils que M. Maurice Barrès donne aux jeunes en général? Nous comptons parmi nous, hélas! quelques déracinés. Dès lors, nous avons le droit de nous demander dans quelle mesure l'influence du milieu parisien explique certaines apostasies. On trouve à Paris des âmes plus finement trempées qu'ailleurs et plus délicatement chrétiennes peut-être, parce qu'elles ont des luttes plus vives à soutenir. Mais l'atmosphère parisienne favorise-t-elle le développement normal de l'idée chrétienne et de la vie surnaturelle? Il est certain que la pression exercée par l'incrédulité contemporaine a son centre de gravité à Paris. Le scepticisme religieux entre dans les esprits et dans les cœurs par tous les organes de la publicité ; il règne dans toutes les chaires officielles. Des hommes compétents qu'on ne saurait trop louer, lui opposent une résistance intelligente et énergique. Sont-ils bien sûrs d'occuper le terrain le plus favorable pour le genre de luttes que leur imposent les circonstances? Il faudrait examiner la question à loisir, et la résoudre conformément aux intérêts généraux de l'Eglise de France. Elle est peut-être plus complexe qu'on ne le croit dans certains milieux.

Un fait incontestable, c'est qu'il est très difficile, à Paris, de conserver son indépendance intellectuelle. Tandis qu'on

Digitized by Google

croit proposer une opinion personnelle sur un sujet donné, on pense d'après tel professeur du Collège de France ou de la Sorbonne, on récite une leçon apprise la veille. La maturité d'esprit et la puissance de réflexion, ne sont pas toujours une garantie suffisante contre les plagiats plus ou moins volontaires. A l'heure présente, combien d'hommes à Paris peuvent se vanter de ne pas suivre l'opinion et de la diriger? Nos arrière-neveux constitués en jury apprécieront, mais nous savons bien que des quatre grands écrivains dont se glorifie le dix-huitième siècle, aucun ne vécut à Paris... On me permettra de laisser deviner la conclusion pour ceux qui placent l'intégrité de leur foi infiniment au-dessus des plus brillants et des moins fugitifs caprices de la mode.

En même temps qu'il provoque des discussions philosophiques et politiques, M. Maurice Barrès s'essaie en des peintures de la vie parisienne. Ses tableaux n'ont pas grande valeur. Tel chapitre consacré aux amours de François Sturel me semble prodigieusement ennuyeux; je n'ai pu en achever la lecture. Tel autre porte un titre à la Ponson du Terrail : *la mystérieuse soirée de Billancourt;* il pourrait figurer sans inconvénients au rez-de-chaussée du *Petit Journal* ou de l'*Intransigeant*. Ailleurs, M. Barrès se croit obligé de nous décrire des tavernes, où des étudiants en liesse échangent de grossiers propos. Une sensation profonde d'ennui se dégage de toutes les pages. Par contre, il est des chapitres dont on commence la lecture avec un vif sentiment de curiosité, celui-ci par exemple : *Bouteiller présenté aux parlementaires*. Ah! nous allons assister à un grand dîner politique? Ah! nous allons entendre les augures du parlementarisme et de la haute banque, les seuls maîtres authentiques de la France, à l'heure qu'il est. Allons bien vite, Monsieur Barrès, dénombrez-nous les hôtes du baron de Reinach, car c'est lui l'amphytrion. « Un sénateur nuance *Journal des Débats*, le directeur d'un grand journal gouvernemental, farceur merveilleux, cinq ou six politiciens, ministres, anciens ministres ou ministrables, figures fermées, masques énergiques, un membre du parlement

Digitized by Google

anglais, deux peintres, trois banquiers enfin. Le troisième banquier, personne ne le traite avec familiarité. Il se distingue de ses deux collègues en ce que ses combinaisons sont exclusivement financières. Il agit par le poids des intérêts qu'il syndique, sans avoir à marchander des complices. De là sa puissance : les deux autres peuvent bien tenir trente-six secrets ; précisément, l'avantage qu'ils ont à maintenir leurs hommes au pouvoir les lie à ce régime ; en l'effondrant, ils se précipiteraient. Ce financier-là, juif lui aussi, et venu d'Allemagne, ne s'intéresse pas au détail de la politique intérieure, mais seulement aux rapports des Etats entre eux... A la manière dont il ménage et proportionne ses égards, Bouteiller reconnaît un peseur de forces. Une application constante à deviner le jeu de ses adversaires et l'habitude de songer : « quoi que ta raison objecte, et même si ton cœur me hait, j'ai tellement d'argent et je sais si bien m'en servir, qu'avec tous tes détours tu viendras à mon heure, à mes fins », ont donné à sa physionomie cuivrée et plissée une expression sans noblesse, mais prodigieusement fine et, à bien voir, insultante. Pour l'instant, il s'amuse de ces farceurs de députés et journalistes, des habiletés de l'économiste et de l'ensemble de cette tablée que le baron et les deux banquiers en son honneur animent et font briller. — Le trait commun à toutes ces figures, c'est l'impudence, depuis la bassesse du coquin et du mufle, jusqu'au nihilisme de Méphisto.

Des dialogues appropriés suivent cette classique présentation. Je préviens les lecteurs qui, n'ayant pas lu l'œuvre de M. Barrès, se sentent attirés par la perspective d'assister à d'intimes réunions de panamistes, je les préviens, dis-je, qu'ils éprouveront des déceptions. Le roman de M. Barrès est un roman à clefs dans lequel entrent un certain nombre d'articles de journaux, ce qui ne laisse pas de nous embarrasser. Ici, nous lisons en toutes lettres des noms connus : Rouvier, Léon Renault, le baron de Reinach, Raynal, Baïhaut, Jules Ferry, Wilson ; ailleurs il faut deviner. S'agit-il de M. Hébrard, de Cornélius Herz, du baron Hirsch ? On ne sait.

Digitized by Google

Mais ce qui frappe le plus vivement dans ce chapitre au titre un peu prétentieux, c'est l'insuffisance de l'information. M. Maurice Barrès a-t-il pris part en personne à des conciliabules de ministres et de financiers influents? Je serais tenté de croire que non, tant ses personnages manquent de vie. En tout cas, il n'a pas eu le temps de les étudier. Comment d'ailleurs pouvait-il en vingt-cinq pages, écrire l'histoire naturelle des puissants requins qui ravagent la politique et le marché financier? Pour peindre des luttes, non pas semblables, mais équivalentes en un sens, Saint-Simon remplit des volumes. Mais aussi comme il sait peindre ce qu'il appelle, avec une terrible éloquence, des bureaux d'anthropophages : « Tout cela, dit-il, en parlant d'une opération financière de des Marets, tout cela écrasait nobles et roturiers, seigneurs et gens d'Eglise, sans que ce qu'il en revenait au roi pût suffire, qui tirait le sang de ses sujets sans distinction, qui en exprimait jusqu'au pus. » Voulez-vous maintenant un portrait d'intrigant politique? « Il excellait en basses intrigues, il en vivait, il ne pouvait s'en passer, mais toujours avec un but où toutes ses démarches tendaient avec une patience qui n'avait de terme que le succès ou la démonstration réitérée de n'y pouvoir arriver, à moins que, cheminant ainsi dans les profondeurs et les ténèbres, il ne vît jour à mieux en ouvrant un autre boyau. Il passait ainsi sa vie dans les sapes. » A côté du héros de Saint-Simon, les personnages de M. Maurice Barrès apparaissent fades, ennuyeux, empotés, parfois nigauds.

Un de ses journalistes tient absolument à ce qu'on le qualifie de « fripouille » devant tous ces seigneurs de la finance; son Bouteiller pérore comme un maître d'école qui sait par cœur les manuels de M. Compayré. Rœmerspacher, Suret-Lefort et les autres amis de M. Maurice Barrès, auront-ils le courage de lui dire la vérité vraie et utile? Il n'a pas les qualités nécessaires pour composer l'histoire du Panama. Qui donc saura débrouiller cette terrible histoire?

Personne peut-être, à moins que les auteurs responsables

Digitized by Google

de la catastrophe n'aient pris soin de raconter eux-mêmes, avant de disparaître, leurs épiques brigandages. Ce diable de baron de Reinach manie la plume comme une simple conscience de député ; il trouve parfois des mots sublimes : « Mon cher Monsieur Dreyfus, écrit-il au député qui porte ce nom, ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai appris que vous faites une opposition formidable au projet des chemins de fer stratégiques dont je suis administrateur. C'est là peut-être la juste récompense des services que je vous ai rendus.

Mais en laissant cet ordre d'idées de côté, vous auriez au moins pu me demander quelques renseignements. » *Cet ordre d'idées* c'est bien, à proprement parler, une trouvaille. D'autres fois, le baron s'amuse à intercaler des facéties dans ses chiffres, tout en moralisant, à la façon de la Rochefoucauld : « Mon cher ami, écrit-il à un M. Durieu, j'ai eu la visite de Thompson, qui m'a parlé de ses trois cocos de cousins ; en somme, il ne demande que dix à douze kilomètres pour les trois ensemble... Réduit à ces proportions, je ne vois pas, quant à moi, d'inconvénient à faire ce qu'il demande ; seulement, il faudrait le faire pendant le voyage d'Haussonville, qui ne comprend pas certaines exigences du siècle. » Il y a décidément du Machiavel de vaudeville chez ce baron de Reinach, et la publication d'une faible partie de sa correspondance par M. Rouanet constitue, pour M. Maurice Barrès, le plus fâcheux des contre temps littéraires.

Des hautes régions de la politique, la corruption descend abondamment dans la presse. C'est pourquoi M. Maurice Barrès, après nous avoir promené dans les salons de M. de Reinach, nous initie aux mystères de *la Vraie République.* La cuisine de ce journal est atroce ; ceux qui croyaient en vivre ne tardent pas à en mourir : « Les deux malheureux (l'administrateur du journal et son associé), les deux malheureux, avec les derniers sous de Racadot, se rendirent, vers l'heure de l'apéritif, à la terrasse du café Cardinal, dans l'espoir qu'une affaire leur serait proposée. En vain, ils se tortillèrent comme deux vers coupés. Chacun s'en alla dîner. L'idée leur vint d'annoncer une conférence de Raca-

Digitized by Google

dot, avec des entrées à vingt sous. Plus tard, nul télégramme n'étant arrivé, ils allèrent s'abriter, pour manger, dans un coin de la gare du Nord. Quand, à onze heures, ils osèrent revenir rue Saint-Joseph, brisés, aspirant à leur misérable repos, ils trouvèrent porte close : leur passage était par le porche de l'imprimerie fermée et vide, puisque sans travail. Après une fureur de Racadot, qui s'emporta dans un délire de coups inutiles contre les lourds vantaux, ils virent que la Léontine pleurait. Sans argent, sans abri, ils comprirent, sous cette pluie fine, où il fallait en venir. » Ainsi finit *la Vraie République*, journal bizarre et malhonnête, dont les directeurs ne connurent pas suffisamment l'art du chantage. Son histoire et sa disparition ne sauraient nous intéresser, parce qu'elles représentent une des formes les plus répugnantes de la misère volontaire et, d'autre part, elles ne nous apprennent rien. Il n'est pas difficile de créer un journal qui vivra l'espace de quelques matins ; sans avoir mis le pied dans sa salle de rédaction, on peut se figurer les illusions, puis les angoisses et le désespoir final du directeur. Au point de vue historique, les destinées d'un journal comme *la Vraie République* n'ont aucune importance, ce n'est rien, c'est une feuille qui tombe.

Pourquoi M. Maurice Barrès ne nous a-t-il rien dit des journaux puissants et riches, qui jouent un rôle si important dans la vie politique de notre pays. Chose curieuse, mais assez naturelle, en somme, les plumitifs qui se donnent la mission de verser des torrents de lumière sur leurs contemporains, tiennent soigneusement leur laboratoire dans une parfaite obscurité. Est-ce que nous avons une idée des considérations qu'on échange entre administrateurs et écrivains ? Comment un habile directeur organise-t-il une campagne de presse ? Sur quel pied vit-il avec les hommes du pouvoir ? Voilà ce que nous aimerions de savoir. Nous demandons le directeur d'un grand journal gouvernemental ou non gouvernemental, vous ne nous présentez qu'un Racadot.

Car Racadot est bien le véritable, le seul héros des *Déracinés*. Ce Bouteiller qui s'annonce avec fracas dans les

Digitized by Google

premiers chapitres, se laisse reléguer ensuite au second plan, et finit par disparaître. Et puis, en définitive, qu'est-ce que Bouteiller, sinon un ordinaire professeur de philosophie et un apprenti politicien? Pas davantage. Non, malgré ses demi-promesses, M. Maurice Barrès ne nous fait pas assister à la vraie fête politique ; il ne nous en donne que des images faibles, vagues et incomplètes : il ne nous parle avec compétence que lorsqu'il s'agit des étudiants. Aussi son œuvre ressemble-t-elle quelque peu à une complainte. On pourrait l'intituler : *la Lamentable Histoire de sept petits écoliers lorrains.*

La composition, l'art, la tenue du style, laissent beaucoup à désirer dans cette œuvre hâtive : « Telles portions des *Déracinés* sont ennuyeuses plus qu'on ne le permet à un livre sérieux. Le livre alors devient proprement illisible. Il faut que l'auteur, que l'on adule trop, le sache bien, surtout étant donné que ce volume est le premier d'une série. Il y a dans cette nouvelle manière, une négligence et un mépris de l'art qui pourraient être funestes à un auteur, du reste, si bien doué et qui a quelque chose à dire. »

M. Faguet, qui donne ces conseils d'ami à M. Barrès, néglige, ce me semble, de donner à sa pensée une forme définitive. Pourquoi n'a-t-il pas osé dire à l'auteur des *Déracinés :* « Prenez garde!... Vous vous engagez dans une voie qui n'est probablement pas la vôtre ». M. Maurice Barrès avait un talent délicat, dont il ne trouve pas l'emploi dans les luttes un peu grossières de la vie politique. Les plaquettes de jadis, recouvertes d'un papier bleu pâle, ne manquaient pas d'agrément; elles révélaient un talent d'ironiste pincé, mais d'une rare distinction. M. Barrès remplit maintenant des pages innombrables. J'ose dire que cet esprit si fin se vulgarise un peu, et se fausse en s'appliquant à de trop lourdes besognes. Comparez, par exemple, les délicieuses mignardises que composait jadis M. Barrès en l'honneur de Marie Bashkirtseff, avec les premières pages (je ne connais pas les autres) qu'il vient d'écrire à propos d'Astiné Aravian. La différence est grande, mais nullement en faveur de la dernière création de M. Barrès. Ce

Digitized by Google

qui nous amuse chez l'auteur de la Psychothérapie, c'est un mélange savant de sublime et de trivial, de sérieux et de bouffon. Il développe avec dignité une théorie philosophique, puis, sans transition, il raconte un petit fait insignifiant ou grotesque, laissant au lecteur le soin d'établir une relation entre la haute spéculation et la plate réalité. « Vous aussi, vous aimez le Télémaque, me dit M. Renan. Eh bien, venez demain matin; je vous lirai les pages chimériques que je me plus à écrire, en rêvant que Fénelon m'eût approuvé. Vous voulez savoir d'un vieil homme s'il est heureux. Vous doutez qu'il lui suffise d'avoir écrit des pages qui plaisent... Le vieil homme vous montrera que son bonheur est la certitude, qu'il n'a pas démérité du petit garçon de Trébeurdin, qui lisait Télémaque à sa mère auprès de l'Océan.

« Simon, qui a ses habitudes, venait d'entrer dans la petite pâtisserie de Perros. J'allai le rejoindre, car je sais que Renan aime à marcher seul. Et puis, il affectionne un certain nombre de considérations étymologiques... sur l'île Tomé, par exemple, dont le nom vient de stoma (grec) ou de San Tomé (espagnol), qui, je l'avoue, m'ennuient infiniment. »

Ainsi, la pâtisserie et l'étymologie nous reposent agréablement des solennelles homélies et de l'attitude pontifiante de M. Ernest Renan. — M. Barrès nous fait songer aux triomphateurs romains; pendant que des amis célébraient leurs exploits en vers majestueux, des poètes indépendants raillaient leurs travers, ou racontaient gaiement leurs méfaits. Autour du char de triomphe de M. Renan, la clarinette de Philippe et la contrebasse de Simon font entendre des airs bien étranges.

Ces sortes de plaisanteries réussissent, mais à la condition que l'auteur ait soin de ne pas trop les prolonger. Dans les *Déracinés*, le tragique l'emporte de beaucoup sur le comique, et il nous arrive de lire vingt ou trente pages de dissertations sans rencontrer la moindre plaisanterie. C'est ainsi que les funérailles de Victor Hugo servent de prétexte à d'immenses et ennuyeuses élucubrations. Même



Digitized by Google

quand M. Barrès s'amuse il manque de gaieté, et il semble à la fin prendre au sérieux ses rabâchages philosophiques. « Pour qui cherche à juger avec moralité, c'est un bon système de se dégager de l'accidentel et de se placer à un point de vue éternel. Nul ne pouvait y élever ce jeune homme susceptible de grandes impressions plus sûrement que Victor Hugo, à qui cette apothéose donne, ce soir-là, une autorité surhumaine... Victor Hugo venait confirmer Astiné; il confirmait aussi les mélancolies du jeune lycéen qui jadis contemplait les étoiles... »

Mais à quoi bon reprocher à M. Barrès l'ennui qu'il nous a imposé? Je perdrais aussi mon temps à lui reprocher l'immoralité de ses peintures. De tout cela il ne restera plus rien dans quelques années. On se souviendra seulement que M. Maurice Barrès a voulu faire entrer, avec une sorte de violence, dans l'intelligence de ses compatriotes une idée, non pas neuve, mais juste. Pour plaire au grand public, les érudits résumeront les 491 pages des *Déracinés* en ces quelques mots que l'auteur prête au baron de Reinach : « Je crains que vous n'en produisiez trop des hommes de valeur, des déclassés ! Avez-vous calculé ce que la province, chaque jour, expédie sur Paris de bacheliers remarquables et pleins d'appétits? Le voilà le danger! »

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

# TENNYSON

2e article (1)

## I

C'est en 1809, nous l'avons dit, que Tennyson vit le jour. Cette date mérite d'être remarquée.

En 1809, il y avait tout juste un siècle que Pope avait publié (en 1709) ses *Pastorales*, églogues remarquables par la beauté de la versification et l'élégance du style, mais où manque le sentiment profond de la nature que le XVIIIe siècle ne connut guère. On eût dit qu'en ces vers mélodieux la poésie anglaise avait exhalé son dernier soupir. Depuis un siècle, la langue de Shakespeare et de Milton savait encore raconter, discuter, plaisanter : elle ne savait plus chanter. Mais au commencement de ce siècle, avec Walter Scott, Wordsworth, Coleridge et Shelley, sur cette lyre muette un souffle nouveau venait de passer. Le jour n'était pas loin où, sous la main d'un maître, elle allait rendre tout d'un coup des sons dont non seulement l'Angleterre, mais l'Europe entière serait émue. Quand Tennyson vint au monde, le 6 août 1809, il n'y avait qu'un mois que lord Byron, âgé de 21 ans, venait de quitter l'Angleterre pour cette excursion fameuse en Portugal, en Espagne, dans la poétique Grèce et la sauvage Albanie, d'où il

(1) Voir le numéro de février.

Digitized by Google

devait rapporter les deux premiers chants de son *Child Harold*.

En France aussi, en 1809, la poésie sommeillait. Le génie vibrant, spontané, original et mélodieux aux accords duquel elle allait se réveiller, était alors dans sa dix-neuvième année ; et dans cette même année, dans le même mois, et, si l'on cherchait bien, peut-être le même jour où Alfred Tennyson venait au monde, il préludait à ses futurs concerts par ces adieux au collège de Belley :

Asile vertueux qui formas mon enfance
A l'amour des humains, à la crainte des dieux,
Où je sauvai la fleur de ma tendre innocence,
Reçois mes pleurs et mes adieux.

Trop tôt je l'abandonne, et ma barque légère,
Ne cédant qu'à regret aux volontés du sort,
Va se livrer aux flots d'une mer étrangère,
Sans gouvernail et loin du bord.

Enfin il y avait sept ans qu'était né

dans Besançon, vieille ville espagnole,
Jeté comme la graine au gré de l'air qui vole,
. . . . . .
Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix ;
Si débile qu'il fut, ainsi qu'une chimère,
Abandonné de tous, excepté de sa mère,
Et que son cou ployé comme un frêle roseau
Fit faire en même temps sa bière et son berceau (1),

qui devait être Victor Hugo.

L'enfant qui naissait en 1809 dans un petit village d'Angleterre n'était point débile et ployé comme un frêle roseau. C'était au contraire ce bébé taillé en Hercule, que Tennyson a peint dans *la Grand'Mère*, dont la forte membrure fait l'étonnement de ceux qui le reçoivent dans leurs bras à son entrée dans ce monde, et tel qu'il n'a pas son pareil dans vingt paroisses à la ronde :

There was not his like that year in twenty parishes round.

(1) *Les Feuilles d'automne*, I.

Digitized by Google

Mais c'était surtout au point de vue intellectuel que ce nouveau-né était taillé en Hercule. Quelqu'un qui aurait pu lire sur son front son génie et sa destinée, eût reconnu en lui un géant de la poésie qui devait surpasser Byron, Lamartine et Victor Hugo.

Cette Providence qui « façonne nos destinées »,

That shapes our ends,

comme dit Shakespeare, avait tout préparé pour que cet enfant devînt un grand poète et qu'il exerçât une immense influence. Il naissait, à l'époque qu'elle avait marquée, dans un pays qui étend au loin sa domination, dont les vaisseaux sillonnent toutes les mers et dont la langue est parlée dans le monde entier, dans une riante et tranquille solitude, au sein de la famille la plus propre à développer son génie.

Cette famille, sans appartenir à l'aristocratie, était distinguée de toutes manières. Le père de cet enfant, le révérend docteur Georges Clayton Tennyson, était un homme très instruit et de grande valeur. Ses connaissances s'étendaient également aux sciences et aux beaux-arts. A la connaissance du latin et du grec il joignait celle de l'hébreu et du syriaque. Enfin, il était poète.

Le docteur Georges Tennyson étant l'aîné de la famille devait, d'après les lois anglaises, hériter de la fortune de son père qui était considérable. Mais son père le déshérita au profit d'un plus jeune frère pour lequel il avait des préférences. Il lui accorda une compensation en lui ouvrant la porte du clergé anglican, de manière à lui procurer une large part de ses revenus. Il le fit nommer recteur de Somersby et de Wood Enderby, bénéficiaire de Benniworth et curé de Great Grimsby. Cela le mit dans une grande aisance et lui permit de donner une brillante éducation à une nombreuse famille.

« Mon grand-père, dit le fils du grand poète, n'avait aucune vocation pour le ministère de l'Eglise ; néanmoins il s'efforça de remplir fidèlement son devoir. » Si le docteur Tennyson n'était pas un homme d'Eglise, il se montra du

Digitized by Google

moins constamment un homme de devoir et un homme d'honneur. Il était surtout un homme de lettres. Il y avait dans toute sa personne quelque chose de sévère et de rude qui non seulement imposait le respect, mais inspirait la crainte et tenait à distance. Malgré cela ses paroissiens l'aimaient parce qu'il était bon.

Le docteur Tennyson eut douze enfants, huit garçons et quatre filles. Alfred était le quatrième. Ils furent presque tous poètes. C'était un vrai nid de poètes que cette famille Tennyson.

Pendant qu'Alfred était enfant, sa grand'mère lui lisait de sa voix la plus tendrement émue, *le Prisonnier de Chillon* tout frais éclos du génie de Byron. Plus tard, quand elle vit les germes poétiques qu'elle avait déposés dans cette âme, se développer en fleurs printanières qui promettaient de beaux fruits, elle disait avec orgueil : « Toute la poésie d'Alfred vient de moi ! » Elle y avait bien quelque part.

La Providence avait placé ce nid de poètes bien loin du bruit des villes. C'est à Somersby que la famille Tennyson résidait et qu'Alfred vint au monde. Les facilités de communications n'étaient pas alors aussi grandes qu'elles le sont aujourd'hui. Ce petit village de Somersby, dans le Lincolnshire, était tellement enseveli dans son isolement, que les nouvelles, même les plus éclatantes et dont le monde entier retentissait, n'y arrivaient que lentement et affaiblies. C'est à peine s'il y vint un écho lointain de la grande victoire remportée par Wellington à Waterloo, en 1815, alors qu'Alfred avait six ans. Le fracas de la chute de Bonaparte ne troubla pas un instant la quiétude de ce charmant désert. Dans cette solitude fermée aux bruits du monde il n'y avait accès que pour les chants des poètes. On s'y occupait peu de Bonaparte et de Wellington, mais on ne laissait pas passer sans le lire, sans le savourer, sans le commenter, un seul vers de Byron.

Quand Alfred eut atteint l'âge de sept ans, on l'envoya au collège de Louth, qui était le pays natal de sa mère. Louth est une gracieuse petite ville du Lincolnshire, sur les

Digitized by Google

bords de la Ludd, rivière qui lui a donné son nom. Louth c'était encore la campagne; mais ce n'était plus la liberté. Alfred le sentit vivement. Ce n'est pas que l'étude lui répugnât. Il s'y mit de grand cœur. Il commença le latin et le grec, et il fut bientôt en état d'expliquer Ovide. Mais ce qui le charmait le plus ce n'était pas Ovide, c'étaient les auteurs anglais, les poètes surtout. Lui aussi il composait des vers. Et il n'avait pas encore onze ans !

Il quitta le collège de Louth en 1820, pour rentrer dans la maison paternelle à Somersby. Deux de ses frères passèrent par ce collège. Bien des années après, en 1866, quand Tennyson fut arrivé à la gloire, il se souvint du petit collège de Louth. Il était encore dirigé par le même révérend J. Waite, sous lequel lui et ses frères avaient fait leurs premières études. Il lui envoya la collection déjà considérable de ses œuvres poétiques. Il ne venait pas le premier. Ses frères Frédéric et Charles, qui eux aussi avaient publié des poésies, en avaient fait hommage à leur ancien maître. Le révérend J. Waite, qui était alors dans sa 86e année, répondit à son illustre élève en des termes émus et flatteurs, lui disant qu'il placerait ses ouvrages à côté de ceux de ses frères dans la bibliothèque du collège de Louth. Il ajoutait : « Si, dans le temps de votre enfance, on m'avait demandé lequel des trois arriverait au plus haut degré du Parnasse, je ne serais pas éloigné de croire que j'aurais donné la palme à vos aînés. Même aujourd'hui je dirais volontiers :

..... Arcades omnes,
Et cantare pares et respondere parati.

On voit que nous avons raison de dire que cette famille des Tennyson, à Somersby, était un nid de poètes. Alfred fut heureux d'y rentrer. Il détestait cordialement le collège de Louth. Il en eût détesté un autre tout autant. Ce jeune aiglon n'était pas fait pour grandir dans une cage. Il eut toute sa vie horreur de la contrainte. Cette horreur se manifestait jusque dans sa manière de se vêtir. Il ne porta jamais, même dans la société la plus raffinée, que des vêtements très larges, cyniquement larges, dans lesquels il était

Digitized by Google

tout à fait à son aise. Les habitants de Freshwater, dans l'île de Wight, qui devint plus tard sa résidence pendant de longues années, le reconnaissaient de loin a son *wideawake*, sorte de grand chapeau de feutre aux rebords très larges. En 1883, Gladstone ayant résolu de l'élever à la pairie, commença, avant de faire des ouvertures au poète lui-même, par tout concerter, autant que la chose était possible, avec son fils Hallam. Tout s'arrangeait pour le mieux; il ne restait plus à M. Gladstone qu'une seule difficulté. « J'ai peur, disait-il à Hallam, qu'on ne puisse le dissuader de porter son *wideawake* à la Chambre des lords (1). »

On voit quel était l'homme.

Cette solitude de Somersby, où il demeura jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, libre comme l'onagre dans le désert, contribua d'autant plus à développer chez lui cette indépendance un peu sauvage, que les habitants ressemblaient encore passablement, à cette époque, à ces vieux Anglo-Saxons que les Normands, au lendemain de la conquête, même en les écrasant de vexations, ne pouvaient venir à bout de dompter. Le révérend docteur Tennyson en savait quelque chose. Un jour qu'il s'était permis de faire des observations à son cocher au sujet d'un harnais mal entretenu, le cocher saisit le harnais avec tout son attirail, se précipita dans le salon, lança le tout sur le parquet, en rugissant comme un fauve : « Tenez ! nettoyez-le, vous ! »

La cuisinière y mettait plus d'aménité. Dans ses moments d'humeur contre son maître et sa maîtresse, elle se contentait de dire : *Vous auriez beau râcler l'enfer avec le peigne le plus fin, vous ne trouveriez pas leurs pareils !* A en juger par leur style, la civilisation des gens de Somersby, on le voit, laissait à désirer.

Le long séjour du jeune Alfred au milieu de ces natures sauvages, à l'âge où l'âme a le plus besoin d'expansion, lui

(1) The only difficulty in Gladstone's mind was that my father might insist on wearing his wideawake in the House of lords. — *Memoir*. I. 299.

Digitized by Google

fit prendre, en l'obligeant à se replier sur lui-même, l'habitude de la concentration. On ne saurait dire qu'il l'ait, à proprement parler, rendu sauvage. Il ne fut jamais que timide. Il aima toujours une société de choix, composée d'amis de lui bien connus avec lesquels il se sentait à l'aise. Mais tout en se montrant bon envers tous, spécialement envers les petits et les humbles, il fut toujours défiant ou gêné devant les figures nouvelles, et on le vit constamment éviter la foule.

## II

Les huit années que le jeune Alfred passa à Somersby, de onze à dix-neuf ans, eurent un résultat plus important encore. C'est pendant cette période de sa vie que son génie prit ses grands plis.

Dans l'année qui suivit son retour, c'est-à-dire à douze ans, il adressa à une de ses tantes une lettre qui nous a été conservée, et qui révèle une précocité vraiment extraordinaire. Il rend compte de ses lectures et de ses études comme ferait un jeune homme de vingt ans. Il cite à côté du *Corsaire* de Byron les odes d'Horace. Horace était l'auteur favori du Dr Tennyson. Or le Dr Tennyson, sentant que personne n'était plus capable que lui de donner à ses enfants une forte éducation intellectuelle, s'était fait leur maître.

Dans une ode qu'il composa plus tard en l'honneur de Virgile : *To Virgil*, le grand poète lui dit : « Je te salue, ô Mantuan, moi qui t'aimais dès les premiers jours de ma vie,

> I salute thee, Mantovano,
> I that loved thee since my day began!

Il n'eût point dit cela d'Horace. Son docte père le lui avait fait prendre à des doses si fortes et si souvent répé-

Digitized by Google

tées qu'il en eut une indigestion. Elle dura longtemps. Ce ne fut que bien des années après qu'il put admirer le génie si fin et si délicat avec lequel le sien avait tant d'affinités, et à qui il devait, sans qu'il s'en rendît compte, une partie de sa formation poétique. Quand il apprit que ses propres poésies étaient mises entre les mains de la jeunesse d'Angleterre, comme un livre classique, il ne s'en réjouit qu'à moitié. Se ressouvenant de son ancienne aversion pour Horace, je ne tarderai pas, dit-il, d'être appelé « cet horrible Tennyson ». Il n'en est pas moins vrai que « cet horrible Horace » l'avait marqué de son empreinte. Dans le poète romain et dans le poète anglais même goût exquis, même culte de la forme, même grâce et même harmonie, et surtout même bon sens.

Mais si Tennyson était de la famille poétique d'Horace, il était davantage encore de celle de Virgile par ce que son génie avait de tendre et de champêtre.

A Somersby le jeune Alfred vivait plus avec les morts qu'avec les vivants. La bibliothèque du Dr Tennyson était richement fournie. Tout naturellement, dans cette bibliothèque de poète, les poètes avaient une large place. Parmi les auteurs qu'Alfred et ses frères lisaient le plus souvent nous citerons surtout Shakespeare, Milton, Goldsmith, Cervantès et Buffon. Tennyson fut toute sa vie un grand liseur. A Somersby, il avait l'habitude de lire pendant ses promenades, quand il les faisait seul, même pendant l'hiver. Un jour qu'il lisait en cheminant au beau milieu d'une route couverte de neige, il n'entendit pas la diligence de Louth qui venait derrière lui. Le postillon eut beau crier; tout absorbé il continua de lire sans rien entendre et sans se détourner. Tout d'un coup il sentit les narines d'un cheval sur son épaule et presque sur son livre.

On entrevoit ce qu'était l'éducation intellectuelle d'Alfred et de ses frères. Ils n'avaient qu'un maître; mais le maître savait tout et il leur enseignait tout, les mathématiques et les sciences naturelles aussi bien que la littérature et les langues. Avec cela il laissait beaucoup à leur initiative personnelle, les dirigeant sans les comprimer,

Digitized by Google

les aidant à croître comme les églantines et les lis qui s'épanouissaient librement sur les haies et dans les champs tout autour d'eux, plutôt qu'à la manière des fleurs écloses en serre chaude.

Leur éducation morale répondait à leur éducation intellectuelle. Pour le grand poète le résultat le plus précieux qu'eut cette éducation de la famille, dans une campagne isolée, loin des influences pernicieuses du monde, fut de donner à son génie une trempe profondément morale et profondément religieuse. Son fils a retrouvé dans ses livres une prière composée par lui et écrite de sa main enfantine qui nous montre bien les sentiments qui étaient alors au fond de son âme, et dans lesquels il grandissait. « O Dieu, Seigneur tout-puissant, vous êtes le Dieu du ciel et de la terre. Vous avez créé la mer incommensurable... Que votre nom soit béni à tout jamais ! » Puis il conjure le Christ d'avoir pitié de lui, ce Christ « qui a quitté la droite de son Père pour endurer l'agonie de la couronne d'épines et les tourments de la croix ».

Malheureusement ce Christ auquel il crut toujours il ne l'apercevait qu'à travers des voiles qui ne se déchirèrent jamais. Il l'adorait comme on lui apprenait à l'adorer. Quelle était au juste la doctrine qu'il avait révélée ? Il ne le sut jamais bien. Comment aurait-il pu le savoir, surtout à Somersby, quand, tout autour de lui, de plus savants que lui l'ignoraient, quand plusieurs de ces savants, à commencer par son père, attachaient une médiocre importance à arriver à être fixés eux-mêmes et à fixer les autres sur ce point, ou bien regardaient la chose comme impossible ?

Le jeune Alfred était religieux. Il le fut toujours. De quelle religion était-il alors ? De quelle religion fut-il plus tard ? Même en lisant son *In memoriam* auquel il renvoyait lui-même quand on lui demandait quelle était sa foi, et en examinant de très près ce qu'ont dit à ce sujet ses amis les plus intimes, et après eux son fils, il est difficile de le savoir au juste. Il est probable qu'il ne le savait pas très bien lui-même.

Cependant on sait quelque chose.

Digitized by Google

Ceux au milieu desquels le jeune Alfred vivait appartenaient à cette fraction de l'Eglise anglicane qu'on appelle la basse Eglise. Ils en étaient encore, au moins pour la plupart, à ce vieil anglicanisme que le calvinisme a infecté de son levain. Une de ses tantes passait des heures à pleurer en pensant à la bonté infinie de Dieu pour elle. « N'a-t-il pas, disait-elle en pleurant, damné la plupart de mes amis? Mais moi, oui moi, il m'a réservée pour le salut éternel, quoique je ne sois pas meilleure que mes voisins. » Un jour, fixant son regard sur Alfred : « Alfred, Alfred, lui dit-elle, quand je te vois, je pense à ces paroles de la sainte Ecriture : *Retirez-vous de moi, maudits, pour être précipités dans le feu éternel.* »

Le jeune Alfred n'était pas alors, il ne fut jamais de la religion de sa tante.

Son père penchait vers l'Eglise large, pensant que la grande affaire, ce n'était pas de bien croire, mais de bien vivre, comme si le bien vivre ne dépendait pas du bien croire. Il ne lisait jamais le symbole de saint Athanase à ses paroissiens.

Sa mère s'appliquait plus à pratiquer la vertu qu'à discuter sur le dogme, ou bien sur la nécessité plus ou moins grande du dogme. Elle croyait en Dieu et en son divin Fils Jésus. Elle croyait qu'il est venu sauver le monde, qu'il réserve une récompense aux bons et des peines aux méchants. Elle croyait qu'il est infiniment bon, et elle s'efforçait de l'aimer de tout son cœur et d'aimer le prochain à cause de lui.

Le jeune Alfred était alors et il fut toujours un peu de la religion de son père et beaucoup de la religion de sa mère. Il eut toujours pour cette bonne mère une tendre admiration. « Ma mère, écrivait-il en 1833 à une de ses tantes, en lui donnant des nouvelles de la famille, ma mère, qui est, vous le savez, une des plus angéliques créatures que Dieu ait mises sur la terre, fait toujours le bien par une sorte d'intuition. Elle continue à se porter passablement, malgré le tracas que lui donne sa nombreuse famille. »

Digitized by Google

C'est de sa mère, nous assure son fils qui doit bien le savoir, c'est de sa mère qu'il a tracé le portrait dans sa poésie intitulée : *Isabel.* « Des lèvres douces où règne perpétuellement l'été calme d'une charité dorée »,

Sweet lips whereon perpetually reign
The summer calm of golden charity.

« Une chasteté si parfaite que, sous ce rapport, le monde n'a point sa pareille. »

The world hath not another
Of such a finish'd chasten'd purity.

Enfin, « une intuition décisive pour discerner l'erreur du crime » :

The intuitive decision...
..... to part
Error from crime.

*Discerner l'erreur du crime* est une de ces expressions étudiées, très fréquentes chez Tennyson, qui se rattachent à certaines théories et résument tout un système. Quoique l'erreur soit souvent une source de crimes, on peut tomber dans l'erreur sans tomber dans le crime. Heureux ceux qui savent éviter à la fois le crime et l'erreur ! Ce bonheur ne fut pas celui du poète, pas plus qu'il n'avait été celui de sa mère. Voyant qu'il ne parvenait point à dissiper les ombres qui obscurcissaient pour lui la vérité, il se résigna — trop facilement peut-être, Dieu seul le sait — à demeurer l'homme qu'il a peint d'un mot dans *In memoriam :* « perplexe dans sa foi, mais pur dans ses œuvres ».

Perplext in faith, but pure in deeds (1).

Si sa perplexité dans la foi lui vint des divergences religieuses qu'il avait remarquées autour de lui dès son

(1) XCVI, str. III.

Digitized by Google

enfance et de la nature de son esprit, la pureté de sa vie lui fut inspirée par les exemples et les leçons de sa mère.

Cette excellente mère suivait, avec une bonne foi exempte de perplexité, la religion que ses pères lui avaient transmise, la seule qu'elle connût. Ce qu'elle connaissait du christianisme suffisait à la porter à se pénétrer de ses vertus. Elle s'efforçait de les imprimer dans l'âme de ses enfants. Qu'Alfred devînt un jour un grand poète elle le désirait fort, mais elle tenait davantage encore à ce qu'il fût un bon chrétien. Quand il fut arrivé à la célébrité, ce qui la réjouissait le plus ce n'était pas d'apprendre que ses poésies excitaient l'admiration, mais de voir qu'elles étaient animées d'un souffle chrétien. « Mon cher enfant, lui écrivait-elle en 1860 après la publication de *Idylles du roi*, mon cher enfant, avec quelle ferveur j'ai prié pendant bien des années notre miséricordieux Rédempteur d'intercéder auprès de son Père céleste afin de t'obtenir le secours de l'Esprit-Saint, lui demandant de te porter à employer les talents qu'il t'a donnés en saisissant toutes les occasions pour imprimer dans l'âme du prochain les préceptes de sa divine parole ! Et maintenant, o mon fils bien-aimé, les paroles sont trop faibles pour exprimer la joie de mon cœur en voyant que tes efforts tendent à ce but. Il n'y a rien au monde, mon très cher enfant, que l'on puisse comparer un seul instant au bonheur d'être dans la grâce de Dieu. Je n'ai pas besoin de te demander si tu es de cet avis : tes écrits répondent pour toi. O mon enfant bien-aimé, puissions-nous, quand notre Père céleste nous citera à comparaître devant lui, nous retrouver tous en compagnie de tous ceux qui nous sont chers, dans cette béatitude d'où le chagrin est banni, et qui fera que nous ne serons plus jamais séparés ! »

L'action qu'exerçent de telles mères est rarement stérile. Elle ne le fut point pour Tennyson. C'est en consultant sa propre expérience que le poète écrit dans *The Princess*, en parlant de la mère du prince :

« Heureux l'homme qui a eu une telle mère ! La foi en la vertu de la femme passera dans son sang ; la foi en

Digitized by Google

toutes les choses élevées aura un facile accès auprès de lui. Il pourra faire un faux pas et tomber : il ne s'aveuglera jamais en mettant de la boue sur ses yeux. »

Happy he
With such a mother ! faith in womankind
Beats with his blood, and trust in all things high
Comes easy to him, and tho'he trip and fall
He shall not blind his soul with clay.

Le docteur Ker s'étant hasardé à demander au poète si, quand il écrivait ces beaux vers, ce n'était pas sa propre mère qui posait devant lui, « nulle autre », répondit Tennyson.

On ne peut, dans *la Princesse* lire ces vers et beaucoup d'autres (1) sans se rappeler celui d'un de nos grands poètes qui, lui aussi, dut à sa mère l'empreinte religieuse dont fut marqué son génie :

Heureux l'homme à qui Dieu donne une sainte mère ! (2)

Dans celles de ses poésies où il a modulé dans ses vers les plus beaux ses inspirations les plus pures, *les Méditations* et *les Harmonies*, Lamartine a des accents d'une pénétrante et sublime beauté qui ne peuvent jaillir que d'une âme catholique (3). On chercherait en vain de pareils accents dans Tennyson. Est-ce infériorité de génie ? Non. La différence, sous ce rapport, entre les deux grands poètes était tout entière du côté de leurs mères.

Mais, sans être aussi bien partagé que Lamartine, le poète anglais fut loin d'avoir à se plaindre. Avec son esprit religieux sa mère lui transmit d'autres qualités d'un ordre inférieur mais précieuses : sa verve humoristique aimable

(1) My mother was as mild as any saint,
Half-canonised by all that look'd on her,
So gracious was her tact and tenderness, etc., etc.

(2) *Harm. poét. Le tombeau d'une mère.*

(3) On peut citer comme exemple, entre autres pièces, dans *les Méditations : La Semaine sainte à la Roche-Guyon* et dans *les Harmonies : La lampe du temple* et *Hymne du soir dans les temples.*

Digitized by Google

et douce qui faisait le charme des petits enfants et les groupait autour d'elle, et son exquise tendresse de cœur qui débordait jusque sur les bêtes. C'était une vraie souffrance pour elle de voir maltraiter les animaux. Comme il lui était arrivé de donner de l'argent à des paysans pour qu'ils missent fin à leurs brutalités, de jeunes garçons d'un village voisin venaient battre leurs chiens sous ses fenêtres, espérant qu'elle userait du même moyen de persuasion à leur égard.

Alfred aussi aimait les bêtes. Dès son enfance, on remarqua qu'il avait des accointances avec les fourmis, avec les abeilles et avec les oiseaux, observant leurs mœurs, et, toutes les fois qu'il le pouvait, se faisant leur protecteur. On raconte que cet amour des bêtes lui avait inspiré une industrie qui n'était point sans dangers. Il avait excité contre lui tous les gardes-chasse des environs en levant leurs trappes. Il laissait partir le gibier ou l'empêchait de se laisser prendre. Dans leur colère, les gardes-chasse disaient que, s'ils pouvaient une bonne fois le prendre lui-même au lieu de gibier, ils le noieraient dans l'étang. Ils étaient hommes à exécuter leurs menaces.

Dès son enfance, le poète eut un particulier attrait pour ce qu'il appelait « les choses ailées, *winged things* ». Il pouvait bien dire comme Hugo :

> J'eus toujours de l'amour pour les choses ailées (1).

Une autre disposition qu'Alfred tenait de sa mère, et qu'il conserva toute sa vie, c'est qu'il était sensible comme une femme. Cette sensibilité féminine contrastait avec sa force musculaire, sa puissante carrure, et ses manières un peu rudes qui le faisaient ressembler à son père. Il lui ressemblait davantage encore par cet esprit sérieux qui le portait à tout approfondir et à s'appliquer aux études les plus ardues. Comme son père, enfin, il était sujet à l'hypocondrie. Le docteur Tennyson était pris d'accès d'humeur

(1) *Les Rayons et les ombres*, XXXVII.

Digitized by Google

noire qui le rendaient terrible et inabordable. La disgrâce dont il avait été l'objet y entrait pour beaucoup. Mais sans aucune raison apparente, le jeune Alfred, même au milieu de la vie charmante et douce qu'il menait à Somersby, avait, lui aussi, ses heures de mélancolie sombre. Il lui arriva plus d'une fois d'aller, au milieu des ténèbres de la nuit, se coucher tout de son long sur une des tombes du cimetière en demandant à Dieu qu'il fût mis sous le gazon.

## III

Le pli le plus caractéristique que prit le génie de Tennyson pendant ces belles années de son enfance, de son adolescence et de sa jeunesse à Somersby, ce fut celui de son amour pour la nature. Aucun poète n'a pu dire avec plus de vérité :

> J'ai l'amour des eaux et des bois ;
> Ma meilleure pensée est faite
> De ce que murmure leur voix (1).

C'est surtout à Somersby que sa pensée fut ainsi faite. Ce n'est pas que la nature y ait rien de saisissant, de pittoresque et de grandiose. On n'y trouve guère que de vastes prairies, des champs, des bois, des collines grises, de grands arbres et un ruisseau. Il est vrai que la mer n'est pas loin. Pendant l'été, la famille allait s'établir dans un cottage bâti sur ses bords, à Mablethorpe. Toute cette côte du Lincolnshire abonde en belles plages. C'est celle de Mablethorpe que les Tennyson préféraient. C'est là que se forma chez le jeune poète cet amour passionné de la mer qui ne le quitta plus.

Cette plage est bordée de grands rochers qui, lorsque

(1) V. Hugo. *Les Rayons et les ombres*. Fonction du poète.



Digitized by Google

Tennyson était enfant, lui faisaient l'effet d'être l'épine dorsale du globe. Le spectacle qu'il lui était donné de contempler du haut de ces rochers l'impressionnait vivement. Cette mer toujours en mouvement qui, continuellement, s'en va pour revenir, et en cet endroit se retire très loin, laissant derrière elle une vaste étendue de marais, sorte de désert maritime qu'elle s'empresse de recouvrir peu à peu dès qu'elle l'a entièrement abandonné, et les grandes vagues écumantes qui viennent se briser avec fracas contre les rochers, le rendaient rêveur. Nulle part la mer n'est plus agitée et plus retentissante, au moins dans nos contrées, que sur les plages de Lincolnshire. Le bruit des vagues y ressemble véritablement à celui du tonnerre, et il n'est pas rare qu'on entende le roulement de ce tonnerre à quatre ou cinq kilomètres de distance. Le jeune Alfred ne se lassait pas d'écouter cette musique et de contempler ce spectacle.

La campagne de Somersby lui faisait ressentir des émotions moins fortes, mais non moins pénétrantes et non moins durables. En 1837, il quitta ce village pour n'y plus revenir. Mais ce tranquille et gracieux paysage demeura gravé dans son âme. Il se plaisait à revoir en esprit ce grand verger, quelquefois plein de soleil, d'autres fois enveloppé de fraîcheur, où la nature, dans un espace borné, mettait constamment sous ses yeux tant de belles choses, et cette campagne large, ouverte devant ses pas, qu'il avait tant de fois parcourue, les prairies, les fleurs, les fougères, les mousses. Il se rappelait tout, il revoyait tout. Il aimait à faire revivre par la pensée ces longues heures qu'il avait si souvent passées

A n'entendre que l'onde, à ne voir que les cieux (1).

Ce sont ces heures-là, plus que les grands spectacles, qui, dans les âmes douées d'une fibre sensible, développent le sens poétique. Dans ces heures

(1) LAMARTINE. *Médit. Le vallon.*

Digitized by Google

On croit sentir Dieu même
Penché sur l'homme palpitant,
La terre prie et le ciel aime,
Quelqu'un parle et quelqu'un entend. (1)

On entend Dieu parce qu'on n'entend plus l'homme. On voit Dieu ou du moins on l'entrevoit, parce que l'homme n'est plus là pour le cacher à nos yeux. Entre lui et nous la nature étend encore un voile, mais un voile transparent. « C'est dans une telle solitude que nous sommes le moins seuls, et que se remue en nous ce sens de l'infini, *the feeling infinite* », qui est le vrai sens poétique.

Then stirs the feeling infinite, so felt
In solitude, where we are *least* alone. (2)

Ce n'est pas par ce qu'elle peut avoir de grandiose que la campagne favorise l'éclosion des grandes pensées et le développement du génie, surtout du génie poétique. C'est par ce qu'elle a de solitaire, de silencieux et de recueilli. Quelle que soit la campagne où l'on vit, il suffit qu'on demeure là des années, au milieu des bois et des prairies, des oiseaux qui chantent et des troupeaux qui bêlent,

Ne songeant quelquefois, de l'aube à la nuit close,
Qu'à la forme des monts ;
Attentif aux ruisseaux, aux mousses étoilées,
Aux champs silencieux,
A la virginité des herbes non foulées,
A la beauté des cieux ;

pour que, si l'on a l'âme poétique, cette âme s'emplisse de fraîcheur, de rayons, d'images et de mélodies.

Ce grand livre de la nature fut le premier que le jeune Alfred sut lire, et, dans la suite, il le préféra toujours à tous les autres.

Il est une langue inconnue
Que parlent les vents dans les airs.

(1) V. Hugo. *Les Rayons et les ombres*. Cæruleum mare.
(2) Byron. *Child. Harold*. cant. III str. xc.

Digitized by Google

La foudre et l'éclair dans la nue
La vague au bord grondant des mers,
L'étoile de ses feux voilée,
L'astre endormi sur la vallée... (1)

Cette langue n'était point inconnue pour le jeune Alfred. Ce fut même la première qu'il comprit. « Je ne savais pas encore lire, dit le poète dans une note écrite par lui en 1890, que j'avais déjà l'habitude, quand le temps était à l'orage, d'ouvrir mes bras au vent, en criant : j'entends une voix dans le vent, une voix qui parle ! »

Dès son enfance, il entendait sortir de partout ces chuchotements mystérieux qu'il a si bien décrits plus tard dans son *whispers*. Du fond des bois qui gazouillent, dit le poète, des abîmes étoilés des cieux, des collines silencieuses, des flots agités, de l'azur des campagnes, sort un je ne sais quoi qui fait entendre quelque chose d'inexprimable :

A hint of somewhat unexprest.

Il ajoute :

« De quelque côté que je tourne mon regard, quelque part que je porte mes pas, ces chuchotements s'élèvent et retombent. C'est quelque chose qui appartient à la douleur — au bonheur — à l'amour, mais quoi ? Il est difficile de le dire.

Whate'er I see, where'er I move,
These whispers rise, and fall away,
Semetting of pain — of bliss — of love,
But what, were hard to say.

Afin de mieux entendre ces chuchotements mystérieux, il aimait à les écouter pendant les nuits sereines. De très bonne heure le ciel étoilé exerça sur lui une irrésistible attraction. Un de ses amis a raconté qu'à Somersby il lui arriva plus d'une fois de passer la nuit dans la campagne

(1) LAMART. *Harmonies*. X. Paysage dans le golfe de Gênes.

Digitized by Google

avec un berger. Pendant que le berger veillait sur ses brebis, le jeune poète contemplait le troupeau des étoiles éparses dans les prairies des cieux.

Dès son enfance, non seulement Tennyson entend « une voix qui parle dans le vent », mais il entend une autre voix encore qui parle au dedans de lui-même. De plus il voit flotter sur toute la nature ce qu'il appelle « le Rayon, *the Gleam* », et sous ce rayon divin la nature lui apparaît transfigurée. Il a peint toute sa carrière poétique, à commencer par son enfance, nous le savons par son fils, dans la poésie qu'il écrivit en 1889 sous ce titre : *Merlin and the Gleam, Merlin et le Rayon.*

Pendant son enfance, sur les vallées, sur les montagnes, sur les faces humaines, tout autour de lui, flotte « le Rayon », un rayon qui l'excite à chanter.

Over the mountam,
On human faces,
And all around me,
Moving to melody
Floated the Gleam.

On le contrarie, on le maudit, on essaye de briser la lyre qui résonne entre ses mains enfantines ; le découragement vient, la lumière se retire, le paysage s'assombrit, la mélodie cesse ; mais le maître, un maître qui parle au-dedans de lui, chuchote : « Suis le Rayon, *Follow the Gleam !* »

The light retreated
The landskip darken'd
The melody deaden'd,
The Master whisper'd :
« Follow the Gleam. »

Et il suit le Rayon.

Ce fut là toute l'enfance de Tennyson. Ce fut toute son adolescence et toute sa jeunesse. Ce fut là toute sa vie.

A huit ans il composait des vers. A l'âge où les autres ne savent pas encore ce que c'est qu'un poète, cet enfant se sentait irrésistiblement poète. Quelque chose lui disait

Digitized by Google

qu'il serait un jour un grand poète. Il voulait le devenir. Il le voulait à tout prix. « Arthur, disait-il tout enfant à l'un de ses frères, j'entends devenir célèbre. » C'est comme poète qu'il entendait devenir célèbre, uniquement comme poète. Un des rêves qu'il caressa dès son enfance, il l'a raconté lui-même plus tard, était de devenir un poète populaire, un poète dont tout le monde répéterait les vers.

A douze ans, il composa un poème de six mille vers. Il touchait à peine le seuil de son printemps, et déjà les vers pleuvaient de son imagination enfantine comme, en automne, les fruits mûrs tombent des arbres dès qu'on les secoue.

A quatorze ans, il écrivit un drame. Bien entendu, tout cela fut détruit. C'étaient des jeux d'enfant. « Enfant sublime ! » aurait dit Chateaubriand. C'était le cas de le dire encore plus que pour Victor Hugo. Le Dr Tennyson le comprenait bien. Il était émerveillé de ces essais, et ravi de ce qu'ils promettaient pour l'avenir. « Si Alfred venait à mourir, disait-il, l'Angleterre perdrait un de ses plus grands poètes. »

Ces vers qu'il jeta plus tard au feu comme des essais d'enfant, le jeune Alfred les trouvait alors fort beaux. Il les récitait non seulement à son père et aux autres membres de la famille, mais aux bois, aux prairies, aux flots de la mer. Il en avait constamment à leur faire entendre. Quand ce n'étaient pas les siens, c'étaient ceux de quelqu'un de ses poètes favoris : Shakespeare, Milton, surtout Byron. La maison, comme les champs, en retentissait. La cuisinière, peu initiée à la poésie, prenait tout cela pour des prières : « Mais qu'est-ce que M. Alfred a donc qu'il répète ses prières tout haut pendant toute la journée ? »

Parmi les « prières » que M. Alfred répétait ainsi toute la journée, les poésies alors toutes fraîches écloses de lord Byron tenaient une grande place. Byron était son poète. Il ne l'admirait pas, il l'idolâtrait. Il ne voyait pas alors, comme il le vit plus tard, que la beauté de ce poète est presque tout entière de surface, et qu'il brille médiocrement par la pensée. Il était trop jeune pour le juger. Il ne

Digitized by Google

voyait pas que, par ses écarts de toutes sortes, ce génie dévoyé ressemblait à un astre sorti de son orbite. Il voyait seulement que c'était un astre, et il était ébloui. Byron, pour lui, était la lumière du monde. Quand, au mois d'avril 1824, la nouvelle de sa mort arriva à Somersby, il en fut renversé. Il sortit précipitamment de la maison, et se mit à courir à travers les champs, en criant : Byron est mort ! Byron est mort ! Il grava ces mots sur un rocher : *Byron est mort : jour où, pour moi, le monde entier a paru se couvrir de ténèbres.*

Alfred avait alors quatorze ans.

Ce ne fut que bien des années plus tard qu'il put se ressaisir. Quand il fut arrivé à son plein développement, tout en continuant à admirer plus que personne la puissance et l'éclat de ce prodigieux génie, et en prenant sa défense contre ceux qui le dépréciaient outre mesure, il aperçut aussi ses défauts et ses lacunes. « Byron, disait-il, n'est ni un artiste, ni un penseur, ni un créateur dans le sens le plus élevé du mot ; mais il est une personnalité puissante. Il est infiniment habile ; et il est maintenant déprécié d'une manière injuste. »

A quatorze ans, il ne savait guère ce que c'était qu'un artiste, ni si un poète devait être un penseur. Il suivait « le Rayon », sans savoir au juste où il conduisait. Plus tard, quand l'artiste fut devenu chez lui tellement accompli qu'aux yeux d'un certain nombre il éclipsait le poète, il disait à son fils : « Un critique a écrit de moi que je suis *d'abord un artiste et ensuite un poète ;* on dit bien : *poeta nascitur, non fit.* La vérité est que *poeta nascitur et fit.* Je crois bien que j'étais plus près de trente ans que de vingt, quand j'ai commencé à avoir quelque chose d'un artiste. »

Chez Tennyson, l'artiste ne prima pas, il acheva le poète. Le penseur vint, un peu plus tard, les compléter l'un et l'autre. Sa formation fut très longue. Tennyson est un des génies poétiques les plus précoces et les plus lents, les plus spontanés et les plus laborieux qui aient jamais existé. Horace, cet Horace qui lui avait d'abord paru exécrable, et qu'il trouva dans la suite délicieusement beau,

Digitized by Google

eût été content de lui. Il réalisa avec la dernière perfection son idéal relativement à la nécessité du concours de la nature et de l'art dans la formation du poète :

> Natura fieret laudabile carmen, an arte,
> Quæsitum est ; ego nec studium sine divite vena,
> Nec rude quid possit video ingenium : alterius sic
> Altera poscit opem res et conjurat amice.
> Qui studet optatam cursu contingere metam,
> Multa tulit fecitque puer (1).

L'enfance, l'adolescence et la jeunesse de Tennyson, remplies par des études et des essais dirigés vers un seul but, pourraient se résumer dans le

> Qui studet optatam cursu contingere metam
> Multa tulit fecitque puer.

Et cependant, parmi les siens, tous ne l'encourageaient pas. Son grand-père maternel tenait les poètes en médiocre estime. Il voyait de fort mauvais œil la tournure que prenait le jeune Alfred, et quand à table on venait à louer ses talents poétiques, il frappait bruyamment la table de son verre en s'écriant avec humeur : « Est-ce que nous allons avoir un Byron d'une nouvelle invention? »

Cela n'empêcha pas que, sa femme étant venue à mourir, il demanda à Alfred de composer une poésie en son honneur.

Bien entendu, le jeune poète ne se fit pas prier. Le grand-père lui octroya généreusement une demi-guinée pour ses honoraires, mais en ayant bien soin de lui dire : « Voici une demi-guinée pour toi. C'est la première que tu as gagnée par la poésie, et, sur ma parole d'honneur, ce sera la dernière. »

Ce jour-là le bon vieux grand-père ne fut pas prophète : on ne tarda pas à s'en apercevoir. Au mois de mars 1827, il parut chez Jackson, à Louth, un volume intitulé : *Poems by two Brothers*, poésies de deux frères. C'étaient les pre-

(1) *Art poét.*, 408.

Digitized by Google

mières œuvres poétiques réunies d'Alfred Tennyson et de son frère Frédéric. Ils ne les présentaient pas au public comme un chef-d'œuvre. En tête de leur préface on lisait cette devise : *Hæc nos novimus esse nihil.* Il n'était pas possible d'être plus modeste. Avec cela des droits d'auteur éblouissants : la somme de cinq cents francs ! Il est vrai que l'éditeur avait mis une condition qui diminuait un peu cette largesse : c'est qu'ils prendraient des livres dans sa librairie pour la moitié de cette somme. Malgré tout, il leur revenait net 250 francs. Le soir même du jour où leur chef-d'œuvre parut, cette somme, pour eux presque fabuleuse, fut mise à leur disposition. Dans l'enivrement de leur fortune et de leur gloire, les deux poètes louèrent une voiture, et allèrent à Mablethorpe, leur plage favorite, « afin de partager leur triomphe, disait plaisamment Frédéric, avec les vents et les flots. »

(*A suivre.*) P. Ragey, mariste.

Digitized by Google

LE

# CARDINAL MANNING [1]

Sitôt que Manning est entré dans l'histoire, divers écrivains se sont partagé la tâche de le dépeindre et de raconter sa vie. Les lecteurs français ne connaissent guère que la « jolie esquisse » de l'homme social due à M. l'abbé Lemire, et surtout le panégyrique émouvant de l'ultramontanisme, arraché à la plume d'un protestant, M. de Pressensé, par le spectacle de la conversion, des vertus et des œuvres de Manning. M. l'abbé Hemmer a jugé que ce ne peut être assez de ces deux petits volumes pour analyser une vie si complexe. Et c'est pourquoi mettant à profit deux biographies publiées à l'étranger, l'une en Allemagne par l'érudit chanoine Bellesheim, l'autre en Angleterre par M. Purcell, il a composé une œuvre d'une plus haute inspiration et d'un plan plus large, car elle embrasse tout ce qui, dans l'existence de Manning, a trait aux problèmes contemporains.

J'ajoute qu'il faut la croire définitive, parce qu'elle est très sincère et parle déjà le langage de l'histoire. En citant d'après le livre de M. Purcell — sur lequel il s'explique très franchement — de nombreux fragments des mémoires, de la correspondance, du journal, des notes intimes du

(1) *Vie du cardinal Manning*, par M. l'abbé Hemmer. Un vol. in-8, de 494 pages, avec portrait. Paris, Lethielleux, 1898.

Digitized by Google

cardinal, M. Hemmer a affirmé sa volonté de ne pas écrire un simple panégyrique. Nous ne sommes plus, en effet, au lendemain de la mort de Manning, nous n'avons plus à obéir à cet « impérieux instinct du cœur » qui ordonne de reléguer pour un temps dans l'oubli les menues imperfections, le souvenir des querelles éteintes, pour ne retenir que les exemples de vertu. « Avant d'arriver à cette hauteur de perfection dont l'éclat rejaillit jusque sur les débuts d'une carrière, les hommes les plus saints et les mieux intentionnés sont exposés à commettre des erreurs de jugement et de conduite. Ils y échappent d'autant moins qu'ils se jettent davantage en pleine mêlée de vie active, qu'ils prennent parti sur des questions délicates et passionnantes, qu'ils portent des coups et qu'ils en reçoivent. » A la suite de M. Purcell, M. Hemmer montre donc très nettement, quoique avec la sobriété voulue, que le cardinal n'a pas échappé à cette loi de nature. Et il tire de là, au début de sa très importante préface, l'occasion d'établir que c'est le droit, le devoir même de l'historien de ne rien taire par politique ou timidité ; que, dans les circonstances où la gloire de plusieurs hommes est engagée, il n'y a « pas d'autre conduite à tenir que d'aimer avant tout la justice et de souhaiter que chacun reçoive selon ses œuvres » ; que, dans ce qui a rapport à la défense d'une mémoire particulière, l'honneur de l'Eglise ne saurait être terni que « si l'on pouvait accuser l'Eglise de rechercher ou d'obtenir l'exaltation de l'un de ses enfants, par le moyen d'un silence calculé ou d'une dissimulation de titres ». Voilà des déclarations propres à scandaliser les esprits absolus qui ont besoin de vouer une admiration sans mélange aux hommes qu'ils *adoptent*. En revanche, elle réjouiront tous ceux qui protestent intérieurement contre la littérature de parti pris, où la louange paraîtrait de qualité inférieure, si elle était dosée. Nous avons besoin de modèles sans doute, mais il est inutile et, à tout prendre, dangereux qu'on nous les présente toujours savamment dépouillés de leurs défauts. Nous nous accoutumons alors à les considérer comme inimitables : de là une résignation qui n'a rien de

Digitized by Google

salutaire et ne conduit guère à l'action. Quand nous reconnaîtrons des hommes dans nos chefs et dans nos maîtres, nous ne leur demanderons plus que ce qu'on demande à des hommes, ce qu'ils peuvent donner. Et comme nous ne serons plus de la tribu de ceux qui attendent sans se lasser des effets hors de l'ordre commun, — Manning les appelait d'un mot italien, les *miracolisti*, — nous céderons moins vite au découragement.

C'est là une des impressions qn'on emporte, comme malgré soi, de la lecture du livre de M. Hemmer. Certes, nul plus que lui, si l'on en juge par certaines pages de sa préface, ne professe pour Manning une sympathie profonde, mêlée de reconnaissance et de respect. J'imagine — est-ce à tort ? — que l'idée de composer ce livre lui est venue, il y a très longtemps, et de façon tout intime, à la lecture des écrits mystiques de Manning : à voir comme il se plaît à les analyser, quand l'occasion s'en présente, comme il s'est pénétré de leur substance, on devine qu'il y a eu, au début, une rencontre d'âmes toute personnelle entre le grand converti et son historien. Plus tard, il se peut aussi que la nécessité de porter remède à certaines misères intellectuelles dont il n'est pas rare qu'un prêtre d'aujourd'hui reçoive la confidence, ait poussé M. Hemmer à étudier la crise intérieure qui a amené Manning au catholicisme, puis à vouloir le connaître de plus près dans sa vie intérieure et dans ses œuvres publiques. Si l'on conçoit ainsi, et rien ne semble plus légitime, la genèse d'un pareil livre, il est bien permis de s'attendre à ce que l'historien laisse éclater quelque part son estime ou trahisse son émotion. C'est pourtant ce que M. Hemmer a cru devoir s'interdire. Il ne donne la parole qu'aux faits, aux documents, aux idées : nulle part il ne s'impose. Pourtant, après avoir lu le volume, refermez-le et recueillez-vous. Manning vous apparaîtra plus grand qu'à travers les amplifications de ses plus ardents panégyristes (et il en a eu beaucoup, autant que de contradicteurs, ce qui n'est pas peu dire). La lumière pleine et sobre, où se dégagera en un vigoureux relief la figure du Cardinal, dissipera pour vous toutes les ombres...

Digitized by Google

Il y a donc des ombres ? — Du vivant de Manning, ses ennemis l'ont souvent affirmé : on comprend que, depuis sa mort, leur haine n'ait point chômé. Dès le moment de sa conversion, ils l'ont accusé d'avoir cédé à un mouvement de dépit, d'amour-propre froissé. « Une mitre l'eût sauvé », aurait dit le prince-époux Albert, en apprenant sa rupture avec l'Eglise de l'Etablissement. Injure imméritée, car Manning, resté dans l'anglicanisme, serait certainement parvenu sans difficultés aux plus hautes dignités, tout au moins à l'épiscopat : sa situation éminente dans le clergé anglican, ses relations avec différents hommes d'Etat qu'il avait connus à Oxford, sa parenté avec Samuel Wilberforce, qui eut, à un moment donné, tant de crédit à la cour, ne permettent là-dessus aucun doute. Au reste, le *Times*, en 1892, usa de plus d'équité envers sa mémoire : « Manning, dit-il, n'a souffert aucune injustice. Il a agi par pure conviction, et à l'encontre de ses intérêts humains. » — Une fois soumis à l'Eglise romaine, sa conduite dans l'affaire du coadjuteur de Wiseman, de l'évêque Errington à qui Pie IX commanda, en 1862, de renoncer à la succession de Westminster, put donner lieu en apparence au reproche d'ambition, d'âpreté dans la poursuite des honneurs, de dureté dans la manière de traiter les conflits ecclésiastiques ; et si l'on s'en réfère à la correspondance, connue aujourd'hui, qui fut échangée alors entre lui et monsignor Talbot, on ne saurait, en effet, s'empêcher de relever « des termes peu mesurés, amers même, des commérages inévitables, une fastidieuse accumulation de détails » que la familiarité du secret n'excuse pas totalement. Manning écrit sans broncher : « Nous avons deux grands antagonistes : l'association protestante de Bayswater et le chapitre de Westminster. » Pourtant M. Hemmer a raison de remarquer qu'à d'autres points de vue cette correspondance peut passer pour « édifiante » ; il n'y est employé aucune arme déloyale ; rien que des vues désintéressées, une continuelle démonstration des besoins de l'Eglise anglaise : il ne faut pas que l'œuvre visée par le Saint-Père dans le rétablissement de la hiérarchie soit retardée d'une

Digitized by Google

génération. Quant à Manning, il désirait si peu la succession d'Errington qu'il entreprit des démarches auprès de Wiseman et de la Propagande, pour qu'ils choisissent dans le docteur Ullathorne, un coadjuteur plus capable de seconder le développement du catholicisme.

Rien pourtant n'a autant provoqué les attaques des pharisiens de l'anglicanisme que l'histoire des rapports de Manning et de Newman. Il y a eu, en effet, entre les deux grands convertis, de très regrettables dissentiments qu'ils ne pouvaient manquer d'exploiter. Ces dissentiments que personne n'ignore, ont eu des causes multiples. Les plus sérieuses se peuvent chercher dans la différence de tempérament et de goûts de Manning et de Newman ; Newman avait gardé « une faculté d'intelligence, doublée de sympathie, pour les âmes aux prises avec des difficultés d'ordre purement rationnel. » Ces difficultés, Manning, au contraire, s'applique à les « trancher par voie d'autorité, plus volontiers qu'il ne s'attache à les résoudre ». On vit bien l'effet de dispositions si diverses dans la sourde opposition que Manning fit d'ordinaire aux projets de Newman, et notamment dans l'attitude prise par les deux antagonistes, lors du conflit qui s'éleva au sujet du séjour des catholiques aux universités anglaises. Newman estimant que les jeunes générations gagneraient à garder le contact avec la société de leur pays, « à se maintenir dans le courant de ses préoccupations philosophiques, religieuses, littéraires », s'était rendu acquéreur d'un terrain à Oxford et se préparait à y construire soit un Oratoire, soit un collège affilié à l'université. Manning qui condamnait courageusement le système de la coéducation et s'inquiétait de la simple présence de Newman à Oxford, rédigea alors, sur l'invitation de la Propagande, un questionnaire concernant la création de ce collège, et l'envoya à tous les anciens étudiants de la grande université nationale qui avaient passé depuis au catholicisme. Le plus illustre de tous, Newman, ne fut pas compris dans la liste des convertis : l'enquête, ainsi conduite, se termina, comme on peut le deviner. Newman, justement froissé, dut revendre le terrain acheté ; le projet

Digitized by Google

d'Oratoire dut aussi être abandonné. Durant cette lutte, Manning avait eu pour lui la plupart des évêques, mais il est fâcheux qu'on puisse lui reprocher d'avoir omis, dans une consultation officielle, celui à qui il devait, suivant ses propres expressions, plus de gratitude qu'à aucun homme de son temps. D'ailleurs, la tiédeur de Newman pour des causes qui étaient chères à Manning, pour celle de l'infaillibilité par exemple, suffit toujours à le rendre suspect : il avait pourtant déclaré qu'il n'aurait aucune difficulté à accepter la définition du concile, si elle était prononcée : et c'est ce qui arriva. Mais autour de l'archevêque de Westminster d'officieux amis déclaraient volontiers que Newman était l'homme le plus dangereux de l'Angleterre et contribuaient à envenimer les malentendus réciproques. Un refroidissement ne tarda pas à s'ensuivre : Newman trouvait décidément que l'archevêque était « difficile à comprendre ». « Je ne puis que vous répéter qu'en traitant avec vous, écrit-il encore, j'ignore si je suis sur ma tête et sur mes pieds. En dépit de mes sentiments d'affection, ceci est le jugement de mon esprit. » Une rupture survint donc, qui dura jusqu'à l'avènement de Léon XIII et jusqu'à l'élévation de Newman au cardinalat, à laquelle Manning voulut contribuer. Mais quelle rupture ! Newman promet à l'archevêque « de dire sept messes à son intention au milieu des difficultés et des angoisses de ses devoirs ecclésiastiques ». Manning réplique en promettant une messe par mois dans l'année à venir. C'est ainsi que « rompent » les saints.

Tout au plus peut-on ici, avec son historien, reprocher à l'archevêque une certaine incapacité de s'enthousiasmer pour une cause, tout en rendant pleine justice aux vues de ses adversaires. Encore est-il qu'on ne peut employer cette réserve, si l'on envisage sa conduite au Concile du Vatican. Il s'y montra si ardent à faire promouvoir la définition de l'infaillibilité que les membres de l'opposition lui décernèrent le surnom « dont il s'enorgueillissait fort » de *Diabolus concilii*. Mais une fois le concile interrompu, nul n'usa de plus de ménagements vis-à-vis de ses collègues allemands

Digitized by Google

ou français qui avaient contesté l'opportunité de la définition. Dans une remarquable lettre pastorale adressée à son clergé, après avoir expliqué les constitutions promulguées par l'assemblée, il prend la défense de ces évêques devant l'opinion, « car ils ont usé d'un droit qu'au sein même du concile les évêques ont toujours respecté, ils ont rempli un devoir en obéissant à leur conscience, ils ont rendu un service en forçant les théologiens de mesurer avec un luxe de scrupule et de précautions les termes de la définition ». Cette attitude était d'autant plus généreuse qu'à ce moment-là même Manning se trouvait l'objet des plus grossières injures de la part de l'auteur anonyme des *Lettres romaines sur le concile*, et qu'on prenait vivement à partie son rôle diplomatique auprès de M. Odo Russel, pendant son séjour à Rome.

De nouveau, les accusations d'ambition et de politique humaine prenaient corps. Pour qu'elles s'évanouissent, il eût suffi de bien connaître les intrigues que déjouaient les manœuvres de Manning. En présence des divulgations peu scrupuleuses de certains membres de la minorité, Pie IX avait dû délier quelques évêques de leur serment de discrétion, afin qu'ils pussent recouvrer la liberté de combattre. L'archevêque de Westminster se mit aussitôt en rapport avec le cabinet anglais qui recevait de lord Acton des communications bien propres à provoquer, à la longue, l'intervention des puissances. M. Odo Russel, un autre agent britannique, entretenu, mais non accrédité à Rome, reçut alors les confidences de Manning, et lui procura un précieux appui. Cet homme qui avait été élevé dans l'anglicanisme, voulut s'instruire des questions débattues afin d'écrire impartialement les rapports qu'il envoyait à son ministre. Profondément convaincu de sa responsabilité dans une affaire si importante pour la chrétienté, il ne tarda à deviner aussi « le rude coup que porterait à l'autorité du Saint-Siège l'ajournement de la définition ». Et c'est pourquoi, malgré les railleries dont on poursuivait son attachement au Saint-Siège, il donna si pleinement son concours à Manning. « On se moque de moi, disait-il, et je

Digitized by Google

ne puis me résoudre à croire que la puissance de Rome soit à la veille d'être brisée ou affaiblie par une poignée d'évêques et de diplomates. » Telles étaient les hautes pensées de cet homme de cœur, dont l'action contribua efficacement — malgré l'opposition de M. Gladstone lui-même — à rendre caduque la proposition du cabinet bavarois, concernant la réunion d'une conférence internationale à opposer aux prétendus empiétements du concile. En quoi, se demande-t-on, la conduite de Manning peut-elle être taxée, à ce propos, d'habileté trop humaine? Ses assiduités auprès de M. Odo Russel ont une explication suffisante dans le désir, tout naturel chez un évêque, d'assurer la liberté des délibérations conciliaires.

C'est ainsi que la mémoire de Manning est protégée par l'élévation de ses vues, la droiture de ses intentions et la force même de la vérité contre les attaques du dehors. Celles du dedans lui devaient être plus sensibles et elles ne lui furent pas épargnées. Il avait, en effet, sur une foule de sujets délicats des opinions très arrêtées et qu'il ne manquait pas à l'occasion de soutenir dans la pratique. Il estimait par exemple, — et l'on put s'en apercevoir à plus d'une reprise dans ses différends avec le clergé régulier, — que « les sociétés religieuses, fondées à certaines époques, en vue de besoins particuliers de l'Eglise, devraient disparaître périodiquement et faire place à d'autres organismes mieux appropriés pour des tâches nouvelles. » Ces sentiments — qui étonnent — avaient pour origine, chez le cardinal, une estime très haute de la mission du clergé séculier qui, dans sa pensée, aurait dû suffire à toutes les tâches. Dès le début de son ministère sacerdotal, on le voit souhaiter une nouvelle race de prêtres qui, grâce à leur formation, puissent remplir le rôle d'instituteurs, de directeurs, de *companions*. Il redoute que, faute de pouvoir donner une haute culture au clergé séculier, « la direction spirituelle et intellectuelle des catholiques ne passe au clergé régulier ». Plus tard il ne veut pas admettre cette proposition du P. Gury : *Sacerdos dignitate major, perfectione religiosus*, sous prétexte qu'il est risqué d'instituer une comparaison



Digitized by Google

entre un *état*, tel que le sacerdoce, et un *genre de vie* tel que la vie religieuse, et qu'il faut ramener la question à des termes comparables entre eux. Il demande à ce propos « si la vie d'un prêtre digne de sa profession est inférieure à la vie des conseils évangéliques!... Si le simple vœu, par lui-même, n'est pas chose morte, et si la vraie sainteté ne consiste pas dans la continuelle conformité de la volonté à la loi ou au conseil de Dieu, avec ou sans vœu? Si enfin cette continuelle et volontaire immolation n'est pas justement *la loi de liberté* prêchée par l'Evangile? »

Il pense encore que les ordres religieux sont institués en vue d'un bien particulier, le clergé séculier en vue du bien général de l'Eglise. Et il en prend occasion de supplier ses prêtres « de se rendre capables de toutes les œuvres auxquelles s'appliquent les réguliers ». C'est pourquoi il leur trace des règles pour la direction — que la connaissance du monde et de la vie pratique peut leur rendre facile; pour la prédication — qui doit être longtemps méditée à l'avance, puis improvisée pour la forme, le sermon parlé étant « la conviction présente de l'intelligence et des sentiments »; pour l'étude — afin qu'ils ressentent d'abord, puis contentent en eux-mêmes le besoin qu'éprouvent à leurs côtés les laïcs catholiques d'une instruction égale à celle des anglicans. Quant à leur vie intérieure, il y pourvoit par le livre du *Sacerdoce éternel*, sa plus belle œuvre peut-être, la plus populaire en tout cas parmi nous, et où M. Hemmer a bien raison de reconnaître « l'admirable fruit d'une longue vie passée dans les travaux apostoliques et dans une continuelle aspiration vers les sommets de la perfection ».

Pénétrés d'admiration pour un homme qui, avant de réclamer des autres aucun sacrifice, offrait dans sa vie l'exemple de toutes les vertus et de tous les renoncements, les religieux n'élevèrent jamais contre Manning que des oppositions purement canoniques. Rome seule eut à juger dans des conflits où, suivant l'expression du P. Porter, des fautes avaient été commises des deux côtés, mais des deux côtés à bonne intention. Plus ferme et plus décidée fut

Digitized by Google

l'hostilité que le cardinal rencontra parfois auprès de certains catholiques et même de quelques-uns de ses collègues de l'épiscopat lorsque les événements l'engagèrent dans son œuvre sociale. On ne connaît guère en France que la part glorieuse qu'il prit à la clôture de la grève des docks — la *paix du Cardinal*, — ou l'histoire des réunions houleuses, dominées par sa parole, quand, bannières et musique en tête, les foules le suivaient vers Hyde-Park ou dans les jardins du Palais de Cristal. Alors, autour du vieil archevêque « tout semblable par sa maigreur à une apparition d'outre-tombe », se dressait l'escorte fidèle de ses gardes du corps qui devait un jour, à Westminster, veiller une dernière fois auprès de sa dépouille funèbre. Emouvant spectacle qui rappellera longtemps l'affection dont le peuple anglais entoura son ami le plus sincère et le plus éclairé ! Mais sait-on au prix de quelles luttes et de quels travaux Manning mérita cette sympathie ? Au plus fort de sa campagne contre l'alcoolisme, au moment même où il arborait le *pledge* au grand scandale des « bons ivrognes », on l'accusa d'exagération manifeste dans des lettres parues dans le *Tablet*. Or, ces lettres furent attribuées par la rumeur publique à l'évêque Bagshawe de Nottingham. L'archevêque qui ne put l'ignorer ne perdit pas courage. « Si je n'avais pas fait le vœu d'abstinence, disait-il, en songeant peut-être à ses chers Irlandais, je n'oserais point me présenter devant mon Créateur ! » Et il continuait ses œuvres. Il s'occupait, à propos de la question des logements des pauvres, de chercher des remèdes pratiques au paupérisme. Il avait souci d'organiser l'émigration, convaincu que les colons isolés ne peuvent rien, mais que les groupes, noyaux d'organisation communale, peuvent tout. Il s'associait à la campagne antiesclavagiste du cardinal Lavigerie, dans la pensée que la Grande-Bretagne ne pouvait s'y refuser, au souvenir d'une ancienne injustice. Certain sentiment du ridicule qui eût arrêté un Français, ne l'empêchait pas non plus d'applaudir à la tentative de son « cher » général Booth. « Nous devons tout faire, lui écrivait-il, pour sauver le plus indigne et le plus scélérat

Digitized by Google

des hommes. » Il lui suffisait que la prétention des salutistes fût de ramener les foules à la religion : la noblesse du but lui faisait oublier la grossièreté des moyens qu'il jugeait d'ailleurs avec sévérité.

Cette activité universelle ne surprenait pas seulement les théoriciens de l'école de Manchester. Plus d'une fois, les feuilles publiques reprochèrent à l'archevêque d'avoir les *idées confuses* et de ne pas connaître les éléments d'économie sociale dont il se réclamait. C'était une grave injustice. Il est facile de remarquer, à travers les pages consacrées par M. Hemmer à l'action du cardinal, combien il y a d'intelligence et de sagesse dans sa manière de pratiquer les œuvres d'intérêt public. Il travaille, il étudie auprès des maîtres les plus sérieux : et donc, il parle et agit en connaissance de cause, ce qui n'est pas déjà chose si commune. La popularité l'environne, mais il ne lui fait point d'avance, il ne se préoccupe aucunement de l'acquérir ou de la conserver par la moindre concession. Sans permettre que ses propres principes fléchissent au gré des circonstances, il tient poutant à profiter des leçons de l'expérience pour modifier les rigueurs et les abstractions de la théorie : pourquoi faut-il que cela soit si original ? Enfin — et voilà qui paraîtra encore plus extraordinaire — il sait où il va avant de se mettre en marche, il a une volonté assez ferme pour que son action ne dépasse pas les prévisions de sa pensée. Observez d'ailleurs que ces pratiques n'entravent nullement son initiative et ne nuisent en rien à la hardiesse de ses entreprises.

Il est impossible de rapporter les efforts de Manning pour améliorer la condition des ouvriers, pour rendre honneur au travail (et il entendait par là le travail corporel, mais aussi le travail intellectuel auquel il réserva toujours l'honneur de diriger le monde), sans indiquer l'une des raisons pour lesquelles cet homme d'une si indomptable énergie, si rude à lui-même, si rude aux siens, a mérité de se survivre dans l'admiration et dans l'amour des catholiques. C'est que le cœur, chez lui, fut à la hauteur de la volonté. L'isolement de sa vie, l'austérité de ses sacrifices ne sauraient donner

Digitized by Google

le change là-dessus. Pour n'avoir confié à personne le secret de sa douleur, on a su pourtant que, tant qu'il demeura dans l'anglicanisme, il célébra « par des pleurs à faire pitié » l'anniversaire de la mort de sa femme, Caroline Manning. Ses amis le surprirent souvent assis près du cher tombeau. Et on a conjecturé que plus tard, quand il appartint au clergé catholique et que sa réserve dut devenir plus absolue, la tendrese qu'il montra toujours pour les petits enfants tenait peut-être au souvenir de l'épouse endormie dans le cimetière de Lavington. Avec l'âge, et à mesure qu'il avançait dans l'estime et la pratique de la pénitence, on put observer sans doute qu'il modérait de plus en plus les élans d'une nature affectueuse et expansive. Le sort des pauvres eut toujours cependant le don de l'émouvoir. Chaque matin, il ouvrait nerveusement le *Times* pour y lire le bulletin de police. S'il tombait alors sur un Irlandais ou une Irlandaise, son historien raconte que son visage se contractait douloureusement, « car il se considérait comme débiteur envers l'Irlande, pour sa foi conservée et pour les injustices subies ».

Mais surtout il ne pouvait se maîtriser quand il parlait de ses anciens coreligionnaires, « ces millions de brebis sans pasteurs, errant çà et là au sein des ténèbres et de la tempête ». Il savait, par son expérience personnelle, ce qu'il en coûte pour découvrir la véritable voie. Il se souvenait de ces incertitudes, de ces hésitations qui lui furent tant reprochées par ses ennemis, alors que les âmes venaient lui confier leurs inquiétudes, et que lui-même, épouvanté, troublé jusqu'au fond de son cœur, ne savait que répondre : « La place de celui qui croit les dogmes catholiques est dans l'Eglise catholique. » Il songeait probablement à ces temps difficiles de la dernière crise où, non converti encore, cherchant la vérité avec une grande angoisse, affamé d'unité et d'autorité, il s'était précipité aux pieds de Pie IX, dans un voyage à Rome. « Je me rappelle mon chagrin d'être si peu connu du vicaire de Jésus-Christ », disait-il plus tard. Or, c'est de cela même, d'être ignorés de l'Eglise mère, d'être privés de l'assistance et des communi-

Digitized by Google

cations de l'Esprit saint, que souffraient près de lui ces foules de frères séparés, parmi lesquels il avait à compter des membres de sa propre famille.

C'est à cette grandesouffrance qu'il chercha jusqu'au bout à porter remède. Non pas qu'il se fit illusion sur les chances possibles d'un rapprochement religieux. Il ne croyait pas à un retour en masse de l'Angleterre. Il ne mettait sa confiance que dans le lent mouvement des conversions individuelles qui s'opèrent dans une élite, pour équilibrer d'abord, puis pour dépasser un jour les pertes que l'Eglise enregistre chaque année dans la population pauvre ou parmi les enfants issus de mariages mixtes. En tout cas, il ne semble pas avoir compté beaucoup sur le mouvement ritualiste qui a permis à un moment donné tant d'espérances optimistes. Pour les ritualistes, en effet, des choses qui sont très grandes dans l'Eglise et dans la religion, passent au second plan : la doctrine, l'autorité, les œuvres, et même jusqu'à un certain point la vie intérieure s'effacent devant les questions de cérémonial qu'ils ne comprennent pas toujours et où ils ne contemplent pas assez l'idée exprimée, l'amour qui déborde dans l'attitude ou dans le geste, le symbole caché sous les formes, la poésie divine révélatrice des rapports de l'homme et de Dieu.

Pour la conversion des anglicans, Manning se fondait davantage sur une raison qui paraît avoir profondément frappé son historien, si j'en juge par les saisissantes conclusions qu'il tire, dans sa *préface*, des enseignements du cardinal. Il comptait sur la volonté de ses prêtres « de ne pas se laisser enfermer, avec toute sorte de témoignages d'honneur, dans des fonctions décoratives, mais de prendre leur part des idées par lesquel les on gouverne le monde ». Et pour le reste, il abandonnait à Dieu le soin de rapprocher, à l'heure voulue par sa Providence, ces âmes à qui il offrait des guides dignes d'elles. Après tout, le Christ n'est-il pas mort pour les sauver aussi? Et leur état de séparation n'est-il pas d'autant moins coupable qu'elles ont été élevées au sein d'un héritage de vérité diminuée, sans porter la res-

Digitized by Google

ponsabilité de la première rupture avec l'Eglise? — Nobles sentiments que le lecteur aimera à retrouver dans la vie du cardinal. Il goûtera, à s'en pénétrer, la consolation de penser qu'il y a de nobles âmes tout près du catholicisme, et comme orientées vers lui; que Dieu les a peut-être reçues dans son bercail invisible qui est l'âme de l'Eglise — âme vivante, âme attirante et large au delà de ce que le cœur de l'homme peut imaginer.

C. Bouvier.

Digitized by Google

# REVUE PHILOSOPHIQUE

## LA THÉORIE DE L'ERREUR, D'APRÈS M. VICTOR BROCHARD

Sommaire. — Objet principal des travaux de M. Brochard. — La thèse *de l'Erreur*. — Ordonnance de l'ouvrage et tendances de l'auteur. — Importance de ce sujet. — Théories de Platon, Descartes, Spinosa. — La vérité. — La croyance. Critique de ce chapitre. — Nature de l'erreur. — Conditions logiques de l'erreur. — Conditions psychologiques. — Le principe métaphysique de l'erreur. — Conclusion.

M. Brochard, aujourd'hui professeur à la Sorbonne, est l'un des philosophes contemporains qui méritent le mieux d'être entendus sur cette grave question de l'erreur. Reçu agrégé de philosophie dès 1872, il présentait sept ans plus tard, en 1879, sa thèse latine : *De assensione stoïci quid senserint ?* et sa thèse française : *De l'Erreur*. La seconde édition de cette dernière vient d'être publiée (1897). C'est dire que le sujet, traité par l'auteur d'une manière qui avait été remarquée n'a point vieilli depuis vingt ans. Ajoutons que M. Brochard a remporté le prix Victor Cousin sur le même sujet ou à peu près : « le Scepticisme dans l'antiquité grecque ». Son ouvrage sur *les Sceptiques grecs* a paru en 1887. Nous avons donc la bonne fortune de rencontrer un philosophe de mérite sur son terrain préféré, celui qu'il a constamment cultivé et où il s'est le plus distingué. De là l'intérêt particulier qui s'attache à l'examen du livre *de l'Erreur*.

Un mot d'abord de l'ordonnance générale de l'ouvrage et

Digitized by Google

des tendances dominantes de l'auteur. Il examine successivement les théories de *Platon*, de *Descartes* et de *Spinosa;* puis il s'attache à traiter son sujet à fond et sous toutes les faces dans une série de chapitres sur la *vérité*, la *croyance*, la *nature de l'erreur*, les *conditions logiques* et les *conditions psychologiques de l'erreur, le principe métaphysique de l'erreur*. Dans l'examen de la théorie de Descartes, il ne dissimule pas ses préférences pour ce philosophe, qui a fait une si grande part à la volonté dans le jugement et même dans la vérité. Sa sympathie est encore plus grande pour la philosophie de Kant. M. Brochard, en effet, bien que disciple de M. Janet, à qui il a dédié sa thèse, peut être compté parmi les néo-criticistes. En s'inspirant de la *Critique de la raison pratique*, il attribue à la volonté une part excessive dans l'affirmation de la vérité. Avec M. Renouvier et généralement les néo-criticistes de cette école, il va jusqu'à dire que toute certitude est un acte de croyance, et que la croyance est un acte de volonté ; l'erreur n'aurait sa source que dans la liberté. Il convient quelque part cependant (p. 237) que l'erreur est souvent nécessaire en fait.

Mais il ne suffit pas d'une brève formule pour faire connaître son opinion sur ces délicates matières. Abordons-les à notre tour et à sa suite en nous réservant de le critiquer à chaque pas.

Ce sujet est trop grave pour être examiné superficiellement. Ici la logique, la morale, toutes les parties essentielles de la philosophie sont engagées. Le logicien s'applique à montrer ce qu'est l'erreur, comment on y choit et comment on l'évite; le moraliste se demande jusqu'à quel point elle est nécessaire ou libre, fatale ou coupable. La théorie de l'erreur n'est au fond que le côté négatif de la théorie de la vérité et de la certitude : il n'en est donc pas de plus importante. Aussi tous les philosophes sont-ils obligés ici de prendre parti ; on peut dire que tous les systèmes sont définis par la solution qu'ils donnent à cette question maîtresse. Le dogmatisme croit à la défaite de l'erreur; le scepticisme, à son triomphe ; l'idéalisme aban-

Digitized by Google

donne à l'erreur les sens et leur témoignage; le matérialisme lui abandonne l'esprit, etc. Voyons donc ce que quelques-uns des philosophes les plus célèbres ont pensé de l'erreur et ce qu'il faut en penser nous-mêmes.

*Théories de Platon, Descartes, Spinosa.* — Selon M. Brochard, Platon n'a pas songé à faire la part de l'objet et du sujet dans la connaissance. C'est exact, puisque Platon objectivait outre mesure les idées, sans distinguer assez entre leur matière et leur forme, leur contenant et leur contenu; il réalisait d'une manière fausse le monde intelligible que nous portons en nous-mêmes. Mais M. Brochard n'est pas fondé à penser qu'aucun philosophe ancien n'a corrigé suffisamment la théorie platonicienne. Aristote, dont il ne parle pas, a donné les principes de la véritable théorie de l'origine des idées et, par là même, il a marqué profondément la part de l'objet et du sujet dans la connaissance. Et cependant, malgré sa théorie imparfaite, Platon fut heureux et invincible, avec Socrate son maître, contre les sophistes. Il soutint contre eux que l'erreur diffère de la vérité et il l'expliqua en disant qu'elle consiste à associer comme il ne convient pas les genres ou les espèces : on pèche contre la grammaire quand on associe mal les mots, et on pèche contre la logique en associant mal les idées. Loin de confondre l'erreur avec l'ignorance, Platon la regarde comme quelque chose de positif; elle consiste à affirmer autre chose que ce qui est; l'erreur offense la raison, et pourtant l'homme n'y tombe que parce qu'il est raisonnable. La théorie de Platon a pu être complétée et développée par ses successeurs, mais, en somme, elle est juste et profonde; et nous ne voyons pas que M. Brochard soit fondé à lui reprocher d'avoir dit que « la pensée est la mesure de l'être ». Cette formule est vraie en ce sens que tout être est intelligible. Mais M. Brochard est de ceux qui tendent à placer la volonté en dehors de l'intelligible.

On le voit bien quand il expose avec complaisance la théorie de Descartes, qui lui paraît de beaucoup la meilleure. Or Descartes attribue l'erreur, comme le jugement, à la volonté et même au libre arbitre. On sait qu'il

Digitized by Google

regarde notre intelligence comme finie et notre volonté comme infinie : la volonté outrepasserait donc l'intelligible. Mais cette prétention n'est fondée que sur des apparences. On pourrait soutenir aussi bien que l'intelligence humaine est infinie, et la volonté finie : nous ne voulons pas, en effet, tout ce que nous connaissons. La vérité est que l'intelligence et la volonté s'impliquent l'une l'autre, s'incluent réciproquement sans jamais se confondre, et que la priorité absolue appartient à l'intelligence : *Ignoti nulla cupido*, bien que la maîtrise appartienne à la volonté. Mais telle n'est point la pensée de Descartes.

En ce qui regarde l'erreur, voici en quoi il diffère de Platon et de Spinosa, d'après M. Brochard : « En résumé, Descartes, avec Spinosa et contre Platon, estime que l'erreur, par rapport à la pensée, est une simple négation et ne diffère pas de l'ignorance. Avec Platon et contre Spinosa, qui le lui reprochera souvent, il regarde l'erreur comme contenant quelque chose de positif. Seulement il se sépare de Platon en attribuant, non à l'intelligence, mais à la volonté, ce qu'il y a de positif dans l'erreur. » (p. 50) — Mais il est évident, au contraire, que l'erreur est formellement dans l'intelligence et non dans la volonté, qui cause l'erreur bien souvent, mais sans la contracter elle-même. Descartes déplace donc le sujet de l'erreur : il la voit dans la volonté plutôt que dans l'intelligence. Or M. Brochard abonde précisément dans le même sens.

Il rejette par conséquent la théorie de Spinosa, et d'ailleurs avec raison. Spinosa ne voit dans l'erreur qu'un non-être et une ignorance ; celui qui se trompe n'associerait pas des idées, mais seulement des images. Spinosa nous paraît abuser ici de ce principe, que *celui qui se trompe ne comprend pas ce en quoi il se trompe :* il n'y a donc pas d'erreur sans ignorance. Mais l'une n'est pas l'autre, et il suit du principe seulement ceci, que c'est la raison qui se trompe et non l'intelligence. Mais reléguer l'erreur dans les images et l'imagination, comme le fait Spinosa, c'est la supprimer.

*La vérité.* — Avec les chapitres suivants nous entrons

Digitized by Google

au cœur de notre sujet. M. Brochard donne de la vérité une définition incomplète, quand il dit qu'elle « ne peut être autre chose que la conformité de la pensée avec elle-même » (p. 98). Cette définition ne convient qu'à la vérité logique ou subjective. Elle ne nous surprend pas cependant, car les néo-criticistes sont toujours sur la pente du subjectivisme. Nous nous plaindrons aussi de ce qu'il paraît confondre certaines notions très distinctes, en particulier la croyance et l'évidence. Maintes fois il les assimile entre elles : « Au fond, dit-il, l'évidence n'est qu'un autre nom de la croyance (p. 99)... Il y a également un élément de croyance dans l'acte par lequel nous admettons les vérités rationnelles. » (p. 110) Il est vrai qu'il entend par croyance toute adhésion de l'esprit à une proposition, quel que soit d'ailleurs le motif, intrinsèque ou extrinsèque, l'évidence de la chose ou le témoignage. Mais ce n'est point là le sens propre du mot croyance ; et d'ailleurs l'acte de l'esprit qui adhère ou affirme ne se confond point avec le motif de cette adhésion ou de cette affirmation. Evidence objective, certitude subjective, croyance, sont choses parfaitement distinctes : en paraissant les confondre, on rend la solution du problème obscure, sinon même impossible.

Nous approuverons mieux M. Brochard quand il maintient les droits de la logique déductive, en face d'une logique inductive prétentieuse et absorbante ; de même quand il réfute la théorie associationiste du syllogisme proposée par Stuart Mill, et quand il soutient le caractère absolu de la connaissance humaine. Et néanmoins, sur ce dernier point, il nous paraît gravement incomplet, alors même qu'il s'efforce de réfuter le scepticisme. Sans doute il affirme que « ce qui est vrai pour nous est vrai absolument pour tout esprit » (p. 125). Mais il n'en conclut pas moins en ces termes favorables à un certain relativisme : « Ce n'est plus au regard de la pensée humaine, c'est au regard de la volonté qui l'a établie, que la pensée est relative. S'il en est ainsi ou non, c'est une question de métaphysique qu'il est inutile de discuter ici ; il suffit que, par rapport à nous, la vérité soit absolue (p. 124). — Il nous paraît, au

Digitized by Google

contraire, que cela ne suffit pas et que la vérité pour nous doit être autre chose que la conformité de notre pensée avec elle-même : elle doit être encore et surtout la conformité de notre pensée avec son objet. Mais quelle que soit son inclination pour le dogmatisme, M. Brochard ne retire pas, au fond, la définition qu'il a donnée précédemment de la vérité.

*La croyance.* — Le chapitre de la croyance est de beaucoup le plus important. On y trouve exposées les idées les plus tranchées, les plus personnelles et les plus critiquables de l'auteur. D'après lui, comme nous l'avons déjà vu, l'évidence n'est qu'un pseudonyme de la croyance ou, si l'on préfère, celle-ci est la cause de celle-là : « Ce n'est pas parce qu'une chose est évidente que nous la croyons : mais parce que nous la croyions, nous l'appelons évidente. L'évidence est la croyance même, objectivée, et considérée comme une qualité de la notion, à peu près de la même manière que la couleur, sensation du sujet (?) est attribuée à l'objet » (p. 137). Pour prouver ce paradoxe, l'auteur se rejette sur cette considération, que la croyance ne dépend pas seulement de la valeur logique des arguments, puisque, de l'aveu de tous, convaincre et persuader sont choses si différentes. Bref, il admet bien que la vérité est indépendante de nous (et encore nous avons vu et nous verrons avec quelles réserves), mais il n'admet pas que la certitude le soit jamais (p. 142-3). « Il n'y a donc pas de croyance nécessaire et fatale » (p. 145). Une intelligence pure, sans volonté, ne connaîtrait ni l'erreur ni la vérité (ibid.), c'est-à-dire que l'erreur et la vérité viennent en définitive de la volonté. L'intelligence commence la croyance ou l'adhésion, mais la volonté l'achève (p. 151). En définitive, on croit ce qu'on veut. Les catholiques l'avouent, poursuit-il, eux qui regardent la foi comme libre. Un autre signe que la croyance vient de la volonté plutôt que de l'intelligence, c'est que l'on tient plus à ses croyances qu'à sa science : nous restons froids devant la négation de ce que nous savons le mieux, mais nous nous indignons bien vite si l'on s'attaque à ce que nous croyons le plus.

Digitized by Google

De ce rôle de la volonté dans la croyance il faudrait conclure que « nous ne connaissons jamais la vérité telle qu'elle est, mais telle que nous la faisons » (p. 154). On objecte aussitôt à cette conclusion la foi indomptable à la vérité impersonnelle, objective et absolue, professée par tant de nobles esprits : un Augustin, un Pascal, un Jouffroy (p. 156). Mais M. Brochard espère résoudre la difficulté, sans contredire ces grands esprits, en distinguant entre la certitude scientifique et la croyance morale, religieuse, philosophique. La première s'impose à l'esprit, sinon à la volonté, parce qu'elle est toujours vérifiable. La seconde n'a point ce caractère. La vérité scientifique a donc un caractère absolu, indépendant de notre volonté, et « notre assertion ne la réalise pas en elle-même, mais seulement pour nous » (157). Au contraire, l'objet de la certitude morale ou de la croyance morale n'est pas indépendant de notre volonté : la croyance morale « réalise elle-même son objet » (p. 158). Au reste, soit la croyance ou l'adhésion aux vérités scientifiques, soit la croyance morale ou croyance au devoir sont libres. C'est même « précisément parce qu'elle est et se sent libre que la foi est indomptable » (p. 159).

Cette certitude morale est donc excellente, et M. Brochard va jusqu'à dire que c'est sur elle que repose la certitude scientifique. Il y a du moral jusque dans la géométrique, a dit Leibniz. Cette certitude morale ou croyance au devoir l'emporte aussi sur les croyances philosophiques et religieuses, qui elles ne sont que des croyances, parce qu'elles ne réalisent pas leur objet (p. 159).

« En résumé, la certitude est toujours un acte de croyance; et la croyance... est essentiellement un acte volontaire. Cet acte est libre... » (p. 163). Car « la chose en soi, si elle existe, échappe à toute prise directe de la connaissance » (p. 164). Cette conclusion est tout à fait conforme au criticisme. Avec cette philosophie, M. Brochard combine celle de la liberté sans limites : « L'individu n'abdique plus devant l'absolu. Il s'était posé comme pensée en présence de la chose en soi; il se pose comme liberté en face de sa propre intelligence » (p. 165).

Digitized by Google

Telle est la substance de ce chapitre dont chaque point comporterait de longues critiques. Résumons-les brièvement.

*Critique.* — L'évidence est tout autre chose que la croyance, surtout s'il s'agit de la croyance qui est l'adhésion à une proposition à cause d'un témoignage : nous croyons, en effet, ce que nous ne voyons point, mais qui nous est rapporté par autrui. Et s'il s'agit d'une croyance qui serait une adhésion plus ou moins savante, nous croyons les choses parce qu'elles sont évidentes : elles ne sont pas évidentes parce que nous les croyons. On peut dire seulement que nos préjugés parviennent souvent à donner à leurs objets les apparences de l'évidence : on croit aisément ce que l'on craint et ce que l'on désire. Il est donc vrai que la croyance ne dépend pas seulement de la valeur logique des arguments, comme le prouve la distinction de convaincre et de persuader ; mais il est faux que la croyance ou l'adhésion soit essentiellement un acte libre : il s'ensuit seulement que la liberté influe sur nombre de nos croyances et de nos affirmations. Il y a donc des certitudes qui dépendent plus ou moins prochainement de notre volonté ; mais il est faux que toutes nos certitudes soient libres. Toutes les certitudes fondées sur l'évidence immédiate d'un objet qui s'impose à notre attention ou sur un témoignage connu de nous comme absolument authentique, sont forcées. Il y a des croyances et des adhésions nécessaires, fatales. Un géomètre ne peut douter des principes de la géométrie ni des conclusions qu'il s'est parfaitement démontrées ; une mère ne peut douter de la mort de son fils qui a expiré sous ses yeux ou dont la mort lui est racontée par des témoins irrécusables. Et ce caractère nécessaire de certaines adhésions de l'esprit est bien le signe infaillible que la vérité, la certitude, la croyance sont formellement dans l'intelligence et non pas dans la volonté ou le libre arbitre, bien que celui-ci soit maintes fois le principe de certitudes qui deviennent ensuite indéclinables. Une intelligence sans volonté pourrait donc connaître la vérité. Il n'est pas vrai que la volonté achève la croyance commencée par l'intelligence : c'est

Digitized by Google

plutôt le contraire qui est exact; la volonté désire croire ou affirmer et se sert de l'intelligence à cet effet. Il est donc bien clair que, jusqu'à un certain point, on peut croire ce que l'on veut : l'homme use et abuse de sa raison plus que de toute autre chose. Mais les premiers principes échappent cependant aux prises même indirectes de la volonté et aux prestiges des vains raisonnements : ainsi que l'enseigne l'école, « Intellectus non est liber ». L'intelligence, au sens strict dont il s'agit ici, est celle qui a pour objet les premiers principes.

Maintenant M. Brochard ne saurait alléguer ici en faveur de son opinion la doctrine de l'Eglise sur la liberté de la foi. Il s'agit, en effet, dans les définitions dogmatiques, de la foi surnaturelle, et l'Eglise entend définir surtout que cette foi n'est pas la conclusion d'une pure démonstration scientifique; elle est plutôt le fruit de la grâce, à laquelle l'homme correspond *librement*. Mais l'Eglise n'enseigne pas que la foi surnaturelle est toujours libre. A plus forte raison, n'enseigne-t-elle rien de ce genre sur la foi naturelle : *Dæmones credunt et contremiscunt*, dit l'apôtre saint Jacques. La foi, comme le remords, peut donc s'attacher à telle conscience qui voudrait s'en dépouiller, et la tourmenter inexorablement.

Nous ne sommes pas mieux convaincu lorsque M. Brochard fait observer qu'on tient plus à sa croyance qu'à sa science. Cela prouve seulement que les croyances proprement dites engagent tout l'homme, au lieu que la science n'engage que l'esprit. D'ailleurs, on s'échauffe d'ordinaire beaucoup plus pour de simples opinions que pour des croyances proprement dites ou des certitudes. Ceux qui défendent leurs opinions avec le plus de véhémence ne sont pas toujours les plus convaincus. Et néanmoins l'opinion même passionnée n'est pas formellement un acte de la volonté, mais bien de l'esprit sous l'influence de la volonté. Nous réprouvons donc absolument cette conclusion sceptique : « Nous connaissons la vérité non telle qu'elle est, mais telle que nous la faisons », contre laquelle protestent à bon droit tant de nobles esprits.

Digitized by Google

Et quant à la distinction invoquée ici entre la certitude scientifique et la certitude morale, elle n'est point aussi fondée que le suppose M. Brochard, et ne prouve rien. Les certitudes morales, celles du moins qui portent sur les principes du devoir, s'imposent à l'esprit avec la même nécessité que les certitudes scientifiques, sinon avec plus de nécessité encore. On a pu dire avec quelque raison que c'est la morale qui nous réunit le mieux. Quant aux conclusions morales qui concernent la pratique détaillée de la vertu, si elles ne s'imposent pas comme les conclusions scientifiques, c'est qu'elles engagent tout l'homme, ainsi que nous l'avons déjà observé; elles requièrent souvent, pour être comprises, certaines dispositions morales; elles ne violentent pas l'assentiment pour ainsi dire comme les vérités scientifiques, qui se prêtent mieux que toutes les autres à des vérifications sensibles. Mats, au fond, qu'elle soit scientifique ou morale, la certitude ne change pas de nature; on passe insensiblement de l'une à l'autre, et souvent la même vérité peut avoir un double aspect, scientifique et moral; toute certitude vraie est objective, c'est-à-dire qu'elle provient de l'évidence intrinsèque de son objet ou de l'évidence extrinsèque du témoignage. Mais aucune certitude, aucune croyance ne réalise son objet.

Ici M. Brochard adhère à la morale kantienne, morale subjectiviste et fausse, d'après laquelle la volonté serait bonne par elle-même et non par son objet. Mais la volonté ne crée pas l'ordre moral, elle ne peut que s'y conformer, de même que l'intelligence ne crée pas la vérité, mais ne peut qu'y participer. Ni la raison ni la volonté ne sont autonomes au sens où les kantistes le prétendent; l'une et l'autre, pour être dans le vrai ou dans le bien, doivent se conformer à leur objet. Sans doute elles réalisent le vrai et le bien en elles-mêmes; mais elles n'en sont pas le premier principe ni par conséquent la mesure. C'est en Dieu seul qu'il faut chercher la première source. C'est de là que le vrai et le bien passent dans les choses où nous ne pouvons que les connaître et les observer. Nous ne méconnaissons pas certes ce qu'il y a de particulièrement subjectif dans la



Digitized by Google

moralité : elle tient surtout à l'intention, à la bonne volonté, et l'erreur de bonne foi ne peut la détruire comme elle détruit la connaissance. Mais quelle que soit l'erreur de la conscience, elle ne peut être totale et porter sur les premiers principes. C'est donc toujours sur l'objet qu'elle doit se régler et qu'elle se règle de quelque manière en réalité. La volonté ne réalise donc pas la vertu en se suffisant à elle-même ; la vertu dépend toujours de l'intelligence, en particulier de la prudence, et par conséquent de l'objet. L'idéal de la vertu et de la conscience parfaitement éclairées est même de se conformer exactement à la raison, à l'ordre voulu de Dieu dans la nature et dans l'humanité, et par conséquent à l'objet. Gardons-nous donc de soutenir avec les kantistes que la volonté crée purement et simplement l'ordre moral, qu'elle est autonome, bonne par elle-même et qu'elle se suffit. Il n'est peut-être pas d'erreur plus insidieuse, plus funeste et plus répandue à notre époque.

M. Brochard tient pour l'autonomie de la raison et de la volonté au point de soutenir que toutes nos croyances, toutes nos adhésions, soit aux vérités scientifiques, soit aux vérités morales, sont libres. Il est constant, au contraire, que mille vérités scientifiques et morales s'imposent à l'esprit, malgré toutes les répugnances. Il n'est pas mieux fondé à conclure que la foi est indomptable précisément parce qu'elle est libre : la foi est indomptable parce qu'elle est *sûre;* elle est méritoire parce qu'elle est libre. Au reste, certaines opinions peuvent paraître indomptables, parce que, sans être sûres par elles-mêmes, elles sont embrassées fortement par une volonté obstinée. On ne le voit que trop par l'histoire de la plupart des hérésiarques.

A mesure que nous avançons, il faut se dégager de plus en plus de cette philosophie criticiste qui semble s'attacher à renverser tout l'ordre naturel des choses. Comment soutenir par exemple que la certitude scientifique repose sur la certitude morale? On espère se justifier en disant avec Leibniz qu'il y a du moral partout et jusque dans le géométrique. Sans être kantiste, comme son disciple M. Brochard, M. Paul Janet essaie lui aussi de faire rentrer la

Digitized by Google

croyance, c'est-à-dire un élément moral, dans toute science. Mais on se laisse abuser par de vains prétextes. Nous aussi nous reconnaissons qu'il y a du moral partout, en ce sens que la morale est la compagne naturelle et l'auxiliatrice précieuse de la science ; mais il est faux que l'ordre scientifique soit fondé sur l'ordre moral. Ce qui est vrai, c'est que ces deux ordres se correspondent et que la science, toutes choses égales d'ailleurs, est une promesse de vertu et réciproquement ; l'étude de la science est déjà une école de vertu. Dans l'étude, en effet, on apprend à discipliner son esprit, à gouverner son attention, à pratiquer la patience et la persévérance, l'humilité et le désintéressement. Mais qui ne voit qu'on peut exceller également dans la science et dans le vice ? Ni la vertu n'est une simple conclusion de la science, ni la science une simple conclusion de la vertu.

Nous ne pouvons approuver non plus M. Brochard lorsqu'il oppose plus que de raison la certitude morale (ou croyance au devoir) aux croyances (nous dirions plutôt les doctrines) philosophiques et religieuses. De part et d'autre nous voyons même certitude. Il va sans dire que nous laissons de côté les opinions proprement dites pour ne retenir que les dogmes essentiels. D'ailleurs, qu'est-ce bien, au fond, que cette croyance au devoir, si exaltée par les criticistes ? Elle ne peut trouver un objet déterminé et pratique qu'au moyen de la philosophie ou de la religion. La notion de devoir en général ne nous suffit pas, chacun l'entendra à son gré ; on pourra même, au moyen d'une fausse philosophie, en arriver à s'imaginer que le sentiment du devoir n'est que le résultat contingent de l'hérédité, dont la raison individuelle peut s'affranchir. Et il sera impossible de réfuter cette misérable philosophie, si, avec M. Brochard, on conclut en définitive que la certitude est toujours un acte de croyance et que cette croyance est libre, l'objet ou la chose en soi nous échappant toujours. Non, notre liberté ne s'étend pas si loin ; et si beaucoup de nos erreurs sont libres, surtout dans leurs causes, il n'en reste pas moins que la vérité nous est connue absolument dans

Digitized by Google

ses premiers principes et dans plusieurs de ses conclusions principales.

*Nature de l'erreur.* — Les chapitres suivants offrent moins de prise à la critique. Il est clair, après ce qui a été dit, que l'erreur est un acte positif de l'esprit et non pas une simple ignorance, une simple association d'images. Toutefois il faudrait reconnaître que l'erreur n'est pas formellement dans la volonté, mais dans l'esprit en tant qu'il raisonne mal, en sorte que celui qui se trompe ne comprend pas ce en quoi il se trompe. L'intelligence, en tant que distincte de la raison, c'est-à-dire en tant qu'elle s'applique aux principes évidents par eux-mêmes, est toujours nécessaire et vraie, elle n'est ni libre ni fausse.

M. Brochard se demande s'il y a des erreurs absolues. C'est incontestable, si l'on prend certaines propositions au sens formel, quand elles n'expriment aucune vérité ; ainsi les suivantes : l'âme humaine est mortelle, Dieu n'est pas. De même il y a des systèmes absolument faux, si on les prend dans ce qui les différencie : ainsi le matérialisme. Mais il est clair, d'autre part, que dans la pensée de celui qui se trompe et surtout dans les antécédents qui ont préparé son erreur, il y a toujours quelque apparence de vérité et même quelque vérité particulière. Dans le matérialisme, par exemple, il y a de vrai l'affirmation de l'existence de la matière. Lorsque Hégel dit que l'être est le néant, il faut convenir que l'être en puissance ou le simple possible est un néant d'existence. De même il est certain que Dieu n'est pas enfermé dans un genre déterminé d'êtres, car alors son infinité ne se concilierait pas avec sa perfection. Il faut bien convenir aussi que l'âme, sans être mortelle, n'est plus, après cette vie, dans les mêmes conditions qu'auparavant : elle souffre des atteintes de la mort. Ces explications ne sont pas de M. Brochard ; mais il nous semble que sa pensée ne diffère pas beaucoup de la nôtre quand il écrit : « On a dit souvent qu'il n'y a pas d'erreur absolue, et que toute erreur contient une part de vérité. Ainsi encore les systèmes, a-t-on dit, sont vrais dans ce qu'ils affirment et faux dans ce qu'ils nient. En fait, on

Digitized by Google

peut mettre au défi une personne quelconque d'imaginer une erreur qui ne contienne aucune part de vérité (p. 170). — Cependant, conclure, comme on le fait si souvent, de ce que toute erreur contient quelque chose d'intelligible, qu'elle contient aussi une part de vérité, c'est être dupe d'une illusion (p. 172)... »

*Conditions logiques de l'erreur.* — De même il dit avec raison que l'erreur n'est pas dans la sensation mais seulement dans le jugement, et que par conséquent les animaux ne se trompent que d'une manière analogue. Sachons-lui gré de défendre contre Stuart Mill et les autres positivistes les idées générales, qui sont le privilège de la raison humaine. Après tant d'autres, il constate chez l'enfant le besoin extraordinaire de généraliser (p. 211). Mais, à la suite de Kant, il isole trop l'idée générale de la sensation, dont il ne fait qu'un *signe* (p. 181). C'est insoutenable. Le signe proprement dit se manifeste lui-même avant de manifester ce qu'il signifie ; mais il en va autrement de nos idées, soit sensibles, soit intellectuelles : elles manifestent leur objet avant de se manifester elles-mêmes. Nous ne pensons pas non plus que toute erreur soit une généralisation illégitime, une induction fausse. Mais il y a autant de manières de tomber dans l'erreur que de moyens de parvenir à la vérité: on se trompe en induisant et en déduisant, en se fiant trop à ses sensations et à sa mémoire, en ne contrôlant pas assez la valeur des témoignages ; on est dupé surtout par son imagination. Les raisonnements les plus exposés à l'erreur sont ceux qui se prolongent et dans lesquels on est obligé de recourir à ces sortes de *symboles* que nous substituons aux conclusions et aux idées déjà acquises pour alléger notre marche. Ces symboles sont innombrables dans la pensée, et ils comprennent facilement tous les mots de la langue. Pour cette raison encore, on peut dire que « les mots engendrent presque toutes les erreurs ».

*Conditions psychologiques de l'erreur.* — Mais c'est du côté de l'âme elle-même qu'il faut chercher les causes premières et les plus efficaces de l'erreur. Pascal, Jacobi, Malebranche, Nicole, des phylosophes de toute école ont

Digitized by Google

remarqué souvent cette logique du cœur, cette influence du sentiment, qui fait que la raison est souvent comme un navire dont la volonté tient le gouvernail. « Le cœur, dit-on, a ses raisons que la raison ne connaît pas », c'est-à-dire que que l'on raisonne souvent comme l'on veut, et que l'esprit est sauvé par le cœur, quand il n'en est pas la dupe. C'est que l'âme n'est pas un miroir tout passif où les choses viennent se refléter: l'âme est active et libre, et elle a jusqu'à un certain point le pouvoir de déformer les objets, de les agrandir ou de les diminuer singulièrement. Chacun a ses préférences persévérantes d'idées et sa physionomie psychologique. Le tout est de bien choisir ses habitudes intellectuelles. C'est là qu'il faut chercher toute la vie intime des hommes, comme aussi ce que les ascétiques appellent la vie intérieure: elle est en définitive la sage élection des pensées et des sentiments habituels. L'homme dispose donc à chaque instant de sa raison, de son esprit, de ses facultés les plus intimes, et il en abuse souvent avec une persévérance qui désespère; il ferme obstinément les yeux à la lumière, à la vérité qui le blesse, et il parvient malheureusement à s'en défendre, à se murer dans ses préjugés, qui s'amassent lentement et se cristallisent pour ainsi dire. L'esprit se fausse à la longue et le mal apparaît comme incurable. Voilà pourquoi certaines raisons ne touchent point certains hommes, alors qu'elles touchent vivement les autres. De tout ce que l'on voit ou de ce que l'on entend, de toutes les leçons données par les événements on ne saisit et on ne retient que ce qui agrée et peut confirmer une résolution déjà prise : le siège est fait. M. Brochard le rappelle en quelques bonnes pages, dont voici un extrait :

« En fait, nous savons qu'il n'est pas de paradoxe en faveur duquel on ne puisse, si on le veut bien, trouver des raisons, point de synthèse qu'il ne soit possible de rendre vraisemblable. Les sophistes anciens trouvaient moyen de défendre des thèses contradictoires avec des arguments qui paraissaient d'égale valeur. Ce qu'ils accomplissaient volontairement et avec conscience, nous le faisons à chaque instant, sans nous en rendre compte, sous l'influence de la

Digitized by Google

passion. Nous trouvons une multitude de raisons pour justifier nos désirs et nos craintes. Merveilleusement habiles à nous tromper nous-mêmes, nous savons, dans la plupart des cas, ne voir que ce qui est conforme à notre idée favorite et négliger tout le reste. Bien plus, nous parvenons à regarder de biais les choses qui lui sont le plus contraires, et à les accommoder, par des prodiges d'interprétation, à ce que nous désirons. Tout le monde connaît les vers où Lucrèce et Molière nous montrent comment la passion par excellence, l'amour, sait transformer les défauts en qualités et, comme la pierre philosophale, changer en or tout ce qu'elle touche. Dans les livres d'histoire écrits de bonne foi, mais inspirés par la passion politique, nous voyons à chaque instant les faits travestis de la plus étrange manière. Faut-il enfin rappeler les cas où, devenus de subtils casuistes, nous savons, au moment de choisir entre l'action que le devoir prescrit et celle que la passion réclame, nous donner le change à nous-mêmes et accumuler tant de raisons, que nos scrupules se taisent et que notre conscience s'endort ? Si on songe qu'au moment même où la passion évoque tant d'arguments, elle leur donne, grâce à l'attention exclusive dont ils sont l'objet, un relief et une intensité extraordinaires, on comprendra aisément comment se noue étroitement la chaîne de raisonnements et d'apparences qui constitue un sophisme. » (p. 223-4)

Toutefois il faut bien reconnaître que la triste faculté de se duper soi-même a quelques limites dans la conscience et dans l'intelligence ; et nous aurions aimé que M. Brochard en fût tombé d'accord. Au reste, il convient qu'il y a des esprits faussés plutôt que des esprits faux. En somme l'homme est bien souvent responsable de ses erreurs, et il n'est pas impossible que celles-ci deviennent des crimes. Ici encore nous citerons l'auteur :

« Ces réserves faites, il est vrai que nous sommes souvent coupables de nos erreurs. Sans parler des circonstances où la précipitation du jugement nous éloigne de la vérité, n'y a-t-il pas dans la vie de chacun de nous un moment où nous voyons que la vérité doit être poursuivie au prix de

Digitized by Google

pénibles et incessants efforts ? Deux routes s'ouvrent devant nous : nous pouvons nous engager dans le rude chemin qui mène au vrai et soumettre notre esprit à une sévère discipline : il nous est loisible aussi de suivre la foule, d'accepter, les yeux fermés, ses erreurs et ses préjugés, et de vivre commodément, l'esprit endormi, comme les autres. — A coup sûr, les hommes n'ont pas à pénétrer dans le secret des consciences et à mesurer le degré de la responsabilité de chacun ; mais *notre conscience ne porte-elle pas des jugements que nous ne saurions récuser*, et qui peut dire qu'aux yeux de Dieu, il n'y ait pas des erreurs qui sont des crimes ? » (p. 237-8) — Voilà une conclusion tout à fait digne du plus pur spiritualisme. Mais que devient la liberté absolue de la croyance ou de l'adhésion, *s'il y a des jugements de conscience que nous ne saurions récuser ?*

*Le principe métaphysique de l'erreur. Conclusion.* — Ce dernier chapitre nous paraît obscur et peu exact. C'est avec raison sans doute qu'on s'élève contre les deux hypothèses de la continuité (transformisme absolu) et de la nécessité du monde ; mais nous ne voyons pas que l'erreur serait inexplicable dans l'une ou dans l'autre de ces hypothèses ou dans les deux ensemble. La liberté dans la créature ne nous paraît pas le seul principe métaphysique de l'erreur. Celle-ci tient en définitive à l'imperfection naturelle de notre esprit, obligé de raisonner, c'est-à-dire de s'emparer lentement de la vérité et au prix de mille dangers, en recourant tour à tour aux sens, à la mémoire et à l'imagination, à mille témoignages souvent équivoques.

Ensuite, si l'on ne peut qu'approuver l'auteur, quand il affirme la présence de la liberté et de la contingence à côté de la nécessité, on ne peut plus le suivre quand il ajoute que les théories de la contingence ne sont que des postulats (p. 269). La liberté et la nécessité se démontrent également et il nous est possible d'assigner à chacune sa part, soit en Dieu soit en l'homme. Dieu est nécessaire et parfait, mais, à cause de sa perfection même, la création est contingente par rapport à lui et par conséquent libre. Quant à l'homme il a conscience du fait de sa liberté et du devoir qui l'im-

Digitized by Google

plique. La liberté de Dieu se démontre donc métaphysiquement, et la liberté de l'homme psychologiquement et moralement. Mais ni en Dieu ni en l'homme la liberté ne saurait porter sur la nature, divine ou humaine, qui la fonde et la définit. Dieu ne peut donc changer les vérités absolues, qui tiennent à son intelligence et à sa nature même : Descartes s'y est trompé. Mais le monde infini et extérieur des possibles ou des faits contingents est ouvert à sa liberté. L'homme, à son tour, voit la sphère de son activité libre définie par la nature humaine : il est donc déterminé invinciblement à la conscience des premiers principes et à l'amour général du bien ; mais il reste plus ou moins libre dans l'exercice de sa raison et de ses autres facultés. Le champ de sa liberté est néanmoins immense, comme on l'a vu plus haut.

Ces considérations sur les vrais rapports de la liberté avec la nature et la nécessité, nous permettent de critiquer certaines affirmations qui servent de conclusion au livre de M. Brochard. C'est par le bon usage de sa liberté que la créature intelligente doit obtenir sa perfection. Dieu nous a donné les vérités-principes et l'impulsion générale vers le bien en nous remettant au pouvoir de notre libre arbitre, qui doit poursuivre en quelque sorte l'œuvre créatrice, œuvre de lumière et de moralité. Il est donc faux que l'erreur nous soit aussi naturelle que la vérité (p. 280). Il est faux également que nous ayons droit à l'erreur (p. 279). Nous n'avons droit qu'à chercher la vérité au risque de tomber dans l'erreur.

En somme, s'il nous fallait résumer d'un mot la critique de cette thèse, nous dirions que M. Brochard a exagéré la liberté humaine. Elle n'a pas autant de prise sur la science, sur la croyance, sur les principes de la moralité. Mais il reste vrai, et, avec lui nous ne saurions trop le soutenir, que la morale n'existe pas dans l'hypothèse de la fatalité, et que l'on ne peut arriver à la perfecrion intellectuelle et morale que par l'usage bon et persévérant de la liberté.

Elie Blanc.

Digitized by Google

# MÉLANGES

## MANUEL DE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE [1]

Cet humble titre donnerait une idée bien peu exacte de la double nouveauté du livre aux lecteurs que le souvenir de quelques méprises ne mettrait pas en garde contre les en-tête aussi décevants que tapageurs. — Avec sa puissance habituelle de concentration logique, M. Brunetière a tenté de résumer, plus largement et plus profondément qu'on ne l'avait fait avant lui, les caractères généraux de nos principales « Epoques littéraires ». Favorisé par l'étroitesse même du cadre qu'il s'impose, l'auteur a su, du même coup, remettre en pleine évidence le but, l'esprit, les procédés, les conclusions inflexibles de sa méthode critique. D'où la complexité d'intérêts que présente son « Manuel ».

On aurait peine à imaginer un mode de composition moins littéraire : d'une part, les idées, — d'autre part, les faits, sans qu'il paraisse très nettement que la réalité concrète ait servi de base et de point de départ à la théorie abstraite. En lettres fines, accumulés dans la seconde moitié de la page, des renseignements bibliographiques, biographiques, chronologiques, des analyses littéraires, enfin des jugements définitifs, sommaires, presque algébriques

(1) Par Ferdinand Brunetière, de l'Académie française. 1 vol. in-8, VIII-531 pages. Paris, Delagrave, 1898.

Digitized by Google

en leur imployable rigueur. Ceci est proprement le *Manuel*, tandis qu'à travers les demi-pages, imprimées en caractères moyens, de déduction en déduction, le « Discours » se développe, régulier, méthodique, chaque chapitre découlant du précédent, comme en géométrie le corollaire dérive du théorème, et ce théorème à son tour procède de toutes les démonstrations antérieures, jusqu'aux définitions initiales sur lesquelles tout repose.

Cette assimilation d'un discours littéraire à une synthèse de déductions géométriques n'est pas pour déplaire à l'auteur, qui se demande, dans la *Préface*, pourquoi, en littérature, les classifications historiques ne seraient pas, comme en chimie ou en physique, indépendantes de toute chronologie extérieure. — Et, puisque nous abordons le Discours par l'examen de la méthode pseudo-scientifique, dont, après Taine et Sainte-Beuve, M. Brunetière s'est constitué le défenseur et l'apôtre, reconnaissons, en premier lieu, qu'il faut le goût infiniment juste et cultivé d'un maître pour ne pas se laisser entraîner à d'invraisemblables erreurs. Malgré la forte logique, qui s'allie par endroits à une délicatesse d'impression vraiment surprenante, sommes-nous tout à fait vaincus par cette conviction persuasive qui nous demande de sacrifier aux exigences de la méthode des écrivains tels que Saint-Simon, M^me^ de Sévigné, le cardinal de Retz, pour ne citer que les plus grands de ces illustres bannis? Par sa variété, par sa richesse, la littérature, à maintes reprises, proteste contre les bornes gênantes entre lesquelles le théoricien voudrait l'enfermer.

Certes, il est généreux de déclarer la guerre aux productions malsaines de l'individualisme, tentatives vouées à la mort dès le berceau et fatalement stériles, encombrantes donc, et par cela même dangereuses. Mais n'est-ce pas s'assurer un triomphe un peu bien facile que de passer sous silence les efforts, les revanches et — quand il y a lieu — les victoires de l'ennemi?

En déterminant avec une précision mathématique le sens et la profondeur du sillon, où vont s'engager en masse les écrivains du siècle à venir, on exclut, *à priori*, tous les

Digitized by Google

germes susceptibles de se développer en deçà ou au delà. — En dehors des types qui personnifient à souhait les phases capitales, ou les plus saillants des degrés intermédiaires de l'évolution indéfinie, on en arrive insensiblement à tout négliger, à tout confondre, afin de tout supprimer. Le goût des nuances, la faculté même de les apercevoir et de les rendre disparaît, comme un organe parasite finit par s'atrophier. Grâce à cette élimination du détail, et dans la mesure où l'on use du procédé, le relief général devient d'une netteté, d'une concision merveilleuses. Ainsi qu'un paysage aux lignes sévères, dont les teintes s'harmonisent par leur justesse respective, sans se fondre en une gamme subtile de tons dégradés, ce relief d'ensemble se fixe et s'imprime de lui-même, fidèlement, sans omission ni déformation. Aucune transaction possible avec un pareil système. Il vous emporte et vous précipite jusqu'en ses dernières conclusions. Car *les idées vivent*, et qu'importe dès lors l'infinie variété des esprits, le charme à demi évaporé de ces pâles et discrètes figures, d'autant plus intéressantes à voir revivre sous le pinceau d'un Sainte-Beuve qu'en retrouvant le pli de leur sourire, il nous fait deviner des milliers d'aventures, et ressuscite parfois tout un siècle. Mais, si la manière de Sainte-Beuve est plus artistique, celle de M. Brunetière est plus philosophique, et, en ce sens, l'art est plus grand chez celui-ci. Très rarement Sainte-Beuve s'élève jusqu'à l'étude générale d'un groupe d'hommes ou d'un groupe d'œuvres : au lieu que M. Brunetière fait de l'analyse le terme et le dernier échelon de la synthèse.

Ses *idées vivantes*, chacun les connaît. Dans tous les domaines où la vérification expérimentale est possible, elles ont reçu, au cours de notre siècle, d'éclatantes confirmations. Et d'abord, dans tous ses ouvrages, M. Brunetière n'a guère fait qu'affirmer et démontrer l'analogie de la littérature et de la science. De même qu'il n'y a pas de science du particulier, il n'y a pas d'œuvre isolée. L'inéluctable loi de la vie étant de devenir la mort en passant par des formes identiques, dès que la littérature n'est plus en voie de transformation, elle est menacée de mort prochaine.

Digitized by Google

Racine brisait le moule de la tragédie classique le jour où il en faisait sortir un chef-d'œuvre. Cette loi de transformation et de progrès indéfini laisse intact néanmoins le principe éternel de la distinction des genres. Villemain, Sainte-Beuve, lequel, on s'en souvient, appelait *Bérénice* une « élégie », avaient ouvertement rompu sur ce point avec la tradition classique. M. Brunetière revendique et proclame les droits de la tradition — et c'est au nom de son autorité souveraine qu'il va reprendre, pour la justifier, la distinction des genres. Les différentes formes de l'art : éloquence, histoire, théâtre, poésie lyrique, etc., diffèrent essentiellement par leurs buts respectifs. Il a donc suffi que l'art prît conscience de son objet pour que la différenciation des genres existât *en fait*. A l'origine de toutes les littératures, pendant une période plus ou moins longue, à la durée de laquelle se mesurent les aptitudes littéraires du peuple qui la traverse, le génie national se dégage des influences étrangères et se cherche lui-même. « L'idéal national » se forme. Dans un ordre, ou plus souvent encore dans un désordre significatif au plus haut degré, apparaissent les tendances propres, les caractères spécifiques du peuple enfant. On voit alors les genres se séparer les uns des autres, vivre de leurs seules ressources : tels, au moyen âge, l'histoire, le roman, la poésie satirique se détachent successivement de l'épopée. Puis, à la merci des bouleversements politiques, des caprices de l'histoire, au hasard des transformations sociales, celui-ci atteignant du premier coup son développement maximum, celui-là réduit à végéter longtemps entre des mains inhabiles, les genres se multiplient ou se fusionnent, grandissent ou s'épuisent, sans qu'il soit nécessaire ou simplement intéressant désormais d'en suivre les perpétuelles modifications.

C'est pourquoi, dès le second chapitre de son livre, M. Brunetière va substituer, à l'histoire des genres, celle des époques. Autour de deux ou trois idées très fécondes et très neuves, — l'originalité consistant surtout à découvrir jusqu'en ses lointaines profondeurs la portée des raisonnements ou des faits — le savant critique rassemble dans

Digitized by Google

un ordre harmonieux, c'est-à-dire naturel, tous les caractères généraux de la littérature française, depuis la Chanson de Roland jusqu'au théâtre de Dumas fils. Ses rares facultés de généralisation et de synthèse lui permettent de tracer en quelques pages, avec autant d'exactitude que Nisard, de fine psychologie que Sainte-Beuve, de science que Taine, et d'esprit que M. Faguet, un tableau rapide, complet, vivant de l'histoire et de la philosophie du classicisme. Il y a là cent cinquante pages si fortement pensées et si bien écrites qu'elles procurent cette sorte de fête, de jouissance supérieure, à laquelle participent à la fois la raison, l'âme et le goût, au contact d'un chef-d'œuvre. — A mesure qu'on se rapproche de l'époque moderne et contemporaine, la tyrannie du système entraîne son fougueux partisan jusqu'au mépris des faits, à l'exagération et au paradoxe : on n'est pas impunément dogmatique à la façon de M. Brunetière !

Sans plus insister, j'arrive au *Manuel :* il ne faut que jeter un coup d'œil sur les notes dont il se compose pour sentir toute l'ironie de l'appellation. Un aide-mémoire, cette complaisante et certes un peu décourageante indication des sources, ces innombrables cadres à remplir, cet entassement de livres à consulter! Il me semble qu'en feuilletant le Manuel, nos bacheliers de demain auront bien plus à découvrir qu'à retrouver. Elle devient presque irritante, à la longue, l'incroyable érudition de ce lettré, philosophe et savant, et peintre même, quand il lui plaît : je n'en veux d'autre preuve que le sobre pittoresque introduit, si fort à propos, dans le récit des tristes années 1690-1715. — Du moins, sans injustice et sans parti pris, ne pourrait-on, avec précaution, lui contester le mérite littéraire? Mais, en vérité, les qualités de l'écrivain sont inséparables de celles du penseur. Le style de M. Brunetière est net, ferme, tranchant, une véritable épée de bataille, toujours prête à l'attaque et rude à l'adversaire, manquant un peu, d'ailleurs, de souplesse, de légèreté et de grâce. Au reste, les qualités aimables seraient ici déplacées. Aussi bien, cette dernière réserve n'a-t-elle, comme les précédentes, d'autre but que d'expliquer le livre et non de l'amoindrir. B. M.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

**Le Sens chrétien de la vie**, par M. le chanoine DE SAINT-PULGENT. Vol. in-12 de 380 p. Lyon, Vitte, éditeur. 1898.

L'auteur de ce livre s'est proposé de faire connaître, disons mieux, de rappeler à sa manière, par une série de méditations courtes et substantielles, tout ce qu'est la vie — but et moyens — selon la pensée chrétienne. Or, si variées qu'y soient les carrières, la vie consiste uniquement à courir le prix du salut. C'est ainsi que la philosophie du chrétien se trouve résumée dans le vieux cantique populaire :

Nous n'avons à faire
Que notre salut.

M. de Saint-Pulgent n'a pas, pour traiter ce simple et grand sujet, fait choix de la méthode de discussion, mais bien de la méthode d'exposition, estimant avec raison que celle-ci est d'ordinaire la mieux appropriée aux besoins et aux dispositions du lecteur, la plus moralement efficace.

Les cinq premiers chapitres sont intitulés : la Chute, la Réparation, la Victime, le Moteur divin, Marie Mère de Dieu. Il s'agit, on le voit, des suites de la faute originelle en ce qui concerne soit les conditions actuelles du salut, soit les auxiliaires que l'économie rédemptrice a offerts à l'homme pour l'aider dans l' « unique nécessaire ».

Quelques autres citations de titres de chapitres feront juger de la façon familière et piquante dont la doctrine du salut est présentée au cours de l'ouvrage : « Le prix d'une âme. — Le salut d'après l'Evangile. — Le salut affaire personnelle. — Pour faire son salut il faut surtout mettre la main à l'œuvre. — Se bien aimer pour sauver son âme, etc., etc. »

Digitized by Google

La seconde partie du livre renferme, outre l'indication des principaux moyens de salut, des applications nombreuses de la doctrine générale aux divers âges, aux diverses conditions et vocations de la vie.

Au demeurant, c'est ici un ouvrage de doctrine et d'édification, spécialement indiqué pour les lectures spirituelles, tant privées que publiques, et, par exemple, pour les lectures qui se font dans les églises, pendant le carême.

Sans qu'il y ait visé, probablement, le vénérable auteur a marqué son œuvre d'un cachet littéraire très personnel. A tout instant, la monotonie du raisonnement est rompue par des souvenirs historiques, histoire générale ou hagiographie, mais, bien mieux encore, par des citations de l'Ecriture, citations dont la justesse et l'à-propos témoignent d'une rare habitude d'en nourrir son âme et sa pensée. Ces citations ne sont pas « amenées », elles font naturellement corps avec le reste du discours.

Enfin on ne lira pas trois pages, prises au hasard dans tout l'ouvrage, sans reconnaître que la plume a écrit, comme la bouche a dû parler ces méditations, de l'abondance du cœur.

P. D.

**Cours élémentaire d'apologétique chrétienne**, par Monseigneur M.-H. Rutten, prélat de la maison de Sa Sainteté, vicaire général de Mgr l'évêque de Liège. (Bruxelles, *Société belge de librairie*, rue Treurenberg, 16.) 10e édition. 1 vol. in-18 de XVI-538 pages. Prix : 3 francs.

« En rédigeant ce modeste essai d'apologétique chrétienne, dit l'auteur dans la préface de son ouvrage, c'est moins un livre de lecture qu'un manuel que nous avons eu l'intention d'offrir à la jeunesse de nos écoles. Dans ce travail, nous nous sommes avant tout proposé, non de plaire, mais d'instruire et d'être utile plus qu'agréable. Nous avons dû, dès lors, viser à lui donner comme qualités essentielles : la *clarté*, la *concision*, l'*exactitude*. C'est très spécialement dans ce but que nous avons cru devoir adopter la méthode qui procède par questions et par réponses. »

Ces qualités, l'œuvre de Mgr Rutten les possède à un degré fort remarquable : le fait même qu'il est parvenu à la dixième édition plaide assez éloquemment en faveur de cet utile classique, hautement apprécié dans maints séminaires, collèges et maisons d'instruction.

Digitized by Google

« Au mérite d'une parfaite orthodoxie, écrivait à l'auteur Mgr l'évêque de Liège, lors de la première édition, ce livre joint l'avantage de présenter dans un cadre relativement restreint la démonstration des principales questions religieuses et la réfutation des objections que l'ignorance, la mauvaise foi et le préjugé articulent plus spécialement à notre époque contre la Religion et contre l'Eglise.

« L'enchaînement logique des différents traités, le développement méthodique de chaque thèse, la lucidité et la simplicité de l'exposition mettent les vérités les plus relevées à la portée des jeunes intelligences et font de cet ouvrage un MANUEL D'APOLOGÉTIQUE qui sera justement estimé des maîtres et des élèves. »

Pourrait-on faire un plus bel éloge de cet ouvrage!

L'appréciation si autorisée de l'éminent Prélat a fait faire du chemin à ce bon livre, dont le succès croît tous les jours davantage. X.

**Historiographia ecclesiastica** quam historiæ seriam solidamque operam navantibus accommodavit Guil. STANG, S. Theologiæ doctor ejusque in coll. Americano Lovanii professor. In-12, de VII-267 pp. Friburgi Brisgoviæ, Herder, 1897.

Il suffirait de traduire le titre de cet ouvrage pour en faire connaître le contenu et le but. C'est le répertoire, siècle par siècle, des écrivains les plus utiles à consulter pour l'histoire religieuse, qu'il s'agisse de l'Eglise en général ou de telle Eglise, de tel ordre religieux, de tel saint en particulier. Les historiographes, classés d'après la date, certaine ou probable, de leur mort, sont respectivement l'objet d'une brève notice, historique et bibliographique, et aussi d'une appréciation sommaire. Cela fait, depuis l'âge apostolique jusqu'à l'année 1895 inclusivement, un total de 516 numéros. On peut trouver, à première vue, ce chiffre un peu faible et les dimensions du livre un peu minces, pour un répertoire de l'historiographie ecclésiastique; mais il ne faut pas oublier que, dans l'intention de l'auteur, le livre est destiné aux étudiants ecclésiastiques. Il a voulu simplement leur montrer les grandes sources de l'histoire, leur en faciliter l'accès et leur en inspirer le goût. Tel qu'il est, ce *Manuel* nous semble, par l'exactitude de l'information et la sagesse des jugements, répondre parfaitement à ces visées modestes. Inutile d'ajouter que ce livre, écrit pour les séminaires de Belgique, peut rendre aussi de très utiles services aux élèves de nos grands séminaires de France. A. D.



Digitized by Google

**Annuaire pour l'an 1898**, publié par le Bureau des Longitudes, avec des Notices historiques. — Prix : 1 fr. 50. — Paris, Gauthier-Villars et Fils.

Les travailleurs auxquels les nombreux documents publiés par l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* rendent tant de services, y trouveront cette année, comme d'habitude, les précieuses données astronomiques, météorologiques, géographiques, statistiques, physiques et chimiques qui les intéressent. On a réduit quelques tableaux relatifs aux éléments des petites planètes et aux orbites des étoiles doubles ; on a remanié heureusement le chapitre consacré aux *Marées*, en y introduisant de nouveaux tableaux grâce auxquels on obtient très facilement l'heure et la hauteur des marées dans les principaux ports français et étrangers. Nous y trouvons aussi les résultats du recensement de la France effectué en 1896.

M. Moureaux, chef du service magnétique à l'observatoire du parc Saint-Maur, se basant sur les dernières déterminations, a tenu au courant les éléments magnétiques des chefs-lieux de départements et d'arrondissements de la France, et a donné de nouvelles cartes magnétiques se rapportant au 1er janvier 1896.

Nous signalerons, comme intéressant spécialement le grand public, les *Notices* qui complètent le volume, et dont la rédaction est due, chaque année, à des savants de premier ordre.

MM. Lœwy et Puiseux décrivent les récents progrès accomplis avec l'aide de la photographie dans l'étude de la surface lunaire. Les conclusions de ce travail confirment les données déjà acquises sur l'absence d'eau, de glace et d'atmosphère sur notre satellite, et conduisent à penser qu'il n'y a jamais eu sur la lune ni végétation ni vie animale.

Dans une seconde *Notice*, M. Poincaré a recherché si notre système solaire est doué d'une immuable stabilité et si les mouvements que nous admirons se continueront indéfiniment, d'après les lois que nous connaissons. L'auteur est amené à conclure que l'énergie, cause directe de ces mouvements, se dissipe peu à peu et que tout le système tend à un repos final, vers lequel tous les corps s'acheminent fatalement, en vertu même des lois de la création.

M. Cornu, membre de l'Académie des sciences, nous donne ensuite une analyse fort intéressante des travaux du célèbre physicien Fizeau, dont les recherches ont porté principalement sur les propriétés de la lumière, et ont puissamment contribué

Digitized by Google

à démontrer la théorie des ondulations, admise aujourd'hui universellement. Fizeau s'était occupé aussi de la nature et des propriétés de l'*éther*, ce milieu hypothétique devenu aujourd'hui presque nécessaire à l'explication des phénomènes optiques et électriques, mais absolument inaccessible à l'observation directe.

Enfin, l'infatigable M. Janssen rend compte des travaux de l'observatoire qu'il a installé sur le mont Blanc au prix de dangers et de difficultés sans nombre. L'année 1897 a été peu favorable aux observations que l'on espérait réaliser. On a pu constater toutefois que la composition de l'atmosphère est la même aux diverses hauteurs où l'on a recueilli de l'air entre Chamonix et le sommet de la montagne. On a continué aussi les études sur la radiation solaire commencées en 1896. Espérons que bientôt les ingénieurs livreront aux savants le chemin de fer projeté entre la base et le sommet du mont Blanc et faciliteront ainsi les travaux en vue desquels l'observatoire a été construit, en même temps qu'ils en permettront l'accès aux nombreux touristes que ne pourra manquer d'attirer la plus haute cime de de l'Europe.

Le volume se termine par deux discours prononcés le 25 janvier 1897, à l'occasion du cinquantenaire académique de M. Faye, l'illustre et sympathique astronome.

Alexis ARDUIN.

**Notices sur quelques tissus antiques et du haut moyen âge jusqu'au XV^e^ siècle**, avec reproductions héliographiques, par Paul BLANCHET. — Paris, librairie centrale des Beaux-Arts, 1 vol. in-fol. 1897. (Tiré à 150 exemplaires.)

Il est à Lyon, dans un palais ouvert chaque jour aux agitations des affaires, une retraite silencieuse, inconnue de la foule, presque ignorée des vieux Lyonnais eux-mêmes, dont elle garde pourtant les vrais titres de noblesse, et que, seuls peut-être, les étrangers visitent avec admiration, avec une reconnaissance mêlée de quelque jalousie pour ceux qui l'ont créée ou enrichie, comme pour celui dont la science aimable et communicative leur en explique les trésors. C'est le musée des arts industriels. Entre autres choses que l'Europe peut encore nous envier, cette collection est au premier rang. Destinée à l'étude des tissus qui ont fait la gloire et la fortune de notre ville, elle ne se distingue pas seulement par l'abondance, la richesse, la variété et la rareté des spécimens qui y sont exposés, mais aussi par l'ordre métho-

Digitized by Google

dique, le savoir et le goût qui ont présidé d'abord à leur choix, puis à leur classement. Si le premier avait ses délicatesses, le second avait ses embarras et ses périls : pour une bonne raison, c'est que l'histoire des tapisseries et des étoffes est encore à faire. Malgré les progrès modernes de l'archéologie, malgré les découvertes récentes qu'elle a dues au hasard ou au labeur patient de ses fidèles, l'antiquité est loin de nous avoir révélé tous ses secrets en une matière qui se défend si mal contre les injures du temps; elle échappe sur bien des points à notre curiosité ou ne la satisfait que par lambeaux. La science nouvelle des tissus anciens n'a pas dépouillé ses langes : elle a plus d'une énigme qui attend son Œdipe.

Et pourtant ses grandes lignes sont déjà tracées. Qui en douterait peut aisément s'en convaincre en parcourant le musée lyonnais du palais du Commerce. Il lira sur ses murs, dans ses élégantes vitrines, en visibles caractères, les vicissitudes et les lents développements de l'art textile des différents siècles et des différents peuples, depuis les tapisseries et les vêtements coptes jusqu'aux chefs-d'œuvre de nos tisseurs contemporains. Il y verra se dessiner nettement deux courants distincts, d'abord parallèles, puis opposés, qui se rapprochent enfin pour unir leurs eaux sans les confondre ni les mélanger : l'art occidental et l'art oriental, l'un romain et l'autre asiatique et byzantin (1). Celui-ci amoureux de la couleur, celui-là du dessin et de la ligne. Deux mondes, deux civilisations sont en présence, et par suite, si l'on ose le dire, deux modes inspirées par deux goûts différents : la mode des nations européennes affinées au contact de Rome et la Grèce, et celle des races du Levant qui prisent les tons chauds et vigoureux, éclatants sous la lumière crue du soleil. Qu'on ajoute à cela des influences particulières et locales, celles qu'ont exercées le voisinage et les relations des peuples entre eux, comme à Byzance, ou de grands événements comme les croisades, qu'on tienne surtout compte du plus considérable, du Christianisme, mis en regard avec les doctrines sensualistes de Mahomet, et l'on n'aura plus de peine à comprendre comment l'antagonisme de ces deux arts s'est traduit jusque dans la disposition et la coloration des tissus, pourquoi leurs figures, leurs ornements, leurs teintes diffèrent, et ce que

(1) Des fouilles récentes, pratiquées dans les ruines d'Antinoé, ville construite en Egypte sous la domination romaine, ont exhumé des étoffes d'époques différentes, qui portent les caractères de ces deux styles.

Digitized by Google

les uns ont pu gagner, les autres perdu de leur originalité primitive aux emprunts faits dans le cours des siècles à leurs rivaux.

Est-il besoin de l'avouer? La collection dont M. Paul Blanchet vient de publier le catalogue illustré ne saurait lutter ni en nombre, ni en richesse, avec le musée des arts industriels de Lyon. C'est la collection d'un simple amateur, d'un particulier, qui, si passionné qu'il soit pour cette branche, encore mal étudiée, de l'archéologie, n'a jamais eu la prétention de disputer le pas à un dépôt public. En reproduisant avec une fidélité scrupuleuse l'image des étoffes anciennes qu'il a rassemblées à Rives au prix de longues recherches et d'efforts persévérants, M. Blanchet a voulu seulement satisfaire à la légitime curiosité des collectionneurs comme lui, et contribuer aux progrès de l'érudition contemporaine en matière textile. Il est, en effet, un érudit lui-même, et, sans sa modestie, il aurait pu, au lieu de brèves notices, nous donner un véritable livre. Mais, tel qu'il est, son travail a une importance indéniable, et aidera puissamment à la classification des tissus antiques.

Son recueil compte trente et une planches représentant des fragments qui proviennent d'origines diverses et redescendent de l'époque préhistorique jusqu'au XV^e^ siècle. Il en a visiblement écarté tout ce qui était de source douteuse et n'avait pas le caractère d'un document authentique. Il s'en est tenu aux plus anciens, c'est-à-dire aux plus rares, aux moins connus, et à ceux dont la date ou la provenance pouvaient prêter davantage à la discussion. Sans les examiner tous les uns après les autres, il suffira d'en citer quelques-uns.

Les trois premiers sortent de la station lacustre de Robenhausen, en Suisse, et ont été découverts en 1882. Ce sont par conséqueut les produits les plus reculés de l'industrie européenne, à notre connaissance actuelle du moins. Ces tissus de lin ont été ourdis à l'aide d'un cône d'argile et au moyen d'une chaîne autour de laquelle la trame venait s'enrouler.

Suivent des étoffes plus ou moins grossières trouvées dans des tombeaux à Mayence et d'origine soit germaine, soit romaine. L'hôtel de Cluny en possède quelques échantillons, qui ressemblent à la serge.

Puis viennent dix spécimens de tapisseries coptes, profanes et chrétiennes, dont M. Blanchet fixe l'âge approximatif entre les Ptolémées et le IX^e^ ou X^e^ siècle après Jésus-Christ. On sait

Digitized by Google

que jusqu'à ces derniers temps on ne possédait pas de tapisserie antérieure au XIe siècle. C'est la date attribuée à une pièce provenant de l'église Saint-Géréon de Cologne, et dont un fragment est au musée de Lyon. Celles-ci qui ont été découvertes dans l'hypogée d'Achmim (Panopolis), ont donc une valeur d'autant plus grande qu'elles complètent la collection déjà si riche de ce musée, et les reproductions de tapisseries également coptes, que M. Gerspach a publiées en 1890. On trouvera même certaines analogies entre quelques-unes d'entre elles et les nos 8, 51, 53 de l'ouvrage de M. Gerspach. On est enfin frappé de l'influence qu'elles ont successivement subie au contact des Romains, des Byzantins, des Persans et des Arabes. Quant aux étoffes coptes chrétiennes, certaines ne dépassent guère la seconde moitié du IIe siècle. Les plus récentes sont du IVe, du VIe et du VIIe. Byzance a visiblement passé par là.

Un *clavus* de haute lisse, trouvé dans une église de Provence, pourrait au premier aspect paraître copte, mais doit avec plus de vraisemblance être attribué à l'art occidental dégénéré. Est-il mérovingien ? Il est difficile de se prononcer. En tout cas, il est d'une extrême rareté, malgré son dessin barbare, que ne compense pas une exécution textile assez fine.

Les étoffes de soie succèdent aux tapisseries. Ce serait ici pext-être l'occasion de rappeler les intéressants travaux de M. E. Pariset, clairement résumés par M. J.-B. Giraud, si M. Blanchet n'en avait fait usage dans la description qu'il donne des dix-sept échantillons dont quelques-uns sont reproduits en couleur à la fin de son recueil. Avec les soies grèges que l'Occident reçoit de l'Orient, on voit apparaître en Europe l'influence byzantine et des réminiscences de l'école sassanide. Il y a des pièces complétement orientales par le style. Cela est surtout sensible dans celles qui sortent de la Sicile, où les artistes du Levant abondaient. Quant à l'Espagne, elle est représentée par des tissus d'un caractère franchement arabe, sauf celui qui porte les armes de Léon et de Castille écartelées, quoiqu'ils datent de la même époque qu'un autre fragment d'origine française, enlevé à un étendard tissé aux vieilles couleurs nationales.

Enfin quatre types d'étoffes imprimées ou peintes du VIIe au XIVe siècle, terminent le volume. M. Blanchet n'a pu déterminer le procédé par lequel les ouvriers parvenaient à l'origine à appliquer une couleur sur le lin sans pinceau. Ce n'est qu'au

Digitized by Google

XIIIe siècle qu'on a usé de l'impression pour fabriquer le « bougran » quelquefois relevé par la peinture, bien qu'il fût d'assez bas prix. On n'a pas encore surpris tous les mystères de l'industrie manuelle du moyen âge.

Cette sèche analyse donnera une bien faible idée des études de M. Paul Blanchet et de sa collection. Mais elle ne peut en donner aucune de ses reproductions héliographiques. Dues à deux habiles artistes, MM. Fillion et Heuse, elles sont d'une exactitude presque incomparable. Elles rendent non seulement le fil, le grain du tissu, mais jusqu'à ses lacunes, à ses déchirures, à sa vétusté et aux sordides empreintes du temps. Avec elles, l'érudit n'a plus besoin des originaux. Ceux-ci constituent un luxe précieux, mais devenu superflu. Les amateurs continueront de les admirer sur place : ils ne leur seront plus nécessaires. Le volume, supérieurement imprimé sur un papier de premier choix, est digne d'une place à part chez les amateurs les plus difficiles. Henri BEAUNE.

**Chateaubriand. Récits, scènes et paysages,** choisis, annotés et précédés d'une introduction, par M. l'abbé A. LEPITRE, docteur ès lettres, professeur à la Faculté catholique des lettres de Lyon. Paris, Poussielgue (Alliance des maisons d'éducation chrétienne), 1897, in-16 de XXXV et 124 pages.

J'avoue, en toute franchise, que je goûte assez peu Chateaubriand. Cet homme a passé sa vie à étaler son moi orgueilleux devant son siècle et devant la postérité ; trop de poses et trop de draperies. L'écrivain même a des faiblesses de raisonnement qui étonnent, des fautes de goût qu'éviterait un écolier médiocre. On doit cependant reconnaître que, malgré tout, il a été un grand artiste de style, que par son génie, fait de sensibilité, d'imagination, de couleur, de puissance descriptive, de rhétorique splendide et opulente, d'ampleur et de majesté, il a tenu et mérité une grande place. Son nom est une date dans notre histoire littéraire. Le *Génie du christianisme*, quoi qu'on puisse dire de ses lacunes et de ses insuffisances, annonce la fin d'un pseudo-classicisme vieilli, l'avènement d'un idéal tout nouveau; Chateaubriand clôt « une évolution littéraire de près de trois siècles, et de lui en naît une nouvelle, qui dure encore et se continuera longtemps ; ses idées ont affranchi sa génération, son exemple en a fait lever une autre, son génie anime encore celles qui l'ont suivi ».

Digitized by Google

Sans que Chateaubriand puisse être proposé à la jeunesse comme un modèle parfait, il semble donc qu'un écrivain qui a si fortement marqué sa trace avait bien quelque droit d'être introduit, au moins par des *Morceaux choisis*, dans le programme des auteurs de l'enseignement secondaire classique. Tel a été l'avis du conseil supérieur de l'Instruction publique.

Mais tout le monde comprendra combien il était utile, nécessaire, de mettre entre les mains des étudiants de nos collèges chrétiens, un recueil qui offrît toutes les garanties de science, de goût et d'esprit religieux. M. l'abbé Lepitre a bien voulu s'arracher un instant à d'autres études toutes différentes pour préparer ce travail, plus difficile et plus délicat qu'il ne pouvait sembler d'abord. Il l'a fait d'une manière excellente, avec la sobriété d'informations qui était de rigueur dans un modeste livre d'enseignement, mais avec cette sûreté de main de l'ouvrier qui fait bien toute tâche à laquelle il consacre sa peine.

Après des indications bibliographiques assez courtes, mais suffisantes pour les élèves et même pour les maîtres qui désireraient pousser plus loin la connaissance de l'écrivain, M. Lepitre, dans une introduction très substantielle, raconte la vie de Chateaubriand, analyse les caractères propres de son génie, donne un aperçu de ses ouvrages et constate l'influence décisive qu'il a exercée sur la littérature de notre siècle. Ces extraits sont accompagnés de notes littéraires, historiques, géographiques, etc., qui ne laissent rien à désirer pour l'éclaircissement du texte. Enfin, un appendice nous donne la première rédaction de la *Scène dans les solitudes du nouveau monde*, pour nous permettre « de mieux apprécier les procédés de composition de Chateaubriand, et l'art avec lequel le grand écrivain savait opérer des retouches et s'approcher de plus en plus de la perfection ». X.

**Littérature et genres littéraires**, poésie et prose, par l'abbé Montagnon. 1 vol. in-8, 409 pp. Lyon, Emmanuel Vitte, 1897.

Pour modeste qu'il soit, c'est un genre littéraire que le « manuel à l'usage des classes » ; et c'est donc une forme plastique et souple, sujette à l'évolution, ni plus ni moins que l'ode ou la tragédie. Si quelqu'un s'avisait d'en douter, je lui conseillerais d'ouvrir le récent volume de M. l'abbé Montagnon. Qu'il y a loin des vieux manuels, secs formulaires où des pensées

Digitized by Google

vieillottes défilaient dans un style trop souvent inélégant, à ce livre de forte doctrine et d'attrayante lecture, qu'une riche substance emplit sans l'appesantir ! Vous aurez l'agréable surprise d'y retrouver les théories de nos meilleurs critiques contemporains, coordonnées et harmonisées avec le goût le plus judicieux. M. Montagnon ne s'effraie pas d'initier les élèves aux idées d'un Brunetière, d'un Jules Lemaître ou d'un Faguet, sauf à remettre au point, çà et là, d'une retouche délicate, ce qu'elles pourraient présenter de hasardé ou de contestable. Assurément, nulle méthode ne saurait être plus propre à exciter et à diriger la curiosité littéraire d'un rhétoricien bien doué. C'est là, au sens excellent du mot, un original essai de vulgarisation scolaire.

Mais l'auteur ne s'est pas contenté de faire une mosaïque ; ou plutôt, le choix même des citations et des analyses décèle une idée directrice, qui est d'appuyer constamment la critique littéraire à la philosophie. S'agit-il, par exemple, d'instituer une distinction entre la prose et la poésie ? Au lieu de s'en tenir à des caractères superficiels, M. Montagnon nous expose la psychologie du poète et celle du prosateur (Chapitre VI). Ainsi, les formules s'animent et laissent transparaître la vie. Plus loin, nous apprenons que les genres littéraires ne sont pas des catégories abstraites et factices, déterminées par des règles arbitraires, mais des formes naturelles, dont la variété correspond à la diversité même des familles d'esprits (p. 100-1). Et voilà comment la psychologie accrédite et vivifie les affirmations de la critique. — Ailleurs, c'est à l'esthétique générale que M. Montagnon demande la solution des problèmes littéraires. Il croit, avec Kant, et il enseigne que la raison d'être de la littérature se trouve dans l' « activité de jeu ». La théorie, en des mains imprudentes, deviendrait aisément dangereuse : elle est féconde et belle si l'on prend soin, comme M. Montagnon, de rappeler que ce « jeu » reste subordonné à la morale, loi commune de toute activité humaine.

Le point vulnérable du livre — quel ouvrage n'a le sien ? — est peut-être un certain excès de terminologie philosophique, la surcharge et la teneur trop technique de certaines définitions. Dites à un élève que la prose est « l'expression verbale, intellectuelle et pratique de l'œuvre intérieure de l'intelligence et de la raison, plutôt que de l'imagination et de la sensibilité », et demandez-lui s'il a bien compris. Il y a quelques formules de ce

Digitized by Google

genre au chapitre du *goût*, qui me paraît décidément un peu fort pour des collégiens.

Tout livre qui donne beaucoup à penser offre une ample matière à la discussion. Si c'en était le lieu, j'aimerais à débattre avec M. Montagnon la question du merveilleux chrétien. Peu s'en faut qu'il ne fasse siennes les proscriptions jansénistes édictées par Boileau. Et sans doute, ces défiances, que partagent, à l'heure actuelle, de fort bons esprits, ne sont pas dénuées de raisons. M. Montagnon aura beau jeu à nous alléguer la « mythologie chrétienne » d'un Chateaubriand, ou la « piété sans foi » de tel de nos romanciers renanistes. Mais l'argument ne me paraît pas décisif. Parce que l'abus de la littérature peut dégénérer en « baladinage » sacrilège, faut-il donc interdire à l'imagination poétique l'accès des choses sacrées? Assurément, l'union d'une foi simple et d'un génie sans charlatanisme est une rencontre peu commune chez les poètes, et qui deviendra peut-être de plus en plus rare. Je me refuse à croire qu'il nous faille désespérer de la revoir désormais et j'hésite à condamner d'avance les chefs-d'œuvre qui en pourraient naître.

Mais la question reste ouverte, s'il est vrai que l'axiome *in dubiis libertas* s'applique mieux encore aux lettres qu'à la théologie. Et, pour une opinion discutable, que de parties solides et neuves, où des maîtres même trouveraient à s'instruire! Les chapitres des *genres littéraires*, du *lyrisme*, dn *poème dramatique*, de l'*histoire*, du *roman*, sont de véritables traités en raccourci. Il n'est pas possible d'être plus complet en si peu d'espace; chacune de ces petites synthèses est une merveille de concentration claire. L'effort pourtant n'y apparaît point, et se dissimule sous un style aisé et toujours littéraire.

Souhaitons à nos collèges beaucoup de manuels semblables à celui-ci. Je n'en connais aucun qui doive plus sûrement développer chez les élèves l'habitude de la réflexion, le sens vivant des choses littéraires, et les affranchir enfin de ce « psittacisme » dénoncé naguère par M. Fonsegrive (1). A. DESFARGES.

(1) Voir la *Quinzaine* du 15 nov. 1897, article sur l'*Education verbale*.

Digitized by Google

**Les formes typiques de liaison et d'argumentation dans l'éloquence latine,** par J. KREKELBERG et E. REMY. 1896. 1 vol. in-12 de 155 pp. Namur, Ad. Wesmael-Charlier.

Nous sommes heureux de recommander aux maîtres de l'enseignement secondaire classique cet ouvrage, écrit sans prétention mais vraiment fouillé, et auquel nous ne connaissons pas d'analogue en France. Il peut être très utile pour former les élèves à la composition latine. Il est vrai que cette composition est bien délaissée aujourd'hui. Du moins ce livre aura un autre avantage, celui de perfectionner les élèves dans l'art de la version, en leur faisant comprendre d'une manière plus complète et plus exacte la pensée des auteurs. Comme le disent fort bien les deux sympathiques professeurs, « la langue française ne marque le lien logique des pensées que là où la clarté l'y oblige absolument ; partout ailleurs elle abandonne au lecteur le soin et le plaisir de le découvrir. Il en est tout autrement du latin... qui possède un appareil de particules à l'aide desquelles il marque dans le discours l'importance relative des idées et le lien logique qui les unit entre elles. Le discours latin est un corps dont les membres sont fortement noués entre eux par des articulations visibles : aux membres puissants des liens forts, aux moindres des ligaments moins sensibles... »

Il est dès lors facile de voir tout l'intérêt que peut présenter cette étude pour ceux qui veulent sérieusement connaître les orateurs latins. Elle est basée sur les discours de Cicéron, qui font partie du programme classique adopté par la Belgique. Elle est suffisamment complète, en ce sens que rien d'important ne paraît y être omis. L'heureuse disposition du texte et la table qui termine cet ouvrage en rendent la lecture plus fructueuse et plus facile. A. L.

Digitized by Google

# CHRONIQUE

## ACTES RÉCENTS DU SAINT SIÈGE

I. Saint Pascal Baylon, patron des congrès et des œuvres eucharistiques. — II. Les acquéreurs des biens des religieux vendus par le fisc sont excommuniés. — III. Les indults accordés aux Ordinaires passent à leurs successeurs. — IV. Le culte de saint Joseph. — V. Le baptême des enfants non adultes. — VI. Les confessions et les communions des religieuses. — VII. Indulgences pour le premier vendredi du mois. — VIII. Actes concernant les causes françaises de béatification et de canonisation, pendant l'année 1897.

I. A la suite du congrès eucharistique de Paray-le-Monial, Sa Sainteté Léon XIII a écrit une lettre encyclique sur les œuvres et les congrès eucharistiques. Nous en détachons le passage où le souverain Pontife déclare et constitue saint Pascal Baylon de l'ordre des Frères mineurs, patron particulier des congrès eucharistiques et de toutes les associations qui ont pour but la sainte Eucharistie.

« Après avoir souvent loué les congrès et les associations eucharistiques, et mû par l'espoir de les voir produire des fruits plus abondants, Nous jugeons maintenant utile de leur assigner un patron céleste choisi entre les saints qui brûlèrent d'un plus ardent amour envers le très saint sacrement de l'Eucharistie.

« Or, parmi ceux dont la piété à l'égard de ce sublime mystère de la foi a paru se manifester avec la ferveur la plus ardente, Pascal Baylon tient le plus beau rang. Doué naturellement d'un goût très vif pour les choses célestes, après avoir saintement passé sa jeunesse dans la garde de son troupeau, il embrassa une vie plus sévère dans l'ordre des Frères mineurs de la stricte obser-

Digitized by Google

vance, et mérita, par ses méditations sur le festin eucharistique, d'acquérir la science relative à ce dernier, au point que cet homme, dépourvu de notions et d'aptitudes littéraires, devint capable de donner des réponses sur les matières de foi les plus difficiles et d'écrire même des livres pieux. Publiquement, ouvertement, il professa au milieu des hérétiques la vérité de l'Eucharistie, ce qui lui attira de graves épreuves. Emule du martyr Tarcisius, il fut menacé plusiers fois de la mort qui avait été le partage de ce dernier. Enfin, l'affectueuse ardeur de sa piété parut se prolonger au delà de sa vie mortelle. On dit en effet que, pendant son service funèbre, étendu sur sa civière, Pascal Baylon, au moment des deux élévations, ouvrit deux fois les yeux.

« Nous croyons donc que les associations catholiques dont Nous parlons ne sauraient être confiées à un meilleur patronage. C'est pourquoi, de même que Nous recommandons, assez naturellement, la jeunesse studieuse à saint Thomas d'Aquin, les associations charitables à saint Vincent de Paul, les malades, ainsi que ceux qui s'attachent à les soulager, à saint Camille de Lellis et à saint Jean de Dieu ; de même, espérant que Notre décision tournera à l'intérêt et au bien de la chrétienté, Nous déclarons et Nous constituons, de Notre autorité suprême, et par la vertu des présentes lettres, saint Pascal Baylon comme patron particulier des congrès eucharistiques et de toutes les associations qui ont pour objet la divine Eucharistie, tant de celles qui ont été constituées jusqu'à ce jour que de celles qui le seront dans l'avenir. »

II. Le vicaire général d'un évêque de France a demandé au Saint-Siège si les acquéreurs des biens des religieux que le fisc fait vendre, parce que ceux-ci refusent de payer la taxe dite d'*abonnement*, si ces acquéreurs sont frappés d'une excommunication réservée au souverain Pontife.

La Sacrée Pénitencerie a répondu, le 21 mai 1897 : « Les acquéreurs dont il s'agit tombent sous une excommunication simplement réservée au souverain Pontife, en vertu du chapitre XI de la XXII^e^ session, *de Reform.*, du concile de Trente. »

Nous ferons remarquer qu'il s'agit ici d'acquéreurs achetant pour leur propre compte, et non de ceux qui ne se proposent que de conserver ces biens aux communautés spoliées.

III. Un décret du Saint-Office, du 24 novembre 1897, ap-

Digitized by Google

prouvé par le souverain Pontife le 26 novembre, règle un point important pour l'administration des diocèses. Autrefois, à la mort de l'évêque, tous les indults qu'il avait obtenus cessaient par le fait même, et il fallait en demander de nouveaux pour les vicaires capitulaires ; et enfin, le nouvel évêque devait les redemander encore, et ne pouvait se servir de ceux accordés aux vicaires capitulaires.

Deja, par le décret du 20 février 1888, le Saint-Siège avait fait exception pour les indults concernant les causes matrimoniales. Aujourd'hui la concession est étendue *à toutes les facultés spéciales habituellement accordées par le souverain Pontife aux évêques et autres ordinaires.* Ces facultés passent donc de l'évêque défunt aux vicaires capitulaires, et de ceux-ci au nouvel évêque, jusqu'à ce que le temps de la concession soit écoulé.

IV. On nous a demandé si on pouvait honorer saint Joseph sous le titre d'Ami du Sacré-Cœur.

Un décret du Saint-Office, du 4 mai 1892, proscrit ce titre. On peut néanmoins invoquer le saint patriarche sous le nom de Modèle et de Patron des amis du Sacré-Cœur.

Un autre décret interdit de représenter le cœur de saint Joseph dans ses images et statues.

V. Les *Analecta ecclesiastica* viennent de publier (décembre 1897, p. 482) une réponse adressée par le Saint-Office, le 10 mai 1879, au cardinal Guibert, archevêque de Paris.

Le cardinal avait demandé si on pouvait baptiser, avec les cérémonies marquées pour le baptême des petits enfants, les enfants reçus dans les écoles catholiques et que l'on baptise avant la première communion.

Le saint-office a répondu : *affirmativement,* et les réponses prescrites doivent être faites en même temps par les enfants à baptiser et par leurs parrains.

Les *Analecta*, ainsi que l'*Ordo* de Paris, interprètent cette décision en ce sens que la forme prescrite pour les enfants peut être employée pour tous ceux qui ne sont pas adultes, c'est-à-dire, qui n'ont pas encore quatorze ans.

VI. — La Sacrée Congrégation des Evêques et réguliers a donné deux réponses importantes au sujet des communautés religieuses.

Digitized by Google

La règle de Benoît XIV, ordonnant qu'il n'y ait qu'un confesseur pour chaque communauté de religieuses, reste dans toute sa vigueur. Les religieuses ne peuvent, par exception, s'adresser à un confesseur extraordinaire que dans le cas d'une vraie et absolue nécessité de conscience. En dehors de ce cas, les confesseurs extraordinaires doivent refuser leur ministère, et l'évêque doit rappeler les prescriptions du droit. (1er fév. 1892).

Dans beaucoup de communautés, le règlement assigne certains jours de communion générale. Mais les religieux et les religieuses peuvent communier plus souvent, au jugement du confesseur, sans qu'il y ait besoin du consentement du supérieur ou de la supérieure. Cette détermination doit s'entendre dans ce sens que tous doivent s'efforcer de vivre de telle manière qu'ils puissent communier au moins les jours indiqués, à moins que quelque obstacle raisonnable ne s'y oppose. (4 août 1888.)

VII. — Le souverain Pontife vient d'accorder à tous les fidèles l'indulgence plénière déjà concédée le premier vendredi de chaque mois, aux membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus. Les conditions requises sont : la confession, la communion, une courte méditation sur la bonté infinie du Sacré-Cœur de Jésus, et les prières habituelles aux intentions de N. S. Père le Pape. Les autres vendredis du mois, est accordée une indulgence de sept ans et de sept quarantaines. (Le 7 septembre 1897.)

VIII. — Parmi les actes de la S. C. des Rites, pendant l'année 1897, nous rappelons ceux qui concernent les causes françaises de béatification et de canonisation.

5 janvier 1897. Validité du procès apostolique instruit à Marseille *de famâ in genere* de la vén. Mère Anne-Madeleine *Rémuzat*, visitandine. — Procès *de non cultu* de la vén. Louise *de Marillac*, veuve Legras, co-fondatrice des Filles de la Charité, (dioc. de Paris).

6 janvier. Promulgation du décret relatif aux miracles, en la cause du B. *Pierre Fourier* de Mattaincourt. — 19 janvier. Question *de tuto*, pour la canonisation du même bienheureux. — 14 février. Promulgation du même décret.

9 mars. Validité du procès apostolique, instruit à Marseille, sur la *famâ in genere* du vén. *J.-B. Gault*, évêque de Marseille.

Digitized by Google

— Validité des procès ordinaire et apostolique, instruits par la Curie ecclésiastique d'Autun, sur les vertus et miracles du vén. P. *Claude de la Colombière,* prêtre profès de la Compagnie de Jésus. — Validité des procès ordinaire et apostolique, instruits par la Curie ecclésiastique de Langres, en la cause de la béatification du Fr. *Honoré de Paris*, prêtre profès capucin.

6 avril. Introduction de la cause du serv. de Dieu Michel *Le Nobletz*, prêtre missionnaire du diocèse de Quimper.

27 mai. Canonisation solennelle, à Saint-Pierre de *Pierre Fourier*, prêtre, chanoine régulier du Saint-Sauveur, fondateur de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame.

22 juin. Validité des procès apostoliques, instruits à Nice et à Belley, sur deux miracles attribués à l'intervention du B. *Pierre-Louis-Marie Chanel*, martyr, prêtre mariste, provicaire apostolique de l'Océanie occidentale. — Validité du procès ordinaire instruit par la Curie ecclésiastique de Lyon, *de non cultu*, en la cause du vén. *Marcellin Champagnat*, prêtre mariste, fondateur des Petits Frères de Marie.

20 juillet. Séance antépréparatoire pour l'examen de trois miracles proposés pour la cause de canonisation du B. *Jean-Baptiste de la Salle*, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes.

27 juillet. Introduction des causes de béatification de la serv. de Dieu *Marie-Françoise de Sales-Chappuis*, supérieure du monastère de la Visitation de Troyes, et de la sœur *Marie-Madeleine*, dans le siècle *Julie Postel*, fondatrice et première supérieure générale de l'Institut des Sœurs des Ecoles chrétiennes de la Miséricorde. — Révision des écrits du serv. de Dieu *Michel Garicoïtz*, prêtre, fondateur de la congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus de Bétharram, et de la serv. de Dieu *Philippine Duchesne*, de la société des Sœurs du Sacré-Cœur-de-Jésus.

7 décembre. Introduction de la cause de la serv. de Dieu *Marie-Euphrasie Pelletier*, fondatrice des Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers.

C. Chambost.

*Propriétaire-Gérant :* P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

LE

# BIENHEUREUX INNOCENT V

## A LYON

Le pape Innocent V, que l'histoire a glorifié sous le nom de Pierre de Tarentaise, jouit dans l'Eglise d'une réputation de sainteté bien méritée. Plusieurs martyrologes, et notamment celui qui est en usage depuis des siècles dans l'ordre des Frères Prêcheurs, le mentionnent sur la liste des bienheureux, rendant témoignage à ses vertus et lui attribuant l'accomplissement de nombreux miracles de son vivant et après sa mort. Les hagiographes de toute langue et de tout pays chrétien racontent sa vie très sainte et n'hésitent pas à lui décerner les éloges et les titres que la vénération des fidèles accorde aux serviteurs de Dieu avec les manifestations d'un culte public. La pieuse créance est attestée aussi par les monuments de sculpture et de peinture placés de temps immémorial dans les édifices sacrés : le pontife y est représenté, la tête nimbée de l'auréole ou environnée de rayons lumineux, comme on le voit, par exemple, à la Primatiale de Lyon, sur le tableau exposé contre l'une des colonnes dans la chapelle de la Sainte-Vierge, et, à l'entrée de notre église conventuelle des Brotteaux, sur le premier vitrail de la nef latérale (1). Il

(1) Le tableau de la Primatiale est une copie de la célèbre fresque



Digitized by Google

n'est pas douteux que le Saint-Siège, intéressé lui-même à reconnaître et à perpétuer l'honneur de ses pontifes, ne rende bientôt un décret solennel autorisant l'insertion au bréviaire et au missel d'un office qui consacrera définitivement le culte du bienheureux Innocent V et en augmentera l'éclat.

Informé des démarches tentées à cet effet depuis un demi-siècle et des phases du procès de béatification qui se poursuit devant la sacrée Congrégation des Rites avec la certitude d'une heureuse et très prochaine issue, j'ai cru pouvoir vous annoncer cette nouvelle par anticipation (1), et faire en même temps œuvre opportune, utile et — aucun de mes sympathiques auditeurs ne le contestera — agréable à tous les cœurs lyonnais, si je prenais pour sujet de ma conférence les souvenirs qui rattachent Pierre de Tarentaise, archevêque du premier siège des Gaules, aux gloires de notre Eglise et de notre cité.

Par ses origines civiles et religieuses, l'illustre pontife appartient à notre région. Les deux diocèses d'Aoste et de Tarentaise revendiquent l'honneur de posséder le lieu de

peinte au xv[e] siècle par le bienheureux Fra Angelico de Fiesole dans la salle capitulaire du couvent de Saint-Marc, à Florence. Le bienheureux Innocent V est représenté en costume de dominicain, la tête ceinte de la tiare pontificale et environnée de rayons ; d'une main, il porte les clefs de saint Pierre ; de l'autre, il donne la bénédiction. En 1894, le révérendissime Père fr. André Frühwirth, maître général des Frères Prêcheurs, offrit ce tableau à S. G. Mgr Coullié, successeur de Pierre de Tarentaise sur le siège archiépiscopal de Lyon, et aujourd'hui cardinal de la sainte Eglise romaine, qui en ordonna canoniquement l'exposition après un vote unanime émis par le vénérable chapitre de Saint-Jean.

Le vitrail de notre église des Brotteaux a été dessiné par le R. P. fr. Antonin Danzas, l'un des fondateurs du couvent actuel. Les papes que l'ordre de Saint-Dominique a donnés à l'Eglise y sont figurés : trois d'entre eux, saint Pie V, le bienheureux Innocent V et le bienheureux Benoît XI, occupent la partie principale de ce vitrail ; leur tête est nimbée de l'auréole, pleine ou seulement linéaire, suivant le degré d'honneur qui est dû à la canonisation solennelle ou à la simple béatification.

(1) Depuis lors, en effet, les cardinaux ont été appelés le 8 mars dernier à donner leur vote sur la question que le souverain Pontife a coutume de soumettre à leurs délibérations avant de procéder au décret définitif.

Digitized by Google

sa naissance. Qu'il soit né de la famille des Cours (*de Curiis*) dans son antique castel de la Salle, non loin des glaciers du mont Blanc, comme le veut la tradition valdotaine recueillie et défendue avec beaucoup de talent par plusieurs érudits de cette contrée (1), ou plutôt qu'il ait vu le jour à Moutiers, de parents qui habitaient la ville même de Tarentaise et qui possédaient des propriétés féodales et une espèce de château fort à Champagny, comme l'affirment aujourd'hui encore avec non moins de conviction des écrivains très autorisés (2), c'est une question que je n'entreprendrai pas de discuter, n'ayant pas de nouvelles pièces à produire aux débats. Au XIII^e^ siècle, la Savoie — aussi bien que le Dauphiné et la Provence — comptait parmi les territoires du royaume de Bourgogne. Voilà pourquoi les documents contemporains qui parlent de Pierre de Tarentaise le disent bourguignon, en souvenir de sa province natale.

Un autre titre le rattache à l'Eglise de Savoie : il fut, dès son bas âge, pourvu d'un canonicat dans la cathédrale de Tarentaise. C'était, en effet, un usage fort répandu chez les membres de la noblesse, de confier l'éducation de leurs fils aux prélats ecclésiastiques de leur parenté ou aux monastères du voisinage. Entre beaucoup d'exemples du même genre, il suffit de rappeler le fait bien connu de saint Thomas d'Aquin, remis à cinq ans par sa famille aux soins des moines du mont Cassin, dont l'abbé était un de ses oncles. Il n'en fut pas autrement pour notre jeune Pierre : vers l'année 1230, c'est-à-dire environ cinq ans après sa naissance, nous le trouvons près d'un chanoine, son oncle, qui s'était chargé de sa première éducation. Celui-ci, par droit de patronage sans doute, lui obtint bientôt ou lui transmit une prébende canoniale, qui confé-

(1) On peut consulter, entre autres, les dissertations publiées sur ce sujet à Aoste en 1872 et en 1883 par MM. les chanoines Laurent et Béthaz.

(2) A l'appui de cette opinion, on cite surtout l'autorité d'Echard : *Scriptores ord. Præd.* I. 350. — En 1881, Mgr Turinaz, alors évêque de Tarentaise, et, en 1890 et 1892, M. l'abbé Borrel, ont chaleureusement plaidé cette cause et soutenu leurs revendications devant les congrès des sociétés savantes de la Savoie.

Digitized by Google

rait à son neveu, selon la formule de l'époque (1), le nom, le titre et les réalités (à savoir les rentes) de l'office, sans l'obliger toutefois à en remplir les fonctions, tandis qu'il s'appliquerait à l'acquisition des sciences et fréquenterait les cours des Universités. Ainsi les chapitres, dotés de riches bénéfices, se montraient justement soucieux de contribuer à la haute culture intellectuelle de leurs membres. Grâce aux émoluments de son canonicat, Pierre de Tarentaise fut donc envoyé à Paris de très bonne heure pour y commencer ses études à la Faculté des Arts, d'où il passerait ensuite à la Faculté de Théologie.

Noble de race, doué des avantages extérieurs et de la beauté du corps autant que des qualités les plus précieuses de l'esprit, il faisait naturellement grande figure dans le monde et parmi la gent écolière. Mais, prévenu dès le berceau par les bénédictions de Dieu et formé à la piété par les exemples domestiques, il ne laissait point son cœur s'éprendre aux vanités du siècle. Aussi ne fut-il point sourd aux appels de la grâce, lorsque le bienheureux Jourdain de Saxe, second maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs et successeur immédiat de saint Dominique, vint une dernière fois à Paris en 1234 susciter, avec le succès prodigieux que l'on sait, la sève de la vie religieuse. On vit alors à diverses reprises une foule — maîtres et disciples de l'Université, hommes dans toute la maturité du talent, de la science et de la vertu, adolescents au seuil de la carrière, enfants même, fleurs à peine écloses — remplir le cloître de Saint-Jacques, se jeter aux genoux du *très doux Père*, dont la parole puissante les avait captivés, et lui demander les livrées monastiques comme un gage de la miséricordieuse bonté du Seigneur. En ces jours, au dire d'un chroniqueur (fr. Thomas de Cantimpré), le couvent ressemblait à une ruche d'abeilles, tant étaient grandes la multitude et l'ardeur de ceux qui s'empressaient

(1) Les registres des Universités de Bologne, de Padoue et de Paris mentionnent ainsi ces jeunes chanoines parmi leurs écoliers : *canonici nomine, titulo et re, absque tamen officii munere, ad sacras disciplinas addiscendas.*

Digitized by Google

à recueillir le miel de la parole évangélique et à construire de nouvelles alvéoles.

Au nombre des plus jeunes recrues que le bienheureux Jourdain eut la joie d'agréger à la famille dominicaine quelques jours avant l'ouverture du chapitre général qui se tenait aux fêtes de la Pentecôte, il faut compter Pierre de Tarentaise. Bien qu'il n'eût pas encore dix ans, il rechercha les entretiens du saint Maître et goûta si fort ses leçons qu'il n'hésita pas à se donner tout entier. En compagnie de soixante autres jeunes enfants, il reçut l'habit des Frères Prêcheurs et entra au noviciat de l'Ordre dans le grand couvent parisien, où devait s'accomplir sa formation intellectuelle et morale. Toutefois, ses attaches originelles avec la nation de Bourgogne (comme on disait alors) ne furent ni oubliées, ni rompues. Le novice, admis au collège de Saint-Jacques, au sein duquel il allait passer la majeure partie de son existence, garda — suivant les règles en vigueur — son affiliation au couvent de Lyon (1). A ce titre, fr. Pierre de Tarentaise appartient sans conteste à la communauté qui fleurissait dans la presqu'île, sur le terrain traversé actuellement par la place des Jacobins, la rue Confort et la rue Saint-Dominique. La maison dont il est fils veille de loin sur le jeune religieux, s'informe de ses progrès dans la vertu, applaudit à ses succès d'étudiant, se montre heureuse et fière de fournir à l'Ordre un sujet apte

(1) Echard : *Scriptores, Ord. Praed.* II, 350. — Le souvenir en a été soigneusement conservé dans la communauté par un tableau, qui ornait encore, vers la fin du XVIIIe siècle, le réfectoire particulier des religieux dispensés de l'abstinence. Le P. Ramette, procureur du couvent à cette époque, nous en a transmis une description assez peu littéraire, mais pittoresque et exacte. On y voyait, dit-il, « une figure de saint Dominique, qui étoit au pied d'un palmier, ayant les yeux et les bras élevés en haut, et du tronc de cet arbre sortoient plusieurs branches ou tiges sur chacune desquelles se trouvoit une fleur faite en couronne, et sur ces fleurs étoient placés les portraits à demie hauteur des plus illustres religieux de notre maison de Lyon, comme Innocent V, Hugues de Saint-Cher, Guillaume Perault, Humbert le Dauphin, Humbert de Romans et autres personnages distingués, dont les tiges sur lesquelles ils se reposoient étoient plus ou moins étendues selon qu'ils avoient été plus ou moins élevés en dignité. » *Archives du Rhône, fonds des Jacobins. Inventaire,* IV, 34.

Digitized by Google

à remplir les plus hautes fonctions du professorat et du gouvernement. Telles furent, en effet, durant près de quarante années, les relations du couvent de Lyon (1) avec le noble adolescent, originaire de sa *diète* ou circonscription territoriale, et destiné par la Providence à être un jour archevêque, primat des Gaules, cardinal et souverain pontife.

Quel que soit l'intérêt d'une excursion à travers les documents contemporains pour y recueillir les détails de la vie et des œuvres du frère Pierre de Tarentaise pendant la longue période qui s'écoula depuis son assignation à Paris jusqu'à sa nomination au siège de saint Irénée, je ne veux point m'y attarder. Il suffit à mon but de rappeler qu'il fut tour à tour novice fervent et d'une régularité parfaite, étudiant d'élite et disciple des maîtres les plus illustres de l'Université, professeur distingué par l'éclat de son talent à côté de saint Thomas d'Aquin, de saint Bonaventure, et de plusieurs autres qui l'honorèrent de leur amitié, enfin chargé par deux fois du gouvernement de sa province, appelé même, durant son premier provincialat, à remplir les fonctions intérimaires de vicaire de l'Ordre, et à présider en cette qualité le chapitre général de 1264, où le bienheureux Jean de Verceil fut élu sixième successeur de saint Dominique. Signalons aussi en passant les principaux ouvrages dus à sa plume infatigable : commentaires sur les quatre livres des sentences de Pierre Lombard, petits traités de philosophie et de théologie sur diverses questions disputées dans l'Ecole, postilles très appréciées sur l'Evangile de saint Luc et les épîtres de saint Paul, abrégé des

(1) On trouve aussi, dans les archives, quelques traces de sa venue au couvent de Lyon et du séjour qu'il y fit à diverses reprises pendant cette période. Ainsi, en 1254, le bienheureux Hugues de Saint-Cher, cardinal dominicain, qui avait été chargé par le pape Innocent IV de promouvoir le rétablissement de la discipline monastique au monastère d'Ainay, délègue à son tour, du consentement de l'abbé, le prieur du couvent des Frères Prêcheurs de Lyon et le frère Pierre de Tarentaise, pour rédiger en son nom les ordonnances nécessaires à l'exécution de cette œuvre de réforme. — Cf. Guigue : *Grand Cartulaire de l'Abbaye d'Ainay*, I, n° 27.

Digitized by Google

Décrétales et répertoire canonique pour aider la mémoire des prélats dans l'application des lois de l'Eglise, alphabet à l'art de prêcher composé à la demande des écoliers de Paris; ces volumineux manuscrits, fruits de son enseignement public, se multipliaient entre les mains des savants, et les libraires de l'Université les tenaient à la disposition des élèves studieux, moyennant un prix de location réglementairement taxé par le Recteur à quelques deniers (1).

Après avoir ainsi donné la preuve de sa supériorité intellectuelle, frère Pierre de Tarentaise fut appelé à manifester les hautes qualités de son esprit et de son cœur dans l'ordre pratique et si délicat du gouvernement des hommes. Il possédait excellemment la doctrine, les principes spéculatifs et les règles morales qui président à la direction des choses humaines. Sa vertu personnelle n'était pas moins certaine, et malgré le soin avec lequel son humilité cherchait à dérober aux regards de la foule les secrets de son âme, on devinait que, chez lui, une sainteté peu commune était la compagne du savoir et d'un talent parvenu à la plénitude. Aurait-il, à un pareil degré, dans le maniement des affaires, la clairvoyance et la perspicacité qui saisissent exactement jusqu'aux moindres détails, le sens droit qui apprécie chaque chose à sa juste valeur, le jugement plein de souplesse qui sait dénouer les difficultés concrètes et rattacher les moyens au but à atteindre, la volonté dominatrice qui se ménage des auxiliaires pour l'exécution de ses desseins, bref l'ensemble des qualités sans lesquelles la prudence du supérieur reste en défaut? Les événements se chargèrent de le démontrer, d'abord dans la sphère plus restreinte de la vie régulière d'une province dominicaine, et bientôt sur un vaste champ d'action, à Lyon et à Rome. De l'avis unanime des contemporains, le bienheureux Innocent V a été un grand homme de gouvernement, alliant à la hauteur des vues et à la généreuse initiative des décisions une connaissance très nette des hommes et des choses, une dextérité remarquable au

(1) Cf. DENIFLE O. P., *Chartul. Univers. Paris.*, part. I, p. 646.

Digitized by Google

milieu des difficultés, et vis-à-vis de ses inférieurs une suavité sans égale, qui a donné à son administration le cachet distinctif de la vertu de douceur.

Au mois d'avril 1272, un courrier de la chancellerie romaine, parti de Viterbe, arrivait à Paris et déposait entre les mains du Provincial des frères prêcheurs un pli scellé aux armes pontificales. Frère Pierre de Tarentaise ouvre avec respect le message que lui envoie le seigneur Pape. Il se souvient que Théobald Visconti, jadis chanoine de la primatiale de Lyon, et maintenant vicaire de Jésus-Christ sous le nom de Grégoire X, comptait, peu d'années auparavant, parmi les disciples et les admirateurs qui se pressaient autour de sa chaire professorale, et il suppose que le Pasteur suprême fait appel à ses lumières pour l'éclaircissement d'une doctrine théologique ou la solution d'une question épineuse. Mais quelle n'est pas sa surprise à la lecture des lettres apostoliques ! Il a peine à maîtriser son émotion : car, dès la première ligne, il apprend l'honneur inattendu que l'estime du chef de l'Eglise veut faire à son humble personne, et le fardeau, redoutable aux anges eux-mêmes, qui s'impose à son obéissance et à son dévouement. Le document mérite d'être cité en son entier. Le voici, tel qu'il nous a été conservé par sa publication dans les *Annales ecclésiastiques* de Raynaldi (1) :

« Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à notre fils bien-aimé, frère Pierre, élu au siège de Lyon, salut et bénédiction apostolique.

« Nous avons conçu à votre sujet, cher fils, depuis longtemps déjà, et d'après des signes manifestes, la pensée que vous êtes un homme de vertu, et que Dieu, dont tous les dons sont excellents, a réuni en votre personne un grand nombre de qualités qui vous rendent agréable devant lui, et plein de grâce aux yeux des hommes. Aussi, profitons-nous d'une occasion que la Providence nous a ménagée de mettre au jour nos sentiments envers vous. Afin que les talents qui vous ont été confiés ne demeurent pas pour

(1) *Ad annum* 1272, n. 67.

Digitized by Google

ainsi dire enfouis sous l'humilité de votre état, mais que, semblable au serviteur fidèle et prudent de l'Evangile, vous puissiez les multiplier et les présenter avec leurs intérêts au divin Créancier, nous avons jugé à propos de vous placer dans une situation plus éminente : vous y serez comme un flambeau allumé et posé sur le chandelier, et, par les exemples de vos actions vertueuses, autant que par le ministère d'une louable doctrine, vous fournirez la lumière de vie à ceux qui entrent dans la maison du Seigneur.

« Pour ce motif, et du conseil de nos Frères, le siège de l'Eglise de Lyon étant alors vacant, nous vous y avons élevé en qualité d'archevêque et de pasteur. Si le fardeau dont nous vous chargeons impose à la nature un lourd et pénible labeur, souvenez-vous qu'il offre à votre âme l'espérance d'une rémunération plus fructueuse. Ne vous laissez donc point effrayer à la vue de ce laborieux combat ; mais réjouissez-vous plutôt de la grandeur des récompenses à conquérir. Vous savez d'ailleurs par expérience combien est léger le fardeau du Seigneur, et combien est suave ce joug que vous avez eu le bonheur de porter dès votre plus tendre jeunesse. Puisque la récompense est due au travail, mettez-vous à l'œuvre avec une diligente sollicitude, pour que vous puissiez, à l'exemple de l'apôtre saint Paul, vous glorifier d'avoir pu travailler plus que les autres dans la mesure qui vous est accordée par la grâce d'en haut. Nous vous engageons donc, pour la rémission de vos péchés, à répondre, sans y contredire d'aucune façon, à la vocation du Seigneur. Si vous méprisiez cet appel, vous pourriez provoquer sa colère contre vous. Donnez-y, au contraire, votre prompt consentement, et rendez-vous bientôt à cette Eglise de Lyon, pour en prendre le gouvernement, assuré que vous êtes du secours du Tout-Puissant et de notre confiance. Appliquez-vous sans hésiter à son administration, tant au spirituel qu'au temporel, pour le salut du peuple qui vous est confié et pour votre propre salut. Sachez-le bien, nous sommes fermement résolu à vous assister avec l'aide de Dieu, vous et votre Eglise, toutes les fois qu'il sera nécessaire. Vous serez pour

Digitized by Google

ainsi dire l'œuvre de nos mains, et c'est d'une volonté très affectueuse que nous vous offrirons le secours de notre droite. »

Devant de pareilles instances, il n'y avait qu'à s'incliner. L'humble religieux courba la tête, se souvenant que l'obéissance est la meilleure sauvegarde contre la séduction des honneurs, et qu'elle est un gage de victoire au milieu des plus difficiles entreprises. Plus que jamais, en effet, les circonstances étaient graves. Pendant vingt-trois ans, le siège primatial des Gaules était demeuré en la possession d'un archevêque, Philippe de Savoie, qui avait fait preuve de mœurs plus militaires que sacerdotales. Le belliqueux prélat, n'ayant pas même reçu les ordres sacrés, ne se préoccupait guère de remplir les devoirs de sa charge : il lui suffisait de porter fièrement son titre et de jouir à sa guise des dignités, revenus et prérogatives qui y étaient attachés. Le jour vint où il fut contraint de se démettre et de renoncer au cumul de ses riches bénéfices. Mais sa retraite n'apporta point la paix à l'Eglise de Lyon, profondément troublée par les maux de toute sorte qu'il avait attirés sur elle, et par les dissensions intestines qui ne pouvaient manquer de se faire jour en pareilles conjonctures. Il aurait fallu pourvoir promptement à la vacance du siège et préparer l'apaisement et les remèdes efficaces par le choix d'un successeur digne autant qu'habile. Malheureusement l'élection canonique n'aboutit pas : l'accord ne se fit sur aucun nom. Le droit du chapitre de Saint-Jean se trouva par suite dévolu au souverain Pontife. Vainement Clément IV s'était empressé de nommer l'archevêque de Lyon. Il avait jeté les yeux sur Gui, évêque d'Auxerre, qui persista, malgré des instances réitérées, dans le refus de quitter son Eglise. Les négociations étaient encore pendantes, lorsque le pape mourut. L'interrègne vit surgir de nouvelles complications, civiles et canoniques. La discorde croissante entre le clergé et les bourgeois de Lyon, les revendications excessives et tracassières de l'autorité, la rébellion et l'émeute, l'assaut donné à la tour du pont de Saône, puis l'attaque à main armée du vieux cloître de Saint-Jean, les violences et le pillage au détriment des chanoines forcés de

Digitized by Google

s'enfuir et de chercher un asile à Saint-Just, l'excommunication des citoyens avec l'interdit décrété contre la ville par les évêques de la province réunis synodalement à Belleville en décembre 1269, l'intervention du roi de France, et la mainmise du bailli de Mâcon sur la juridiction séculière : voilà, dans ses grandes lignes, le sombre tableau de la situation (1).

L'esprit brouillon de certains membres du chapitre primatial suscita bientôt une difficulté d'un autre genre. Ayant appris la mort de Gui, évêque d'Auxerre, ils prétendirent que le défunt avait accepté le siège archiépiscopal de Lyon, qu'il en était devenu le véritable et légitime titulaire, et que, de ce fait, ils rentraient en possession de leur droit de nommer son successeur. Sans tenir compte de la défense que le pape Clément IV leur avait jadis intimée de procéder à une élection formellement réservée au Saint-Siège, les chanoines se réunirent donc et portèrent leurs suffrages sur l'un d'entre eux, Hugues de Poissy, doyen de Beaujeu. L'acte capitulaire était nul de plein droit; mais il aurait pu servir de base à des contestations très vives et à des incidents juridiques, dont la prolongation eût fâcheusement entravé l'exercice du pouvoir pontifical, sinon causé à l'Eglise de Lyon un préjudice, peut-être même une déchéance, irréparables. Hugues de Poissy, animé de meilleures intentions, ne voulut pas endosser une pareille responsabilité. Dès qu'il connut l'élévation de Grégoire X au trône apostolique, il s'empressa de constituer des procureurs en cour romaine, à l'effet de remettre entre les mains du Pape sa renonciation aux droits éventuels que sa conscience ne lui permettait pas d'accepter, et son entier désistement de toute prétention à la dignité pour laquelle il avait été désigné par les chanoines ses collègues.

Sur ces entrefaites, le souverain Pontife écrivait au frère Pierre de Tarentaise la lettre citée tout à l'heure. En même temps, ou à quelques jours d'intervalle (le 10 avril 1272), il dépêchait de Viterbe un courrier porteur d'une bulle adressée aux citoyens et au peuple de Lyon. Dans ce docu-

(1) Cf. *Gallia Christiana*, IV, 148-149.

Digitized by Google

ment précieux pour l'histoire (1), Grégoire X déclare remplir les devoirs d'une paternelle sollicitude, en travaillant à rétablir la concorde parmi ses fils très chers, qui ont besoin d'être avertis, réprimandés et corrigés. Il rappelle les liens particuliers qui l'attachent à leur ville, le long séjour qu'il y a fait, soit pendant le concile de 1245, soit en qualité de chanoine de la Primatiale, et les relations personnelles dont il conserve les meilleurs souvenirs. Il supplie enfin les bourgeois et les habitants de la cité de rentrer en eux-mêmes, de reconnaître leurs torts vis-à-vis du chapitre, et d'accepter sur toutes choses les avis et la médiation de l'archevêque élu qu'il va leur envoyer.

Deux mois plus tard, à Rome (le 6 juin 1272), le Pape promulguait officiellement la nomination du prieur provincial des Frères Prêcheurs de France, dans une bulle dont le texte, conservé aux archives du Vatican, a été naguère publié pour la première fois par les soins d'un jeune et distingué savant de l'école française (2). Le nouveau primat devait bientôt arriver à Lyon pour prendre possession de son siège. Humblement soumis aux ordres souverains du vicaire de Jésus-Christ, il avait sans retard résigné les fonctions qu'il remplissait à Paris auprès des religieux ses frères ; puis, traversant la Bourgogne, il descendit la Saône jusqu'à Mâcon, où il s'arrêta plusieurs jours dans le but de résoudre avec le bailli de cette ville des questions épineuses qui concernaient le gouvernement temporel de Lyon. Ce fut à pied, son bâton de voyageur à la main, et sous les pauvres livrées de Saint-Dominique, qu'il fit son entrée dans les murs de notre cité. Les chanoines et les principaux membres du clergé étaient allés à sa rencontre et formaient autour de sa personne un cortège d'honneur. Tous l'accueillaient avec les sentiments d'estime que lui valait sa brillante réputation de docteur de l'Université de Paris, mais aussi avec les consolants espoirs que faisait

(1) Raynaldi l'a inséré dans ses *Annales ecclésiastiques*, ad annum 1273, n. 24.

(2) Guiraud : *Les Régestes de Grégoire X*, n. 36.

Digitized by Google

naître dans toutes les âmes le renom de sa vertu et des précieuses qualités qui en avaient fait « un homme selon le cœur du Pape, un prélat capable de donner à son Eglise une direction salutaire et de se dévouer complètement aux intérêts spirituels et temporels de ses diocésains ». S'il n'avait pas encore reçu l'onction qui consacre les évêques, c'est que le pasteur suprême s'était réservé la joie de lui imposer les mains et de conférer lui-même la plénitude du sacerdoce à son fils bien-aimé. On le savait à Lyon, et on se plaisait à voir aussi dans cette détermination de Grégoire X un témoignage délicat de ses attentions envers le siège primatial des Gaules.

Sans attendre davantage, maître Pierre de Tarentaise se mit à l'œuvre. Grâce au merveilleux ascendant que donnent à l'autorité une bonté exquise et une douceur pleine de charmes, le bienheureux archevêque parvint, après beaucoup d'efforts et de démarches conciliantes, à rétablir la paix dans les esprits, profondément divisés par trois années de lutte à outrance. Sa médiation fut acceptée par les bourgeois comme par les chapitres de Saint-Jean et de Saint-Just. Au nom et sous les auspices du Pape, il proposa donc et fit agréer par les deux partis les arrangements qui devaient terminer leurs querelles, ensevelir dans l'oubli les injures passées, réparer autant que possible les dommages persistants, et procurer la tranquillité de l'avenir. L'acte solennel de réconciliation fut dressé en présence de deux officiers publics : Bassi, notaire de la Chambre apostolique, transcrivit de sa main l'exemplaire destiné à Rome ; Jean de Filigny, notaire de la ville de Lyon, se chargea des autres copies. J'ignore si l'instrument authentique existe aujourd'hui aux archives de la municipalité ou ailleurs. Quant au décret de Grégoire X, qui sanctionnait les clauses du traité, il n'a jamais vu le jour, bien qu'il ait été préparé et grossoyé dans les bureaux de la chancellerie : il n'avait pas encore été muni du sceau de plomb, lorsque survint la mort du Pape en 1276 (1).

(1) Tous ces détails, aussi bien que le résumé des dispositions

Digitized by Google

Un échange incessant de courriers apprenait au souverain Pontife les phases de la négociation et apportait à l'archevêque les conseils, les encouragements et les félicitations pour l'œuvre de pacification intérieure qui s'accomplissait heureusement, à l'avantage aussi de l'Eglise entière, car elle permettait la réalisation du dessein formé par le bienheureux Grégoire X de réunir à Lyon un concile œcuménique. Le Pape n'avait pas encore déclaré publiquement ses intentions, mais il en avait, par une voie sûre, confié le secret au primat des Gaules, avec la mission de prendre les dispositions convenables à l'organisation de la future assemblée. Avant tout autre préparatif, il fallait effacer jusqu'aux dernières traces des conflits, qui auraient nui à la tranquillité de la ville et troublé les délibérations conciliaires. Au bout de trois mois environ, l'entreprise était menée à bonne fin. Cependant il restait encore quelques nuages à l'horizon politique. Des terres féodales, situées deçà la Saône, et appartenant à l'archevêque, relevaient — paraît-il — de la suzeraineté du roi de France. Pierre de Tarentaise en prit l'administration sans avoir au préalable rempli la formalité de l'hommage-lige. Lorsqu'il voulut ensuite prêter serment de fidélité au monarque français, Philippe III le Hardi, il dut répondre aux plaintes assez vives des officiers royaux, qui réclamaient contre un procédé qualifié par eux d'illicite. Il se justifia en produisant des témoins, qui prouvèrent que ses prédécesseurs avaient agi de même. Sa bonne foi était par là hors de cause. Mais, comme il résultait également des dépositions entendues

arrêtées d'un commun accord, se trouvent consignés dans une bulle de Nicolas III, enregistrée au Vatican (*Regest. Vatic.*, tom. XXXIX; Nicol. P. III Bullar. ann. I ad III, fol. 173, n. 120), et expédiée au prieur de Saint-Pierre de Mâcon et aux doyens des églises de Besançon et de Langres, auxquels le souverain Pontife donne commission exécutive pour l'accomplissement de certaines formalités canoniques. Cette pièce, si intéressante pour l'histoire de Lyon, a été publiée pour la première fois en 1896, dans la *Vie du bienheureux Innocent V*, par un religieux dominicain. — Je suis heureux de remercier ici l'auteur, aux recherches consciencieuses duquel je dois de précieux renseignements.

Digitized by Google

que les droits respectifs du souverain et de l'archevêque n'étaient pas « pleinement liquides », des réserves expresses furent faites de part et d'autre pour les sauvegarder de toute éventualité. Dans une lettre datée du « vendredi après la fête de l'apôtre saint André » (décembre 1272), le primat fit savoir à son peuple l'issue d'un démêlé dans lequel il s'était montré justement soucieux de l'indépendance et de l'honneur de sa charge.

Une affaire de même nature, mais beaucoup plus délicate, lui tenait particulièrement à cœur depuis que les intérêts de Lyon lui étaient confiés. Il s'agissait de revendiquer le retour et l'usage des droits souverains que le malheur des temps avait donné occasion de mettre sous la sauvegarde du roi de France. La ville était livrée à l'anarchie et exposée aux convoitises des comtes de Bresse et de Savoie, ses puissants voisins, lorsque Philippe III le Hardi la traversa en revenant de la croisade après la mort de son père, saint Louis. Il était urgent de la soustraire aux dangers qui provenaient d'un pareil état de choses. De là, déclaration par le monarque d'une sorte de protectorat, qui se traduisit en fait par la saisie de la juridiction séculière et la remise de la justice entre les mains du bailli de Mâcon. Sous le couvert d'un bienfait, la protection devenait onéreuse et pouvait aisément se transformer en annexion pure et simple au royaume. Fallait-il renoncer ainsi aux vieilles franchises et se prêter à des projets envahisseurs? Pierre de Tarentaise estima que son devoir patriotique était de dénouer les liens d'une dépendance subie plutôt qu'acceptée par ses concitoyens. Saintement jaloux aussi de transmettre à ses successeurs l'intégrité de leurs droits et le libre exercice de l'autorité dans leur propre domaine, il s'était empressé — on la vu, lors de son passage à Mâcon — d'entamer des négociations à ce sujet. En habile diplomate, l'archevêque sut ménager la susceptibilité du pouvoir royal, et, sans méconnaitre les bonnes intentions et les services rendus, faire appel aux sentiments de justice et de piété que le fils de saint Louis devait considérer comme la meilleure part de son héritage. Le succès couronna enfin ses efforts. Le

Digitized by Google

quatorzième jour des calendes de mars (1), c'est-à-dire vers la mi-février 1273, deux envoyés du roi de France vinrent annoncer officiellement au prélat que leur seigneur, faisant droit à ses réclamations, levait la saisie mise sur les tribunaux et lui restituait l'usage sans entraves de la juridiction séculière. Ordre souverain était transmis en même temps au bailli de Mâcon d'avoir, dans le délai d'un mois, à retirer de la cité lyonnaise les gens du roi, tels que le juge, le viguier et autres chargés de rendre la justice en son nom. On lui enjoignait aussi de remettre incontinent au chapitre primatial la possession de tous ses droits, tant à Lyon qu'au dehors de la ville.

Dès que le pape Grégoire X fut informé de ces heureuses nouvelles, il n'hésita plus à promulguer le lieu du futur concile. Le quatrième jour (2) après Pâques (le 12 avril 1273), il notifia au Consistoire des cardinaux que le synode œcuménique s'ouvrirait à Lyon aux premiers jours de mai de l'année suivante. La bulle d'indiction, signée le lendemain, fut aussitôt expédiée dans toutes les directions. Ce fut un sujet d'étonnement, voire de timides appréhensions ou même de jalousie, lorsqu'on apprit la préférence accordée par le chef de l'Eglise à une ville naguère bouleversée par la discorde et les turbulences. Par contre, la joie des Lyonnais était profonde. Reconnaissants à leur archevêque d'avoir ramené parmi eux la paix et l'union des cœurs, ils se plaisaient à considérer une telle marque de confiance et d'honneur comme un nouveau bienfait de sa douce et paternelle influence. Aussi se montrèrent-ils empressés à le seconder de tout leur pouvoir dans les préparatifs nécessaires à l'installation et à la sécurité de l'auguste assemblée.

(1) *Gallia Christiana*, IV, 149-150.

(2) En 1273, Pâques était le 9 avril. C'est donc par une distraction évidente que l'auteur dominicain de la *Vie du Bienheureux Innocent V* (p. 94) assigne au Consistoire la date du quatrième dimanche après Pâques. Le 12 avril tombait, d'autre part, un mercredi, *feria IV*. Ainsi s'explique l'expression « il quarto dì dopo Pasqua », employée par le P. Bonucci, S. J., dans son *Istoria del pontefice ottimo massimo il B. Gregorio X* (Roma. 1711, p. 78).

Digitized by Google

Les témoignages d'affectueuse vénération redoublèrent autour de sa personne, lorsqu'on appri., quelques semaines plus tard, que le primat des Gaules allait être revêtu de la pourpre. Avant de quitter Orvieto pour se rendre à Lyon, le bienheureux Grégoire X tint Consistoire durant les fêtes de la Pentecôte (mai 1273) et y déclara sa volonté de conférer la dignité cardinalice à Maître Pierre de Tarentaise, qu'il créait du même coup doyen du Sacré-Collège et évêque d'Ostie, sans toutefois lui enlever son premier siège ni la charge dont il s'acquittait avec autant de dévouement que de succès. Tandis que le voyage du souverain pontife s'effectuait lentement à travers l'Italie, notre saint archevêque continua donc de pourvoir à l'administration et aux besoins spirituels ou temporels de son diocèse, aussi bien qu'aux intérêts majeurs de l'Eglise (1).

Dans le courant du mois de novembre, le Pape arrivait à Lyon par la voie du sud-est. Des fêtes splendides avaient été organisées pour le recevoir. Le cardinal-archevêque, à la tête de son clergé et d'un nombreux cortège des plus notables citoyens, se porta à sa rencontre assez loin au delà du Rhône. Dès qu'il eut joint le souverain pontife, il se prosterna humblement à ses pieds. Mais le bienheureux Grégoire X, s'empressant de relever son saint ami, lui donna le baiser de paix et, devant tout le peuple accouru à ce spectacle, le combla des marques de sa haute estime et de sa paternelle affection. L'escorte d'honneur était commandée par Imbert de Beaujeu, seigneur de Montpensier,

(1) Pour ne point dépasser les justes proportions d'une simple esquisse historique, je me contente de cette affirmation générale que j'aurais aimé à corroborer par des détails oubliés, mais plus ou moins importants. Divers documents, récemment exhumés de la poussière des archives (Guiraud : *Regesta B. Gregor. X;* Guigue : *Cartulaire lyonnais*, II, p. 316-320), ou encore inédits (Archives de Lyon : *Fonds d'Ainay*, 2e arm., n° 8; bibliothèque ambrosienne de Milan : Cod. membran. A. II, f° 49, etc.), rappellent, en effet, des actes particuliers de son administration, entre autres, la tenue d'un synode provincial, convoqué et présidé par le vénéré métropolitain, dont le discours prononcé à cette occasion est — semble-t-il — la seule trace qui subsiste d'une assemblée, ignorée de tous les historiens conciliaires.



Digitized by Google

l'un des plus vaillants parmi les croisés de la campagne d'Egypte et de Tunis, qui venait de recevoir l'épée de connétable. Le roi de France avait, en effet, sur la prière de Pierre de Tarentaise et en témoignage de leurs excellentes relations, envoyé une troupe de cavalerie, chargée de veiller à la sûreté des routes aux alentours de Lyon. Le brillant chef de cette petite armée et l'élite des chevaliers qui l'accompagnaient furent présentés au pape et mirent à son service, au nom du monarque très chrétien, leur bravoure et leur fidèle dévouement. Puis, on se dirigea solennellement vers la ville. Après avoir franchi le pont de la Guillotière, on suivit le Bourgchanin, la longue rue Mercière, en passant d'abord devant le couvent des Dominicains construit depuis une cinquantaine d'années, et, par le pont de pierre sur la Saône et la rue Saint-Jean, on arriva à la Primatiale. Tous rendirent grâces à Dieu de la protection qu'il avait accordée à leur voyage et furent ensuite reconduits, aux acclamations joyeuses de la foule, dans les demeures que l'archevêque et les bourgeois avaient dignement aménagées pour y accueillir le Pape et les prélats de sa cour.

A plus d'une reprise, soit pendant les mois qui précédèrent l'ouverture du concile, soit à l'occasion des cérémonies qui s'accomplirent au cours même des sessions de l'auguste assemblée, les fêtes se renouvelèrent. Il faudrait un pinceau d'artiste pour retracer sous nos yeux le merveilleux spectacle de ces défilés à travers la presqu'île ou dans les quartiers de la rive droite de la Saône. Aux fenêtres de leurs rues étroites, les habitants se pressaient, ravis d'admiration et jetant avec entrain leurs souhaits de bienvenue aux dignitaires de l'Eglise, aux princes et aux nobles députés des états ou des villes. De toute la chrétienté on était accouru à l'appel du pasteur suprême. Sans compter les théologiens et canonistes les plus renommés, professeurs des Universités, procureurs des chapitres, religieux des divers Ordres et surtout des Frères Prêcheurs et des Frères Mineurs, deux patriarches, treize cardinaux, plus de cinq cents évêques et archevêques, soixante-dix

Digitized by Google

abbés mitrés, et près d'un millier de prélats appartenant aux degrés inférieurs de la hiérarchie, arrivaient tour à tour, et, dans leurs allées et venues à travers la ville, formaient des groupes d'un pittoresque achevé avec leurs escortes composées de gentilshommes du plus haut rang, de fonctionnaires aux vêtements brodés d'or, de chevaliers à l'armure étincelante, et de quelques détachements de soldats. La curiosité populaire et le plaisir des yeux ne trouvaient pas moins à s'exercer, lorsqu'on accueillait tantôt le vieux roi Jacques d'Aragon qui venait en personne assister aux premières délibérations du concile, tantôt les députés orientaux, plénipotentiaires laïques et ecclésiastiques de l'empereur grec de Constantinople, à la tête desquels marchait le logothète, sénateur et grand chancelier, tantôt les ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne, ainsi que des rois de France, d'Angleterre et de Naples, ou les grands maîtres des templiers et des hospitaliers de Jérusalem. La surprise était au comble, à l'aspect des envoyés du khan des Tartares. On ne se lassait point de considérer leur physionomie étrange, ces visages aux pommettes saillantes, au teint olivâtre, aux yeux noirs et enfoncés, les bonnets de fourrure dont ils étaient coiffés, leurs costumes bizarres, leurs sabres recourbés, les arcs et les carquois énormes qu'ils tenaient à la main ou portaient suspendus à la ceinture, et jusqu'à leur façon de monter, les genoux pliés presque à la hauteur de la selle, de petits chevaux aux jambes fines et à la longue crinière flottante (1).

Je n'entreprendrai pas de décrire ni même d'énumérer toutes les fêtes civiles ou religieuses auxquelles prirent part tant d'illustres personnages, avant et pendant la tenue du concile. Je ne veux pas non plus refaire — fût-ce en abrégé — l'histoire d'une assemblée qui compte à juste titre parmi les gloires et les immortels souvenirs de Lyon. Ce récit très intéressant a été fait, ici même (2), avec

(1) A. Steyert : *Nouvelle histoire de Lyon*, tome II, p. 444.
(2) *L'Université catholique*, 14 novembre 1893 : *Le second concile*

Digitized by Google

beaucoup de charme par l'un de mes honorés collègues de la Faculté de théologie. On ne l'a point oublié, et cela me dispense d'insister sur les événements d'importance majeure, auxquels se trouve alors mêlée l'action de notre bienheureux Pierre de Tarentaise.

Rappelons seulement que le sacre du cardinal archevêque eut lieu peu de temps après l'arrivée du pape, vers la fin de l'année 1273. Grégoire X, à peine remis des fatigues de son voyage et d'une maladie qui l'avait obligé à prendre quelques jours de repos, fit couler l'huile sainte sur le front de l'élu du Seigneur et accomplit avec une joie indicible les rites solennels qui sont le signe et la cause de la transformation surnaturelle de l'âme élevée à la dignité épiscopale. S'il confirma en cette occasion les honneurs et les prérogatives de la nomination à l'évêché d'Ostie et Velletri et au décanat du Sacré-Collège, il maintint néanmoins l'éminent prélat dans la charge pastorale que celui-ci avait jusqu'alors gérée à la satisfaction de tous ; car une pièce inédite de l'officialité métropolitaine (1) porte la trace des fonctions que Pierre de Tarentaise exerçait encore au mois d'avril 1274, en qualité d'administrateur apostolique de l'archidiocèse de Lyon. Ce fut seulement vers cette époque, au moment où allaient s'ouvrir les sessions du concile, que le pape voulut laisser à notre bienheureux la liberté de se consacrer tout entier aux intérêts de l'Eglise universelle, sans être détourné à chaque instant par les nombreuses sollicitudes et les détails minutieux d'un gouvernement à la fois temporel et spirituel. Un moine de Cluny, Adhémar de Roussillon, se vit appelé par la confiance de Grégoire X à recueillir la succession du primat des Gaules, à continuer son œuvre sur le siège de saint Irénée, et à devenir le gardien attitré du concile.

Plus que jamais, le cardinal-évêque d'Ostie se montre

*général de Lyon*, par M. l'abbé CHAMBOST, professeur de droit canonique.

(1) Archives; *Fonds d'Ainay*, 2e arm., no 8. — L'archevêque dépose et châtie un ecclésiastique, coupable d'avoir falsifié le sceau de son official, Hugues de Montbrison.

Digitized by Google

l'ami, le conseil et comme le bras droit du souverain Pontife. En compagnie de saint Bonaventure, le savant frère mineur créé dans le même consistoire cardinal-évêque d'Albano, il prend une part des plus actives aux travaux et aux négociations, qui ont pour but principal la réunion des Grecs, l'organisation des croisades et la réforme de la discipline ecclésiastique. Qu'il assiste aux assemblées plénières dans la primatiale de Saint-Jean, où il siège à la première place à la droite du Pape, ou qu'il préside les congrégations chargées de discuter et de préparer la solution des graves questions qui seront soumises à la décision souveraine de l'Eglise, on ne sait ce qu'il faut admirer davantage en sa personne, de la science des saintes Lettres, de son érudition dans les matières les plus abstruses de la théologie, de sa connaissance judicieuse des droits et des faits, de sa douceur, de sa dextérité et de son extrême prudence dans la conduite des affaires les plus compliquées. Et par-dessus toutes ces qualités éminentes, le rayon divin de la sainteté brille d'un vif éclat, ravit les cœurs, et appelle à la plus délicieuse intimité les âmes d'élite, qui sont pénétrées de la même lumière et du même amour.

A la troisième session du concile (7 juin 1274), saint Bonaventure, au nom du bienheureux Grégoire X, annonce la prochaine arrivée des ambassadeurs Grecs, et donne aux Pères du synode lecture des lettres que les nonces apostoliques ont expédiées d'Orient à ce sujet. A son tour, Pierre de Tarentaise monte à l'ambon, et, choisissant pour texte les paroles d'Isaïe : *Leva in circuitu oculos tuos, et vide; omnes isti congregati sunt, venerunt tibi* (1), il développe avec une entraînante éloquence les prérogatives de l'Eglise romaine, centre de l'unité catholique, les maux que le schisme a occasionnés, les moyens à prendre pour obtenir l'union sincère des grecs et des latins, et les justes motifs d'espérance que font naître les événements actuels. Par commission expresse du Pape, il est chargé de mener à

(1) « Levez les yeux autour de vous et voyez : tous ces peuples sont rassemblés, ils sont venus à vous. » (*Isaïe*, XLIX, 18.)

Digitized by Google

bien cette œuvre de pacification religieuse. Le 24 juin, il se met à la tête d'un groupe considérable de cardinaux et d'évêques, se porte à la rencontre de la brillante ambassade orientale, l'accueille en dehors de la ville par de magnifiques démonstrations d'allégresse et d'honneur, l'introduit solennellement dans la cité et l'amène au palais archiépiscopal, où Grégoire X attend les plénipotentiaires pour leur donner les marques de la plus haute bienveillance, et recevoir les lettres de l'empereur de Constantinople. Après avoir installé ses illustres hôtes dans les appartements somptueux qu'il avait fait préparer à leur intention, Pierre de Tarentaise les laisse sous le charme de son aménité et de cette courtoisie tout imprégnée de sainteté à laquelle les diplomates les mieux cuirassés ne savaient pas résister. Bientôt il les convoque à la discussion que les prélats et les théologiens du concile vont tenir en présence du Pape dans la grande salle de l'archevêché au sujet de la procession du saint Esprit et de l'insertion du dogme *Filioque* au symbole de Nicée. A cette convocation solennelle aurait assisté notre glorieux docteur saint Thomas d'Aquin, si la Providence n'eût mis un terme à ses travaux (le 7 mars 1274), en appelant à la gloire impérissable de l'éternité, l'obéissant religieux qui, sur l'ordre formel de Grégoire X, s'acheminait de Naples vers Lyon, porteur de l'opuscule qu'il avait composé jadis, à la demande d'Urbain IV : *contre les Erreurs des Grecs*. Mais ses savants amis, le frère mineur saint Bonaventure, et notre bienheureux dominicain, sont là, entourés d'une élite de disciples, qui sont devenus des maîtres. Avec l'expérience consommée qu'il doit à sa longue carrière de professeur, le doyen du sacré Collège dirige les débats. La lumière jaillit à flots de cette discussion approfondie : le dogme est exposé, justifié, développé par les latins jusque dans les moindres détails ; les grecs viennent à la rescousse, argumentent sur tous les points litigieux, soulèvent les difficultés les plus subtiles, et finissent, aux applaudissements de l'assemblée, par se déclarer convaincus. L'unité de foi et de communion entre l'Eglise d'Orient et celle d'Occident est proclamée, séance tenante ;

Digitized by Google

elle s'affirme de nouveau à la messe solennelle que le Pape célèbre dans la primatiale le jour de la fête des saints apôtres Pierre et Paul ; elle est définitivement sanctionnée à la quatrième session du concile (6 juillet), où notre cardinal prononça le deuxième sermon, dont les *Actes* nous ont conservé le souvenir.

Deux autres affaires, que les circonstances rendaient d'une gravité exceptionnelle, furent alors heureusement terminées par l'entremise de Pierre de Tarentaise. D'une part, il s'agissait de régler les futures élections du pontife romain ; de l'autre, il fallait porter remède aux abus engendrés par la création téméraire et la multiplication excessive des ordres religieux, comme aussi — disait-on — par l'extension imprudente de leurs privilèges.

Sur le premier point, il y avait conflit entre le Pape et les cardinaux. La législation du conclave, telle que Grégoire X entendait la constituer en assemblée plénière du concile, communiquée d'abord secrètement au consistoire, y souleva les plus vives récriminations de la part des membres du sacré Collège, qui la trouvaient trop rigoureuse et restrictive à l'excès de leurs droits et de leur liberté. Le chef de l'Eglise consulta directement les évêques, appela tour à tour en sa présence les prélats de chaque nation, leur exposa son projet, fit ressortir les motifs de convenance et de nécessité, qui légitimaient les mesures à prendre, et s'efforça d'obtenir les marques d'une approbation que la séance publique du synode devait ratifier. De leur côté, les cardinaux sollicitaient les évêques en sens contraire, et tenaient, sans le Pape, des réunions particulières où ils cherchaient les moyens de faire échouer le vote d'une loi odieuse à leurs yeux. On vit alors le bienheureux doyen du sacré Collège intervenir comme un ange de paix, allant sans relâche du Pape aux cardinaux, des cardinaux aux évêques, des évêques au Pape, afin de concilier les cœurs, de gagner les esprits, et d'assurer l'entente commune, à l'avantage de l'Eglise universelle. Les historiens se plaisent à constater, avec l'heureux résultat de ses démarches, les saintes industries de sa charité et de sa douceur envers les

Digitized by Google

personnes : il sut, en effet, se conduire de telle sorte, au milieu des partis adverses, que la susceptibilité la plus pointilleuse ne trouva rien à redire ni à son zèle ni à ses procédés ; s'il mérita plus que jamais la confiance et l'affection que le souverain Pontife lui accordait, il ne garda pas moins, auprès des membres eux-mêmes du sacré Collège, son merveilleux ascendant, fruit de l'estime et d'une profonde sympathie. Je n'en veux pour garant que le témoignage très significatif rendu par les cardinaux, lorsque deux ans plus tard (1276), se conformant à la constitution du bienheureux Grégoire X, définitivement acceptée et promulguée au second concile de Lyon, ils entrèrent au conclave dans la ville d'Arezzo, où le Pape venait d'expirer. Pas un n'hésita; dès le premier jour, et au premier tour de scrutin, Pierre de Tarentaise fut proclamé à l'unanimité de leurs suffrages digne de la confiance et de l'amour qui l'appelaient à l'honneur de gouverner l'Eglise et d'y maintenir la paix.

Une autre question avait été apportée au concile et y passionna les esprit beaucoup plus encore que la réglementation des conclaves : elle concernait l'existence des ordres mendiants, surtout des Dominicains et des Franciscains, fondés depuis le synode œcuménique de Latran, approuvés néanmoins par le Saint-Siège, et parvenus dans l'espace d'un demi-siècle à un degré inouï de développement et d'influence toujours croissante. Les docteurs séculiers de l'université de Paris avaient été les premiers à jeter le cri d'alarme, qu'inspirait une jalousie trop manifeste. A leur tête, le fameux Guillaume de Saint-Amour engagea la lutte sur le terrain des principes, tandis que d'autres membres du clergé en poursuivaient l'application pratique avec une ardeur digne d'une meilleure cause. Le traité magistral de saint Thomas, *Contra impugnantes Religionem*, répondait d'une façon irréfutable aux attaques des adversaires dont il flétrissait les erreurs; mais les maximes perverses continuaient à se propager, et l'animosité se faisait jour dans des plaintes sans cesse renouvelées et dans des querelles aussi scandaleuses qu'attentatoires aux droits et à l'autorité

Digitized by Google

du Saint-Siège. Des évêques n'avaient pas craint de tenir des synodes, où l'on ne s'était pas contenté de protester contre l'exemption et les privilèges des religieux; ils avaient en outre délibéré, parfois même légiféré, sur les moyens à prendre pour restreindre l'influence envahissante des ordres mendiants, et annuler, au moins par le fait, l'exercice des pouvoirs que le Pasteur suprême des fidèles leur octroyait. La réunion du concile général fournissait aux prélats une occasion de porter plus correctement leurs doléances au pied du trône pontifical, et d'obtenir satisfaction par un recours légitime à la sentence du souverain législateur. Les démarches faites à ce sujet auprès du bienheureux Grégoire X furent tout d'abord assez mal accueillies. La requête laissait percer une telle aigreur et rappelait si bien les termes et les procédés du zèle pharisaïque, que le Pape ne put contenir une sainte indignation : « Allez, répondit-il, laissez les religieux s'asseoir avec Marie aux pieds du Seigneur, et dépenser avec Marthe leur activité aux soins nombreux du ministère. Menez donc, vous aussi, une vie édifiante, et appliquez-vous de même à l'étude des saintes Lettres. Vous obtiendrez par là cette faveur de l'opinion publique et cette influence que vous désirez posséder. Les frères prêcheurs et les mineurs — dites-vous — sont venus les derniers; ils n'ont pas encore travaillé une heure dans la vigne, et voici qu'ils ont été faits nos égaux. Eh bien! oui, la parabole évangélique s'accomplit à leur égard : *sic erunt novissimi primi, et primi novissimi* (Matth. xx, 16). »

Cependant la sage prudence du père de famille sait rétablir la paix entre ses enfants par les voies de la douceur et de la modération plutôt que par une juste et rigoureuse sévérité. Le Pape, ne voulant point accorder aux murmures et aux exigences des clercs l'abolition ni la restriction des franchises et des prérogatives octroyées aux moines par lui-même ou par ses prédécesseurs, estima que le meilleur moyen de calmer un peu la tempête était de s'adresser aux religieux et d'obtenir de leur affection au Siège Apostolique et de leur dévouement aux intérêts de l'Eglise certaines concessions qui témoigneraient de leur désintéres-

Digitized by Google

sement personnel autant que de leur désir de conserver la concorde et la bonne harmonie avec les prélats et les prêtres chargés du ministère paroissial. Les circonstances favorisaient la prompte réussite de ce dessein. Dominicains et Franciscains tenaient ici leur chapitre général, concurremment avec les sessions du Concile. Les deux cardinaux créés parmi les Ordres mendiants se trouvaient naturellement désignés pour servir d'intermédiaires. Tandis que S. Bonaventure recevait les confidences pontificales et les transmettait à ses Frères réunis au couvent des Cordeliers, le B. Pierre de Tarentaise de son côté, mis au courant des intentions toutes bienveillantes et paternelles de Grégoire X, s'en allait familièrement, selon sa coutume fréquente depuis son installation au palais archiépiscopal de Lyon, visiter les religieux de son Ordre établis à demeure, ou de passage dans le couvent déjà célèbre des Jacobins, auquel il se faisait gloire d'appartenir par les liens de l'affiliation.

Les chroniqueurs n'ont pas manqué de mentionner quelques détails édifiants de ces entrevues. Je rappellerai seulement, après eux, avec quelle respectueuse affection notre cardinal était accueilli par les Définiteurs du chapitre, et notamment par le B. Jean de Verceil, maître général des Frères Prêcheurs. Celui-ci s'empressait en toute rencontre de donner à son éminent visiteur les marques de vénération qu'il devait à sa haute dignité, à sa grande vertu et aux services déjà rendus par lui à l'Eglise et à l'Ordre. Il traduisait ces sentiments d'estime et de reconnaissance comme savent le faire les saints, par des paroles imprégnées tout à la fois d'humilité et de tendresse. C'était alors entre eux un tournoi chevaleresque, où chacun s'efforçait de remporter la victoire par une déférence plus profonde et par les élans d'un cœur animé de la plus pure charité. On devine par là quelle pouvait être l'issue de la négociation conduite par de tels hommes, puisqu'il s'agissait de complaire au Pape, leur protecteur et leur ami, en se prêtant pour le bien de la paix à des accommodements qui sauvegarderaient les principes et le droit, et feraient taire

Digitized by Google

peut-être des revendications prétentieuses jusqu'à l'excès. Pierre de Tarentaise obtint de l'assemblée capitulaire le vote des mesures législatives auxquelles les couvents dominicains seraient tenus désormais de se conformer dans l'exercice de leur ministère. De leur plein gré, les religieux se soumettaient à une jurisprudence pratique, dont l'Eglise a reconnu la sagesse, en l'adoptant plus tard dans ses lignes essentielles parmi les règles de discipline sanctionnées au Concile de Trente. Le B. Grégoire X leur témoigna sur l'heure sa parfaite satisfaction. Quant aux définiteurs du chapitre de 1274, ils se montrèrent reconnaissants envers le négociateur qui avait suggéré leur conduite : les *Actes*, conservés aux archives généralices, recommandent aux suffrages de l'Ordre le cardinal-évêque d'Ostie et imposent à chacun des prêtres de tous les couvents dominicains l'obligation de célébrer une fois le saint sacrifice de la messe à son intention.

Tandis que saint Bonaventure s'employait de son côté avec succès à cette œuvre d'apaisement, une fièvre violente s'empara de lui et le réduisit en peu de jours à la dernière extrémité. Epuisé par le travail et les austérités d'une vie consacrée au service de Dieu et de l'Eglise, il était mûr pour le ciel. Son âme s'envola joyeuse vers le juste juge qui l'appelait pour lui décerner la couronne des bons combats. Mais, lorsque la cloche des Cordeliers sonna le glas funèbre, ce fut un deuil général dans la cité. Les enfants de S. François et de S. Dominique, unis dans une même affection, pleuraient le Frère très saint qui avait été le compagnon de leurs labeurs et un modèle accompli des vertus de leur état. Le Concile tout entier s'associait de cœur aux regrets mérités par l'humble religieux, dont l'éminent savoir et le zèle charitable s'étaient fait apprécier dans les conjonctures les plus difficiles. Le souverain Pontife, fort affligé d'une si grande perte, voulut rendre au défunt des honneurs extraordinaires : il assista lui-même aux obsèques, entouré du Sacré-Collège et des évêques du synode. Le cardinal-doyen célébra la messe et prononça l'oraison funèbre de son ami. Prenant pour texte les paroles

Digitized by Google

attendries de David à la mort de Jonathas : *Doleo super te, frater mi, Jonatha* (1), il salua la dépouille mortelle de celui qui était, par la profession religieuse, par son glorieux magistère à l'Université de Paris, par son élévation au cardinalat, son frère à plus d'un titre. Avec une éloquence à laquelle ses contemporains ont rendu un hommage immortel, il raconta les merveilles de vertu dont il avait été le témoin et le confident; et, lorsqu'il en vint à rappeler les preuves de dévouement que le Saint avait données pendant la tenue du concile, il trouva de tels accents pour redire les ardeurs de sa charité et son amour de la paix qu'il arracha des larmes à tout son auditoire et que le B. Grégoire X, ne pouvant contenir son émotion, éclata en sanglots.

Au lendemain des funérailles, Pierre de Tarentaise redoubla d'activité pour remplir une tâche devenue plus lourde depuis qu'elle n'était plus partagée. Parmi les œuvres qu'il eut la consolation de réaliser à Lyon, je mentionnerai encore son apostolat auprès des Tartares, envoyés par le grand khan dans le but de contracter alliance avec les princes chrétiens. Ces ambassadeurs, préoccupés de leurs projets de guerre et de conquête, ne songeaient guère à la religion et au salut de leurs âmes. Mais Dieu avait sur eux des desseins de miséricorde. A l'occasion de leurs négociations avec la cour pontificale, trois de ces infidèles ressentirent les influences de la grâce et subirent l'ascendant que la sainteté exerce autour d'elle. Après les avoir fait instruire des vérités de l'Evangile par ses Frères du couvent de Lyon, notre Bienheureux cardinal voulut donner à leur baptême un éclat inusité, qui leur rappellerait à jamais comment ils avaient été régénérés dans le sang de Jésus-Christ et l'obligation qu'ils contractaient de garder la foi dans leur propre pays au péril même de leur vie. Les néophytes, reçus processionnellement (le 16 juillet) aux portes de la primatiale, y récitèrent avec lui le symbole, en présence de tous les Pères du Concile rassemblés pour

(1) « Je pleure sur toi, Jonathas, mon frère. » (II. *Reg.* 1. 26.)

Digitized by Google

la cinquième session. Aux joyeux vivats du peuple chrétien massé devant le parvis de Saint-Jean, ils furent revêtus de robes écarlates, et de la main du pontife l'eau sainte coula sur leurs fronts.

Le jour suivant vit clore les séances du synode par la promulgation des deux Constitutions si vivement contestées d'abord, mais enfin acceptées dans la paix, grâce à la médiation habile et autorisée de Pierre de Tarentaise.

Durant neuf mois encore, le cardinal-doyen séjourna à Lyon avec le pape qui continua à se servir de ses conseils et de son ministère. Nommé grand pénitencier de l'Eglise romaine, il commença aussitôt d'exercer les délicates fonctions de sa charge. Les chroniqueurs n'ont pas enregistré tous les détails de l'activité qu'il déploya dans les œuvres fort diverses confiées à sa prudente conduite. On sait pourtant qu'il prêta son concours le plus utile à l'archevêque Adhémar de Roussillon pour le délivrer des entraves apportées à sa puissance temporelle, soit par les prétentions du chapitre, soit par les tentatives d'une bourgeoisie ambitieuse d'indépendance. Les autres faits, dont les récits des contemporains ou les documents des archives ont conservé le souvenir, se rapportent à une époque postérieure : je n'ai pas à les comprendre dans cette page d'histoire lyonnaise.

L'heure du départ sonna, au printemps de 1275. Ce ne fut pas sans regrets que notre bienheureux quitta une ville, à laquelle le rattachaient à jamais les liens d'une puissante affection. Si l'éclat de son glorieux passé lui avait gagné d'avance l'estime de ses concitoyens, le spectacle journalier de ses vertus, son rôle d'ange de la paix, la paternelle suavité de son gouvernement, les bienfaits de sa charité lui avaient bientôt conquis tous les cœurs. Maintenant, il fallait se séparer. Le dévoué serviteur de Dieu accepta le sacrifice avec la même générosité qu'il avait déployée jadis, lorsque le vicaire de J.-C. vint l'arracher au calme et à l'humilité de sa pauvre cellule, pour le jeter, chef et pasteur d'un peuple, dans la mêlée des bons combats. Pierre de Tarentaise suivit donc le pape et devint son bras

Digitized by Google

droit dans l'administration de l'Eglise universelle et les négociations politiques et religieuses, qui marquèrent les étapes de son voyage à travers la Provence et le Dauphiné, puis en Suisse et en Italie, de Milan à Parme, Bologne et Florence. Grégoire X, épuisé par les fatigues de ses « pérégrinations apostoliques », fut contraint de subir la défaillance de la nature et de s'arrêter dans la petite ville d'Arezzo. Notre cardinal était à ses côtés. Avec les sentiments d'un saint vis-à-vis d'un autre saint, il reçut la bénédiction suprême du pontife mourant, lui prodigua les consolations de la foi, et l'assista jusqu'au dernier soupir. L'esprit d'Elie s'était répandu sur Elisée. Les yeux constamment tournés vers le Seigneur — selon la devise qu'il avait choisie pour son blason (1) — Innocent V prit d'une main douce et ferme les rênes de l'Eglise et conduisit le char mystique d'Israël dans les voies ouvertes par son bienheureux prédécesseur. Il faudrait un volume pour recueillir et mettre au plein jour de l'histoire les actes de ce règne, bien court pourtant, puisqu'il compte seulement cinq mois de durée. Elu le 21 janvier, le nouveau pape mourait le 22 juin 1276. La main de Dieu retirait du monde cette « fleur brillante, desséchée dans son épanouissement » (2). Le parfum de sainteté qui avait embaumé toute sa vie s'est conservé au-delà du tombeau. La mémoire d'Innocent V est demeurée en bénédiction, et les témoignages du culte public qui lui a été rendu par l'ordre de saint Dominique et par le peuple chrétien, à Rome comme à Lyon et dans plusieurs diocèses, depuis son bienheureux trépas jusqu'à nos jours, sont assez nombreux et assez éclatants pour que le Siège apostolique y ajoute la sanction de son autorité.

Nul doute que cette reconnaissance officielle des titres qui légitiment notre vénération développera davantage la piété et la confiance des fidèles envers un saint, destiné à

(1) *Oculi mei semper ad Dominum* (*Psalm.* XXIV).

(2) *In suo ortu exaruit flos decorus; cito namque tulit eum Deus.* (Bernard Guidonis).

Digitized by Google

être leur protecteur au ciel comme il a été sur la terre le compagnon de leurs épreuves, le modèle des vertus parfaites, l'ange de la paix et le père de leurs âmes. S'il me plaît de saluer en Pierre de Tarentaise un illustre membre de ma famille religieuse, un fils de notre couvent lyonnais du XIII^e^ siècle, un défenseur de notre liberté d'association et de nos droits monastiques, je me réjouis aussi d'invoquer, au profit de notre Université catholique et de notre Faculté de théologie, le bienveillant patronage du professeur dont l'enseignement a jeté un si vif éclat sur l'Université de Paris, aux côtés de saint Bonaventure, de saint Thomas d'Aquin et du bienheureux Albert le Grand. Je suis heureux enfin, avec les habitants d'une cité qui lui fut chère, d'applaudir à la gloire de l'archevêque primat des Gaules, et de voir, dans les bienfaits spirituels et temporels qu'il a répandus sur ses diocésains et ses sujets, le gage d'une affection persistante et d'une sollicitude toujours dévouée à nos intérêts et à notre prospérité.

Frère M.-J. BELON, O. P.
*professeur à la Faculté de théologie.*

Digitized by Google

LE

# RÔLE DU CARDINAL

## DANS L'ÉGLISE

### *A PROPOS DE RÉCENTES CRÉATIONS*

---

Le 24 mars dernier, Léon XIII, dans tout le rayonnement d'une féconde vieillesse, tenait consistoire en présence des ambassadeurs, de la cour pontificale et d'une nombreuse assistance, qui comptait, au premier rang, le prince royal de Suède, et conférait le chapeau à quatre nouveaux membres du Sacré-Collège. Cette fois, les honneurs de la promotion se partageaient, en parts inégales, entre l'Espagne, qui figurait en la personne de Mgr Herrera, de Compostelle, et la France représentée par NN. SS. Coullié, de Lyon; Labouré, de Rennes, et Sourrieu, de Rouen. Pendant que se déroulaient, dans le cadre imposant de la salle Royale, les rites traditionnels de la cérémonie, si bien faite pour émouvoir l'âme du croyant et donner au penseur quelque idée de la vitalité de l'Eglise, l'attention se fixait tout naturellement sur les nouveaux élus, et de temps en temps l'on chuchotait tout bas. Les uns disaient ce qu'ils savaient de leur vie; d'autres rappelaient quelque trait à leur éloge; ceux-ci, moins informés sur le fond, en étaient réduits à louer la dignité de leur maintien; ceux-là enfin

Digitized by Google

— les plus nombreux — interrogeaient, et des questions qui allaient et venaient en chassé-croisé, la plus fréquente était celle-ci : Quels pouvoirs auront-ils maintenant? Ce qui, exprimé en formule plus large et plus simple, signifie : Qu'est-ce qu'un cardinal? Or cette question, que l'instabilité des vies humaines ramène de temps à autre jusque sur les lèvres du grand public, éveille une idée trop haute, rappelle une mission trop importante pour toujours la laisser passer sans lui donner une réponse. Je la ferai par la voie de *l'Université catholique*, dont les colonnes m'ont été gracieusement ouvertes à cette fin, au soir même du consistoire. Le cadre dans lequel je dois me mouvoir ne me permet pas de donner au sujet toute l'ampleur qu'il comporte; je m'efforcerai d'en tracer les grandes lignes, d'en fixer les principaux aspects : *summa sequar fastigia rerum.* Si cette méthode enlève quelque chose à la forme du récit, elle nous aidera à condenser les doctrines, le véritable point de vue auquel je voudrais me placer.

## I

L'Eglise vit, depuis dix-neuf siècles, d'une constitution spéciale, dont le type ne s'est jamais rencontré dans les gouvernements purement humains. Ceux-ci vont et viennent entre la royauté despotique et constitutionnelle et les républiques représentatives; celle-là subsiste sous la forme d'une monarchie absolue tempérée par une aristocratie, et s'incarne dans un chef, le Pape, et dans les évêques, tous comme lui d'institution divine. Son empire, qui, dans la pensée du Maître, doit embrasser toute la terre, se divise en principautés ou diocèses, variant, quant à l'étendue, suivant la densité des sujets et les milieux historiques où ils se sont formés. Le diocèse, postérieurement divisé en paroisses, est administré et régi par l'évêque, aidé des curés, sous l'autorité du Pape, qui lui donne juridiction et peut contrôler tous les actes de sa vie. De sorte que, finale-



Digitized by Google

ment, l'évêque, être nécessaire, comme rouage de gouvernement, se perd en quelque manière dans la personnalité du Pape. Celui-ci concentre tous les fils du pouvoir. Le Pape est ainsi, suivant la pensée d'un historien moderne, l'incarnation de l'autorité absolue. Maître des destinées de l'Eglise, c'est à lui qu'il appartient d'orienter sa marche, de traiter avec les pouvoirs publics des conditions de son existence, de régler sa tenue vis-à-vis des religions étrangères, pendant que, à l'intérieur, gardien du dépôt de la révélation, il définit les vérités à croire, trace les lois de la morale, ordonne la prière, règle le culte et la discipline, légifère sur les rapports des fidèles et des chefs, exerce en un mot la triple fonction de docteur, de pasteur et de roi, symbolisée par la triple couronne de sa tiare.

On comprend qu'il ne puisse remplir tout seul une pareille tâche. Il fut aidé à l'origine par ce qu'on a appelé le presbytère romain. C'est du presbytère qu'est sorti, par voie d'évolution, le conseil cardinalice actuel ou le Sacré-Collège. Il faut dire comment. Les premiers successeurs de saint Pierre divisèrent la périphérie de Rome en régions qui montèrent jusqu'au nombre de vingt-cinq, sous le pape Evariste. Dans chacune d'elles, ils choisirent une maison à laquelle ils attachèrent un prêtre pour présider les synaxes et la prière : *Frangentes circa domos panes*, nous disent les Actes des apôtres, *sumebant cibum cum exsultatione et simplicitate cordis*. C'était l'origine des titres. Le premier en date fut la maison du sénateur Pudens, située dans le *vicus patricius*, où saint Pierre, croit-on, établit le centre de réunion de la chrétienté naissante. C'est pourquoi Baronius appelle l'église de Sainte-Pudentienne, qui s'éleva sur cet emplacement : *Vetustissimum omnium titulum Pudentis nomine*, titre qui passa plus tard à Sainte-Praxède. Il est à noter toutefois que cette basilique, étant la cathédrale de Saint-Pierre, ne put former un titre simplement presbytéral ; mais en 142, Pie I y ajouta un oratoire qu'il donna à son frère Pastor, et qui s'appela depuis *titulus Pastoris*. Il y eut encore des titres dans les maisons de plusieurs autres chrétiens illustres, par exemple : dans celle de Priscus et

Digitized by Google

d'Aquila, sur le mont Aventin ; dans celle de Lucine, au pied du Célius ; dans celles enfin de saint Clément, d'Eudoxie, de Vestine, d'Equitius et de Pammachius. A cette division, saint Fabien en ajouta une autre en 238. Il découpa la ville en sept régions, dans chacune desquelles il établit des maisons hospitalières pour les orphelins et les vieillards et des dispensaires pour les pauvres, et nomma un diacre pour en administrer les biens. Cette idée, remaniée plus tard, donnera naissance aux diaconies du VII^e siècle, qui s'installeront, au nombre de seize, sur les restes ou l'emplacement des monuments païens.

Outre leurs fonctions particulières, prêtres et diacres eurent naturellement à seconder le Pape dans le haut gouvernement ; ils formèrent autour de lui une sorte de cour, un conseil permanent auquel il s'adressa dans les circonstances les plus graves, et se donnèrent par la nécessité des choses la mission de nommer son successeur. La paix de 313, en faisant du Pape le représentant d'un pouvoir qui traitait d'égal à égal avec l'Empire, augmenta considérablement leur importance. Mais alors il y eut une sélection parmi eux ; quelques-uns seulement furent appelés à siéger officiellement à côté du souverain Pontife et composèrent l'*Auditorium lateranense*, qui rivalisa d'éclat avec celui de Byzance. C'est à partir de ce moment qu'on commence à trouver l'épithète de cardinal jointe à leur nom. Voulait-on par là indiquer qu'ils étaient les fondements, les gonds (*cardines*) de l'Eglise ; ce mot avait-il été emprunté au cérémonial de l'empire ; signifiait-il le lien (*incardinatio*) qui les rattachait à un titre ; on l'ignore, mais le fait est certain vers l'an 367. Ils allaient ainsi, croissant tous les jours en prestige et en puissance, à mesure que du droit la primauté s'établissait dans les faits. Au VII^e siècle, saint Grégoire le Grand les réorganisa, comme conseil, sur le modèle de l'auditoire impérial, qu'il connaissait parfaitement en sa qualité d'ancien préteur, et deux cents ans plus tard on leur adjoignit les évêques des villes qui bordent la campagne romaine. Ceux-ci étaient connus sous le nom de semainiers (*hebdomadarii*), parce que,

Digitized by Google

secondant le Pape dans sa charge épiscopale, ils passaient à tour de rôle une semaine au Latran, centre de l'administration pontificale. Le conseil se trouva par là même composé de trois ordres de cardinaux : les diacres, les prêtres et les évêques. Il se réunissait deux fois par semaine au Palais apostolique pour traiter des questions de discipline et d'administration. En fait son mandat était assez restreint par suite de la quasi-autonomie que donnaient aux églises la difficulté des communications et les légations apostoliques. Mais au XI^e^ siècle la Papauté, victorieuse de l'Empire dans la querelle des investitures, exerçant dès lors la part prépondérante dans les élections épiscopales, maîtresse du jugement des causes majeures, se trouva effectivement à la tête des affaires du monde religieux. Elle comprit tout de suite que son gouvernement, pour être sage et modéré, devait élargir ses cadres. Quelques membres furent éliminés du conseil ; on leur confia le soin des paroisses de la ville, et on les remplaça par des hommes éminents tirés des diverses parties de l'Eglise. C'est la gloire de la France que l'idée de cette réforme ait été fournie par un de ses fils. « *Tuum est*, disait saint Bernard à Eugène III, *undecumque evocare. An non eligendi de toto orbe, orbem judicaturi ?* » Le Sacré-Collège se détacha ainsi du noyau primitif qui l'avait formé; il perdit le caractère semi-particulariste et semi-pastoral qui limitait son action à la zone d'influence romaine pour devenir l'organe exclusif du gouvernement central. Dès lors aussi il fut l'électeur officiel, incontesté, du souverain Pontife qu'il choisit presque constamment dans son sein. Dans la période antérieure, les cardinaux prenaient part, il est est vrai, à l'élection, mais l'appoint de leurs voix ne parvenait jamais à contrebalancer celui que fournissaient le clergé ordinaire et le peuple. Et puis il fallait compter pardessus tout avec les barons et les seigneurs qui voyaient dans la Papauté un instrument de domination, une proie pour la convoitise de ceux qui les servaient. D'où le jeu des passions humaines et les conséquences déplorables qui en avaient été la suite pendant le X^e^ siècle. Mais, grâce à

Digitized by Google

l'énergie de Léon IX, conseillé par Hildebrand, grâce surtout à ce même Hildebrand quand il fut devenu Grégoire VII, le principe de l'élection par les seuls cardinaux romains s'implanta dans l'Eglise. Combattu quelques années encore par les seigneurs féodaux, particulièrement en Allemagne, il finit par triompher définitivement au troisième concile de Latran, en 1179, et Alexandre III put même écrire une bulle, *Licet vitanda discordia*, pour régler son application. Il posa la loi, maintenue depuis, que le *quorum* pour la validité de l'élection serait des deux tiers des voix.

Elevé en dignité au-dessus de tous les autres corps ecclésiastiques, il importait que le Sacré-Collège se distinguât d'eux jusque dans les dénominations, — les mots sont les signes des choses. Ceci n'eut lieu cependant que bien longtemps après. Pendant tout le cours du moyen âge, le nom de cardinal fut porté par les chanoines de Londres, d'Aix-la-Chapelle, de Cologne, de Magdebourg, de Ravenne, de Milan, de Compostelle, d'Orléans, d'Angers et de Paris. Mais en 1569 Pie V fit défense de prendre ce titre et le réserva aux cardinaux romains. De ces derniers, le nombre varia avec les temps. Sous Jean XXII, il était de vingt. Un siècle plus tard, à la mort de Clément VI en 1352, on décréta qu'il ne dépasserait pas ce chiffre. Il ne laissa pas pour autant de suivre un mouvement d'ascension continue avec Urbain VI, Clément VII, Pie II, Sixte IV et Alexandre VI. Léon X, ayant fait dans le consistoire du 1er juillet 1517 trente et une créations, le porta à soixante-cinq. Paul III le fit monter jusqu'à soixante et onze. Vint Paul IV qui voulut le restreindre à quarante, mais son successeur Pie IV le releva à quarante-six. Il fallait enfin fixer une règle définitive. L'empereur Ferdinand présenta une requête au concile de Trente par laquelle il demandait que les cardinaux ne fussent que douze ou vingt-quatre. On refusa de l'accepter. Les légats firent justement observer qu'une telle question relevait uniquement du Saint-Siège et que l'inscrire à l'ordre du jour serait violer le droit constitutionnel. Rome avertie s'en empara aussitôt, afin de

Digitized by Google

maintenir son autorité, et, après mûres délibérations, Sixte V publia, le 13 décembre 1585, la bulle *Postquam verus ille*, où il déterminait que le Sacré-Collège se composerait de soixante-dix membres, à l'instar du conseil des soixante-dix vieillards créé par Moïse. Ce chiffre était un maximum. On ne pouvait le dépasser ; on n'était pas obligé de l'atteindre. Liberté dont on profita souvent dans la suite. En 1592, sous Clément VIII, l'Eglise comptait cinquante-quatre cardinaux ; elle en avait soixante en 1605, avec Paul V ; soixante-quatre en 1623, sous Urbain VIII ; soixante-dix à la mort d'Innocent X, en 1655 (aucun chapeau vacant) ; soixante-dix encore en 1700, avec Clément XI ; soixante-quatre, sous Benoît XIV.

Nous avons à relever les mêmes variations dans le mode de les nommer. Pendant le haut moyen âge on devenait cardinal par le fait même qu'on était curé d'un titre, chef d'une diaconie ou évêque suburbicaire. Plus tard le Pape conféra la pourpre par un acte particulier de sa volonté, discernant et appelant les mérites indépendamment des situations. Quelquefois il prit l'avis du peuple ou des autres cardinaux, souvent il ne consulta que sa conscience. Le 3 décembre 1586, Sixte V traça les règles à suivre pour faire de bons choix. Il voulut, entre autres choses, que les ordres religieux eussent toujours au moins quatre représentants dans le Sacré-Collège. Trois ans plus tard (15 novembre 1589) il décréta que la cérémonie de la création n'aurait lieu suivant l'antique usage que le mercredi des Quatre-Temps. Mais cette disposition ne tarda pas à tomber en désuétude.

Force est bien de constater encore que ces cardinaux n'exercèrent pas toujours leur pouvoir de la même façon. Tout d'abord, une fois nommés, ils entraient immédiatement en charge et s'en acquittaient collectivement par la voie du consistoire. Réunis trois fois par semaine, sous la présidence du Pape, un secrétaire appelait, suivant le rôle, les diverses affaires à traiter, un des conseillers faisait un rapport, les autres discutaient et donnaient leur avis ; ensuite le Pape résumant les débats portait la sentence.

Digitized by Google

Les choses allèrent de la sorte pendant plusieurs siècles, du milieu du XIIIe jusqu'à la fin du XVIe. Mais quelque bon qu'il soit, un système n'est pas éternel. Recul ou progrès, tout change ici-bas. Celui-ci avait un incontestable avantage, il environnait des lumières d'un grand nombre un même objet. Là aussi était son défaut pour le jour où l'Eglise prendrait plus d'extension, il entraverait la marche des affaires dans des lenteurs infinies, les dossiers s'accumuleraient, attendant une solution. C'est ce qui arriva après le concile de Trente. Que faire? On se serait probablement contenté de quelques modifications, du genre de celles qu'on avait déjà créées en instituant le tribunal de la Rote et les signatures de Justice et de Grâce; les événements qui sont, dans la main de la Providence, l'instrument dont elle se sert pour faire évoluer son Eglise conformément aux besoins de chaque époque, imposèrent une espèce de révolution dans la méthode administrative. Les cardinaux, membres du consistoire, étaient en même temps protecteurs de villes et de royaumes. Ils avaient à défendre leurs intérets dans le conseil pontifical, et partant ils se mettaient parfois en opposition avec les droits de la tiare, poussés qu'ils étaient par les ambassadeurs des puissances protégées. Sixte V, l'un des plus grands, sans conteste, parmi les administrateurs modernes, comprit qu'il y avait là un vice de fond qui paralyserait toujours l'action de son conseil, et, en homme résolu, il n'hésita pas à porter la cognée à la racine de l'arbre qui dépérissait. Il abolit les consistoires et les réduisit à quelques rares séances d'apparat pour les canonisations, la création des cardinaux et la préconisation des évêques. Qu'allait-il mettre à la place? Le principe de la division des pouvoirs que Montesquieu devait faire entrer dans les sociétés modernes ne s'harmonisait pas avec la constitution de l'Eglise, capable de concilier la liberté avec la monarchie absolue. Il n'offrait pas d'ailleurs des divisions assez nombreuses pour une société si étendue. Sixte s'arrêta à une autre méthode. Appliquant, en quelque manière, aux matières ecclésiastiques, le principe que les philosophes

Digitized by Google

avaient suivi dans le classement des propriétés de l'Etre universel, il les distribua par groupes rationnels, et à la tête de chaque groupe il mit plusieurs cardinaux avec l'ordre d'agir collectivement et à la majorité des suffrages. Ce système présentait un triple avantage : il divisait le travail conformément à la loi de toute société qui grandit, il concentrait sur un même point les lumières du nombre, il assurait la stabilité ministérielle, car la mort, toute-puissante sur les individus, ne peut rien contre les corps moraux. Et voilà comment s'introduisirent les congrégations chargées de remplir séparément une partie de la tâche qui avait été jusqu'alors accomplie en commun par tous les cardinaux.

## II

C'est là que nous en sommes, après trois siècles écoulés, et les résultats obtenus donnent à penser que nous y resterons longtemps encore. Dans le premier article de la charte constitutionnelle qu'il donna en 1848 aux sujets des Etats pontificaux, Pie IX déclare que le Sacré-Collège est toujours le sénat de l'Eglise, c'est-à-dire son conseil, sa lumière et son appui. Il se décompose en trois ordres, comme par le passé : les cardinaux-évêques, les cardinaux-prêtres et les cardinaux-diacres.

Dans le premier groupe rentrent uniquement les évêques suburbicaires. Ils étaient sept, on les a réduits à six par l'union des sièges : Ostie et Velletri, Porto et Sainte-Rufine ou Silva Candida, Albano, Palestrina, Frascati. Le plus ancien en dignité, actuellement Oreglia di San Stefano, est toujours évêque d'Ostie, chef de son ordre, doyen du Sacré-Collège et jouit du privilège de conférer l'ordination épiscopale à l'élu du conclave, qui ne serait pas évêque. Au sous-doyen, Mgr Parocchi, vicaire général de Sa Sainteté pour le diocèse de Rome, revient de droit le siège de Porto et Sainte-Rufine. Les autres se rangent sui-

Digitized by Google

vant l'ancienneté. Ils résident tous auprès du Pape qu'ils assistent dans les cérémonies pontificales et sont représentés dans leurs diocèses — fort petits du reste — par un évêque qualifié du titre de suffragant.

Les cardinaux-prêtres, de beaucoup les plus nombreux — ils s'élèvent au chiffre de cinquante — comprennent d'abord les nonces de Paris, de Lisbonne, de Madrid et de Vienne, puis des archevêques qui administrent de grands diocèses, des évêques que leurs talents et leurs services ont mis en vue, tels que l'ancien évêque de Rodez, Mgr Bourret et Mgr Perraud, d'Autun. Ils ont à leur tête, comme chef d'ordre, le plus ancien d'entre eux, Mgr Ledochowski, préfet de la Propagande.

Au troisième rang viennent les cardinaux-diacres, sous la présidence du cardinal Mertel. Ils sont prêtres ou simplement diacres, mais illustres dans l'Eglise, comme leurs collègues, par leurs travaux et leurs vertus.

Les cardinaux des deux derniers ordres sont attachés chacun à une église de Rome. Ils en prennent le titre dans les documents officiels, et y règnent par leur portrait. La juridiction qu'ils y possédaient jadis sur le clergé et les fidèles a été fort réduite depuis Innocent XII; elle se limite au service du chœur et au droit de nommer à diverses charges. Du reste, le titre romain n'enlève pas aux cardinaux qui occupent un siège épiscopal, celui de leurs Eglises. C'est par celui-ci même qu'on les désigne d'ordinaire. Mais il en va autrement pour les évêques titulaires, le titre du siège qu'ils ont en pays infidèle disparaît, et ils sont simplement cardinaux du titre de leur église à Rome. Ajoutons que le lien qui unit un cardinal à son titre n'est pas indissoluble. Après avoir passé dix ans dans un ordre, il peut monter à l'ordre supérieur, et de là à l'ordre des évêques. Vient alors, s'il est à la cour romaine, le droit d'option d'un siège à l'autre parmi les villes suburbaines jusqu'à ce que, évêque d'Ostie, il soit doyen des trois ordres. Il y a, dans l'Eglise, soixante-quatorze titres cardinalices et soixante-dix cardinaux seulement : un certain nombre sont donc nécessairement vacants, d'autant que le Sacré-Collège n'est

Digitized by Google

presque jamais au complet. Actuellement, il compte cinquante-neuf membres. Il possède un secrétariat composé d'un titulaire qui sera le secrétaire du conclave, d'un substitut, d'un comptable, d'un archiviste et de quelques scribes.

Considéré dans son mode de recrutement, le Sacré-Collège se répartit encore en trois catégories : les cardinaux de curie, les cardinaux de couronne et les cardinaux italiens. La première comprend les quatre grands nonces, les prélats *di fiochetti :* vice-camerlingue, majordome, auditeur et trésorier de la Chambre apostolique, l'assesseur du Saint-Office, le secrétaire du Concile, des Evêques et Réguliers, du Sacré-Collège, quelquefois des délégués apostoliques, tels récemment ceux du Brésil et des Etats-Unis, enfin des hommes éminents que le Pape appelle auprès de lui, des divers ordres religieux et des diverses parties de l'Eglise, ainsi qu'il fit pour Maï, Pitra, Howard, Hergenrœther. « Il n'y a qu'un siège épiscopal qui prédestine son titulaire à une élévation cardinalice immédiate, c'est le patriarcat de Lisbonne en vertu d'une faveur de Clément XII. » L'antique privilège qui donnait un certain nombre de chapeaux au patriciat romain est devenu en pratique à peu près nul, par suite de la révolution de 1870, qui a jeté dans le mouvement unitaire quelques-unes des grandes familles de la ville. Les cardinaux de couronne, dits *de corte* ou *di regno*, sont ainsi nommés, parce que, en vertu d'un antique usage, dans les pays où les relations entre les deux puissances sont officiellement établies, c'est leur gouvernement qui les propose à cette dignité. Régulièrement, la présentation se borne au droit de supplique, et il y a des exemples de refus de la part du souverain Pontife. Elle confère à l'élu des droits particuliers. La France lui allouait, il y a quelques années, un supplément de dotation de dix mille francs, et lui conférait le titre de sénateur. Problablement par esprit démocratique, et dans le but d'équilibrer le budget, la république a supprimé ces dons gracieux. Il devait encore soutenir au conclave les intérêts de son pays, en donnant l'*exclusive* ou le *veto* de son gouvernement à tel ou tel can-

Digitized by Google

didat, trop redoutable par son influence politique ou ses attaches de dynastie. On n'en a pas fait usage à l'élection de Léon XIII. Depuis la mort de dom Pitra, tous les cardinaux français au nombre de sept, à partir de la création de Mgr Lavigerie, actuellement : Leurs Eminences, Nosseigneurs Langénieux, Richard, Lecot, Perraud, Coullié, Sourrieu et Labouré sont cardinaux de couronne. Partant, leur nomination a fait l'objet d'une entente préalable entre les deux pouvoirs. A la troisième catégorie appartiennent les cardinaux italiens que le Pape choisit sur les différents sièges épiscopaux de la Péninsule : Milan, Florence, Naples, Palerme, Ancône, Bologne, Ferrare, Bénévent, etc.

De quelque part qu'ils viennent, les membres du Sacré-Collège doivent briller par l'éclat de la science et des vertus, posséder le prestige d'hommes de bon conseil et d'habileté administrative, avoir derrière eux une longue carrière de dévouement à l'Eglise ou l'éclat de services extraordinaires. Dans la bulle que j'ai mentionnée plus haut, Sixte V exprime le désir qu'ils soient pris dans l'élite du clergé, sans distinction de nationalité. Si l'on en croit quelques zélés docteurs, l'âge requis serait trente ans; en fait, il n'y a aucun texte de loi qui le prescrive; Hyacinthe Orsini fut créé cardinal à vingt ans, en 1126. Dans des temps plus près des nôtres, Jean de Médicis, plus tard Léon X, reçut la pourpre à quatorze ans, Odet de Coligny à onze. Le concile de Trente, en recommandant d'apporter dans le choix des candidats la même diligence qu'à la nomination des évêques, s'est borné à condamner ces élévations prématurées. Aussi, aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ne sont-elles consenties par les papes que pour les enfants royaux. Peu d'exemples du reste, en dehors du cas de Louis de Bourbon, fils de Philippe V d'Espagne, qui revêtit la pourpre à treize ans. De nos jours, ces exceptions même ont disparu; le plus jeune cardinal à l'heure actuelle, Mgr Svampa, archevêque de Bologne, est né le 13 juin 1851; il a donc quarante-sept ans. Une chose est certaine cependant, c'est qu'il faut être en âge de recevoir les saints ordres, car le droit est très explicite sur les degrés de cléricature que doivent

Digitized by Google

avoir les cardinaux. A la vérité on peut les choisir parmi les simples tonsurés, même parmi les laïques, mais c'est à la condition qu'ils se feront immédiatement ordonner diacres, et même recevront les ordres supérieurs s'ils sont destinés à prendre rang dans les deux premiers groupes du Sacré-Collège. Le cas échéant, le Pape les dispense de la loi des interstices, et leur permet de prendre toute la série des ordinations dans l'espace de quelques jours.

## III

Quand il s'agit de les faire entrer définitivement dans les rangs du sénat de l'Eglise, la langue canonique se sert d'un terme spécial pour caractériser le fait ; c'est celui de création. Promotion s'emploie dans l'ordre civil, et préconisation se dit des seuls évêques. Ne nous attardons pas aux interprétations plus ou moins mystiques qu'on donne de ce mot. Son but est de mettre en relief l'excellence du cardinalat, d'indiquer que les qualités personnelles, quelque grandes qu'elles soient, ne suffisent pas à le mériter. C'est pourquoi le nouvel élu porte le nom de créature du Pape, expression malsonnante dans notre langue chatouilleuse, mais parfaitement honorable dans le monde ecclésiastique qui parle latin.

C'est au consistoire secret, c'est-à-dire dans l'assemblée des cardinaux, et d'où tous autres personnages, sauf les rois, sont exclus, que le Pape fait la création. Il suit deux voies bien distinctes : il proclame immédiatement ; il réserve *in petto*, par la formule : *Alios autem..... in pectore reservamus, arbitrio nostro quandocumque declarandos.* Les cardinaux *in petto*, dont le mode d'institution remonte à Martin V, sont des personnages que le souverain Pontife veut élever à la pourpre, mais que pour des raisons de lui connues, tantôt d'ordre diplomatique, tantôt d'ordre financier, il ne proclamera que plus tard. Eugène IV ayant établi, par une constitution législative, que nul n'aurait le

Digitized by Google

droit d'être considéré comme cardinal s'il n'avait été solennellement publié avec les formalités d'usage, leur situation est assez singulière. Si le Pape meurt avant d'avoir dévoilé leurs noms, la nomination est caduque. Son successeur viendrait à la connaître qu'il ne serait pas obligé de la maintenir, et l'on sait que Calixte IV usa de cette liberté à l'égard de Paul II. Celui-ci avait réservé quatre cardinaux dans un consistoire ; il mourut sans les nommer. Sixte ne donna le chapeau qu'à deux d'entre eux, et ce fut longtemps après. Les cardinaux *in petto* figurent sur la liste du Sacré-Collège par un X, afin qu'on puisse supputer exactement le nombre de chapeaux vacants, et c'est tout. Mais où ils trouvent un dédommagement à cette obscure gloire, c'est quand le Pape les publie ; il cite le consistoire où ils ont été créés, et il leur donne rang parmi leurs collègues d'après cette date ; il leur fait en outre servir l'arriéré de leurs rentes annuelles, — le *piatto cardinalizio* — qui sont de vingt-deux mille francs environ pour tout cardinal de curie.

En 1877, Pie IX tenta d'inaugurer un nouveau mode de création ; il ajouta, après la publication de quelques noms : *Alios autem reservavimus quos, per litteras adjunctas testamento nostro, declaravimus.* C'était la voie du testament. Seulement il avait compté sans les canonistes. Bonnes gens d'ordinaire, mais terribles quand il s'agit de droit, comme le dragon qui gardait les pommes des Hespérides, ils présentèrent des observations respectueuses, discutèrent et finirent par découvrir ce syllogisme : le testament n'a de valeur qu'après la mort de celui qui l'a écrit ; or la mort éteint toute juridiction. Donc... vous voyez la conséquence. On aurait pu répondre, même en forme ; le bon Pape préféra se laisser persuader ; toutefois, il ne voulut pas que ce fût au détriment de ses élus, et il se hâta de les publier.

En réalité, la publication immédiate est le mode habituel de création. Quand elle est décidée, un billet de la secrétairerie d'Etat en informe d'abord l'élu ; puis le Pape, se retirant, après un consistoire public, avec ses cardinaux, les interroge à son sujet par la formule traditionnelle :

Digitized by Google

« Que vous semble-t-il? » *Quid vobis videtur?* Les Eminences se lèvent, ôtent muettement leur calotte et inclinent la tête en signe d'adhésion. « Par l'autorité de Dieu tout-puissant, continue le Pape, par celle des apôtres Pierre et Paul et par la nôtre, nous créons cardinal..... », et il leur donne pour collègue celui dont il vient de prononcer le nom. Il est créé. Les actes qui suivront sont de pures cérémonies destinées à rehausser sa dignité. A partir de ce jour, il jouit de toutes les prérogatives attachées à son titre; il pourrait siéger au conclave. — Est-il présent à la cour, un maître des cérémonies pontificales vient lui annoncer de vive voix son élévation, tandis que le vice-chancelier de la Sainte-Eglise lui en expédie l'acte authentique. Le soir de ce jour, il se rend solennellement, en soutane violette, rochet et mozette, chez le Cardinal Secrétaire d'Etat, qui le présente au Pape, et il reçoit la barrette rouge des mains de Sa Sainteté. Après l'avoir remerciée de la haute distinction qu'Elle vient de lui conférer, il reçoit la calotte rouge des mains d'un officier de la garde noble et fait une seconde visite au secrétaire. Mais d'ordinaire il est absent de Rome, et les cérémonies se déroulent suivant un autre mode. Etudions-les pour un cardinal français; le droit est le même partout. Il y a comme quatre actes dans l'institution: le premier se passe au palais de l'élu; le second à Paris; le troisième au Vatican; le quatrième dans une église de Rome.

Un garde-noble est délégué en mission extraordinaire pour porter la calotte. Partant de la cour de manière à arriver au terme de son voyage la veille du consistoire dans lequel se fera la création, il emporte avec lui des lettres du Cardinal Secrétaire qui doivent l'accréditer. Le lendemain dans la soirée, c'est-à-dire quelques heures après le consistoire, il se présente au palais épiscopal; il est en costume de gala : culotte blanche, tunique rouge, casque à aigrette, épée au côté; deux ecclésiastiques l'introduisent dans le salon d'honneur où attend le nouveau prince de l'Eglise, entouré des autorités départementales et municipales et de l'élite de son clergé. Après quelques mots de félicitation, il

Digitized by Google

lui présente sur un plateau en vermeil la dépêche diplomatique qui l'accrédite auprès de sa personne, et lui offre sur un autre bassin la calotte rouge. Le cardinal la reçoit, en couvre sa tête, et, dans un discours de forme élevée, il prononce l'éloge du Pape et de son aimable ambassadeur, à qui il fait un cadeau en souvenir de sa mission.

Succède, à quelque temps de là, la remise de la barrette. Elle a lieu au palais de l'Elysée. Un camérier, détaché de la cour pontificale avec le titre d'ablégat apostolique, s'en vient à Paris accompagné d'un secrétaire. Il apporte au président de la République l'insigne qu'il doit conférer lui-même, suivant les usages diplomatiques. Au jour marqué pour la cérémonie, les directeurs du protocole vont prendre, avec les voitures du gouvernement, le nouveau cardinal en résidence momentanée dans la capitale, — c'est de Saint-Sulpice que sont partis les trois derniers élus — et le conduisent, escorté des troupes, au palais présidentiel. Là commence aussitôt, dans la chapelle, une messe basse célébrée par le curé de la Madeleine. Un peu avant l'*Ite, missa est*, l'ablégat, en soutane violette et cappa (manteau) rouge, va recevoir l'élu, vêtu de violet, coiffé de la calotte rouge, et lui indique sa place sur un prie-Dieu, à gauche du chef de l'Etat ; puis ayant fait lire le bref de créance dont il est porteur, il reçoit son serment. Le cardinal s'agenouille sur un coussin, le président s'avance devant lui et lui met sur la tête la barrette présentée par l'ablégat, qui, de son côté, lui jette sur les épaules le manteau écarlate. On rentre dans les appartements. Le cardinal dit quelques mots de remerciement et parle de l'alliance des deux pouvoirs. Le président répond et retient à déjeuner les principaux figurants de la cérémonie. L'ablégat, sa mission terminée, ayant reçu du chef de l'Etat le titre d'officier de la Légion d'honneur, et du cardinal un témoignage de reconnaissant souvenir, rentre à Rome et dépose dans les archives du préfet des cérémonies le récit détaillé de tout ce qui s'est passé dans son voyage.

Nous touchons ainsi au troisième acte de l'institution cardinalice, l'imposition du chapeau, qui doit se faire en

Digitized by Google

consistoire public et dans le délai d'un an, sous peine de déchéance. Les trois cardinaux français sont arrivés dans la Ville éternelle vers le milieu du mois de mars et ont pris résidence dans les maisons religieuses de leur nationalité. Reçus par le souverain Pontife et son ministre d'Etat, ils ont conféré avec eux des affaires de leurs Églises et des intérêts de la religion. Le cérémonial voulait que, jusqu'après le consistoire, ils s'abstinssent de toute autre visite ou ne parussent dans les rues de Rome, qu'avec une voiture aux stores baissés ; ils s'y sont fidèlement conformés. Le mardi, 22, ils ont donné dans les salons de l'ambassade de France près le Vatican, gracieusement parés pour la circonstance, la réception solennelle, le *ricevimento* d'usage, au cours de laquelle les membres de la cour pontificale et du corps diplomatique sont venus leur exprimer la joie du monde catholique. Le surlendemain, 24, a eu lieu le consistoire public pour l'imposition du chapeau. Voici à cet égard les dispositions du cérémonial. L'élu quitte son palais, en train de gala, avec un cortège de trois voitures — il y en aurait quatre s'il était prince — et se rend vêtu du costume violet au Palais apostolique. Le maître de chambre vient le recevoir, les domestiques l'escortent en grande livrée. Arrivé près de la Salle ducale, il dépose la mozette, revêt la cappa violette, met la barrette rouge et va à la Sixtine, où, après avoir prié quelques instants devant l'autel, il prend place sur les bancs des cardinaux de son ordre. Son caudataire en *crocia* violette s'assied à ses pieds. L'autel est paré en violet comme aux dimanches de l'Avent et le trône papal de même. Six cierges sont allumés sur le gradin. Les chantres de la chapelle exécutent le motet : *Ecce odor filii mei sicut odor agni pleni, cui benedixit Dominus. Det tibi Deus de rore cœli et de pinguedine terræ, abundantiam frumenti et vini, et serviant tibi populi et adorent te tribus.* Arrivent, durant ce temps, les cardinaux chefs d'ordre, le vice-chancelier, le camerlingue de la sainte Eglise et celui du Sacré-Collège. Ils s'approchent ensemble de l'autel et leur nouveau collègue jure, entre leurs mains, conformément aux bulles de saint Pie V, de Sixte V, de

Digitized by Google

Grégoire X et suivant la formule donnée par Jules II, de rester fidèle au Pape, de l'aider à conserver, défendre ou reconquérir contre tous, le Siège romain et le Patrimoine de saint Pierre. Voilà un anachronisme, dira-t-on. Sur la carte d'Italie les Etats de l'Eglise ont disparu : « Les mots ont leur force, reprend un des historiens du Vatican, lors même qu'ils subissent le démenti des faits. L'Eglise ainsi maintient à l'ordre du jour la question romaine et réfute ceux qui la disent résolue. » Anachronisme, peut-être, « mais un anachronisme voulu, mûri, raisonné est-il une erreur? » Le serment terminé, le consistoire va commencer. On le tient dans la Salle Royale, où se trouvent, au fond et sur les bas côtés, des tribunes réservées ; dans le fond aux prélats et aux porteurs de billets d'entrée ; dans l'étage supérieur aux princes et au corps diplomatique. Le souverain Pontife, précédé de sa cour, prélats, chefs d'ordres religieux, évêques, cardinaux, apparaît sur la *sedia*, entre les parasols ou *flabelli* que porte un camérier. Il monte au trône qui se dresse dans le fond, recouvert d'une housse de soie violette lamée d'or. Le dais qui le surplombe est en tapisserie, à rinceaux de feuillage, aux armes de Pie VII; le tout encadré par la tapisserie des Lions : « Entre la Justice et la Charité, la Religion pose ses pieds sur le globe du monde, et deux lions accroupis soutiennent les étendards de l'Eglise, timbrés, sur fond rouge, d'une tiare et de deux clefs en sautoir. » A droite et à gauche sont alignées les banquettes des cardinaux, étoffées de vert. La garde noble est sur les marches du trône, la garde palatine forme la haie, la garde suisse entoure les sièges cardinalices et la gendarmerie pontificale maintient l'ordre. En l'état, les cardinaux se lèvent, vont faire l'obédience et reviennent à leurs places, puis sur un signe du Pape, le maître des cérémonies prononce *accedant* et les avocats consistoriaux, en cappa violette, se rangent au bas des degrés ; l'un d'eux lit une cause de béatification. *Recedant*, reprend le cérémoniaire au bout de quelques minutes, et les deux premiers cardinaux-diacres vont à l'entrée du chœur chercher l'élu. Celui-ci fait au pied du trône trois révérences, baise



Digitized by Google

le pied de Sa Sainteté, puis sa main, reçoit une double accolade qu'il va répéter avec chacun des cardinaux, puis il prend place, à son rang parmi eux. Un *accedant* encore et la lecture continue. A la troisième fois, l'avocat ayant entendu le Pape rapporter la connaissance du procès à la congrégation des Rites, se retire; on ne le reverra plus. Entre les deux mêmes cardinaux l'élu se présente de rechef au trône. « Pour la gloire de Dieu tout-puissant, dit le Pape, pour l'ornement du Siège apostolique, reçois le chapeau rouge, insigne de la dignité cardinalice. Il atteste que tu dois te montrer intrépide jusqu'à l'effusion de ton sang inclusivement, pour l'exaltation de la foi, pour la paix et le repos du peuple chrétien, pour l'accroissement et la conservation de l'Eglise romaine », et lui relevant sur la tête le capuchon de sa cappa, il met, par dessus, le chapeau, qu'il tient d'une main et que supporte avec lui le premier cardinal-diacre. Le consistoire public s'achève; le Pape bénit le Sacré-Collège, et se retire avec lui dans une salle voisine, loin de tout spectateur, pour tenir le consistoire secret. Là il ferme, puis ouvre la bouche au nouveau *porporato*, lui signifiant ainsi qu'il peut désormais donner son avis dans les affaires, en congrégation, au consistoire et dans les autres assemblées cardinalices. Les canonistes veulent bien nous apprendre que cette cérémonie lui confère voix active et passive au Sacré-Collège. Au temps de Boniface VIII on la regardait déjà comme ancienne et respectable. Il lui passe ensuite au doigt un anneau, dans lequel est enchâssé un saphir symbolisant le sacerdoce et la royauté, et où l'on voit, à l'intérieur du cercle, l'écusson émaillé de Sa Sainteté. Enfin il lui assigne un titre parmi les soixante et quatorze qui se trouvent dans Rome.

Cependant le chapeau a été imposé, il n'a pas été remis au nouvel élu. Avant la chute du pouvoir temporel ce dernier point faisait l'objet d'une cérémonie particulière. Interrompue pendant vingt-huit ans, elle a été reprise pour la première fois en faveur du cardinal de Lyon, le 25 mars, à la procure Saint-Sulpice. Mgr Merry del Val,

Digitized by Google

fils de l'ambassadeur d'Espagne et garde-robe de Sa Sainteté, s'est présenté avec une escorte, au salon d'honneur où s'élevait d'un côté, sur une console, un buste de Léon XIII, illuminé, et de l'autre le fauteuil cardinalice, adossé à une tenture rouge, lamée d'or, portant un portrait de Sa Sainteté. Ayant échangé avec Son Eminence quelques paroles aimables, il lui a remis le chapeau rouge, dont les paroles du Pape avaient expliqué le symbolisme. C'est là que nous avons étudié de près cette coiffure. Elle est en drap, doublé de soie, les bords en sont larges, la forme ronde, presque sans fond, l'ensemble plat, avec des cordons pour la rattacher et des glands qui tombent sur les épaules. Jadis les cardinaux la portaient dans les cavalcades solennelles, elle est aujourd'hui hors d'usage. Ce n'est qu'à la mort du titulaire que commence véritablement son service. On la met sur son lit de parade, elle orne sa bière, et puis, suspendue à la voûte de l'église, elle se balance au-dessus de sa tombe.

Le Pape lui a encore conféré un titre, il faut en prendre possession. Il le fait quand il le juge opportun. Le jour fixé étant venu, il se dirige, escorté de trois voitures, vers l'église qui lui a été assignée. Elle est parée et illuminée comme pour les grandes fêtes. Ses armoiries sont arborées au-dessus de la grande porte, elles y resteront jusqu'à sa mort. Son portrait apparaît à l'entrée du sanctuaire, à côté de celui du Pape. Dans la nef les membres de l'ambassade et de la colonie de son pays, de nombreux invités, clercs et laïques. Reçu processionnellement sur le seuil du temple, il monte au trône, à draperies rouges, qui se dresse dans le sanctuaire du côté de l'évangile, et prend place au fauteuil. Son cortège garnit les degrés. Aussitôt un notaire de la Daterie, en habit noir, placé entre le trône et l'autel, le visage tourné vers l'assistance, donne lecture du bref qui l'institue titulaire de l'église. Le chef du clergé s'avance alors vers lui et lui adresse une harangue. Réponse du cardinal. Il dit les gloires de l'église, évoque l'ombre de ses prédecesseurs et se déclare prêt à continuer leurs bonnes traditions. Puis sa pensée se reporte naturellement vers le

Digitized by Google

Pape, vers Dieu auteur de tout don, vers son pays qu'il remercie en la personne de l'ambassadeur. Il finit par un mot aimable à l'adresse de tous ceux qui l'ont assisté dans ces inoubliables fêtes.

Les cérémonies de son institution sont terminées.

## IV

A partir de ce jour, il est définitivement associé au gouvernement général de l'Eglise. Voici comment : Sixte V, disions-nous en résumant l'histoire du Sacré-Collège, institua les congrégations pour administrer toutes les affaires religieuses. Nous ajoutions que ce système est encore en vigueur. Il faut dire plus. Le temps n'a fait que confirmer sa valeur, développer ses rouages et perfectionner leur mouvement. Nous avons ainsi présentement sept grandes congrégations, dont les noms varient suivant le but : le Saint-Office ou l'Inquisition, qui veille sur l'intégrité de la foi, secondé par l'Index ou le tribunal de censure pour les productions de l'esprit; le Concile et les Evêques et Réguliers, qui maintiennent la discipline; les Rites qui règlent le culte; la Propagande, le ministère des colonies, qui dirige dans le monde l'apostolat catholique; les Affaires-Extraordinaires, créée par Pie VII, pour aider le secrétaire d'Etat dans les relations avec les pouvoirs publics. Viennent ensuite des groupements secondaires : les Indulgences dispensent les satisfactions surabondantes de Jésus-Christ et des saints; la Consistoriale prépare les affaires qui seront traitées en consistoire, notamment la préconisation des évêques; la Cérémoniale — protocole de l'Eglise — règle les questions de préséance et d'étiquette; la Résidence garde les saints canons qui obligent les évêques à demeurer dans leurs diocèses; la Visite apostolique fait l'inspection des églises afin de remédier aux abus et d'assurer l'observation des règles liturgiques; les Etudes forment le conseil de l'instruction publique pour le monde catholique. Ne

Digitized by Google

parlons pas de la Révérende Fabrique de Saint-Pierre, chargée d'administrer les revenus et de pourvoir à l'entretien de cette basilique, ni de la congrégation qui s'occupe du sanctuaire de Lorette : elles n'ont pas un caractère d'universalité.

Les pouvoirs de ces organes constitutionnels se sont accrus parallèlement à leur nombre. Créés à l'origine avec l'unique mission d'administrer, ils ont peu à peu, grâce aux événements postérieurs, reçu l'autorité judiciaire, et plus tard une participation à l'autorité législative. A l'heure actuelle quelques-uns d'entre eux, principalement le Concile, les Evêques et Réguliers, la Propagande et les Rites, font des décrets-lois à la manière de notre conseil d'Etat, et ces décrets prennent valeur du jour où, approuvés par le Pape, ils sont promulgués. — Bureaux administratifs, les congrégations agissent *collegialiter*.

Tribunaux, elles connaissent, comme nos conseils de préfecture, des délits d'administration, ou jugent les procès des particuliers à la façon de nos prétoires ordinaires, avec cette différence qu'elles sont tout à la fois première instance, cour d'appel et cour de cassation. On ne peut faire appel de l'une à l'autre, mais simplement obtenir de celle qui a prononcé le jugement, une nouvelle audience. Quelles que soient leurs fonctions, elles délibèrent depuis le XVII^e^ siècle sous l'autorité d'un préfet — antérieurement le doyen d'âge dirigeait les débats — et sont aidées d'un secrétaire qui appelle les questions à tour de rôle, puis expédie les réponses avec des auxiliaires de bureau. Quand les affaires n'ont qu'une importance secondaire, il suffit que le préfet les traite avec le secrétaire et un auditeur, dans une réunion hebdomadaire qui prend le nom de *Congresso*. C'est là qu'on prépare les dossiers pour l'assemblée générale de chaque mois, au Palais apostolique.

Tout cardinal est inscrit, comme membre, dans quatre congrégations. Au surplus il peut avoir certaines charges particulières à remplir, être fait secrétaire d'Etat, en vue de seconder le Pape dans ses rapports avec les nations; vice-chancelier pour expédier les bulles pontificales; pro-

Digitized by Google

dataire, chargé de la dispensation des bénéfices; vicaire général de Sa Sainteté dans le diocèse de Rome; grand pénitencier, secrétaire des brefs, camerlingue, bibliothécaire de la sainte Eglise, autant de fonctions importantes et délicates. A cela il faut ajouter le protectorat des confréries et des ordres religieux. Heureusement il n'a pas de ce chef une besogne bien lourde, puisqu'il n'exerce aucune juridiction sur le gouvernement intérieur de ses protégés; il est à leur égard l'intermédiaire gracieux des faveurs pontificales, un appui moral, une force, un honneur.

Par la nature même de ces fonctions, tous les cardinaux devraient résider à Rome. Mais quelques-uns d'entre eux, gouvernant des diocèses dans les diverses parties du monde, sont dispensés de cette loi. Membres honoraires des congrégations auxquelles ils appartiennent, ils se bornent, s'ils le jugent opportun, à prendre part aux réunions, quand ils viennent visiter la tombe des Apôtres. De sorte que, en définitive, la moitié seulement du Sacré-Collège est associée au gouvernement central. Pour elle la loi de la résidence est absolue. Un cardinal ne peut quitter Rome sans l'assentiment du Pape *sub pœnis arbitrio Pontificis incurrendis*.

Du vivant du Pape, les membres du Sacré-Collège sont donc inégalement partagés et remplissent des fonctions différentes : ceux-ci la charge pastorale, ceux-là le rôle de conseillers pontificaux. Où ils exercent les mêmes droits et s'acquittent des mêmes devoirs, c'est quand ils ont à désigner un successeur au Pape défunt. — Le camerlingue prévenu que le souverain Pontife vient d'expirer, se rend auprès de sa dépouille mortelle, fait lever le voile blanc qui couvre son visage, l'appelle trois fois par son nom de baptême et par trois fois lui frappe le front d'un marteau d'argent. « Le Pape est vraiment mort », dit-il aux assistants. On dresse procès-verbal. Le secrétaire d'Etat notifie le décès au corps diplomatique. A partir de ce moment, la souveraineté repose par intérim sur la tête des cardinaux. Ils l'exercent, sans pouvoir, du reste, innover quoi que ce soit, par une commission composée, les quatre premiers

Digitized by Google

jours, des trois chefs d'ordre, les trois jours suivants, des cardinaux sous-doyens; elle se renouvelle ensuite de trois en trois jours si le conclave se prolongeait. La commission est secondée par le camerlinge. Elle fait procéder aux cérémonies des *Novemdiali*, et réunit les dix congrégations générales en vue de préparer l'élection. Pendant ce temps arrivent les cardinaux étrangers. Réunis à leurs collègues de Rome, ils s'enferment dans le lieu choisi pour le conclave, et commencent aussitôt les opérations électorales qui doivent donner un successeur à Pierre, un vicaire à Jésus-Christ sur la terre, un chef à l'Eglise.

## V

Maintenant, on comprendra sans peine que les personnages qui remplissent un tel rôle dans le monde soient entourés d'honneur. Quand les papes étaient paisibles possesseurs de leurs Etats, la création d'un cardinal donnait lieu à de grandes réjouissances, à des fêtes publiques très populaires. La ville s'illuminait comme pour les solennités religieuses. Les nouveaux élus écrivaient aux souverains, et ceux-ci leur répondaient en les appelant « mon cousin », comme les membres de la famille royale. Princes de l'Eglise, héritiers présomptifs de la tiare, ils avaient un train de maison proportionné à ce rang. Dans l'antichambre, dite des domestiques, deux gendarmes pontificaux veillaient, sous les armoiries du cardinal, à côté d'un autel recouvert de drap d'or et que surmontait un baldaquin. C'est là que se tenaient les valets dont la livrée s'harmonisait avec le champ du blason cardinalice. Aux murs étaient appendus deux coussins de soie rouge et violette et deux parasols. Les coussins étaient emportés pour les cérémonies où devait assister l'Eminence; les parasols surplombaient son carosse et la protégeaient lorsqu'elle mettait pied à terre pour suivre le viatique. Venait une deuxième chambre où l'on rencontrait l'auditeur, le secrétaire, le maître de

Digitized by Google

chambre et le gentilhomme en costume entièrement noir, souliers à boucles, culottes courtes, rabat et manchettes de dentelle, épée à la garde d'acier, manteau de soie et chapeau à plumes. Dans la troisième chambre, appelée l'antichambre noble, « la barrette était déposée sur une crédence au pied du crucifix. La salle du trône suivait, toute tendue de rouge; on y voyait, sous un baldaquin de même couleur, le portrait du Pape régnant et un fauteuil en soie rouge, retourné du côté du mur. C'est là que le cardinal recevait la visite du Pape. » La maison comprenait jusqu'à seize offices, quatre voitures et une nombreuse domesticité.

Les antichambres conservent encore la disposition classique, mais le Pape ne visite plus la salle du trône; les gendarmes pontificaux sont relégués au Vatican; hors de là le port de leur costume serait passible d'emprisonnement. Le cardinal est toujours prince; la révolution italienne le traite comme un prince déchu; mais l'Eglise spoliée, confiante malgré tout en l'avenir, parce que sa vie est faite de luttes, d'insuccès passagers, et finalement de triomphes, l'honore comme par le passé. Jouissant d'une juridiction universelle, il peut en arborer partout les signes : le rochet découvert et la cappa. Quand il arrive dans un diocèse étranger, il prend de droit le trône de l'évêque, lequel se met alors à la première stalle du chœur, et revêt la mantelletta, comme s'il était sur le territoire d'autrui. C'est au trône qu'il officie, jamais au fauteuil, avec tous les privilèges de l'évêque diocésain, sauf celui du septième cierge, dit pastoral. Il a l'*oraculum vivæ vocis*, c'est-à-dire que, rapportant une parole du Pape, il doit être cru et n'est pas tenu de faire la preuve de son affirmation. Celle-ci suffit, au besoin, pour constituer une loi : elle a valeur juridique. — Il est assujetti pour le costume à une étiquette rigoureuse, dont les minutieuses dispositions lui sont indiquées par un livret qu'on imprime chaque année à Rome. Pendant l'Avent et le Carême, son habit est violet; il est rouge le reste de l'année. Mais on commet un archaïsme en parlant de la pourpre : ses vêtements sont teints en écarlate. L'usage du chapeau rouge remonte au concile de Lyon, en 1245,

Digitized by Google

sous Innocent IV ; la barrette et la calotte à Paul II, au xv^e^ siècle. C'est du seul chapeau rouge, de gueules, à cinq rangs de houppes, que ses armes doivent être couronnées. Les cardinaux tirés des ordres religieux ont un costume différent, analogue comme couleur à celui qu'ils portaient avant leur promotion. Ainsi les Olivétains, les Camaldules et les Chartreux sont en blanc, les Dominicains et les Cisterciens en blanc et noir, les Servites en bleu, les Augustiniens et les Basiliens en noir, les Capucins en marron, les Conventuels en gris-cendré, les Bénédictins en soutane noire filetée de rouge. Enfin tous mettent en parti ou en chef les armoiries de leur ordre.

Quel spectacle que celui du Sacré-Collège réuni, quand il siège autour du trône de Pierre ! « J'ai vu un consistoire de rois », disait un témoin. Ces hommes qui sont là, graves, recueillis, rayonnant pour la plupart de la sérénité de la vieillesse, de cette majesté calme et douce qui descend sur le front au déclin de l'âge, représentent — chose rare ici-bas — le talent et la vertu unis ensemble, ce qu'il y a de meilleur dans l'élite des nations catholiques. On peut regarder dans leur passé : il est plein de nobles actions, d'œuvres fécondes, de travaux consacrés à la gloire de Dieu et au salut du prochain. Les uns, ambassadeurs de l'Eglise, se sont efforcés d'étendre son influence auprès des gouvernements, quelquefois malveillants, toujours ombrageux et jaloux de leurs droits ; et ils y ont réussi dans la mesure du possible. D'autres, administrateurs de grands diocèses, ont dirigé et dirigent encore, par le prestige de l'éloquence ou l'ascendant du caractère, les destinées de la religion dans leur pays. Ceux-ci, hommes de doctrine, ont déposé, dans de savants écrits, les trésors de la tradition ; ils ont dégagé les lois de l'histoire, pour éclairer la route de l'avenir et fournir les arguments qui permettent de soutenir avec succès les attaques de l'ennemi. Ceux-là, enfin, se sont distingués comme auxiliaires du gouvernement central dans les secrétariats des grandes congrégations. Venus des quatre coins du monde, ils entourent maintenant tous ensemble le noble vieillard qui tient d'une main ferme le

Digitized by Google

sceptre des âmes, et qui, dépouillé de tout, prisonnier au fond d'un palais, apparaît comme la plus grande puissance de ce temps, le pôle vers lequel s'orientent, non seulement les croyants, mais les penseurs, les diplomates et les détenteurs de la puissance publique. Ils s'entretiennent avec Lui des besoins des peuples pour les satisfaire, de leurs aspirations pour les diriger, de leurs plaies afin de les guérir. Leur sollicitude s'étend au monde entier. Tout tremble autour d'eux ; la révolution gronde derrière les murs de travertin qui les abritent ; ils parlent et agissent comme s'ils vivaient en pleine sécurité. Les leçons de l'histoire et une longue expérience leur ont appris que les colères des hommes passent en un jour, tandis que la Papauté, dont ils sont la lumière et l'appui, est assurée du lendemain, quelle que soit sa situation matérielle. Du reste, s'il le faut, ils la défendront jusqu'à l'effusion du sang — ils sont marqués du signe des martyrs — et Elle vivra. Et quand la mort moissonnera le titulaire, modalité fugitive d'une institution éternelle, ils désigneront l'un d'entre eux pour continuer l'œuvre. L'histoire de l'Eglise n'aura pas, grâce à leurs soins, de solution de continuité : créatures du passé, ils seront créateurs de l'avenir.

Rome. R. PARAYRE.

Digitized by Google

# UN CÔTÉ

DE LA

# QUESTION CONCORDATAIRE

Tout a été dit, semble-t-il, sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les partisans du *statu quo* ont rappelé les négociations de Bonaparte avec Consalvi ; ils n'ont pas oublié les articles organiques ; ils n'ont pas craint de remonter jusqu'à l'ancien régime pour bien expliquer comment le traitement du clergé contemporain ne représente qu'une indemnité. Les adversaires, de leur côté, ne négligent aucun des avantages que l'Eglise retire de son union avec l'Etat : les millions du budget des cultes, l'ambassade auprès du Vatican, les monuments, propriété de l'Etat, mis au service du clergé, les palais épiscopaux... Oui, tout a été dit, et bien dit. Il semble, cependant, que ces discussions contradictoires soutenues de part et d'autre, avec une grande éloquence, n'ont convaincu personne. Cela tient, peut-être, sinon à des arrière-pensées, du moins à certains malentendus qu'on n'a pas su ou voulu dissiper. Amis et adversaires du Concordat ont cependant intérêt à connaître la vérité sinon intégrale, du moins précise.

On peut diviser en trois groupes principaux les hommes politiques qui se préoccupent de la dénonciation du Concordat : 1° les catholiques qui défendent ce Concordat ; 2° les modérés et les républicains de gouvernement ; 3° les

Digitized by Google

radicaux qui sont ou qui se disent hostiles au Concordat. Je ne parle pas des catholiques qui se souvenant des virulents articles de l'*Avenir*, rêvent d'une Eglise indépendante de l'Etat. Ils sont nombreux, plus nombreux qu'on ne le croit ; ils se recrutent, d'ordinaire, dans les classes les plus instruites et les plus éclairées, mais ils ne forment pas corps. Quant aux socialistes qui veulent détruire tant de choses, il me paraît inutile de discuter avec eux, sur la question du Concordat.

A s'en tenir aux comptes rendus des débats parlementaires, une même opinion domine parmi les trois groupes politiques qui se retrouvent chaque année autour du budget des cultes. Catholiques, modérés et radicaux, se conduisent exactement comme s'ils voyaient dans la rupture du Concordat un malheur pour l'Eglise, et pour l'Eglise seule. Les radicaux croiraient manquer à tous leurs devoirs, s'ils ne se livraient, chaque année, à une double manifestation contre le budget des cultes et contre l'ambassade du Vatican : ils sont persuadés que ces sortes de manifestations oratoires épouvantent les catholiques. Les modérés, eux, se font moins d'illusions : ils savent que la dénonciation du Concordat serait pour le moins aussi fatale à la France qu'à l'Eglise, et comme ils sont très patriotes, ils défendent le budget des cultes avec une énergie relative. Je dis relative, car ils comptent, et avec raison, sur la haute clairvoyance de ceux qui dirigent les destinées de l'Eglise. Ils se disent, non sans quelque machiavélisme : « Sans doute, la justice, la saine politique, le bon sens, condamnent la petite guerre mesquine et indigne d'un grand peuple qu'on fait à l'Eglise, depuis quelques années. Mais l'Eglise redoute les violences, elle supportera, parce qu'elle est sage et forte, de petites vexations : donnons à ces bons radicaux les ridicules satisfactions qu'ils demandent. Cela n'aura pas trop d'inconvénients, et nous pourrons prouver à la tribune que nous avons plus d'énergie que nos adversaires politiques contre les pauvres curés de campagne. »

Enfin, les catholiques, gens pacifiques, se contentent de gémir ou de lire, pour se consoler, les prosopopées élo-

Digitized by Google

quentes de quelques-uns de leurs journalistes (1). Peut-être redoutent-ils vaguement les conséquences d'un acte grave et qui renferme une grande part d'inconnu. Ces divers sentiments supposent une conception, qui n'est probablement pas exacte, de la situation et des forces de l'Eglise de France, en l'an de grâce 1898. Non pas qu'on doive souhaiter et provoquer la destruction du Concordat! Non, certes! non, nous avons tous intérêt à vivre en bonne harmonie, et, s'il se peut, en demeurant fidèles au contrat, dont un siècle d'expérience a démontré la sagesse. Mais il en est de la paix religieuse comme de l'autre; on ne la maintient, le plus souvent, qu'à la condition de pouvoir l'imposer à des adversaires très résolus ; en d'autres termes, pour conserver la paix avec la dignité, il faut montrer que, le cas échéant, on ne craindrait pas la guerre.

Qu'adviendrait-il, le lendemain du jour où serait dénoncé le Concordat? Des écrivains graves ont essayé de le prévoir, et pour donner plus de piquant à leurs hypothèses, ils n'ont pas craint de décrire des scènes de troubles, assez semblables à une petite Terreur. Evidemment, nous ne savons ni les uns ni les autres de quoi demain sera fait. Mais l'histoire religieuse du siècle nous invite, dans une certaine mesure, à ne prévoir aucun drame national. Les adversaires de l'Eglise ont acquis une grande expérience dans la lutte qu'ils mènent contre elle depuis si longtemps. Soyez assuré qu'ils feront tout au monde pour lui épargner les douleurs et les gloires du martyre ; ils se garderont bien d'envoyer un évêque ou un prêtre en prison. D'autre part, les plus militants d'entre les catholiques n'affronteront pas volontiers la bataille pour défendre une institution qu'ils n'aiment pas. Ceux qui payent de leur personne et de leur

(1) Un écrivain de talent, qui a rompu avec ces fâcheuses traditions, posait naguère, en termes fort nets, la question concordataire. Je veux parler d'Yves Le Querdec. On l'a loué ou dénigré avec véhémence, puis on s'est tu. Il fallait, au contraire, l'écouter attentivement, contrôler ses dires, les compléter ou les réfuter amicalement, si besoin était ; en un mot, il fallait continuer la campagne qu'il avait entreprise avec succès et qui ne semble pas encore avoir eu de lendemain.

Digitized by Google

bourse se sentent peu d'inclination pour la politique, très modérée, qu'impose le Concordat. On ne verrait donc même pas se renouveler les manifestations, d'ailleurs assez platoniques, qui se produisirent à l'époque des décrets.

Il est vrai qu'une révolution peut toujours se produire en France, semblable à la Commune, peut-être plus générale et plus profonde. Mais une Commune ne dure pas longtemps, et elle provoque une réaction qui n'est pas toujours nuisible à l'Eglise. La perspective d'une Commune n'inquiète que notre patriotisme. Il va sans dire que la Commune, ainsi définie, n'a rien de commun avec le triomphe intégral et définitif du socialisme. Ceci est un immense inconnu sur lequel il est impossible de raisonner.

Au contraire, ce à quoi il faut absolument s'attendre, c'est à l'établissement d'une législation spéciale ecclésiastique qui suivra l'abrogation du Concordat. Ne nous faisons pas illusion : des mesures seront prises contre l'Eglise, aussi draconiennes que possible. Les anticléricaux, s'érigeant en défenseurs du pouvoir civil, emploieront contre nous toutes les armes que renferme l'arsenal de l'ancien régime ; ils en forgeront de nouvelles; ils iront, quelles que soient d'ailleurs leurs intentions personnelles, jusqu'à la persécution violente... exclusivement. Si, dans l'ardeur de la lutte, il leur arrive de dépasser le but, ce sera peut-être tant mieux pour nous. Il est donc impossible et oiseux de prévoir les grandes ou les petites difficultés qui surgiront avec le nouvel état de choses. Toutefois les catholiques ont lieu de se rassurer, en pensant que le droit commun est un terrain excellent pour les luttes défensives : on ne pourra les en déloger que par des mesures nécessairement transitoires et toujours fatales à ceux qui en prennent l'initiative.

Cela posé, il ne reste plus qu'à examiner les ressources dont disposera, au lendemain de la dénonciation du Concordat, l'Eglise laissée à ses seules forces, l'Eglise paralysée par un ensemble de décrets financiers et administratifs qui auront pour but d'empêcher les fondations et d'intimider les catholiques.

Digitized by Google

Il n'y a, je pense, aucun inconvénient à discuter sur des données que tout le monde peut contrôler dans les annuaires : les ressources financières de l'Eglise exercent depuis longtemps l'imagination facilement inflammable de certains hommes politiques. Un député, heureux d'étaler à la fois son érudition et son anticléricalisme, s'écriait naguère à la tribune, sur un ton demi-lyrique : « Les revenus de la mense épiscopale sont les suivants : d'abord les biens de dotation attribués par l'Etat ; ensuite les biens provenant de dotations et de legs ; de plus les revenus provenant de dotations antérieures... Ensuite les évêques sont logés, combien magnifiquement, vous ne l'ignorez pas.

A côté de ces ressources connues, qui ne sont pas insignifiantes, il y a les ressources peu connues, non divulguées, qui sont bien plus importantes. Ce sont les produits des quêtes qui se font dans toutes les églises... Outre les quêtes paroissiales, il y a encore les donations de la main à la main que peuvent faire les âmes pieuses, etc., etc. »

Une telle énumération, par ses qualités littéraires, mériterait certainement de figurer parmi les exemples classiques que les professeurs proposent d'ordinaire aux jeunes rhétoriciens, mais elle offre surtout cet avantage qu'en nous éclairant sur les sentiments intimes de quelques-uns de nos adversaires, elle nous permet d'examiner librement certaines questions. Qu'on donne des chiffres ou qu'on ne les donne pas, l'imagination des journalistes ou des hommes politiques devancera toujours les statistiques officielles des évêchés, ou les récusera.

En dépit de l'effroyable centralisation qui pèse sur notre histoire depuis deux siècles, chaque région de la France a conservé, au moins dans une certaine mesure, sa physionomie distincte. Au point de vue religieux, un abîme sépare la Bretagne, par exemple, de la banlieue parisienne, des départements de l'Oise, de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, et de presque tout le département de l'Yonne. La dénonciation du Concordat, qui passerait ici presque inaperçue, soulèverait là des problèmes graves. Pourtant, il semble bien que la civilisation moderne, qui a pénétré à

Digitized by Google

peine dans les villages des Cévennes, de la Bretagne ou de l'Auvergne, ait réussi à transformer les grandes villes au point de les rendre absolument semblables les unes aux autres. On peut affirmer hardiment que dans presque toutes les grandes villes de France, l'abrogation du Concordat ne modifierait pas d'une façon sensible la situation de l'Eglise. Depuis quinze ou vingt ans, nos députés manipulent si bien le budget des cultes, qu'ils ont supprimé tous les traitements d'une certaine catégorie d'ecclésiastiques. Voici une ville du Midi qui compte quatre-vingt-dix prêtres. Sur ces quatre-vingt-dix prêtres, quinze seulement exercent des fonctions rétribuées par l'Etat, sans parler des religieux qui prennent part en assez grand nombre à la vie des paroisses. Encore faut-il remarquer que je mets parmi ces quinze privilégiés l'aumônier des prisons, lequel reçoit bien du gouvernement, au moins 800 francs par an. D'autre part, on pourrait contester le caractère concordataire de l'aumônier du lycée. Il est probable que, même après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les maisons d'enseignement secondaire officiel continueraient à payer un aumônier pour ne pas déplaire à une partie de leur clientèle. Le diocèse auquel j'emprunte ces chiffres n'est pas une exception en France. A W..., par exemple, mille cinquante-huit prêtres émargent — oh ! très faiblement — au budget des cultes, tandis que sept cent quatre-vingt-sept ne reçoivent rien de l'Etat. A Z..., petit diocèse du centre, les proportions changent. On compte cent quinze ecclésiastiques seulement sur quatre cent soixante qui n'ont aucun traitement officiel. C'est naturellement dans les grandes villes qu'on trouve le plus de prêtres sans attache aucune avec le ministère des cultes. De ce côté, l'Eglise pourrait faire face *hic et nunc* à toutes les éventualités, presque sans difficulté et sans embarras ; elle a son personnel.

Aurait-elle des locaux suffisants pour réunir les fidèles ? Car, selon toute vraisemblance, l'Etat garderait pour son usage les églises cathédrales et les églises paroissiales concordataires. Ici encore, la perspective d'une séparation n'a rien qui puisse nous effrayer. Depuis vingt-cinq ans, les

Digitized by Google

communautés ont fait construire un très grand nombre de chapelles, dont quelques-unes, à cause de leurs dimensions, peuvent être considérées comme de grandes églises. Chacune de ces chapelles recevrait naturellement les fidèles du quartier où elle a été bâtie. La ville de M..., par exemple, compte trente-huit chapelles privées, contre neuf églises concordataires.

A l'autre extrémité de la France, une autre ville dispose de vingt chapelles de communautés et de six églises concordataires. Si mes souvenirs sont exacts, une seule paroisse d'une grande ville du centre renferme vingt-deux communautés, dont chacune, ou presque, possède sa chapelle. Il est une autre ville de France, petite celle-là, qu'on a pu définir : un clocher entouré de sacristies. L'Eglise n'a donc rien à craindre ; quand on lui enlèvera les bâtiments concordataires, elle se retirera dans d'autres bâtiments qui sont uniquement à elle, et mieux adaptés aux habitudes modernes. Nous n'avons pas à rechercher ce que fera l'Etat des grandes églises dont il aura chassé les prêtres. Cependant, il est à prévoir que de ce chef, résulteront pour lui des embarras graves et continus. Que fera-t-il de toutes ces nefs romanes ou gothiques ? des magasins ? des salles de conférences ? des greniers à foin ? Les laissera-t-il s'écrouler, ou s'imposera-t-il la charge de les entretenir ? Ces questions nous intéressent indirectement, car après que toutes les passions politiques se seront calmées, le bon sens public interviendra à son tour pour faire entendre à qui de droit cette vérité élémentaire, qu'il est juste de réserver les églises pour ceux qui prient.

On a soulevé, à propos de la désaffectation possible des bâtiments ecclésiastiques, une question bien humiliante. En 1832, le *Courrier français*, répliquant à l'*Avenir*, s'écriait ironiquement : « Nos prélats aiment leurs carrosses, leurs gens et leur cuisine. » Puis il décrivait, avec complaisance, le canapé soyeux et le billard de M. de Frayssinous. Faut-il répondre à d'aussi puériles objections ? Je ne le pense pas. La seule question sérieuse est de savoir si la désaffectation des palais épiscopaux constituerait une



Digitized by Google

perte financière considérable. On peut en douter. Il faudra bien louer des appartements pour les bureaux et la résidence personnelle de l'évêque, mais le séjour dans un palais épiscopal oblige à entretenir un train de maison, et rend nécessaire tout un genre particulier d'aumônes qu'on pourrait supprimer sans trop d'inconvénients. Un évêque, que j'ai eu l'honneur de connaître de très près, avait coutume de dire : « En principe, je ne souhaite pas la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Je ferai même tout ce qui est en mon pouvoir pour l'éloigner. Mais si elle se produisait de mon vivant, avec quelle joie je quitterais tous ces salons pour aller reprendre mon petit appartement de chanoine ! »

La suppression des petits et des grands séminaires aurait plus d'importance, mais dans plusieurs diocèses, des contrats existent qui lient indéfiniment les conseils municipaux, indépendamment de toute obligation concordataire. L'Eglise, sans doute, éprouverait des difficultés pour conserver ce qu'elle possède ou pour reconstruire, mais elle ne rencontrerait, en face d'elle, aucun obstacle insurmontable.

De ces différentes constatations, que tout le monde peut contrôler, il résulte donc que la suppression du Concordat passerait inaperçue, ou peu s'en faut, dans les grandes villes.

Or, il est bon de le rappeler, l'élément le plus anticlérical de la Chambre des députés se recrute dans les grandes villes.

La perspective d'une séparation de l'Eglise et de l'Etat qui laisse les grandes villes assez indifférentes, est de nature à soulever des difficultés redoutables dans les petites villes et dans les villages. Même les plus forcenés parmi les anticléricaux, s'appliqueront à procéder avec prudence dans les campagnes. Ils arriveront sans doute, s'ils triomphent, et la logique les obligera à supprimer tous les traitements, mais ils laisseront d'abord aux communes la liberté de subvenir aux frais du culte. Combien de communes voudront-elles profiter de cette liberté? Nul ne saurait se flatter de le prévoir, même approximativement.

Digitized by Google

On peut s'attendre à de terribles extravagances pour le jour où les politiciens sans scrupule règleront le budget personnel de M. le curé, en s'inspirant des passions électorales et des querelles de clocher. Ce sera quelquefois bouffon, souvent lamentable. Le suffrage universel, si dur pour le clergé, pourrait bien achever contre nous, sur le terrain communal, la lutte qu'il a entreprise dans les circonscriptions départementales. Si des communes peuvent et veulent voter des subsides en faveur des ministres du culte, tant mieux, mais la sagesse nous fait un devoir de ne compter que faiblement sur la persévérance de leur bonne volonté. Mieux vaut donc prévoir le moment où l'Eglise, réduite à ses seules forces, ne comptera que sur le dévouement personnel des fidèles. Ici, les défaillances sont moins à craindre. On a dit de l'Eglise qu'elle est une femme, mieux que cela, une mère, ce qui nous donne une haute et juste idée de ses qualités morales, de son aptitude merveilleuse à triompher, là où il ne faut que de la bonté, de l'abnégation, de la résignation, de l'énergie passive. Elle a toujours fait preuve, au contraire, dans les luttes politiques, d'une gaucherie ineffable qui fait admirablement le jeu de ses adversaires. Les anticléricaux pourraient donc voir, une fois de plus, se réaliser, au moment de leur victoire, le mot de saint Paul : *Cum infirmor, tunc potens sum.*

Quand s'établira ce nouvel ordre de choses, il est évident qu'un nombre considérable de curés de village n'auront plus assez de ressources pour demeurer à leur poste. D'après une statistique qu'a bien voulu me fournir un homme compétent, sur quatre cents prêtres dont se compose le clergé d'un diocèse, plus de cent doivent trouver le moyen de vivre avec 1.300 francs. Et dans ces 1.300 francs sont compris le casuel, les honoraires de messes et le traitement fourni par l'Etat. En d'autres régions, les revenus du curé s'élèvent jusqu'à 1.800 et 2.000 francs; quelques paroisses à peine vont jusqu'à trois mille. Il arriverait donc ceci que, seules, pourraient garder leur curé, après la suppression des 900 francs concordataires, les paroisses disposant d'un casuel de 1.500 francs. Elles ne sont pas très nombreuses.

Digitized by Google

Par contre, deux ou trois paroisses, en s'unissant, réuniraient sans trop de peine, cette somme. La dénonciation du Concordat entraînerait certainement la suppression d'un nombre considérable de petites succursales. Sur ce point, aucun doute ne peut subsister, mais fixer un chiffre précis serait imprudent. Toutefois, on aurait des chances de ne pas s'éloigner trop de la vérité, en prévoyant la disparition d'un tiers des succursales actuellement existantes.

Comment l'Eglise résoudra-t-elle les difficultés qui se produiront nécessairement de ce chef? C'est sur quoi il importe de réfléchir.

Ces difficultés, si nous nous plaçons au point de vue chronologique, seront, les unes immédiates, mais transitoires, les autres définitives. Des centaines de prêtres réduits à une misère noire, venant frapper à la porte de l'évêque, jetteraient un certain désarroi dans l'administration ecclésiastique. Les évêques et leurs conseillers auront une rude période à traverser, mais, Dieu aidant, ils arriveront à trouver des solutions satisfaisantes. Quand le moment sera venu, les consuls ecclésiastiques sauront faire face aux difficultés. L'établissement définitif d'une Eglise libre ou censément libre, dans un état libre, peut-être oppresseur, doit solliciter, dès maintenant, l'attention de tous les catholiques et même de tous les patriotes.

Essayons d'établir un bilan des gains ou des pertes que l'Eglise aura à enregistrer, indépendamment des embarras momentanés dont elle devra triompher.

Elle regrettera d'abord tous ces petits villages de deux ou trois cents habitants qui seront privés de la présence habituelle du prêtre. L'ignorance religieuse, la superstition, l'habitude de confondre le tien et le mien, feront des progrès rapides parmi ces populations à peine frottées de civilisation moderne. On s'habituera à ne pas assister aux offices. Les familles riches, qui remplaceront l'Etat dans sa fonction de trésorier-payeur, ne sauront pas toujours résister au plaisir de faire sentir au curé sa dépendance — d'ailleurs plus ou moins réelle. Des prêtres, fermes et sages, préféreront une pauvreté relative à une dépendance argen-

Digitized by Google

tée, — je ne dis pas dorée. Mais des froissements se produiront. Les curés n'auront pas moins à se tenir en garde contre les illusions, l'étroitesse d'esprit et la grossièreté du populaire. Aujourd'hui, ils partagent avec les fabriques, les communes et l'Etat, une responsabilité financière qui leur pèse, et qui a pour objet des dépenses publiques. Une fois le Concordat supprimé, ils auront à débattre avec leurs paroissiens, leur traitement personnel. En Irlande, les prêtres ne craignent pas d'interpeller nommément, du haut de la chaire, tel ou tel riche qui ne donne pas assez, à leur gré. En France, on ne supporterait pas ces rudesses patriarcales. Au contraire, les paroissiens récalcitrants ne manqueront pas de reprocher au curé leur souscription, et ils profiteront du premier prétexte pour la supprimer.

Les mêlées électorales exerceront sur une partie du clergé un attrait invincible. Aujourd'hui, malgré l'Etat qui tient comme une épée de Damoclès la suspension du traitement sur la tête des pauvres curés, malgré les évêques presque tous hommes modérés, qui n'ont aucune envie d'entrer en lutte avec la République, des prêtres nombreux se jettent avec bonne foi, et même avec héroïsme, dans les luttes en apparence religieuses, en réalité souvent politiques. Qui donc les retiendra au lendemain de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ? Les évêques qui modèrent aujourd'hui leur ardeur belliqueuse, se mettront résolument à leur tête, et l'on verra renaître de terribles luttes dont personne ne peut prévoir l'issue.

Telles sont, je crois, les principales appréhensions que fait naître dans l'esprit des catholiques réfléchis, la perspective d'une séparation.

D'autres motifs leur permettent de se rassurer.

Pour ceux, en effet, que n'hypnotise pas la double superstition du nombre et de la symétrie, la réduction du nombre des prêtres qui se dévouent au service paroissial, n'a rien de terrifiant. Priver huit à dix mille paroisses d'un curé résidant, ce sera sans doute détruire la symétrie dans l'édifice concordataire, ce sera retrancher cinq ou six mille hommes des quarante mille dont se compose la petite

Digitized by Google

armée ecclésiastique. Oui, mais si ces réductions devaient augmenter la qualité et la solidité des troupes restantes, personne ne s'en plaindrait. Songe-t-on quelquefois aux épreuves financières, morales et intellectuelles d'un petit curé de campagne ? Il est arrivé dans son presbytère à l'âge de trente ans environ, plein de zèle et d'illusion, prêt à tous les sacrifices en faveur de ses paroissiens. L'administration préfectorale, la presse locale, les querelles de clocher, la misère noire lui font bientôt d'un malheureux la peinture achevée. Le plus pénible, peut-être, en cette situation, c'est qu'il ne peut pas agir. Surveillé par le garde champêtre, jalousé par le maître d'école, protégé par le château, suspect à M. le Maire, il ne peut plus exercer que sa capacité de résignation silencieuse, de prudence constante et absolue. A-t-il du moins les satisfactions que procure la vie intellectuelle ? Hélas ! les bibliothèques sont loin, les revues sont chères, les conversations avec les hommes renseignés fort rares, tandis que les petites et grosses misères qui résultent des budgets insuffisants, sollicitent et absorbent l'attention du pauvre curé. Parmi les fonctionnaires ou les riches amateurs qui prônent le progrès scientifique, parmi ceux qui, à voix basse ou à voix haute, accusent le clergé d'ignorance, qui donc oserait jeter la première pierre au pauvre desservant de village ?

La vérité vraie, c'est que son inaction forcée l'amoindrit — socialement parlant — et le condamne à une solitude, dont on peut dire qu'elle dépasse les forces humaines.

En forçant les évêques à prendre des mesures énergiques, radicales peut-être, la suppression du Concordat fournirait aux jeunes prêtres l'occasion de déployer leur activité. Ils auraient ainsi deux ou trois petits villages à desservir. Assistant un jour à une réunion de jeunes curés, je me permis de leur demander comment ils accueilleraient, le cas échéant, l'obligation de faire un double service. Ce fut un cri unanime : « avec bonheur ! » surtout, ajoutèrent-ils, si on daignait augmenter un peu notre traitement. Les pharisiens seuls se scandaliseront de ce vœu trop légitime. Pour qui connaît la situation précaire d'un nombre

Digitized by Google

trop considérable de certains desservants, l'augmentation des petits traitements ecclésiastiques n'est pas une question d'orgueil ni d'avarice, mais de dignité.

Et qu'on ne parle pas ici de la cupidité des gens d'Eglise; nous ne voulons que sortir de la misère déprimante. Non, nous ne regrettons pas les splendeurs de l'ancien régime, mais il est à souhaiter, pour le bien de la France aussi bien que pour le bien de l'Eglise, il est à souhaiter, dis-je, que nous ne descendions pas à ce degré de pauvreté que connaissent certains ecclésiastiques, voire même, certains monsignors italiens ou espagnols. L'idéal pour un prêtre consiste à concilier, dans une vie ecclésiastique correcte, la charité, une tenue décente, une certaine culture intellectuelle, l'indépendance personnelle. Jamais un prêtre absorbé par des soucis de cuisine, ne pourra réunir ces conditions. En fait, les clergés trop pauvres, ne constituant pas une force sociale, ne peuvent pas apporter un concours appréciable au pays dont ils font partie. Tels sont, par exemple, la plupart des popes dans les nations schismatiques. Au contraire, du riche clergé anglican sont sortis des apôtres désintéressés, instruits, ardents comme Wiseman, Manning et Newman. Parce que placés par leur situation au-dessus des soucis mesquins, ils n'ont vécu que pour la pensée, et c'est en suivant l'évolution parallèle de leur esprit et de leur cœur, qu'ils sont arrivés au catholicisme. Le clergé belge, le clergé allemand, le clergé irlandais, le clergé américain, sont des clergés sinon riches, du moins dotés de ressources suffisantes. On ne voit pas qu'ils s'abandonnent pour cela à la mollesse, ni qu'ils portent préjudice à leurs patries respectives. En France, la vie intellectuelle renaît surtout parmi les professeurs ecclésiastiques, que leur genre de vie dispense des petits ennuis du ménage. D'autre part, le clergé paroissial des campagnes, moins occupé que celui des villes, se tient moins au courant du mouvement des idées. Il faut donc se réjouir de tout ce qui peut augmenter à la fois le champ d'activité laissé aux prêtres, et leurs ressources financières vraiment ridicules. La dénonciation du Concor-

Digitized by Google

dat amènerait forcément une transformation que les uns redoutent et que les autres désirent, mais dont personne, sous le régime actuel, ne voudra prendre la responsabilité.

Rien ne prouve que les intérêts religieux des populations ne soient pas en harmonie avec les conditions sociales qui favorisent les progrès du clergé. Est-il vraisemblable en effet que les ruraux, privés de leur curé, deviennent plus indifférents ou plus irreligieux ? La question est trop complexe, trop délicate, et aussi trop vaste pour qu'on puisse tenter de la résoudre. Cependant, nous avons le droit d'émettre des conjectures et d'indiquer des symptômes. L'Eglise a créé sa puissante organisation, à une époque où elle pouvait se considérer comme la tutrice des peuples enfants ; c'est pourquoi elle a créé un système de pédagogie maternelle et autoritaire, par lequel elle se proposait d'atteindre les moindres villages, les moindres hameaux, toutes les familles, et, si possible, chaque être humain en particulier. Elle se proposait le mot du divin Maître : *Non perdidi quemquam.* « Des enfants que vous m'avez confiés, je n'ai pas perdu un seul ». Cet idéal est irréalisable. Aujourd'hui elle peut se glorifier des enfants qui lui viennent de tous les points de l'horizon, elle n'entretient aucune illusion sur les pertes authentiques qu'elle enregistre dans certaines régions du vieux monde. Ne serait-ce pas que sa pédagogie maternelle et autoritaire, plus maternelle qu'autoritaire, ne convient plus aussi bien aux peuples devenus adolescents, et qui ont toutes les prétentions de la maturité ? J'ai entendu un prédicateur grave, mais exempt de préjugés, tenir, un soir de première communion, le langage que voici : « Mes enfants, vous avez déjà le sentiment de votre indépendance, et peut-être, vous croyez-vous désormais capables de vous conduire à travers les difficultés de la vie. Si je vous disais avec trop d'insistance : mes enfants, restez fidèles à vos pratiques religieuses, observez telle ou telle prescription ; en d'autres termes, si je paraissais vous supplier, ou surtout vous commander, votre scepticisme naissant vous inspirerait peut-être cette pensée, qu'en parlant ainsi je remplis une fonction, et que le droit vous reste de faire un choix

Digitized by Google

très sommaire parmi mes conseils. Souffrez donc que je vous avertisse humblement. Vous connaissez déjà la puissance redoutable de vos passions éveillées, et vous savez à n'en pas douter, hélas ! que, laissés à vos propres forces, vous risquez fort de ne pas les dompter. D'autre part, veuillez remarquer que l'Eglise, dont j'ai l'honneur d'être le représentant, n'a pas besoin de votre suffrage. Mais vous, mes pauvres enfants, vous avez absolument besoin du concours moral qu'elle vous offre contre votre orgueil, contre votre sensualité, contre votre paresse, contre toutes les brutalités de la vie qui vous étreindront demain. » C'est là le ton qui convient peut-être le mieux, quand on s'adresse à des électeurs convaincus de l'importance de leur dignité civique. Le prêtre n'aura plus le temps d'aller au devant d'eux ; ils viendront plus volontiers à lui. N'oublions jamais que l'homme est un animal essentiellement religieux, et que le Français, en dépit de ses apparences frondeuses, sent toujours couler dans ses veines un sang très catholique.

Les ennemis de l'Eglise qui veulent la destruction du Concordat, commettraient aussi une erreur grave, s'ils ne tenaient aucun compte de l'élite religieuse qu'on trouve presque dans tous les villages, même les plus indifférents. De jeunes filles ou de vieilles filles feront le catéchisme, et prêcheront, de maison en maison, la parole catholique; de braves gens se feront une joie d'héberger le curé et de préparer sa mission apostolique. Le zèle, l'initiative, le dévouement, l'esprit de prosélytisme, le sens catholique se développent étonnamment dans les familles, en l'absence de tout pouvoir ecclésiastique régulier. Dans le Far-West, les Irlandais parcourent d'immenses distances pour faire des quêtes en faveur du *Father*. Même en France, les plus railleurs et les plus sceptiques sentent naître en eux le moraliste, le sermonnaire et le prêtre, dès qu'ils sont investis de quelque responsabilité morale.

Ici nous touchons au fond même, ou tout au moins, à la partie la plus intéressante et la plus grave de la question concordataire. La suppression du budget des cultes fortifiera-t-elle les sympathies et la confiance dont l'Eglise est

Digitized by Google

l'objet de la part du peuple? Si oui, les quelques millions dont nous privera la commission du budget, ne doivent avoir à nos yeux aucune importance. Or, il ne semble pas que le doute soit possible à cet égard. Dès 1831, La Mennais, qui était prophète, a fait ressortir avec beaucoup de force, les conséquences probables de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il ne faut pas que la magnificence de ses hyperboles et l'outrance de ses affirmations apocalyptiques, nous cachent la pensée très claire et très simple, qu'il voulait faire entrer dans l'esprit de ses lecteurs : « Les catholiques, disait-il, instruits par l'expérience, ont reconnu que le pouvoir était pour la religion un mauvais appui, qu'elle a sa force ailleurs, c'est-à-dire en elle-même, et que sa vie est la liberté. » Tout en rejetant les conclusions de La Mennais, les plus clairvoyants d'entre ses adversaires reconnaissaient à la même époque, le bien fondé de son raisonnement.

« Nous soupçonnons, écrivait un rédacteur du *Globe* (20 octobre 1830), nous soupçonnons que beaucoup de catholiques ne seraient pas de l'avis austère de M. de La Mennais, et qu'il s'élèvera de ce côté plus de craintes pusillanimes qu'il n'est tenté de le croire du fond de sa foi robuste, et son indépendance solitaire. Mais que le moyen qu'il propose soit le seul qui puisse régénérer le catholicisme défaillant, et lui rendre ses chances de victoire, s'il en a, en le ramenant dans l'arène nu à nu avec le siècle, c'est ce que nous croyons fermement. » Ce journaliste incrédule, dont le style ressemble assez à la première manière de Sainte-Beuve, ignore vraiment, ou feint d'ignorer l'infinie variété de ressources morales dont dispose l'Eglise catholique, mais il ne conteste pas la beauté de l'idéal ecclésiastique rêvé par La Mennais.

Non contents d'appeler de leurs vœux la Jérusalem nouvelle, le rédacteur de l'*Avenir* et ses brillants jeunes collaborateurs, pleuraient avec une émotion juvénile sur les humiliations de la captivité, c'est-à-dire du Concordat. « Quiconque est payé, disait La Mennais, dépend de qui le paye. Vous serez, disait-il encore, comme le prolétaire qui prend ses bras et s'en va. » Et ailleurs : « Dieu a fait des pro-

Digitized by Google

diges pour séparer la vérité du fisc. » Je ne voudrais pas qu'en lisant ces lignes on se hâtât de crier à la chimère et à l'utopie. Un prélat d'esprit très pratique, le plus grand administrateur ecclésiastique de ce siècle, le cardinal Mathieu, tenait plus tard devant le Sénat, un langage analogue aux très idéalistes tirades de La Mennais et de ses compagnons d'armes. Aux ministres de l'empire qui, dans un sentiment de reconnaissance politique facile à comprendre, proposaient l'augmentation des traitements ecclésiastiques et la suppression du casuel, le cardinal Mathieu répondait : « Non, nous ne voulons pas de vos libéralités, il ne faut pas que les populations perdent l'habitude de s'imposer des sacrifices en faveur du clergé, et cela en vue de la séparation possible de l'Eglise et de l'Etat. » Le cardinal Mathieu professait une sainte horreur pour tout ce qui ressemble à la spéculation pure; il avait, durant ses quarante années d'épiscopat, construit plus de trois cents églises et ramassé environ quarante millions.

Qu'on se guide donc d'après les principes de la politique, ou d'après les plus pures maximes du renoncement chrétien, qu'on consulte les théoriciens prophètes de l'école de La Mennais ou les administrateurs expérimentés, qu'on s'adresse aux ennemis du catholicisme ou à ses amis, la même conclusion revient toujours : « Il n'est certainement pas de l'intérêt de l'Eglise qu'elle tire toutes ses ressources de l'Etat. »

L'histoire religieuse de cette seconde moitié du XIX^e^ siècle semble avoir prouvé quelque chose de plus encore.

La liberté que les jeunes catholiques de l'*Avenir* invoquaient, par un instinct secret de leur génie et de leur cœur, la liberté a réalisé toutes les espérances qu'on avait fondées sur elle; on peut même dire qu'elle les a dépassées. Quand fut votée la loi de 1850, les évêques eurent toutes les peines du monde à trouver dans leur clergé quelques prêtres bacheliers; ils nommèrent professeurs de seconde et même de rhétorique, de jeunes vicaires qui achevaient à peine leurs études théologiques. Aujourd'hui, dans un seul diocèse de France, le clergé séculier enseignant (je ne parle

Digitized by Google

pas des religieux) se compose de deux cent cinquante-trois prêtres, dont quatre-vingt-six licenciés et trois agrégés. A côté de l'enseignement secondaire (œuvre de décentralisation, comme le faisait justement observer M. Faguet), sont nées, vivent et prospèrent, des œuvres innombrables qui toutes contribuent à la gloire de la France. Telle la Propagation de la foi, dont les millions complètent ou devancent les entreprises coloniales de la France. Et que de chapelles, que de basiliques, depuis un demi-siècle, ont jailli du sol comme par enchantement ! Pour tout observateur impartial, il est évident que la liberté, même incomplète, porte bonheur à l'Eglise de France. Ses ennemis ne doivent pas tellement souhaiter, ni ses amis tellement craindre, la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Pour que fût moins incomplet cet exposé de la situation, il faudrait maintenant dresser deux tableaux. Le premier renfermerait toutes les doléances que l'Eglise aurait le droit de présenter sur les mauvais résultats du régime concordataire. D'ordinaire, des écrivains fougueux et des orateurs parlementaires d'une compétence douteuse, se donnent à eux-mêmes la mission de défendre le clergé ; ils n'y réussissent qu'imparfaitement. Il ne suffit pas de prendre une attitude vaguement moyenâgeuse ou de conclure, selon les règles classiques de la littérature, une période sensationnelle, ou un article ému. En fait, il existe rarement une proportion entre les dommages causés à l'Eglise, et les campagnes de protestation organisées dans certaine presse. Il s'ensuit de là que des griefs graves, très graves, des griefs qui pourraient, jusqu'à un certain point, amener un *casus belli*, passent inaperçus, comme perdus au milieu de toutes ces enfantines protestations. Les cahiers vrais du clergé n'existent pas, à l'heure qu'il est, sans compter que leur rédaction offrirait des dangers graves. Il est facile de supposer, cependant, que l'Eglise n'a pas toujours à se réjouir des procédés dont on use à son égard.

Le deuxième tableau aurait pour objet les ennuis probables, sinon certains, qui résulteraient, pour le gouverne-

Digitized by Google

ment, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. C'est fort bien de proclamer l'Eglise libre dans l'Etat libre, tout en laissant entrevoir un ensemble de mesures anticléricales, empruntées aux plus liberticides lois de l'ancien régime. Encore faut-il pouvoir exécuter ces mesures, sans trop de tracas administratifs ou électoraux. La question des curés de village soulèverait des difficultés sérieuses et permanentes, dont souffriraient surtout les représentants du pouvoir. Avant dix ans, le gouvernement en serait réduit à demander un concordat rural, pour lequel l'Eglise aurait le droit de poser des conditions. A quoi bon se dissimuler l'incontestable vérité? L'Etat est infiniment plus intéressé que l'Eglise au maintien du budget des cultes; moyennant quelques millions, il fait sentir ses droits souverains, il nomme les évêques et les hauts dignitaires ecclésiastiques, il occupe à la cour de Rome une situation diplomatique privilégiée, il réduit au silence, sans peine aucune, les membres du clergé qu'il juge trop militants. Si Louis XIV revenait au monde, il envierait l'absolutisme agréable du ministre des cultes.

Quel homme d'Etat oserait abandonner ces avantages certains pour se jeter dans un inconnu redoutable? Il se trouve toujours une minorité d'opposition pour ne pas voter le budget des cultes; il se trouvera peut-être, quelque jour (ce qui n'est pas probable cependant), un ministère assez fou pour obéir à cette minorité, mais de gouvernement assez fort et assez intelligent pour organiser dans tout le pays et définitivement la liberté des cultes, il est fort à craindre qu'on n'en trouve jamais.

On voit dès lors combien sont anormaux les rapports qui existent entre l'Eglise et l'Etat, sous la troisième République. L'Eglise qui aurait le droit de se plaindre du *statu quo*, et qui ne redoute la séparation que dans une certaine mesure, l'Eglise pourrait se montrer exigeante, et donner libre cours à la fougue de quelques-uns de ses représentants. On sait qu'il n'en est rien. L'Etat, au contraire, a toutes sortes de bonnes raisons de se montrer courtois et déférent, et toujours prêt à faire des concessions. Qu'on

Digitized by Google

relise les harangues de presque tous les préfets et d'un grand nombre de ministres; elles respirent presque toutes l'air de batailles. M. Méline, il est vrai, a inauguré et imposé, autour de lui et au loin, un ton très différent : il parle en homme d'Etat et, ce qui ne gâte rien, en homme extrêmement courtois. Mais, même sous son ministère, il se passe au grand jour de la vie politique des faits invraisemblables, et sur lesquels l'opinion publique n'a pas le temps de s'arrêter.

Pour ceux qui s'occupent des intérêts religieux de la France, la dernière discussion du budget des cultes mérite une attention spéciale.

Elle s'est produite, cette discussion, sous un ministère modéré, qui désire sincèrement la pacification religieuse et passe même — absolument à tort, il est vrai — pour clérical. Le rapporteur de la commission, M. Sauzet, s'est identifié avec le gouvernement. Vous vous plaisez à penser qu'il s'est préoccupé avant tout de réparer les injustices d'antan, et d'apporter aux catholiques des gages ou tout au moins des paroles d'espérance, de vagues encouragements. Détrompez-vous. M. Sauzet n'avait qu'une mission à remplir, mais nettement délimitée; ses fonctions lui faisaient un devoir de démontrer que le ministère modéré de M. Méline a sévi contre l'Eglise avec plus d'énergie que le ministère franc-maçon de M. Bourgeois. M. Sauzet — rendons-lui cette justice — a bien mérité de la majorité des Chambres. Sa démonstration est lumineuse et irréfutable. « Le rapporteur nous apprend que l'application des lois scolaires et militaires se poursuit régulièrement ; que la législation fiscale qui se propose de conjurer le péril de l'extension des biens de main-morte, est mise à exécution par une administration qui ne néglige rien pour vaincre toutes les résistances. Il en est de même en ce qui concerne la loi sur la comptabilité des fabriques; pour qu'elle reçoive son plein et entier effet, l'administration des cultes déploie une fermeté méritoire et qui ne s'est jamais et nulle part démentie. Ce n'est pas tout. La commission du budget s'est assuré que le gouvernement est sans faiblesse envers

Digitized by Google

les membres du clergé dont la conduite n'est pas assez déférente pour l'Etat et la société civile. La verge du ministre des cultes est sans cesse levée, et s'abat sans relâche sur les indociles et les rebelles. En ce qui concerne les mesures disciplinaires, dit l'honorable rapporteur, auxquelles l'autorité civile a le droit de recourir contre les actes des ministres des cultes qui seraient de nature à compromettre la tranquillité publique, il n'apparaît pas que le ministre des cultes se soit à aucun moment départi de l'accomplissement de son devoir. Nous ne jugeons pas utile de publier la statistique des appels comme d'abus ou des suspensions de traitements qui sont intervenus en ces dernières années, elle serait probante. » (1).

Ainsi parle le défenseur officiel du budget des cultes. La petite bataille qui s'est livrée ensuite autour de son rapport, à la tribune de la Chambre, a permis de voir plus clair dans les sentiments de nos hommes politiques. Le gouvernement et les républicains modérés, tous les députés du centre ont voté pour le maintien intégral des traitements ecclésiastiques, mais vraiment les catholiques devraient bien ne jamais perdre de vue les motifs qui ont inspiré cette campagne. M. Sauzet s'est abrité derrière l'autorité de Paul Bert, qui faisait entendre, dès 1882, cet avertissement significatif : « Le Concordat ! c'est une arme puissante entre les mains de qui saura s'en servir. Quiconque se déclare partisan de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, sans indiquer immédiatement dans quel but il la demande et quelle forme il veut lui donner, leurre ceux auxquels il s'adresse et se leurre lui-même. » Et M. Méline complétait et expliquait la pensée de Paul Bert en disant : « Je voudrais bien savoir quelle action le gouvernement peut exercer sur des citoyens qui défendent leurs préférences politiques et qui ne sont soumis, en quoi que ce soit, à la surveillance et à la tutelle de l'Etat. »

La tradition des républicains de gouvernement est

(1) J'emprunte ce résumé du rapport de M. Sauzet à un journal gouvernemental.

Digitized by Google

constante, depuis Gambetta; ils défendent le Concordat, parce qu'ils le considèrent comme un instrument de combat, dont ils peuvent se servir, quand ils le jugent à propos, contre l'Eglise.

En vertu de ce raisonnement, les partis extrêmes qui nourrissent à l'égard des catholiques des sentiments d'hostilité fort vifs, devraient, ce semble, joindre leurs votes à ceux des républicains modérés. Point : ils proclament, chaque année, la nécessité de dénoncer le Concordat et, ne pouvant l'obtenir, ils se rabattent sur des suppressions partielles de traitement.

La droite s'est tue, cette année, probablement en vertu d'une entente diplomatique avec le centre.

Il faut bien reconnaître que cette manière de pratiquer le Concordat n'est pas digne d'un pays comme la France. Certes, nos députés ne se font pas faute de critiquer les budgets des différents ministères et celui de la marine en particulier, mais leurs attaques ne portent jamais sur le principe même de la dotation; ils disent aux ministres : « Prouvez-nous que vous employez bien les sommes que nous avons mises, jusqu'ici, à votre disposition, et nous vous donnerons des millions, sans compter. » Aucun sacrifice ne nous paraît trop lourd, quand il s'agit de notre armée, de notre marine ou de notre outillage national. Arrive le tour du clergé, et c'est alors un tout autre langage, un langage menaçant et, ce qui est pire, humiliant.

Lorsque, enfin, les arrière-pensées qui se cachent sous ces éloquentes philippiques de nos législateurs éclatent au grand jour, ce vote du budget des cultes prend les proportions d'une vaste parodie.

On sait que les radicaux, une fois arrivés au pouvoir, ont eu soin de ne toucher en aucune façon au Concordat, ce qui ne laisse pas de provoquer de curieuses méditations. Mais les modérés ont trouvé moyen de renchérir sur leurs adversaires. Un journal très académique, où l'on a assez d'esprit pour se permettre de défendre quelquefois l'Eglise, écrivait ceci : « M. Bourgeois et ses collaborateurs appliquaient piteusement la politique concordataire; loyalement,

Digitized by Google

ce serait trop dire, mais enfin ils l'appliquaient. » L'accusation, on le voit, ne manque pas de gravité, surtout si l'on songe aux habitudes de courtoisie justement légendaires du journal. Malheureusement, le spirituel écrivain avait oublié de se relire. Quelques lignes plus haut, il avait démontré, avec preuves à l'appui, que le ministère modéré avait supprimé plus de traitements ecclésiastiques que le ministère radical.

Il y a, évidemment, une note juste à donner au milieu de ce concert quelque peu discordant. Il appartiendrait, ce me semble, à un homme politique ou à un haut dignitaire ecclésiastique de fournir, en un langage extrêmement modéré, des explications très simples, trop vraies peut-être et cependant nécessaires. Il dirait à nos législateurs :

Messieurs, vous pouvez, si vous le jugez à propos, ne pas voter les millions dont se compose le budget des cultes, mais veuillez nous faire grâce des commentaires quelque peu désobligeants qui accompagnent votre vote, d'ordinaire. Vous, Messieurs les modérés, vous n'ignorez pas que les hommes d'Etat sérieux ne peuvent pas ne pas faire à la religion sa part, ils doivent donc la défendre par des arguments dignes d'eux et surtout dignes d'elle. Permettez-nous de vous dire très amicalement que vous n'avez pas le courage de vos opinions. Vous avez une façon de plaider les circonstances atténuantes qui nous blesse et nous humilie, et que les historiens impartiaux apprécieront sévèrement.

Quant à vous, Messieurs les radicaux, il vous est loisible de protester tout à votre aise, mais, ne l'oubliez pas, vos protestations, dont quelques-unes peu académiques, vous retombent d'aplomb sur la tête. Les clameurs dont vous remplissez le pays depuis vingt-cinq ans, ont eu pour résultat de faire reculer plutôt qu'avancer la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les vaines bravades discréditent non pas celui qui en est l'objet, mais celui qui les profère. Si vous arrivez encore au pouvoir, nous aurons le plaisir de vous voir une fois de plus remiser provisoirement vos principes. Ce n'est pas de nous, mais de vous, Messieurs, que rira la galerie.



Digitized by Google

Toutefois, il ne faudrait pas compter outre mesure sur l'illogisme sage des députés de l'extrême gauche. Tant va la Chambre au vote qu'à la fin le Concordat, institution mal défendue par le gouvernement et toujours attaquée par une minorité ardente, pourrait bien finir par sombrer dans une surprise parlementaire.

D'ailleurs, la situation que nous ont faite les vicissitudes de la vie politique est trop anormale pour pouvoir durer longtemps. Ou les rapports de l'Eglise et de l'Etat s'amélioreront, ce qui est probable, ce qu'il faut souhaiter en tout cas, et alors il faudra procéder au renouvellement de certains usages et de certaines expressions parlementaires. M. Félix Faure, pourvu qu'il cause avec des souverains étrangers, a désormais l'autorisation de prononcer le nom de Dieu. Espérons que les ministres et les rapporteurs recevront prochainement la permission officielle de payer le clergé, sans avoir trop l'air de lui faire l'aumône. Ou bien, au contraire, les rapports de l'Eglise et de l'Etat deviendront plus difficiles. Cette seconde hypothèse n'est pas, tant s'en faut, la plus vraisemblable ni la plus désirable ; mais comme tout arrive dans notre beau pays de France, les catholiques ont le droit et le devoir de se préparer en vue de sa réalisation.

On ne voit pas bien quelles discussions pourraient s'élever sur la ligne de conduite qu'ils ont à tenir. D'abord ils déclarent hautement, et, ce qui est mieux encore, ils prouvent par leurs actes que non seulement ils ne désirent pas la dénonciation du Concordat, mais encore qu'ils sont prêts à faire de grands sacrifices pour éviter cette extrémité dangereuse. L'unanimité est parfaite sur ce point, dans la presse, aux chambres et dans le pays.

Mais, cela dit, il importe grandement d'envisager avec sang-froid et résolution l'éventualité d'une séparation de l'Eglise et de l'Etat ; il importe surtout de bien faire comprendre à qui de droit, que l'Eglise de France pourrait à la rigueur et sans trop de dommages se passer de la commission du budget. Resteraient, il est vrai, à la disposition des ennemis du clergé, les lois d'exception ou de persécution.

Digitized by Google

Mais ces violences légales n'ont qu'un temps, elles servent presque toujours la cause des victimes, elles se retournent tôt ou tard, souvent tôt, contre ceux qui les ont fait naître.

Dès lors apparaît à tous les yeux, dans une clarté nous pouvons dire éblouissante, la nécessité de s'en tenir au Concordat. Sans doute, il n'est pas vraisemblable que les adversaires violents de l'Eglise sachent ou veuillent profiter des indications qui précèdent. Elles sont d'autre part superflues pour les spécialistes qui étudient d'un peu près les affaires religieuses de France. Mais peut-être seront-elles de quelque utilité pour les hommes modérés, si nombreux en France, qui ont pris l'habitude d'appuyer la sagesse de leurs opinions sur une force qu'on peut évaluer en chiffres.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

# LA QUESTION

DES

# ÉCOLES DU MANITOBA

ET

## LA RÉCENTE ENCYCLIQUE AUX ÉVÊQUES CANADIENS

---

*(CORRESPONDANCE DU CANADA)*

---

Un journal de Montréal publiait récemment la note suivante : « M. René Bazin, l'éminent collaborateur du *Journal des Débats* et de la *Revue des Deux Mondes*, doit venir au Canada l'été prochain, pour faire un livre sur le pays. » Je crois pouvoir prédire à M. René Bazin que beaucoup de travail l'attend au cours de son voyage. Car je ne doute pas qu'il veuille se renseigner exactement avant de se mettre à l'œuvre.

Quoi qu'il en soit, mon but à moi n'est pas ici de faire un livre, mais simplement de continuer l'histoire d'une question assez importante pour avoir mérité d'être traitée tout dernièrement dans un document pontifical.

Digitized by Google

## I

Peut-être se rappelle-t-on les trois articles publiés ici même sur les écoles du Manitoba au cours des années 1896 (*15 avril* et *15 septembre*) et 1897 (*15 mai*). Je ne croirai pourtant faire injure à aucun lecteur de l'*Université catholique* en rappelant brièvement les faits principaux mentionnés dans ces articles.

J'expliquai, dans le premier, comment, lorsque Manitoba devint en 1870 une province de la grande confédération canadienne, l'application faite à l' « Acte d'union » de la constitution fédérale de 1867 fut particulièrement précise en ce qui regarde les écoles. « Rien, dans les lois de la nouvelle province, ne devra jamais préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'union, par la loi ou la coutume à aucune classe particulière de personnes dans la province, relativement aux écoles séparées *(denominational schools)*. » Cette clause fut religieusement observée au Manitoba de 1870 à 1890. A cette dernière date, la majorité (1) de la province étant devenue protestante, la législature locale s'arrogea le droit d'inventer un nouveau système d'éducation basé sur la théorie trop connue des écoles neutres. L'atteinte aux droits des différentes religions ne pouvait être plus directe.

Je n'ai pas entendu dire qu'aucune secte protestante eût... *protesté*. Sans doute les protestants n'ont point d'objections sérieuses contre les écoles neutres. J'ai, du moins, montré avec quelque détail comment les catholiques, eux, s'appliquèrent à revendiquer leurs droits et aboutirent enfin à les faire reconnaître malgré des difficultés de plus d'un genre. Un *Remedial Order* fut obtenu du gouvernement fédéral

(1) « Une majorité maladroite et sans scrupules », écrit M. Fr. de Pressensé dans un article récent de la *Revue politique et parlementaire* dont je reparlerai.

Digitized by Google

d'Ottawa et présenté au gouvernement local de Winnipeg (capitale civile du Manitoba), qui n'en tint pratiquement aucun compte. C'est sur les efforts faits pour amener Winnipeg à « remédier » à sa législation antilibérale de 1890 que se terminait la première partie de mon travail.

Dans la seconde, j'ai raconté ce qui se passa, au cours des premiers mois de 1896, par rapport au *Remedial Bill*, ou loi réparatrice que le gouvernement fédéral — alors conservateur — essaya de faire adopter avant l'expiration de ses pouvoirs, au mois de juin suivant. Grâce à la déshonorante, pour ne pas dire déshonnête, obstruction du parti libéral, — malgré les désirs publiquement exprimés en faveur du *Remedial Bill* par les évêques canadiens, — la Chambre d'Ottawa dut se dissoudre avant que la loi réparatrice ne fût définitivement votée.

Dans mon troisième article, je retraçai à grands traits l'histoire de la question depuis le triomphe du parti libéral aux élections fédérales du 23 juin 1896 jusqu'à l'arrivée du délégué apostolique, vers les premiers jours d'avril 1897. Rien n'est plus instructif, à mon sens, que cette période de la lutte. Le spectacle du nouveau premier ministre canadien, M. Laurier, aux prises avec la promesse qui lui avait valu son triomphe, promesse en vertu de laquelle « la question serait réglée avant six mois, sans froisser les préjugés de personne et en rendant justice à qui justice est due (1) » ; la production, vers la fin de 1896, d'un arrangement avec le gouvernement manitobain, que les chefs autorisés des catholiques déclarent ne pouvoir accepter, au nom tout à la fois des principes de l'Eglise et de la constitution canadienne elle-même ; ces événements et les circonstances formant leur cadre sont du plus haut intérêt. On comprendra que je ne veuille pas en reprendre ici le détail. Mais il m'a semblé indispensable de les rappeler pour faire mieux saisir leur enchaînement avec les faits qui suivent.

(1) Paroles prononcées par M. Laurier pendant la campagne électorale : mai 1896.

Digitized by Google

## II

La mission de Mgr Merry del Val comme délégué apostolique (1) du Canada fut uniquement une mission d'information. Une conférence des archevêques et évêques canadiens, présidée par lui, eut lieu à Montréal vers le milieu d'avril. Les délibérations ou décisions de cette conférence furent, comme il convenait, tenues secrètes. D'une manière générale d'ailleurs, la discrétion a été une des principales caractéristiques de la mission du délégué. Mgr Merry del Val s'est contenté, partout où il est allé, à Québec, à Ottawa, à Winnipeg, à Toronto, etc..., de recommander la paix, singulièrement troublée au Canada toutes ces dernières années. Son allocution de Québec peut donner une idée de l'attitude qu'il a constamment gardée pendant les trois ou quatre mois que dura sa mission. En réponse à l'adresse que Mgr Laflamme, le recteur distingué de l'Université Laval (2), présenta, voici ce qui fut dit :

Vous avez déclaré, Monseigneur, que vous voyez dans ma mission une nouvelle preuve de la sollicitude du Pape pour le Canada, et pour ma part je suis heureux de pouvoir affirmer en

(1) On se rappelle que ce furent des démarches purement politiques qui obtinrent de Rome cette délégation, acceptée d'ailleurs volontiers par le clergé canadien.

(2) C'est de cette institution qu'il est question dans ce passage de l'encyclique dont je dois parler ci-après, mais dont la citation sera mieux à sa place ici même :

Pour ce qui touche à l'éducation de la jeunesse, sur quoi reposent les meilleures espérances de la société religieuse et civile, le Siège apostolique n'a jamais cessé de s'en occuper de concert avec vous (archevêques et évêques canadiens) et avec vos prédécesseurs ; c'est ainsi qu'ont été fondées en grand nombre, dans votre pays, des institutions destinées à la formation morale et scientifique de la jeunesse, institutions qui sont si florissantes sous la garde et la protection de l'Eglise. En ce genre, l'Université de Québec, ornée de tous les titres et gratifiée de tous les droits qu'a coutume de conférer l'autorité apostolique, occupe une place d'honneur et prouve suffisamment que le Saint-Siège n'a pas eu de plus grande préoccupation ni de désir plus ardent que la formation d'une jeunesse aussi distinguée par sa culture intellectuelle que recommandable par ses vertus.

Digitized by Google

public qu'il ne faut pas chercher ailleurs que dans cette sollicitude la raison de mon arrivée parmi vous.

Quant à la paix dont vous venez de saluer l'aurore, ai-je besoin de le dire? elle dépend beaucoup de la coopération de tous les catholiques. Celle de l'Université Laval est assurée par la dernière phrase de votre discours en termes que je ne puis assez apprécier.

Coopérer avec le Pape, ce n'est pas se provoquer les uns les autres par écrit ou en paroles, et envenimer les esprits en continuant ou en faisant revivre sans cesse, dans un sens ou dans l'autre, les discussions et les récriminations; coopérer avec le Pape, ce n'est pas non plus chercher à amoindrir l'autorité sacrée des évêques, toujours unie à celle du souverain Pontife lui-même. Non, agir ainsi, ce n'est guère préparer la voie à celui qui parle pour enseigner la vérité et faire régner l'amour.

Le devoir du catholique, de quelque parti politique qu'il soit, est clair en ce moment: c'est d'attendre avec confiance, et d'accepter avec joie la direction que lui donne le chef de l'Eglise, qui est le premier à veiller aux intérêts religieux de ses enfants. (*La Vérité* de Québec, 24 avril 1897.)

La presse de plusieurs villes essaya bien d'exciter plusieurs fois l'opinion publique par des réflexions du genre de celle-ci, trouvée dans la *Tribune* de Winnipeg (un journal sectaire): « Si le Pape ou son délégué ne condamne pas la conduite des évêques et des prêtres dans la question manitobaine, le monde civilisé connaîtra l'esprit de la religion catholique. » — ou encore les suivantes, publiées à Québec comme dépêche de Winnipeg du 14 mai: « Il y a de grandes réjouissances parmi les libéraux français à la suite du résultat des élections (1) dans la province de Québec. Ils regardent ce résultat comme une nouvelle preuve que le peuple n'est pas en harmonie avec les évêques sur la question scolaire. » A quoi le *Soleil*, organe du parti libéral à Québec, faisait écho en écrivant au lendemain du scrutin du 11 mai: « Le peuple a considérablement sim-

(1) Ces élections provinciales eurent lieu le 11 mai et furent une nouvelle défaite pour le parti conservateur, qui dut en conséquence céder le pouvoir à l'autre parti.

Digitized by Google

plifié la tâche du délégué apostolique hier. » Qu'on lise encore ceci pour prendre une idée de la manière dont certains esprits s'ingéniaient à circonvenir Mgr Merry del Val :

Ottawa, 14. — Le délégué pontifical partira bientôt pour Manitoba. Il est facile de prévoir ce qui se passera là-bas. Mgr Langevin y a établi le règne de la sainte terreur. Il ordonne aux membres de son clergé de faire tel ou tel mouvement, et ses prêtres ordonnent à leur tour aux fidèles de faire ceci ou cela : de signer des pétitions, de protester, et les pétitions se signent et les protestations surgissent. La liberté est chose inconnue au Manitoba. Aussi quel désastre ! Les dépêches annoncent qu'il est rumeur que Mgr Langevin serait transféré à Prince-Albert. Bien que son manque de sagesse ait été et soit encore un obstacle au rétablissement de l'harmonie au Manitoba, il est impossible de souhaiter qu'il aille à Prince-Albert. Il y ferait une tempête, cela est certain.

L'honorable M. Greenway a eu une entrevue avec Mgr Merry del Val. Le premier ministre du Manitoba ne demande pas mieux que d'agir avec libéralité à l'endroit des catholiques. Mais ceux qui veulent de l'agitation dans un but politique ou par entêtement continueront à faire du tapage et chercheront à empêcher la population de tirer avantage de la bonne volonté du gouvernement. Pendant tout ce temps, les Canadiens français sont sans écoles au Manitoba (*La Patrie* du 14 mai 1897).

Mais toutes ces tentatives furent vaines. Le délégué apostolique accomplit sa mission. Une fois son enquête terminée, et après avoir exprimé publiquement le désir formel qu'on considérât comme un « devoir impérieux... de s'abstenir entièrement de toute agitation, d'oublier les divisions et les ressentiments et de suspendre toute discussion » (1), vers le milieu de juillet, il reprit le chemin de Rome, où sans doute son rapport allait être l'objet de l'examen le plus attentif de la part des autorités directement compétentes.

(1) Lettre de Mgr Merry del Val à Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface (Manitoba).

Digitized by Google

## III

La circonstance du jubilé de la reine Victoria donna à M. Laurier une occasion singulièrement favorable d'aller, lui aussi, à Rome, l'été dernier, porter au Pape son propre rapport.

A en juger par ce qui se passa encore au parlement fédéral pendant les premiers mois de 1897, ce rapport ne dut pas ressembler de tout point à celui de Mgr Merry del Val. Mais je craindrais que le récit des débats que suscita de nouveau à Ottawa la question des écoles ne m'entraînât tout à fait trop loin et au delà des limites de l'hospitalité que l'on m'accorde ici. Je me contenterai donc de signaler à ceux que tous les détails de cette longue affaire intéressent le *Tablet* de Londres du 17 avril 1897, comme une source excellente où l'on peut aller puiser sur ce point particulier des renseignements fort utiles.

Après avoir été à Londres l'un des plus illustres représentants du vaste empire britannique aux noces de diamant de la reine, après avoir obtenu là, paraît-il (1), pour les intérêts commerciaux du Canada et d'ailleurs un succès qui a encore beaucoup augmenté la popularité du premier ministre, après avoir occupé l'attention publique (2) à Paris

(1) M. Fr. de Pressensé, dans son article mensuel sur « la Politique extérieure du mois » (*Revue politique et parlementaire* du 10 août 1897), a écrit ceci : « La grande nouveauté du mois, celle qui promet d'entraîner les conséquences les plus étendues et les plus graves, celle qui mérite sous une infinité de rapports de fixer l'attention du public, c'est la dénonciation des traités de commerce entre l'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre. Personne, de l'autre côté du détroit, ne s'est mépris sur le caractère et l'origine de cette mesure. Si c'est M. Chamberlain qui y a mis son sceau, si c'est lord Salisbury qui en a assumé la responsabilité immédiate, ce n'en est pas moins sir Wilfrid Laurier, le premier ministre du Canada, qui a eu l'honneur de concevoir ce projet, de le mettre à l'ordre du jour et de l'imposer à la mère patrie. »

(2) La présence de M. Laurier à Paris suggéra à M. de Pressensé

Digitized by Google

pendant quelques jours, M. Laurier se rendit à Rome et eut avec le Saint-Père une entrevue, dont une autre publication française, *la Correspondance politique et diplomatique* du 17 août, a parlé en ces termes très généraux, que *la Patrie* de Montréal a cités comme étant « pleins de saveur » :

L'Eglise occupe en Canada une situation privilégiée, et il peut en coûter au Pape de la compromettre en se mettant en conflit ouvert avec l'autorité civile. Dans ces conditions, on conçoit l'importance qui s'attachait à l'entrevue annoncée de sir Laurier avec Léon XIII. Nous n'avons pas la prétention de connaître en détail ce qui s'est passé au Vatican lors de l'audience accordée par Sa Sainteté au premier ministre du Canada, mais nous savons d'une manière sûre que les catholiques de la Nouvelle-France peuvent se féliciter des résultats de cet entretien, dans lequel les plus graves problèmes de l'heure présente ont été abordés.

article ci-dessus mentionné) l'idée du portrait suivant, qui pourra plaire à plusieurs : « Nous avons possédé parmi nous pendant quelques semaines cet homme d'Etat éminent, et nous avons été à même d'apprécier à sa juste valeur l'un des champions de l'idée impériale... Sir W. Laurier est Français et catholique. Il appartient — et il s'en fait gloire — à ces deux millions et demi de descendants de la vieille France qui sont issus, comme pour démontrer la fécondité de notre race, des cinquante mille colons abandonnés par Louis XV, et qui ont si vigoureusement pris possession du nouveau monde et mis en valeur les quelques « arpents de neige » de Voltaire, comme pour prouver la réalité de nos aptitudes coloniales. Grand, souple, fort, il rappelle par sa taille et les Normands, rejetons des géants du Nord qui conquirent le bassin de la basse Seine, et ces coureurs des bois que la politique de Frontenac sut si bien employer, et qui furent longtemps les seuls intermédiaires entre « l'habitant » et le Peau-Rouge. Il a dans la physionomie quelque chose tout ensemble d'austère et de fin qui évoque à la fois l'idée de ces héroïques religieux — Récollets ou membres de la Compagnie de Jésus — qui jouèrent un si grand rôle dans le développement primitif du Canada, et celles de ces hommes d'Etat de la Restauration, si corrects dans leur redingote et leur haute cravate, si doctrinaires jusque dans l'air de leur corps et le tour de leur tête, mais si pénétrés aussi des principes du libéralisme et doués d'une si riche culture politique. Jetez par-dessus tout cela un je ne sais quoi d'un peu exotique qui suggère invinciblement une réminiscence de forêt vierge, d'espaces illimités, d'immenses prairies ; ajoutez quelque chose du port et des allures

Digitized by Google

A cette citation je joindrai l'extrait suivant de *la Vérité*, de Québec, du 18 septembre, qui me paraît avoir plus de « saveur » encore que le précédent petit cliché. Sous le titre *les On-dit* (or, nous ne pouvons avoir que des « on-dit » sur l'entrevue de M. Laurier avec le Pape), M. Tardivel rédigeait ceci :

*Le Quotidien*, de Lévis, feuille libérale conservatrice, publie ce qui suit :

« L'imbroglio scolaire du Manitoba fait de nouveau l'objet de la conversation à Ottawa, et plusieurs rumeurs sont en circulation à ce sujet.

« Voici ce que dit le correspondant de *la Gazette* (Montréal):

« On dit maintenant, écrit le correspondant, qu'une autre délégation du Manitoba viendra à Ottawa, lorsque sir Wilfrid Laurier sera de retour ici, et que la question des écoles qui, selon M. Tarte (1), est réglée, devra être réglée une fois de plus. La raison de ceci, dit-on, est qu'à la seconde entrevue que

du parlementaire britannique ; donnez à la voix, profonde, sonore, bien timbrée, avec cet accent un peu guttural de ce vieux français de basse Normandie qui s'appelle le canadien, une légère hésitation, comme un embarras de richesses dans l'usage de ces deux parlers — la langue maternelle et la langue officielle — qui lui sont également familiers, et vous vous rendrez compte du charme original et puissant de cette physionomie.

« Sir W. Laurier est un orateur distingué. Au parlement du Dominion, comme au barreau de Québec ou de Montréal, il tient le premier rang. Désigné, comme premier ministre de la colonie actuellement la plus importante, pour prendre la parole au nom de ses collègues d'Australie et d'Afrique, il a su être toujours, pendant ce tourbillon de galas fatigants du jubilé, à la hauteur de sa mission, et, à Paris, dans le banquet de la chambre de commerce anglaise comme dans celui de ses admirateurs, il a déployé toutes les ressources d'un inépuisable talent. Tel est l'homme à qui est échu cet honneur d'être le premier Canadien français appelé à la tête du gouvernement du Dominion. La victoire du parti libéral, sous ses auspices, a été d'autant plus remarquable, qu'il se trouvait aux prises avec une sorte de guerre intestine et qu'il avait pour ennemis jurés quelques-uns de ceux qui auraient dû être ses appuis naturels. »

Suit, dans ce même article de M. de Pressensé, un jugement incomplet, plutôt que malveillant, de la question manitobaine.

(1) Ministre des travaux publics dans le cabinet Laurier, propriétaire-rédacteur du journal *la Patrie*, à Montréal, homme influent mais peu populaire.

Digitized by Google

M. Laurier a eue avec le Pape, et à laquelle M. Charles Russel, conseil pour le Dominion, assistait, Sa Sainteté aurait déclaré que le règlement scolaire n'était pas satisfaisant, et que d'autres concessions devront être faites.

« Sir Wilfrid devra donc voir à ce que son ami Greenway accorde quelque chose de plus. MM. Greenway, Cameron et Mac Millan, qui représentaient le Manitoba à la dernière conférence avec le Dominion, se rendront à Ottawa. Le 15 septembre, date à laquelle le Pape doit, paraît-il, faire connaître sa décision sur le rapport de Mgr Merry del Val, est maintenant bien proche, et à moins que sir Wilfrid n'ait obtenu de Sa Sainteté une extension de temps, on peut s'attendre que la décision du Pape sera annoncée à cette date. On ne sait au juste quelle sera cette décision, mais c'est l'impression en cette ville qu'elle sera une surprise pour M. Tarte, et aidera grandement aux libéraux qui songent à le faire sortir du cabinet. »

Nous n'attachons aucune importance, ajoute le rédacteur de *la Vérité*, à cette dépêche de *la Gazette*, comme information ; car le correspodant du journal anglais, on peut le dire sans l'insulter, ne doit pas être très exactement renseigné sur les intentions du Saint-Père. Mais nous reproduisons ces cancans pour montrer jusqu'à quel point la question des écoles du Manitoba préoccupe encore les esprits, bien qu'elle soit devant le public depuis plus de sept ans. C'est qu'une question n'est pas réglée, tant qu'elle n'est pas réglée selon la justice.

Il semble bien que ce soit là, en effet, qu'il faille constamment en venir, surtout dans une question de ce genre : la régler « selon la justice ». Or, le document pontifical, attendu comme on voit depuis longtemps, et enfin publié, dit nettement que l'arrangement Laurier-Greenway ne règle pas la question de cette manière. Et c'est sans doute aussi dans ce sens que Léon XIII a dû parler à M. Laurier, dans l'audience qu'il lui accorda le 12 du mois d'août dernier, sauf à se réserver encore d'étudier davantage toute l'affaire avant de publier son encyclique.

Quoi qu'il en soit, le Pape dut se réjouir de la visite du premier ministre du Canada, et accueillir avec grande bonté ou même encourager les explications de la politique.

Digitized by Google

## IV

Voici maintenant venir aussi à Rome celui qui achèvera d'aider le souverain Pontife à voir bien clair dans la question des écoles : le jeune, distingué et déjà illustre archevêque de la métropole de la Confédération, Mgr Bruchési.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter ce que la récente élévation de ce prélat au siège archiépiscopal de Montréal a suscité de sympathie de la part du clergé et de tous les habitants sans exception de ce très important diocèse. Les manifestations les plus significatives et les plus encourageantes ont été prodiguées au digne successeur du regretté Mgr Fabre.

Une, entre autres, mérite de trouver ici un écho. Sa mention servira en outre à faire mieux comprendre le sens de l'appel à la presse, par lequel Léon XIII termine l'encyclique dont je vais enfin bientôt fournir le texte. Il s'agit des journalistes de Montréal qui, au nombre d'environ quarante, représentant tous les journaux de la ville (plus de vingt) « sans distinction de croyance ou de langue », allèrent en corps présenter leurs félicitations à Sa Grandeur, à la veille de son départ pour Rome. L'un d'eux lut au nom de tous les autres, qui ensuite la signèrent, l'adresse suivante :

### A SA GRANDEUR Mgr PAUL BRUCHÉSI
ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

Monseigneur,

Les membres de la presse de Montréal, sans distinction de croyance et de langue, sont heureux de venir vous offrir l'expression de leurs plus sincères félicitations à l'occasion de votre accession au siège archiépiscopal de la métropole du Canada.

Persuadés que les éminentes vertus, les aimables qualités du cœur et de l'esprit, et les rares aptitudes qui vous ont naturelle-

Digitized by Google

ment désigné au choix du chef de l'Eglise catholique, seront mises au service de la paix dans la justice, de la tolérance mutuelle, et de l'entente cordiale entre les divers éléments de notre population, ils se feront un devoir de seconder vos généreux efforts dans l'intérêt du bien général.

Les membres de la presse *catholique* de votre diocèse, vous offrent en même temps l'assurance de leur parfaite soumission en tout ce qui touche à la religion, à la morale, et à la discipline ecclésiastique.

Dans l'exercice de leur profession, ils savent qu'ils ne peuvent rendre de vrais services à la société qu'en restant fermement attachés aux vérités immuables dont l'Eglise a le dépôt sacré.

Ce n'est pas autrement qu'ils comprennent la beauté et l'utilité du rôle de la presse catholique.

Il est permis de différer d'opinion sur les choses dont la discussion est abandonnée aux humains ; nous devons rester unis sur le terrain des principes où nous recevons la direction de l'autorité ecclésiastique, qui seule a la mission d'enseigner.

C'est dans ces sentiments, Monseigneur, que nous venons joindre nos félicitations à celles de tous les catholiques de votre grand diocèse, et vous souhaiter, à la veille de votre voyage *ad limina*, un bon et fructueux voyage.

Que Votre Grandeur veuille bien déposer aux pieds du Père commun des fidèles l'assurance de notre indéfectible attachement à son auguste personne et à son infaillible magistère.

Laissons maintenant Mgr Bruchési nous faire lui-même, tel qu'il l'a fait à ses prêtres, lors de son retour, le récit de son arrivée à Rome, et de sa première entrevue avec Léon XIII :

Je suis allé à Rome, la patrie par excellence, et j'ai revu, avec une indicible émotion, la place où, le 21 décembre 1878, j'ai été ordonné prêtre ; j'ai aussi voulu revoir les endroits où je me promenais, étudiant en théologie, mais je voulais surtout revoir Léon XIII, que j'avais entrevu auparavant à plusieurs reprises, et que je n'avais cessé d'admirer et de considérer comme le plus grand des papes, peut-être, après saint Pierre. Je voulais lui témoigner mon inaltérable dévouement, lui dire que ses moindres désirs seraient des ordres pour moi. Je songeais à cela en me rendant en Europe, et malgré la santé robuste du saint Pontife,

Digitized by Google

je craignais toujours ; c'eût été un chagrin immense que de le voir partir avant de lui offrir mes hommages. Mais heureusement j'ai pu le voir. Ah ! qu'il a été bon ! cette audience ou plutôt ces audiences qu'il m'a accordées, restent dans mon esprit comme un beau rêve qui enchante. Je revois encore l'illustre pontife assis sur son trône d'or, la figure blanche comme sa soutane blanche, ressemblant à une statue de marbre ou d'ivoire, dans la figure de laquelle brillaient des yeux qui avaient l'éclat du diamant. Il avait le sourire sur les lèvres, et je le vois encore m'ouvrant les bras en disant : « Montréal, venez, Montréal. » Je me jetai à ses pieds et je dis : « Saint-Père, si vous le permettez, je resterai à vos pieds », mais il me répondit : « Les évêques sont les frères du Pape et s'assoient à côté de lui. » Je pris alors place près de lui, et il me dit son affection pour notre peuple.

Puis Mgr Bruchési raconte comment il parla au Pape de la cordiale sympathie que lui témoignèrent les fidèles et tous les citoyens de Montréal lors de son élévation au siège de cette ville. Mention particulière fut faite de la démarche à la fois si extraordinaire et si consolante de la presse. Léon XIII se montra spécialement touché de ce dernier détail.

Enfin, inutile d'ajouter que, soit dans cette première audience, soit dans celles qui suivirent, la question des écoles fut l'objet des entretiens les plus sérieux entre le Père commun des fidèles et l'un des évêques canadiens le mieux en état de parler avec compétence d'une affaire à la fois si grave et si complexe.

## V

La « Lettre encyclique de Notre très Saint-Père le Pape Léon XIII, pape par la divine Providence, aux archevêques, aux évêques et aux autres ordinaires de la Confédération canadienne en paix et en communion avec le Siège apostolique », cette encyclique « donnée à Rome près Saint-Pierre, le dix-huitième jour de décembre dix-huit cent

Digitized by Google

quatre-vingt-dix-sept », est donc le résultat, et d'une délégation apostolique spéciale, et de renseignements pris de la bouche même du premier ministre du Canada, et de visites *ad limina apostolorum* de plusieurs prélats canadiens, entre autres, de celle de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal. Dans de telles conditions, ce document présente des garanties exceptionnelles et se recommande à l'attention de toute personne qu'intéressent les graves problèmes du temps présent. Je ne puis résister au désir d'en citer ici, et, pour le bien des lecteurs étrangers, d'en commenter un peu la majeure partie. Une simple analyse ne suffirait pas.

Après un exorde très insinuant, dans lequel sont rappelées les gloires catholiques du Canada, et louées les exeellentes relations avec le Saint-Siège, toujours entretenues par cette nation, Léon XIII en vient, de la manière suivante, au sujet proprement dit de son encyclique :

Aussi, est-ce avec une extrême sollicitude, il vous est facile de le comprendre, que Nous avons suivi les événements fâcheux qui ont marqué, en ces derniers temps, l'histoire de l'éducation catholique au Manitoba. C'est notre volonté et cette volonté Nous est un devoir de tendre à obtenir et d'obtenir effectivement par tous les moyens et tous les efforts en notre pouvoir, que nulle atteinte ne soit portée à la religion, parmi tant de milliers d'âmes dont le salut Nous a été spécialement confié dans une région surtout qui doit à l'Eglise d'avoir été initiée à la doctrine chrétienne et aux premiers rudiments de la civilisation. Et comme beaucoup attendaient que Nous Nous prononcions sur la question, et demandaient que Nous leur tracions une ligne de conduite et la marche à suivre, il Nous a plu de ne rien statuer à ce sujet avant que notre délégué apostolique fût allé sur place. Chargé de procéder à un examen soigneux de la situation et de Nous faire une relation sur l'état des choses, il a rempli fidèlement et avec zèle le mandat que Nous lui avions confié.

La question qui s'agite est assurément d'une très haute importance et d'une gravité exceptionnelle. Nous voulons parler des décisions prises, il y a sept ans, au sujet des écoles, par le parlement du Manitoba. L'acte d'union à la Confédération avait assuré aux enfants catholiques le droit d'être élevés dans des



Digitized by Google

écoles publiques selon les prescriptions de leur conscience ; or, ce droit, le parlement du Manitoba l'a aboli par une loi contraire. C'est une loi nuisible. Car il ne saurait être permis à nos enfants d'aller demander le bienfait de l'instruction à des écoles qui ignorent la religion catholique ou qui la combattent positivement, à des écoles où sa doctrine est méprisée, et ses principes fondamentaux répudiés. Que si l'Eglise l'a permis quelque part (1), ce n'a été qu'avec peine, à son corps défendant, et en entourant les enfants de multiples sauvegardes, qui, trop souvent, d'ailleurs, sont reconnues insuffisantes pour parer au danger. Pareillement, il faut fuir à tout prix, comme très funestes, les écoles où toutes les croyances sont accueillies indifféremment, et traitées de pair, comme si, pour ce qui regarde Dieu et les choses divines, il importait peu d'avoir ou non de saines doctrines, d'adopter la vérité ou l'erreur. Vous êtes loin d'ignorer, Vénérables Frères, que toute école de ce genre a été condamnée par l'Eglise, parce qu'il ne se peut rien de plus pernicieux, de plus propre à ruiner l'intégrité de la foi, et à détourner les jeunes intelligences du sentier de la vérité.

Il est un autre point sur lequel Nous serons facilement d'accord avec ceux mêmes qui seraient en dissidence avec Nous pour tout le reste : savoir, que ce n'est pas au moyen d'une instruction purement scientifique, ni de notions vagues et superficielles de la vertu, que les enfants catholiques sortiront jamais de l'école, tels que la patrie les désire et les attend. C'est de choses autrement graves et importantes qu'il les faut nourrir, pour en faire de bons chrétiens, des citoyens probes et honnêtes : leur formation doit résulter de principes, qui, gravés au fond de leur conscience, s'imposent à leur vie, comme conséquences naturelles de leur foi et de leur religion. Car, sans religion, point d'éducation morale digne de ce nom, ni vraiment efficace : attendu que la nature même et la force de tout devoir dérivent de ces devoirs spéciaux qui relient l'homme à Dieu, à Dieu qui commande, qui défend, et qui appose une sanction au bien et au mal. C'est pourquoi, vouloir des âmes imbues de bonnes mœurs, et les laisser en même temps dépourvues de religion, c'est chose aussi insensée que d'inviter à la vertu après en avoir

(1) Aux Etats-Unis, entre autres. Il y a aussi une question des écoles aux Etats-Unis, dont il se peut que j'entretienne bientôt les lecteurs de l'*Université catholique*.

Digitized by Google

ruiné la base. Or, pour le catholique, il n'y a qu'une seule vraie religion, la religion catholique : et c'est pourquoi, en fait de doctrines, de moralité ou de religion, il n'en peut accepter ni reconnaître aucune qui ne soit puisée aux sources même de l'enseignement catholique.

La justice et la raison exigent donc que nos élèves trouvent dans les écoles, non seulement l'instruction scientifique, mais encore des connaissances morales en harmonie, comme Nous l'avons dit, avec les principes de leur religion, connaissances sans lesquelles, loin d'être fructueuse, aucune éducation ne saurait être qu'absolument funeste. De là, la nécessité d'avoir des maîtres catholiques, des livres de lecture et d'enseignement approuvés par les évêques, et d'avoir la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique ainsi qu'avec tous les devoirs qui en découlent. Au reste, de voir dans quelles institutions seront élevés les enfants, quels maîtres seront appelés à leur donner des préceptes de morale, c'est un droit inhérent à la puissance paternelle. Quand donc les catholiques demandent, et c'est leur devoir de le demander et de le revendiquer, que l'enseignement des maîtres concorde avec la religion de leurs enfants, ils usent de leur droit. Et il ne se pourrait rien de plus injuste que de les mettre dans l'alternative, ou de laisser leurs enfants croître dans l'ignorance, ou de les jeter dans un milieu qui constitue un danger manifeste pour les intérêts suprêmes de leurs âmes.

Ces principes de jugement et de conduite, qui reposent sur la vérité et la justice, et qui sont la sauvegarde des intérêts publics autant que privés, il n'est pas permis de les révoquer en doute, ni de les abandonner en aucune façon. Aussi, lorsque la nouvelle loi vint frapper l'éducation catholique dans la province du Manitoba, était-il de votre devoir, Vénérables Frères, de protester ouvertement contre l'injustice et contre le coup qui lui était porté ; et la manière dont vous avez rempli ce devoir a été une preuve éclatante de votre commune vigilance, et d'un zèle vraiment digne d'évêques. Et, bien que sur ce point chacun de vous trouve une approbation suffisante dans le témoignage de sa conscience, sachez néanmoins que Nous y ajoutons notre assentiment et notre approbation. Car elles sont sacrées, ces choses que vous avez cherché et que vous cherchez encore à protéger et à défendre (1).

(1) C'est là, à mon sens, le passage le plus important de cette

Digitized by Google

Du reste, les inconvénients de la loi en question avertissaient par eux-mêmes que, pour trouver au mal un adoucissement opportun, il était besoin d'une entente parfaite. Telle était la cause des catholiques, que tous les citoyens droits et honnêtes sans distinction de partis, eussent dû se concerter et s'associer étroitement pour s'en faire les défenseurs. Au grand détriment de cette même cause, c'est le contraire qui est arrivé. Ce qui est plus déplorable encore, c'est que les catholiques canadiens eux-mêmes n'aient pu se concerter pour défendre des intérêts qui importent à si haut point au bien commun, et dont la grandeur et la gravité devaient imposer silence aux intérêts des partis politiques, qui sont d'ordre bien inférieur.

Nous n'ignorons pas qu'il a été fait quelque chose pour amender la loi. Les hommes qui sont à la tête du gouvernement fédéral et du gouvernement de la province ont déjà pris certaines décisions en vue de diminuer les griefs, d'ailleurs si légitimes, des catholiques du Manitoba. Nous n'avons aucune raison de douter qu'elles n'aient été inspirées par l'amour de l'équité et par une intention louable. Nous ne pouvons toutefois dissimuler la vérité : la loi que l'on a faite, dans un but de réparation, est *défectueuse, imparfaite, insuffisante.* C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont, personne n'en doute, le droit de demander. En outre, ces tempéraments mêmes que l'on a imaginés, ont aussi ce défaut que, par des changements de circonstances locales, ils peuvent facilement manquer leur effet pratique. Pour tout dire en un mot, il n'a pas encore été suffisamment pourvu aux droits des catholiques et à l'éducation de nos enfants au Manitoba. Or, tout demande

Encyclique. Au fond, c'était surtout la question de savoir si les évêques avaient agi sagement dans leurs précédentes revendications qui méritait d'être résolue. La solution est maintenant donnée, aussi pleine et aussi claire qu'on la pouvait désirer. L'autorité des évêques canadiens, considérablement ébranlée, est par là même rétablie. A ce propos, un journal de Montréal a écrit avec beaucoup de sagesse : « Les imprudences, les témérités, les erreurs, les empiétements du passé, sur un domaine exclusif et sacré, tels qu'on les a vus en des temps enfiévrés de passion politique et de haine sectaire, ne sont plus possibles à moins de lâche abdication, ou d'audacieuse révolte ; de même que la fidélité à la doctrine exprimée par l'épiscopat de la province — notre véritable guide — est récompensée par la plus haute approbation qui pouvait lui être donnée. » (*La Presse*, 11 janvier 1898).

Digitized by Google

dans cette question, et en conformité avec la justice, que l'on y pourvoie pleinement, c'est-à-dire que l'on mette à couvert et en sûreté les principes immuables et sacrés que Nous avons touchés plus haut. C'est à quoi l'on doit viser, c'est le but que l'on doit poursuivre avec zèle et avec prudence. Or, à cela rien de plus contraire que la discorde : il y faut absolument l'union des esprits et l'harmonie de l'action. Toutefois, comme le but que l'on s'est proposé d'atteindre, et que l'on doit atteindre en effet, n'impose pas une ligne de conduite déterminée et exclusive, mais en admet au contraire plusieurs, comme il arrive d'ordinaire en ces sortes de choses, il s'ensuit qu'il peut y avoir sur la marche à suivre une certaine multiplicité d'opinions également bonnes et plausibles. Que nul donc ne perde de vue les règles de la modération, de la douceur, et de la charité fraternelle, que nul n'oublie le respect qu'il doit à autrui ; mais que tous pèsent mûrement ce qu'exigent les circonstances, déterminent ce qu'il y a de mieux à faire et le fassent, dans une entente toute cordiale, et non sans avoir pris votre conseil.

Pour ce qui regarde en particulier les catholiques du Manitoba, Nous avons confiance que, Dieu aidant, ils arriveront un jour à obtenir pleine satisfaction. Cette confiance s'appuie surtout sur la bonté de leur cause, ensuite sur l'équité et la sagesse de ceux qui tiennent en main le gouvernement de la chose publique, et enfin sur le bon vouloir de tous les hommes droits du Canada. En attendant, et jusqu'à ce qu'il leur soit donné de faire triompher toutes leurs revendications, qu'ils ne refusent pas des satisfactions partielles. C'est pourquoi, partout où la loi ou le fait, ou les bonnes dispositions des personnes leur offrent quelques moyens d'atténuer le mal, et d'en éloigner davantage les dangers, il convient tout à fait et il est utile qu'ils en usent et qu'ils en tirent le meilleur parti possible. Partout, au contraire, où le mal n'aurait pas d'autre remède, Nous les exhortons et les conjurons d'y obvier par un redoublement de généreuse libéralité. Ils ne pourront rien faire qui leur soit plus salutaire à eux-mêmes, ni qui soit plus favorable à la prospérité de leur pays, que de contribuer au maintien de leurs écoles dans toute la mesure de leurs ressources (1).

(1) Mgr Langevin a déjà pris des mesures dans ce sens et même réalisé plusieurs projets capables de contrebalancer la mauvaise influence des commencements d'exécution de la loi néfaste de

Digitized by Google

Il est un autre point qui appelle encore vos communes sollicitudes. C'est que, par votre autorité, et avec le concours de ceux qui dirigent les établissement d'éducation, on élabore, avec soin et sagesse, tout le programme des études, et que l'on prenne surtout garde de n'admettre, aux fonctions de l'enseignement que des hommes abondamment pourvus de toutes les qualités qu'elles comportent, naturelles et acquises. Il convient, en effet, que les écoles catholiques puissent rivaliser avec les plus florissantes par la bonté des méthodes de formation et par l'éclat de l'enseignement. Au point de la culture intellectuelle et du progrès de la civilisation, on ne peut que trouver beau et noble le dessein conçu par les provinces canadiennes (1), de développer l'instruction publique, et d'en élever de plus en plus le niveau, et d'en faire ainsi une chose toujours plus haute et plus parfaite. Or, nul genre d'étude, nul progrès du savoir humain qui ne puisse se pleinement harmoniser avec la doctrine catholique.

Vient alors l'appel à la presse signalé ci-dessus et ainsi formulé :

A expliquer et à défendre tout ce que Nous avons dit jusqu'ici, ceux-là d'entre les catholiques y peuvent puissamment contribuer, qui se sont consacrés aux travaux de la presse, surtout de la presse quotidienne. Qu'ils se souviennent donc de leur devoir. Qu'ils défendent religieusement et avec courage tout ce qui est vérité, droit, intérêts de l'Eglise et de la société : de telle sorte pourtant qu'ils restent dignes, respectueux des personnes, mesurés en toutes choses. Qu'ils soient respectueux et qu'ils aient une scrupuleuse déférence envers l'autorité épis-

1890. Dès l'année dernière, la Propagande lui avait adressé à ce sujet encouragements et éloges.

(1) Dans la province de Québec, le nouveau gouvernement issu des élections du 11 mai 1897 vient d'introduire en chambre un nouveau projet de loi, mais qui, à en juger par le témoignage suivant, commence à inspirer des craintes : « Notre province, m'écrivait, il y a quelques jours, une personne directement intéressée dans toutes ces affaires, est actuellement bien agitée. Je ne sais vraiment pas comment les choses tourneront. Si le projet de nouvelle loi ne réussit pas à éliminer le conseil de l'Instruction publique et par conséquent les évêques, il fera en sorte, je le crains bien, de jeter tout l'odieux sur ces derniers et de porter à son crédit les mesures soi-disant conciliantes. Pour ma part, je n'ai guère confiance en ces traîtres. »

Digitized by Google

copale et envers tout pouvoir légitime. Plus les temps sont difficiles, plus est menaçant le danger de division, et plus aussi ils doivent s'étudier à inculquer cette unité de pensées et d'action, sans laquellle il y a peu, ou même point d'espoir d'obtenir jamais ce qui est l'objet de nos communs désirs.

Suit la conclusion ordinaire des lettres du souverain Pontife.

## VI

Il ne me reste plus maintenant qu'à dire un mot de la manière dont ce remarquable document vient d'être accepté au Canada. Je puis être très bref sur ce dernier point, bien que les informations abondent, surabondent même. Sauf de très rares et, en somme, insignifiantes exceptions, les nombreux représentants et guides de l'opinion publique qui ont jusqu'à présent (fin janvier) parlé ou écrit sur la matière, paraissent tous — protestants et catholiques — avoir pris comme modèle de leurs appréciations, le jugement très sage du premier journal catholique de l'empire britannique et peut-être du monde entier. En conséquence, je crois devoir encore traduire ici cette page du *Tablet* de Londres, écrite assez à temps pour être lue au Canada avant la publication officielle, de l'Encyclique, le 6 janvier, par Mgr Bégin (1), coadjuteur de Québec.

La lettre de Léon XIII, du 1er janvier, est essentiellement un message de paix. Que le pape exprimerait des plaintes au sujet de la législation Manitobaine de 1890 et refuserait de sanctionner le compromis Laurier-Greenway, c'était prévu d'avance. Le principe de l'école catholique séparée a été de nouveau affirmé à la face du monde. Aux Canadiens catholiques est

(1) Ce prélat, dont la valeur intellectuelle est renommée, a accompagné la publication de l'Encyclique d'une lettre pastorale, qualifiée de « magistrale » par Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières, et lue en même temps que le document pontifical dans la plupart des églises françaises du Canada.

Digitized by Google

adressée une exhortation pressante de s'affirmer et d'aider la minorité Manitobaine à conserver ses propres écoles partout où le nombre des habitants rend la chose possible. Mais on chercherait vainement dans toute cette Encyclique un seul mot qui puisse être pris pour un encouragement par ceux qui voudraient faire servir aux intérêts d'un parti l'injustice commise à Winnipeg, entretenir ainsi dans tout le Dominion une sorte de guerre religieuse et mettre ouvertement aux prises l'Eglise catholique et le gouvernement du parti libéral.

Très catégorique dans sa répudiation du principe des « écoles mixtes », le Saint-Père montre cependant pour les leaders libéraux beaucoup de charité et d'indulgence; il leur tient compte des efforts qu'ils ont faits pour en venir à un accommodement et se garde avec soin d'oublier les difficultés de leur position. Il reconnaît que déjà quelque chose a été fait pour améliorer la situation des catholiques; on sent que Léon XIII est disposé à attribuer à tous les meilleures intentions. Il exprime même positivement l'espoir que la loyauté de leurs sentiments les conduira enfin à accorder à tous justice égale. En attendant, que les catholiques se contentent de regarder « une satisfaction partielle » comme une sorte d'acompte faisant droit à leurs réclamations. Il va sans dire que ceci ne signifie pas l'acceptation pure et simple de « l'arrangement Laurier-Greenway »; car alors l'obligation de conserver les écoles séparées n'aurait plus de sens. Mais l'exhortation du Pape signifie sûrement qu'il peut se rencontrer des cas où le petit nombre des catholiques rend absolument impossible l'école séparée. Dans de tels cas, des concessions comme la garantie de livres d'école spéciaux ou la présence d'un instituteur catholique doivent être acceptées avec joie.

Quand on se rappelle la position critique des partis au Canada, la justice de la cause des catholiques et leurs si nombreuses déceptions, quand on songe avec quel plaisir une lettre moins modérée aurait été accueillie par beaucoup de gens, on n'hésite pas à reconnaître que le Pape Léon XIII s'est vraiment montré, dans cette œuvre de patiente diplomatie, le prince de la paix. Tandis que ses conseils de modération seront sans aucun doute sincèrement pratiqués par les catholiques du Canada, il nous est bien permis d'espérer aussi que son désir d'une paix durable sera généreusement pris en considération et à Winnipeg et à Ottawa.

Digitized by Google

J'ai dit que ce jugement du *Tablet* a comme servi de modèle à toute la presse canadienne. Pour ne pas prolonger indéfiniment cet article, je vais me contenter de citer les appréciations de deux des principaux journaux de la Confédération. On aura de cette manière une idée suffisante du ton modéré de tous les autres.

La *Gazette*, de Montréal, qui représente le sentiment de la population protestante de Montréal, s'exprime comme suit au sujet de l'Encyclique :

La décision du Pape, sur la question scolaire du Manitoba, est une condamnation sans équivoque du soi-disant règlement Laurier-Greenway comme insuffisant au point de vue catholique. Les raisons de cette décision sont bien connues et ont été proclamées maintes fois par le Saint-Siège. Toute personne quelque peu au fait de ces proclamations savait d'avance que l'arrangement actuellement en vigueur serait déclaré insuffisant à Rome, comme il a été déclaré insuffisant à Saint-Boniface.

La modération même du ton du document papal lui donnera plus de force auprès des hommes bien pensants, qu'ils soient catholiques ou protestants. Si les chefs présentement au pouvoir à Ottawa, ont quelque sagesse, ils useront de leur influence sur leurs amis de Manitoba, pour rétablir dans cette province, la situation scolaire conformément aux idées de tolérance, qui ont dominé la constitution, lorsqu'elle a été rédigée; et si leurs amis du Manitoba sont vraiment leurs amis, il leur prêteront la main, pour accomplir cette œuvre.

Le *Free Press*, d'Ottawa, organe du gouvernement fédéral, écrit à son tour :

Il est impossible qu'une lettre aussi conciliante soit reçue avec un esprit différent du sien; il serait barbare d'en agir ainsi. Le sectaire le plus étroit, le fanatique le plus imbu de préjugés et le plus ignorant, restera déconcerté, sinon pacifié par la parole aussi suave que ferme du Pontife.

. . . . . .

Sur les eaux troublées, le Pape a versé l'huile calmante; la question scolaire du Manitoba passe du domaine de la controverse publique et amère, sur un terrain où les efforts concentrés

Digitized by Google

dans la charité chrétienne produiront des résultats satisfaisants pour tous.

Sur le frontispice d'un édifice de Boston destiné à des réunions d'une certaine « Association chrétienne de jeunes gens », comme il en existe tant aux Etats-Unis, est sculptée une croix nue. Une main se voit aussi saisissant cette croix de manière à donner l'impression que la croix et la main sont très fermement unies. Le sens de tout l'emblème est du reste rendu très clair par l'inscription suivante : *Teneo et teneor.* Il me semble que les catholiques Canadiens, sans se départir d'un esprit de sage conciliation, ont eux-mêmes à adopter cette maxime pour leurs écoles séparées auxquelles la Constitution de 1867 leur donne droit. Maintenir l'école séparée, c'est maintenir la croix dans l'école.

OBSERVATOR.

Digitized by Google

LES

# ENNEMIS DE CHAPELAIN

Pour une œuvre érudite c'est une bonne fortune, peu ordinaire en tout temps, que d'arriver à une deuxième édition. Cet heureux sort est particulièrement en notre décadente fin de siècle. Mais dans les belles études littéraires de Monseigneur Fabre sur le dix-septième siècle, l'érudition revêt une forme si délicate, si attrayante qu'elle a eu la puissance de faire triompher ici avec le bon goût les traditions françaises qui le personnifient.

Docteur ès lettres, plus d'une fois couronné par l'Académie française, Mgr Fabre a su nous révéler des côtés nouveaux dans l'histoire littéraire du grand siècle. Fléchier, son compatriote, l'a attiré tout d'abord. La jeunesse du célèbre orateur, ses relations à la cour et dans le monde littéraire, l'éloquente parole du prédicateur, la vie vraiment épiscopale de l'évêque de Nîmes, ont été retracées par celui qui reproduit en lui plus d'un trait de son modèle.

Enfin, tâche difficile et cependant couronnée de succès, Mgr Fabre a entrepris la réhabilitation de Chapelain en ces deux volumes : *les Ennemis de Chapelain. — Chapelain et les deux premières académies.*

C'est le premier de ces ouvrages qui vient de parvenir à sa deuxième édition (1).

(1) *Etudes littéraires sur le XVII^e siècle.— Les ennemis de Chape-*

Digitized by Google

*
* *

Les ennemis de Chapelain ! Ne semble-t-il pas que le malheureux auteur de la *Pucelle* les rencontrera jusque dans la postérité la plus reculée ? Ce n'est pas que son poème ait été destiné à braver pendant des siècles des attaques qui sont pour une œuvre le meilleur témoignage d'une puissante vitalité. Non. En Chapelain, non seulement le poète n'a pas survécu à l'homme, mais l'homme a vu mourir l'infortuné poète. Dans notre siècle, on a tenté en sa faveur un essai de résurrection. Mais ce n'était qu'une tentative d'exhumatiou. Comme le dit spirituellement Mgr Fabre « le poète est mort, et sa lourde épopée scelle à jamais la pierre de son tombeau ». Mais, parmi les ennemis de Chapelain, il en est un qui a donné au ridicule qu'il lui a infligé l'immortalité de son génie. Et tant que vivra notre belle langue française, le rire de Boileau poursuivra de ses notes moqueuses l'auteur de la *Pucelle*.

Et cependant quelque chose méritait de survivre à Chapelain : sa prose, cette prose dont Voltaire lui-même a loué les grâces. C'est cette prose qui donne le secret de l'autorité littéraire que Chapelain exerça au XVII^e^ siècle. Et c'est dans cette prose, surtout dans la volumineuse correspondance publiée par M. Tamizey de Larroque, que Mgr Fabre a trouvé la véritable réhabilitation de Chapelain.

Déjà M. Victor Cousin, en étudiant le XVII^e^ siècle, avait pu juger de la longue carrière de Chapelain autrement que par les vers de la *Pucelle*. « Il contribua presque autant que Conrart, nous dit-il, à la fondation et à la fortune toujours croissante de l'Académie française. Il était, en effet, le modèle de l'académicien. Excellent grammairien,

*lain* par Mgr A. FABRE, évêque de Saint-Denis (Réunion), docteur ès lettres, lauréat de l'Académie française. Deuxième édition. Paris, ancienne librairie Thorin et Fils, A. Fontemoing, éditeur. 2 volumes in-12, Paris, 1897.

Digitized by Google

profondément versé dans les littératures grecque, latine, italienne et espagnole, d'une érudition solide et presque universelle, possédant, à défaut du génie de la poésie, tous les secrets de la poétique que peuvent révéler à un esprit très fait une vaste lecture et une étude assidue, doué par dessus tout d'un très grand bon sens ; écrivain d'une correction et d'une fermeté peu communes, et, du moins en prose, d'une simplicité qui contrastait avec le style prétentieux et maniéré alors à la mode : ne semble-t-il pas que nous venons de définir l'esprit académique ? Aussi, dans l'intérieur de sa compagnie, l'autorité de Chapelain était-elle immense. C'est lui qui avait déterminé et fixé la vraie fonction de l'Académie, à savoir : de travailler à la pureté de la langue. C'est lui qui avait proposé la composition d'une grammaire et d'un dictionnaire et qui dressa le plan de ce dernier ouvrage... C'était là sa matière, son vrai génie. Il avait toutes les qualités d'un grand critique, la passion désintéressée des lettres, des connaissances étendues, du jugement, de l'ordre, de la méthode. S'il s'en était tenu là, il serait devenu aisément le premier critique du siècle...» (1).

Critique assurément judicieux, qui sut reconnaître le génie naissant de Corneille et corriger les premiers vers de Racine ! Comme l'un des ancêtres de la prose française, comme l'un des pères de l'Académie française, il méritait les études spéciales que lui a consacrées Mgr Fabre. Grâce aux *Ennemis de Chapelain*, — et ils lui ont rendu là, sans préméditation à coup sûr, un grand service d'outre-tombe ; — grâce aussi à *Chapelain et les deux académies*, nous pouvons désormais apprécier l'érudit, l'homme de goût, l'académicien que M. Cousin nous faisait pressentir et que nous fait si bien connaître Mgr Fabre.

La « passion de l'étude et des lettres », l'auteur des *Ennemis de Chapelain* l'a notée comme le trait caractéristique de cette physionomie vraiment originale et si peu connue. « Sera-t-il permis de le dire parlant d'un « rimeur » aussi perdu de réputation ? Ce sera l'honneur de Chapelain et, si

(1) V. Cousin, *Société française au XVII^e siècle*.

Digitized by Google

le mot n'est pas trop fort, ce qui un jour fera sa gloire auprès de la postérité. » Et cette passion généreuse des nobles plaisirs de l'esprit, Chapelain la conserva « jusque dans l'âge le plus avancé ». Il la conserva et elle le conserva à son tour ; rien ne maintient plus l'intégrité, l'élasticité des facultés intellectuelles que l'exercice sagement ordonné de ces facultés. L'esprit, comme le corps, a besoin de gymnastique pour que l'engourdissement ne s'y produise pas. Notre siècle les a connues, ces belles vieillesses de savants et de lettrés, ces fécondes vieillesses où, dans l'affaiblissement même des forces physiques, l'intelligence ne répand que plus de rayons.

Cette merveilleuse activité d'esprit, la correspondance de Chapelain nous en donne le frappant témoignage. C'est une véritable revue cosmopolite des sciences et des lettres au XVII^e siècle que cette vaste correspondance qui ne se borne pas à mentionner les livres et les découvertes du temps, mais nous apporte encore les échos de ces réunions savantes tenues dans des salons privés et dans lesquelles se retrouve « comme le berceau de nos diverses académies, de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et de l'Académie des sciences » ; cette vaste correspondance que Chapelain entretient avec de nombreux savants « en France, dans l'Europe entière, en Espagne, en Italie, en Suède, en Allemagne et jusqu'en Perse. Ni la difficulté des communications, ni la distance, ni la lenteur des courriers ne l'arrêtent ou le découragent. Il écrit toujours : il écrit à Heinsius, à Stockholm ; à Scheffer, à Upsal ; à Gronovius, à Leyde ; à Ferrari, à Padoue, et leur demande ou leur donne des détails sur tout ce qui intéresse un homme de lettres, un érudit, un bibliophile, un homme curieux de ce qui s'imprime ou paraît dans son propre pays et dans les pays étrangers. »

Mgr Fabre juge que nul autre exemple que celui-là ne nous est offert dans l'histoire littéraire, et que nulle part ailleurs, on ne saurait trouver, comme dans cette correspondance, « un bureau universel de renseignements sur tous les hommes célèbres de l'époque, amis ou ennemis, de

Digitized by Google

Paris ou de la province, français ou étrangers ». C'est ainsi qu'une foule de figures intéressantes ont pu être soit tirées de l'oubli, soit remises en pleine lumière par le savant auteur des *Ennemis de Chapelain*.

*
* *

Le doux Chapelain, « l'excuseur de toutes les fautes », se vit « pourvu de nombreux ennemis ». La haute influence dont il jouissait, et qui faisait de lui l'arbitre des faveurs royales accordées aux gens de lettres, groupa autour de lui nombre de flatteurs, mais dut faire aussi plus d'un mécontent.

Ainsi qu'il arrive aux natures bienveillantes, qui se froissent d'autant plus d'une critique acerbe qu'elles ne savent éprouver et exprimer que des sentiments sympathiques, le pauvre Chapelain souffrit cruellement des attaques qui contrastaient avec les vives admirations dont il était entouré. Eh quoi ! il compte parmi ses plus chauds partisans littéraires des hommes tels que Fléchier et le célèbre évêque d'Avranches. Celui-ci lui dédie son *Voyage en Suède*. Et ce n'est point seulement de France que lui arrivent ces dédicaces, c'est de l'étranger même. Gronovius lui dédie son Pline, Bœcler son Polybe. Il a vu dans ces hommages « la consécration officielle de sa haute fortune littéraire, de ce patriciat qu'il exerçait à l'ombre du grand nom de Colbert. » Il a pu, « avec un sentiment de légitime fierté, montrer à ses maîtres ces hommages d'écrivains entre les illustres, montrer son nom brillant de l'éclat de ces gloires étrangères, et comme tout illuminé de leurs reflets lointains. » Il ne s'est pas borné à accepter ces dédicaces, il les a sollicitées. « Louer pour être loué », c'est là sa devise, et voici que dans ce concert d'applaudissements, l'aigre bruit des sifflets lui apprend que sa renommée n'est pas acceptée de tous !

Digitized by Google

Ce n'est pas qu'il paraisse se refuser à la critique. Lui-même avait semblé la demander. Comme le dit finement Mgr Fabre, « Oronte demande un juge; oui, mais un juge qui lui donnera raison et rendra une sentence favorable ».

L'*excuseur de toutes les fautes* n'était pas d'ailleurs l'admirateur de toutes les œuvres qui lui étaient soumises. Alors les rôles étaient retournés. Oronte devenait Alceste, et quand Chapelain dit à Linière, qui lui soumet une pièce de poésie : « Monsieur le chevalier, vous avez beaucoup d'esprit et beaucoup de rentes : c'en est assez, croyez-moi ; ne faites point de vers. La qualité de poète est méprisable dans un homme de qualité comme vous... » ne semble-t-il pas entendre comme un prélude de ces vers du *Misanthrope :*

..... Mais enfin lui disais-je,
Quel besoin si profond avez-vous de rimer ?
Et qui diantre vous pousse à vous faire imprimer ?
Si l'on peut pardonner l'essor d'un mauvais livre,
Ce n'est qu'aux malheureux qui composent pour vivre.

Mais les donneurs de conseils ont en général le privilège de voir se retourner contre eux les bienfaits qu'on leur a demandés. Et qu'Oronte se nomme ici Chapelain ou Linière, il se vengera, et la plume ne lui suffira pas toujours si, comme Chapelain, il se souvient qu'il peut, à son gré, ouvrir ou fermer à un confrère la cassette royale.

L'amour-propre froissé, les intérêts lésés, c'est là ce qui entraîna Chapelain dans ces querelles littéraires dont la forme ne fut pas toujours académique. Et les vieilles rancunes trouvèrent ample pâture quand le critique, qui possédait toutes les règles de l'art, — « ces règles qui n'ont jamais sauvé personne, » selon l'expression de Mgr Fabre, — se crut la puissance de les appliquer; « comme si les poétiques avaient jamais fait un poète, dit M. Cousin ; comme si la poésie n'était pas un souffle divin, un instinct merveilleux, que la raison peut diriger, mais qu'elle ne remplace point ! »

En une suite de portraits pris sur le vif, Mgr Fabre fait défiler sous nos yeux les ennemis de Chapelain : Linière,

Digitized by Google

La Mesnardière, Marolles, Costar, Ménage, l'ancien protégé de Chapelain; Ménage dont la brouille avec son protecteur a, dans l'œuvre de Mgr Fabre, tout l'intérêt d'un roman; — Boileau enfin, Boileau qui, de sa flèche lancée d'une main légère, tua en riant la muse de l'infortuné poète.

De la sphère sereine d'où Mgr Fabre assiste aux luttes de toutes ces petites passions, il prend — disons-le tout bas — un malicieux plaisir à voir s'élancer dans la lice tous ces champions du pauvre amour-propre humain, à décrire ces combats singuliers qui parfois prennent des proportions épiques, et dont les combattants invectivent l'un contre l'autre à la façon des héros d'Homère. C'étaient les usages de la polémique du temps, et il n'y manque ici que les coups de bâton, ces arguments qui n'étaient pas toujours négligés alors. Plus d'une fois, en lisant les scènes de haut comique enlevées avec verve par Mgr Fabre, il semble entendre les aménités échangées dans le salon de Philaminte :

— Allez, petit grimaud, barbouilleur de papier.
— Allez, rimeur de balle, opprobre du métier.
— Allez, fripier d'écrits, impudent plagiaire.
— Allez, cuistre...

*
* *

Au milieu de toutes ces escarmouches, de tous ces conflits des petites vanités humaines, il est bon de se reposer avec le pauvre Chapelain dans le sentiment qui fut la consolation de sa vie : l'amitié fidèle dans laquelle il épanchait ses peines et se sentait soulagé de ses blessures. C'est ainsi que la figure de Balzac appartient au beau livre de Mgr Fabre, et les pages éloquentes qu'il lui a consacrées sont de celles qui nous ont le plus charmée. C'est la voix du cœur, voix grave, émue, pleine de pitié pour les misères



Digitized by Google

humaines, et elle résonne doucement au milieu des notes railleuses qui dominent dans ce savant et aimable livre.

Les cris de Chapelain, cris de douleur et de colère, parvenaient à Balzac dans ce désert où, bien jeune encore, il était allé ensevelir ses précoces déceptions et qu'il a décrit avec un si profond sentiment de la nature.

« Cette belle description, dit Mgr Fabre, prouve que La Fontaine ne fut pas à peu près le seul au XVII^e^ siècle, comme l'a dit M. Villemain, à aimer et à sentir la nature...

« ...La nature est, surtout pour moi, a écrit Lamartine, un temple dont le sanctuaire a besoin de silence et de solitude. Je comprends les solitaires. Ce sont des âmes qui ont l'oreille plus fine que les autres, qui entendent Dieu à travers ses œuvres et qui ne veulent pas être interrompues dans leur entretien. » — « Balzac, continue Mgr Fabre, fut l'un de ces illustres solitaires vivement épris des splendeurs de la nature, avides de poursuivre leurs méditations et leurs rêves dans le calme des champs, dans le silence des bois, au fond d'une paisible retraite, où ils sont venus oublier le passé, ensevelir toutes leurs passions, regrets, désirs, craintes ou espérances. Le dirons-nous ? La description du *Désert* de Balzac réveille en nous, comme un écho sonore, le souvenir d'une des plus belles pièces de Lamartine ; la prose de l'un nous semble le prélude des plaintes qui résonnent dans les beaux vers de l'autre. Même sentiment de lassitude, même désenchantement de la jeunesse, même impression de paix et de bonheur au sein de la solitude ; en un mot, en lisant les vers du poète, on croirait entendre la prose de Balzac, mise en musique par un artiste de génie. »

Et après avoir rapproché du *Vallon* de Lamartine le *Désert* de Balzac, l'auteur nous montre le célèbre prosateur passant et achevant sa vie dans cette paisible solitude, « découragé, malade, en proie à sa mélancolie naturelle, à certain *mal du génie*, à cet *inexorable ennui*, tourment des grandes âmes, et qui semble le sceau dont Dieu se plaît à marquer ici-bas les plus hautes intelligences. Cet état lamentable, et que l'on pourrait croire propre seulement à

Digitized by Google

quelques modernes, à Gœthe, à Chateaubriand ou à Lamartine, personne peut-être ne l'a jamais décrit avec une éloquence plus poignante que ce jeune désespéré de vingt-huit ans ; dans Pascal lui-même, il n'y a rien de comparable à ce cri de douleur et d'angoisse ; rien qui révèle une plus grande détresse morale et commande davantage la pitié et le respect... Dans l'un de ses *Entretiens*, il disait à Chapelain : « Si on pouvait séparer de la vie de votre ami les jours que la douleur et la tristesse en ont retranchés, il se trouverait que depuis qu'il est au monde, il n'a pas vécu un an entier. »

Bien d'autres, hélas ! pourraient en dire autant, s'ils n'aimaient mieux répéter avec Chapelain, si profondément religieux au milieu même de ses préoccupations trop terrestres : « Toutes ces choses ne se font pas pour néant ; et il y a apparence que c'est pour nous avertir continuellement que nous ne sommes pas sur terre pour y avoir du plaisir, et qu'il faut attendre notre félicité dans une autre vie. »

C'est un trait vraiment distinctif de cette physionomie de Chapelain que ce mélange de vertu chrétienne et de vanité humaine. Peut-être confondait-il ici son honneur littéraire avec cet honneur personnel dont il parlait quand il disait à l'un de ses neveux « d'avoir en toutes choses le ciel et *son* honneur devant les yeux » (1).

Le ciel et son honneur ! Est-il aujourd'hui beaucoup d'écrivains qui aient « devant les yeux » cet idéal familier aux contemporains de Corneille, de Racine, de Pascal ? Pour une certaine école, la *terre* elle-même, avec ses richesses, sa grâce et sa majesté, portait trop encore le reflet des splendeurs éternelles : cette école n'a voulu y chercher que le fumier ; et quant à son honneur, qu'en a-t-elle fait en cherchant dans l'homme comme dans la terre les plus abjects bas-fonds, en s'habituant si bien à remuer la boue qu'elle en aurait souillé jusqu'au drapeau

(1) M. l'abbé Fabre, *la Jeunesse de Chapelain* d'après des documents nouveaux. (*Correspondant* du 10 mai 1887.)

Digitized by Google

de la France, si celui-ci n'avait été tenu trop haut pour en recevoir les éclaboussures !

Il fait bon détourner son regard de ce triste spectacle. Aussi avons-nous aimé à respirer une fois de plus la saine atmosphère de nos traditions nationales dans le livre de Mgr Fabre, œuvre de haute littérature où l'auteur nous apparaît avec la grâce et la finesse enjouée de son aimable esprit, la distinction et la pureté de son style, l'inspiration si française de sa pensée et de sa plume.

*
* *

Celui qui a écrit ces remarquables études sur le XVII^e^ siècle y occupait les rares loisirs que lui laissaient les sollicitudes du bon pasteur dans cette paroisse de Champigny qui, de même que celle de Charenton, garde pieusement son souvenir.

Mais, depuis cinq ans, l'évêque seul a repris, pour d'éloquentes lettres pastorales, la plume déposée par l'historien littéraire. L'auteur à qui *le Désert* de Balzac a inspiré des pages si profondément senties sur la nature, vit maintenant au milieu des splendeurs de la zone tropicale. C'est à deux mille lieues de la mère patrie que l'évêque de Bourbon exerce son apostolat, et que, gravissant au milieu des précipices les pics les plus inaccessibles, il porte, chaque année, aux chrétiens de son diocèse la paix, aux infidèles l'Evangile qui, seul, donne cette paix.

Cet écrivain si français est un ardent patriote. En 1870, jeune professeur de seconde au petit séminaire de Paris, il quittait sa chaire pour suivre comme aumônier volontaire nos armées vaincues; et, en trois campagnes successives, il soignait les blessés, il assistait les mourants, il veillait à l'ensevelissement des morts. Evêque de Bourbon, il fondait à Saint-Denis, au moment de la guerre de Madagascar, le premier comité de la Société de secours aux blessés mili-

Digitized by Google

taires, et sous le drapeau de la vieille *Croix rouge française* qu'il plantait dans sa ville épiscopale, il assistait les huit cents soldats hospitalisés à l'île Bourbon. L'évêque étendait bien au delà de son diocèse sa patriotique charité. De la garnison de Diego-Suarez au camp de Tamatave, il veillait sur ceux que frappaient les miasmes de la fièvre, plus meurtriers que les balles des Hovas.

Avec la vaillance familière à l'héroïque aumônier volontaire de 1870-1871, l'évêque couronnait sa périlleuse et fatigante tournée pastorale en s'embarquant, le 23 juillet 1894, sur le *Yang-Tsé*, pour porter la confirmation à ses lointaines ouailles de Sainte-Marie-de-Madagascar, Sainte-Marie, l'île la plus pestilentielle de cette côte malsaine, « le cimetière des Français ». Le 24 juillet, le paquebot faisait escale à Tamatave, et Mgr Fabre portait à nos troupes, avec les secours considérables de la *Croix rouge*, les bénédictions et les vœux d'un grand cœur d'apôtre et de Français.

Quel contraste entre ces scènes de guerre, cet apostolat au milieu des noirs, et la « société polie » au milieu de laquelle nous introduisaient les études littéraires de Mgr Fabre!

Bien dire et bien agir, disaient les anciens. Partout et toujours l'Eglise de France unit à l'éloquence de la parole la puissance de l'action évangélique.

Clarisse BADER.

11 février 1898.

Digitized by Google

# REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible.* — II. J. Hastings, *Dictionnaire de la Bible.* — III. E. Brooke et Mc Léan, *Le livre des Juges en grec.* — IV. *Le Nouveau Testament grec.* — V. E. Nestle, *Introduction au Nouveau Testament grec.* — VI. S. Trenkle, *Introduction au Nouveau Testament.* — VII. Knabenbauer, *Commentaire sur l'Evangile selon saint Luc.* — VIII. C. Fouard, *Saint Paul et ses dernières missions.* — IX. R. James, *Opuscules apocryphes.* — X. *Publications récentes.*

I. Nous avons parlé, au temps où il fut annoncé, du *Dictionnaire de la Bible*, que publie M. Vigouroux, avec le concours de nombreux savants catholiques. Actuellement il en est à son treizième fascicule (1); il est donc possible de porter un jugement raisonné sur ses tendances et sur sa valeur. Il est, ainsi que pouvaient le faire prévoir les noms du directeur de l'œuvre et de ceux qui ont été appelés à y prendre part, tout à la fois scientifique et conservateur. M. Vigouroux a voulu surtout faire connaître l'état actuel de la science sur toutes les questions bibliques, qu'elles ressortissent à la critique textuelle ou historique, à l'exégèse ou à l'archéologie, aux sciences naturelles ou physiques. Il ne semble pas cependant qu'on ait eu l'intention

(1) *Dictionnaire de la Bible* contenant tous les noms de personnes, de lieux, de plantes, d'animaux mentionnés dans les Saintes Ecritures, les questions théologiques, archéologiques, scientifiques, critiques, relatives à l'Ancien et au Nouveau Testament publié par F. Vigouroux avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs. T. Ier, A-B, contenant 637 illustrations; in-4° I.XIII, 1984 col. T. II, fasc. VIII-XIII, C-ELISÉE, col. 1-1696. Paris, Letouzey et Ané, 1895-1898. 5 fr. le fascicule.

Digitized by Google

de faire avancer la science sur aucun de ces points. Ainsi que le dit Mgr Mignot, dans sa préface, « indépendant de tout système, de tout parti pris, il (le *Dictionnaire de la Bible*) nous apprendra ce qui est et non ce qui pourrait être demain ». Quant aux articles, il était inévitable, étant donné le nombre des collaborateurs, environ soixante, qu'ils fussent de valeur inégale. Il en est d'excellents : ceux de M. Batiffol sur les Apocryphes et sur les manuscrits, de M. Hyvernat, sur les Versions coptes, de M. Touzard sur l'Ecclésiastique, de MM. Heidet, Le Camus, Lesêtre, Legendre sur la géographie biblique, de M. Beurlier sur l'archéologie, peuvent être tenus pour les meilleurs.

S'il faut maintenant faire sa part à la critique, nous constaterons que l'archéologie, la géographie et l'histoire naturelle sont traitées avec trop d'ampleur, tandis que l'exégèse et la théologie biblique sont assez maigrement représentées. Cela tient probablement à ce qu'un Dictionnaire ne peut remplacer un commentaire et, pour la théologie, à ce que l'on a probablement voulu laisser les questions intactes pour le *Dictionnaire de Théologie*, que prépare M. Vacant. Malgré ces lacunes, cette Encyclopédie biblique sera un précieux instrument de travail et rendra de grands services à ceux qui n'étant pas spécialistes ont besoin de connaître rapidement l'état exact et présent d'une question. Il en est qui trouvent que l'œuvre avance trop lentement ; l'observation est vraie en soi, mais l'on devrait comprendre qu'à moins de se résigner à confier le travail à des débutants, qui n'auraient eu que cela à faire, on ne pouvait exiger des spécialistes, qui ont l'habitude de travailler lentement, de tout abandonner pour se livrer exclusivement à la confection des articles du Dictionnaire. Le Dictionnaire sera plus long à paraître, mais il sera meilleur. Il faut d'ailleurs y avoir pris part pour savoir avec quel soin extrême chaque article est composé, revu, examiné, de façon à ce qu'il en ressorte aussi exact et aussi complet que possible. M. Vigouroux fait certainement tout ce qui est humainement possible pour que son *Dictionnaire de la Bible* se maintienne au haut rang qu'il a conquis dès son

Digitized by Google

apparition. Ajoutons que, grâce à de nombreuses illustrations tirées à part ou intercalées dans le texte, aux nombreuses cartes et aux reproductions de manuscrits, tout est mis pour ainsi dire sous les yeux du lecteur et par cela même justifié et éclairci.

II. — Le *Dictionnaire anglais de la Bible* dont nous avons déjà parlé à nos lecteurs, vient de commencer sa publication (1); le premier volume a paru fin février et les trois autres paraîtront dans un bref délai. Le directeur de l'œuvre est le Dr James Hastings, assisté de MM. John Selbie, A. B. Davidson, S. R. Driver, H. B. Swete, tous savants anglais bien connus. Le but de ce Dictionnaire a été d'expliquer, plus ou moins longuement, autant qu'il était nécessaire, tous les mots contenus dans la Bible. Outre les notions sur les noms de lieux et de personnes, on y trouve des articles sur les antiquités, l'archéologie, l'ethnologie, l'histoire naturelle, la théologie de la Bible. Les collaborateurs au nombre ds 135 pour le premier volume, se sont efforcés de donner le plus grand nombre possible de renseignements sous la forme la plus brève. A quelques exceptions près, on a évité les théories et les hypothèses et on s'en est tenu aux faits. On comprend bien, qu'étant donné le grand nombre de collaborateurs, l'esprit qui règne dans ce Dictionnaire n'est pas toujours exactement le même. Pour obtenir une parfaite identité, il aurait fallu que le directeur limitât la liberté de ses coopérateurs et qu'il ne leur permît de dire que ce qui lui paraissait à lui être la vérité; c'est ce qu'il n'a pas fait. Aussi, à côté d'articles très nettement conservateurs, en trouvons-nous d'autres d'allure plus libérale. Jamais cependant on ne paraît être tombé dans les exagérations du criticisme; on a voulu certainement faire œuvre de science, mais de science prudente et bien appuyée

(1) *A Dictionary of the Bible* dealing with its Language, Literature, and contents including the Biblical Theology edited By J. Hastings, with the assistance of J. Selbie, B. Davidson, R. Driver, B. Swete. Vol. I, A. Feast; in-4°, xv-864 pages. Edimbourg, Clark, 1898. 35 fr.

Digitized by Google

sur des preuves aussi indiscutables que possible. Ce n'est pas d'ailleurs les opinions d'un seul qui sont présentées ici, mais ce qui semble avoir obtenu l'assentiment de tous les spécialistes.

Nous ne pouvons, on le comprend, passer en revue, même les articles les plus importants de ce premier volume ; il suffira de mentionner parmi ceux qui nous ont paru les meilleurs : *Actes des Apôtres* (Headlam), *Alphabet*, (Taylor), *Apocryphes* (Porter), *Arabie* (Margoliouth) *Assyrie et Babylonie* (Hommel), *Baruch apocryphe* (Charles), *Evêque* (Gwatkin), *Frères du Seigneur* (Mayor), *Chanaan* (Sayce), *Christologie* (Beet), *Chronologie* (Curtis, Turner), *Epître aux Colossiens* (Murray), *aux Corinthiens* (Robertson), *aux Ephésiens* (Lock), *Daniel* (Curtis), *Deutéronome* (Ryle), *Ecclésiaste* (Peake), *Enoch* (Chase et Charles), *Eschatologie* (Davidson, Charles, Salmond), *Ezéchiel* (Skinner), *Foi* (Warfield). Les articles plus courts et sur un même sujet ont été donnés à un même spécialiste.

Sans entrer dans le détail, nous pouvons exposer en quelques lignes les positions qu'ont prises les auteurs sur divers points. Constatons tout d'abord d'une manière générale que, pour l'Ancien Testament en particulier, ils ont adopté les résultats, obtenus par la critique moderne; pour le Nouveau Testament ils se rapprochent davantage de l'opinion traditionnelle. En cela ils suivent le courant actuel de la science. Voici les conclusions qu'émet M. Headlam à la fin de son excellent article sur les Actes des Apôtres : Le troisième Evangile et les Actes sont l'œuvre d'un même auteur, qui est saint Luc. Voulant décrire la croissance et le développement de l'Eglise, il a choisi les événements le mieux appropriés à son but, mais sans les défigurer ni leur rien enlever de leur valeur historique. Celle-ci dépendait de la valeur des sources qu'il avait entre les mains. Pour les douze premiers chapitres, l'auteur devait s'en rapporter à ses sources et aux témoins oculaires ; du douzième chapitre au vingtième, ses sources étaient excellentes; à partir du vingtième chapitre il était témoin oculaire. — L'histoire des royaumes de la Baby-

Digitized by Google

lonie nous est retracée par M. Hommel à partir de l'an 4000 avant Jésus-Christ; pour les temps antérieurs il signale seulement l'existence des Sumériens et des Sémites, vivant côte à côte en Babylonie, les premiers au sud-est et les seconds au nord-ouest du pays. — Le livre de Baruch n'est pas du secrétaire du prophète Jérémie, mais il a été écrit par quatre auteurs différents, à des dates différentes. — *Episcopoi* et *presbuteroi* sont dans le Nouveau Testament deux termes conversifs et peuvent être appliqués à la même personne; la différence vient peut-être de l'origine ou des fonctions qu'ils remplissaient. Dans cette dernière hypothèse on suppose que le même personnage pouvait remplir tout à la fois l'office de *presbuteros* et celui d'*episcopos*. — Après avoir exposé les diverses théories sur l'expression « les frères du Seigneur », M. Mayor se demande si on ne doit pas l'entendre au sens naturel. La tradition est sur ce point si nette et si bien documentée, l'explication qu'on donne de cette expression si simple, le témoignage des Evangiles si catégorique sur quelques points, qu'on ne peut comprendre l'hésitation de M. Mayor. — Les Epîtres aux Colossiens et aux Ephésiens sont authentiques et l'on n'a pas de raison suffisante pour les dépecer comme l'a fait Holtzmann. Il n'y a pas eu de visite de saint Paul à Corinthe entre la première et la deuxième épître aux Corinthiens, mais il y a eu une lettre de l'Apôtre entre les deux Epîtres, lettre que nous avons perdue. — Le livre de Daniel a été écrit au temps des Macchabées, probablement vers l'an 165 avant Jésus-Christ. L'histoire ne sait rien d'un Darius le Mède, roi de Babylone. Balthasar est le Bêl-sar-usur des inscriptions; il était fils de Nabonide et commandait l'armée, mais il ne fut jamais roi, ainsi que le prouvent les tablettes des contrats qui, mois par mois et jour par jour, donnent les noms des rois de Babylone, depuis Nabuchodonosor jusqu'à Xercès et ne mentionnent jamais Balthasar. D'après ces tablettes, le successeur de Nabonide c'est Cyrus. — Le Deutéronome a dû être écrit entre le règne d'Achaz et l'époque d'activité littéraire de Jérémie. — L'Ecclésiaste paraît avoir été écrit vers l'an 200

Digitized by Google

avant Jésus-Christ, quoiqu'il ne soit pas impossible d'en reporter la date de composition dans l'époque persane, c'est-à-dire vers la fin du IVe siècle avant Jésus-Christ. — Les idées eschatologiques des livres du Nouveau Testament ont leur origine dans l'Ancien Testament, et non dans le zoroastrisme, le pythagorisme ou l'essénisme. Les points de contact avec la pensée grecque sont purement extérieurs, le fond est hébreu. — L'idée émise par M. Conybeare que l'Essénisme serait d'imitation grecque et plus particulièrement spartiate, nous paraît peu appuyée par les faits. Ainsi qu'on le voit par ces quelques citations, choisies d'ailleurs à dessein pour faire ressortir l'esprit général du Dictionnaire, le point de vue où se placent les coopérateurs est moins conservateur qu'on aurait pu l'attendre de théologiens anglais. Et cependant il paraît l'être beaucoup plus que ne le sera celui de la future Encyclopédie biblique, qu'annoncent les éditeurs Black. Il semble, d'après les prospectus, que celle-ci nous offrira les résultats de la critique plutôt avancée.

Le Dictionnaire, de format grand in-8°, est très maniable; il est imprimé en caractères neufs de grandeur suffisante, excepté pour l'hébreu et le grec, qui sont un peu petits. Cependant, comme l'impression même des caractères plus petits, est très nette, la lecture est néanmoins facile. Les illustrations et les cartes sont excellentes ; on n'en a pas abusé, mais il y en a suffisamment.

III. Nous avons parlé, au moment de sa publication, de l'édition critique des Septante, sortie des presses de l'Université de Cambridge et nous avons dit qu'elle était basée sur le texte du Vaticanus. Or, dans le livre des Juges, le codex Alexandrinus offre un texte si différent du précédent, que Grabe, écrivant à Mill, en 1705, a pu dire qu'au premier aspect les codex Vaticanus et Alexandrinus paraissent offrir deux versions différentes du livre des Juges ou au moins deux éditions très souvent et excessivement divergentes l'une de l'autre. Il préférerait le texte de l'Alexandrinus, voyant dans celui du Vaticanus la recension d'Hésychius,

Digitized by Google

à bon droit suspecte. Vu cet état de choses, les Syndics de l'Université de Cambridge ont pensé qu'il était nécessaire d'offrir le livre des Juges d'après l'Alexandrinus à ceux qui possèdent dans l'édition de Swete le texte des Juges d'après le Vaticanus (1). De la comparaison il ressort clairement que le vrai texte n'est ni dans l'un ni dans l'autre manuscrit, mais qu'il doit être formé par un examen attentif de chaque mot et avec comparaison avec les autres documents existants, en particulier avec ce qui nous reste des Hexaples.

L'édition actuelle des Juges a été faite identique à la précédente, de façon à ce que chacun puisse l'ajouter à la suite dans son exemplaire du *Old Testament in greek*. Nous n'avons pas besoin de dire qu'elle a été éditée avec tout le soin possible ; c'est l'usage aux presses de l'Université de Cambridge.

IV. — Les savants anglais, qui ont revisé la version autorisée du Nouveau Testament, n'avaient pas édité une édition continue du texte grec, mais ils avaient dressé une liste des variantes qu'ils avaient adoptées pour leur révision. Ces variantes ont été insérées dans le texte de la troisième édition du Nouveau Testament de Robert Estienne, 1550, et, en note, sont reproduits les passages déplacés (2). Ce travail s'est trouvé utile puisqu'on vient d'en donner une nouvelle édition qui doit être la troisième. Elle est très bien imprimée, comme d'ailleurs tout ce qui sort des presses de Clarendon.

V. — L'*Introduction au Nouveau Testament grec* (3) de

(1) *The Book of Judges in greek according to the text of Codex Alexandrinus*, edited by A. E. Brooke and N. Mc Lean. In-12, VIII, 45 pages. Cambridge, at the University Press, 1897. 3 fr. 10.

(2) Η Καινη Διαθηκη. *The greek Testament* with the readings adopted by the Revisers of the autorized Version and with references in the margin to the parallel passages of the Old and the New Testament; New edition, in-12, VIII, 560 pages. Oxford, *at the Clarendon Press*, 1897. 5 fr. 70.

(3) *Einführung in das griechische Neue Testament* von Eberhard Nestle, mit 8 Handschriften-Tafeln; in-8° de 129 pages. Gœttingen, Vandenhœck und Ruprecht, 1897. 3 fr. 50.

Digitized by Google

M. Eberhard Nestle est un traité de critique textuelle du Nouveau Testament; à ce titre il sera très utile, en France surtout, où nous ne possédons rien de similaire sur la matière. Nous ne pouvons regarder comme tels les travaux de M. Martin; ce sont plutôt, malgré leur valeur, des matériaux rassemblés qu'un véritable traité. En outre, le savant professeur de Paris était trop exclusif pour exposer avec impartialité les idées qui n'étaient pas les siennes. Il est vrai qu'à ce point de vue le Dr Nestle n'est pas aussi dégagé de théories préconçues qu'il le faudrait; sa prédilection bien marquée pour le codex de Bèze et les textes congénères lui fait peut-être attribuer trop d'importance à ces témoins presque isolés. En tout cas, il y a lieu d'attendre des études subséquentes sur les textes occidentaux pour juger en connaissance de cause de leur valeur documentaire. Ces travaux ont commencé, et la reproduction photographique du codex de Bèze, qui est en préparation aux presses de l'Université de Cambridge fournira une base scientifique à ces recherches. Que celles-ci révolutionnent les systèmes de critique textuelle, nous y voyons d'autant moins d'inconvénient qu'aucun ne nous paraît mériter un assentiment sans réserve.

L'*Introduction* de M. Nestle est composée de trois chapitres. Le premier raconte l'histoire du texte imprimé du Nouveau Testament depuis 1614. Une attention spéciale est donnée, comme de juste, aux premières éditions, à celles qui ont été la base de ce qu'on est convenu d'appeler le Texte reçu. C'est au cardinal espagnol Ximenes de Cisneros, que revient l'honneur d'avoir promu l'entreprise et donné l'ordre d'imprimer pour la première fois le texte grec du Nouveau Testament et ce fut Lopez de Stunica qui prépara l'édition. Elle fut achevée le 10 janvier 1514, mais ne fut pas mise en vente avant 1522, de sorte que l'édition d'Erasme, publiée le 1er mars 1516, peut être regardée, d'une certaine facon comme la première. Celle-ci avait été préparée avec trop de hâte et Erasme fut obligé de la corriger à fond dans les quatre éditions qu'il en donna plus tard. Les principales éditions furent ensuite

Digitized by Google

celles des Estienne et des Elzevier. C'est de ces premières éditions qu'est sorti le Texte reçu. Les autres sont aussi étudiées, surtout au point de vue du progrès qu'elles ont fait faire à la critique du texte, et nous arrivons à l'édition de Westcott-Hort, laquelle est certainement le plus puissant effort qui ait été fait pour établir un texte cohérent. Que cet effort ait été couronné de succès, c'est une autre question, et, plus que jamais, de divers côtés, l'œuvre des critiques anglais est battue en brèche. En terminant, le Dr Nestle fait remarquer que, quoiqu'il y ait peu de différence entre le texte édité par Westcott-Hort et celui de Tischendorf, complété par O. von Gebhardt, il n'en faut pas conclure que l'on possède enfin le texte original du Nouveau Testament, tel qu'il est sorti des mains des écrivains sacrés ; il s'en faut de beaucoup, car pour arriver à ce résultat on s'est résigné à négliger les témoins divergents.

Le second chapitre passe en revue les matériaux à l'aide desquels on établit le texte du Nouveau Testament : manuscrits, versions, citations des écrivains ecclésiastiques. Ces dernières seraient, en particulier, des plus précieuses, car elles permettent de localiser les variantes, au point de vue géographique et chronologique, mais malheureusement elles ont souvent été faites de mémoire et ont, en outre, subi de nombreuses corrections pour les ramener au texte que lisait le scribe ou l'éditeur. Les manuscrits du Nouveau Testament sont au nombre de 3829, dont 127 sont en lettres majuscules et 3702 en minuscules. Deux seulement, le Sinaïticus et le Vaticanus sont du IVe siècle. Le Dr Nestle expose ensuite comment on nomme ces manuscrits et il a fait la description des plus importants. Les anciennes versions, syriaques, latines, égyptiennes, sont traitées avec beaucoup de soin, mais le Dr Nestle ne paraît pas avoir résolu les questions pendantes à leur sujet, ce qui d'ailleurs ne pourra être fait que lorsque l'on aura de nouveaux documents plus décisifs que ceux que l'on possède. Il croit que l'ancienne version latine est originaire d'Afrique et que, malgré les diverses formes,

Digitized by Google

que nous en possédons, il n'y a eu qu'une traductoin primitive ou peut-être deux, desquelles dérivent toutes les autres.

Le troisième chapitre est consacré à la théorie et à la pratique de la critique textuelle du Nouveau Testament. La critique externe c'est-à-dire le témoignage des manuscrits doit avoir une valeur prépondérante et l'examen interne des textes ne peut fournir qu'une preuve secondaire. Le Dr Nestle donne diverses preuves de ce principe et examine quelques-unes des variantes les plus importantes. A remarquer la phrase dédaigneuse par laquelle il rejette le verset des trois témoins, I *Jean*, v, 7 ; il ne mérite pas, dit-il, d'être discuté, car aucun manuscrit grec antérieur au xve siècle, ni un manuscrit latin avant le viie siècle ne l'a connu. C'est trancher un peu vite une question difficile. Ce texte est certainement plus ancien qu'on ne le dit, puisque saint Cyprien y fait une allusion évidente : « *Et iterum de Patre et Filio et Spiritu Sancto scriptum est : Et hi tres unum sunt.* » *de Unitate Ecclesiæ*, VI (1). Nous rappellerons à ce sujet la décision de la Congrégation du Saint-Office, 13 janvier 1897, répondant par la négative à cette question : *Utrum tuto negari aut saltem in dubium revocari possit esse authenticum textum s. Joannis in Epistola prima*, cap. v, vers. 7, *quod sic se habet : Quoniam tres sunt qui testimonium dant in cœlo : Pater, Verbum et Spiritus Sanctus : et hi tres unum sunt.* » Remarquons cependant que, d'après le cardinal Vaughan, ce décret « n'avait pas l'intention de clore la discussion sur l'authenticité de ce texte. Le champ de la critique biblique n'est pas touché par ce décret. » *Revue biblique*, janvier 1898, p. 149.

Le Dr Nestle discute un certain nombre de passages du Nouveau Testament pour en extraire quelques conclusions disséminées ; nous eussions préféré que, dans un ouvrage destiné surtout aux élèves, il codifiât quelques règles très précises sur la critique interne et surtout qu'il

(1) *S. Cypriani Operà*, édition Hartel, vol. III, pars I, p. 215.

Digitized by Google

nous dît nettement ce qu'il pense des divers manuscrits onciaux et qu'il nous indiquât l'usage qu'il faut en faire. Ce que l'on voit clairement c'est qu'il ne professe pas pour les codex Sinaïticus et Vaticanus l'estime exagérée de Tischendorf et de Westcott-Hort ; il ne serait pas éloigné de prendre le codex de Bèze et ses congénères pour la base d'une édition du Nouveau Testament. En tout cas, on doit en tenir très grand compte et ne pas les dédaigner, ainsi qu'on l'a fait jusqu'à présent, comme venant jeter le trouble dans des systèmes de critique bien agencés. Il ne faut pas non plus tomber dans l'excès opposé et construire à l'aide de ces documents une édition du Nouveau Testament, qui nous offre un texte composite, où la fantaisie paraît être la règle suivie. Au point de vue de la critique textuelle, une édition ainsi établie est tout simplement un monstre.

VI. — L'Introduction au Nouveau Testament, que vient de publier le Dr Trenkle (1), embrasse le sujet dans son entier. Après quelques pages sur l'histoire de cette discipline sont traités, dans un premier livre, chacun des écrits du Nouveau Testament en particulier et, dans un second livre, sont étudiées les questions qui se rapportent au Nouveau Testament, pris comme un tout. C'est l'ordre des matières, qu'a adopté Jülicher dans son *Introduction au Nouveau Testament ;* l'ordre inverse nous semblerait préférable. Sur chacun des Livres saints il nous est dit quels ont été l'occasion, le but, les destinataires, la date et le lieu de composition de l'écrit, et toutes les questions qu'il soulève sont examinées. Les écrits ne sont pas groupés par ordre chronologique, mais par similitude de matière, de forme ou d'auteur : Epîtres de saint Paul, Evangiles synoptiques et Actes des Apôtres, Apocalypse et quatrième Evangile, Epîtres catholiques.

Le Dr Trenkle est bien au courant de toutes les questions afférentes au Nouveau Testament et même les plus récem-

(1) *Einleitung in das Neue Testament* von F. S. Trenkle, in-8°, xi, 487 pages. Herder, Fribourg-en-Brisgau, 1897. 6 fr. 50.

Digitized by Google

ment soulevées sont traitées ou tout au moins indiquées. Une très abondante bibliographie permettra au lecteur de se faire une opinion raisonnée; il ne craindra pas d'ailleurs de s'égarer, car l'auteur est très prudent, voire même strictement conservateur. Dans les questions *adhuc sub judice* il présente les différentes hypothèses et ne prend pas parti. Ainsi, il est difficile de voir quelle opinion il adopte comme résolvant le mieux le problème synoptique. Il expose les diverses théories, tradition orale, écrits primitifs, utilisation d'un Evangile par un autre, hypothèses de deux sources, mais il ne montre aucune préférence. Sur l'Epître aux Hébreux; il est très catégorique. Le contenu de la lettre, les doctrines et les pensées sont de l'Apôtre; par contre, le style, la dialectique, l'ordre des idées doivent être attribués à l'un de ses disciples. Le Dr Trenkle a très bien montré, p. 92, que l'on ne retrouve pas dans cet écrit les tournures de phrase habituelles dans les Epîtres pauliniennes, que la forme en est plus classique, plus coulante, que les citations n'y sont pas introduites de même. Elles sont littérales et faites d'après le texte des Septante, tandis que saint Paul cite souvent de mémoire ou d'après l'hébreu. Remarquons aussi que le témoignage de la tradition en faveur de l'attribution à saint Paul n'est pas aussi concluant que le dit le Dr Trenkle. Si Clément de Rome a connu l'Epître aux Hébreux, l'a-t-il connue, comme étant de saint Paul? c'est ce que nous ne pouvons dire. Il n'y a pas, comme le dit le Dr Trenkle, quarante-sept passages de l'Epître aux Hébreux cités par saint Clément, mais un certain nombre de réminiscences de cette Epître et quelques citations, une ou deux à peu près certaines, dans la lettre aux Corinthiens; et tout cela prouve simplement que l'Epître aux Hébreux existait au commencement du IIe siècle, ce dont personne ne doute. De là à affirmer que la tradition romaine la connaissait comme étant de saint Paul, c'est une tout autre affaire. Les autres témoignages ne sont pas plus concluants et il en est qui sont encore moins favorables. La défense de l'authenticité de la seconde Epître de Pierre nous a paru bien faible.



Digitized by Google

Le second livre est consacré à l'histoire du canon et à celle du texte du Nouveau Testament. Cette partie est, à notre avis, trop et pas assez complète ; en d'autres termes, il y a des choses, qui nons paraissent surabondantes dans un traité de ce genre et il en manque, qui devraient s'y trouver. L'histoire du canon, telle qu'elle nous est donnée ici, consiste à établir en détail la connaissance, que les écrivains ecclésiastiques, depuis Clément Romain jusqu'à Cassiodore et Isidore, ont eue des écrits du Nouveau Testament. Ceci ne prouve qu'indirectement la canonicité de ces livres. Il aurait fallu tout d'abord établir comment et à quelle époque est née l'idée de l'inspiration des écrits du Nouveau Testament, dire s'ils ont, dès l'origine, joui de la même autorité que les livres de l'Ancien Testament et s'ils ont été dès le commencement nettement distingués des Apocryphes. Il ne nous semble pas que le Dr Trenkle se soit arrêté à discuter à fond ces questions importantes.

Pour l'histoire du texte il nous est parlé longuement des matériaux, qui servent à établir une édition, des manuscrits, des versions, des citations, mais quant aux principes, qui doivent diriger l'établissement du texte, ils sont pour ainsi dire passés sous silence. Nous ne pouvons, en effet, considérer comme tels les deux pages, p. 463-465, que l'auteur consacre à l'examen des recensions, alexandrine, byzantine et occidentale ; il y aurait même sur ces données plusieurs réserves à faire.

Ces quelques observations faites nous louerons très volontiers l'érudition que le Dr Trenkle a montrée tout le long de son travail, l'habileté avec laquelle il dispose sa matière et le soin qu'il met à présenter avec impartialité les opinions qu'il combat, aussi bien que celles qu'il accepte. Cette Introduction fait honneur à la science catholique allemande.

VII. Le commentaire de l'Evangile selon saint Luc (1),

(1) Cursus Scripturæ Sacræ. *Commentarius in Evangelium secundum Lucam*, auctore J. KNABENBAUER, S. J. In-8o, 653 pages. Paris, Lethielleux, 1896. 12 fr.

Digitized by Google

par le P. Knabenbauer, est aussi substantiel que ses précédents commentaires sur saint Mathieu et saint Marc. Exécuté d'après le même plan que ceux-ci, il possède les mêmes qualités de science et d'érudition abondante, surtout au point de vue patristique. Peut-être aurait-on désiré que l'auteur insistât davantage sur les opinions modernes; toutefois on ne peut lui reprocher de ne pas les connnaître, car souvent il les mentionne ou il en tient compte dans son exposé. En somme, le P. Knabenbauer n'a négligé aucune source d'informations; la critique textuelle, la philologie, l'histoire et l'archéologie, la géographie lui ont chacune fourni leur contingent. A-t-il toujours suffisamment utilisé ces sciences? c'est là un point que chacun, suivant ses préférences, appréciera différemment. Pour nous, nos observations porteront sur deux questions seulement, sur la critique textuelle et sur les rapports des Evangiles entre eux. Ce n'est pas que la première question ne soit amplement traitée dans ce volume; tout au contraire, il lui est donné plus d'attention qu'on ne le fait d'ordinaire dans un commentaire, et nous en félicitons le savant auteur. Il a cité dans l'introduction toutes les sources d'où il a tiré son texte, manuscrits onciaux et minuscules, versions, écrivains ecclésiastiques. Il a tenu compte même des versions le plus récemment découvertes, la version syriaque du Sinaï. A la suite de chaque section il donne les variantes et les autorités à l'appui; pour les plus importantes il les discute brièvement et dit la raison de son choix. Tout cela est donc très bien. Mais pourquoi avoir dit en commençant, p. 28, que le texte reproduit était le Vaticanus, lorsque, pour plusieurs variantes très importantes, on l'abandonne, I, 28; IV, 18; IX, 55; XXII, 43; XXIII, 34, etc. Ce n'est pas que nous reprochions au savant Jésuite d'avoir introduit ces variantes dans son texte, entre parenthèses, il est vrai, mais d'avoir par sa pratique générale, établi que le texte du Vaticanus était le meilleur. C'est là ce qu'il aurait fallu tout d'abord prouver et cela est loin d'avoir été fait, puisqu'on le trouve en défaut sur des points très importants. Le P. Knabenbauer aurait pu être plus éclectique.

Digitized by Google

Sur les rapports des synoptiques entre eux, sur leurs ressemblances et leurs différences, le commentateur s'en débarasse assez lestement. La tradition orale explique tout. A notre avis cette réponse n'est pas suffisante. Qu'il y ait eu à l'origine de la prédication apostolique un enseignement qui s'est fixé à peu près dans les mêmes termes, que cet enseignement ait varié suivant les lieux, où il était donné, le fait est certain ; mais, sur ce fond de tradition orale ou écrite, les Evangélistes ont fait chacun un travail particulier, à l'exception peut-être de saint Marc, qui ne paraît pas avoir trop profondément remanié ses sources. Saint Matthieu et saint Luc n'ont certainement pas reproduit la matière évangélique, telle que la leur livrait la tradition ; ils ont adapté celle-ci au but qu'ils poursuivaient, à la doctrine qu'ils voulaient prouver et, dans ce but, ils ont choisi et disposé leur matière, lui ont fait subir certains remaniements et, surtout saint Luc, ont retouché le style pour le rendre plus littéraire. Un seul exemple de ces remaniements suffira pour en indiquer la nature et l'étendue. Ecrivant son Evangile pour les païens, saint Luc évitait ce qui pouvait les blesser. Au lieu de dire comme saint Matthieu, v, 47 : Est-ce que les païens ne font pas cela ? il dira : Même les pécheurs font cela, vi, 33. Cette modification est très légère, car le terme araméen primitif devait avoir les deux sens ; mais elle n'en est que plus caractéristique. Et il en est ainsi tout le long des Evangiles. Etant donnés ces faits, comment supposer que la tradition orale ait pu livrer à deux écrivains une matière qui, d'un bout à l'autre de chaque Evangile, se trouve toujours si semblable à elle-même et si différente des autres Evangiles. Ces problèmes, un peu subtils il est vrai, ne paraissent pas avoir intéressé le P. Knabenbauer. Il juge ces recherches trop subjectives et ne pense pas qu'on puisse arriver à un résultat certain. Nous voulons bien, mais alors il fallait renoncer à donner une explication quelconque du problème.

Ces quelques réserves, on le voit, n'atteignent en rien la valeur scientifique de ce commentaire; en fait, le savant

Digitized by Google

jésuite a très bien fait ce qu'il voulait faire et il est presque oiseux de le chicaner sur des questions, qu'il n'aborde qu'en passant. On trouvera dans son travail l'explication de toutes les difficultés que présente l'Evangile de saint Luc, autant du moins qu'on peut les résoudre. Nous avons remarqué, en particulier, p. 14, ce qui est dit sur le but, que s'est proposé saint Luc en écrivant son Evangile; p. 19, sur l'ordre qu'il a suivi dans l'arrangement des faits. Signalons le soin que le P. Knabenbauer met à distinguer, p. 264, de la courtisane, « pécheresse dans la ville », Luc, VII, 37, Marie de Magdala, une des femmes, que Jésus avait guéries, VIII, 2, qui l'accompagnaient et le servaient. L'ordre suivi par saint Luc, pour les paroles de Jésus instituant l'Eucharistie, lui paraît le meilleur, p. 571 ; le paradis, que Jésus promettait au larron pénitent, XXIII, 43 : *hodie mecum eris in paradiso*, c'est la vision bienheureuse, mais c'est peut-être aussi, p. 620, le sein d'Abraham, ou les limbes, qui auraient été désignés par ce nom. Rappelons que, d'après le livre d'Enoch, les Juifs croyaient que dans le troisième ciel, appelé paradis, se trouvaient les âmes justes. Remarquons aussi l'explication qui est donnée, p. 89, de cette constatation que l'on retrouve dans l'Ancien Testament tous les versets du *Magnificat* en termes presque identiques ; la longue discussion sur les questions si inextricables, que soulève les quelques mots de saint Luc sur le recensement de Quirinius. Les diverses raisons alléguées, p. 156, pour justifier l'Evangéliste, nommant Anne, III, 2, comme grand prêtre, lorsqu'il ne l'était plus et le nommant avant Caïphe, le véritable grand prêtre, ne sont pas suffisantes. En fait, nous ignorons pourquoi saint Luc, ici et ailleurs, *Actes*, IV, 6, met toujours Anne en avant. Il serait facile de citer de nombreuses pages où le savant jésuite a su par une exégèse savante et habile mettre en pleine valeur le texte évangélique et en faire ressortir les enseignements doctrinaux ou pratiques. Le commentaire en effet n'est pas exclusivement scientifique, il est souvent parénétique et oratoire.

Digitized by Google

VIII. — M. l'abbé Fouard vient de publier le cinquième volume de ses *Origines de l'Eglise ;* il a pour titre : *Saint Paul, ses dernières années* (1). La figure dominante y est, en effet, saint Paul; l'auteur cependant n'a pas oublié qu'il n'écrit pas une biographie du grand Apôtre, mais une histoire des origines chrétiennes, et il ne néglige aucun des faits qui peuvent éclairer l'histoire des commencements de l'Eglise. Il nous est parlé assez longuement du monde romain, de Néron et de sa cour, de l'incendie de Rome, des folies de Néron et de sa mort, de ses successeurs, de la révolte de la Judée, du siège et de la prise de Jérusalem. Tous ces événements étaient certainement à mentionner, mais était-il nécessaire de leur consacrer presque un quart du volume? c'est ce dont quelques-uns douteront, malgré le plaisir qu'on prend à lire ces pages.

Le récit s'ouvre à la première captivité de saint Paul à Rome, pour se terminer au triomphe des Flaviens. C'est à l'aide des dernières lettres de l'Apôtre et de celles de Jacques, de Pierre et de Jude, que les principaux événements sont racontés ou conjecturés. M. Fouard se sert avec beaucoup d'habileté de ces écrits du Nouveau Testament. Il expose très nettement les circonstances qui leur ont donné naissance, le but que s'est proposé l'auteur en les écrivant et il en dégage, par une analyse rapide, entremêlée de citations bien choisies, les diverses questions de doctrine et de morale qui y sont contenues. Il marche ici sur un terrain dont le fond est solide, mais son récit serait très sec s'il se contentait de raconter des faits certains. Il l'anime donc au moyen de conjectures, le plus souvent plausibles, mais qui, en réalité, ne sont que des hypothèses. Les choses ont dû se passer ainsi; c'est vrai, à moins qu'elles ne se soient passées autrement. Nous ne blâmons pas le procédé, mais nous voudrions que l'écrivain donnât, en résumé, l'exposé des faits certains; cela n'augmenterait pas le

(1) *Les Origines de l'Eglise. — Saint Paul, ses dernières années,* par l'abbé C. Fouard; in-8, xii, 426 pages. Paris, V. Lecoffre, 1897. — Prix : 7 fr. 50.

Digitized by Google

volume d'une page, et cela pourrait être très utile à ceux qui ne sont pas au courant des textes. On ne serait pas exposé à confondre le tableau avec le cadre. Hâtons-nous de dire que M. Fouard a souvent la précaution de mettre son lecteur en garde, et qu'en outre il évite avec grand soin d'utiliser les documents apocryphes. Il connaît très bien la littérature de son sujet et sans entrer dans les discussions scientifiques, qui seraient hors de son cadre, il prouve par l'exposé des faits qu'il en tient le plus grand compte. C'est aux écrits du Nouveau Testament et aux écrivains classiques, Tacite, Suétone, Josèphe, Juvénal, Dion Cassius, souvent cités textuellement, qu'il emprunte les faits de son récit et de première main, laissant avec raison de côté les sources secondaires. Ses traductions du texte sacré sont ordinairement exactes et serrent le texte de près, quoique, sur plusieurs points, nous ne traduirions pas exactement comme lui. On pourrait aussi sur diverses questions n'être pas de son avis, mais on le trouvera très rarement en défaut. Nous avons été cependant étonné que M. Fouard ait oublié qu'en 1886 M. Bouriant a retrouvé le texte grec des trente-deux premiers chapitres d'Enoch, que le Syncelle nous a conservé de cette version greque des fragments assez considérables; il est probable que, s'il s'en était souvenu, il n'aurait pas dit que nous ne possédons aujourd'hui que la version éthiopienne du livre d'Enoch, p. 257, en note. Est-il aussi bien certain que la critique rationaliste accepte aujourd'hui comme authentiques les Epîtres aux Colossiens et aux Ephésiens. Il serait plus exact de dire qu'elle reconnaît dans ces lettres un fond paulinien, auquel on a fait des additions et des modifications. Sur l'Epître aux Hébreux, M. Fouard ne sait trop à qui l'attribuer. Nous comprenons et nous partageons son embarras. Il doit être grand, car, pour tenir compte de toutes les données de la tradition, il adopte une hypothèse assez compliquée. Saint Barnabé l'aurait écrite en hébreu et saint Clément l'aurait traduite en grec. Cette idée est ancienne; malgré cela, il nous semble bien difficile d'admettre que l'Epître aux Hébreux ait été écrite tout d'abord

Digitized by Google

en hébreu ou plutôt en araméen; la forme en est trop grecque et trop dégagée du type hébraïsant, si commun dans les autres écrits du Nouveau Testament.

Nous ne voudrions pas que ces quelques observations pussent diminuer en rien l'estime qu'on doit avoir pour le travail de M. Fouard. Les *Origines de l'Eglise* sont actuellement l'œuvre dont nous conseillerons le plus volontiers la lecture à quiconque voudrait, sans entrer dans les détails de l'érudition, acquérir une notion exacte de l'histoire des premiers temps chrétiens. Il nous semble même avoir remarqué que, dans ce dernier volume, M. Fouard s'est attaché plus qu'il ne l'avait fait précédemment à faire ressortir les doctrines des livres du Nouveau Testament dont il a à parler. Son étude, en particulier, des Epîtres aux Ephésiens et aux Colossiens est remarquable. Il a très bien vu ce qui leur a donné naissance, les erreurs contre lesquelles saint Paul a voulu mettre ses lecteurs en garde et le caractère spécial de ces lettres.

IX. — M. Rhodes James continue dans la collection *Text and Studies* la publication de ses *Apocrypha anecdota*, dont nous avons déjà parlé aux lecteurs de l'*Université catholique*, octobre 1894, p. 154. Ce second recueil (1) contient un fragment des Actes de Jean, écrits par Leucius, texte grec et traduction en anglais; les Actes de Thomas, texte grec, et une traduction des Actes éthiopiens de Thomas, offrant quelques points de comparaison avec les précédents; les lettres de Pilate et d'Hérode, en grec, et une traduction de la version syriaque de ces lettres; le texte grec de la lettre de Tibère à Pilate; la troisième Apocalypse de Baruch, texte grec, et une traduction de la version slavone de cette Apocalypse; le Testament de Job, texte grec.

Ces pièces n'offrent pas toutes le même intérêt, toutes cependant méritaient d'être publiées. Le texte est précédé

(1) Texts and Studies, contributions to biblical and patristic Literature, edited by Ar. Robinson, vol. V, n° 1. — *Apocrypha anecdota*, by R. James; in-8°, cii-174 pages. Cambridge, at the University Press. — Prix : 9 fr. 40.

Digitized by Google

d'une introduction très détaillée, dans laquelle M. James nous dit sur quels manuscrits il a basé son édition et ce qu'il faut penser de chacun de ces Apocryphes. Le plus important de tous est le fragment des Actes de Jean, qui a dû faire partie des Itinéraires des Apôtres, où Leucius avait raconté les voyages des Apôtres, Pierre, Jean, André, Paul. Ces Περιοδοι Ιωαννου doivent être publiés par M. Max Bonnet dans le second volume des *Acta apostolorum apocrypha*, dont on attend depuis longtemps l'apparition. Le fragment qui nous est donné aujourd'hui confirme ce que l'on savait déjà de Leucius, personnage sous le nom duquel on a rangé toute une littérature apocryphe. Ce *discipulus diaboli*, comme l'appelait le catalogue gélasien, était certainement docète et même symboliste; cela ressort à chaque ligne du fragment. « Tout ce qu'a fait le Seigneur, il l'a fait par symbole », y est-il dit. Son docétisme est encore plus apparent. Jean voit le Seigneur tantôt comme un petit homme, tantôt comme un homme dont la stature atteint le ciel. Lorsqu'il le touche, son corps est solide et matériel; d'autres fois, il est immatériel et incorporel, comme s'il n'existait pas. L'écrivain aime l'antithèse et même la contradiction. Jésus, après avoir déclaré que seul il connaissait ce qu'il était, ajoute : « Tiens pour vrai que je ne suis pas ce que j'ai dit, mais ce que tu es capable de connaître, étant de même origine. Tu entends dire que j'ai souffert et je n'ai pas souffert, que je n'ai pas souffert et j'ai souffert; que j'ai été percé et je n'ai pas été frappé; que j'ai été pendu et je n'ai pas été pendu; que le sang a coulé de moi et il n'a pas coulé; en un mot, ce que l'on dit de moi, je ne l'ai pas eu, et les choses que l'on ne dit pas, je les ai souffertes. Maintenant, ce qu'elles sont je vais te le dire à mots couverts, car je sais que tu comprendras. Vois en moi la louange (la destruction) d'un Verbe, la transfixion d'un Verbe, le sang d'un Verbe, la blessure d'un Verbe, la pendaison d'un Verbe, la passion d'un Verbe, l'enclouement d'un Verbe, la mort d'un Verbe. » Voilà les divagations qu'écrivaient les docètes au milieu du IIe siècle. Cet apocryphe sera néanmoins précieux, à

Digitized by Google

divers points de vue, surtout lorsqu'il aura été publié dans son entier. Il en ressortira plus clairement que Leucius connaissait l'Evangile selon saint Jean, ainsi qu'on peut déjà le conclure du fragment édité par M. James, et cela, malgré l'affirmation de Corssen. La question est d'une très haute importance, car si l'Evangile de saint Jean avait été écrit pour répondre aux Actes docètes de Leucius, il faudrait reporter sa composition dans la seconde moitié du IIe siècle; mais cette hypothèse est insoutenable, ainsi que nous le prouverons lorsque nous étudierons l'ouvrage du docteur Corssen.

L'Apocalypse de Baruch éditée par M. James n'est pas l'apocryphe, dont nous avons parlé en janvier dernier, c'est un écrit chrétien du IIe siècle. Divers passages le prouvent surabondamment. En voici un très curieux et très significatif. Dieu avait défendu à Adam de toucher à la vigne, parce qu'elle avait été plantée par Samaël ou Satan. Mais le déluge, en couvrant la terre de ses eaux, avait entraîné la vigne hors du paradis terrestre et l'ange Sarasaël, envoyé par Dieu, ordonne à Noé de planter un sarment : « Car l'amer sera changé en douceur; ce qui a été maudit sera béni et ce qui viendra d'elle sera sang de Dieu et de même que par elle la race humaine a été condamnée, de nouveau par Jésus-Christ, l'Emmanuel, elle acquerra en elle sa vocation céleste et obtiendra l'entrée au paradis. » Le sujet de cette Apocalypse est le voyage de Baruch à travers cinq des sept cieux, sous la conduite d'un ange. Au milieu de fantaisies, ou l'imagination de l'écrivain s'est donné libre carrière, se rencontrent des pages d'une réelle beauté. Nous signalerons surtout le tableau du lever et du coucher du soleil et la description de la nuit.

Le Testament de Job est aussi probablement d'origine chrétienne; il est du IIe ou du IIIe siècle après Jésus-Christ. Les Actes de Thomas sont aussi d'origine tardive; il s'y trouve un *agraphon* qui n'avait pas encore été relevé. Car, dit Thomas à Pierre : « Nous avons appris du Sauveur : Celui qui rachètera des idoles de nombreuses âmes, celui-là sera grand dans mon royaume. »

Digitized by Google

En appendice M. James a donné la liste des écrits apocryphes, récemment publiés ; ce travail sera très utile à ceux qui recherchent quelles furent les idées dominantes aux temps contemporains de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On a, il est vrai, beaucoup de fumier à remuer, mais, de temps en temps, on y trouve des perles.

X. Nous signalerons les ouvrages suivants qui nous ont été envoyés et dont nous parlerons prochainement : Cr. Burkitt, *Fragments of the books of Kings according to the translation of Aquila*, in-4°, Cambridge, University Press. — Bradley, *Lectures on Ecclesiastes*, in-12, Oxford, Clarendon Press. — Gondal, *La provenance des Evangiles*, in-12, Lecoffre, Paris. — Azibert, *Synopsis Evangeliorum historica*, in-12, Albi. — *The coptic version of the New Testament in the northern dialect*, 2 vol. in-8°, Oxford, Clarendon Press. — J. Weiss, *Ueber die Absicht und den literarischen Charakter der Apostelgeschichte*, in-4°, Vandenhœck et Ruprecht, Gœttingen. — Gore, *Epistle to the Ephesians*, in-12, Murray, Londres. — Lock et Sanday, *Two lectures on the « Sayings of Jesus »*, in-8°, Oxford, Clarendon Press. — Ch. Taylor, *Sayings of the Jewish Fathers*, in-8°, Cambridge, University Press. — K. Rückert, *Die Lage des Berges Sion*, in-8°, Herder, Fribourg en Brisgau.

E. JACQUIER.

Digitized by Google

# REVUE D'ARCHÉOLOGIE

I. — Deschamps, *au Pays d'Aphrodite* (*Chypre*). Paris, Hachette et Cie, 1898. In-16, 258 p. et 80 grav.

II. — *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, ouverte par ordre de M. R. Millet, résident général, sous la direction de Paul Gauckler. II. Tunis, 1898. In-4°, p. 66 à 116, grav.

III. — Victor Guérin, *la Terre sainte*, Jérusalem et le nord de la Judée. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1897. In-4°, 338 p. et nombr. grav.

IV. — *L'Archéologie de la Passion de N.-S. J.-C.*, d'après les principes de l'harmonie des Evangiles au point de vue historique et critique, d'après J.-H. Friedlieb, de l'Université de Bonn, adaptée en français par Fr. Martin, prêtre. Paris, P. Lethielleux, s. d. In-8, xv-439 p., 25 grav. et un plan. 6 fr.

V. — F. de Mély, *les Reliques de Constantinople au* xiiie *siècle*. La sainte lance. Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, 1897. In-4°, 34 p. et grav.

VI. — Abbé Jourdan, de l'Académie pontificale, *Guide du visiteur dans l'antique ville des Baux*. Avignon, Aubanel, 1897. In-16, x-103 p., grav., 1 fr.

VII. — Léon Cahun, conservateur adjoint à la bibliothèque Mazarine, *Introduction à l'histoire de l'Asie*. Turcs et Mongols, des origines à 1405. Paris, A. Colin et Cie. In-8, xiii-519 p.

VIII. — Paul Mantz, *la Peinture française du* ixe *à la fin du* xvie *siècle*. Introduction par O. Merson. Paris, May et Motteroz, s. d. In-16, 288 p. et nombr. grav.

IX. — J.-B. Giraud, conservateur des musées archéologiques de Lyon, *Inventaire des épées et dagues du comte de Salm, à Nancy, 1614. — La boutique de Jean de Vouvray, armurier à Tours, en 1512; les armuriers français et étrangers en Touraine. — Documents sur l'importation des armes italiennes à Lyon, à l'époque de la Renaissance*. Lyon, 1897; gr. in-8, p. 115 à 232.

I. — C'est un pays bien curieux que celui d'Aphrodite. A Chypre, vingt civilisations anciennes et modernes se coudoient. A côté des enceintes phéniciennes, comme celle

Digitized by Google

d'Akrotiri où les blocs mesurent 11 mètres de longueur sur 6 de largeur, on voit des restes de villes grecques datant des âges les plus reculés : telle Salamis, bâtie vers 1270 av. J.-C., par Teucer, fils de Télamon, et qui fut la plus opulente des cités de l'île. La civilisation romaine y a laissé des traces nombreuses, particulièrement dans les travaux hydrauliques, et les Grecs orthodoxes y ont construit des monastères qui demeurent encore nombreux. Mais ce qui frappe surtout à Chypre, ce sont les souvenirs latins; il y existe des églises gothiques construites avec une telle pureté de lignes et tant de magnificences, qu'elles sont proposées, par les spécialistes, comme modèles d'étude d'architecture gothique. Et cependant, Chypre est peu connue, elle a été relativement peu explorée. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de ce que les savants envoyés par le gouvernement anglais recueillent de véritables trésors archéologiques.

Le *Voyage à Chypre* qu'a écrit M. Deschamps donne une idée de ce mélange, ou plutôt ce chaos des civilisations. Tout en décrivant les monuments à mesure qu'il les trouve sur sa route, il ne manque pas d'indiquer les mœurs particulières et parfois bizarres, restes déformés de coutumes anciennes. Croirait-on, par exemple, qu'on célèbre encore la fête de Vénus, le *Cataclysmos*, dans plusieurs villes? A l'intérieur de baraques en planches, des femmes en loques chantent des chansons égrillardes; on va également en barque pour imiter la déesse, laquelle partant en Caramanie, emmena avec elle plusieurs jeunes filles chypriotes qui ne revinrent plus. Parmi les souvenirs chrétiens, les plus intéressants sont les dalles funéraires couvertes d'inscriptions et recouvrant les corps de centaines de croisés français. M. Deschamps a même multiplié, et avec raison, la description de ces touchants monuments.

II. — La direction des antiquités et des beaux-arts de la régence de Tunis a chargé M. Gauckler de centraliser diverses notes sur les installations hydrauliques que les Romains ont aménagé dans le pays. M. Gauckler, dont

Digitized by Google

j'ai eu l'occasion de faire connaître plusieurs ouvrages aux lecteurs de l'*Université catholique*, livre au public un fascicule où sont décrits de nombreux aménagements hydrauliques. Les relevés en ont été faits soit par M. Chenel, chef du bureau des communes, soit par le lieutenant Hilaire, soit par M. Fidelle, contrôleur à Sfax, soit enfin par la direction des travaux publics.

L'ancienne et importante ville de Simittu (Chemtou) était alimentée par la source d'Aïn-R'ezat qui émergeait alors à une altitude plus élevée de 100 mètres qu'aujourd'hui. Elle aboutit aux citernes de Medinet-el-Ardh, *ville souterraine*, c'est-à-dire bâtie dans l'intérieur du sol. Ces bassins ont « une longueur de 50 m. et présentent sept travées d'une largeur de 5 m. chacune, reposant sur d'énormes piliers en maçonnerie de $1^m$ 25 au carré. Il s'agit donc d'une surface de 1758 m. carrés, sur une profondeur qui n'a pu être appréciée le dallage ayant disparu sous une épaisse couche de fumier. » A l'encontre de la source qui vient d'être décrite, celle d'Aïn-Zerissa n'était point potable, comme trop chargée de magnésie. La direction de l'aqueduc et la disposition indiquent que cette eau était destinée à l'irrigation des cultures. Les conduits présentent un développement de 2 kilomètres et le réservoir un carré de 30 m. de côté sur 2 m. de profondeur actuelle.

A Henchir-Zarouane les citernes « se composent de quatre compartiments accolés mesurant chacun 19 m. de longueur sur 4 de largeur; l'ensemble forme un réservoir à section carrée de 21 mètres de côté; les murs extérieurs et intérieurs ont 1 m. d'épaisseur; chacun d'eux est muni de dix ou vingt contreforts. » En supposant la profondeur de $4^m$ 50, la contenance eut atteint 1200 m. cubes. Chez les tribus des Mraïas et des Oulad-Selim, on a relevé cent dix-neuf installations hydrauliques romaines, de nature diverse, tels que barrages, citernes et puits; je ne saurais entrer dans des détails, d'autant plus que certains de ces travaux n'ont qu'une importance très relative. Je terminerai en mentionnant deux citernes romaines, l'une de 23 m. de diamètre et d'une contenance de 1450 m. cubes, située au

Digitized by Google

faîte d'El-Onk; l'autre, à Sidi-Chaouch, qui groupe six bassins à la fois. La direction des travaux publics n'a eu que peu de réparations à faire pour livrer à l'usage actuel ces citernes vieilles de deux mille ans.

III. — Il n'est personne parmi ceux qui s'intéressent aux études de Terre-Sainte, qui ne connaisse le nom et les œuvres de M. Victor Guérin. Son grand ouvrage, si richement illustré, n'a pas peu contribué à faire connaître en France les sites de la Palestine et les souvenirs historiques et religieux dont ils ont été témoins. Cet ouvrage, toutefois, était d'un prix peu accessible au grand public : cette considération a engagé la librairie Plon à en faire une édition où le texte serait condensé et où on conserverait cependant la plupart des illustrations. Il sera donc permis maintenant, même aux lecteurs de condition modeste, de suivre M. Guérin dans les pérégrinations multiples et variées où il sait les conduire. Avec lui, et grâce aux illustrations documentaires, ils visiteront avec grand profit et Jérusalem et le nord de la Judée.

La Ville Sainte a vu se succéder bien des civilisations : la période chananéenne, l'époque de David, de Salomon et des autres rois de Juda, la civilisation romaine et la période musulmane. De toutes il reste des vestiges plus ou moins considérables. En les faisant connaître, M. Guérin prend soin aussi d'indiquer les textes écrits ou au moins les traditions respectables qui en soulignent l'authenticité. Il devient dès lors très instructif de pénétrer, à la suite de ce guide sûr soit dans les anciennes nécropoles qui rappellent la haute antiquité de la ville, soit dans les monuments de l'époque romaine sanctifiés par la présence du Sauveur. Pensant que son ouvrage tomberait peut-être sous les yeux de quelque incrédule, M. Guérin a tenu à lui donner une allure scientifique; il cherche à prouver l'authenticite du Golgotha et du saint Sépulcre, tout autant qu'il s'efforce d'y conduire en pèlerinage les âmes croyantes.

Après Jérusalem, le nord de la Judée. Voici Béthanie où s'offre à l'esprit le souvenir de Lazare et de Madeleine;

Digitized by Google

Bethléem, sur laquelle l'auteur donne de si intéressants et de si touchants détails; le pittoresque monastère de Saint-Saba, dont un savant russe vient de faire connaître les beaux manuscrits; la mer Morte, à l'aspect si triste; le Jourdain tantôt impétueux comme un torrent, tantôt calme comme un lac; Jéricho, une des plus anciennes villes de la Palestine, Emmaüs, qui rappelle la scène des deux disciples.

On ne saurait trop vivement souhaiter d'avoir bientôt un ouvrage aussi intéressant pour la Galilée, les régions transjordaniennes, le sud de la Judée et le Sinaï.

IV. — Qui de nous n'a désiré, un jour ou l'autre, avoir en main un ouvrage sur l'*Archéologie de la Passion de Jésus-Christ?* C'est qu'en effet l'histoire des saintes reliques et l'étude de l'archéologie sacrée sont un sujet si auguste et si attachant qu'une pieuse curiosité à leur endroit est toute naturelle.

L'ouvrage qui nous occupe se divise en deux parties. La première est la traduction ou l'adaptation en français des travaux de M. Friedlieb; on y traite tour à tour de la composition du sanhédrin et de ses attributions, de la dernière Pâque; on y explique les interrogatoires et la condamnation de Jésus par Anne, le sanhédrin, Hérode et Pilate; on suit pas à pas le Sauveur sur la voie douloureuse, et les délicates questions de topographie sacrée sont abordées de front et résolues autant que le permet l'état actuel des connaissances archéologiques. On trouve également des détails puisés aux meilleures sources sur le supplice de la croix, le vin de myrrhe, la déposition de la croix et l'ensevelissement de Jésus.

La seconde partie est l'œuvre personnelle de M. Martin. Quatre appendices sont consacrés à élucider les questions suivantes : Quel fut le jour de la dernière cène? Judas a-t-il communié? Emplacement du prétoire de Pilate, et enfin les reliques de la Passion. Je m'attacherai à ce dernier sujet. L'auteur débute par un chapitre sur le fait de l'invention de la croix. On sait avec quel acharnement les

Digitized by Google

protestants d'autrefois et les hypercritiques de nos jours ont nié l'invention par sainte Hélène : mais les textes abondent et ne laissent aucune place au doute. Plus difficile est l'histoire de la dispersion des fragments de la croix : un texte de saint Cyrille indique que, de bonne heure, on en distribua, un peu partout, des morceaux parfois considérables. Les croisés en retrouvèrent des fragments restés en Orient et les rapportèrent, en sorte qu'au moyen âge de nombreuses églises se flattaient d'en être pourvues.

On n'est point fixé sur le nombre des clous qui perforèrent les membres du Sauveur : cependant l'étude des monuments archéologiques les plus anciens semble dénoter que, contrairement à la croyance du moyen âge, il y avait quatre et non trois clous. Que sont-ils devenus et comment se fait-il qu'on en montre une trentaine dans la chrétienté ? Le plus authentique est, sans doute, celui de Sainte-Croix-de-Jérusalem à Rome, mais un grand nombre d'autres ont été faits avec un peu de limaille enlevée aux vrais, les autres sont des modèles auxquels on a fait toucher les clous véritables.

Il faut encore citer les chapitres relatifs au titre de la croix, à la couronne d'épines, à la colonne de la flagellation et à la lance ; tous contiennent des renseignements de haut intérêt et passés au crible d'une judicieuse et saine critique. L'auteur a également su utiliser les travaux les plus récents au sujet de la sainte tunique ou plutôt des saintes tuniques du Sauveur que les églises de Trèves et d'Argenteuil se font gloire de posséder. Il indique les quatre traditions qu'on rencontre au moyen âge au sujet de la sainte Face, et dont la plus authentique est celle de Véronique. Il termine par quelques pages sur la vénération des reliques fausses ou douteuses, et montre parfaitement que l'Eglise, en autorisant un tel culte, ne prétend pas trancher la question d'authenticité, mais qu'elle déclare simplement vénérables des objets qui le sont en qualité de fac-similés, et parce qu'ils s'appliquent à un objet par excellence qui est le culte de Dieu et des saints.



Digitized by Google

V. — Cette question des reliques de la Passion préoccupe toujours les savants chrétiens. M. de Mély s'est attaché spécialement à la sainte lance, et, dans un opuscule d'une érudition consommée et où l'illustration est largement mise à contribution, il semble bien près d'aboutir à des conclusions certaines. Le plus ancien témoignage relatif à cette relique est celui d'Antoine le martyr qui, vers 570, la vénéra dans la basilique de Sion à Jérusalem. Le général de Chosroès, roi des Perses, qui s'empara de la ville Sainte, expédia à son maître la caisse d'or contenant les grandes reliques; toutefois, un officier avait déjà détaché la pointe de la lance et l'avait donnée au patrice Nicétas, qui la porta à Constantinople. Lorsque, en 628, Siroe, roi des Perses, remit à l'empereur Héraclius les saintes reliques, la lance fut replacée à Jérusalem dans la basilique Constantinienne.

On ignore l'époque à laquelle elle fut transportée à Constantinople; elle s'y trouvait au x^e^ siècle, et depuis lors on ne la perd plus de vue. La pointe sera donnée, en 1241, à saint Louis, et déposée à la Sainte-Chapelle; transportée à la Bibliothèque nationale pendant la Révolution, elle traversera cette triste époque pour se perdre misérablement dans les dernières années du XVIII^e^ siècle. Quant à la lance elle-même elle sera donnée, en 1492, par le sultan Bajazet au pape Innocent VIII et ainsi ce monument précieux, dont on sait l'histoire par une suite ininterrompue de témoignages, demeure à Rome une relique d'authenticité inattaquable. Benoît XIV affirmera aussi que la pointe de la Sainte-Chapelle correspond exactement à la cassure du fer de Rome. Passons à la lance d'Antioche. Le 14 juin 1098, nous apprend une lettre de quelques croisés, saint André apparaît à un prêtre provençal, le guide vers la basilique de Saint-Pierre d'Antioche et lui fait découvrir la sainte lance. Si cette légende obtint un certain succès, il ne manqua pas de gens qui accusèrent les auteurs de supercherie; plusieurs affirment que ce fer ressemblait à une pointe d'enseigne. Or, on vénère à Estchmiatzine (Arménie) une lance présentant exactement cette forme et que les

Digitized by Google

historiens arméniens ne signalent que depuis le XII^e siècle, bien qu'ils la considèrent comme la seule authentique. D'après les textes qu'a recueillis M. de Mély et les gravures qu'il en offre, elle ne fait qu'une avec la lance d'Antioche.

On conserve dans le trésor impérial de Vienne, une lance qui, depuis 1273, sert au couronnement des empereurs. Charles IV (1347-78) en a fait recouvrir la partie centrale d'une enveloppe d'or où on lit : *Lancea Domini*. Toutefois, sous cette enveloppe trompeuse, il s'en trouvait une autre d'argent portant le nom d'Henri III (XI^e siècle) et donnant le titre de lance de saint Maurice. M. de Mély prouve habilement qu'elle provenait d'Italie et que son origine est commune avec la couronne de fer de Monza et le mors de Milan où se trouve, dit-on, inséré un des clous de la Passion. La date de ces objets est le IX^e siècle, ils sont contemporains et même solidaires du faux document appelé donation de Constantin au pape Sylvestre, document qui paraît pour la première fois à cette même époque.

VI. — Descendre de Balthasar le roi mage qui offrit l'or à l'Enfant Dieu, posséder soixante-dix-neuf villes ou bourgs à titre de fiefs ou en souveraineté, n'est point le fait d'une famille commune. Ces prétentions étaient pourtant affichées par les princes des Baux en Provence, dont M. l'abbé Jourdan a redit les hauts faits. Quoi qu'il en soit, leur capitale est bien certainement une ville fort ancienne, et les ruines en sont importantes. Marius y avait construit deux camps retranchés. Au VI^e siècle un seigneur de la cour d'Euric bâtit un château qui subsista pendant onze cents ans : cette demeure était composée d'une ligne de rochers découpés en murailles et d'une seule pièce; la rue qui y conduisait était elle-même taillée en plein roc; les ruines imposantes qui en subsistent frappent l'imagination impuissante à comprendre cette œuvre immense.

M. Jourdan introduit aussi ses visiteurs dans les églises Saint-Vincent et Saint-Claude; il en dit l'histoire en véritable archéologue; il en conte aussi, avec charme, les lé-

Digitized by Google

légendes et les traditions, et décrit enfin les coutumes locales dont plusieurs ont persévéré jusqu'à nos jours.

VII. — Aux origines les plus lointaines, l'Asie était habitée — si on excepte les nations d'origine aryenne ou sémitique — par quatre peuples : les Finno-Ougriens, les Turcs, les Mongols et les Mandchous. Quelle fut durant les siècles anciens l'histoire de ces races ? Eurent-elles une civilisation, et de quel genre ? Telles sont les questions auxquelles s'est efforcé de répondre, pour les Turcs et les Mongols, M. Cahun. Sans doute les recherches n'étaient point aisées. La pénurie des textes, l'obligation de connaître des langues nombreuses et difficiles, la difficulté de faire la part de l'histoire et celle de la légende, étaient des obstacles qui n'ont point cependant arrêté l'auteur; aussi de son ouvrage puissamment écrit se dégage-t-il un ensemble de faits qu'il est bon de faire connaître.

Voici d'abord ce qu'on sait sur l'origine des Turcs. « Au nord de la Chine, depuis un temps immémorial, vivaient des peuples nomades que les Chinois désignaient par le nom collectif de *Hioung-Nou* qui signifie, dans leur langue, *esclaves rebelles*. Le chef de ces peuples partait le titre de *Tengri Kout*, en turc *pouvoir du ciel*. Dès le premier siècle avant Jésus-Christ les Chinois avaient pris l'offensive contre ces peuplades et ils ne cessèrent, soit de les refouler, soit de les soudoyer pour les envoyer combattre ailleurs. Les Turcs ne restèrent pas longtemps confinés au nord de la Chine; leur vie nomade les portait à l'expansion. Ils eurent même des rapports avec l'Occident, les Perses, les Arméniens et les Grecs; vers 566 ils font des démarches en vue d'obtenir la licence de faire passer la soie en transit de la Sogdiane, leur pays, en Perse et en Médie. Bien avant, le christianisme avait même fait apparition chez eux. « En 334, Barsaba est évêque de Merv en Khorassan; en 420, l'évêché de Merv est érigé en siège métropolitain. Vers 503 des évêchés sont fondés à Hérat et Samarkande. Le patriarche Timothée (718-820 ?) envoie des missionnaires jusqu'à Karakoroum, et, aux environs de l'an 1.000, au

Digitized by Google

fond du Kobi, les Turcs Keraït acceptaient le nestorianisme que leur apportait le métropolite de Merv, Ebed Jesu. En Chine ce fut en l'an 635 qu'un moine syriaque prêcha l'Evangile. Dès 638, l'empereur Taï Tsoung rendait un décret en faveur de la nouvelle religion et autorisait la construction d'une église dans sa capitale. » Ces heureux débuts n'eurent, hélas! pas de suite; et lorsque le boudhisme sortit de son état primitif de doctrine pure pour se recruter des adhérents, il en trouva, en nombre, chez les Turcs; puis vint l'islamisme qui, par conviction et par violence, convertit l'ensemble de ces peuples.

Les Mongols sont bien certainement apparentés aux Turcs; la légende turque, la mongole et la chinoise, ainsi que quelques données historiques, ne permettent pas d'en douter. Leurs premiers ancêtres, les Bordjiguènes, étaient d'origine turque par les femmes; ils se rattachaient à une ancienne famille de la Pentapole, où les tribus turques, sous le nom de Oïgour, « *civilisés* », avaient en grande partie renoncé à la vie nomade dès le VIII^e^ siècle; dans ce pays, les missionnaires nestoriens avaient implanté le christianisme, répandu la connaissance de l'écriture et fait adopter l'alphabet syriaque à la place de l'alphabet scythique, dont les Turcs se servaient auparavant. »

Il ne m'est pas possible d'analyser les annales des Mongols telles que les a réunies M. Cahun; un intérêt tout spécial s'attache à la personne de ce Tchinghiz khan (Gengiskhan), dont le nom même éveille dans notre imagination tant de souvenirs fabuleux. En vérité, c'était un esprit puissant et un homme d'une activité prodigieuse. A lire ses faits et gestes, on ne doute pas que s'il eût été chrétien et eût vécu dans une de nos nations civilisées, il ne fût devenu un de ces grands hommes dont l'histoire se plaît à répéter le nom. On peut en dire autant de Timour, que nous nommons Tamerlan; M. Cahun en retrace la physionomie et les actions de main de maître. Son ouvrage demeure une source nécessaire pour ceux qui désormais s'occuperont de l'histoire de l'Asie.

Digitized by Google

VIII. — Ce n'était point un travail aisé que de condenser, en un volume de format modeste et de prix accessible, l'histoire de la peinture en France. A une connaissance approfondie de l'art au moyen âge, il fallait joindre une méthode d'exposition qui fît ressortir les grandes lignes du sujet, et un goût judicieux pour choisir les illustrations propres à donner l'idée la plus exacte du progrès ou de la décadence de chaque époque. L'ouvrage de M. P. Mantz semble bien réunir ces qualités ; destiné au grand public, il sera lu avec attrait et profit.

C'est au IXe siècle que l'auteur débute dans ses recherches; impossible de remonter plus haut, l'art gaulois n'ayant pas existé et la peinture mérovingienne n'ayant laissé aucune trace. Pour le IXe siècle même, il faut à peu près se contenter des illustrations offertes par les manuscrits ; de beaux spécimens en subsistent dans l'Evangéliaire de Charlemagne et la Bible de Charles le Chauve. A côté de ce remarquable monument, M. Mantz eût pu citer l'Evangéliaire que possède la bibliothèque de Lyon, et qui fut écrit et illustré pour le même Charles le Chauve.

Aux Xe et XIe siècles — époque de décadence qu'il faut taire — succède une renaissance modeste : les fresques de Saint-Savin (Vienne), du Liget et de Rocamadour révèlent la main d'artistes qui, s'ils n'ont pas rompu avec le byzantisme, ont eu cependant des velléités d'affranchissement. Ce désir de peindre *selon la nature* fait de tels progrès au XIIIe siècle qu'un auteur de l'époque, Guillaume Durand, en fait naïvement la remarque : « *Diversæ historiæ tam novi quam veteris Testamenti pro voluntate pictorum depinguntur.* » Rien n'est plus caractéristique en ce sens que l'album laissé par ce Villard de Honnecourt, qui parcourait l'Europe, peignant d'après nature des scènes et des animaux.

La plupart des peintures citées jusqu'ici étaient anonymes ; à partir du XIVe siècle, les archives locales aideront puissamment M. Mantz à retrouver les noms des artistes et décorateurs ; elles indiqueront même parfois le coût de l'œuvre entreprise. De plus, les peintres voyagent davantage : on retrouve Pierre de Bruxelles travaillant à Paris,

Digitized by Google

et le Siennois (1) Simone di Martino, à Avignon. Toutefois, les artistes nationaux ne manquent pas et n'ont pas à faire d'emprunt à l'étranger : les Girard d'Orléans, les Jean Coste et les Pierre Clouet représentent bien l'art national ; du reste, ils sont encouragés par des Mécènes, en tête desquels il faut placer Charles V. Au xv^e^ siècle, quelques noms s'imposent : Colart de Laon et François d'Orléans, tous deux attachés à Charles VI ; Henri Mellein, qui exécuta probablement les portraits de Charles VII, de Jeanne d'Arc et de Jacques Cœur ; Nicolas Froment, auteur de deux tableaux de valeur, *la Résurrection de Lazare*, au musée de Florence, et *le Buisson ardent*, à la cathédrale d'Aix ; enfin ce Jean Foucquet, si étudié et si goûté aujourd'hui. Citons, au xvi^e^ siècle, Bourdichon, l'auteur des miniatures des Heures d'Anne de Bretagne ; Jean Perréal, dit de Paris, qui résida longtemps à Lyon et qui, à l'instar de Léonard de Vinci, avait des aptitudes fort diverses, puisqu'il fut également ingénieur. A cette époque appartiennent aussi Jean Clouet, né en Flandre, mais qui travailla à Paris pour François I^er^, et son fils François, dont les musées de France et d'étranger possèdent des œuvres capitales. Avec Jean Cousin, la Renaissance bat son plein en France ; avec Dubreuil, on aperçoit, selon l'énergique expression de M. Mantz, « le testament d'une école expirante ».

IX. — Recueillir les inventaires qui ont trait aux ateliers d'armes de tout genre, accompagner de notes perpétuelles les textes hérissés de termes spéciaux, mettre ainsi en lumière et les procédés de fabrication et les appellations techniques, indiquer enfin ce qui composait autrefois une boutique d'armurier, tel est le but que poursuit l'érudit conservateur des musées archéologiques de Lyon dans les brochures qui vont être analysées, et que le comité des

(1) Et non *Viennois*, comme le prote l'a fait dire, bien à tort, à M. Mantz, p. 145.

Digitized by Google

travaux historiques avait déjà jugées dignes d'être insérées dans son *Bulletin* (1).

*L'Inventaire des épées et dagues du comte de Salm, conservées dans l'hôtel de Salm, à Nancy, 1614*, est un des plus importants inventaires d'armes blanches qu'ait laissés la fin de la Renaissance. Les 280 pièces décrites sont presque toutes des spécimens intéressants ; les unes, en effet, portent des marques de fabrique assez rares et dont peu de musées peuvent montrer des exemplaires : marque des Picino de Milan, du vieux loup de Passau et de Solingen, etc.; les autres ont appartenu à des personnages célèbres dans l'histoire : telle l'épée dorée d'Albert de Gondy, duc de Retz et maréchal de France ; celle de Jacques de Silly, comte de la Roche-Guyon ; l'arme de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur ; une dague ayant appartenu à Frédéric, duc de Saxe-Lauenbourg, et une autre provenant peut-être du duc d'Alençon, quatrième fils de Henri II et de Catherine de Médicis.

*La Boutique de Jean de Vouvray, armurier à Tours, en 1512*, indique bien ce qui se fabriquait dans un important atelier au XVI^e^ siècle. Sept ouvriers y travaillent pour des clients qui portent parfois, comme les de la Trémoïlle, un nom historique. Outre des armes blanches, il s'y forge des armures de nature diverse, et notamment des avant-bras et des garde-bras. M. Giraud profite de l'occasion pour entrer dans une intéressante discussion au sujet de la distinction de ces deux pièces qu'on a souvent confondues : l'*avant-bras* est la partie de l'armure protégeant directement le bras, tandis que le *garde-bras* est « la pièce qui protège

(1) J'ai eu déjà l'occasion d'analyser ailleurs deux de ces brochures. L'une, intitulée *la Boutique et le mobilier d'un fourbisseur lyonnais en 1555*, est un inventaire circonstancié de la succession d'Etienne Dumas, demeurant rue Lanterne, inventaire dressé par des hommes du métier, qui emploient les termes techniques. Dans *les Epees de Bordeaux*, M. Giraud résout adroitement un problème intéressant ; il prouve que les fameuses lames tant estimées au moyen âge, et connues sous le nom d'épées de Bordeaux, étaient fabriquées à Bordeaux, près de Chambéry (Savoie), et non, comme on le croyait jusqu'à présent, à Bordeaux (Gironde).

Digitized by Google

l'épaule tombant à recouvrement sur la partie supérieure de l'avant-bras ». L'inventaire de Jean de Vouvray est suivi d'une note indiquant, d'après les ouvrages spéciaux ou des pièces d'archives, les noms et gestes des armuriers français et étrangers en Touraine.

« Parmi les nombreux étrangers qui avaient leurs comptoirs sur la rive droite de la Saône, entre le port Saint-Paul et le cloître emmuré des chanoines comtes de Lyon, un certain Stefano Mucio, citoyen milanais, se livrait à l'importation des armes italiennes. » Toutefois, il ne vendait pas lui-même, mais avait mis sa marchandise en consignation chez un sieur Genoud, lequel était *regnicole* et, partant, mieux à même de vendre qu'un étranger. Dans l'inventaire dressé à l'occasion de cette consignation, on ne trouve pas « d'arme blanche, épée, dague ou lance, preuve que, malgré les désordres de nos guerres civiles, les martinets savoisiens et dauphinois, comme qualité et quantité, suffisaient à la consommation nationale et tenaient tête à la concurrence étrangère ». Malgré une saisie opérée, en 1562, par le baron des Adrets, le commerce d'Etienne de Mussiz, *alias* Stephano Mucio, prospéra à ce point que celui-ci acheta des terres à Morancé, Civrieux, etc., qu'il devint marquis de Vaux-en-Velin et conseiller maître ordinaire de l'hôtel de Charles IX.

M. Giraud croit, et avec raison, rendre service en donnant les définitions exactes des diverses armes ou pièces d'armures, et en montrant les erreurs ou les explications hasardées consignées même dans les recueils spéciaux. J'ai donné l'exemple de l'avant-bras et du garde-bras; il le fait encore pour la buffe, « lame verticale rivée à l'épaulière », et pour la passegarde, mot d'origine anglaise. L'intéressant fascicule se termine par une note relative aux importations des armes italiennes à Lyon; il résulte de cette précieuse statistique qu'à la fin du xv^e^ siècle, les guerres d'Italie déterminèrent un courant d'expansion qui se traduisit, au siècle suivant, par de fréquentes et considérables importations d'armes italiennes dans notre contrée.

J.-B. MARTIN.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

**The Italics Dialects,** edited with a Grammar and Glossary, by R.-S. Conway, M. A. Professor of Latin in University College, Cardiff, late Fellow of Gonville and Caius College, Cambridge. Deighton, Bell et Co, à Cambrigde, 1897. 2 vol. in-8 de xxvi-686 pp.

Il est impossible de bien étudier un sujet sans savoir les choses d'à côté, et il ne l'est pas moins de connaître à fond une langue, sans s'être occupé des dialectes apparentés. C'est ce qui a, de nos jours, attiré l'attention sur les patois, et, chez ceux qui veulent étudier le latin comme il convient, sur les langues italiques qui appartiennent à la même famille. Il est vrai qu'il n'était ni sûr ni facile de s'aventurer sur ce domaine linguistique. Les textes osco-ombriens sont beaucoup plus rares que les textes latins, et ne se trouvent que dans les inscriptions, sur les monnaies et dans des documents conservés d'aventure par les historiens et les grammairiens; ajoutons que les noms de lieux et de personnages anciens peuvent aussi indirectement nous fournir quelques renseignements. C'est cette pénurie qui a, pendant si longtemps, arrêté les savants dans leurs recherches. Mais, de nos jours, des travaux fort remarquables ont donné un essor tout nouveau à l'étude des textes italiques. Il suffit, pour rappeler ces travaux, de citer les noms très connus de M. Bréal, F. Bücheler, T. Mommsen, I. Zvetaieff, C.-D. Buck, K. Brugmann, R. von Planta. T. Mommsen avait montré toute sa valeur scientifique, au point de vue historique et archéologique, dans son livre intitulé *Die unteritalischen Dialecte.* Mais, bien qu'il s'y fût occupé de grammaire, les découvertes grammaticales sur ce domaine n'ont été définitives et vraiment scientifiques qu'après les travaux consacrés aux langues âryennes par K. Brugmann

Digitized by Google

et les néo-grammairiens, ainsi que par des esprits indépendants de toute école, comme Johannes Schmidt. C'est notre avis depuis longtemps, et nous avons été heureux de le voir formulé et prouvé par des savants tels que M. R.-S. Conway.

Quant à l'ouvrage que nous apprécions ici, il a pour but de faire la synthèse de tous les travaux publiés jusqu'à ce jour, non pas seulement sur l'ombrien, mais sur tous les dialectes proprement italiques. Le messapique a été naturellement écarté, attendu que. — Mommsen l'a démontré —, il occupe une place à part dans la famille indo-européenne. Et d'ailleurs, comment l'étudier, même en passant, vu les difficultés de toutes sortes qu'il présente ? Quant à l'étrusque, il ne pouvait non plus en être question, bien que l'auteur ait parlé plusieurs fois de la race qui employait cet idiome. C'est que les savants admettent maintenant que l'étrusque n'appartient pas à la famille des langues âryennes. Apres avoir soutenu le contraire, W. Deecke a fini par reconnaître ce fait.

Ce qui fait le mérite de cette publication, c'est l'appareil scientifique dont elle est munie, et le soin méticuleux avec lequel l'auteur l'a préparée. Dans le tome I, le savant professeur R.-S. Conway a rassemblé les textes italiques qu'il a recueillis un peu partout, et que, pour la plupart, il a transcrits lui-même d'après les monuments originaux. La disposition typographique de cette publication est une merveille, et elle épargne au moins la moitié de sa peine à celui qui veut étudier de près ce travail. La préparation d'un tel recueil dénote, de la part de l'auteur, de vastes lectures, une rare conscience scientifique, et une sagacité critique au-dessus de tout éloge. Les textes sont distribués d'après les titres qui suivent : osque méridional, central et septentrional, volsque, latin (*latinian*), ombrien et picénien. Le latin comprend ici les idiomes parlés par les Marses, les Eques, les Herniques, les Prénestins, les Sabins et les Falisques. Des introductions et des notes nombreuses, aussi savantes que précises, aussi copieuses que discrètes, illustrent ces textes au point de vue historique, archéologique et philologique. Nous oserions ajouter que ce premier volume est parfait sous tous rapports, si l'expérience ne nous avait appris que les méthodes scientifiques font toujours de nouveaux progrès, et qu'un savant ne peut jamais dire, certain d'être arrivé au but :

*Sistimus hic tandem, nobis ubi defuit orbis.*

Digitized by Google

Le second volume n'est pas moins intéressant que le premier. Il expose la grammaire des langues italiques d'après les nouvelles méthodes, c'est-à-dire en accordant une large part à la phonétique et à la morphologie. Sans ces deux sciences, en effet, la grammaire n'a pas des bases assez solides, et les théories les plus aventurées ne peuvent pas toujours être victorieusement réfutées. Mais la syntaxe n'a pas été négligée ; si les textes sont trop peu nombreux pour qu'elle ne soit pas incomplète et rudimentaire, elle est traitée avec beaucoup de compétence, et d'après les théories les plus autorisées. Depuis longtemps d'ailleurs, M. R.-S. Conway a montré sa haute compétence dans ce que la linguistique a de plus ardu.

Pour que son ouvrage soit d'un usage plus facile et plus profitable, il l'a muni de plusieurs index établis avec soin ; les deux premiers comprennent les noms propres d'hommes et de localités ; le troisième, les noms gentilices usités dans des aires dialectales déterminées ; le quatrième, les passages discutés dans l'étude syntaxique ; et le sixième, les mots latins cités dans l'ouvrage. Quant au cinquième, il constitue un excellent et très précieux glossaire des dialectes italiques, tel qu'on peut l'établir aujourd'hui. En songeant à d'autres additions que nous ne pouvons même indiquer ici, nous nous demandons ce que l'on pourrait ajouter à un travail si consciencieux et si complet.

Toutefois, nous nous reprocherions de ne pas rappeler un mot que M. le Prof. Conway a emprunté à Mommsen, et qu'il semble avoir pris pour devise. *Ars difficillima nesciendi :* il est très difficile de savoir être ignorant ; en d'autres termes, il n'est pas toujours facile de voir son ignorance et de ne pas en être la dupe. M. R.-S. Conway a su ignorer ce que nous ne pouvons pas savoir : il a procédé avec prudence, écarté les conclusions fausses et les hypothèses hasardées, et fait œuvre de vrai savant.

Nous avons donc ici une étude remarquable, et digne de tous éloges ; elle deviendra, nous l'espérons, le manuel de ceux qui veulent étudier les dialectes italiques. Grâce à l'habillement dont elle est revêtue, elle fera bonne figure dans les bibliothèques les plus luxueuses. Elle est tout à l'honneur du savant qui l'a publiée, et de l'Université de Cambridge, qui en a supporté les frais et l'a fait paraître sous ses auspices. A. LEPITRE.

Digitized by Google

**La Presse politique à Lyon pendant la Ligue**, par l'abbé REURE, professeur à l'Université catholique. In-8, 61 pp. Lyon, Bernoux et Cumin, 1898. — **Antoine du Verdier**, par le même. In-8, 68 pp. Paris, A. Picard, 1897.

L'histoire du Lyonnais et du Forez au XVI^e^ siècle a peu d'auteurs plus compétents que M. l'abbé Reure. Il en a fait sa spécialité ; aussi les brochures répétées qu'il consacre à cette époque troublée sont-elles lues avec un intérêt tout particulier.

Je serai court sur *la Presse politique à Lyon pendant la Ligue*, qui a paru dans *l'Université catholique*. Ce travail fait connaître une foule de brochures et de tracts qui, sous des titres parfois bizarres, parurent à Lyon, de 1589 à 1594. On peut affirmer que ces publications tenaient lieu alors de notre presse actuelle, et que, comme cette dernière, elles eurent une influence considérable sur l'opinion publique ; elles maintinrent, sans aucun doute, la fidélité des Lyonnais à la cause catholique. Il y a d'ailleurs de tout dans ces livrets : le récit de batailles et de victoires parfois imaginaires, des contes d'événements touchant au merveilleux, des plaisanteries pour amuser le bon peuple, mais aussi, presque à chaque page, on souffle la haine de l'hérésie.

Dire ce que fut Antoine du Verdier, auquel M. Reure a consacré une très substantielle biographie, est assez difficile. L'anagramme de son nom : *tard ennuie de voir*, est la devise de cet homme pressé d'apprendre, qui veut tout lire et tout savoir, et qui, suivant en cela l'exemple de ses contemporains, embrasse tour à tour de multiples carrières. Grand voyageur, il se trouve à Toulouse plaidant un procès, à Paris fréquentant le docte cordelier Panigarole, à Rome attaché au cardinal du Bellay. Plus tard, il s'engage dans la profession des armes, sans cependant abandonner complètement le culte des lettres, de façon à pouvoir prendre pour devise : *Et Marti et Minervæ*.

Les principaux ouvrages d'Antoine du Verdier sont : 1° une *Prosopographie*, sorte de chronologie universelle semée de digressions de toute nature, par exemple sur la magnanimité des femmes, la version des Septante et l'institution des banques ; 2° quatre traités sur la guerre, dont deux méritent d'être cités : le *Mysopolème* et les *Antithèses de la paix et de la guerre* ; 3° les *Omonymes*, satire des mœurs corrompues du siècle, en vers *omonymes*, c'est-à-dire faisant, deux à deux, calembour ; 4° enfin une *Bibliothèque* qui, comme dit M. Reure, a sauvé son nom de l'oubli. C'est une sorte de bibliographie des ou-

Digitized by Google

vrages français publiés jusqu'à l'an 1585, travail fort consulté encore aujourd'hui, parce que plusieurs des livres qu'il décrit ont disparu. Sans doute, il a été peu avisé en suivant l'ordre alphabétique des auteurs par leurs prénoms, en surchargeant son ouvrage d'extraits prolixes, ordinairement inutiles ; ses jugements sont parfois singuliers ; et cependant, malgré ces défauts évidents, la Bibliothèque de du Verdier demeure, sinon le premier, du moins le principal monument bibliographique du XVI^e siècle.

Cette analyse, nécessairement fort sommaire, suffira, nous l'espérons, à montrer l'intérêt intrinsèque qui s'attache à la nouvelle brochure de M. Reure. Ce qu'elle ne peut montrer, — mais aussi ce que saura bien apprécier le lecteur —, c'est l'habileté et le charme de l'exposition. M. N.

**Exposé complet de la doctrine du Pater** pour la défense de l'Eglise contre les erreurs et les persécutions contemporaines, par le R. P. Antoine DE ROANNE, de l'ordre des Frères-Mineurs capucins. Imprimeries-librairies de l'œuvre de Saint-Paul. Paris, 6, rue Cassette, 1897. In-12, XVII-291 pp.

*Nova et vetera,* tel pourrait être le résumé de ce livre.

Il y a des choses anciennes. L'auteur a puisé dans l'enseignement traditionnel de la théologie catholique. Pour le sens même des sept demandes du *Pater*, il s'est attaché à Cornelius a Lapide.

A l'ancien se mêle le nouveau. Le P. Antoine avait commenté le *Notre Père* dans des prédications à la Primatiale de Lyon et à Saint-François-Xavier de Paris. « La maladie, dit-il, par la permission du Ciel, a brisé ma voix au milieu de ma course. Impuissant à combattre par la parole et gardant toute l'activité de mon âme, j'ai désiré faire lire la doctrine que je ne puis plus faire entendre à la foule. » De là ce volume. Non seulement il s'y trouve des aperçus théologiques négligés par ceux qui ont écrit sur le *Pater;* mais, en outre, l'écrivain, jouissant d'une liberté plus complète que l'orateur sacré, appuie sur des questions actuelles que celui-ci n'avait fait qu'effleurer, en particulier sur l'ensemble de nos lois antichrétiennes.

Le vœu du pieux auteur s'accomplira, son livre fera du bien.

F. V.

*Propriétaire-Gérant :* P. CHATARD.

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

## JANVIER-AVRIL 1898

### JANVIER


Pages

La presse politique à Lyon pendant la Ligue : 24 février 1589 - 7 février 1594 (suite et fin), par REURE. . . . . 5
Les associations agricoles, par Clarisse BADER. . . . . 36
Le père Hecker, fondateur des Paulistes américains (suite et fin), par M. de MARCEY . . . . . 59
Ruskin et la religion de la beauté, par l'abbé DELFOUR. . . . . 79
Une Lyonnaise fondatrice d'ordre religieux, à propos d'un livre récent, par Et. FAUGIER . . . . . 106
Revue d'Ecriture sainte, par E. JACQUIER. . . . . 123
Revue scientifique, par Alexis ARDUIN. . . . . 140
Bibliographie : *La Croyance au surnaturel, et son influence sur le progrès social*, par Louise Anzoletti, traduit de l'italien par Mme Louis Vismara, J. C. . . . . 156


### FÉVRIER


La suggestion hypnotique est-elle licite ou illicite, naturelle ou diabolique ? Conférence du 14 janvier 1898, faite aux Facultés catholiques de Lyon, par le chanoine Elie BLANC. . . . . 161
Tennyson, par P. RAGEY. . . . . 188
L'œuvre de Michel-Ange à Florence, par Prosper FONTAINE. . . . 216
De la supériorité des Anglo-Saxons, par l'abbé DELFOUR. . . . . 230
L'illustration des livres de religion, par l'abbé BROUSSOLLE. . . . 256
Revue d'études romanes, par A. LEPITRE. . . . . 285
Mélanges : Mgr Berteaud, par C. BOUVIER. . . . . 297
Le temple de La Fontaine, par X... . . . . 305
Bibliographie : *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiæ Orientalis et Occidentalis*, par le P. Nicolas Nilles, U. C. . . . . 309
*Les Saints : Saint Augustin*, par Ad. Hatzfeld; *Sainte Clotilde*, par G. Kurth; *Saint Augustin de Canterbury et ses compagnons*, par le P. Brou; *le bienheureux Bernardin de Feltre*, par E. Flornoy, A. L. 311
*Les grandes Journées révolutionnaires*, par Paul Gaulot, F. V. . . 314
*Les Frissons*, par Charles de Saint-Cyr, A. DESFARGES. . . . . 315
Chronique : Séance de décembre 1897 de la Société catholique d'économie sociale (groupe lyonnais), X... . . . . 317


Digitized by Google

## MARS

Pages
Saint Pierre Fourier, par A. LEPITRE. . . . . 321
Les finances de l'Assemblée constituante (1790-1791), par Henri BEAUNE. . . . . 356
Les *Déracinés*, par l'abbé DÉLFOUR. . . . . 377
Tennyson (2e article), par P. RAGEY. . . . . 403
Le cardinal Manning, par C. BOUVIER . . . . . 426
Revue philosophique : La théorie de l'erreur, d'après M. Victor Brochard, par le chanoine Elie BLANC. . . . . 440
Mélanges : *Manuel de l'histoire de la littérature française*, par B. M. 458
Bibliographie : *Le Sens chrétien de la vie*, par le chanoine de Saint-Pulgent, P. D. . . . . 463
*Cours élémentaire d'apologétique chrétienne*, par Mgr M.-H. Rutten, X... . . . . 464
*Historiographia ecclesiastica*, par Guil. Stang, A. D. . . . . 465
*Annuaire pour l'an 1898*, publié par le Bureau des Longitudes, Alexis ARDUIN . . . . . 466
*Notices sur quelques tissus antiques et du haut moyen âge jusqu'au XVe siecle*, par Paul Blanchet, Henri BEAUNE. . . . . 467
*Chateaubriand* (Récits, scènes et paysages), par l'abbé A. Lepitre, X. 471
*Littérature et genres littéraires*, par l'abbé Montagnon, A. DESFARGES. 472
*Les Formes typiques de liaison et d'argumentation dans l'éloquence latine*, par J. Krekelberg et E. Remy, A. L. . . . . 475
Chronique : Actes récents du Saint-Siège, C. CHAMBOST. . . . . 476

## AVRIL

Le bienheureux Innocent V à Lyon, par le R. P. BELON. . . . . 481
Le rôle du cardinal dans l'Eglise, à propos de récentes créations, par R. PARAYRE. . . . . 512
Un côté de la question concordataire, par l'abbé DELFOUR. . . . . 539
La question des écoles du Manitoba et la récente encyclique aux évêques canadiens (correspondance du Canada), par OBSERVATOR. 564
Les ennemis de Chapelain, par Clarisse BADER. . . . . 587
Revue d'écriture sainte, par E. JACQUIER. . . . . 598
Revue d'archéologie, par J.-B. MARTIN. . . . . 620
Bibliographie : *The Italics Dialects*, par R.-S. Conway, A. LEPITRE. 634
*La Presse politique à Lyon pendant la Ligue*, par l'abbé Reure; *Antoine du Verdier*, par le même, M. N. . . . . 637
*Exposé complet de la Doctrine du* Pater, par le R. P. Antoine de Roanne, F. V. . . . . 638
Table des matières. . . . . 639

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1 04

BUCHBINDEREI
OBERMEIER
Dieselstrasse 20
84056 Rottenburg
Telefon 08781 / 5 50
Bucheinbände nach RAL RG 499

Digitized by Google

Digitized by Google